

République Algérienne démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Faculté des Sciences Sociales
Département de Sociologie

THESE DE DOCTORAT SCIENCES

Football institutionnel et identités juvéniles.
- Cas du Khroub - Constantine -

Domaine :
Anthropologie Sociale et Culturelle

Présentée par :
REHAÏL Tayeb

Sous la direction de :
SALHI Mohamed Brahim

Membres du jury :

Benghabrit-Remaoun Nouria	Directrice de recherche	Présidente	CRASC
Salhi Mohamed Bhahim	Professeur	Rapporteur	Université de Tizi-Ouzou
Haddab Mustapha	Professeur	Examineur	Université d'Alger
Safar-Zitoune Madani	Professeur	Examineur	Université d'Alger
Moulai Hadj Mourad	Professeur	Examineur	Université d'Oran
F'sian Houcine	Maitre de conférence - A	Examineur	Université d'Oran

Année Universitaire 2014/2015

Remerciements

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à mon directeur de thèse Monsieur le Professeur Mohamed Brahim Salhi pour avoir orienté ma thèse dans le bon sens ainsi que pour la liberté qu'il m'a accordé. Je le remercie également pour m'avoir toujours soutenu, encouragé et guidé depuis mon travail de magistère ainsi que pour toutes ses précieuses orientations, son temps et la confiance qu'il a accordé à mes travaux.

Je remercie également Madame la Professeure Badra Moutassem-Mimouni, enseignante et chercheuse associée au C.R.A.S.C. pour m'avoir fait l'honneur d'avoir bien voulu accepter d'être présidente de cette séance de soutenance.

Je remercie également tous les membres du Jury : Monsieur Haddab Mustapha, Monsieur Safar-Zitoun Madani, Monsieur Moulai Hadj Mourad et Monsieur F'sian Houcine pour l'honneur qu'ils m'ont fait en acceptant d'évaluer et de juger ce modeste travail ainsi que pour avoir accepté de participer à cette soutenance.

Je remercie également tous les chercheurs que j'ai eu la chance de côtoyer à l'antenne du C.R.A.S.C. de Constantine ainsi qu'à travers les projets de

l'institution auxquels j'ai participé tout au long de mes années d'inscription en doctorat. Sans oublier toutes les personnes à travers lesquels j'ai appris beaucoup de choses et qui ont participé à travers leurs réflexions à la construction de ma personnalité de chercheur.

Je ne manquerais pas également d'adresser mes plus sincères remerciements aux enquêtés qui ont été la source première de ce travail de doctorat et sans lesquels ce travail n'aurait pas eu lieu, ainsi qu'à tous les services administratifs qui m'ont permis d'enrichir mon travail par des données relatives à ma recherche.

Mes remerciements s'adressent à l'école doctorale du C.R.A.S.C. pour tous les ateliers méthodologiques organisés depuis notre année d'inscription en 2007, ainsi que tous les enseignants et chercheurs qui y ont participé.

Surtout Madame Nouria Benghabrit-Remacun, qui était directrice de recherche au C.R.A.S.C. pour tout le travail d'encadrement et de suivi dont elle m'a fait bénéficier et pour ses nombreux conseils avisés et constructifs au cours des différents ateliers organisés au C.R.A.S.C. dans le cadre de la présentation de l'état d'avancement de mes travaux de doctorat.

Enfin, je remercie du fond du cœur tous les membres de ma famille qui m'ont soutenu de près ou de loin. Ma maman, ma sœur, mes frères et mon épouse.

Et pour terminer, j'adresse une vive pensée à mon défunt père qui aurait été fier de me voir un jour soutenir une thèse de doctorat.

Cette thèse vous est naturellement dédiée à tous.

Table des matières :

Football et notabilité en Algérie ;

Cas des présidents de club de l'Association Sportive du Khroub (ASK)

Introduction	8
Chapitre I	12
Problématique & approche méthodologique	13
I-1- Présentation de la problématique et du cadre méthodologique.....	15
I-1-1- Problématique.....	15
I-1-2- Plan et schéma d'analyse.....	17
I-1-3- Hypothèse de travail.....	21
I-1-4- Méthode de recherche.....	22
I-1-5- Choix du sujet.....	24
I-1-6- Objectifs et buts de la recherche.....	25
I-1-7- Importance du sujet de recherche.....	28
I-2- Définitions opérationnelles des mots clés utilisés	31
I-2-1- Le football.....	32
I-2-2- Qui sont les présidents de clubs de football en Algérie?	33
I-2-3- De quelle notabilité parlons nous ?	38
I-2-4- Les institutions de l'état.....	43
I-2-5- Les acteurs de la ville.....	45
I-2-6- Les institutions complémentaires.....	46
I-2-7- Le capital économique.....	48

I-2-8- Le capital social.....	50
I-2-9- Le pouvoir.....	51
I-3- Données de l'étude empirique.....	55
I-3-1- Choix des unités de recherche.....	55
I-3-2- Les techniques d'investigation.....	57
I-3-3- Milieux spécifiques de l'étude.....	59
Chapitre II	62
Le football en Algérie : état des lieux	63
II-1- « football ; la bagatelle la plus sérieuse du monde »	65
II-1-1- Une petite histoire du football.....	65
II-1-2- L'équipe du FLN, un exemple d'engagement politique.....	67
II-1-3- Après l'indépendance, le football se réorganise en Algérie.....	72
II-1-4- La FIFA protège la souveraineté de ses fédérations.....	77
II-2- La violence dans les stades : un phénomène universel.....	80
II-2-1 - Le football génère des émotions, de la joie, des peines et des colères.....	80
II-2-2 - Le football est-il otage de la violence ?	83
II-2-3 - Football et constructions identitaires.....	87
II-2-4 - Le football génère des rivalités et des alliances.....	89
II-3- Coupe du monde 2010 ; quand le football mobilise tout un pays.....	93
II-3-1- La coupe du monde ; 24 ans après.....	93
II-3-2- Des buts qui apaisent le climat social !	96
II-3-3- Quand le football devient une affaire d'état.....	99
II-3-4- Un drapeau national sur chaque fenêtre.....	101
II-4- Professionnalisme ; entre directives de la FIFA et volonté de l'Etat.	104
II-4-1- Le professionnalisme dans le monde.....	104
II-4-2- Le professionnalisme en Algérie.....	107
II-4-3- Le professionnalisme entre promesses et attentes.....	110

II-4-4- La professionnalisation : utopie du football algérien !	112
Conclusion	114
Chapitre III :	116
Le Khroub ; la transformation d'un bourg.	117
III-1- Khroub ; un bourg de l'est Algérien.....	119
III-1-1- Historique et origine du Khroub.....	119
III-1-2- Infrastructures et institutions.....	123
III-1-3- Khroub, fief de la révolution.....	128
III-1-4- L'engagement nationaliste des joueurs de football de l'A.S.K.	132
III- 2- Khroub : du village à la ville satellite.....	138
III- 2-1- Les nouveaux 'Khroubis' du village colonial.....	138
III- 2-2- La politique de désengorgement de la ville de Constantine.....	140
III- 2-3- Des infrastructures sportives insuffisantes par rapport à une population en pleine expansion.....	144
III- 2-4- Visibilité et notoriété de la ville à travers son club de football	152
III- 3- Le Khroub et ses infrastructures.....	157
III- 3-1- Du manque de verdure en ville à l'espace naturel de la campagne.....	157
III- 3-2- Un important carrefour d'axes routiers.....	161
III- 3-3- D'une économie de pâturage à une économie de commerce et d'industrie !	163
III- 3-4- Les infrastructures du Khroub et le lien permanent de ses habitants avec la métropole.....	169
Conclusion	174
Chapitre IV :	176
Le football : vitrine de la ville	177

IV- 1- Présidents d'associations sportives gestionnaires de l'argent public.....	179
IV- 1-1- Football et subventions de l'Etat	179
IV- 1-2- Football : performance sportive et performances économiques.....	188
IV- 1-3- Football : « opium du peuple » ?	193
IV- 1-4- Entre sport d'élite et sport de masse ; un choix stratégique.....	200
IV- 2- Surfaces sociales : une garantie de pérennité	205
IV- 2-1- Visibilité du président de club à travers la visibilité de l'équipe.....	205
IV- 2-2- Pénétration du politique à travers la sphère du ludique.....	208
IV- 2-3- Poste de président de club de football et accès aux personnalités qui représentent les pouvoirs locaux.....	217
IV- 2-4- Association Sportive du Khroub : l'intérêt de toute une ville	223
IV- 3- Gestion 'non collégiale' pour dominer la situation.....	228
IV- 3-1- L'exploit sportif du président de club génère l'appui des personnalités et des pouvoirs publics.....	228
IV- 3-2- La 'non collégialité' des pouvoirs exercés par les présidents de clubs....	233
IV- 3-3- La difficile équation d'un pouvoir qui s'exerce de haut en bas mais aussi de bas en haut	237
IV- 3-4- Possibilité de conversion du capital sportif en capital politique.....	241
Conclusion	246
Chapitre V :	249
Rétribution symbolique des présidents de club de football	250
V- 1- L'ASK et l'usage des fonds publics.....	253
V- 1- 1- Rupture avec la gestion du social.....	253
V- 1-2- Conversion du capital économique en capital sportif	259
V- 1-3- Reconversion du capital sportif en capital économique	263
V- 1-4- Club sportif et capital économique	268

V- 2- Football : facteur de jouissance d'une reconnaissance sociale.....	273
V- 2-1- <i>El Rais</i> : « un titre » pourvoyeur de considération et de prestige.....	273
V- 2-2- Le poids des supporters	278
V- 2-3- Gratification du « peuple des tribunes ».....	282
V- 2-4- Immunité pour certaines personnes.....	287
V- 3- Enjeux et pouvoirs de manipulations.....	292
V- 3-1- Pouvoir de donner du bonheur aux gens.....	292
V- 3-2- ASK, Objet d'enjeux.....	295
V- 3-3- Assemblées générales de l'ASK.....	299
V- 3-4- Pouvoir de la rue sur les présidents de clubs.....	305
Conclusion	309
Chapitre VI	313
Les matchs de football durent plus de 90 minutes	314
VI- 1- Club de football : seconde famille	317
VI- 1-1- Horaires consacrés au club incompatibles avec une vie familiale.....	317
VI- 1- 2- Quand le club utilise l'argent du président.....	320
VI- 1- 3- Institution familiale : importante pourvoyeuse du capital social.....	323
VI- 1- 4- Pouvoir des obligations familiales.....	327
VI- 2- Sponsors : encore plus d'argent pour les clubs de renommée.....	330
VI- 2-1- Sponsors, la recherche d'investissements rentables.....	330
VI- 2-2- 'Abed Hamdani', un stade où l'on s'affiche pour une poignée de dinars	333
VI- 2-3- capital social du président et notoriété de l'ASK, chercheurs de sponsors	338
VI- 2-4- Sponsors : don d'argent et point d'immixtion	341
VI- 3- Médias : instrument principal de la construction d'une notoriété.....	345

VI- 3-1- Football, un produit vendable pour les médias.....	345
VI- 3-2- Médias, une autre source de revenus pour le club même dérisoire	348
VI- 3-3- Construction de l’image des clubs et de ses présidents à travers les médias	352
VI- 3-4- Pouvoir des médias par le football	354
Conclusion	358
Conclusion Générale	362
Bibliographie	366
Annexes	393
- Annexe 1 : Guide d’entretien destiné aux présidents de clubs	394
- Annexe 2 : Pays et représentants ayant signé le 21 mai 1904 l’acte de fondation de la FIFA.....	398
- Annexe 3 : Présidents qui se sont succédés à la tête de la FIFA depuis sa création en 1904.....	399
- Annexe 4 : Nombre de participants aux coupes du monde 1982 et 1998.....	400
- Annexe 5 : Paliers et groupes de compétitions du championnat algérien de football.	400
- Annexe 6 : Les ministres de la jeunesse et des sports qui se sont succédé dans les différents gouvernements algériens depuis l’indépendance.....	401
- Annexe 7 : Situation géographique de la ville du Khroub au niveau national.....	404
- Annexe 8: L’emplacement de la ville du Khroub comme important carrefour.....	405
- Annexe 9 : Carte des communes et carte des daïras de la wilaya de Constantine	405
- Annexe 10: Carte de la ville du Khroub.....	406

- Annexe 11 : Parcours de quelques acteurs du sport au niveau de la ville du Khroub	407
- Annexe 12 : Liste des joueurs de l'ASK ayant participé d'une manière active à la lutte de libération nationale (liste fournie par Aoubida Abdelmadjid)	408
- Annexe 13 : Equipe du foyer sportif 1957/ 1958 : (photo fournit par Saâdoune Boudjendlia)	409
- Annexe 14 : Liste des joueurs de l'ASK : qui constituaient l'équipe des joueurs juniors de l'équipe des années de 1962 à 1965 qui remportait les rencontres qu'elle disputait par de larges scores	409
- Annexe 15 : Liste du patrimoine des infrastructures sportives de la ville du Khroub : (source : services du patrimoine des infrastructures de l'APC du Khroub)	410
- Palmarès pongistes	413
- Palmarès handisport	415
- Annexe 16 : Tableau des subventions de la commune aux associations de la ville du Khroub.	419
- Annexe 17 : Constitution du comité directeur du club pour la saison 2007/2008	425
- Annexe 18 : L'appartenance territoriale (Est- Centre- Ouest) des 16 équipes qui constituent le Championnat National de 1 ^{ère} division pour la saison 2007/2008	426
- Annexe 19 : Photos de graffitis de soutien au président de club	426
- Annexe 20 : Tableau de l'effectif des joueurs pour la saison 2006/2007 mettant en relief les joueurs d'origine khroubie	427
- Annexe 21 : Sigle et emblème de l'Association Sportive du Khroub	428

Introduction Générale

Souvent considéré par le passé chez les chercheurs en sciences sociales comme un objet d'étude futile, dérisoire ou marginal, le football n'a cessé depuis sa création de prendre une place toujours de plus en plus importante dans la société, que ce soit en tant que pratique sportive, spectacle ou activité économique, jusqu'à devenir aujourd'hui une composante non négligeable de la culture urbaine.

D'après une enquête qui reflète l'évolution du football au niveau mondial menée en 2006 par la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) auprès de ses 207 associations membres, plus de 4 % de la population mondiale, soit près de 270 millions d'individus sont activement impliqués dans le football, dont Deux cent soixante-cinq millions de joueurs, auxquels viennent s'ajouter cinq millions d'arbitres, d'entraîneurs et d'administrateurs.

L'espace qu'occupe aujourd'hui le football dans le paysage médiatique et dans l'imaginaire social de notre jeunesse, bien qu'il paraisse disproportionné représente un phénomène significatif de la culture de masse décrite par Christian Bromberger comme une « passion ordinaire »¹. Cette pratique sociale qu'est devenu le football entrerait très bien aussi dans la définition classique de ce que Marcel Mauss qualifie de « fait social total »² représentant un objet multi-dimensionnel qui traverse et affecte tous les domaines de la vie sociale et qui peut en constituer une grille de lecture intéressante.

¹ Christian Bromberger, *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, éd. Bayard, coll. Société, Paris, 1998, 544 p.

² Marcel Mauss, « Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in : *Sociologie et Anthropologie*, éd. Presse Universitaire de France, Collection Quadriga, 1973, 149-279 p.

Et si nous ne retenons trop souvent que la dimension compétitive du football sans en aborder les questions de société, il faut savoir que le football est aussi le messager de beaucoup de valeurs, d'espoirs, d'émotions, de passions et d'implications, politiques, sociales, culturelles et économiques¹.

Choisissant la classe des dirigeants de ce sport d'équipe comme acteurs principaux pour nos investigations de terrain, nous envisageons de traiter du phénomène de l'ascension sociale à travers la perméabilité et la fluidité d'accès à certaines formes de notabilité. A travers donc les parcours, les profils et les stratégies de différents présidents de clubs, à la lumière bien sûr des différentes lois qui gèrent ce sport en Algérie, nous visons l'étude des processus notabiliaires qui permettraient à ces acteurs d'accéder ou d'inscrire leurs relations dans des réseaux de pouvoir.

Le travail que nous proposons se compose de six chapitres :

- Le premier chapitre dans lequel il s'agira de présenter le sujet et d'exposer la problématique sur laquelle nous allons nous intéresser tout au long de ce travail, sera également l'occasion d'aborder le choix de ce sujet ainsi que son importance et les objectifs qui sont visés.

Le travail, tel que nous allons l'aborder est présenté d'emblée à travers un plan et schéma d'analyse, qui est sensé faciliter la compréhension de notre démarche. Et après avoir présenté notre hypothèse de travail et la méthode de recherche que nous allons adopter, nous donnerons des définitions opérationnelles aux différents mots clé que nous allons utiliser, pour clore ce premier chapitre par certaines caractéristiques concernant le choix des unités de recherche, des techniques d'investigations et du milieu spécifique de l'étude.

- Le second chapitre quant à lui s'appliquera à mettre le point sur la situation du football en Algérie, à travers aussi bien une approche synchronique que diachronique.

¹ Philippe Villemus, *Le Dieu football. Ses origines, ses rites, ses symboles*, éd. Eyrolles, Paris, 2006, p. 131.

Nous y aborderons d'abord un petit historique du football au niveau mondial, pour montrer la souveraineté de la Fédération Internationale du Football Association (FIFA), puis l'engagement politique de la fameuse équipe du FLN, ainsi que la réorganisation du football en Algérie après l'indépendance du pays. Ensuite, nous traiterons de ce que génère le phénomène de la violence dans les stades qui n'est pas propre à l'Algérie, comme nous aborderons également le pouvoir que possède le football à mobiliser tout un pays, surtout grâce à l'exemple de la coupe du monde de football de 2010. Puis pour terminer ce chapitre, il sera question des directives de la FIFA auxquelles doivent impérativement répondre les fédérations qui lui sont affiliées.

- Le troisième chapitre représente une monographie du terrain d'investigation (la ville du Khroub). Nous le commencerons par un historique de la ville et de son origine, en y abordant l'engagement nationaliste des joueurs de l'Association Sportive du Khroub qui s'étaient impliqués et qui avaient participé à la résistance au niveau local. Il s'agira ensuite de l'expansion démographique brusquée du village du Khroub, qui fut réalisée à travers les étapes d'une politique de désengorgement de la ville de Constantine. Après cela, afin de terminer ce troisième chapitre, nous présenterons les infrastructures existantes au niveau du Khroub, pour montrer le lien permanent de ses habitants avec la métropole, sans oublier d'aborder la notoriété et la visibilité de la ville à travers son club de football.

- A partir de ce quatrième chapitre, nous allons entrer dans l'analyse des résultats de nos investigations de terrain, à travers les données relatives aux relations et pratiques sociales des présidents de club avec les institutions étatiques qui représentent le premier des cercles qui constituent le réseau social de fréquentation de ces derniers. Nous allons pour commencer aborder la question de la gestion de l'argent public par les présidents de l'Association Sportive du Khroub. Nous enchaînerons ensuite par les différentes possibilités qui se présentent au président de club de pénétrer le politique à travers la sphère du ludique, pour enfin terminer ce chapitre en abordant les caractéristiques du pouvoir non collégial exercé par les présidents de club ainsi que les possibilités pour certains d'entre eux de convertir du capital sportif en capital politique.

- Le cinquième chapitre consacré quant à lui aux relations et pratiques sociales des présidents de club de football avec les acteurs de la ville commencera par aborder la manipulation de l'argent du contribuable par les présidents de club mais surtout aussi le fait qu'arrivé à un certain niveau de compétition, le club de football de la ville ne peut plus se permettre de faire du social. Nous nous intéresserons ensuite à la reconnaissance sociale dont peuvent jouir les présidents de club à partir de la galerie des supporters ainsi qu'à partir de tous les acteurs de la ville. Puis, nous terminerons ce chapitre en essayant d'aborder les pouvoirs qui peuvent s'exercer sur eux au niveau de ce cercle social de fréquentation surtout par des personnes qui constituent l'opposition.

- Le sixième et dernier chapitre de cette thèse de doctorat concernera les relations et pratiques sociales des présidents de club de football avec les institutions périphériques qui constituent pour eux un troisième cercle social de fréquentation. Il est constitué de trois institutions principales que sont la famille, les sponsors et les médias. Il va s'agir également de retrouver ici la manifestation des trois indicateurs de la notabilité sur lesquels nous travaillons. Et il y sera en l'occurrence question du pouvoir des obligations familiales sur la liberté de nos acteurs, de l'équation à laquelle répondent les entreprises sponsors concernant l'argent dont ils font bénéficier les différents clubs de football et enfin pour terminer, il s'agira de constater l'existence de la construction d'une notoriété à travers la machine médiatique, ainsi que la possibilité d'exercer un pouvoir à travers les médias.

Chapitre I

Problématique

& approche méthodologique

Problématique & approche méthodologique

Introduction :

Pour commencer, il faut préciser que cette étude diachronique et synchronique s'étale dans le temps et concerne des processus de 'notabilisation' chez des présidents de club de football durant une période assez longue s'étalant de 1962 à nos jours. Comme nous pourrions le constater dans les chapitres suivants, le football algérien est passé par des étapes successives et a été géré par différentes législations ce qui fait que nous allons aborder tout au long de notre étude un certain nombre de séquences dont chacune est régit par des lois différentes et s'inscrit dans divers contextes.

Il faut également avoir à l'esprit que les clubs de football de ligue algérienne sont différents l'un par rapport à l'autre du fait que chacun d'eux possède des ancrages historiques, des budgets, des sponsors, des infrastructures, des supporters et des dirigeants différents. C'est ce qui fait la spécificité du sujet et du terrain que nous avons choisi.

Nous proposons d'essayer de rendre compte des rapports entretenus entre les acteurs (dirigeants ou présidents de club) et leur espace de pratique. Nous nous intéresserons à ces interactions comme un ensemble de stratégies par lesquelles les individus s'efforcent de construire leur identité sociale, de façonner leur image sociale, tout en essayant de rehausser leur prestige personnel aux yeux des autres « interactants » (ou interacteurs)¹.

Nous allons entamer ce premier chapitre par une présentation de la problématique autour de laquelle va s'inscrire notre étude, en présentant tous les aspects méthodologiques qui lui sont liés. Il s'agira des hypothèses préalablement établies et qui constitueront le fil directeur de nos investigations, du schéma d'analyse à travers lequel il nous a été possible de déconstruire notre objet et qui a permis d'avoir une vue d'ensemble sur les différentes institutions qui constituent les milieux sociaux de fréquentation de nos acteurs mais aussi

¹ Florian Lebreton, « Faire lieu » à travers l'urbain. *Socio-anthropologie des pratiques ludo-sportives et auto-organisées de la ville*, Thèse de Doctorat Mention Sociologie soutenue à Université Haute Bretagne Rennes 2, 2009, p. 26.

de l'importance que requiert ce genre d'études. Nous aborderons aussi dans ce sous chapitre les motivations qui nous ont poussé vers le choix de ce thème ainsi que les objectifs visés par ce travail.

Dans un deuxième sous chapitre, il sera question de présenter les définitions opérationnelles des concepts que nous allons utiliser tout au long de notre étude. Cette étape préalable est nécessaire et indispensable afin que tout lecteur de ce travail ait à l'esprit le sens exact et la définition des concepts adoptés par le chercheur.

Le troisième sous chapitre permettra quant à lui de déterminer les limites spatio-temporelles de l'enquête (concernant le terrain d'étude, nous pourrons aussi trouver plus de détails au niveau du chapitre III (page 116), consacré à une monographie de la ville du Khroub) et les unités d'investigations sur lesquelles nous avons travaillé. Nous aborderons aussi dans ce sous chapitre les techniques d'investigations auxquelles nous avons eu recours afin de recueillir les données empiriques nécessaires pour l'élaboration de notre étude.

I-1- Présentation de la problématique et du cadre méthodologique:

I-1- 1- Problématique :

Il est reconnu que généralement l'accès aux postes de responsabilité ne peut se concrétiser qu'à travers l'acquisition de certaines conditions telles qu'un diplôme reconnu ou une expérience dans le domaine de la gestion administrative. Ce qui n'est pas toujours vrai puisque beaucoup d'exemples sont à l'appui pour montrer que parfois certains postes de responsabilité ont pu être atteints et sont exercés par des individus qui sont passés par des processus tout autres que ceux sus mentionnés.

Contrairement également aux titres de noblesse qui existaient autrefois et dont les privilèges étaient transmis héréditairement, les titres de notabilité s'acquièrent eux à travers un travail de construction qui implique les ressources personnelles et les qualités individuelles de l'acteur et qui s'inscrivent dans un espace temporel très localisé.

Nous pouvons dire qu'aujourd'hui, l'imperméabilité qui caractérisait l'accès au pouvoir n'existe plus, nos nouveaux systèmes d'accès aux postes ou à certaines formes de pouvoir offrent un peu plus de fluidité qu'auparavant et permettent donc à des acteurs issus de champs différents d'accéder à certaines formes de notabilité.

Pour corroborer ce fait, nous donnerons l'exemple de quelques personnalités qui issues des milieux artistiques ou sportifs ont pu accéder à des postes de responsabilité qui incluent pouvoir mais aussi surtout inscription de relation dans un réseau de pouvoir.

Aux Etats Unis d'Amérique, Ronald Reagan par exemple qui était acteur de cinéma, est devenu président de la république en 1980 et Arnold Schwarzenegger qui était acteur de cinéma et culturiste est devenu gouverneur de l'Etat de Californie en 2003.

Concernant le sport aussi, nous donnerons l'exemple en Afrique du célèbre joueur de football Georges Weah qui s'est présenté aux élections présidentielles de son pays le

Libéria en 2005. Et sans oublier aussi l'exemple de Berlusconi¹ en Italie qui après avoir acheté le club du Milan AC, s'est servi de la réussite sportive de ce dernier pour sa carrière politique....

En plus de la fluidité que présente ces systèmes politiques, pour avoir pu accéder à ces postes clé, ces derniers ont aussi eut besoin d'acquérir une certaine base de notoriété que seul aujourd'hui les médias sont en mesure d'alimenter.

Mais pour revenir à notre étude, nous remarquerons que l'Algérie aussi, présente certaines formes de fluidité pour la réalisation d'ascension sociales prodigieuses.

Pour réaliser ce genre de projet les candidats ont en général besoin d'acquérir une certaine base de notoriété. Nous donnerons l'exemple d'Ahmed Ben Bouzid qui incarnait le personnage de Atta Allah, l'animateur de l'émission '*el fehama*' (émission algérienne de divertissement diffusée au courant des années 2000) qui a accédé au parlement en 2007.

Dans le domaine du football, nous noterons l'exemple de Aïssa Menadi président de *l'Union Sportive de la Madina de Annaba*², qui avec une carrière de syndicaliste réussit lors des élections parlementaire de 2007 à se faire élire en tant que candidat libre, ce qui nous pousse à nous poser la question de **savoir si le football ne représenterait pas en Algérie un processus d'accès à certaines formes de notabilité ?**

Et de savoir de ce fait si la vie associative ne permettrait pas de satisfaire une sorte d'apprentissage et de « rodage » préalable vers l'accomplissement et l'accession à certains postes qui confèreraient une certaine assise notabiliaire. Le sport pourrait-il donc servir de tremplin vers l'accès à certaines formes de pouvoirs ? Et y aurait-il une certaine forme de capillarité entre les fonctions de dirigeant d'association sportive et les réseaux notabiliaires ?...

¹ Pierre Musso, « le phénomène Berlusconi ; ni populisme ni vidéocratie, mais néo-politique », in : *Hermès* n°42, (Revue de l'Institut des sciences de la communication du CNRS), Peuple, populaire et populisme, Paris, 2005, p. 172.

² L'U.S.M. Annaba accède en première division au courant de la saison 2006/2007 alors que Aïssa Menadi est président de ce club ce qui lui procure assez de notoriété pour être élu.

Sachant que dans certains cas, il n'est pas toujours nécessaire d'acquérir une responsabilité quelconque dans les circuits de l'état afin d'avoir une influence sur certaines décisions et d'être sollicité pour rendre certains services.

I-1- 2- Plan et schéma d'analyse :

Aujourd'hui, tous ceux qui pénètrent le monde du football sont conscients dès le départ de la réalité des enjeux qui en font parti. Car si certains éléments semblent nécessaires pour qu'émerge un pouvoir notabiliaire¹ comme : une solide assise socioéconomique, le contrôle d'un territoire et enfin le développement d'un réseau d'influence², nous pensons que certains de ces ingrédients sont disponibles dans ce milieu et n'attendent quelque fois que la stratégie des acteurs pour pouvoir être mis en valeur et donc investis.

Dans le schéma que nous allons présenter ci-dessous, nous avons configuré à l'aide de trois cercles imbriqués l'un dans l'autre, le réseau dans lequel s'inscrivent les principales relations et pratiques sociales des présidents de clubs que nous allons étudier.

Ce diagramme représente fort bien notre sujet : les triples cercles qui y sont représentés symbolisent les principaux milieux dans lesquels s'inscriront nos analyses de la réalité du phénomène que nous tentons d'étudier, soit les processus de notabilisation des présidents de clubs de football.

Pour la construction de ce schéma, nous nous sommes inspiré du travail d'Alain Degègne et de Michel Forsé sur « Les réseaux sociaux, une analyse structurale en sociologie³ ». Ce dernier va nous permettre de déconstruire le réseau de fréquentation des présidents de

¹ Nous renvoyons à la définition opérationnelle de cette notion que nous avons élaborée à la page 37.

² Définition donnée par Henia Abdelhamid (sous la dir.), *Être notable au Maghreb Dynamiques des configurations notabilliaires*, éd. IRMC, Maisonneuve et Larose, coll. Connaissances du Maghreb, 2006, 320 pages.

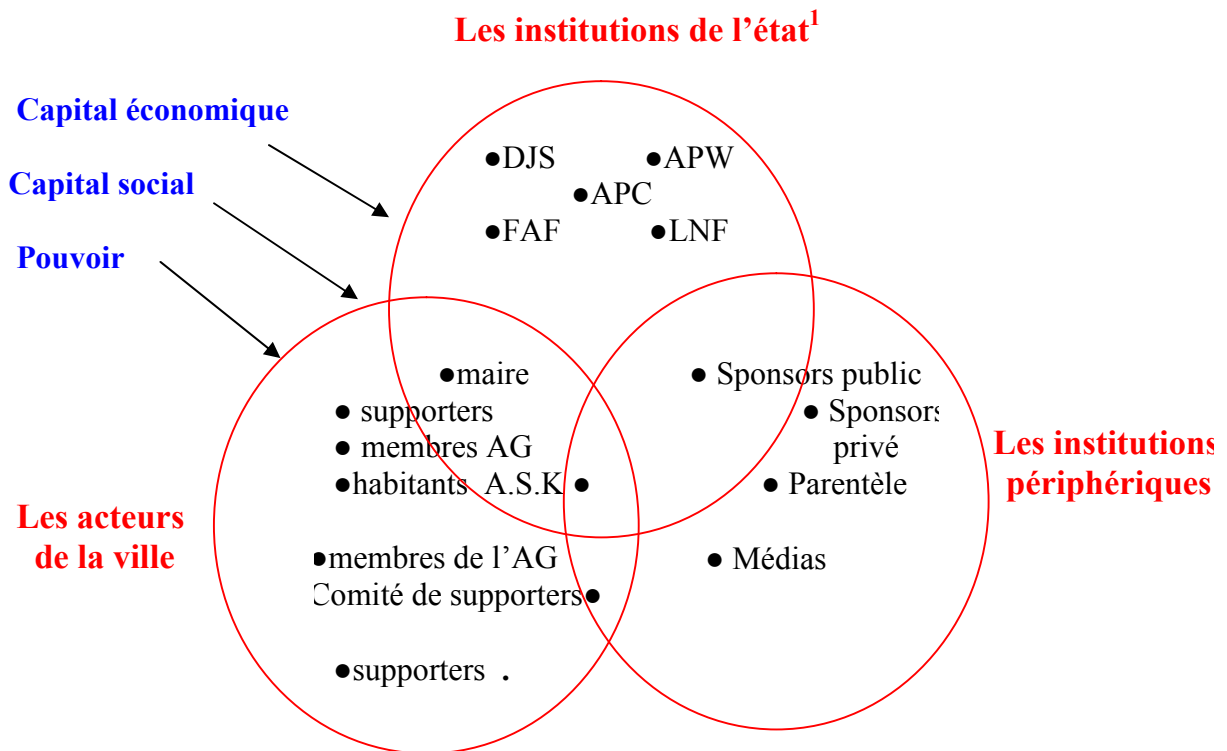
³ Alain Degègne et Michel Forsé, *Les réseaux sociaux, une analyse structurale en sociologie*, éd. Armand Colin, collection U, 1994, 287 p. (Nous nous sommes surtout inspirés du chapitre VIII de cet ouvrage, dans lequel il est question de cercles sociaux de fréquentation.)

clubs de football que nous envisageons d'étudier afin de simplifier notre travail d'analyse des données.

Les milieux sociaux que nous jugeons intéressant d'aborder et qui constituent à nos yeux la réalité du monde social dans lequel vivent les présidents de clubs sont les suivants :

1. **les institutions étatiques** : qui représentent toutes les instances officielles, responsables du sport plus précisément du football ou les collectivités publiques et qui ont donc un rapport avec les associations sportives¹.
2. **Les acteurs de la ville** : qui incluent la grande famille du football que sont les supporters et les membres de l'Assemblée générale du club mais aussi les habitants de la ville car concernés par l'image renvoyée à travers leur équipe de football.
3. **Les institutions périphériques** : que l'on aurait également pu nommer complémentaires mais qui en réalité sont elles aussi au centre de l'action et des stratégies des processus notabiliaires. Elles englobent trois institutions principales dans la vie de nos acteurs : les médias, les sponsors et la parentèle.

¹ Voir les définitions plus approfondies de ces milieux sociaux à la page 43 à 48.



Réseau dans lequel s'inscrivent les principales relations et pratiques sociales des présidents de clubs de football.

Les indicateurs de la notabilité sur lesquels nous comptons pour répondre à notre problématique sont le capital économique, le capital social et le pouvoir. Et nous pensons que ces derniers se manifestent dans chacun des trois cercles cités précédemment.

¹ DJS : Direction de la Jeunesse et du Sport.
 FAF : Fédération Algérienne de Football.
 APW : Assemblée Populaire de Wilaya.
 APC : Assemblée Populaire Communale.
 LNF : Ligue Nationale de Football. (Devenue Ligue de Football Professionnel depuis la saison 2010/2011)

Le capital économique :

Il faut savoir qu'en Algérie, le football est le sport le plus subventionné par les collectivités locales.

On lui octroie en effet d'importants budgets qui sont mis à la disposition des présidents de clubs et qui émanent aussi bien de l'état que des sponsors privés. Le président est le seul gestionnaire de ces fonds, souvent sans contrôle conséquent de l'état.

Il faut dire que ce sujet a déclenché beaucoup de polémiques dans les journaux et nous pensons que ce capital économique peut entrer dans la construction du processus de notabilisation des présidents de club de football qui en bénéficient.

Le capital social :

Le poste de président de club de football permet de défendre l'honneur, l'image et l'emblème de la ville et de ses habitants. Il peut même porter cette image lorsque l'occasion se présente au niveau national ou même international. Dans cette démarche, il ne faut pas oublier aussi que cela permet au président de défendre et diffuser son image de marque et son nom. De ce fait il acquiert aussi du prestige et de la notoriété en ayant fait l'objet d'une couverture médiatique sérieuse.

Le pouvoir :

L'inscription de ses relations dans de nouveaux milieux et la connaissance de nouvelles personnes par le biais du football, lui permettent de s'inscrire dans de nouveaux réseaux relationnels sur lesquels il pourra s'appuyer et compter par la suite.

Le football trouve sa place d'autre part dans la vie politique locale. Les élus doivent entretenir de bonnes relations avec les structures associatives afin de s'assurer leur soutien car elles représentent une base électorale non négligeable, ce qui demande en retour écoute et prise en considération de ces associations et il en va de même de ses présidents.

La définition opérationnelle de ces trois indicateurs sur lesquels nous allons nous appuyer dans la déconstruction du processus de notabilisation va être reprise dans le sous chapitre suivant.

I-1- 3- Hypothèses de travail :

Nous posons comme fils conducteur pour notre étude l'hypothèse suivante :

La diversité des relations et des pratiques sociales que nous allons rencontrer dans ce réseau témoigne de l'utilisation de l'associationnisme footballistique dans des processus notabiliaires chez les présidents de club de football.

Pour arriver à la validation d'une telle hypothèse, nous allons essayer de répondre à chacune des trois sous hypothèses ci-dessous et ce, au niveau de chacun des trois cercles sociaux de fréquentation préalablement cités (et qui représentent les trois milieux de fréquentation principaux de nos acteurs). Nous remarquerons que ces trois sous hypothèses ont été construits sur la base des trois indicateurs sur lesquels nous allons nous appuyer dans la construction de notre objet.

1. L'accès à des ressources financières et à certains privilèges permettent au président de club de construire son autorité?
2. La défense des couleurs d'un club associées à une ville est étroitement articulée à la personne du président qui renforce ainsi son capital prestige social et lui permet de construire une notoriété?
3. Les relations que tissent le président de club en raison de ses fonctions peuvent lui permettre un accès à de nouveaux réseaux notamment ceux liés au champs du pouvoir économique ou politique ?

Nous insisterons tout de même sur la probabilité d'existence d'un important feed-back (même si nous ne l'avons pas évoqué au niveau des hypothèses posées) entre le président de club et les différentes institutions qui l'entourent. Cette importante interaction qui met en jeu le capital économique, social et le pouvoir, leur permettrait de donner et de recevoir réciproquement. Il peut s'agir par exemple d'un gain de capital prestige pour le

président de club (ou financier pour l'équipe) à la suite d'une victoire importante ou d'un bon classement de l'équipe en championnat ou bien d'une perte de légitimité et de confiance auprès des supporters de l'équipe suite à une relégation de l'équipe en fin de championnat ou bien à un recrutement insatisfaisant de joueurs en début de saison sportive.

Comme il peut même s'agir quelquefois d'échanges ou de formes d'investissements ou ces derniers peuvent perdre du capital économique par exemple pour récupérer du capital social, du prestige, ou une relation pour construire ou consolider leurs positions dans un réseau... et c'est ce que l'analyse de nos différents entretiens va nous permettre de vérifier.

I-1- 4- Méthode de recherche :

Nous envisageons d'aborder le sujet proposé à travers une approche anthropologique. Cela demande le recours à des méthodes qualitatives. C'est la nature du sujet elle-même qui a orienté le choix de la méthode utilisée afin de répondre au mieux à la problématique que nous avons posé au départ. Etant donné que notre étude vise la description précise d'une réalité quotidienne vécue par une certaine catégorie de la population, il ne peut à notre humble avis y avoir de méthodes plus adéquates que celle de la description analytique (en langue arabe : المنهج الوصفي التحليلي) afin de réussir à réaliser les objectifs de notre recherche.

Le choix de la méthode qualitative se justifie tout d'abord par la nature du problème étudié qui s'intéresse au quotidien d'une frange de la population, celle des présidents de clubs de football.

La méthode qualitative analyse finement les processus sociaux, la vie quotidienne, à partir des pratiques d'acteurs saisies dans le vif. Toutefois les aspects quantitatifs ne sont daignés mais utilisé comme indicateurs ou révélateurs.

Afin de comparer et de mettre en valeur également l'existence d'une diversité de pratiques sociales développées par les présidents de club de football, l'utilisation d'une approche comparative ne peut nous être qu'indispensable. Elle nous permettra en premier lieu de suivre les nombreux itinéraires de nos unités d'investigations en faisant apparaître les différences et la diversité de leurs activités, de leurs façons et leurs manières de vivre, d'agir et de réagir et donc de la pluralité de nos unités d'investigation dans le champ d'actions dans lequel ils agissent, à savoir le club de football.

Il est évident que chaque individu peut répondre et réagir différemment aux réalités auxquelles il est confronté. Ces dernières ne sont pas les mêmes chez chaque individu car liées comme nous le constaterons à l'histoire sociale de chacun. De la sorte, nous avons aussi placé notre étude dans le cadre d'une approche anthropologique étant donné que cette discipline des sciences sociales est comparative par essence¹.

Nous proposons dans notre analyse des données, l'utilisation de l'analyse thématique² horizontale. Cela va nous permettre de constater comment se comportent les différents présidents de club au niveau de différentes rubriques, à la lumière des lois qui gèrent les différentes périodes où s'inscrivent les activités de chacun d'eux.

La connaissance de notre terrain d'investigation accumulée tout au long des étapes du processus de recherche à travers les lectures, observations, prise de contact avec les enquêtés, entretiens, nous a permis de procéder par anticipation à un découpage approximatif des divers milieux où ont lieu les pratiques sociales des acteurs que nous allons étudier.

Afin de nous faciliter la tâche nous avons nommé les trois principaux cercles sociaux de fréquentation dans lesquels sont supposées être inscrites les différentes pratiques sociales de nos présidents de clubs de football, comme nous l'avons vu précédemment lors de la

¹ Jean Copans, *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*, éd. Nathan, collection 128, Paris, 1996, p. 24.

² « L'analyse thématique défait en quelque sorte la singularité du discours et découpe transversalement ce qui, d'un entretien à l'autre, se réfère au même thème » in : Alain Blanchet et Anne Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, éd. Nathan Université, Paris, 1992, pp. 97-98.

présentation du schéma d'analyse : Les institutions de l'état, les acteurs de la ville et les institutions périphériques. Ces trois milieux de fréquentation, bien que très imbriqués l'un dans l'autre (car c'est ensemble qu'ils constituent une réalité sociale) sont dissociés dans notre schéma pour faciliter le traitement de nos données.

Pour cela, notre analyse des données suivra pour les trois cercles (qui représentent trois chapitres différents)¹ les étapes suivantes:

- Nous commencerons pour chaque chapitre par une présentation du milieu à travers laquelle nous essayerons de délimiter chaque cercle en faisant référence aux relations sociales qu'entretiennent nos acteurs avec ce dernier ainsi qu'avec notre premier indicateur de la notabilité qu'est le capital économique.

- Ensuite, nous essaierons de traiter de la question du capital social dans chacun de ces milieux afin de savoir comment s'acquiert cet attribut et comment se gèrent ces relations sociales dans ces différents cercles sociaux.

- Pour terminer, pour chacun des trois chapitres nous mettrons en perspective les relations de pouvoir entretenues par nos acteurs dans ces différents milieux.

I-1- 5- Choix du sujet de recherche:

Concernant le choix de ce sujet de recherche, nous dirons pour commencer que le choix de l'objet sport n'est pas fortuit. Il est le résultat de réflexions et de travaux antérieurs autour de ce thème. J'ai eu mes premiers contacts avec cet objet (le sport) en 2004 au cours d'une initiation à la recherche de terrain avec Monsieur feu Boulebié Djamel Masri (1950-2006)² au niveau de l'Antenne du Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle de Constantine (CRASC-UMC). Il s'agissait en

¹ En effet, les chapitres IV, V et VI étudient chacun l'un des trois cercles sociaux de fréquentation représentés à la page 19.

² Maître de Conférences au Département de Sociologie de l'Université Mentouri Constantine et chercheur associé au CRASC.

premier lieu de recherches documentaires et d'archives concernant les sociétés sportives Constantinoises du début du XX^{ème} siècle. Ensuite, afin de concrétiser l'utilisation des techniques d'investigations propres aux sciences sociales, je m'étais dirigé vers un terrain de recherche (Sidi Mezghiche) sur lequel il était question de « sports des champs ». Tout ceci s'inscrivait dans le cadre de mon initiation à la recherche.

J'ai ensuite envisagé de m'inscrire en thèse de doctorat dans ce champ de recherche que j'étais encore en phase de découvrir. Au cours des différents ateliers méthodologiques de suivi organisés par l'Ecole Doctorale¹ du CRASC dans laquelle je me suis inscrit, j'ai été progressivement redirigé vers le thème que je présente aujourd'hui et qui concerne plutôt le sport d'élite, à travers une étude qui porte sur les présidents de club de football algériens, alors qu'au départ, j'avais plutôt opté pour un thème autour du sport des champs. Le choix de la ville du Khroub est dû au fait que j'étais inscrit au cours de cette même période dans un projet de recherche parmi les membres d'un projet d'établissement CRASC sur le thème « le Khroub ; du village à la ville santé »².

Le sujet choisi montre aussi qu'à partir du sport il est possible d'étudier une multitude de phénomènes propre à la société. Il va être question dans cette étude de la construction d'un processus social et pour rejoindre Norbert Elias qui a dit que « la connaissance du sport est la clé de la connaissance de la société »³, nous ferons remarquer comme nous y avons fait référence plus haut que la société algérienne est en majorité jeune. Pour mieux connaître cette frange de la société, il est indispensable de réaliser des études de ce genre car le sport est aussi considéré comme un outil privilégié d'encadrement de la jeunesse.

I-1- 6- Objectifs et buts de la recherche :

Bien que le sport soit habituellement étiqueté comme 'sujet de loisir', il constitue également en réalité une charnière, un lien social et une représentation significative de la

¹ L'Ecole Doctorale en Anthropologie du CRASC a été lancée en 2006.

² Projet institution CRASC dirigé par Monsieur Aberkane Abdelhamid de 2008 à 2010.

³ Norbert Elias, *Quest for excitement. Sport and leisure in the civilizing process*, éd. Blackwell, Oxford, 1986, p.25.

société. C'est un « fait social total »¹. Il reflète très souvent les phénomènes de société où se mêlent le social, le politique, l'économique, le culturel... C'est donc dans une logique d'apport de nouvelles connaissances autour de la société que nous entreprenons cette recherche.

Chaque région possède une histoire qui participe à établir le lien entre ses ancêtres fondateurs, ses monuments culturels, historiques, ses lieux de mémoire, ses traditions populaires et ses paysages emblématiques. C'est à partir de là que la population de cette région se construit et se forge des repères identitaires.

Dans leur processus de construction identitaire les jeunes quant à eux puisent aussi dans leurs propres registres. Comme dans leurs représentations la plupart des institutions sont défailtantes, comme par exemple l'école dont ils pressentent qu'elle ne produit que des chômeurs ou bien les entreprises que l'on privatise parce qu'elles n'atteignent pas de bons rendements et dont on se représente que l'accès est souvent conditionné par l'intervention de surfaces sociales². Alors, souvent, les jeunes se tournent vers le sport parce que, malgré son caractère ludique, il reste tout de même accessible à tous (ceci pour exprimer la notion d'égalité des chances pour accéder à cette pratique). Le sport est une institution qui permet surtout pour les pays sous développés (on parle ici du sport de haut niveau) de se faire connaître et reconnaître beaucoup plus importante que toute autre participation internationale. Par exemple, nous dirons qu'au niveau de l'Algérie ou bien même à travers le monde, beaucoup de jeunes ne connaissent certaines villes qu'à travers leurs stades, et ce, grâce aux manifestations sportives qui s'y déroulent et aux prestations sportives qu'on y présente. Donc si beaucoup de jeunes, entendent parler des villes de Barcelone ou de Madrid, ce n'est que grâce à leurs stade le Nou Camp³ et le Santiago

¹ Marcel Mauss, « Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », In : *Sociologie et Anthropologie*, éd. Presse Universitaire de France, Collection Quadrige, Paris, 1968 (4^e éd.).

² «Surface sociale: ensemble des relations professionnelles, familiales ou amicales, selon les cas qu'un individu peut mobiliser, souvent dans un but précis; notion utilisée par Luc Boltanski; Pierre Bourdieu préfère utiliser celle de Capital Social.» in, Eliane Coiffier et autres, *Sociologie basique*, éd. Nathan, Paris, 1990, p. 132.

³ Stade où évolue l'équipe du Football Club de Barcelone, construit en 1957 et d'une capacité de plus de 99 000 spectateurs.

Bernabeu¹, vers lesquels ils sont attirés grâce aux prestations sportives qu'on y présente et aux joueurs de renommé qui évoluent sur leurs pelouses.

En ce qui nous concerne, l'étude que nous proposons vise une commune de la wilaya de Constantine : Le Khroub. Le football a réussi à y créer une certaine visibilité qui atteint le niveau national. Cette ville ne reste désormais plus seulement connue pour son marché à bestiaux² qui dominait un certain temps l'Est du pays, mais l'est aussi aujourd'hui pour les prestations et les résultats sportifs de son équipe de football, l'Association Sportive du Khroub (A.S.K.). Chaque fin de semaine (jours de matchs en Algérie), tous les médias se dirigent vers les terrains de football qui abritent les rencontres du championnat de première division³ et même à la télévision, nous voyons très souvent les gradins du stade Abed Hamdani (et donc le Khroub).

L'ASK a certes participé à la médiatisation de la ville du Khroub et à celle de ses joueurs de football. Mais l'objectif principal de notre recherche est quant à lui de savoir ce qui se passe réellement sous cette couverture de spectacle chez une frange bien précise des acteurs du football institutionnel que sont les présidents de club de football, car l'image donnée par la presse se présente comme ambiguë et incite à réflexions.

On entend souvent parler de grosses sommes d'argent qui circulent au sein des clubs de football, et de batailles en début de saison concernant des candidats aux postes de président de club ? Nous voudrions donc à travers cette recherche éclairer un peu sur ce qui se passe vraiment dans ces milieux.

Rappelons à cet effet que cette thèse a aussi pour but de mieux faire connaître le vécu professionnel des dirigeants des associations sportives de football en Algérie.

¹ Stade de la ville de Madrid où évolue l'équipe du Football Club de Madrid. Il est d'une capacité de plus de 81000 spectateurs et a été construit en 1947.

² Le marché à bestiaux du Khroub était l'un des plus grands marchés du pays après celui d'El Harrach.

³ Nous noterons que l'ASK a évolué en championnat de première division depuis la saison 2007- 2008 jusqu'à la saison 2011- 2012 pour rétrograder ensuite en seconde division.

I-1- 7- Importance du sujet de recherche :

Il est vrai que les travaux sur le champ sportif dans le monde sont assez abondants. Ils traitent de thèmes assez divers. Ils abordent surtout les thèmes des publics sportifs, des supporters, des relations qui existent entre pratiques sportives et classes sociales¹, des fonctions du sport², du hooliganisme et de la violence dans le sport³ ou du sport comme opium du peuple⁴. Par contre, toujours au niveau mondial « Les travaux en sciences sociales qui ont pris pour objet d'étude la population des dirigeants sportifs sont peu nombreux. Seul le thème du bénévolat des dirigeants sportifs a donné lieu à des travaux de recherche approfondis⁵ en particulier pour s'interroger "si la production du travail volontaire sportif est soumise aux inégalités fondamentales de la société actuelle". »⁶

Le thème que nous nous proposons de traiter vise quant à lui une frange des dirigeants du football algérien que sont les présidents de club et ce à travers un échantillon en prenant l'exemple des président de l'Association Sportive du Khroub. La méthode qualitative que nous allons utiliser ne permettra certes pas de généraliser les résultats que nous allons obtenir, mais là n'est pas notre objectif qui se résume quant à lui en réalité à une étude de cas bien précise visant la construction d'un processus bien précis : la notabilisation.

La recherche que nous avons menée prend un caractère relativement nouveau dans la mesure où elle porte sur une classe de dirigeants et de présidents de club de football. Les

¹ Voir : Christian Pociello, *Les cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs*, éd. PUF, coll. Pratiques corporelles, Paris, 1995, 287 p.

² Voir : Michel Bouet, *Signification du sport*, éd. L'Harmattan, Coll. Espaces et temps du sport, Paris, 1995. & Jacques Defrance, *Sociologie du sport*, éd. La Découverte, Coll. Repères, Paris, 2003, 4^{ème} éd., 124 p.

³ Norbert Elias et Eric Dunning, *Sport et civilisation*, éd. Fayard, Paris, 1986, 392 p. & Dominique Bodin, *Sports et violences*, éd. Chiron, Paris, 2001, 205 p.

⁴ Voir : Jean-Marie Brohm, *Sociologie politique du sport*, éd. J-P. Delarge, coll. Corps et culture, Paris, 1976, 357 p. & Jean-Marie Brohm, *La tyrannie sportive : théorie critique d'un opium du peuple*, éd. Beauchesne, Paris, 2006, 249 p.

⁵ Voir : Jean-Michel Delaplace, *L'Histoire du sport, l'histoire des sportifs : le sportif, l'entraîneur, le dirigeant*, éd. L'Harmattan, Paris, 1999, 414 p. & Chantal Malenfant, *Acteurs sociaux et formes de sociabilité dans les associations sportives. Vers un néo-bénévolat ?* Rapport, Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, 2 tomes, 1987.

⁶ Charles Pigeassou, « Le management du sport associatif : les enjeux du futur », in : *Corps et Culture*, Numéro 1 (1995), Le développement du sport, [En ligne], mis en ligne le 12 octobre 2007. URL : <http://corpsetculture.revues.org/document227.html>. Consulté le 07 juin 2008.

enquêtes que nous allons mener dans ce milieu maintiennent le principe d'une démarche qui s'intéresse au point de vue de l'acteur en plaçant celui-ci au centre de l'analyse¹.

En plus du fait que cette étude s'intéresse aux systèmes de fluidité et aux formes d'ascension et de promotion sociale qui s'acquerraient à travers l'accès à des postes qui pour beaucoup s'inscrivent dans la sphère du ludique et qui malgré cela peuvent conférer certains pouvoirs et certaines formes de notabilité ? Une telle étude est aussi importante pour connaître les origines socio-économiques et culturelles de ces dirigeants qui briguent des postes de responsabilité auxquels l'état confie désormais non seulement l'argent public mais aussi et surtout l'encadrement et l'éducation de notre jeunesse.

S'il s'avère important de savoir comment sont gérés certains secteurs tels celui de la jeunesse et des sports qui tire son importance du fait qu'il concerne une frange importante de la population. Il possède donc le pouvoir de catalyser l'attention de toute une population lorsqu'il se déroule dans certains contextes (retourner par exemple aux événements qui ont marqué la rue algérienne pendant le mois de Novembre 2009 lors du match de qualification à la coupe du monde qu'a disputé l'équipe nationale avec son homologue Egyptienne) et voir tout ce que cela a suscité comme débat dans la presse locale (pas seulement sportive).

Considérée aussi comme une activité de sociabilité, le sport apparaît comme l'un des phénomènes des temps modernes qui exerce une très grande emprise sur les populations².

¹ Nicolas Flamant, *Une anthropologie des managers*, éd. Presses Universitaires de France, Coll. Sciences Sociales et Sociétés, Paris, 2002, p. 13.

² Voir : Jean-Paul Clément, Jacques Defrance, Christian Pociello, *Sport et pouvoirs au XXe siècle, enjeux culturels sociaux et politiques des éducations physiques des sports et des loisirs dans les sociétés industrielles (années 20-années 90)*, Presses Universitaires Grenoble, Grenoble, 1994. & Jean-Paul Callède, « La sociabilité sportive : intégration sociale et expression identitaire », in : *Ethnologie Française* n°4, vol. XV, Octobre-décembre 1985, pp. 327-344.

A cet effet, nous rappelons qu'il existe très peu d'études réalisées sur le sujet du vécu et des pratiques des dirigeants sportifs que se soit sur le terrain algérien ou ailleurs dans le monde.

Le terrain fertile sur lequel nous allons travailler possède certes certains avantages mais pose aussi beaucoup de pièges (du fait qu'il est vaste). Le football algérien passe par des contextes spécifiques qu'il ne faut pas occulter et qui sont considérés comme des marqueurs qui rythment le passage par différentes étapes qu'il est primordial de prendre en considération dans notre enquête.

I- 2- Définitions opérationnelles des mots clés utilisés:

Il est impératif dans toute recherche de définir de façon opérationnelle et dès le début les différentes notions autour desquelles va se construire notre travail. La définition du champ sémantique de ces mots clé que nous serons menés à utiliser tout au long de notre travail nous permettra de réduire au minimum toute ambiguïté qui pourrait se poser entre le sens et les idées avec lesquelles nous travaillerons et que nous voudrions transmettre et ceux qui seront reçus et compris par les différents lecteurs. Cette démarche nous permettra aussi de définir les limites de notre recherche et de la diriger vers les objectifs attendus.

« Nous remarquerons tout de même que beaucoup de notions évoluent ou changent de sens avec les transformations et les mutations de la société. Nous avons donc essayé en ce qui concerne ce travail, d'utiliser les définitions qui se superposent le plus à la réalité sociale algérienne vu que les contextes (sociaux, économiques, culturels,...) ne sont pas souvent les mêmes d'une société à une autre. Donc si ces définitions se présentent toujours comme indispensables c'est surtout parce qu'elles vont participer à délimiter notre champs de recherche.»¹

Parmi les notions principales utilisées et que nous allons donc définir dans cette partie, nous citerons: le football, les pratiques sociales, les présidents de clubs, nous aborderons aussi la définition de ce qui constitue les trois cercles que nous avons présenté dans notre schéma d'analyse (les institutions de l'état, les acteurs de la ville et les institutions périphériques), la notabilité autour de laquelle tourne notre étude, ainsi que ses trois indicateurs que nous allons utiliser et qui sont : le capital économique, le capital social et le pouvoir.

¹ Tayeb Rehaïl, *Approche anthropologique de la réalité des pratiques sociales chez les jeunes chômeurs algériens (cas des jeunes chômeurs de la commune de Sidi Mezghiche)*, mémoire de Magistère en Anthropologie sociale et culturelle soutenue le 21 mars 2005 au Département de Sociologie de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Constantine.

I- 2-1- Le football :

Le football est un sport d'équipe qui comme nous le verrons dans le chapitre suivant fut inventé en Angleterre vers la fin du XIX^{ème} siècle. Il se pratique sur un terrain rectangulaire d'un minimum de 45 mètres de largeur sur 90 mètres de longueur¹. Deux équipes de 11 joueurs chacune s'affrontent, le but du jeu étant d'essayer de faire pénétrer un ballon sphérique d'une circonférence de 70 centimètres dans des buts de 7,32 mètres de largeur sur 2,44 mètres de hauteur². La victoire du match revient à l'équipe qui réussit à faire entrer le plus de fois possible le ballon dans les buts du camp de l'équipe adverse.

Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, des organismes (comme la FIFA) se sont constitués afin d'encadrer cette pratique et toute une hiérarchie s'est mise en place, dans tous les pays du monde, sortant petit à petit la pratique de son contexte exclusivement sportif. De nos jours, le football ne se joue pas seulement avec un ballon. La pratique dans cette sphère sportive s'est associée à beaucoup d'autres enjeux.

Et si aujourd'hui « le football est avant tout un sport de supporters »³ la facette du football que nous proposons d'étudier ici n'est pas celle des joueurs de football que l'on voit sur les terrains ; ou bien celle des supporters que l'on aperçoit sur les gradins et les tribunes des stades mais celle des dirigeants qui encadrent et qui gèrent ce sport depuis les coulisses. Ces derniers représentent un autre genre d'acteurs dans ce domaine.

Avec des budgets plus ou moins suffisants, les présidents de clubs ont des dépenses auxquelles ils doivent faire face dans leur gestion de l'équipe. Ils sont face à des enjeux sportifs certes qui ont rapport à la compétition dans laquelle ils sont inscrits mais

¹ Voir : « Lois du jeu 2012/2013 », éditions FIFA, Zurich, 2012, in : http://fr.fifa.com/mm/document/affederation/generic/81/42/36/lawsofthegame_2012_f.pdf

² Idem.

³ Encyclopédie thématique Weber, éd. Weber S.A., Paris, 1971, p. 312.

aussi économiques, sociaux, culturels et même éducatifs, qui font couler beaucoup d'encre dans la presse quotidienne.

Pour illustrer la situation, lorsque nous parlerons du joueur Dao Bakari¹ par exemple, (joueur à l'ASK pendant la saison 2007/2008) nous ne l'évoquerons pas pour louer ses mérites en tant qu'attaquant et butteur au sein de l'équipe de l'Association Sportive du Khroub pendant ladite saison, mais nous l'évoquerons surtout en tant que monnaie d'échange au service de stratégies d'autres acteurs du football que sont les président de club. Ce travail sera donc focalisé sur la facette du football qui concerne les pratiques en relation avec les présidents de club.

I- 2-2- Qui sont les présidents de clubs de football en Algérie?

Les dirigeants bénévoles sont des personnes marquées par la bonne volonté et par son corrélat logique, le désintéressement, qui donnent leur temps pour faire vivre soit un club soit une institution sportive dans une perspective non lucrative. Il s'agit d'hommes qui, sans contraintes et de leur propre volonté, acceptent, sans y être obligés, de consacrer une partie de leur temps de loisir à l'accomplissement d'une tâche administrative ou sportive au bénéfice d'un regroupement sportif. Ces hommes encadrent, administrent ou font partie d'un Comité d'Administration dans le partage de la même éthique du service gratuit.

Plusieurs facteurs sont déterminants dans la décision de ces hommes de travailler dans un milieu sportif. De la passion pour le sport à « l'adrénaline du coaching » en passant par le hasard et les expériences antérieures positives, aux encouragements de la famille, à une socialisation graduelle aux métiers du sport et aux fonctions décisionnelles, la motivation

¹ Dao Bakari (footballeur d'origine Ivoirienne) attaquant de l'équipe de l'ASK pendant le début de la saison 2007/2008 (le président de club de l'époque avait utilisé ce dernier comme monnaie d'échange contre le financement d'un stage d'intersaison en Tunisie).

du choix de carrière en fonction de l'importance qu'ont eu ces facteurs se situe à plusieurs stades.

Le football algérien est lui aussi passé par différentes étapes, chacune d'elles s'est caractérisées par des règlements spécifiques concernant les critères demandés aux candidats pour occuper les postes de présidents de club de football.

Si juste après l'indépendance de l'Algérie il suffisait d'être élu par les membres de l'assemblée générale du club pour le présider, la période caractérisée par le code de l'EPS (1977-1989)¹ voulait que ce soit les chefs d'entreprises qui prennent en main les commandes de ces institutions sportives. Les clubs évoluant dans les championnats inférieurs, ont été pris en charge par les communes. Ensuite, la libéralisation de tous les secteurs vers la fin des années 1980 permis aux personnes physiques privées d'investir le domaine².

Effectivement, l'apparition de la loi 89-03 du 14 février 1989, portant sur l'« organisation et le développement du système national de culture physique et sportive »³ entama le début d'une rupture avec le fonctionnement du système associatif qui limitait auparavant la liberté d'association⁴. Ensuite, c'est à travers le Décret exécutif n° 05-502 du 29 décembre 2005 fixant le statut des dirigeants sportifs bénévoles élus, que le législateur Algérien fixe les nouvelles conditions d'accès au poste de président de club de football et pose comme conditions principales à travers ses articles 12 et 13 entre autres :

« Art. 12. Sous réserve des conditions d'éligibilité prévues par les lois, règlements et statuts en vigueur, tout candidat à la fonction de dirigeant sportif bénévole élu doit remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité algérienne ;

¹ Voir Chapitre II page 74.

² Youcef Fates, *Sport et politique en Algérie*, éd. L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, Paris, 2009, 248 p.

³ Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire (1989), la loi n° 89-03 relative à l'organisation et au développement du système national de culture physique et sportive du 14 février 1989.

⁴ Youcef Fates, *Sport et politique en Algérie*, Op. Cit., p. 103.

- jouir de ses droits civils et civiques ;
- justifier d'un niveau de formation, de qualités morales et d'aptitudes professionnelles et, le cas échéant, d'expériences en rapport avec les responsabilités de la fonction pour laquelle il postule ;
- répondre aux conditions prévues par les statuts de la structure sportive associative ;
- être à jour de ses cotisations au sein de la structure ;
- être élu par une assemblée générale, selon les modalités et conditions citées dans les statuts et règlements spécifiques régissant la structure sportive associative ;
- ne pas avoir fait l'objet d'une sanction sportive grave ;
- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine infamante.

Art. 13. Outre les conditions d'éligibilité prévues à l'article 12 ci-dessus, le dirigeant sportif bénévole élu doit pour prétendre au poste de président de ligue et de club sportif, satisfaire aux conditions suivantes :

- * être âgé de vingt et un (21) ans au moins,
- * justifier d'un niveau d'enseignement secondaire au moins »¹

Si, comme nous le remarquons, aucune formation spécifique n'est exigée pour être à la tête d'un club, en revanche, certaines compétences semblent absolument essentielles. Car, en plus de ces conditions fixées par la loi, les candidats à ces postes doivent aussi avoir certaines qualités, telles que :

- Compétence et dynamisme,
- probité (honnêteté),
- capacités à savoir se débrouiller avec les moyens du bord, (les budgets étant souvent très limités)
- capacité et connaissance dans le domaine de la gestion des institutions.

Ce qui se présente aussi comme étant des critères essentiels afin de pouvoir accéder aux postes de présidents de club de football.

¹ Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire (JORAD) n°84, du 29 décembre 2005, page 32.

Cette somme de critères est en quelque sorte un capital à travers lequel l'acteur gagne une certaine forme de confiance auprès des membres de l'assemblée générale électorale pour prétendre à être élu.

Un président de club est un chef d'entreprise, un homme de communication à qui il appartient d'approcher et d'attirer les partenaires économiques potentiels, dans le but de sponsoriser son projet sportif (qui est aussi celui de toute la ville). Il doit donc avoir une dimension d'homme public local, ce qui nous intéresse, c'est de savoir si à travers ces processus, ces démarches et ces relations, les présidents de clubs réussissent à acquérir du pouvoir.

Car, outre les récits des matchs et les commentaires des exploits sportifs, la couverture médiatique parle aussi des acteurs administratifs y compris des relations avec les différentes institutions qui tendent à placer les responsables d'équipes de football au sein de réseaux relationnels ...

Mais ici aussi, comme partout où les enjeux se développent rapidement nous pouvons entendre parler de pratiques de parachutage et de corruption de certains membres pour acquérir leurs voix. Nous pouvons même lire à travers la presse (mais sans apports de démonstrations ni de preuves tangibles pour soutenir leurs dires) que l'argent qui s'est accaparé du football semble ne pas simplement servir à l'achat de joueurs pour renforcer l'équipe ou de matchs pour assurer certaines victoires importantes que ce soit pour l'accession ou pour échapper à une éventuelle relégation¹ ; mais semble aussi servir à consolider le pouvoir de certains dirigeants.

Il faut également que le président ait le sens de la connaissance de l'entreprise. Car un président de club peut être amené à gérer un budget de plusieurs milliards de centimes. Les sommes en jeu sont considérables, tout comme les enjeux économiques, politiques, de communication et symboliques qui dépassent très largement la dimension sportive.

¹ Plusieurs articles de journaux traitent de ce genre d'affaires. Voir : Smaïl Rouha, « les milliards du football », in : *L'Expression* du 15 juin 2009 et Kamel Mohamed, « Le marché des transferts s'enflamme, L'argent du contribuable dilapidé », in : *Le Quotidien d'Oran* du Dimanche 14 juin 2009

Une fois à son poste, le président placera un comité de direction qui se chargera de l'aider dans la bonne gestion du club.

Un club de football est en effet à l'image d'une entreprise et a besoin de toute une équipe pour sa gestion.

Le comité de direction doit être constitué d'un secrétaire général, d'un trésorier, d'un responsable de la communication, en plus d'autres membres en relation avec les postes de responsabilités dont aurait besoin cette institution ou entreprise moderne.

Comme dans n'importe quelle autre institution, on applique finalement au club (ou association sportive) l'esprit et les règles qui, imposées dans le cadre des entreprises, font leurs réussites, notamment la rigueur financière et la capacité à bien s'entourer, c'est-à-dire à trouver des collaborateurs compétents dans leur domaine et pied dans différentes sphères... En général, ces membres ne doivent pas seulement s'intéresser au club mais aussi avoir des compétences gestionnaires et être membre de la sphère administrative locale ou régionale (ou même nationale). Citons l'exemple des présidents d'honneurs qui sont généralement honorés par de tels postes, parce qu'ils occupent des postes de responsabilité élevés et que de ce fait, ils sont d'une certaine utilité pour le club qui pourrait avoir besoin d'interventions et d'aides.

Nous ne faisons souvent aucun lien entre politique et sport, parce que le sport unit et incarne des valeurs universelles alors que la politique est source de division.

Mais la position de dirigeant sportif peut-elle constituer en elle même une étape dans les stratégies d'accession aux fonctions politiques, et assurer de ce fait une dimension importante du statut de notable?

Il est clair que les présidents de clubs peuvent apparemment acquérir par le statut qu'ils occupent une position qui leur procure d'importantes ressources relationnelles tant dans le domaine économique que politique et social, et tant au niveau local que national. Outre les contacts qu'elle permet et le prestige qu'elle octroie, la position de dirigeant offre

aussi une place de choix dans la presse. Les présidents de clubs sont aujourd'hui des personnages très médiatisés.

Cet accès aux médias peut constituer, s'il est exploité d'une certaine manière, un atout promotionnel non négligeable en terme de stratégie politique. C'est ce qui explique l'accession citée ci-dessus de certains acteurs issus de la sphère artistique et footballistique à de hauts postes politiques.

I- 2-3- De quelle notabilité parlons-nous?

Nous signalons dès le départ, des difficultés pour délimiter la notion de '*notable*'¹ du fait qu'elle est connotée à partir d'une série d'oppositions : traditionnel/moderne ; local-rural/national ; colonisation/indépendance.

Les dictionnaires de langue Française définissent le notable comme étant celui qui occupe un rang considéré, qui se distingue par sa situation et par son autorité morale et intellectuelle (financière aussi !). Qui a de l'influence et une situation sociale de premier rang dans une ville ou une région.

Les notables sont donc au sein d'un groupe social, des personnalités d'un rang supposé important, destinés à avoir un ascendant particulier et une influence prépondérante sur les autres membres de la société. La notion de notable est donc indissociable de celle de hiérarchie sociale, même si les notables ne sont pas toujours des chefs reconnus (parfois il peut s'agir de personnalités auxquelles la population reconnaît spontanément une importance particulière, qui les distingue des autres).

Le terme de « notable » est polysémique et fortement connoté historiquement. Le qualificatif de « notable » ne doit pas servir à désigner uniquement les acteurs dominants

¹ Voir : Abdelhamid Henia (sous la dir. De), *Être notable au Maghreb. Dynamique des configurations notabliaires*, éd. Maisonneuve & Larose, Paris et éd. IRMC, Tunis, 2006, 366 p.

d'une société traditionnelle. Bien au contraire, il nous faut partir de l'idée que toute société peut, en théorie, produire des notables à différentes périodes de son histoire, même si les critères de la notabilité peuvent varier d'une époque à l'autre, d'une configuration socioculturelle à l'autre, d'un contexte politique à l'autre...

Le notable n'ayant pas forcément aujourd'hui de "titre" attestant de sa notabilité (comme il était de pratique avant au temps des beys, des deys et des caïds...). Cela ne reste donc qu'une notion assez subjective. Son étendue varie donc selon les points de vue de chaque observateur et révèle dans une certaine mesure les priorités, le système de valeur adopté par un groupe humain dans une région donnée et à une époque donnée (ce qui confère l'aspect relatif de cette notion).

Un tel usage fait du terme français « notable » l'expression d'une catégorie traditionnelle, perçue comme archaïque. Nous l'utilisons néanmoins dans cette étude parce que nous parlons d'une élite qui ne construit pas son capital sur des bases de diplômes, mais surtout sur un capital économique (qui renvoie à la matérialisation de nos sociétés modernes) et sur un capital social, ou sur la base d'un réseau de connaissances qui tendraient aujourd'hui à caractériser les relations de pouvoir au sein de nos sociétés.

En raison de son caractère polysémique, la définition de la notion de notable peut apparaître comme problématique.

Considérés comme hommes d'influence, les notables sont détenteurs d'un pouvoir local. Ils se définissent en premier lieu par des pratiques sociales, culturelles et politiques inscrites dans la localité. C'est en effet à l'échelle de cadres territoriaux réduits ou « périphériques » que s'affirme leur leadership, quand bien même ces notables pourraient parfois prétendre faire partie des catégories socioéconomiques et culturelles dominantes à l'échelle de la société globale.

D'après les définitions que nous avons vues, nous remarquerons que les indicateurs de la notabilité peuvent être très différents suivant les contextes spatiaux temporels qui se présentent.

Parce que comme dans beaucoup d'autres sociétés, les valeurs et les représentations qui caractérisent et marquent certains statuts ont tendance à changer à travers les temps. Et comme il n'est pas de notre ressort ni de nos objectifs de faire une étude détaillée sur l'évolution de la notion de notable à travers les temps, nous essayerons de nous en tenir au sens que nous allons utiliser au niveau de notre recherche. A cet effet, il est nécessaire d'identifier des indicateurs de la notabilité (nouvelles valeurs qui assurent et incarnent distinction et prestige et confèrent à leurs détenteurs certaines opportunités).

Pour que nous puissions donc parler de *notabilité* dans la recherche que nous allons mener nous commencerons par identifier certains indicateurs qui seraient les suivants :

- acquérir tout d'abord un certain degré de notoriété.
- acquérir un certain pouvoir potentiel à diriger (qui englobe influence et prise de décision), qu'il soit politique, économique, religieux ou sportifs...
- inscrire ses relations dans des réseaux de pouvoir... (politique, économique, religieux....) qu'ils soient locaux ou à une échelle plus globale.

Mais étant donné qu'il n'y a pas de pouvoir sans relations, il revient à dire que le pouvoir n'est pas un attribut mais un moyen d'action. Il peut à travers ce poste accéder à certaines opportunités qui lui permettrait d'utiliser son pouvoir pour venir en aide aux autres...et acquérir certains privilèges.

La base socioéconomique confère, par son ancienneté au notable les moyens de marquer durablement les rapports sociaux de son entourage. «Pour dominer son territoire, il mobilise les ressources et construit son image de médiateur et d'intercesseur»¹.

¹ Abdelhamid Henia (sous la dir. De), Idem.

Pour contrôler son territoire, le notable tisse aussi un réseau d'alliances sociales et familiales ainsi que de relations politiques... De ce fait, «si le notable est l'homme d'un lieu, il est également et surtout l'homme d'un réseau. La notion de réseau est fondamentale. Elle indique que le notable n'est jamais un individu isolé, mais plutôt un acteur capable de mobiliser d'autres acteurs, pour obtenir des résultats qui contribuent à renforcer son image de médiateur et de bienfaiteur dans la collectivité»¹. Ce qui mêle capital social et pouvoir.

Le notable ne devient acteur qu'en vertu de ses qualités acquises (l'appartenance locale), mais aussi «de compétences qui le rendent apte à mobiliser les ressources de l'État (sous forme d'aides, de subventions, de modèles de développement, de facilités et dégrèvements fiscaux) en faveur de sa région d'origine»².

L'évolution des concepts à travers les temps fait que le notable dont on parlait hier n'est plus celui dont on parle aujourd'hui, soit dans sa définition, dans notre perception de ce dernier que dans les objectifs qu'il œuvrait à atteindre.

Il y a un certain temps, lorsque nous parlions des notables, ceci représentaient une catégorie de personnes charitables, qui contribuaient au bien être des populations, (participaient à réaliser des œuvres bénéfiques et charitable) et dont le principal capital était surtout culturel³... alors qu'aujourd'hui, nous avons une autre perception du notable qui est celui qui a de l'argent et de l'influence (et qui l'investit bien sûr pour le faire fructifier).

Le capital culturel et éducatif qui constituait jusqu'à un certain temps un repère de la constitution de la notabilité, ne l'est plus aujourd'hui, substitué surtout par

¹ Abdelhamid Henia (sous la dir. De), Ibid.

² Abdelhamid Henia (sous la dir. De), Ibid., p. 324.

³ Il y a un certain temps, les notables étaient surtout par exemple des instituteurs et personnes qui possédaient du capital culturel. Nous pouvions les retrouver dans toutes les institutions et même dans les assemblées populaires communales.

l'appropriation d'un capital financier. Les nouveaux candidats à la notabilité sont désormais des personnes qui bénéficient de richesses matérielles.

Ce phénomène, nous le retrouvons aussi très clairement concernant la gestion du football. Pour illustration, au niveau de la ville du Khroub, c'était au début surtout des instituteurs qui étaient à la tête des clubs mais pas seulement des associations sportives puisque des témoignages affirment que ces derniers occupaient aussi des postes de membres au sein des conseils municipaux.

A notre époque, changement de valeurs et de contextes, ces différents postes sont surtout investis par des entrepreneurs, commerçants et personnes incarnant la puissance financière de la localité. Il resterait à savoir si cela ne se traduirait pas par une certaine forme de quête de garanties de la part de la population ou des services administratifs.

Etudier les notables, c'est chercher à comprendre d'une certaine manière les élites d'aujourd'hui, bien que les modes de recrutement, de formation, de sélection et de légitimation se soient considérablement transformés.

La notabilité renvoie aux personnes ou groupes de personnes qui par suite du pouvoir qu'ils détiennent ou de l'influence qu'ils exercent contribuent à l'action historique d'une collectivité, soit par des décisions qu'ils prennent ou par les idées, les sentiments ou les émotions qu'ils symbolisent¹.

Autrement dit, seront considérées comme notables les personnes détenant soit du pouvoir soit de l'influence et qui participent effectivement à l'activité sociale, politique, économique, culturelle... de la ville ou de la région.

¹ Rocher Guy, *Introduction à la sociologie générale*, éd. Hurtubise, Montréal, 1992, p. 495.

I- 2-4- Les institutions de l'état :

Les institutions de l'état qui nous intéressent sont celles qui ont un rapport direct ou indirect avec le sport ou celles qui forment la hiérarchie ou plutôt l'organigramme des institutions sportives algériennes. Il s'agira de toutes les institutions étatiques qui entretiennent des relations avec les clubs sportifs de football et donc avec les présidents de club objet de notre recherche.

Nous parlons des institutions qui gèrent le football à travers les lois qu'elles promulguent mais aussi et surtout celles qui le sponsorisent financièrement, comme :

La Fédération Algérienne de Football, (FAF) présidée par Mohamed Raouraoua¹ depuis 2009. Elle a pour rôle d'organiser les compétitions nationales et les matchs internationaux de l'équipe nationale et gère les compétitions au niveau national qui sont divisées en plusieurs paliers de compétitions.

La Ligue Nationale de Football, (LNF) (devenue Ligue de Football Professionnel LFP depuis l'avènement du professionnalisme en 2010) elle fut créée en 1962. Elle est aujourd'hui présidée par Mahfoud Kerbadj.

La Ligue Nationale du Football Amateur (LNFA), est quant à elle une nouvelle ligue créée en 2010 dans le cadre de la professionnalisation du football en Algérie, elle gère le Championnat d'Algérie de football amateur (division 3).

la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), dépend du Ministère de la Jeunesse et des Sports, qui est considéré comme la plus haute instance sportive du pays. Ce dernier a pour rôle de gérer la politique sportive du pays et ses missions et attributions sont fixées par le décret exécutif n° 05-410 du 16 ramadhan 1426 correspondant au 19 octobre 2005.

¹ Né en 1946, ce dernier a déjà brigué un premier mandat à la tête de cette institution de 2001 à 2005 puis il fut le seul candidat pour les élections de 2009 qu'il remporta à majorité. Son principal projet est la professionnalisation du football algérien. Cet acteur principal du football algérien est aussi l'actuel président de l'Union nord-africaine de football, le vice-président de l'Union des associations de football arabe.

Il propose les éléments de la politique nationale dans le domaine de la jeunesse et des sports et en assure la mise en œuvre et le contrôle conformément aux lois et règlements en vigueur : en matière de jeunesse, de sports, d'équipements et d'infrastructures, dans le domaine de la formation de l'encadrement et en matière de coopération et de relations internationales dans le domaine du sport.

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya comprend les services suivants:

- Le service de l'éducation physique et des sports.
- Le service des activités de jeunesse.
- Le service des infrastructures et des équipements.
- Le service de la formation et de l'administration des moyens

L'Assemblée Populaire de Wilaya, (APW) qui octroie des subventions à toutes les associations de la wilaya qui activent dans le domaine du social, du culturel, du religieux et du sport.

L'Assemblée Populaire Communale, (APC) : Dans son budget annuel, l'APC aussi prévoit chaque année des sommes d'argent qu'elle attribue aux associations à but non lucratif qui exercent dans la commune. En plus du fait que les clubs de football font partie de ces associations, ces derniers représentent aussi la commune à différents niveaux de compétitions et c'est pour cette raison qu'ils leur octroient une subvention par rapport au niveau de compétition dans lequel ils évoluent.

Mais il ne faut pas oublier que toutes ces institutions (voir l'organigramme chapitre II, page 73) s'inscrivent à leur tour dans un système sportif mondial qui est géré par des lois émanant de la Fédération Internationale de Football Association et qui ne tolère aucune immersion des états dans les affaires de ce sport¹.

¹ Plus de détails seront cités dans la première partie du chapitre II.

I- 2-5- Les acteurs de la ville :

Il va être question ici de la population de la ville du Khroub qui a plus ou moins rapport avec l'Association Sportive du Khroub. Les acteurs de la ville sont donc les habitants de cette dernière ; que l'on retrouve d'ailleurs sous différentes catégories :

-Les membres de l'assemblée générale du club : généralement tous originaire de la ville du Khroub, le nombre des membres qui constituent l'assemblée n'est pas délimité, mais ses membres doivent tout de même se conformer à certaines conditions comme par exemple avoir été un ancien joueur ou un ancien dirigeant. L'assemblée générale est l'organe souverain de l'association, elle est compétente pour élire et procéder éventuellement, au renouvellement des membres de l'assemblée générale et des présidents de clubs et approuver le rapport moral et financier de l'association exposée par le président concernant la durée de son mandat.

-Les membres du comité directeur : dans d'autres pays, ces membres sont élus par les membres de l'assemblée générale de l'Association mais dans les clubs que nous allons étudier, ils sont désignés par le président de l'Association après son élection.

-Les supporters : qui s'identifient à la ville. Ils peuvent être des communes limitrophes (comme il est aussi possible de rencontrer des cas où les habitants de la ville ne sont pas supporters de l'équipe locale (voir chapitre III page 144 concernant les supporters du CSC qui habitent le Khroub))

-Les habitants : ils sont concernés par les résultats de l'équipe car par métonymie on parle de la ville et on dit le Khroub pour parler de son équipe de football). Parmi ces habitants, il y a certes les supporters mais aussi les comités de supporters qui se créent au niveau des quartiers de la ville afin d'encadrer la jeunesse.

-Les notables (hommes d'affaires et de politiques...), ces derniers sont toujours sollicités pour venir en aide à l'association sportive qui peut se trouver en difficulté financière ou autre. Une sorte d'obligation morale lie certains de ces derniers au club et fait qu'ils se sentent obligés de présenter l'aide nécessaire au club que se soit à travers leurs ressources financière au leur réseaux de connaissances.

I- 2-6- Les institutions complémentaires :

Cette rubrique réunit des acteurs qui représentent des institutions qui ont une relation directe avec les présidents de club de football et qui pourraient participer de façon décisives dans le processus de notabilisation de ces derniers et ne peuvent en aucun cas être marginalisés...

Les sponsors :

Grâce au sponsoring, qui avant d'être une manne financière pour les clubs sportifs est une technique de communication qui permet de diffuser de la publicité, les entreprises associent leurs marques à une activité sportive, et bénéficient de retombées médiatiques. L'entreprise renforce ainsi son image et accroît sa notoriété au gré bien entendu de l'image que réfléchit l'équipe sponsorisée. Sans nier que les clubs sportifs bénéficient eux aussi de l'image que renvoie l'entreprise sponsor.

Le football algérien est passé par différentes étapes et les clubs ont été gérés par différentes lois. Certaines périodes ont vu des sponsors essentiellement étatiques (code EPS) et d'autres où la voie était ouverte aux entreprises privées. A ce moment là, il incombait aux présidents de club et à leurs comités d'attirer ces sponsors. Des lois furent alors établies afin d'offrir certaines facilités fiscales envers les entreprises qui viendraient en aide aux associations sportives.

Pour les entreprises, ce genre de publicité formulée à travers les canaux du sport le plus populaire offrait plus d'opportunités de communication et pouvait faciliter leurs relations publiques entretenues avec la clientèle.

Les médias :

C'est à travers la conjoncture de 1989 qu'en Algérie les médias (surtout la presse) purent s'accaparer de plus de pouvoir. Sensés informer le public, il faut tout de même se méfier des médias qui ont aussi le pouvoir d'influencer !

Dirigée vers une population juvénile, la presse sportive participe inéluctablement à l'éducation de cette frange de la population.

Et bien que la presse a le devoir inéluctable de respecter certaines règles de déontologie, ils relatent parfois des données pas très crédibles, puisqu'en suivant l'actualité, on voit imprimé aujourd'hui telle information et le lendemain une autre contradictoire.

Si les responsables d'équipes et les organisateurs d'évènements ont le devoir de chercher une bonne couverture médiatique¹ car le football professionnel a besoin de la presse locale afin d'assurer sa promotion auprès des spectateurs et des partenaires (entreprises et collectivités locales), il faut reconnaître que le football constitue également à l'époque actuelle le fond de commerce de nombreux quotidiens sportifs².

Pourtant en ce qui nous concerne, ce qu'il faut retenir c'est que les médias sous leurs différentes formes détiennent le pouvoir de conférer la notoriété aux différents acteurs dont ils couvrent les activités et de ce fait donner et associer une image et une valeur à un individu. Le contrôle de l'information diffusée auprès des journalistes est donc un enjeu important pour les dirigeants³.

Souvent qualifié de 'quatrième pouvoir' dans les relations de domination les médias peuvent non seulement diffuser de l'information, mais aussi la masquer, ou la modifier ils peuvent donc influencer l'information et faciliter toutes formes de manipulation. On entend même souvent dire : « qui tient les médias, tient l'opinion, et qui tient l'opinion tient le pouvoir ».

¹ Fabien Ohl, « Le journalisme sportif, une production sous influence l'exemple de la presse quotidienne régionale », in : *Regard Sociologique* n°20, 2000, p. 95.

² Fabien Ohl, *Idem.*, p. 96.

³ Fabien Ohl, *Ibid.*, p.98.

La famille :

Lorsqu'on aborde la notabilité d'une personne, il ne faut pas oublier qu'elle fait parti de toute une descendance et qu'elle s'inscrit dans une position construite par tout un réseau familial¹, soit du point de vue de sa renommée, de sa richesse que de sa reconnaissance aux yeux des autres membres de la société...

Il ne faut donc pas négliger l'apport de cette institution dont les membres sont liés par une obligation de solidarité morale, dans la construction de la personnalité de cette dernière.

Après avoir donné une définition opérationnelle de ce qu'englobe les trois milieux dans lesquels auront lieu les différentes pratiques sociales des présidents de clubs que nous allons étudier, il nous faut aussi aborder la définition des trois indicateurs sur lesquels nous allons nous baser dans la recherche que nous allons mener.

Et ce tout en signalant la probabilité d'existence d'un important feedback entre le président de club et les différentes institutions qui l'entourent en termes d'accès à des formes de notoriété ou de notabilité.

I- 2-7- Le capital économique :

Avant d'aborder ce premier indicateur de la notabilité qu'est le capital économique, nous ne manquerons tout de même pas de souligner la « prééminence du fait social et politique de l'argent sur sa fonction économique »². Marqueur social de première importance, l'argent produit aujourd'hui des effets concrets, symboliques et sociaux.

¹ Le mot famille vient du mot latin *fama* qui veut dire réputation. De fait, les membres d'une même famille portent le même nom et jouissent d'un crédit et d'un honneur qu'ils doivent entretenir et défendre en commun.

² Damien de Blic, Jeanne Lazarus, *Sociologie de l'argent*, éd. La Découverte, paris, 2007, p. 4.

« L'argent a, dans une large mesure, été consacré comme une valeur en soi en dehors de son pouvoir d'acquisition ou de l'usage que l'on peut en faire pour rehausser son pouvoir personnel. L'argent a toutes les qualités nécessaires pour devenir un symbole de prestige. (...) Quelle que soit la manière dont on l'a acquis, par la fraude ou selon les règles, il peut servir à acheter les mêmes biens et les mêmes services.»¹

Nous irons même plus loin en disant que le plus important n'étant pas toujours d'être propriétaire pour pouvoir jouir de ces retombées symboliques mais de s'en servir même en étant un simple gérant.

L'expression de capital économique désigne non seulement ce que les économistes appellent en général le patrimoine (ensemble des biens matériels possédés par un individu, comme par exemple un logement, des bijoux, des actions ou des obligations, etc.), mais aussi les revenus (car ils permettent un certain niveau de vie et la constitution, ou pas, d'un patrimoine).

Nous allons nous intéresser au capital économique du club, soit, à tous les biens matériels que possède le club et qui sont gérés par le président. Il s'agira de voir si ce genre de capital matériel permet de construire des relations ou autre choses.... S'il peut se convertir en d'autres formes de capitaux, et si cela pourrait avoir des retombées sur les gérants de ce capital (en relation ou en capital symbolique)

Il ne faudra pas aussi occulter l'apport personnel de ces présidents, ce qui va nous conduire à nous intéresser à leurs ressources personnelles, mais aussi à leurs relations (la portée de leurs relations), le poids de leur personnalité et celui de leurs familles.

« L'argent n'est pas un phénomène nouveau dans le football. C'est son sens qui a changé: il ne s'agit plus aujourd'hui de dépenser pour obtenir de la gloire ou du plaisir»² mais considéré comme une activité économique, on impose aujourd'hui au football des

¹ Robert King Merton, *Elément de théorie et de méthode sociologique*, éd. Armand Colin/Masson, Coll. U, Série Sociologie, Paris, 1997 (1^{ère} éd. 1957). 384 p.

² Mignon Patrick, « L'argent du football », in : *Pouvoirs*, 2002/2 n° 101, p. 89.

exigences et des règles de rentabilité que l'on applique aux entreprises, ce qui est censé lui apporter des bénéfices économiques et qui peut se refléter positivement sur la renommée de ces gestionnaires.

Et si l'argent a contribué à pervertir de manière de plus en plus visible les schémas traditionnels de représentation de l'activité, « il a surtout participé à créer un football à deux vitesses¹ et a très nettement accentué la ligne de démarcation entre sport amateur et sport professionnel. »²

I- 2-8- Le capital social :

« Le capital social est généralement défini en termes de ressources auxquelles un acteur a accès par l'entremise de ses relations sociales (Bourdieu, 1980 ; Coleman, 1988 ; Putnam, 1993). Lorsqu'il est mobilisé, le capital social peut servir à la réalisation de fins individuelles ou collectives. Bien que l'usage de la notion de capital social soit répandu, les auteurs qui l'emploient dans leurs travaux ne le définissent pas toujours de la même façon. Les spécialistes du capital social provenant de différentes disciplines, il n'est pas surprenant que le sens qu'on lui accorde connaisse une certaine variation.»³

Dans *Les formes de capital* (1986) Pierre Bourdieu définit le capital social comme « agrégat des ressources réelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de plus ou moins de rapports institutionnalisés de la connaissance et de l'identification mutuelles. »⁴

¹ Lanfranchi Pierre, « Football, cosmopolitisme et nationalisme », in : *Pouvoirs*, 2002/2 n° 101, p. 23.

² Dominique Bodin, Luc Robène, Stéphane Héas, *Sports et violences en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe, Bruxelles, 2004, p. 117.

³ Vincent Lemieux, Mathieu Ouimet, *L'analyse structurale des réseaux sociaux*, éd. Les Presse de l'Université Laval et éd. De Boeck Université, Québec, 2004, p. 68.

⁴ Pierre Bourdieu, «The forms of capital», in: J. Richardson, *Handbook of theory for the sociology of education*, éd. Greenwood, New York, 1986, p. 249.

« Le capital social s'entend comme l'ensemble des relations sociales, amitiés, échanges de services, réputation..., dont dispose un individu, et qui peuvent l'aider à mettre en valeur son capital économique ou culturel en mobilisant les ressources d'un groupe (Bourdieu, 1980) ». ¹

Le capital social peut aussi s'entendre dans le sens des sentiments que l'on a de sa dignité morale, de sa fierté, de sa réputation ou de la gloire que donnent le mérite et le talent d'un individu.

La notion de capital fait référence à une certaine accumulation et « la notion de réseau est au cœur de la définition du capital social » ² qui renvoie à l'ensemble des relations personnelles qu'un individu peut mobiliser quand il en a besoin. Selon Bourdieu, l'individu ne possède pas et n'hérite pas seulement d'un capital matériel, mais aussi d'autres éléments tout aussi importants dont il peut tirer des avantages matériels ou symboliques. C'est d'ailleurs dans ce contexte que nous avons évoqué précédemment la famille comme ressource de notoriété et de notabilité.

Ce qui est aussi intéressant à savoir c'est que le capital social n'est pas épuisé par utilisation, mais qu'il s'épuise en fait par non-usage. Associé à la réussite de l'individu dans différents domaines, il permet d'améliorer sa position sociale ; il est donc considéré comme un élément d'« ascenseur social ».

I- 2-9- le pouvoir :

Le mot pouvoir (terme polysémique) est employé dans de nombreux sens qui sont parfois proches des termes "autorité" ³, "domination", "influence", "puissance" et qui

¹ Gollac Michel, Laulhé Pierre, « Les composantes de l'hérité sociale : un capital économique et culturel à transmettre », in: *Economie et statistique*, N°199-200, Mai-Juin 1987, p. 96.

² OCDE, *Du Bien-Être des Nations: Le Rôle du Capital Humain et Social*, éd. OCDE, 2001 p. 67.

³ Pour Michel Crozier, l'autorité se confond avec le pouvoir légitimé par des règles organisationnelles.

renvoient inévitablement aux termes de "dépendance", "obéissance", "résistance" et "rébellion".

Pour exister et se maintenir, le pouvoir s'appuie sur la force, la persuasion, la loi, la coutume ou la sélection. Il peut s'exercer partout où des relations interpersonnelles existent: Le cadre familial, les organisations publiques (école, armée, police etc...) ou privée (associations, entreprises).

Et pour exister en tant qu'acteur social, il faut rentrer dans des négociations, du marchandage, donc rentrer dans des relations de pouvoir. Nous nous intéresserons ici principalement à la question du pouvoir dans les relations interpersonnelles et interinstitutionnelles.

Il ne sera pas question du pouvoir que l'on identifie à l'Etat, mais plutôt sous une approche substantialiste qui conduit à considérer le pouvoir comme une chose que l'on peut posséder ; accroître ou dilapider. Et qui pourrait entrer dans la constitution d'une forme de notabilité.

L'autorité peut être considérée comme une supériorité grâce à laquelle un individu se fait obéir en inspirant croyance, crainte ou respect et en s'imposant aux jugements, à la volonté ou aux sentiments des sujets.

Max Weber a défini trois modes de légitimation du pouvoir que nous pouvons retrouver à travers :

-la domination traditionnelle qui repose sur la croyance et sur le caractère sacré des traditions anciennes.

-la domination rationnelle qui se fonde sur la légalité des ordonnances et la légalité des titres de ceux qui exercent une autorité.

-la domination charismatique qui repose sur le caractère hors du commun d'une personne en vertu de ses valeurs ou de ses talents personnels.

Les formes historiques et institutionnelles de l'exercice de l'autorité et du pouvoir varient en fonction des sociétés :

- dans un système féodal, il repose sur le hasard de la fortune et de la naissance,
- dans un système capitaliste classique, elle est l'un des aspects de la détention de la propriété,
- dans notre société industrielle contemporaine, la compétence devient un facteur prépondérant. L'autorité et le pouvoir reviennent aux techniciens capables d'appréhender un système complexe de production. Elle est moins la qualité naturelle d'une personnalité qu'une qualité qui s'acquiert, se cultive et se perfectionne.

A travers certaines études¹ nous pouvons aussi nous rendre compte que le pouvoir qui s'exerce traditionnellement de haut en bas peut également s'exercer de bas en haut « Dans une étude menée en milieu organisationnel, Schilit et Locke notent l'existence de sept stratégies servant à influencer le supérieur, qui s'échelonnent de « l'argument logique » à la « menace de démissionner ». D'après ces mêmes auteurs, les gestionnaires utilisent, pour influencer leurs subalternes, les mêmes stratégies que celles utilisées par ces derniers pour influencer leurs supérieurs, sauf qu'ils les utiliseront dans un ordre différent. »²

Aujourd'hui, le pouvoir ne peut plus être conçu uniquement comme une puissance qui s'impose par la contrainte ou par l'habileté et qui serait étrangère et extérieure à ceux qui lui obéissent. Il est généralement conféré à une personne animée d'intentions et s'exerce sur un groupe qui l'a promue à travers un vote démocratique et se reconnaît en elle. C'est de là que découle la légitimité de celui qui détient le pouvoir.

¹ L. W. Porter, R. W. Alan et H. L. Angle, « The politics of upward influence in organizations ». In : *Research in organizational behavior*, éd. L. L. Cummings & B. Staw, Greenwich, 1981, (pp. 269–293) & Warren K. Schilit et Edwin A. Locke, « A Study of Upward Influence in Organizations », in : *Administrative Science Quarterly*, n°27, 1982, (pp. 304-319).

² Catherine Dessinges, « Synthèse Bibliographique : Le Concept De Pouvoir Dans Les Organisations », p. 52. Consulté le 20 décembre 2012 sur : <http://enst-media.ac.ma/cpa/Fixe/Pouvoir%20orga.pdf>

Dans tous les cas, le dirigeant qui dispose de la plus grande autorité est celui qui allie la compétence à la popularité et au prestige.

I- 3- Données de l'étude pratique (empirique)

I- 3-1- Choix des unités de recherche :

Ayant choisi l'Association Sportive du Khroub comme terrain d'étude, et les présidents de club comme objet, les principaux acteurs sur lesquels nous allons travailler ne peuvent être autre en premier lieu que les présidents qui se sont succédés à la tête de cette association sportive.

Nos premiers pas sur le terrain ont donc consistés à reconstituer la liste de ces derniers qui se sont succédés depuis 1962, date de recréation¹ de l'ASK jusqu'à nos jours.

Les prises de contact (qui ont été faites par différents biais) ont été longues et difficiles, les présidents de club ayant chacun des obligations professionnelles, familiales ou liés au club.

Ce qui suit, est la liste des présidents de l'Association Sportive du Khroub élus* après l'indépendance ; donc, de 1962 à 2012:

1962 – Ouali Mohamed

1963 – Maza Mohamed ⚡ (dcd)

1968 – Aberkane Abdelhamid

1971– Serraoui Mohamed ⚡ (dcd)

1974 – Nasri Hocine ⚡ (dcd)

1976 – Hachouf Segueni ⚡ (dcd)

1977 – Maoui Bachir

1979 – Aberkane Abdelhamid

1981 – Ababsa Salah

¹ Car comme nous le verrons dans le chapitre III, l'Association Sportive du Khroub existait bien avant l'indépendance et fut créée dès 1927 par les colonisateurs.

* la loi stipule que ces derniers doivent être élus, mais nous allons tout de même nous référer au terrain pour constater de nous même si cette condition est toujours respectée. Nous allons faire attention afin de constater si ces présidents sont vraiment élus, prenant en considération le système de désignation/ nomination.

1982 – Hachouf Segueni ⚡ (dcd)
1985 – Lachtar El Garmi ⚡ (dcd)
1986 – Benabdelkader Mohamed Larbi (dcd) ⚡
1987 – Souama Mahmoud
1989 – Laifaoui Mohamed (alias abbas)
1990 – Hemaizia Amar
1994 – Khettabi Abdelouahab
1995 – Kitoun Abdelkrim (directoire)
1996 – Hemaizia Amar
1997 – Aberkane Abdelhamid
1998 – Laifaoui Mohamed
1999 – Khettabi El Hani
2006 – Milia Hacène
2008 – Milia Hacène (contre Ammar Dib, 108 voix contre 78).
2010 – Abdelhamid Guedjali (SPA / ASK) professionnalisme.
2010 – Hourabi Mahmoud
2011– Dib Maâmar
2012 – Khettabi El Hani
2014 – Boukhezzar Salim

Dix des présidents de clubs répertoriés sur cette liste sont encore en vie et ce sont eux qui ont formé l'échantillon auprès duquel nous avons enquêté. Nous avons aussi veillé à réaliser des entretiens avec certains acteurs proches de ce milieu footballistique et représentant des acteurs des trois cercles sociaux cités précédemment.

Comme :

- Aoubiba Abdelmadjid (membre fondateur de l'ASK en 1962) décédé en 2010.
- Chihani Aïssa cousin de Chihani Bachir, ainsi que d'autres anciens joueurs de l'ASK.
- Certains membres de l'Assemblée Générale (soutenants et opposants du président actuel (Milia))
- Des journalistes (Chouaïb el-heddaf)

- Des supporters (Didou)

Ces entretiens réalisés avec ces personnages secondaires ont eut pour rôle principal de recueillir un reflet sur la manière dont sont perçus les présidents de clubs de l'Association Sportive du Khroub par différents acteurs très proches de leur milieu de fréquentation.

I- 3-2- Les techniques d'investigation (instruments de collecte des données) :

Après un certain nombre d'entretiens exploratoires auprès de personnes ressources, qui ont pu nous renseigner sur l'histoire du sport en général et sur l'histoire du football en particulier au niveau de cette localité et sur les acteurs principaux qui constituent les trois cercles sociaux dans lesquels va porter notre recherche, nous avons pu élaborer un guide d'entretien¹. L'entretien semi directif fut donc l'instrument essentiel de collecte de données sur lequel nous nous sommes basé dans notre étude.

L'étude que nous avons mené étant de nature qualitative, nous nous devons d'utiliser des instruments de collectes de données qualitatives.

L'observation est aussi un instrument à travers lequel il nous a été possible de parvenir à voir « des pratiques, des comportements et des relations de pouvoir qui restent inaccessible lorsqu'on utilise des entretiens ou des questionnaires. »²

Nous avons pu observer « ainsi la forme que prennent les échanges à travers lesquels s'expriment des rapports hiérarchiques, des ententes et des antagonismes. »³

De cette forme exploratoire, huit items ont été repérés pour structurer nos entretiens.

¹ Pour avoir une idée sur le guide d'entretien qui a servi à cette étude voir en annexe page 394.

² Nicolas Flamant, *Anthropologie des managers*, Op. Cit., p. 19.

³ Nicolas Flamant, *Idem.*, p. 19.

Pour commencer, nous trouverons dans notre guide d'entretien une fiche signalétique concernant

- L'identité personnelle de l'enquêté: qui nous permettra de l'identifier ainsi que d'avoir une idée sur son parcours scolaire et professionnel, sur l'historique de sa mobilité résidentielle ainsi que sur son patrimoine immobilier.

- le second item concerne l'identité familiale et géographique des parents : il nous permettra de connaître le parcours scolaire et professionnel des parents ainsi que de savoir si parmi les membres de la famille de l'enquêté les parents ou la fratrie seraient impliqués dans des pratiques sportives, ou des activités syndicales, politiques ou culturelles.

- le troisième item concerne la Trajectoire sportive de l'enquêté entre expérience et formation. Il nous renseignera sur son parcours au sein du club et ses contacts avec les pratiques sportives. Il fallait aborder avec ces derniers des questions en rapport avec : leurs premiers contacts avec le club et suivre leur trajectoires pour connaître les étapes à travers lesquelles ils sont passés pour arriver jusqu'au poste de Président de Club.

- dans un autre item, il sera question de ses relations aux postes de responsabilités au sein du club, de son mode d'initiation à la fonction de dirigeant, du déroulement de la campagne électorale (pour l'accès au poste de président de club) et de ces soutiens au niveau de la ville du Khroub.

- nous essayerons ensuite de connaître les qualités requises pour se présenter à ce poste, ainsi que les procédures. Mais ce qui nous intéressera surtout c'est de savoir ce qui motive ces gens à se porter candidat. Comme il sera aussi question d'aborder les relations qu'entretien le président de club avec le monde qui l'entoure (supporters, journalistes, dirigeants, pouvoirs locaux...) et de connaître aussi ses relations au monde politique.

- l'item suivant concernera les membres de l'assemblée générale : qui sont-ils ? qu'est ce qui les distingue à travers les différentes saisons (il s'agira ici de voir les différents critères de sélection)? et comment voient-ils la relation entre le sport et la politique.

- Une autre rubrique concerne la période de la réforme sportive 1979 – 1989 (période du code de l'EPS); afin de savoir comment fonctionnait ce régime par rapport aux autres ; et comment il est perçu par ces acteurs.

- puis pour terminer, mon guide propose de soulever la question de l'argent en tant que moteur du sport pour connaître la relation du club et du président de club à l'argent.

Les données recueillies, liés au parcours individuel, aux moyens, au vécu de la pratique dans la vie quotidienne (rapport au travail, à la famille, au temps) ont permis de faire émerger un certain nombre de thèmes qui ont structuré à la fois les histoires de vie de chacun et les informations portant sur leur engagement dans la pratique.

Si « Le grand reproche fréquemment adressé à l'entretien réside dans l'idée qu'il isolerait artificiellement les individus, les extrairait de leur contexte »¹ ; nous avons voulu que nos entretiens se déroulent selon la disponibilité des enquêtés et aux endroits qui leur convenait. Souvent à leur domicile, au niveau de leur lieu de travail, dans des locaux leur appartenant ou appartenant à leurs amis, ou bien dans des jardins publics ou au stade Abed Hamdani, qui représentent des endroits familiers à ces derniers et qui garantissent une ambiance spécifique associée à une atmosphère singulière.

Concernant notre façon de procéder, nous avons essayé de réaliser nos entretiens « d'une manière individuelle et non pas collective, de façon à recueillir, non pas une parole générique, expression d'une quelconque dynamique de groupe, d'une uniformisation ou d'une autocensure des réponses dues à la présence des autres membres »².

I- 3-3- Milieux spécifiques de l'étude (données caractéristiques de la recherche) :

Ayant choisi de travailler sur l'association sportive du Khroub comme terrain d'investigation et ayant opté pour une approche diachronique du phénomène, nous ne pouvons nous restreindre aux données matérielles que nous recueillerons au niveau du

¹ *Revue Française de Sciences Politiques*, Volume 57, numéros 3 à 4, PUF 2007, p. 593.

² Bodin Dominique, « La déculturation du public du football comme facteur du hooliganisme. Mythe ou réalité ? », *Staps*, 2002/1 n° 57, p. 94.

territoire physique de la ville du Khroub, mais nous devons aller bien au delà en abordant le patrimoine immatériel qu'a pu laisser ce club à travers la mémoire vivante des acteurs de cette ville.

En réalité, l'un des premiers obstacles auxquels nous nous sommes heurtés dès le début de nos investigations de terrain est lié à une absence d'archives relatives à ce club de football. Les dirigeants du club n'ayant pas l'esprit de continuité et ni encore moins la culture des archives. Nous avons appris dès nos premiers contacts avec les acteurs concernés l'absence d'une administration réelle qui aurait pour rôle de conserver tout document relatif à cette association sportive.

D'après les propos recueillis auprès d'un certain nombre d'enquêtés, plusieurs facteurs sont à l'origine de cette non-constitution d'archives. Le manque de conscience des dirigeants qui se sont succédés à la tête de l'administration du club pourrait en être la principale, mais il ne faut pas oublier aussi que le club n'a évolué pendant très longtemps que dans des paliers de compétitions assez modestes, ce qui n'attirait pas beaucoup l'attention et ce qui fait que les dirigeants ne donnaient pas beaucoup d'importance aux archives de ce club. Il ne faut pas oublier aussi que le club est passé par des périodes où il n'y avait pas de local pour abriter l'administration et que dans la plupart des cas, la gestion non collégiale empruntée par les présidents a fait que les documents se retrouvaient au domicile de ce dernier et n'étaient jamais restitués à la fin des mandats ou lors de la tenue des assemblées générales.

L'autre lacune à laquelle nous avons du être confronté est relative à l'inexistence d'études ayant pris comme objet d'étude l'Association Sportive du Khroub même s'il existe tout de même certains travaux de chercheurs qui se sont intéressés à la ville du Khroub à partir de différentes disciplines telles l'architecture, l'urbanisme, la géographie, l'alimentation ou bien même la médecine.

Ce que nous pouvons dire pour terminer ce chapitre c'est que chaque terrain se caractérise par ses propres spécificités. Le troisième chapitre de ce travail essaiera de

mettre plus en valeur les caractéristiques du milieu dans lequel va avoir lieu notre recherche, alors que le chapitre qui va suivre aura quant à lui pour objectif de donner une idée au lecteur concernant le contexte à travers lequel a émergé le football en Algérie.

CHAPITRE II

Le football en Algérie : états des lieux

Chapitre II :

Le football en Algérie : états des lieux

Introduction :

Avant d'aborder notre terrain représenté par la ville du Khroub, son équipe de football et ses présidents, nous ne pouvons pas nous permettre de faire l'impasse sur ce chapitre introductif qui tire sa pertinence du fait qu'il va permettre de réaliser un cadrage global du travail que nous allons présenter. Certaines questions doivent être abordées afin de faciliter la compréhension du contexte dans lequel nous allons réaliser notre étude.

Ce cadrage renseigne sur l'organisation de ce sport ainsi que sur sa popularité et sur les rapports qu'entretient la population algérienne avec ses équipes de football et ses stades. Cela questionne aussi entre autre sur l'âme et l'esprit de la pratique, sur ses dimensions symboliques, ainsi que sur les valeurs qui lui sont attribuées. En un mot, sur ce que représente le football en Algérie.

La discipline dans laquelle s'inscrit notre recherche (l'Anthropologie) demande elle aussi de la part du chercheur, que soit mise en œuvre une démarche à échelle multiple, qui consiste en « un va et vient entre le « micro » et le « macro »¹ et qui soit révélateur des formes de la vie quotidienne »².

Ce second chapitre sera constitué de quatre sous chapitres.

- Le football en tant que vecteur de mobilisation politique et identitaire soutenant le mouvement national sous la houlette du FLN sera le point de départ. Il s'agira ici de traiter de l'histoire du football dès son apparition au niveau mondial puis comment ce dernier s'introduit, se pratique et s'organise en Algérie.

¹ Christian Bromberger, *Le match de football, ethnologie d'une passion partisane*, éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1995, (réédition 2001)

² Florian Lebreton, « Faire lieu » à travers l'urbain. *Socio-anthropologie des pratiques ludo-sportives et auto-organisées de la ville*, Op. Cit., p. 32

- La violence dans le sport et surtout dans le football s'étant développée ces dernières années dans nos championnats nationaux, nous allons aussi aborder ce phénomène qui a caractérisé les stades algériens dans un second sous chapitre. Il ne s'agira pas simplement d'y aborder les formes de violences verbales et physiques mais aussi les formes de violences psychologiques et symboliques, qui touchent notre football.

- Dans un exemple plus concret et pas très loin dans l'expérience vécue par la population algérienne, nous proposons d'aborder aussi la mobilisation qui peut se créer autour de cette passion sportive. En abordant les péripétie du match qui avait réunit l'équipe nationale algérienne de football contre son adversaire égyptienne lors des matchs éliminatoires à la coupe d'Afrique et la coupe du monde de 2010, nous verrons comment es-ce que toute la population algérienne s'est mobilisée autour d'une riposte à l'atteinte à « l'honneur », sans compter les turbulences diplomatiques survenue dans ce contexte entre l'Algérie et l'Egypte, ainsi que l'instrumentalisation par les pouvoirs de l'engouement des populations pour le football.

- Et enfin, nous aborderons le processus de professionnalisation du football algérien amorcé au courant de la saison 2010/2011, sous les directives de la FIFA, et avec l'appui des institutions étatiques.

II- 1- « Football ; la bagatelle la plus sérieuse du monde »¹ :

II- 1-1. La petite histoire du football :

Alors que pour certains auteurs l'histoire du football commencerait en Angleterre en 1863 lorsque ce dernier se sépara du rugby après 15 ans de cohabitation, « Les historiens font remonter les origines du football au moyen âge, en France, en Angleterre et en Italie.»² Ce sport, serait le descendant des jeux de 'soule' (ou 'choule') et du 'Calcio napolitain'. D'autres penseraient que ses origines proviendraient des Grecs avec 'aporrhaxis' ou 'phéninde'³ ou des Romains avec 'l'harpastum'⁴ et d'autres les ferait remonter à une période plus lointaine (III^{ème} siècle avant Jésus-Christ) en Chine avec le 'cuju'⁵.

Toutes ces formes de jeu de balles qui se pratiquaient avec les pieds, n'étaient en réalité rien que des jeux et non pas des sports. Nous pouvons donc parler de formes de jeux qui ressemblaient au football. Et pour ne pas trop nous attarder sur ce point, nous renvoyons le lecteur au site officiel de la FIFA (www.fifa.com) pour plus de précisions concernant l'historique de la pratique.

Pour ce qui nous intéresse, nous prendrons comme point de départ le football dont la pratique est la plus proche de ce qui pourrait être envisagé comme étant l'ancêtre du football qui se pratique aujourd'hui à travers le monde. Le football dont la pratique serait proche des 17 lois du football de l'« International Football Association Board »⁶ qui régissent la pratique aujourd'hui.

¹ Titre de l'ouvrage de Christian Bromberger, *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*, éd. Bayard, Paris, 1998, 136 p.

² Denis Müller, *Le football, ses dieux et ses démons: menaces et atouts d'un jeu déréglé*, éd. Labor et Fides, Genève, 2008, p.66.

³ Jacques Thibert et Jean-Philippe Rethacker, *La fabuleuse histoire du football* (vol. 1), éd. Odil, Paris, 1993 (1^{ère} éd. 1974), p.13

⁴ Idem., p.14

⁵ Cette forme de football était destinée à l'entraînement des soldats, et consistait à jongler et à se passer un ballon de taille plus petite que celui du ballon de football moderne. Dans un but d'entretien physique des soldats. Voir : Marie-Laure De Shazer, *La joueuse de cuju : l'ancêtre du football moderne*, éd. Edilivre, Paris, 2010, 126 p.

⁶ Fédération Française de Football, Fédération Internationale de Football Association, *Les règles du football association : conformes aux lois du jeu édictées par l'International board, la F.I.F.A. et la 'Fédération' française de football association*, éd. H. Laubin et Cie, Paris, 1956, 24 p.

L'extraordinaire engouement vécu autour de ce nouveau sport qu'est le football poussa de nombreux pays à regrouper leurs clubs en associations suivant le modèle anglais qui s'était érigé alors en *Football Association* dès le 26 octobre 1863¹ suite à la célèbre réunion de 'Freemason's tavern'² à la suite de laquelle fut mis sur pied deux décennies plus tard le premier championnat national de football en 1888 avec la participation de 12 clubs³.

La fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle furent marqués par un renouveau et une organisation de ce sport à une échelle internationale surtout avec l'apparition de la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations⁴. Les dirigeants d'organisations sportives d'un certain nombre de pays eurent alors l'idée de mettre sur pied un organe dont l'objectif serait destiné à gérer l'organisation du football au niveau mondial.

Et bien que ce soit les anglais qui aient développés le football, ce seront les Français qui mettront sur pied cet organe et le gèreront, sur une idée du représentant de la fédération française Robert Guérin⁵.

La Fédération Internationale de Football Association⁶ (FIFA) naquit donc le 21 mai 1904 1904 à Paris⁷, dans les locaux de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques (USFSA). Elle était représentée par sept pays⁸ ; la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse⁹.

Dès 1906, Robert Guérin en tant que président de la FIFA et Carl Anton Wilhelm Hirschman, en tant que secrétaire général essaient d'organiser et de lancer un grand projet en Suisse : la coupe du monde de football qui avorta et parut utopique à l'époque.

¹ Gaël Anger et Laurent Trupiano, *Le football*, éd. Le cavalier bleu, Paris, 2006, p.14.

² Pour beaucoup d'historiens, la réunion de 'Freemason's Tavern' marqua l'acte de naissance du football moderne. Voir : Denis Müller, *Le football, ses dieux et ses démons: menaces et atouts d'un jeu dérégulé*, Op. Cit., p.71.

³ Pierre Arnaud (Sous la dir. De), *Les origines du sport ouvrier en Europe*, éd. L'Harmattan, Coll. Espaces et Temps du Sport, Paris, 1994, p. 95.

⁴ Pour la loi du 1 juillet 1901 relative au contrat d'association, voir : JORF du 2 juillet 1901 page 4025.

⁵ Robert Guérin (1876-1952) est le principal fondateur de la FIFA, et fut son président depuis sa création jusqu'en 1906. Il a été Journaliste au Matin et secrétaire du comité de football de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA). Il fut également manager national de l'équipe de France de football entre 1904 et 1906. voir pour plus de détails : Paul Dietschy, « Une petite nation sportive ? L'entre-deux-guerres miroir de l'inégal enracinement du football en France », in : Ulrich Pfeil, *Football et identité en France et en Allemagne*, éd. Presses Universitaires Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2010, p. 51.

⁶ Association à but non lucratif

⁷ Fédération Internationale de Football Association, *FIFA, 1904-2004 : Le siècle du football*, éd. Le cherche Midi, Paris, 2004, 311 p.

⁸ Voir en annexe (page 398) la liste des pays et représentants qui ont participé à la fondation de la FIFA.

⁹ Radouane Bnou-nouçaïr, *Le football africain : biographies, histoire, bilan et perspectives*, éd. L'Harmattan, Paris, p. 271.

Avec l'affiliation de l'Angleterre à la FIFA, l'Anglais Daniel Burley Woolfall succède à Guérin comme président¹ de 1906 à 1918². Ensuite, aux jeux Olympiques d'Anvers, le congrès de la FIFA élit Jules Rimet³ à la présidence (FIFA 1921 – 1954). Au courant de cette période, il réussit en 1930 à organiser et à mettre sur pied la coupe du monde de football. Cette dernière porta d'ailleurs son nom jusqu'en 1970⁴.

C'est en Espagne, à l'hôtel de ville de Barcelone le 18 mai 1929 que la proposition de Jules Rimet est approuvée par 23 voix contre 5 et une abstention (celle de l'Allemagne). L'organisation de la première coupe du monde de football se voit attribuée à l'Uruguay qui venait d'être championne olympique (en football bien sûr) pour la seconde fois consécutive aux jeux olympiques qui s'étaient déroulés en 1924 à Paris et en 1928 à Londres.

Pour cet événement, l'Uruguay⁵ s'engagea à prendre en charge toutes les équipes participantes et à construire un stade de 100 000 spectateurs pour commémorer en même temps le centenaire de l'indépendance du pays. Une coupe⁶ d'une valeur de 50 000 francs français faisait office de trophée pour le vainqueur.

II- 1-2. « L'équipe du FLN, un exemple d'engagement politique »⁷ :

A partir de la Grande-Bretagne, son pays d'origine, le football se propagea par le biais des personnes qui se déplaçaient à travers le monde, de pays en pays et de villes en

¹ Voir en annexe (page 399) la liste des présidents qui se sont succédé à la tête de la FIFA de 1904, date de création de cette institution jusqu'à aujourd'hui.

² Harry Berry, *The Blackburn Rovers Miscellany*, éd. The History Presse, London, 2012, p. 23.

³ Jules Rimet (1873 – 1956) intégra la direction de l'USFSA et participa à la fondation de la FIFA en 1904. Après la seconde guerre mondiale, il est élu à la tête de la Fédération Française de Football Association le 11 avril 1919 (qu'il quitte en 1949)

⁴ Radouane Bnou-Nouçair, *Le football africain: biographies, histoire, bilan et perspectives*, Op. Cit., p. 278.

⁵ Enrique Buero, l'ambassadeur Uruguayen fit beaucoup pour aider à la réalisation de ce projet.

⁶ Cette dernière représentait la déesse Victoire. On y a gravé les noms des vainqueurs qui l'ont gagné de 1930 à 1970. Les pays vainqueurs de cette coupe en restaient détenteurs jusqu'à la coupe suivante qui avait lieu quatre ans plus tard. Une seule équipe ; le Brésil, réussit à garder la coupe de manière définitive après l'avoir gagné trois fois (en 1958, en 1962 puis en 1970)

⁷ Kader Abderrahim, *L'indépendance comme seul but*, éd. Paris Méditerranée, Paris, 2008, 160 p.

villes. Il fut surtout transporté par les marchands¹ et par les colons et c'est ainsi qu'il arriva en Algérie vers la fin du XIX^{ème} siècle².

Le football fut introduit en Algérie par le colonisateur³. Au départ, il lui est réservé et participe à son bien être. Il est utilisé comme un instrument de domination coloniale⁴. Ensuite, il apparaît comme un élément 'socialisateur' et 'fédérateur'. Les européens diffusent sa pratique parmi les indigènes résidants en villes dans une logique d'acculturation. Ils sont intégrés dans les équipes européennes en nombres minoritaires. Puis il leur est permis de créer leurs propres équipes à condition d'y intégrer des joueurs européens. « L'administration coloniale ...a publié, en 1928 et 1936, deux circulaires faisant obligation aux clubs algériens constitués uniquement de musulmans d'introduire au moins trois Européens »⁵ dans leurs rangs, Précaution prise par les colons pour ne pas encourager les matchs et confrontations intercommunautaires. Même l'appellation des clubs ne devait pas comporter de connotation⁶ « indigène » religieuse ou ethniques (ce qui a duré jusqu'en 1936).

En 1954, lorsqu'éclate la guerre de libération Nationale, plusieurs clubs de football suspendent leurs activités et une partie des joueurs montent au maquis pour rallier la cause nationale. Un autre appel fut lancé dès 1956 pour que les jeunes qui étaient encore dans les clubs quittent ce « sport du colonisateur qui bien que pratiqué par la communauté musulmane, reste marqué par son appartenance au patrimoine de la culture européenne »⁷, mais aussi pour renforcer les rangs de l'Armée de Libération Nationale (ALN).

¹ C. Dric, « Sport et politique », in : <http://nopasaran.samizdat.net/spip.php?article315>, paru en décembre 1999, consulté le 03 mai 2012.

² Des écrits laisseraient même penser qu'ils soient arrivés vers le début du XX^{ème} siècle. « Le football atteint le Havre en 1872...Marseille en 1901 » in : G. Dominique Baillet, *les grands thèmes de la sociologie du sport*, éd. L'Harmattan, Paris, 2001.

³Raffaële Poli et Paul Dietschy, « Le football africain entre immobilisme et extraversion », in : *Politique Africaine* n°102, juin 2006, p. 175.

⁴ Driss Abassi (dir.), « Le sport dans l'empire français : un instrument de domination coloniale ? », numéro thématique de la Revue *Outre-Mer, Revue d'Histoire*, 2/2009, n°364-365, Paris, société française d'histoire d'outre mer, p. 5-15.

⁵ Youssef Fates, « Les marqueurs du nationalisme, les clubs sportifs musulmans dans l'Algérie coloniale », in : *Quasimodo*, n° 3-4 (« Nationalismes sportifs »), printemps 1997, Montpellier, p. 121.

⁶ Certains clubs de football comme ceux de la Jeunesse Sportive Musulmane de Skikda, l'espérance sportive musulmane de Guelma et de Blida s'étaient constitués avec dans leurs appellations des connotations indigènes que l'on retrouve dans le mot Musulman et qui apparaissait dans leurs sigles sous l'initiale M.

⁷ Pierre Lafranchi, Makloufi, « Un joueur français dans la guerre d'Algérie », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 103, année 1994, P. 70.

Conscient par le biais des confrontations (lors de matchs de football) que le football peut être un vecteur de mobilisation politique et identitaire car il est porteur de valeurs identitaires¹, et que l'équipe de football apparaît comme un élément d'identification collective, de cohésion nationale et de promotion du 'groupe' aussi important qu'un drapeau, le 'nidam' à partir d'une idée de feu Mohamed Boumezrag² commença à se créer une équipe de football comme instrument de continuation de la guerre par d'autres moyens³.

On fit alors appel aux joueurs de talent qui exerçaient en championnat de France⁴ (l'Algérie était alors considérée comme un prolongement de la France). Et le 14 avril 1958, ces footballeurs algériens désertent leurs clubs pour rejoindre l'équipe du FLN, laissant derrière eux des carrières et des situations des plus enviées⁵. Ils démontrent que le football peut devenir un élément d'affirmation nationale. Plusieurs d'entre eux étaient même qualifiés pour prendre part à la coupe du monde de 1958 dans les rangs de l'équipe de France comme Rachid Mekhloufi⁶, Mustapha Zitouni⁷ et Abdelaziz BenTifour⁸. Après leurs escapades en passant à travers la Suisse et l'Italie, les joueurs de la nouvelle équipe du FLN arrivent à Tunis⁹ où ils sont accueillis par Habib Bourguiba¹⁰ et Farhat Abbas¹¹.

L'impact médiatique de cet événement fut retentissant le lendemain du départ de ces joueurs vers la future équipe du FLN ; car ils étaient considérés comme faisant parti des

¹ Serge fauché et coll., *sport et identités*, éd. L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, Paris, 2000, 452 p.

² Mohamed Boumezrag (1921-1969) est considéré comme le fondateur de l'équipe nationale de football. De son retour du festival mondial de la jeunesse et des étudiants qui s'est déroulé à Moscou en 1957, il mit sur pied avec l'aide de Mokhtar Arribi l'équipe du FLN. Le stade de Chlef porte aujourd'hui son nom.

³ Pierre Bourgeade, *Le football, c'est la guerre poursuivie par d'autres moyens*, éd. Gallimard, Paris, 1981.

⁴ Michel Naït Challal, *Dribbleurs de l'indépendance, l'incroyable histoire de l'équipe de football du FLN algérien*, éd. Prolongations, Paris, 2008.

⁵ Nous avançons cela en référence aux salaires élevés que percevaient ces footballeurs et au train de vie qu'ils menaient par conséquence en France.

⁶ Né le 12 Août 1936 à Sétif, il évolua dans l'Association Sportive de Saint-Étienne dès 1954. Puis fut sélectionné dans l'équipe nationale Française dès 1956.

⁷ Né le 19 Octobre 1928 à Alger, il a joué à Cannes et Monaco et a été sélectionné dans l'équipe de France.

⁸ Né le 25 juillet 1927 à Hussein Dey et mort le 19 novembre 1970 à Alger. Il jouait à l'AS Monaco avant d'aller à l'équipe du FLN.

⁹ Ville et capitale de Tunisie où était installé le gouvernorat provisoire algérien.

¹⁰ Premier président de la république Tunisienne de 1957 à 1987.

¹¹ Farhat Mekki Abbas (1899- 1985) président du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) de 1958 à 1961. Il dira plus tard à l'équipe : « vous avez fait gagner dix ans à la cause algérienne ». in : Kader Abderrahim, *L'indépendance comme seul but*, éd. Paris-Méditerranée, Paris, 2008.

meilleurs joueurs de football dans le championnat français. Mais aussi comme étant des gens qui par le statut qu'ils avaient atteint, vivaient dans une certaine aisance.

L'équipe de football du FLN fut constituée et elle eut un écho médiatique important au niveau mondial, d'autant plus que le monde entier suivait attentivement la préparation intense de la coupe du monde qui allait se dérouler en Suède (1958) ; et à laquelle l'équipe de France fut qualifiée grâce à certains joueurs Algériens tel Mekhloufi et Zitouni. La disparition instantanée des meilleurs joueurs algériens évoluant dans le championnat français ne passa pas inaperçu.

La France intervint alors auprès de la FIFA pour qu'il soit interdit à toute équipe de jouer avec (ou contre) « l'équipe du FLN ». La plus haute instance du football mondial menaça donc de sanctions toute équipe membre de la FIFA qui accepterait de jouer avec cette équipe¹.

Suite à ces faits, il fut difficile à l'équipe du FLN d'organiser des rencontres officielles avec toutes les équipes nationales du monde. Bien que beaucoup d'entre eux à l'image de la Tunisie, du Maroc, de la Bulgarie, de la Roumanie, de la Chine, du Vietnam et bien d'autres, bravèrent cet interdit. Cette équipe dû aussi la plupart du temps se contenter d'affronter des sélections de villes ou de régions, ne serait-ce rien que pour se procurer l'occasion de faire jouer et diffuser l'hymne national à travers le monde ; bien que l'hymne, le drapeau et les armoiries algériens ne soient pas encore officiels.

Cette équipe avait pour mission de diffuser et de vulgariser la cause nationale à travers le monde. Elle contribuera à médiatiser la lutte pour l'indépendance de l'Algérie et « rendre populaire la cause algérienne auprès des opinions occidentales qui jusqu'ici se désintéressent de ce qui se passe en Méditerranée »². L'équipe du FLN allait devenir l'ambassadeur d'une Nation sans Etat³.

¹ Rappelons que les statuts de la FIFA interdisent aux fédérations membres d'organiser des rencontres officielles contre des sélections représentant des entités sans légitimité administrative. Une seule véritable exception historique : l'affiliation à la FIFA de la fédération de Palestine, pour disputer les éliminatoires de la Coupe du Monde 1938 (alors même que le pays était encore sous mandat britannique de la SDN), in : Paul Dietschy, Yvan Gastaut, Stéphane Mourlane, *Histoire politique des coupes du monde de football*, éd. Vuibert, Paris, 2006, p. 177 et 299.

² Kader Abderrahim, *L'indépendance comme seul but*, éd. Paris-Méditerranée, Paris, 2008, p.23.

³ Françoise Escarpit, 1958, « Les ambassadeurs de la révolution algérienne », in : *L'Humanité* (quotidien national français), le 6 Octobre 2001.

Au cours de ces différentes tournées dans les pays arabes, en Europe de l'Est et en Asie, l'équipe du FLN disputa selon l'ouvrage de Michel Naït-Challal « dribbleurs de l'indépendance »¹, 83 matchs, dont 57 victoires, 14 nuls et douze défaites. Au cours de ces rencontres, la sélection révolutionnaire a marqué 349 buts, et en a concédé 119².

Après l'indépendance, nous n'entendrons parler de cette équipe qu'occasionnellement jusqu'au 50^{ème} anniversaire de sa création en avril 2008. Cette commémoration fut marquée par l'émission d'un timbre postal en l'honneur de cette équipe et la publication de deux ouvrages :

- Kader Abderrahim, *L'indépendance comme seul but*, Paris Méditerranée, Paris, 2008, 160 pages.
- Michel Naït-Challal, *Dribbleurs de l'indépendance, L'incroyable histoire de l'équipe de football du FLN algérien*, éditions Prolongations, Paris, 2008, pages.

Le sport en période coloniale a pu faire ressentir qu'il était un important vecteur de l'identité nationale et qu'il existe aussi un lien intense entre sport et politique surtout du fait de l'omniprésence des symboles patriotiques (couleurs, drapeaux, hymnes...) dans les compétitions qu'elles soient officielles ou amicales. Sans oublier le fait qu'il a aussi pu se mettre « au service de la liberté »³.

¹ Michel Nait-Challal, *Dribbleurs de l'indépendance, L'incroyable histoire de l'équipe de football du FLN algérien*, éd. Prolongations, Paris, 2008, p. 183.

² D'autres sources parlent de 53 matchs (39 victoires, 10 nuls et 4 défaites) d'après Paul Darby, *Africa, Football and FIFA: Politics, Colonialism and Resistance*, éd. Routledge, London, 2002, p. 29, 62 matchs (47 victoires, 11 nuls et 4 défaites, 246 buts pour et 66 contre) d'après AllAfrica, ou même 91 matchs (65 victoires, 13 nuls et 13 défaite, 385 buts marqués et 127 buts concédés) d'après RSSSF.

³ In : Rachid Boudjedra, *Le vainqueur de coupe*, éd. Denoël, Paris, 1981.

II- 1-3. Après l'indépendance, le football se réorganise en Algérie :

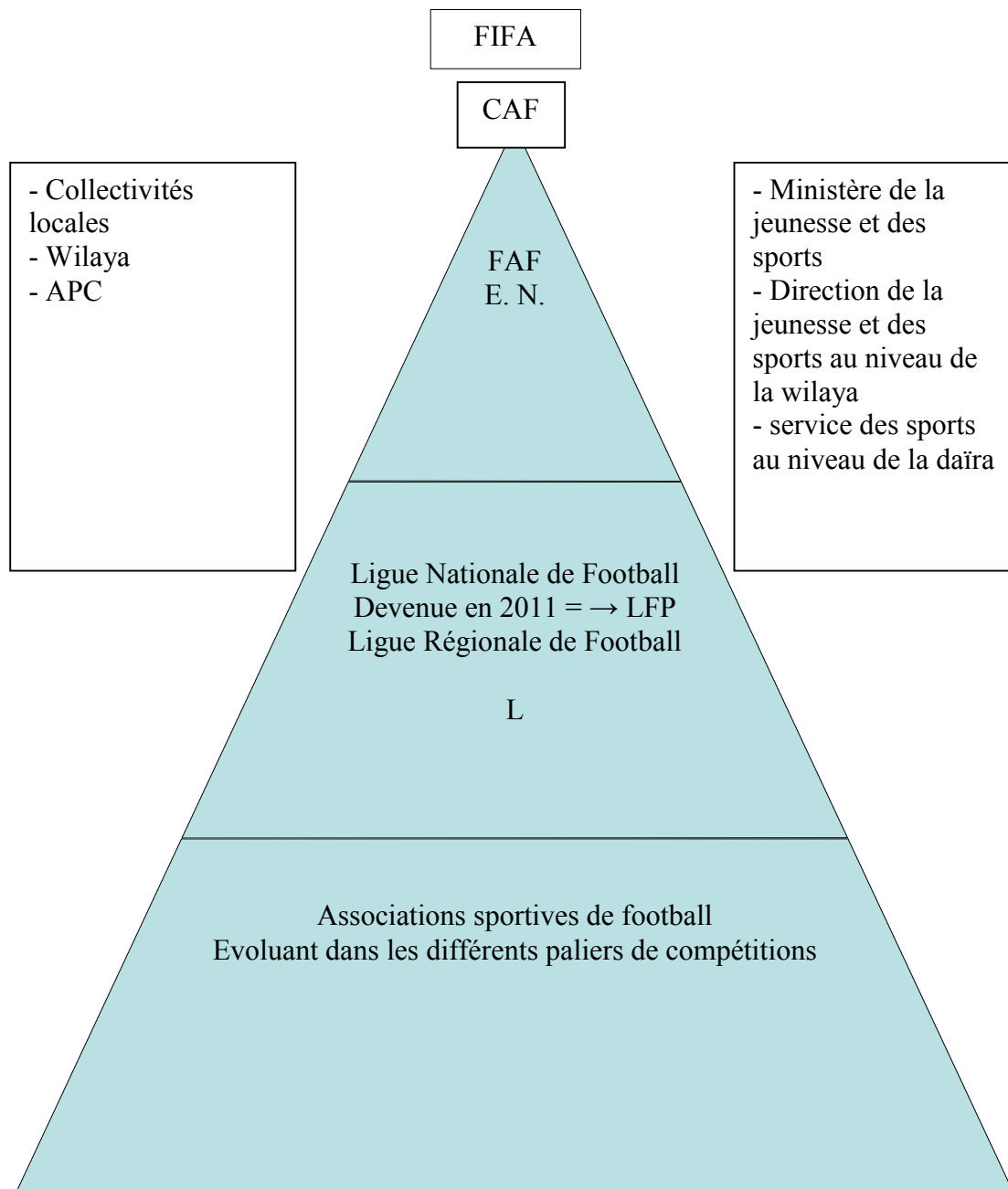
Juste après l'indépendance, le 21 octobre 1962 est créée la Fédération Algérienne de Football (FAF) qui est affiliée à la FIFA¹ en 1963 et devient membre de la CAF² en 1964. Elle est présidée par feu Mohand Maouche³. Le championnat et la coupe d'Algérie sont instaurés à la même époque.

Et depuis, le football en Algérie s'organise sous l'organigramme suivant :

¹ Pascal Boniface dans son ouvrage (*Football et Mondialisation*, éditions Armand Colin, Paris, 2006, p. 47), constate que l'adhésion à la FIFA figure parmi les premières volontés des nouveaux états indépendants. Comme si elle était aussi nécessaire que leur adhésion à l'Organisation des Nations Unies(ONU). Il existe six Confédérations de Football qui regroupent les Fédérations de Football Nationales des cinq continents. La CAF pour l'Afrique, L'AFC pour l'Asie, l'UEFA pour l'Europe, la CONMEBOL pour l'Amérique du Sud, l'OFC pour l'Océanie et la CONCACAF pour l'Amérique du Nord, l'Amérique Centrale et les Caraïbes

² Confédération Africaine de Football (CAF) regroupe les fédérations de football du continent africain. Elle fut créée en 1957 et lui sont affilié 53 nations membres. Elle organise la coupe d'Afrique des nations tous les deux ans depuis 1957 et son président actuel est le camerounais Issa Hayatou (président depuis 1988).

³ Le Docteur Mohand Amokrane Maouche est né le 11 août 1925 à Tissira (Sidi-Aïch Béjaïa) et décède le 02 janvier 1971. Il a été membre fondateur de la Fédération Algérienne de Football (FAF) qu'il a présidée de 1962 à 1969 et fut aussi le premier président du Comité Olympique Algérien (COA) qu'il dirigea entre octobre 1963 et mars 1965.



Organigramme concernant l'encadrement du football en Algérie.

A la tête de cette structure, la FIFA gère le football au niveau mondial, elle est aujourd'hui à la tête de 208¹ fédérations nationales (elle compte plus de fédérations

¹ Voir site officiel de la FIFA: www.fifa.com

adhérentes que l'ONU ne compte de pays membres¹). Huit présidents² ont été à la tête de cette institution depuis sa création en 1904.

Les clubs de football algérien inscrit sous la houlette de la fédération Algérienne de football (FAF) sont eux aussi organisés selon un système hiérarchique de plusieurs paliers ou groupes de compétition³. Et l'équipe nationale algérienne de football marque sa première participation officielle aux compétitions internationales le 27 décembre 1964 à Alger en prenant part aux éliminatoires des jeux africains de Brazzaville (1965).

A l'indépendance, le premier texte qui gère le sport « est la charte des sports de 1963 »⁴ qui est ensuite relayé par la charte de 1965. Les politiques du sport à cette époque tout comme les politiques de l'Etat s'inscrivaient dans le courant socialiste.

On dit que le stade peut contenir des formes de contestations et qu'il est perméable aux évènements sociaux qui se déroulent sur la scène sociale autour de lui. Cet adage va très vite se confirmer en Algérie. Le 19 juin 1977 au cours d'une finale de coupe d'Algérie qui s'était disputé entre la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK) et le Nasr Athlétique d'Hussein Dey (NAHD) au stade du 5 juillet 1962, l'hymne national algérien est sifflé en présence du Président de la République Algérienne Houari Boumediène⁵. Très vite, suite à cet évènement, le président opère un remaniement ministériel⁶ et veille à mettre en place un nouveau système d'organisation du football à travers ce qui fut appelé « le code de l'EPS⁷ ». Les sigles des équipes subirent une arabisation et il leur fut ôter toute connotation identitaire, régionale⁸ ou tribale (nous verrons cela plus en détail dans le chapitre suivant concernant la monographie de la ville du Khroub). Nous pouvions déjà

¹ Alors que la FIFA compte en son sein 208 associations nationales de football, l'ONU ne compte que 193 états membres. (voir site officiel de l'ONU : www.un.org)

² Voir liste en annexe page 399.

³ Voir en annexe (page 400) les différents paliers ou groupes de compétitions du championnat algérien de football.

⁴ Youcef Fates, *Sport et politique en Algérie*, éd. l'Harmattan, Paris, 2009, page 119.

⁵ Né le 23 août 1932 à Aïn Hassainia (wilaya de Guelma) et mort le 27 décembre 1978 à Alger, il fut président de la République Algérienne Démocratique et Populaire du 19 juin 1965 au 27 décembre 1978.

⁶ Le ministre de la jeunesse et des sports Abdellah Fadhel qui occupait le poste depuis 1965, cède sa place à Djamel Houhou. (Vous pouvez aussi retrouver en annexe page 401, la liste des Ministres de la Jeunesse et des Sports algériens qui se sont succédé depuis 1962)

⁷ Inspiré du système socialiste, il dura de 1977 à 1989.

⁸ Le MCO devint Mouloudia Pétroliers d'Oran, le MCA devint Mouloudia Pétroliers d'Alger, la JSK devint Jeunesse Electronique de Tizi Ouzou, le CSC devint Chabab Mécanique de Constantine, l'ESCollo devint le Wifak Khacheb oua Feline de Collo, ...

voir dans ce système, une certaine forme de semi professionnalisation¹ puisque à cette époque, les clubs étaient rattachés à des entreprises ‘publiques’ à gestion socialiste. Les joueurs étaient salariés tout en ayant pour seule fonction de s’entraîner et de jouer au football pour leurs équipes (qui portent désormais le sigle de leurs entreprises). Ils produisaient de la compétitivité pour l’entreprise qu’ils représentaient et les équipes bénéficiaient alors de la force financière qui caractérisait ces grandes sociétés nationales, monopolistiques de leur secteur d’activité. Les équipes étaient alors gérées par les cadres de ces entreprises.

« À partir de 1985, avec la chute brutale des recettes d’exportation et la baisse du dollar, le poids de la dette est durement ressenti. La diminution des recettes en devise de l’Etat va avoir de grandes répercussions : la croissance stagne, le rythme de création d’emplois se ralentit, l’inflation progresse et le chômage s’aggrave. C’est une véritable rupture des équilibres économiques internes, maintenus jusque-là grâce à la rente pétrolière. »² Le pouvoir d’achat de la population est affecté et ses conditions sociales sont de plus en plus difficile à vivre. Le 5 octobre 1988, la jeunesse envahit la rue. Cette date allait être un tournant décisif pour l’Algérie. Ce fut «un moment d’extériorisation ou plus exactement un moment de contestation sociale d’une situation de crise générale latente»³.

Une nouvelle constitution est adoptée le 23 février 1989. La liberté de presse est autorisée et « le passage au multipartisme inaugure un changement fondamental dans le paysage algérien. »⁴

Entre temps, les entreprises publiques se délaissèrent des associations sportives qui leur avaient été confiées par l’état algérien à cause du lourd fardeau financier qu’elles représentaient dans ce nouveau contexte de crise.

¹ Rabah Madjer, ancien joueur de l’équipe nationale ira même plus loin dans une interview accordé à Hamid Gharbi journaliste du quotidien national El Moudjahid, publié le 30 janvier 2012 en disant que : « C’était l’application du vrai professionnalisme, même si on lui avait collé le sobriquet de semi-professionnalisme à l’époque. C’est ce modèle de professionnalisme qui avait donné de très bons résultats et qui avait répondu efficacement aux problèmes qui se posaient à notre sport en cette période. C’est de ce genre de réforme dont on a besoin de nos jours pour aider notre sport à aller encore plus de l’avant. »

² Khadidja Abada, « La crise économique et la mobilisation en octobre 1988 », in : Didier Le Saout et Marguerite Rollinde (Sous la dir. de), *émeutes et mouvements sociaux au Maghreb, perspective comparée*, éd. Karthala, Paris, 1999, p. 245.

³ M’hammed Boukhobza, *Octobre 88, évolution ou rupture ?*, éd. Bouchène, Alger. 1991, 237 p.

⁴ Ahmed Lalaoui, « L’Algérie d’une transition à une autre », in : Abdelkader Djeflat (Sous la dir. de), *L’Algérie, des principes de novembre à l’ajustement structurel*, éd. CODESRIA/ Karthala, 1999, p. 36.

Vint alors pour parer à cela, la loi n°89-03 du 14 février 1989 relative à l'organisation et au développement du système national de culture physique et sportive (voir JORAD n° 7, 28^{ème} année du 15 février 1989) qui remet les rênes du football algérien aux civils¹.

Les évènements sur la scène sociale et politique algérienne se sont alors brusquement accélérés. Effectivement en plus de la crise économique, l'Algérie plonge au début des années 1990 dans une crise politique et une guerre civile causées par l'échec de l'expérience démocratique.

L'espace du football n'étant pas isolé du monde qui l'entoure fait qu'il est affecté au même titre que toutes les autres institutions du pays. Pendant cette période, les journaux ont sévèrement critiqué et dénoncé des pratiques de détournement des deniers publics ainsi qu'une gestion catastrophique concernant le secteur du football² par rapport aux budgets faramineux qui étaient alloués³ à ces clubs de football pour leur bon fonctionnement. L'état ne pouvant pas être trop drastique à cette époque là dans le contrôle financier de ces associations sportives afin de se procurer (de pouvoir bénéficier d') une certaine forme de paix sociale et du fait aussi que la popularité du football autour duquel s'enlaçait la jeunesse était utilisé comme un « opium du peuple »⁴.

Dans le cadre de l'organisation du football à l'échelle mondiale et pour plus de transparence dans sa gestion, la FIFA dès l'année 2007, publie la circulaire 1 128 qui définit les critères et conditions d'obtention de licences pour les clubs professionnels. Elle fixe un ultimatum jusqu'à 2011⁵ à toutes les Fédérations nationales mondiales qui lui sont affiliées pour que les clubs d'élite de chaque pays soient régis par des règles professionnelles unifiées et standardisées, faute de quoi les clubs seront interdits de toutes les compétitions organisées sous son égide. En plus clair, si les clubs algériens d'élite ne

¹ J'entends par ce terme toute personne physique, privée.

² « Le phénomène de la corruption en Algérie touche désormais le football au vu du nombre de scandales liés aux matches arrangés et aux transferts douteux », in : *La Tribune* (quotidien national algérien) du samedi 17 mai 2008.

³ L'intérêt donné à la jeunesse s'illustre à travers les budgets octroyés à ce secteur :

Le plan quinquennal 2010 – 2014 octroie :

- 1130 milliards de dinars au secteur de la jeunesse et des sports.

- 250 milliards pour la recherche scientifique et les nouvelles technologies de la communication.

- (100 milliards de dinars destinés au développement de la recherche scientifique).

⁴ Jean-Marie Brohm, *Les Meutes sportives : Critique de la domination*, éd. L'Harmattan, Paris, 1993.

⁵ La Confédération Africaine de Football décide ensuite de reporter cette échéance à 2013.

devenaient pas professionnels selon les normes et n'obtenaient pas la licence FIFA, ils ne pourraient plus participer, par exemple, aux compétitions africaines des clubs (Ligue des champions africaine et Coupe de la CAF). La FAF mit alors au point un cahier des charges et comme nous le verrons plus en détail lorsque nous aborderons le professionnalisme (voir page 104), l'état mis à disposition des clubs les moyens nécessaires afin d'être en mesure de réaliser ce projet.

II- 1-4. La FIFA protège la souveraineté de ses fédérations :

Au cours des dernières années, le football s'est non seulement imposé en tant que sport le plus populaire mais touche aussi aujourd'hui d'autres domaines, comme le marketing et la politique. La transformation de la compétition et l'entrée des équipes du monde entier dans les rangs de la FIFA¹ se sont répercutées sur la transformation de l'organisme². Cette institution a acquis une importance considérable de part le fait des retombées économiques qui ont accompagnés son développement.

Dès la fin des années 80, le football sort de sous son aspect exclusif de compétition ; l'avènement des droits de rediffusion des matchs de football à la télévision permet à la FIFA de monter en puissance. Pendant la coupe du monde de 2010 qui s'est déroulée en Afrique du Sud par exemple, les droits de retransmission ont atteint les « 20 milliards d'euros ».³

Les dirigeants de la FIFA jouent aussi un rôle diplomatique en utilisant le potentiel de conciliation du football, afin d'essayer de rassembler des nations qui à cause d'un

¹ L'affiliation à la FIFA est interprétée comme synonyme de reconnaissance internationale. Comme si pour la constitution d'un état moderne, il ne suffisait pas seulement d'avoir un territoire, une population et un gouvernement mais qu'il était aussi nécessaire d'avoir une équipe de football. in : Pascal Boniface, *Géopolitique du football*, éd. Complexe, paris, 1998, p. 17.

² La villa Derwald du Zurichberg où à peine douze personnes décidaient du destin du football mondial en 1974, s'est transformée en un bâtiment moderne. La FIFA emploie aujourd'hui dans son institution à Zurich en Suisse 340 personnes provenant de 35 pays. (Pour plus de détail, voir : <http://fr.fifa.com/aboutfifa/organisation/administration/organisationalchart.html>).

³ « Coupe du monde 2010, 22 matches sur l'ENTV », in : *El Watan* (quotidien national algérien) n°5616, 19^{ème} année, du jeudi 23 avril 2009.

De par ses statuts, la Fifa est supposée être une «association à but non lucratif» alors qu'en réalité, elle s'apparente bien plus à une véritable multinationale, avec un budget officiel d'environ 200 milliards de dollars, qu'à une banale fédération internationale sportive.

différent souvent politique seraient en désaccord. Le match de la coupe du monde de 1998 entre l'Iran et les Etats-Unis serait un symbole et une illustration de ce phénomène.

A travers le football, la FIFA propose un premier modèle de mondialisation réelle du fait que cette fédération internationale possède la capacité de modifier à sa guise les règlements qui gèrent le football au niveau mondial et d'exiger sa mise en application à la planète entière à compter d'une date précise. Durant la période de la coupe du monde par exemple, les écoles, le transport et la société en général marchent au ralenti. Et tout le monde ne consomme en priorité que cet évènement.

S'appuyant sur l'article 17 de ses statuts qui stipule que la FIFA ne tolère aucune immixtion du politique ou interférence des autorités gouvernementales et (des états) dans les affaires de ses fédérations ; la FIFA a le pouvoir d'exclure directement toute fédération qui ne respecterait pas ses directives. Elle eut déjà à maintes reprises à sanctionner les fédérations qui lui sont affiliées en les suspendant de compétition. Ce fut le cas pour les fédérations de football du Kenya et du Niger en 2004, du Tchad et de Madagascar en 2008 et du Togo en 2010 suite aux évènements de Cabinda¹.

En Algérie, en 1996 la FIFA a suspendu la FAF après la mise à l'écart (par le Ministère de la Jeunesse et des Sports) de son bureau fédéral élu². L'adoption du décret 05- 405 relatif à la loi 04-10, en 2005, sous l'ère Yahia Guidoum³ fut lui aussi taxé par la FIFA comme une ingérence dans les affaires internes de la FAF. Pour Monsieur Guidoum, 'la FAF représenterait l'Algérie et non pas la Fédération Internationale de Football'. Pour répondre à cela, le président de la FIFA, Joseph Blatter⁴ à l'époque, s'était dit respectueux de la souveraineté des Etats, mais qu'en autorisant leurs fédérations à rejoindre la FIFA, il est sous entendu que les Etats acceptent de limiter le pouvoir qu'ils

¹ Nous rappelons que l'équipe du Togo fut victime d'un attentat meurtrier lorsqu'elle se rendait le 8 janvier 2010 en Angola pour participer à la Coupe d'Afrique des Nations. Après avoir subi ce drame, l'équipe des éperviers fut rapatriée et se retira de cette compétition. Jugée par la CAF comme résultant 'd'interférences gouvernementales' cet acte valu à l'équipe du Togo une suspension pour les deux prochaines Coupes d'Afrique des Nations et une amende de 50 000\$. En mai 2010, la FIFA insiste auprès de la CAF qui lève cette sanction jugée trop sévère.

² Ce dernier fut rétabli dans ses droits par la FIFA, quelques mois plus tard.

³ Ministre de la Jeunesse et des Sport de mai 2005 jusqu'à juin 2007. Voir en annexe (page 401) la liste des ministres de la jeunesse et des sports qui se sont succédé dans les différents gouvernements depuis l'indépendance de l'Algérie.

⁴ Né le 10 mars 1936 à Viège (Suisse), il est nommé le 8 juin 1998 en tant que 8^e président de la FIFA.

ont sur le football. Ajoutant aussi que personne n'est contraint d'adhérer à la FIFA et donc d'en respecter les principes et que le football doit être géré par les gens du football et non par les politiques qui quant à elles ont d'autres objectifs¹.

D'autres différents ont marqué le football algérien dans ses relations avec les instances internationales du football comme par exemple l'affaire du Raed Chabab de Kouba qui s'est déroulé pendant la saison 2007/2008. Après le match disputé par le RCKouba contre l'USM El-Harrach le 23 mai 2008 pour le compte de la 37^{ème} journée du championnat national de deuxième division ; l'équipe d'El Harrach avait formulé des réserves à l'encontre d'un joueur Koubéen (en l'occurrence Khellidi) estimant qu'il avait prit part au match sous une fausse identité. La ligue et La Fédération Algérienne de Football se prononcèrent sur l'affaire le 26 juillet 2008 décidant de donner match perdu pour le RCKouba avec défalcation de six points. Suite à cette décision, le RCK ne faisait plus partie des trois équipes qui devaient accéder en première division au dépend de l'équipe de l'USM El-Harrach. Le Tribunal Arbitral Sportif Algérien, s'était prononcé incompetent pour traiter cette affaire non ordinaire. Le RCKouba fit alors appel au Tribunal Arbitral du Sport de Lausanne qui après étude des détails de cette affaire ordonna à la FAF de réintégrer le RCK en tant que club supplémentaire dans le championnat Algérien de première division et de réadapter le calendrier des compétitions à cet effet (et ce après sept journées du début du championnat).

Pour revenir à la FIFA ; elle est considérée comme étant l'organe gestionnaire principal du football au niveau mondial, ses lois sont appliquées par toutes les fédérations et les équipes du monde. Et grâce aux retombées économiques des compétitions qu'elle organise, cette dernière engrange d'énormes recettes qui sont redistribuées à travers l'organisation des compétitions et aussi à travers des programmes qui ont pour but principal de financer (à la demande) des projets pour le développement du football dans les différents pays membres de la FIFA ; comme le Programme d'Assistance Financière FAP² et le programme Goal¹.

¹ M. Saâdoune, « L'artillerie lourde contre la FAF », in : <http://m.presse-dz.com/readart.php?id=984>, consulté le 24 avril 2012.

² Ce programme a été lancé depuis 1998, il permet d'allouer à l'ensemble des fédérations nationales ainsi qu'aux confédérations des fonds pour aider au développement du football dans les différents pays. Pour plus de détails le concernant voir le site de la FIFA : <http://fr.fifa.com/aboutfifa/footballdevelopment/financialassistance/index.html>

II- 2- La violence dans les stades: un phénomène universel.

II- 2-1. Le football génère des émotions, de la joie, des peines et des colères :

Si le football participe au phénomène de la mondialisation, ce sport d'équipe est aussi devenu avant tout un sport spectacle. L'engouement porté pour ce dernier et l'attachement aux symboles que représente une équipe de football procurent chez les jeunes de puissantes charges émotionnelles² en plus du fait qu'il véhicule des valeurs universelles telles que le rapprochement des peuples, la solidarité, la fraternité...

Le sport est souvent assimilé par les politiques à un phénomène de cohésion sociale et d'école de vie. Assimilé à un instrument d'éducation, enfants et adolescents sont souvent amenés vers la pratique sportive par leurs parents.

La forte identification à l'équipe à travers l'expression : « on a gagné ! » et la forte identification de la pratique à un aspect (ou élément) de virilité à travers l'expression: « c'est le plus fort qui gagne ! », encourage et favorise le rassemblement autour des équipes afin de défendre ses couleurs.

N'oublions pas de dire que chaque équipe de football s'identifie généralement à un territoire, porte des couleurs qui la distinguent et possède un blason, des armoiries et une devise suivant les traditions du code héraldique, et par métonymie, on utilise souvent le nom d'une ville pour parler de son équipe de football. Les supporters s'identifient donc symboliquement et très facilement à tout cela et se rassemblent autour.

Ce sport d'équipe avec l'engouement populaire qui le caractérise est capable de procurer chez les supporters une ambiance de fête et de rassembler les jeunes. Les objectifs de la pratique du sport étant d'occuper leur temps de loisir et se détendre tout en essayant d'incarner les valeurs sportives.

¹ C'est le principal programme de développement du football de la FIFA. Il a été lancé depuis 1999 et permet de financer des projets liés à la professionnalisation du football. Pour plus de détails concernant ce programme voir le site de la FIFA : <http://fr.fifa.com/aboutfifa/footballdevelopment/projects/goalprogramme/mission.html>

² Serge Govaert, Manuel Comeron, *Foot & violence: politique, stades et hooligans : Heysel 85*, éd. De Boeck Université, Bruxelles, 1995, p. 8.

Le stade est un lieu de mixité sociale où l'on rencontre toutes les classes sociales mais il est aussi en Algérie (dans un pays qui se targue de l'égalité des sexes) un lieu exclusivement réservé à la gente masculine malgré certaines tentatives qui ont échoués¹ car les stades en Algérie ne sont pas équipés pour recevoir les familles.

Le stade est l'un des rares lieux de rassemblement où peuvent se retrouver des milliers de gens venus se défouler, oublier le stress, dégager leur énergie et participer au vaste mouvement de soutien populaire parfois inconditionnel : c'est le phénomène des supporters². Ils ont un rôle déterminant dans le financement des clubs et l'animation des stades et permettent aux joueurs de donner le meilleur d'eux-mêmes sur le terrain. Ils représentent également une forme de contre-pouvoir face aux dirigeants de l'équipe. On les surnomme le « douzième homme ». Les fans d'un même club peuvent s'organiser en mouvements appelés groupes ou associations de supporters.

Le phénomène des supporters existe depuis l'Antiquité, et avant même la codification de ce sport et l'amélioration des 17 lois du football³. L'écrasante majorité des supporters sportifs sont pacifiques et festifs, c'est ce qui laisse peut être Jean-Marie Brohm et Marc Perelman⁴ accrédi-ter l'idée selon laquelle, le football endort les masses et les détourne de leur conscience et de leurs tâches politiques. Ces derniers soutiennent la théorie de l'aliénation, selon laquelle le football serait une sorte d'opium du peuple qui servirait à distraire les individus et les populations. D'autres tels Youcef Fatès considèrent plutôt le stade comme un espace d'expression et de contestation sociale et politique (difficile de concrétiser ailleurs). «Le stade est un espace de liberté dans lesquels ces jeunes viennent s'extérioriser, crier une joie de vivre ou exprimer une rage d'être, voire un désir de paraître. »⁵

¹ Par exemple lors du match de l'équipe nationale contre la Serbie qui s'est déroulé au stade du 5 Juillet à Alger en mars 2010 et contre l'équipe de l'Uruguay le 12 août 2009. Voir : Meriam Sadat, « Les Algériennes ne peuvent toujours pas aller au stade », in : *l'expression* (quotidien national algérien), Mercredi 7 octobre 2010.

² Un supporter est une personne qui apprécie un club ou un sportif et appuie ce dernier lors de ses performances.

³ Ce sont les quatre fédérations britannique de football (anglaise, écossaise, galloise et nord-irlandaise) qui ont créé l'International Football Association Board (IFAB) le 6 décembre 1882 afin de déterminer, d'unifier et de faire évoluer les règles du jeu du football. Après sa création, la FIFA adhère dès 1913 aux règles édictées par l'IFAB qui est aujourd'hui composé de quatre membres de la FIFA et quatre du Royaume Uni, à savoir un par fédération.

⁴ Jean-Marie Brohm et Marc Perelman, *Le football, une peste émotionnelle : la barbarie des stades*, éd. Gallimard, Paris, 2006, 390 p.

⁵ Dominique Bodin, « La déculturation du public du football comme facteur du hooliganisme. Mythe ou réalité ? », in : *STAPS*, 2002/1 no 57, p. 104.

Dans un pays comme l'Algérie où les loisirs sont très limités, Les jeunes profitent des événements sportifs pour se défouler de la monotonie de la vie quotidienne. Ces formes d'exutoire où se rassemblent de grands nombres de supporters sont l'occasion de créer des ambiances de fêtes, mais peuvent aussi déboucher sur des violences collectives.

Effectivement, le sport a des facettes antagonistes par le fait qu'il a des valeurs qui rassemblent (esprit d'équipe, joie, entraide, etc.), mais également certaines qui opposent (résultat, déroulement du match, arbitrage, etc.). Cette violence qui a toujours existé dans le sport de compétition, fut aussi l'une des caractéristiques qui a accompagné le football depuis sa création. Nous citerons l'exemple des violences qui ont accompagnées le jeu de soule¹ au moyen âge et celles qui ont accompagnées la pratique (du football) en 1868 avant que l'on assiste à sa séparation avec le rugby².

Aujourd'hui, les actes de violence touchent tous les sports et tous les âges, peuvent survenir brutalement n'importe où, et prendre différentes formes (violence entre pratiquants, envers l'arbitre, les dirigeants, les supporters entre eux, ...) Cette situation porte non seulement atteinte aux valeurs portées par le sport, mais constitue dans certains cas une atteinte à l'ordre public et à l'intégrité physique des individus

Ces violences physiques et surtout symboliques (résultants de la culture juvénile, du phénomène de 'rodjla'³ ainsi que de l'absence de contrôle social) déployés dans les stades, au cours des matchs de football expliquent aussi en parti l'absence de l'élément féminin sur les tribunes de nos stades.

Le football est violent par nature ; il suffit d'observer les contacts qu'il entraîne et qu'il crée, dans sa quête de performance et de compétition perpétuelle. Dans tous les sports, à tous les échelons de la pratique, dans tous les pays, chez les amateurs comme chez les professionnels, la violence sportive sous toutes ses formes se manifeste à longueur d'année⁴. Il suffit de consulter attentivement la presse pour se rendre compte, non seulement de sa fréquence⁵ et de sa gravité¹, mais aussi de sa banalisation.

¹ Dominique Bodin et autres, *Sports et violence en Europe*, éd. Du conseil de l'Europe, Strasbourg, 2004, p. 22.

² Jean Fabre « Football et rugby, ces jeux qui viennent du nord », in : *Pouvoirs* 2/2007 (n° 121), p. 63-76.

³ Rodjla : forme de virilité.

⁴ Dans beaucoup de match du championnat (à enjeu), aussitôt que la fin du match est sifflée, on voit des policiers courir pour encercler l'arbitre.

⁵ Ahmed Achour, « La «guerre» des Présidents de clubs, les risques de dérapages », in : *L'Expression* du 05 Février 2008, p. 17

Il est important de signaler aussi que la violence est un phénomène mondial. Même dans le football, beaucoup d'exemples montrent qu'il a mené à de violents affrontements entre supporters et même à des guerres entre nations (exemple du match qui opposa en 1969 les équipes du Honduras et du Salvador dans le cadre de la qualification à la coupe du monde de 1970)². On retrouve donc dans le champ sportif les formes de violences physiques et symboliques qui existent partout ailleurs³.

Car il ne faut pas oublier qu'étant donné que la violence touche aujourd'hui la rue, l'école, le travail, la famille...c'est le plus naturellement du monde qu'elle touche les stades. Mais alors que certaines hypothèses soutiennent le fait que le football générerait lui-même de la violence (qu'il est violent par essence), d'autres soutiendraient la thèse selon laquelle la violence que l'on retrouverait dans le football ne serait que le prolongement de la violence que générerait la société et donc que le stade ne serait qu'un parmi les différents espaces où il serait déversé.

II- 2-2. Le football est-il otage de la violence ?

Beaucoup de jeunes vont au stade pour se défouler, la permissivité qui y règne fait que les forces de l'ordre ne les interpellent pas pour qu'ils cessent leurs provocations car n'étant pas instruit pour cela⁴. Ces dernières commencent par des violences verbales qui aboutissent souvent à des violences physiques. Cette violence se traduit, généralement, par des actes hostiles à l'encontre des joueurs et des dirigeants du club que les jeunes supportent. Mais, souvent, ce sont les supporters qui sont victimes des violences d'autres

¹ Il faut dire à ce titre que le phénomène de la violence dans les stades a pris de l'ampleur ces dernières années en Algérie ce qui a d'ailleurs contraint l'État à intervenir à travers d'abord l'organisation des séminaires et autres campagnes de sensibilisation visant à cerner les causes et les conséquences de ce fléau et diminuer du coup les actes de hooliganisme de plus en plus violents et extrêmes.

² Rouquié Alain, « Honduras -El Salvador. La guerre de cent heures : un cas de « désintégration » régionale. », in: *Revue française de science politique*, 21^e année, n°6, 1971. pp. 1290-1316 et Daniel A. Holly, « Le conflit du Honduras et du Salvador de 1969 », in : *Études internationales*, vol. 10, n° 1, 1979, p. 19-51.

³ D'autres chercheurs comme Norbert Elias n'ont pas la même perception négationniste du sport. Dans son ouvrage : *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, éd. Fayard, Paris, 1994, 392 p., il défend la thèse selon laquelle le sport permet d'intérioriser les émotions et d'autocontrôler la violence. C'est ce qui fait que les parents dirigent leurs enfants vers ce genre d'activités dès leurs plus bas âges.

⁴ Les forces de l'ordre sont souvent envoyées sur les terrains de football afin de veiller à la sécurité des officiels et des joueurs sans plus.

supporters. Chaque saison apporte son lot d'incidents dans les enceintes sportives (différents articles de presse illustrent ce phénomène¹) ; menaces, dégradations de biens, blessés et même morts sont souvent à déplorer. Les formes de violences liés à ce sport sont diverses et identifiables, tel la violence verbale, physique ou symbolique.

Certains sociologues comme Luc Collard², s'appuyant sur des expériences vécues par les jeunes et les sportifs défendent l'hypothèse selon laquelle le sport procéderait à un véritable façonnage de l'agressivité. A peu près dans le même fil d'idées, Christian Bromberger et d'autres chercheurs défendent la thèse selon laquelle le football serait « le vecteur de puissantes charges d'émotions »³ et générerait sa propre violence. Ils iraient jusqu'à comparer dans la terminologie qu'ils utilisent le football à une guerre aussi bien dans ses effectif que dans ses objectifs. Pour eux, les métaphores militaires caractériseraient les commentaires journalistiques et le vocabulaire technique utilisé pour s'exprimer dans ce sport. On utilise des termes comme : capitaine, défenseur, attaquant pour parler des joueurs. Conquête du ballon, charge ou tir à canon pour parler des actions. Pour eux, « Chaque affrontement prend ainsi toute les apparences d'une guerre ritualisée avec force sollicitations des emblèmes nationaux (hymnes, drapeaux, présence des chefs d'État) et recours à des métaphores guerrières : « attaquer », « tirer », « défendre », « conquête », « gardien », « capitaine », « territoire », « tactique », « victoire »... »⁴ qui sont utilisés dans ce sport comme si il s'agissait d'une guerre. On compare aussi la préparation des supporters à une campagne militaire avec la fabrication ou la réfection des emblèmes, le port d'habits ou d'uniformes, de perruques et d'écharpes aux couleurs de leurs équipes.

Christian Bromberger en tant que partisan de cette hypothèse ; avec le lien qu'il fait entre sport et guerre ritualisée montre la contradiction majeure entre l'idéologie pacifiste

¹ Voir par exemple : A. Hamouche, « Violences dans les stades, Deux arbitres agressés à Bejaïa », in : *liberté* du mercredi 21 décembre 2011, édition n° 5875, page 23 et « Violence dans les stades : Un fléau qui devient chronique », Publié le : 23 avril 2012, In : *El Moudjahid* n° 14492.

² Selon Luc Collard, chercheur à la Faculté des sciences du sport de l'université de Picardie, et auteur du livre *Sport & agressivité*, éd. DésIris, Méolans-Revel, 2004, 237 p., la pratique sportive prône l'usage de la force et de l'intimidation.

³ Serge Govaert, Manuel Comeron, *Foot & violence: politique, stades et hooligans : Heysel 85*, Op. Cit., p. 8.

⁴ Ignacio Ramonet, *Quasimodo* - n° 1 (« Sport et nationalisme »), octobre 1996, Montpellier, p. 28.

prônée par le milieu sportif et la réalité de la compétition qui en fait est caractérisé par l'affrontement, la différenciation et l'opposition à l'autre.

Effectivement, Souvent liées aux matchs de football, les raisons des violences dont nous avons parlé peuvent aussi être sociales.

Selon une autre hypothèse une partie de l'explication de cette violence résiderait dans les violences véhiculées au sein de la famille, de l'école, du quartier, de l'économie, de l'histoire lointaine ou contemporaine et du contexte social et économique dans lequel vivent les Algériens. Selon ces derniers, c'est ce complexe de violences cumulées qui irait se déverser sur les stades. Nous ne pouvons donc pas porter d'accusations directes seulement vers le football (en le qualifiant de sport provocateur). N'oublions pas que les jeunes d'aujourd'hui sont nés au début des années 1980 et qu'ils ont passé leur enfance dans le contexte de violence, de la décennie noire des années 1990.

Pour les tenants de cette seconde hypothèse, la violence dans la société et la violence dans le football entretiennent à l'évidence des relations étroites. Il s'agit donc d'essayer de comprendre pourquoi et comment la violence présente dans la société trouve une expression particulière dans le football. Il est clair déjà que le rassemblement des foules qui crée un contexte d'anonymat joue un rôle important et favorise le passage à l'acte de violence surtout lorsque certains facteurs (déclencheurs sociaux et économiques) sont présents. Le stade où se rassemblent les jeunes par milliers peut créer l'occasion d'un prolongement de la violence qui a débuté ailleurs dans la société.

Par exemple lors des violences urbaines qui ont sévit l'Algérie en janvier 2011¹, les matchs du championnat de football, des deux premières divisions professionnelles et de la division "amateur" qui devaient se dérouler vendredi 7 et samedi 8 janvier 2011, ont été annulés préventivement² par la Ligue professionnelle (Sous ordre politique) afin d'éviter le rassemblement des jeunes.

On attribut souvent la violence que l'on croise quotidiennement à l'absence de but, d'objectifs et de perspectives (réalisables) pour une jeunesse désœuvrée, qui souffre de tous les maux sociaux, qui éprouve un sentiment de marginalisation et un profond besoin

¹ Les revendications de la jeunesse qui commençaient à tout saccager étaient la cherté de la vie quotidienne. Et n'oublions pas que cela se déroulait dans un contexte de révolutions arabes.

² Voir *le Soir d'Algérie* (quotidien national Algérien) du 08 Janvier 2011, « En raison des évènements que connaît le pays depuis mercredi la FAF reporte l'ensemble des rencontres programmées ce week-end »

d'exprimer sa haine et le rejet de son sort. Mais il faut être conscient que la misère sociale ne crée pas forcément la délinquance, et c'est donc aussi à l'éducation qu'incombe cela. L'éducation de notre jeunesse autour de certaines valeurs comme « la rodjla¹ » y est pour quelque chose dans l'aboutissement à ce genre de violences. Car dans l'imaginaire de ces jeunes à travers le match de football il s'agit aussi de défendre l'honneur et la renommée de l'équipe à laquelle on appartient !

Il existe aussi d'autres facteurs qui peuvent faire pression et surchauffer les gradins et sur lesquels nous ne nous attarderons pas, car ne constituant pas l'objectif principal de notre recherche tel le rôle de la presse sportive qui manque de professionnalisme, les drogues, les psychotropes, les infrastructures inadéquates, les erreurs d'arbitrage, le comportement de certains dirigeants et l'inefficacité ou carrément l'absence de comités de supporters.

L'idée qui assimile le public comme « douzième homme » de l'équipe a un effet boomerang. Parce que bien que sollicités pour agir, sur les gradins ainsi que dans le débat (ce que les supporters acceptent volontiers puisque ce rôle leur donne de l'importance) ils ne manquent pas néanmoins en retour de demander des comptes lorsqu'ils ne sont pas satisfaits. « Le supporter veut à la fois être un individu, être égal aux autres, être acteur de sa propre vie et être visible, toutes choses qui culminent dans le fait de vouloir devenir un acteur à part entière du football et non pas seulement un spectateur. Cette «rage de paraître»² n'implique pas nécessairement la violence, juste le désir d'être spectaculaire. Mais ce désir peut s'accompagner de violence : parce que celle-ci permet alors de dramatiser la signification de valeurs et d'idées ou parce qu'elle est un instrument efficace pour transformer un contexte social et donner à éprouver une existence.»³

¹ Forme de virilité

² Ehrenberg Alain, « Aimez vous les stades ? : les origines des politiques sportives en France 1870-1930 », in : *Recherches*, 43, 1980, 280 p.

³ Mignon Patrick, « Supporters ultras et hooligans dans les stades de football », in: *Communications*, 67, 1998. p. 49.

II- 2-3. Football et constructions identitaires :

En Algérie, comme dans de nombreux pays, le football est plus qu'un sport. Il est ancré dans la culture populaire. Et le succès d'une équipe de football offre la possibilité à toute une ville, une région ou tout un pays de s'identifier à ce succès¹.

Cette pratique d'identification à travers le football commence déjà à apparaître en Algérie pendant la période coloniale. « Durant cette période, les clubs sportifs participent du marquage identitaire des indigènes dans leur volonté de signifier leur ancrage culturel et de marquer les différences par rapport aux Européens. »² Ces différences sont représentées à travers les sigles, les couleurs³ et les symboles utilisés par les équipes musulmanes. Le sport devient un domaine de création d'identité aussi légitime que les écoles et les casernes militaires⁴.

Il est alors un lieu où se forge la conscience nationale comme nous avons pu le voir dans la première partie de ce chapitre. En effet, le sport ne doit pas être « conçu comme une simple pratique ludique...Il est un moyen d'affirmation de l'identité nationale et de l'appartenance sociale »⁵. « Comme le prouvent les manifestations d'affirmation identitaire qui accompagnent chaque grande compétition, le football est une formidable caisse de résonance pour des sentiments d'appartenance particulière »⁶.

Il est le « Sport où le phénomène d'identification est le mieux dimensionné, le plus palpable, le plus constant, le plus organisé »⁷. Chaque équipe lors de sa constitution s'attribue des armoiries qui constituent des sortes de registres identitaires des clubs. Que

¹ Carl Betke, «Sports promotion in the western canadian city : the exemple of Early Edmontown», in : *Urban History Review*, Vol. 12, n° 2, 1983, p. 54.

² Youcef Fates, « Les marqueurs du nationalisme ; Les clubs sportifs musulmans dans l 'Algérie coloniale », in : *Quasimodo*, n° 3-4 (« Nationalismes sportifs »), printemps 1997, Montpellier, p. 121-129

³ « Les couleurs dominantes des associations sportives musulmanes sont le vert, le rouge et le blanc. », in : Youcef Fates, *Idem*, p. 127.

« La sociologie du costume sportif indique donc que celui-ci n'est pas neutre. On ne s'habille pas pour faire uniquement du sport, mais on porte les couleurs du club qui éveillent des idées et des sentiments patriotiques, à l'instar de l'uniforme du soldat. », in : Youcef Fates, *ibid.*, p. 128.

⁴ La famille représentant moins un « centre de ressources identitaires » qu'un « centre de ressources matérielles et morales », voir Olivier Galland, « La construction de l'identité : de l'enfance à l'âge adulte », in : *Informations sociales*, 84, p 90.

⁵Stefano Pivato, *Les enjeux du sport*, éd. Casterman, Paris, 1994, p. 45.

⁶ Sonntag Albrecht, « « Une passion partagée, des identités ambiguës. » Enjeux européens du football contemporain », in : *Politique européenne*, 2008/3 n° 26, p. 196. (p. 191-209).

⁷ Paul Yonnet, *Systèmes des sports*, éd. Gallimard, Paris, 1998, p. 85.

se soit au cours de la période coloniale ou après l'indépendance, les équipes de football représentent dans les imaginaires et les représentations, les villes auxquelles elles se rattachent. Chacun s'identifie donc automatiquement à l'équipe de football qui représente sa ville d'appartenance. Le football est aussi capable de raviver les identités qui transcendent les frontières. C'est ce que nous avons pu constater lors des derniers matchs des éliminatoires de la Coupe d'Afrique et de la Coupe du Monde 2010 à laquelle a prit part l'Equipe nationale algérienne de football. Aussi bien lors de la défaite de l'Equipe nationale au Caire le 14 novembre 2009 que lors de sa victoire à Oum Durman le 18 novembre 2009 face à son homologue égyptien, Les algériens qui vivent en France (surtout mais aussi ailleurs) se sont sentis concernés et ont prit part aux manifestations de colère¹ et de joie affirmant de ce fait leur appartenance patriotique. Ceci peut se concrétiser du fait que la collectivité se projette dans l'équipe et place en elle ses espoirs de vaincre, ses frustrations et aussi son agressivité. Les résultats enregistrés ne sont donc pas seulement attribués à l'équipe qui joue sur le terrain mais à toute la société dont elle est issue. Cette équipe de football fut considérée comme symbole identitaire qui permit de rallier les algériens de tout bords. De l'intérieur comme de l'extérieur du pays.

A travers la personnalité et les prestations des joueurs qui constituent l'équipe de football et qui peuvent très facilement s'assimiler à des figures héroïques, ce « sport rempli des fonctions symboliques et produit des figures de la communauté d'appartenance, de l'excellence individuelle et de la réussite »² auxquels peut s'identifier la jeunesse. Cet aspect, facilité surtout par l'hyper médiatisation des faits sportifs et du marketing (qui transcendent les frontières) donne aussi l'occasion aux jeunes de suivre les prestations des meilleurs championnats, des meilleures équipes et des meilleurs joueurs au niveau mondial. Ce qui favorise aussi la création d'un « supportérisme à distance »³ qui occupe le temps libre de notre jeunesse et qui anime les cafés de nos villes surtout lors des

¹ Des événements de violence ont caractérisés à l'étranger l'issue de ces deux derniers matchs de qualification à la coupe du monde face à l'équipe égyptienne. Voir : Gaël Vaillant, « Un match enflamme le Vieux-Port », in : *leJDD.fr*, Dimanche 15 Novembre 2009, consulté le 10 mai 2012 sur : <http://www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Un-match-enflamme-le-Vieux-Port-150678/>

² Jacques Defrance, *Sociologie du sport*, éd. La Découverte (4^{ème} édition), coll. Repères, Paris, 2003, p. 76.

³ Ludovic Lestrelin, *L'autre public des matchs de football, sociologie des supporters à distance de l'Olympique de Marseille*, éd. EHESS, Coll. En temps et lieux, Paris, 2010, 281 p.

soirées de rencontres de Coupe d'Europe et des matchs importants du championnat européen qui sont retransmis en direct par des chaînes satellitaires. Ceci montre que nous pouvons même être lié à des clubs de football auxquels nous n'appartenons pas, mais qui nous attirent par le niveau de prestations de leurs joueurs et dont la presse relate toutes les nouvelles.

II- 2-4. Le football génère des rivalités et des alliances:

Le climat de compétition qui règne entre les clubs qui s'affrontent dans les différents championnats du monde génère des rivalités entre les supporters de ces différentes équipes. «Le football n'existerait pas en effet sans l'adversité, c'est même là que germe la passion des supporters.»¹ Les rencontres qui génèrent le plus de rivalités sont les derbies ; qui opposent généralement deux équipes qui se situent géographiquement proche l'une de l'autre. Au niveau mondial, les derbies les plus célèbres sont celui qui oppose le F.C.Barcelone au F.C.Réal Madrid, Manchester United à Manchester City ou bien l'AS Rome à la Lazio de Rome. Les plus célèbres en Algérie sont ceux qui opposent le M.C.Alger à l'U.S.M.Alger, le M.O.Constantine au C.S.Constantine ou encore le M.C.Oran à l'A.S.M.Oran. « Le football remplit une fonction de sublimation d'enjeux territoriaux. À travers les rencontres sportives qui opposent les clubs, ce sont bien sûr des villes, mais aussi des communautés locales dont les socles peuvent être socioculturels, religieux ou ethniques qui entrent en concurrence. »²

Au-delà des violences qui opposent les supporters des équipes adverses, les violences qui éclatent au cours des matchs peuvent aussi être issues de formes de rivalités qui ont pour but d'intimider les officiels pour influencer sur le score final du match, sur les dirigeants de l'équipe pour les forcer à prendre certaines décisions concernant les joueurs ou les entraîneurs, ou bien même sur les joueurs ou les entraîneurs afin de les forcer à quitter l'équipe.

¹ Williams Nuytens, « Le supporter de football et la règle : entre la faire et la défaire », in : *Déviance et Société*, 2005/2 Vol. 29, p. 159.

² Le Noé Olivier, « Le football, enjeu local », in : *Pouvoirs*, 2002/2 n° 101, p. 29.

Pour être réaliste, les grands clubs à l'étranger sont des sociétés commerciales et ceux qui existent en Algérie pourraient être en voie de le devenir avec le projet de la professionnalisation du football algérien (voir 4^{ème} partie de ce chapitre). Des gens ont investi des grosses sommes d'argent dans ces clubs de football et n'acceptent pas que l'on vienne les insulter avec leurs joueurs et pour l'Algérie ou le projet est encore en voie de construction, cela n'encourage pas les entrepreneurs à venir investir dans ce créneau.

Les troubles dans nos stades, quelle que soit la division au sein de laquelle les clubs se rencontrent, font partie comme nous l'avons vu d'une culture et de toute l'histoire d'un pays où se pratique un nouveau supportérisme dans lequel les acteurs cherchent à s'afficher et à paraître. Le pouvoir de son côté ne reste pas toujours neutre ; il canalise souvent lorsqu'il le peut ce « peuple des tribunes »¹ à travers une machine médiatique très souvent manipulée pour servir une cause bien précise.

Alors qu'aucune haine n'existait entre les deux peuples algériens et égyptiens, les événements du jeudi 12 novembre 2009² liés au match de qualification à la coupe du monde 2010, puis les incidents entre supporters après la défaite sur score de 2 buts à 0 des Algériens contre leurs homologues égyptiens fait naître toutes sortes de rumeurs³ et donne l'occasion à la naissance d'une rivalité⁴ entre supporters des deux camps qui s'exprime à travers différents canaux et qui est mise à profit par les deux états dans leur lutte pour le leadership arabe.

Les Egyptiens, voulaient réaliser des objectifs sociopolitiques, tout en utilisant ce grand rendez-vous sportif pour détourner l'opinion publique. Une toute autre dimension est donnée à cette rencontre sportive. Il faut dire que politisée à outrance par les médias et les

¹ Williams Nuytens, « Le supporter de football et la règle : entre la faire et la défaire », in : *Déviance et Société*, 2005/2 Vol. 29, p. 155.

² Des bus de supporters algériens caillassés au Caire, in *jeune Afrique* du 15 novembre 2009, consulté le 10 février 2010 sur : <http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPAFP20091114T231406Z/algerie-egypte-fifa-footballdes-bus-de-supporteurs-algeriens-caillasses-au-caire.html>

³ Rafik Tadjer, « Confusion totale sur le nombre de supporters algériens tués en Egypte », in *TSA* (le quotidien électronique), consulté le 10 mars 2012, in : http://www.tsa-algerie.com/sport/confusion-totale-sur-le-nombre-de-supporters-algeriens-tues-en-egypte_8377.html

⁴ Une relation tout autre se développe entre l'Algérie et le Maroc qui malgré les différents politiques entre états, ont des relations excellentes sur le plan sportif. Nous en jugeons à travers les contextes de fair-play qui ont accompagné les matchs qui ont eut lieu entre ces deux pays pour le compte des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2012 ; et dont les scores étaient en faveur de l'équipe du Maroc (1 but à 0 en Algérie et 4 buts à 0 au Maroc).

hommes politiques de tous bords, ce qui ne devait au départ n'être qu'une rencontre sportive entre deux 'pays arabes frères' aurait pu se transformer en une guerre causée par le football. La rivalité quitte alors le stade de football. Elle s'exprime à travers une confrontation verbale, physique et symbolique¹ et utilise les différents canaux d'expression, dont la télévision et Internet étaient les plus prisés. Il faut reconnaître la supériorité médiatique des égyptiens qui disposent de chaînes privées (qui se définissent elles-mêmes comme n'étant pas de l'opposition) et à travers lesquelles ils lancèrent leur campagne médiatique contre l'équipe nationale algérienne, dans une première étape, puis contre l'Algérie² une fois qu'elles eurent échoué dans leur première tentative. L'Algérie ne possédant qu'une seule chaîne étatique de télévision nationale (l'ENTV à l'époque) ne pouvait faire entendre sa voix en plus du fait que les médias maghrébins n'ont que très peu d'audience en orient et dans les pays du golf, les hackers algériens prirent à ce moment là la relève³ pour défendre l'honneur de leur patrie⁴. Piratage de sites officiels et moquerie de tout genre sur les sites des réseaux sociaux (facebook, twitter, youtube...) constituèrent l'essentiel de la guerre symbolique entre les supporters des deux nations (mais surtout la riposte du côté algérien qui n'avait pas les moyens de riposter par chaîne satellitaire interposées). « Comme tous les groupes en guerre, les supporters d'une équipe divisent le monde entre ennemis et amis : les alliances reposent sur le principe que les « ennemis de mes ennemis sont mes amis et les amis de mes ennemis sont mes ennemis »⁵. Marocains et Tunisiens⁶ s'allièrent à la cause algérienne. Car comme il arrive souvent de rencontrer dans le football de la rivalité entre certaines équipes, il est aussi possible de rencontrer des équipes ou plutôt des supporters qui s'allient à d'autres.

¹ Les supporters des deux camps, s'en sont prit effectivement à toutes les institutions implantées sur leurs territoire et qui symbolisent l'état adverse. Ambassade d'Algérie pour les supporters égyptiens et la compagnie Egypt Air et l'opérateur de téléphonie mobile « Djezzy » pour les supporters algériens. Voir : Ghania Lassal, « Attaques contre des intérêts égyptiens, En représailles aux agressions contre les algériens au Caire », in : *El Watan* du 17 novembre 2009.

² Médias, acteurs et hommes politiques égyptiens se sont attaqués aux symboles de l'Etat Algérien dans leur campagne de mobilisation populaire. Voir : Nacera Chenafi, « Réponse des responsables algériens à l'agression médiatique égyptienne ; Mépris et ignorance », in : *le Jour d'Algérie* du 23 novembre 2009.

³ Sofiane Abi, « La guerre sur la Toile continue ; 350 000 visiteurs enregistrés ces cinq derniers jours », in : *le Jour d'Algérie* (quotidien Nationale algérien d'information) du 23 novembre 2009.

⁴ Abderrahmane Semmar « Ils ont déjoué la machination des médias égyptiens ; Lorsque les Dz Youtubeurs se lancent dans la défense de la patrie », in : *La Tribune* (quotidien nationale algérien) du 04 décembre 2009

⁵ Patrick Mignon, *La passion du football*, éd. Odile Jacob, Paris, 1998, p. 71.

⁶ « Égypte-Algérie Les Marocains ont choisi leur camp : les Verts », in : *Liberté* (quotidien national algérien) du lundi 26 octobre 2009.

C'est le cas par exemple lorsque l'enjeu le dicte, si le résultat positif de cette équipe influe sur le devenir de la leur (ce cas de figure se présente dans les championnats lors de probabilité d'accession ou de relégation surtout) ou bien tout simplement lorsque l'équipe fait parti de la région c'est ce qui explique en quelque sorte aussi le fait que les algériens étaient présent au côté des Tunisiens et se soit liés à eux lors de la coupe du monde de 1998¹ qui avait eut lieu en France, et au cours de laquelle les supporters Tunisiens eurent à affronter les supporters hooligans d'Angleterre.

II- 3- Coupe du monde 2010 : quand le football mobilise tout un pays

II- 3-1. La coupe du monde ; 24 ans après

¹ Thameur Mekki, « Mondial : Hooligans, la Tunisie en 1998, l'Algérie en 2010 », publié le Jeudi 17 Juin 2010, consulté le 12 mars 2012 sur : <http://www.tekiano.com/ness/actu/5-57-2316/mondial-hooligans-la-tunisie-en-1998-l-algerie-en-2010.html>

Depuis le déroulement de la première coupe du monde de football qui s'est tenue en Uruguay en 1930, la popularité et l'hyper médiatisation du football est telle qu'il déborde aujourd'hui de l'univers sportif pour pénétrer dans d'autres sphères telles que politique, économique, sociale et le culturelle¹. Comme nous l'avons vu précédemment, il est un objet d'identification et participe de ce fait à structurer l'identité nationale. Il est aussi un véhicule diplomatique car il représente le pays à l'étranger.

Véritable modèle de mondialisation, le football à travers la coupe du monde permet de s'illustrer et d'exister sur la scène internationale en ayant l'occasion d'affronter les plus grandes équipes (et joueurs) de football qui existent dans le monde et donc de paraître sur la scène internationale.

Depuis son adhésion à la FIFA en 1963, l'équipe nationale algérienne a réussi à se qualifier aux éliminatoires des coupes du monde qui ont eu lieu en Espagne en 1982² et au Mexique en 1986. Vingt-quatre ans plus tard³, elle réussit le même exploit en 2010⁴, mais cette fois-ci devant une génération de jeunes supporters algériens qui ont vécu leur enfance au cours d'une période de terrorisme⁵ où régnait le couvre feu, l'interdiction de rassemblement, les restrictions de déplacement et où toutes les activités étaient en berne. A cause aussi des récents soulèvements du printemps arabe vécus par nos voisins Tunisiens, Egyptiens et Libyens, les autorités avaient effectivement interdit toute manifestation et regroupement de personnes dans la rue algérienne par la loi n°91-19 du 02 décembre 1991, dont l'article 17 stipule que « la demande d'autorisation doit être faite au wali huit (8) jours francs au moins avant la date prévue pour le déroulement de la

¹ Exode Daplex, *Le métier de footballeur: Un anthropologue chez les débutants*, éd. L'Harmattan, Paris, 2011, p. 40.

² En 1982, l'Algérie participe pour la première fois à une phase finale de la Coupe du monde. Elle crée la surprise contre la République Fédérale d'Allemagne (victoire sur le score de 2 buts à 1), mais sera éliminée dès le premier tour, victime de l'anti-jeu des Allemands et des Autrichiens.

³ Grâce en partie à Mohamed Raouraoua président de la FAF qui a réussi à récupérer un grand nombre de joueurs de talent évoluant à l'étranger en obtenant de la FIFA le 3 juin 2009, à Nassau (Bahamas) l'amendement de l'article 18 de son règlement d'application des statuts. Aujourd'hui, les joueurs disposant de la double nationalité et n'ayant été sélectionné qu'en catégories jeunes même âgés de plus de 21 ans peuvent changer d'équipe nationale sans limite d'âge.

⁴ La coupe du monde 2010 est la 19^{ème} édition de la coupe du monde et la première qui se déroule sur le continent africain (en Afrique du Sud). Voir en annexe (page 400) l'évolution du nombre d'équipe participante à cette compétition mondiale.

⁵ Mohamed Samraoui, *Chronique des années de sang*, éd. Denoël, Paris, 2003.

manifestation »¹ et que ces dernières doivent être organisées « hors de la voie publique dans un lieu fermé », suite à l'article 2 de la même loi. Concernant les manifestations sportives, qui se tiennent elles, généralement dans les stades ; ce sont le ministère de la jeunesse et des sports et les fédérations sportives qui sont les organisateurs. Et les rassemblements de spectateurs et supporters sportifs sont tolérés aussi bien lors des grands rendez-vous que lors des rencontres hebdomadaires qui rythment le championnat national algérien parce que spontanés et organisés autour d'enjeux considérés comme ludiques même si ces dernières débordent souvent sur la voie publique lors de derbies ou de matchs importants².

Nous ne pouvons aborder la coupe du monde 2010 sans évoquer l'ambiance de la phase de qualification dans laquelle le football en Algérie a révélé beaucoup de choses concernant ses relations par rapport à la violence, à la politique, à l'économie, à la société... déjà dès la retransmission en directe des premiers matchs décisifs des éliminatoires, (tout comme pendant les matchs du premier tour de la coupe du monde auxquels a participé l'équipe nationale) la rue algérienne pouvait être comparée au moment de la rupture du jeun pendant le mois de ramadhan. La retransmission télévisée des matchs de l'équipe nationale rythmait la vie et le vide de l'espace public.

Juste après les victoires des différents matchs joués, des manifestations de jeunes assoiffés de moments de joie envahissaient les rues. Tous les algériens étaient mobilisés aussi bien dans les espaces urbains que ruraux, sous un seul mot d'ordre « *l'Algérie championnée* »³ qui signifiait le retour de l'Algérie sur la scène internationale. Les liesses populaires s'étaient réappropriées l'emblème national partout en Algérie mais aussi à l'étranger comme nous l'avons vu en France⁴ (Marseille et Paris sont les villes qui comptent le plus d'immigrés algériens, mais n'oublions pas aussi l'appui des autres Maghrébins installés là-bas).

¹ Article 17 de la loi n° 91-19 du 2 décembre 1991, in : Journal Officiel de la République Algérienne n°62 du 4 décembre 1991.

² Tayeb Rehaïl, « La manifestation sportive, le derby MOC-CSC à Constantine », in : *les manifestations en Algérie*, table ronde organisée par l'équipe de recherche CRASC: « la résistance algérienne entre histoire et mémoire », le 17 octobre 2011 au CRASC à Oran. (document non publié)

³ Slogan chanté par les supporters algériens et qui signifie dans le parlé algérien que l'Algérie est championne.

⁴ Nabil Oullami, « Coupe du monde 2010 - Les Algériens de France sont derrière leur sélection », in : *France-soir* du : 17 novembre 2009, consulté le 4 juin 2012, in : <http://www.francesoir.fr/actualite/societe/coupe-du-monde-2010-algeriens-france-sont-derriere-leur-selection-45423.html>

Sans qu'aucune direction n'appelle à ce rassemblement, et sans que personne ne prenne la tête de ce mouvement, en Algérie comme ailleurs ; des groupes d'individus se sont mobilisés spontanément et ont réagi librement de la même façon à un besoin irrépressible. Dans ce même élan, chacun s'est doté spontanément de signes d'adhésion interactifs représentés par l'emblème et les couleurs nationales et chacun répétait le même message dont personne n'avait le monopole et que personne ne revendiquait pour lui-même. L'appartenance de tous les individus de la société à un seul groupe solidaire face à la destinée qui se nouait s'était faite comme par miracle dans une société déchirée en réalité par une multitude de disparités sociales. Cela ne s'était jamais vu en Algérie depuis l'avènement de l'indépendance du pays le 5 juillet 1962.

Petits, grands, hommes et femmes s'étaient mêlés à la fête. Le fait marquant était surtout l'intérêt porté par la gente féminine à ces matchs et sa participation aux manifestations de joie qui eurent lieu dans la rue. Les supportrices de l'équipe algérienne ont défilées au côté des supporters en arborant le drapeau algérien portant le maillot de l'équipe nationale et criant tout comme eux « one, two, three, viva l'Algérie »¹.

En plus des coups de klaxons produits par des cortèges de voitures habillées pour la circonstance des couleurs nationales, le drapeau Algérien fut peint sur des façades de bâtiments. Dans des magasins et sur des étals improvisés, un peu partout dans les artères de toutes les villes du pays, des jeux pyrotechniques, toutes sortes de gadgets, des écharpes, des casquettes aux couleurs nationales et le drapeau étaient en vente. Même si toutes ces pratiques n'étaient pas autorisées, les policiers complaisants, laissaient s'accomplir cette frénésie ; car ne touchant pas à la sécurité du pays et permettant de canaliser les passions.

Beaucoup de productions de chants sportifs dédiés à l'équipe nationale algérienne ont aussi rythmé ses victoires. Plusieurs sont venus en réplique aux agressions physique et morale égyptiennes. Leur contenu visait à tourner en ironie l'équipe égyptienne et ses supporters à travers toutes sortes de moqueries. Mais le plus surprenant fut le fait que ces

¹ Ce slogan à travers lequel les algériens supportent leur équipe de football a vu le jour en 1975 lors de la finale des jeux méditerranéens disputés contre l'équipe de France et qui s'était terminés sur le score de 3 buts à 2 pour l'Algérie.

chants qui sont un des éléments principaux qui accompagnent toutes les fêtes n'ont pas été censurées et ont obtenu de grands succès sur le marché algérien.

II- 3-2. Des buts qui déchaînent les passions et apaisent le climat social !:

En sortant victorieuse du dernier match de qualification du mondial 2010, lors de sa confrontation avec l'Égypte, l'Algérie à travers une relation métonymique « l'Algérie qualifiée ! » entre le pays et l'équipe a réussi à faire oublier pour quelque temps à l'opinion publique à travers ces moments de gloire et de victoire tous les manques auxquels est confronté le pays (surtout dans le domaine du sport). Comme l'a si bien démontré Jean-Marie Brohm dans sa théorie du « football opium du peuple »¹ le football aide et sert à endormir les consciences et à produire une sorte d'aliénation.

Le football, en tant que puissant vecteur de mobilisation populaire réalise d'une des manières les plus diplomatiques ce que peine à réaliser le secteur politique². L'objectif du mondial ainsi que les provocations des égyptiens touchant aux symboles et à la dignité des algériens ont participés et facilité la création de ce sentiment fédérateur. Car il ne faut pas oublier qu'avant ces matchs de qualification à la coupe du monde, la vie sociale, économique et politique en Algérie était rythmée par une crise multidimensionnelle d'où était absent tout projet collectif de rassemblement. La presse relatait quotidiennement tous les maux sociaux liés au mal de vivre³ d'une jeunesse en perte de valeurs identitaires. La cherté de la vie, les problèmes de chômage, la toxicomanie et *la hargga*⁴ étaient les nouvelles qui marquaient le vécu quotidien des algériens.

¹ Jean-Marie Brohm, *La tyrannie sportive: théorie critique d'un opium du peuple*, éd. Beauchesne, Paris, 2006, p. 14.

² Mais comme nous avons pu le constater à travers les événements qui ont entouré le match Algérie – Égypte qui s'est déroulé le 14 novembre 2009, le football peut aussi provoquer des tensions entre supporters d'équipes adverses.

³ FIDH/LADDH/CFDA – *La « mal-vie »: rapport sur la situation des droits ECOSOC en Algérie*, n°541f, mai 2010.

⁴ Il s'agit de jeunes qui s'aventure à traverser la méditerranée sur des embarcations de fortune pour rejoindre l'Eldorado européen et échapper à la misère sociale qu'ils ressentent dans leur pays du tiers monde. Voir : Marie Nelle, « Harraga, la jeunesse désenchantée d'Algérie », in : *Le Monde* du 09 avril 2009. Consulté le 05 juin 2012 sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/04/07/harraga-la-jeunesse-desenchantee-d-algerie_1177663_3212.html

Avec un taux de population de 34.7 millions d'habitants, enregistré au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat qui s'est déroulé en 2008 ; l'Algérie accuse un taux de chômage de 11,3% de sa population. Un taux généralement compensé par des activités de « débrouillardise »¹. Car même avec des diplômes universitaires, les jeunes peinent à trouver du travail. La situation socio-économique de la population montre elle aussi qu'elle souffre d'une inflation des prix par rapport à la moyenne des salaires

Pour compléter la situation, un manque d'infrastructures sportives ou autres destinées à la jeunesse et l'inexistence de loisirs collectifs qui permettrait aux jeunes de se retrouver fait que les rues, les cafés mais aussi les stades forment leurs points de rencontres privilégiés. Sport populaire par excellence, le football est en Algérie le seul loisir capable de réunir les jeunes. La notoriété acquise par les plus prestigieux clubs de football de la planète ne laisse pas la jeunesse algérienne indifférente. Tous suivent avec passion l'actualité quotidienne de ces clubs et le déroulement des compétitions européennes car qualifier de meilleures au monde. Même dans les villages les plus reculés, beaucoup de jeunes ont des affinités avec l'une de ces équipes. Nous pouvons même remarquer que leurs emblèmes flottent sur les gradins de nos stades chaque semaine, et nous renvoient à toute une représentation symbolique d'esthétique, de qualité de jeu, de figures marquantes de ce sport ainsi qu'à toute une forte organisation sportive et financière. En un mot, toute la force du football de haut niveau.

Pour revenir à notre équipe nationale de football, son sérieux engagement pour la qualification au mondial 2010 a vu naître chez les algériens une part de rêve grandissante au fil des jours. « On a clairement constaté l'extraordinaire besoin de faire la fête qui anime les gens, les font se rencontrer... »² et les lient autour d'une identité commune.

Les liesses que l'on a vues non seulement lors du match d'Oum Douman mais aussi lors de tous les matchs de qualification de l'Algérie en coupe du monde sont la preuve que le football n'a pas son pareil pour doper les foules et les transcender. Ce fait a réussi à faire oublier pour un instant, la réalité socio-économique dans laquelle vivent les algériens.

¹ Tayeb Rehaïl, *La réalité des pratiques sociales des jeunes chômeurs algériens (cas des jeunes chômeurs de la commune de Sidi Mezghiche)*, Op. Cit., p. 133.

² Marcel Bolle De Bal et Dominique Vesir, *Le sportif et le sociologue Sport, individu et société*, éd. L'Harmattan coll. Histoire de vie, Paris 1999, p. 254.

Car juste avant la qualification des verts, il ne faut pas oublier qu'il n'était question à travers les médias que du phénomène des 'Harragas' et des problèmes sociaux auxquels se confronte la jeunesse algérienne.

Pendant le déroulement des événements du dernier match de qualification à la coupe du monde 2010 qui a eut lieu au Caire, les algériens étaient solidaires contre cet ennemi commun qui avait déplacé la compétition du milieu sportif vers toutes les autres sphères et avaient réduit à néant toutes les relations qui rattachaient les populations des deux pays (l'Algérie et l'Égypte). Les égyptiens dans une dynamique d'instrumentalisation de l'évènement entrant dans le cadre de la préparation de la succession politique de leur président avaient réussi à animer des réactions de tension au sein des groupes de supporters algériens. Et afin de ne pas déboucher sur des tensions et des réactions plus graves, qui pourraient affecter les relations diplomatiques entre les deux états, l'état algérien préféra laisser la confrontation au niveau du terrain de football et opta plutôt pour encourager la victoire de l'équipe algérienne de football aux dépens de son homologue égyptien. Cette qualification à la coupe du monde allait être le meilleur moyen de sortir indemne de cette crise. L'affluence de supporters qui s'était rallié à la cause algérienne était considérée comme un « baromètre non seulement de la passion sportive, mais aussi de la foi patriotique »¹, qu'il fallait conserver et faire durer à tout prix, surtout que les jeunes s'étaient réapproprié les symboles de la nation² (ne fussent que pour l'instant d'un match ou d'une qualification en coupe du monde). Le pouvoir n'en avait pas douté et en avait même fait un sujet d'intérêt général.

II- 3-3. Quand le football devient une affaire d'état :

Après les événements du Caire qui s'étaient soldés par le caillassage du bus des joueurs algériens, les rumeurs de cadavres³ et la victoire de l'équipe égyptienne par le

¹ Paul Dietschy, « Une passion urbaine : football et identités dans la première moitié du vingtième siècle. L'exemple de Turin et de l'Italie », in : *Histoire urbaine*, 2001/1 n° 3, p. 147.

² Arezki Aït-Larbi, « Alger oublie son mal de vivre en fêtant la victoire », in : *Le Figaro* du 20 novembre 2009.

³ Djamel Alilat, « Le traquenard du Caire ; folles rumeurs sur le décès de supporters algériens en Égypte », in : *El Watan* (quotidien national algérien) du 16 novembre 2009.

score de 2 buts à 0¹ sur l'équipe algérienne ; la tension entre les deux pays n'était pas retombée, mais bien au contraire. Car pour départager ces deux équipes, une dernière confrontation pour la qualification à la coupe du monde 2010 devait avoir lieu entre elles à Khartoum au Soudan le 18 novembre 2009. Entre temps, les relations diplomatiques entre les deux pays s'étaient détériorées. Personnalités médiatiques, politiques et artistiques égyptiennes s'acharnaient sur les chaînes satellitaires égyptiennes de Dream TV, Modern sport et Hayat TV à insulter les symboles qui représentaient l'état algérien². Le régime égyptien avait trouvé là de quoi occuper son peuple et le pousser à se concentrer sur des questions secondaires³. Le pouvoir algérien de son côté s'était abstenu de toute réaction face à ce genre de provocations diplomatiques⁴ afin d'essayer de maintenir la colère de son peuple et afin de ne pas encourager une guerre entre deux nations à cause d'un match de football. Mais afin que le peuple reste dans cet élan de nationalisme et pour s'attirer sa bienveillance, plusieurs mesures furent prises à commencer par la réduction de 70 % du prix du billet d'avion⁵ pour les supporters voulant se rendre à Khartoum et de la suppression du visa d'entrée pour le Soudan. D'après les déclarations du Président Directeur Général d'Air Algérie, Monsieur Bouabdallah dans El Watan (quotidien National Algérien) du 22 novembre 2009, 1,7 million de demandes de départ furent enregistrées aux guichets de la compagnie d'Air Algérie pour le départ vers Khartoum (sans compter les supporters algériens qui voulaient venir de l'étranger) alors que les autorités soudanaises n'avaient prévu que seulement 9000 places pour les Algériens dans les tribunes du stade d'Al Merreikh. Du 16 au 18 novembre, 52 vols transportant 10 196 supporters s'étaient envolés de l'Algérie vers l'aéroport de Khartoum. Et alors que la compagnie Air Algérie avait assuré le transport

¹ Et étant donné que l'Égypte fut battue 3 buts à 1 au match allé en Algérie, les deux équipes étaient contraintes de disputer un match d'appui sur terrain neutre.

² Y. El Mizrani, « Algérie-Egypte : Pourquoi Bouteflika ne réagira pas », in : *Le Matin – dz* (le journal des idées et du débat) du 27 novembre 2009. Consulté le 5 juin 2012 sur : <http://www.lematindz.net/news/2880-algerie-egypte-pourquoi-bouteflika-ne-reagira-pas.html>

³ L.M , « Algérie- Egypte : Une crise diplomatique pour un match de football », in : *le matin dz* du 19 novembre 2009. Consulté le 5 juin 2012 sur : <http://www.lematindz.net/news/2873-algerie-egypte-une-crise-diplomatique-se-profile.html>

Il ne faut pas oublier que la question qui préoccupait le pouvoir était surtout la préparation de la succession du président égyptien Hosni Moubarek.

⁴ Tahar Fattani, « Il a demandé aux Algériens d'ignorer les insultes des Egyptiens ; Bouteflika sort de sa réserve », in : *l'expression* du 12 décembre 2009

⁵ De 90 000 dinars, le prix du billet d'avion depuis l'Algérie à destination du Soudan (6000 kilomètres) fut réduit à 20 000 dinars. Beaucoup de supporters furent aussi transportés gratuitement.

de 7999 supporters à bord de 38 vols, le reste fut pris en charge par le Ministère de la Défense Nationale qui face à l'ampleur du phénomène fut contraint de réagir en mobilisant des avions militaires de type Antonov et Hercules C130. Pour faire face à la pénurie d'hôtels à Khartoum (qui furent réservés par les égyptiens dès le début du choix du terrain de la rencontre) tentes et ravitaillement accompagnèrent les supporters algériens depuis l'Algérie vers leur destination au Soudan. Toujours selon les déclarations du PDG d'air Algérie, «c'est le plus grand nombre de personnes transportées dans l'histoire de l'aviation civile dans le monde après le blocus de Berlin»¹.

Pour le pouvoir algérien, il n'était pas question que son équipe perde ce match à cause d'une infériorité numérique des supporters présent sur les gradins du stade d'Al Merreikh, (il faut compter la proximité géographique de l'Égypte et du Soudan par rapport à l'Algérie) surtout que ces derniers étaient déjà chargés à blanc par toutes les insultes et blasphème que l'on pouvait entendre sur les chaînes égyptiennes. Le jour du match, deux entrées séparées ont été prévues pour éviter que les supporters algériens et égyptiens ne se croisent. Le match était placé par les autorités de Khartoum sous haute surveillance avec le déploiement de 15 000 policiers. Le but d'Antar Yahia qui fut marqué à la 40^{ème} minute de la première mi-temps du match et la victoire qualificative de l'Algérie à la coupe du monde 2010 eurent l'effet d'une réponse à toutes les agitations égyptiennes à l'encontre de l'Algérie. De plus l'élimination du double champion d'Afrique (l'Égypte) de la première coupe du monde qui allait se dérouler sur le continent Africain, eut l'effet de reconduire assez rapidement les consciences égyptiennes vers les problèmes intérieurs que traverse leur pays. Cet échec sportif tant redouté par l'Égypte participera à mettre en doute son leadership sur le plan sportif en premier lieu puisqu'il fut question de délocaliser la Confédération Africaine de Football, puis ensuite ce fut aussi une brève fin pour le lancement sur la scène publique du fils de Hosni Moubarek, qui menait en quelque sorte la campagne de l'équipe d'Égypte pour le mondial 2010, qu'il comptait conduire en Afrique du Sud et à travers laquelle il préconisait une entrée sur la scène politique.

¹ Nassima Bensalem, « Bouabdallah sollicite les sponsors », in : *Le Maghreb* (quotidien de l'économie) du 26 novembre 2009.

Côté algérien, « le moral dopé par leur réussite, encouragés par un public chauvin et fou de joie »¹ l'équipe d'Algérie rentra au pays après avoir battu l'équipe égyptienne qui avait joué sur tous les registres : propagande, désinformation et violence. Le pouvoir avait réussi à canaliser les passions et à faire diversion face à la crise multidimensionnelles dans laquelle vivait le pays. « Le sport et plus particulièrement le football, permet aux dirigeants africains d'obtenir par des ballons ce qu'ils mettent tant d'années à obtenir au plan national et international, pour cause d'absence de « bonne gouvernance », à savoir la notoriété et une certaine forme de sympathie ou de popularité. »²

II- 3-4. Un drapeau national sur chaque fenêtre :

« La plupart des nations possèdent plusieurs symboles de leur identité »³ dont l'hymne et le drapeau avec ses couleurs spécifiques en constitue l'essentiel. Le pouvoir à travers ses institutions publiques (surtout l'école et l'armée) a le devoir de les inculquer à ses citoyens. Au niveau des institutions militaires, (et partout d'ailleurs où stationnent des militaires) le rite de lever et baisser les couleurs se fait chaque jour. Lorsque l'état le ressent, il peut aussi avoir l'initiative de lancer des programmes pour doper ce regain de nationalisme ; c'est ce qui a d'ailleurs eut lieu en Algérie dernièrement à deux reprises. En décembre 2006, constatant une « baisse du sentiment nationaliste »⁴, le ministère de l'éducation nationale à travers une circulaire ministérielle donne instruction à l'ensemble des établissements scolaires du pays, d'équiper chaque classe du drapeau national qui devra être placé dans un des deux coins de la classe en face des élèves et d'hisser chaque jours avant le début des cours le drapeau national accompagné de l'hymne et le descendre

¹ Cheikh Fantamady Conde, *Sport et politique en Afrique: Le Hafra Football-Club de Guinée*, éd. L'Harmattan, Paris, 2008, p. 129.

² Jean-Tobie Okala, *les télévisions africaines sous tutelle*, éd. L'Harmattan, Paris, 1999, p. 154.

³ Samuel P. Huntington, *Qui sommes-nous ? : identité nationale et choc des cultures*, éd. Odile Jacob, coll. Sciences Humaines, Paris, 2004, p. 129.

⁴ Larbi Graïne, *Algérie : Naufrage de la fonction publique et défi syndical*, éd. L'Harmattan, Paris, 2010, p. 81.

chaque après midi après la fin des cours¹. Rappelant qu'ancrer l'amour de la patrie dans l'esprit des élèves fait aussi partie des missions de l'école. Comme il fut aussi exigé des directeurs des établissements scolaires de veiller à la levée des couleurs nationales au début des compétitions culturelles, sportives et dans l'ensemble des manifestations scientifiques.

Au début du mois de juillet 2008 une autre manifestation «Un drapeau dans chaque foyer»² fut officiellement lancé. Initiée cette fois-ci par l'Entreprise Nationale de la Radio Algérienne et appuyée par les Scouts Musulmans Algériens, elle consistait à distribuer environ cinq millions de drapeaux algériens sur tout le territoire national, l'objectif étant de le voir flotter lors de la célébration du 46^{ème} anniversaire de la fête de l'indépendance. Chacun de ces deux projets n'ont pas été accueillis favorablement par les jeunes algériens, qui considèrent même comme une contrainte de lever et descendre le drapeau national deux fois par jour à l'entrée et à la sortie des cours. Même au cours des festivités en rapport au nationalisme comme le 1^{er} novembre ou le 5 juillet, nous ne ressentons pas chez les jeunes cet attachement au drapeau et aux symboles de l'état.

En réalité, il est difficile de tester et de parler du nationalisme des algériens dans une période où les jeunes fuient le pays sur des embarcations de fortune et à un moment où le chômage sévit et où le pouvoir d'achat est érodé à la faveur d'un taux d'inflation (3,9 en 2010) qui est régulièrement en hausse et un salaire minimum garanti qui n'a que très peu évolué ; passant de 8000 dinars à 12000 dinars au 1^{er} janvier 2007 puis à 15000 dinars au 1^{er} janvier 2010.

Mais nous avons pu voir lors des matchs de qualification de l'équipe nationale, une sorte d'engouement spontané de tout les algériens envers l'acquisition de ce symbole de l'état. En l'espace de quelques matchs victorieux, l'équipe algérienne de football a pu réconcilier le peuple avec les symboles et les couleurs de son pays. Dans la rue algérienne, l'évènement se transforma en activité lucrative et bénéfique pour les vendeurs sur étal. Les maillots de l'équipe nationale ainsi que des survêtements, des chapeaux, des

¹ « Les élèves contraints de lever les couleurs chaque matin », in : *El Watan* du 12 février 2007 et Kadiri M. & S. M., « L'hymne national matin et après-midi et un drapeau dans chaque classe », in : la Une du *Quotidien d'Oran* du 10 novembre 2007.

² Yazid Amirouche, « Lancement de la manifestation «Un drapeau dans chaque foyer» », in : *La Tribune* du 5 juillet 2008.

écharpes et même des drapeaux contrefaits¹ envahissaient le paysage urbain. Confectionnés à la hâte dans des ateliers clandestins pour être au rendez-vous avec les supporters de l'équipe nationale, la vente et la mise sur marché de ces produits n'ont suscité aucune réaction des pouvoirs publics qui possède normalement le monopole et tout les droits dans la confection du drapeau² (ce qui en interdit toute reproduction frauduleuse pas seulement car l'état en détient les droits et qu'il est sa propriété mais aussi car il représente un symbole sacré lié à la guerre d'indépendance et au sacrifice d'un million et demi de sa population).

Il est clair que ça aurait dû être le rôle de l'état de confectionner et de distribuer le drapeau national et que ce symbole n'a pas de prix pour être objet de marchandisation sur les trottoirs de nos villes, mais malgré cela, l'état a bénéficié d'une énorme récupération de cette joie engendrée par cette réussite sportive, par le fait que sa population a oublié le temps de la célébration de ces victoires sportives tous les problèmes auxquels elle est confrontés au cours de la vie quotidienne.

II- 4- Professionnalisme : entre directives de la FIFA et volonté de l'état

II- 4-1. Le professionnalisme³ dans le monde :

¹ Hana Menasria, « Des ateliers clandestins et des importations "Taiwan" inondent le marché local Chapeaux, maillots et survêtements aux couleurs de l'EN », in : *Liberté* du 12 Novembre 2009.

² K.M., « L'emblème national en vente sur les trottoirs: Le drapeau algérien a-t-il un prix? », in : *Le Quotidien d'Oran* du 08 juin 2010

³ Un sport est dit professionnel lorsque ses pratiquants vivent de leurs activités sportives et un sportif est dit professionnel lorsqu'il perçoit une rémunération de son club et/ou de son sponsor pour pratiquer une épreuve sportive.

Avant d'aborder les circonstances à travers lesquelles le football professionnel entre en Algérie, il est intéressant de voir comment ce dernier est apparu dans le monde. Après son invention en Angleterre, une passion populaire envahit très rapidement ce sport en même temps que se développent les lois et règlements qui le gèrent. L'organisation des matches en championnats selon une formule qui devait répondre aux contraintes d'un temps cyclique qu'est la saison de football a eu « pour effet de limiter le nombre des équipes, tout en respectant l'équité de l'épreuve (matches aller/retour) en même temps que son ouverture (hiérarchisation des catégories ou divisions et maillage du territoire) grâce aux mécanisme de promotion et de relégation. Enfin, la notion de progrès inhérente à toute activité compétitive ou concurrentielle conduisit à un nécessaire entraînement impliquant le professionnalisme.»¹ Les matches de football ont très vite attirés des milliers de spectateurs. Il fut difficile aux supporters ainsi qu'aux propriétaires des clubs qui voulaient voir leurs équipes bien jouer et gagner à tout prix, de faire perdurer l'amateurisme. Ces derniers se sont mis à acheter et à payer des joueurs. C'est dans ce genre de circonstances que le football anglais prit contact avec le professionnalisme et ce dès 1876.

Les premiers cas de professionnalisme dans le football anglais eurent lieu à Sheffield avec Peter Andrews (Sheffield's Heeley Club) et James J. Lang (The Wednesday).

Et malgré l'interdiction du professionnalisme par la Fédération Anglaise (F.A.), ce dernier commence inévitablement à prendre forme petit à petit, jusqu'à ce qu'il soit finalement autorisé². C'est le 20 juillet « 1885 qu'apparaît le football professionnel en Angleterre »³. Concernant l'Europe et l'Amérique du sud, il a fallu attendre la fin des années 1920 et début des années 1930, pour pouvoir vivre cet avènement. En France, les défenseurs de l'amateurisme s'opposent aux partisans du professionnalisme.

Pour les premiers, l'argent du professionnalisme intensifierait la lutte et participerait à faire disparaître le fair-play. Les joueurs deviendraient des marchandises et le football

¹ Jean-Paul Callède, André Menaut (et autres), *Les logiques spatiales de l'innovation sportive, Conditions d'émergence et configurations multiples*, éd. Maison Des Sciences De L'homme D'aquitaine, Bordeaux, p. 103.

² Le professionnalisme est autorisé en 1885 et le premier championnat professionnel a lieu en Angleterre au courant de la saison 1888-1889.

³ UNESCO, Ouvrage collectif, *Histoire De L'humanité (Vol. VII) ; Le XX Siècle De 1914 à Nos Jours*, éd. UNESCO, coll. Histoire plurielle, p.1158.

perdrait ses valeurs et principes de jeu et de plaisir. Selon eux, le professionnalisme participerait à détruire le but même du sport qui vise à l'épanouissement aussi bien physique que psychique de l'individu.

Pour les seconds, afin d'obtenir plus de compétitivité, de meilleures prestations et donc un meilleur spectacle, il est indispensable que les footballeurs consacrent plus de temps à leurs entraînements et donc qu'ils soient rémunérés en contrepartie. Etant donné que les enjeux du football grandissent, il est normal que ses acteurs prennent une part au bénéfice qu'ils génèrent. Comme ce fut aussi pour eux le meilleur moyen de mettre un terme aux scandales de l'amateurisme marron qui touchait ces pays depuis les années 1910. Le football ne pouvait lui aussi rester à distance du goût pour l'argent que reflète le monde contemporain.

Le professionnalisme atteint donc l'Europe (Espagne en 1929, France en 1932, Portugal en 1934...) ainsi que les pays de l'Amérique du Sud (Argentine en 1931, Brésil en 1933, Chili en 1933...) vers le début des années 1930 ; puis continu à se propager à travers le monde pour arriver en Asie après le début des années 1980 (Corée du Sud en 1983, Japon en 1992, Chine en 1994...). De façon surprenante, le professionnalisme arrive assez tard dans les pays d'Europe du Nord : aux Pays-Bas en 1954, en Allemagne en 1963, en Norvège en 1992...

En France, l'instauration du professionnalisme en 1932 ne modifie pourtant pas le cadre légal des clubs. La seule différence avec les milliers de clubs restés amateurs, réside dans le fait que les clubs professionnels sont des associations conforme à la loi de 1901 autorisées par la Fédération Française de Football à aligner des joueurs rémunérés. On parle de « clubs autorisés ». A ce moment là, beaucoup d'Algériens se professionnalisent dans les clubs Français car ils étaient considérés comme étant de nationalité française. Ils n'étaient pas considérés comme des étrangers (l'Algérie était encore sous le pouvoir de la colonisation française); ce qui permit aux équipes françaises de faire participer ces derniers sans problèmes de nationalité, car il ne faut pas oublier que les lois en vigueur à l'époque ne permettaient pas de faire jouer plus de trois joueurs étrangers par clubs¹.

¹ Hassen Slimani, *La professionnalisation du football français : un modèle de dénégation*, Thèse de Doctorat en sociologie soutenue publiquement le 30 novembre 2000 à la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Nantes, p. 143.

La situation dans le monde du football professionnel concernant les contrats qui lient les joueurs à leurs clubs commence à bouger après les événements de mai 1968. Joueurs et clubs se mettent d'accord pour expérimenter des contrats à temps pendant une durée de trois ans (car avant cela, les joueurs étaient liés à vie à leurs clubs). A la fin de cette période d'essai, en 1972 alors que les clubs tentent de revenir sur leurs décisions afin de réinstaurer les contrats à vie, les joueurs entament la fameuse grève de décembre 1972 à travers laquelle ils revendiquaient le retour définitif au contrat à temps partiel. Réussissant à gagner ce droit, le mouvement se diffuse ensuite dans toute l'Europe.

Enfin l'arrêt Bosman qui vint en 1995 permit de donner un nouveau souffle au football professionnel. Aujourd'hui, le joueur en fin de contrat n'attend plus dorénavant l'accord du club initial (qui n'a plus aucun droit de demander des indemnités) afin d'accepter l'offre d'un nouvel employeur. Même la loi limitant à trois les joueurs étrangers sur le terrain fut abolit.

La Cour de Justice de la Communauté Européenne estime en 1995 qu'il est anormal que la mobilité des travailleurs en vigueur pour tous les ressortissants européens ne s'applique pas au football professionnel. C'est à partir de là que l'on assiste dans le monde à une libéralisation totale du marché des transferts des joueurs de football.

L'engouement de plus en plus important pour le football en fait une entreprise de spectacles. Et sur le plan international, ce sport devient une entreprise génératrice de grands bénéfices.

Ce système qui engrange et redistribue beaucoup d'argent rend la compétition plus performante et donc plus attrayante, ce qui entraîne les jeunes du monde entier à suivre ces compétitions. Aujourd'hui des clubs comme le Réal Madrid, le FC Barcelone ou le Manchester United sont des entreprises qui génèrent des millions d'Euros de bénéfices¹. Les principales sources de financements du football professionnel sont les droits de retransmission (Droits de télévision), le sponsoring et le merchandising qui consiste à vendre des produits qui ne sont pas nécessairement à destination sportive, mais qui portent les marques de ces équipes ou de ces joueurs.

¹ Le classement annuel des clubs générant le plus de revenus pour la saison 2010/2011 publié par le cabinet d'audit Deloitte place le Real Madrid en tête avec 479,5 millions d'euros de recettes, le FC Barcelone en seconde position avec 450,1 millions d'euros et Manchester United en troisième position avec 367 millions d'euros.

II- 4-2. Le professionnalisme en Algérie :

En Algérie, c'est à travers l'instauration du code de l'EPS en 1977 qu'apparaît pour la première fois dans le football algérien une forme de professionnalisme¹ prise en charge totalement par l'Etat. Puis, il a fallu attendre 1997 pour que le Ministre de la Jeunesse et des Sports de l'époque Mohamed Aziz Derouaz fasse élaborer un premier cahier des charges pour le passage des clubs de football au professionnalisme. Trop draconien² par rapport aux pratiques de gestions utilisées par les gestionnaires des clubs à l'époque, ce système n'est pas mis en œuvre³. Et il fut impossible d'imposer ce professionnalisme même durant le passage de Yahia Guidoum à la tête du Ministère de la Jeunesse et des Sports et la promulgation en 2005 d'un décret fixant les règles en la matière⁴. Le 28 décembre 2007, à travers le circulaire n° 1128, la FIFA impose aux associations qui lui sont affiliées un règlement sur la procédure d'octroi de la licence professionnelle, qui viserait à garantir que les «clubs participant aux compétitions internationales remplissent les exigences standard minimales»⁵ qui seraient tributaire de la satisfaction obligatoire de 06 critères, listés par la FIFA et la CAF : des critères d'infrastructures (homologation et certification de stades, disponibilité des terrains d'entraînement, de moyens de récupération...), des critères sportifs (école de formation, programme de développement...), des critères financiers (budgets prévisionnels, bilans contrôlés et certifiés par une entité officielle, des statuts financiers audités annuellement...), des critères liés à la ressource humaine (mise en place d'un organigramme spécifique avec les différents staffs...) et enfin des critères juridiques

¹ Le code de l'EPS avait permis aux clubs d'adapter leurs joueurs et entraîneurs aux obligations des entraînements quotidiens, une pratique inconnue des sportifs avant 1977.

² Surtout par rapport aux financements.

³ Même la FAF alors dirigée par Abdelhamid Haddadj exprimait une hostilité à l'endroit du professionnalisme.

⁴ Loi (2006) : décret exécutif relatif au passage des clubs de football vers le statut de SPA.

⁵ *Règlement de la FIFA sur la procédure pour l'octroi de licence aux clubs*, circulaire n° 1128 de la FIFA, Zurich le 28 décembre 2007.

(portant sur les statuts du club, son registre...)¹. Certains sont obligatoires, d'autres ne le sont pas.

C'est dans l'ambiance des matchs de qualification de l'équipe nationale de football à la coupe du monde 2010 que la FAF décide d'appliquer le système du professionnalisme dans le championnat de football algérien. Il ne fut pas donné beaucoup de temps aux clubs de nationale une et nationale deux afin de présenter un dossier pour intégrer ce nouveau système (le dernier délai était fixé au 30 juin 2010). Il était convenu que les clubs qui ne se conformeraient pas à certaines premières conditions² seraient exclus du nouveau championnat professionnel de ligue une³ et relégués donc en championnat amateur. Sans surprise, les 32 clubs de nationale une et deux ont fait acte de candidature et ont répondu au premier des six critères exigés (le critère juridique), à travers lequel furent créés des Sociétés Sportives Par Action (SSPA) avec l'accord des Assemblées Générales des clubs sportifs amateurs⁴. Leur choix était logique puisque l'Etat algérien s'était impliqué à sa manière dans la facilitation à cette mutation promettant d'apporter une batterie d'aides nécessaires aux clubs qui feraient la transition. Parmi ces promesses :

- Un prêt de 100 millions de dinars pour chaque club, remboursable après 10 ans.

Ce prêt sera remboursable sur 15 ans, avec un taux d'intérêt de 1 %, au bout de la dixième année d'exercice, c'est-à-dire que ce n'est que 10 ans après la date du prêt que le club commencera à le rembourser sur une période de 15 ans. Ce taux d'intérêt très bas se veut comme un geste d'encouragement de l'Etat pour favoriser le développement du professionnalisme en Algérie.

- Des assiettes de 2 hectares pour la construction de stades. En plus du prêt

¹ Circulaire 1128 de la FIFA, Qu'en pense la FAF ?, in : *info soir* (quotidien national d'information) du 28 octobre 2008, consulté le 4 juin 2012 in : <http://www.infosoir.com/edit.php?id=87055>

² Inscription du club sous un statut de SSPA ou SARL, homologation d'un terrain de plus de 12 000 places et acquisition de l'éclairage pour pouvoir jouer en nocturne. Tout en sachant qu'en Algérie, il n'y a pas beaucoup de clubs qui peuvent se targuer d'avoir un terrain de jeux respectant les normes internationales et qu'aucun stade n'a été construit par les subventions d'un club ; c'est toujours l'Etat qui bâtit. En parcourant la procédure et le cahier des charges d'octroi de la licence professionnelle, on s'aperçoit que l'implication de l'Etat est plus qu'indispensable. En effet, sans l'apport des pouvoirs publics, aucune forme de professionnalisme ne pourrait voir le jour en Algérie, surtout en ce qui concerne le volet infrastructures où les clubs sont appelés à disposer de terrains d'entraînement sur le long terme et de stades de compétitions aux normes exigées par la FIFA.

³ C'est le nom qui fut donné au championnat professionnel dès la saison 2010/2011. La Ligue Nationale de Football prit ensuite le nom de Ligue de Football Professionnelle (LNF) dès le 03 juillet 2011.

⁴ Bien qu'intégrés dans le processus de création des SSPA les Clubs Sportifs Amateurs (qui représentent l'âme, la mémoire, l'histoire et la fibre du club) se sont retrouvés au rang de très petits porteurs de parts.

financier, chaque club bénéficiera d'une assiette d'une superficie de 2 hectares au prix symbolique de 1 DA le mètre carré, soit pour un montant global de 20 000 DA. Cette assiette devra servir à l'édification de centres d'entraînement avec une aide de l'État qui avoisinera les 80%. Des mesures de contrôles seront instaurées afin d'empêcher que l'assiette de terrain soit utilisée à des fins autres que la construction de biens immobiliers du club.

- Un bus haut standing pour chaque club. Chaque club professionnel sera aussi doté d'un bus de haut standing pour ses déplacements à l'intérieur du pays.
- Des prises en charge à hauteur de 50% des frais de transport des équipes
- Et des remboursements à hauteur de 50% sur les dépenses des clubs qui participeraient aux compétitions internationales.

Toutes ces dispositions sont destinées à baliser le terrain pour permettre aux clubs de se donner les moyens de base nécessaires pour faire face à leur nouveau statut. Ce genre de soutien a pour objectif la stabilité financière des clubs surtout durant la phase aboutissant au professionnalisme en attendant de trouver de nouvelles sources de financement qui leur assurent la poursuite de leurs activités.

Toutes ces promesses d'avantages matériels, financiers et fiscaux incitèrent toutes les équipes concernées sans exception au changement de statut sans trop se soucier du cahier des charges et des conditions à remplir pour accéder au statut de club professionnel. C'est le 12 juillet 2010 que la FAF et la LNF ont rendu public le fameux cahier des charges relatif aux obligations techniques devant être souscrites par les clubs éligibles au professionnalisme, et dont l'application commença à partir de la saison 2010/2011. Le 24 septembre 2010 débuta le premier championnat de football professionnel en Algérie. Dès 2011, une structure¹ de contrôle (la DNCG) une sorte de gendarme économique chargé de surveiller de près les comptes des clubs est mise en place, car soumettre les clubs professionnels à un fair-play financier reste aussi parmi les principaux objectifs de la FIFA.

¹ « Mise en place de la Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG), Les comptes des clubs sous la loupe », in : *Liberté* du 12 septembre 2011.

Outre toutes les mesures citées précédemment, afin de permettre aux clubs de bénéficier de la licence FIFA ; l'organigramme du futur club professionnel devra comprendre, un directeur général du club, un directeur technique un directeur des finances et de la comptabilité, ainsi que les personnels techniques nécessaires ; sans oublier les dirigeants de la société.

Transformés en société par action et gérés par des personnes physiques privées, les clubs professionnels ont certes bénéficiés de certains avantages de la part de l'Etat, qui considère cela comme entrant dans son rôle de régulation pour les nouveaux investissements. Mais il est clair qu'après cela, les clubs professionnels n'auront plus droit aux subventions de l'Etat, ni à la donation des entreprise publiques, car il n'existe maintenant aucun support juridique qui permette d'octroyer une subvention à un club professionnel.

II- 4-3. Le professionnalisme entre promesses et attentes :

Comme nous l'avons vu, les clubs sportifs en entrant dans le système du professionnalisme acceptent de se transformer en Société commerciale générant des bénéfices par le produit de la prestation sportive. En s'inscrivant sous ce nouveau statut, ils ne sont plus régit par la loi 90/31 du 04 décembre 1990 et perdent de ce fait les avantages liés à cette loi comme l'octroi de subventions et la donation des entreprises. Le nouveau contexte (et la nouvelle batterie de lois) dans lequel se sont inscrit ces clubs de football, font que ces derniers ont besoin d'un capital économique afin de démarrer.

Lors du lancement du projet chaque club s'était transformé en Société Par Action et leurs actions furent mises en vente afin de réunir la somme d'argent qui allait constituer le capital social du club. Le club le mieux loti fut l'Union Sportive de la Médina d'Alger (USMA) dans lequel l'industriel et homme d'affaire Ali Haddad (l'ETRHB) injecta 700 millions de dinars. A part ce dernier, tous les autres clubs ne réussissent pas à vendre toutes leurs actions et entrent donc dans le professionnalisme mais avec des capitaux

économiques assez faibles¹. Ce qui change aussi dans la nouvelle organisation est que les présidents de clubs ne sont plus élus par l'assemblée générale mais plutôt par un conseil d'administration ou le plus logiquement du monde par l'assemblée des actionnaires du club. A travers toutes ces mesures, es-ce que cela voudrait dire que la FIFA voudrait écarter l'Etat de la destinée du sport de haut niveau et es-ce que l'état acceptera de laisser ces clubs de football aller vers cette forme de privatisation (si nous pouvons la qualifier comme telle) proposée par la FIFA? Prenant en considération bien entendu tous les enjeux qui l'accompagnent sachant qu'il peut être un outil d'éducation, d'identité, d'investissement ... comme nous l'avons vu précédemment.

Le professionnalisme dans la gestion du football commence comme tout le monde le sait par un état d'esprit, des attitudes et toute une culture. Et comme il est connu, les clubs de football en Algérie sont de véritables tubes digestifs, qui demandent beaucoup d'argent. Les dirigeants des clubs de football avaient été habitués dans le passé à ce que les budgets des clubs proviennent de subvention émanant de l'Etat et d'entreprises publiques et privées. Aujourd'hui, contrairement à ce qui se pratique dans les clubs européens, les banques algériennes refusent de faire des prêts sans aucune garantie à nos clubs de football. Il faut dire que ces derniers ne sont encore propriétaires d'aucune infrastructure sportive, malgré que les ressources financières destinées par l'état aux infrastructures sportives sont passées de 50 milliards de dinars durant la période 2000–2004 à près de 200 milliards de dinars durant la période 2005-2009² ; mais toutes les infrastructures sportives existantes sont il faut le savoir la propriété de l'état.

Beaucoup d'investisseurs qui s'étaient lancés dans l'aventure dès le départ encouragés par les aides promises par l'état se sont rendu compte après deux années de championnat que ces dernières n'allaient arriver qu'après que le club ai réussi à obtenir sa licence professionnelle afin de l'aider à asseoir son statut.

¹ Les investisseurs n'y voyaient aucune visibilité sur le retour sur investissement. Et ce projet, n'émanant pas d'un besoin réel né au sein de la société ne vit pas d'engouement pour son accueil tel le projet du LMD qui fut appliqué aux filières universitaires. L'ASK par exemple n'est entrée qu'avec un capital social de 55 millions de dinars et même l'ESS, qui est un club assez réputé n'a pu réunir que la somme de 130 millions de dinars.

² Abdelghani Aïchoun, « Formation, massification du sport et équipes nationales...les autres défis », in : *La Tribune* du 09 avril 2009.

Les investisseurs s'approchent du football professionnel en tant que projet pour un retour en capital symbolique (acquisition de notoriété par exemple) d'un côté mais aussi et surtout pour réaliser un bénéfice matériel. Il s'agirait donc d'un investissement. Mais s'ils ne réalisent pas de bénéfices resteront-ils à la tête de ces institutions ? En Europe par exemple, 60 % des recettes du club sont assurées par les droits de télévision (il s'agit de la principale source de revenu de ces clubs). En Algérie, l'ENTV détient le monopole sur la diffusion audio-visuelle, il n'y a donc aucune concurrence et aucune surenchère, et donc une manne financière de moins pour les sociétés sportives professionnelles. Et si les dépenses du club commencent déjà à peser (malgré qu'ils sont encore dotés des subventions émanant de l'état) ; beaucoup de nouvelles mesures comme les fiscalités et les couvertures sociales des footballeurs salariés sont déjà appliquées en attendant les aides publiques promises.

II- 4-4. La professionnalisation : utopie du football algérien !

L'argent, moteur du sport¹ est certes très important dans la réussite des clubs professionnels ; mais d'autres éléments aussi bien matériels que culturels sont aussi indispensables. Les clubs de football algériens se sont transformés en sociétés par action pour s'inscrire dans le nouveau système de professionnalisme que proposait le football algérien. L'objectif était de ne pas rester à la traîne, de faire tout ce qui était possible afin de rester parmi l'élite et de saisir l'opportunité qui était offerte à tous les clubs de 1^{ère} et de 2^{ème} division (en attendant les procédures qui promettaient de révolutionner le football en Algérie). Pendant ce temps et au courant des deux années qui suivirent le lancement officiel du professionnalisme, le manque d'infrastructures (stades) respectant les normes internationales (réglementaires) se faisaient ressentir au niveau de tout le territoire algérien². Dans beaucoup de cas aussi, c'est l'ancienne habitude qui perdure et l'on entend à chaque fois dire que se sont des présidents de clubs qui procèdent aux choix des

¹ Marcel Bolle de Bal et Dominique Vésir, *Le sportif et le sociologue, sport individu et société*, éd. L'Harmattan, Paris, 2000, p. 121.

² Dont beaucoup de stades datent de la période coloniale à l'exemple de Bologhine, du 20 Aout, de Zioui, de Kouba....

recrutements, comme c'est encore eux qui détiennent tout les monopoles sur le club comme par exemple répondre à la presse sans que soit désigné un attaché de presse pour cela. Dans les clubs professionnels étrangers, les supporters sont considérés comme l'une des sources d'argent sur laquelle peut compter le club. En Algérie, même s'ils sont nombreux, et qu'ils consomment football, c'est-à-dire achètent les maillots de l'équipe et tous les produits dérivés de la marque de l'équipe, la contrefaçon qui inonde le marché algérien fait qu'aucun équipementier ne se risquerait à prendre ces marchés.

Sur un autre registre, il n'y a aucun encouragement envers les clubs qui envisagent de former des joueurs. Aucune loi ne protège ces clubs en permettant de faire signer par exemple des contrats avec des jeunes sur lesquels ils peuvent investir et peuvent appartenir à des tranches d'âges inférieures à 18 ans.

Aussi, il est difficile de croire que l'état (et le pouvoir politique) accepterait de laisser le football avec tous les enjeux qu'il recèle aux mains des privés (personnes physiques) qui courent eux derrière le profit, cela voudrait dire qu'il accepterait de se voir délester d'une des formes de son pouvoir public et qu'il accepterait par exemple le fait de voir le président de la fédération Algérienne de Football plus puissant que le ministre de la jeunesse et des sport. N'oublions pas aussi comme nous l'avons vu qu'avec le parcours de l'équipe nationale par exemple le pouvoir a réussi à avoir une année assez calme. Et il ne faut pas se faire beaucoup d'illusion car le fait que le pouvoir accorde des prêts à taux bonifier aux clubs, alors que beaucoup de dirigeants auraient pu être jugés et mis en prison pour des délits divers comme par exemple la mauvaise gestion des deniers publics voudrait peut être dire que cette ouverture 'organisée' serait 'contrôlé' par le pouvoir politique.

Conclusion :

Depuis son arrivée en Algérie, le football a joué des rôles très importants. Au départ, pendant la colonisation, il a été un moyen d'affirmation identitaire, puis un outil de propagande dans la recherche de reconnaissance internationale et même un ambassadeur pendant la lutte de libération¹.

Ensuite, après l'indépendance, ce fut une école de contestation. L'espace de liberté ainsi que l'anonymat qu'il procure en fait un espace d'expression privilégiée pour les jeunes. Il est comme nous l'avons vu parmi les rares objets autour desquels les jeunes se rassemblent et à travers lequel ils ont l'occasion d'exprimer fortement leur *Algèrianité*. Ce sont des sentiments de fierté et d'appartenance qui emportent les jeunes lorsque leur équipe de football gagne un match sur le terrain. Cet élan de nationalisme (ou de régionalisme) qu'aucune autre institution ne peut créer avec autant d'intensité nourrit l'identité de notre jeunesse. Même l'état avec tous les moyens qui sont en sa possession n'a pu réussir à travers ses diverses tentatives à réveiller l'esprit nationaliste que le football a su exciter en marquant quelques buts dans des filets.

S'il réussit à susciter tout cet engouement, c'est que le football est une passion avant tout et qu'il dégage des émotions intenses. Et s'il est important pour les jeunes parce qu'il favorise leur insertion et leur intégration au sein de la société, il arrive que le football se mêle aussi d'incivilités, et de violences verbales, morales et physiques.

Le football représente aujourd'hui un mécanisme d'ascension sociale. Effectivement, depuis les années 80 avec l'arrivée des médias modernes, presse écrite, radio, télévision et internet, le football dispose de puissants supports médiatiques et avec l'avènement des droits de diffusion télévisuelle, ce sont aussi les productions d'équipements sportifs et toutes sortes d'autres produits dérivés qui alimentent et font tourner la machine économique.

Depuis son apparition dans le monde, le football a conquis des régions, des populations et des nations toutes entières. D'après une enquête lancée à grande échelle par la FIFA durant l'été 2000 il serait pratiqué régulièrement par plus de 240 millions de personnes. Plus de cinq millions seraient aussi directement impliqués comme arbitres et officiels. Mais

¹ Youcef Fates, *Sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours*, Thèse de doctorat d'Etat de science politique soutenue à Paris I, Panthéon-Sorbonne, le 14 janvier 2001, sous la direction d'Evelyne Pisier.

en plus de toutes ces personnes qui sont directement liés à la pratique, des hommes politiques et des hommes d'affaires investissent le terrain et instrumentalisent la pratique. Le football dépasse aujourd'hui l'idéologie de jeu, de fair play et de loisir qui l'avait nourrit au départ et devient un outil politique, économique et idéologique avec de nombreux enjeux.

« Le sport en général et le football en particulier pris comme *analogon* est un remarquable moyen d'analyser les changements sociaux qui surviennent dans le monde actuel. Il permet par exemple de constater que la machine sociale qu'était le football à la fin du XIX^{ème} siècle, dont le but fondamental (au sens de fondateur et d'essentiel) était de créer du lien social et participait de et à une politique de territorialisation et de régulation sociale, s'est transformée à la fin du XX^{ème} en une énorme machine économique générant des flux financiers considérables tout en fabriquant de la violence et de l'exclusion. »¹

Chapitre III

¹ Jean-Paul Callède, André Menaut (et autres), *Les logiques spatiales de l'innovation sportive, Conditions d'émergence et configurations multiples*, éd. Maison Des Sciences De L'homme D'aquitaine, Paris, p. 101.

Le Khroub ; la transformation d'un bourg

Le Khroub : la transformation d'un bourg

Ce chapitre traite de la présentation de notre terrain d'investigation. Cette étape dans le travail de recherche que nous nous proposons est indispensable afin de donner une idée sur les aspects géographiques, historiques et organisationnels qui participent à la constitution de l'identité des habitants de la région sur laquelle nous nous proposons de travailler.

En premier lieu, nous pensons qu'il est indispensable de donner un bref aperçu sur la création et l'évolution de la ville du Khroub, (sa population et ses infrastructures) ainsi que sur l'Association Sportive du Khroub qui représente le terrain d'investigation sur lequel nous allons travailler.

Il s'agit dans un premier sous chapitre de retracer l'historique de ce village qui fut habité d'après les vestiges retrouvés dans la région par plusieurs civilisations à travers le temps. Il avait à l'origine une vocation agro-pastorale. C'est sûrement ce qui a favorisé le choix des colonisateurs français pour s'y installer. Pour leur bien être, ces derniers ont aménagé la ville en construisant un certain nombre d'infrastructures et créant plusieurs institutions dont le club de football : Association Sportive du Khroub (A.S.K.).

Centre actif de la révolution, nous verrons comment les habitants du Khroub ont participés à cette dernière mais aussi et surtout comment se sont impliqués et engagés les joueurs de l'Association Sportive du Khroub dans le mouvement national.

Nous aborderons ensuite dans un second sous chapitre les transformations subies par le village du Khroub après que le pays eut acquis son indépendance. Les habitations vacantes laissées par les colons furent habitées par les algériens indépendants provenant des lieux-dits environnants. Près de deux décennies plus tard, une nouvelle vague de migration de population vers la ville du Khroub fut organisée cette fois par l'administration dans le cadre d'un programme de désengorgement de la ville de Constantine. L'hétérogénéité de la population déversée sur le site du Khroub participa certes à la création d'un certain nombre de problèmes et malgré l'évolution non naturelle de la population le 'sport roi' qu'est le football arriva à s'imposer sur la scène nationale

en accédant au championnat de première division et procurant de la sorte plus de visibilité pour cette ville.

Le dernier sous chapitre sera quant à lui consacré au milieu naturel et aux infrastructures qui caractérisent le paysage du Khroub et qui participent à son développement. Nous essayerons de mettre aussi en évidence l'importance des activités économiques qui ont su relayer les activités d'élevage qui caractérisaient la région ainsi que le souk hebdomadaire qui était classé second plus grand souk à bestiaux au niveau national après celui d'El Harrach. Et pour clore, nous essaierons de donner une idée sur l'ordre de grandeur des institutions mises à la disposition de la population de la ville du Khroub.

III- 1- Khroub : un bourg de l'Est Algérien

III- 1-1. Historique et origine du Khroub :

Les dolmens et cromlechs retrouvés dans les régions montagneuses de Bounouara, de Ras El Aïn et de Djebel Ksaïbi¹, dans la commune d'Ouled Rahmoun, et ceux du lieu dit Djebel Mazala² dans la commune d'El Khroub ainsi que Le mausolée de Massinissa érigé sur une colline à 14 kilomètres vers l'Est de Constantine et qui domine l'actuelle ville du Khroub témoignent de la richesse de l'histoire de la région.

Un monument comme le mausolée de Massinissa témoigne aussi d'un style architectural funéraire grandiose à l'époque des grands royaumes numides et maures de l'Afrique du Nord antique. Directement issus d'une lointaine tradition paléo-berbère, ce genre de mausolées destinés à des sépultures princières reflète aussi de fortes influences hellénistiques et puniques. L'édifice a fait l'objet d'études et de relevés dès 1838. Les fouilles effectuées en 1915-1916 par des français ont conduit à la découverte, dans la chambre funéraire, d'un riche mobilier et de divers objets oxydés et en morceaux dont : des armes, un casque, une tunique, des fers de lance, des javelots en plus d'ossements humains³. Grâce à son état de conservation, ce monument suscite encore et toujours un grand intérêt de la part des chercheurs⁴.

Les vieux ancêtres Khroubis qui avaient côtoyé ce vestige sans jamais avoir pu percer ses secrets, donnèrent à cette ruine un surnom mystique. Certainement inspiré du mystère du lieu et de la phobie de « l'étrange » qui l'entoure, ils l'appelaient « Soumâat bliss » (mausolée de Satan).

Le mausolée, situé à 14 km de Constantine et à 4 km au Nord-Est du Khroub est placé à l'intersection des voies qui reliaient, Cirta, la capitale Numide, à Théveste (Tébessa), Calama (Guelma) et Sitifis (Sétif).

¹ Lieux dits situés dans la commune d'Ouled Rahmoun à 32 kilomètre de Constantine.

² Michel Morineau, *Incroyables gazettes et fabuleux métaux: Les retours des trésors américains d'après les gazettes hollandaises, 16e-18e siècles*, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1985, 682 p.

³ Ce riche patrimoine matériel de l'histoire du pays a été récupéré par le musée national Cirta de Constantine où il est aujourd'hui exposé.

⁴ Nabila Oulebsir, *Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)*, éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2004, p. 13. & Fatima-Zohra Guechi, *Constantine : une ville, des héritages*, éd. Média-Plus, Constantine, 2004, 231 p.

Quoique son nom le présente comme une tour ou ‘manarat’ de mosquée, le célèbre mausolée numide appelé ‘Soumaâ’, situé à 4 kilomètre du chef lieu de la commune du Khroub semble susciter un intérêt particulier de la part des autorités pour la simple raison qu’il aurait abrité le tombeau du roi Massinissa, qui a régné sur la Numidie avec pour capitale Cirta au IIe siècle avant Jésus-Christ.

Massinissa (‘MSNSN’, sur les inscriptions bilingues de Cirta)¹ est le premier roi de la Numidie unifiée. Fils du roi (agellid en berbère) Gaïa (G.Y.Y, inscription punique)², fils du Zelalsan, fils d’Ilès. Il naquit vers 238 avant J.C. dans la tribu des Massyles (Mis Ilès) et mourut début janvier 148 avant J.C.³

Surtout connu pour les conquêtes militaires qu’il entreprit, Massinissa mena aussi des œuvres sociales et politiques. En plus du fait qu’il réussit à sédentariser les amazighs pour percevoir l’impôt, il les unifia et édifia un Etat Numide puissant.

Selon Strabon⁴, «Massinissa rendit les Numides sociables et en fit des agriculteurs»⁵. Il établit aussi une monnaie nationale.

Connue pour sa vocation agro-pastorale, la région du Khroub se caractérisait par l’élevage des ovins et bovins mais surtout aussi par l’élevage des chevaux. Elle était l’une des principales sources d’approvisionnement en chevaux pour les différents beys qui ont gouverné la région de Constantine, puis pour les troupes Françaises lors de la colonisation pour alimenter les garnisons.

La région du Khroub qui est un secteur de collines et de versants, qui forment une sorte de ceinture autour de la ville de Constantine et qui représente une zone de transition avec

¹ Ces inscriptions figuraient aussi sur la monnaie, voir : Houaria Kadra-Hadjadji, *Massinissa le grand Africain*, éd. Karthala, Paris, 2013, p. 150.

² Mouloud Gaïd, *Aguellids et romains en Berbérie*, éd. OPU-ENAL, Alger, 1985, p. 19.

³ Gamal Mokhtar, *Afrique ancienne*, éd. UNESCO, Paris, 1987, p. 341. (559 p.)

⁴ Géographe et historien grec, né en 58 avant J.C et mort entre 21 et 25 après J.C.

⁵ Strabon, livre XVII (l’Afrique : l’Egypte et la Lybie), chapitre III, p.15, in : Mohamed-Mustapha Boudribila, « Les anciens amazighs avant les Phéniciens mode de vie et organisation sociale », in *Awal*, n°29, 2004, p. 18.

les hautes plaines était constituée anciennement de terres beylik. Ces terres étaient très fertiles pour l'agriculture céréalière.

La colonisation française qui pénètre sur le territoire algérien par Sidi Ferruch en 1830, peine à s'emparer de l'est et ne parvient à faire tomber le règne du Bey¹ de Constantine et à s'emparer de ses terres qu'en 1837².

« L'impact de la colonisation sur ce secteur, disons-le tout de suite, fut très important. C'est la grande majorité des terres qui, très tôt au courant du 19^{ème} siècle, ont été prises en main par la colonisation officielle.

Les terres de la commune du Khroub étaient, au 18^{ème} siècle, de statut Azel, c'est-à-dire des terres publiques du Beylik, gérées par le Bey et confiées à de grandes familles ou à des collectivités moyennant versement d'un fermage annuel. Les tribus Azel étaient soit locataires pour une durée de trois ans, soit attributaires sur une longue période par tacite reconduction. Mais la tenure était toujours précaire.

Ces terres considérées comme "biens vacants" au lendemain de la conquête, revenaient à l'Etat français censé se substituer au Bey. En effet, dès 1830, l'Etat colonial décide, par arrêté du 08-09-1830, que tous les biens de la régence turque doivent revenir en tant que Biens publics à l'Etat colonial français.»³

Située à 36.26 degrés décimal de latitude et 6.69 degrés décimal de longitude (voir en annexe page 404 le plan de situation du Khroub en Algérie), le Khroub administre un vaste territoire de 245 km² environ; la commune est considérée comme zone agricole, mais elle fait aussi partie de la couronne urbaine de Constantine.

Le Khroub est un nom arabe, pluriel de *khorbet*, qui veut dire mesures et ruines.

¹ Hadj Ahmed Bey Ben Mohammed Chérif né en 1201 de l'hégire (1786 - 1851) est le dernier bey de Constantine.

² Recueil de documents sur l'expédition et la prise de Constantine par les Français en 1837, publié par J. Corréard Jeune, éditeur d'ouvrages militaires, Imprimerie de Crété, Paris, 1838, p. 7.

³ Fatiha Bencheikh-El-Fegoun Abbassi, *L'impact des lois foncières coloniales sur la situation socio-économique des paysans algériens, de 1873 à 1911, application à trois communes de l'ancien arrondissement de Constantine (El Khroub, Oum el Bouaghi, El Milia)*, Thèse de Doctorat d'Etat, option sociologie du développement, soutenue en 2007 au département de sociologie et de démographie de l'Université Mentouri Constantine, p. 158.

Le village du Khroub fut Créé le 06 Août 1859, et c'est « par décret Impérial en date du 28 mars 1863, que la commune du Khroub fut créée avec comme chef lieu LE KHROUB »¹

« Le décret du 28 mars 1863² réunit les cinq centres créés par décret du 06 août 1859, à savoir Lamblèche, Khroub, Ouled Rahmoune, Gueufa et Madjiba et érige ce territoire en commune de plein exercice sous le nom de commune du Khroub.

Le décret du 10 décembre 1869 (B.O. p 19) soustrait une parcelle de la commune et la rattache à la commune de Constantine.

L'arrêté préfectoral du 08 octobre 1869 divise en deux communes distinctes la commune du Khroub : celle du Khroub avec El Aria sous section et celle des Ouled Rahmoune.»³

« En dépit de quelques reliques qui remontent à des époques lointaines, la création du centre du Khroub tel qu'il est connu, revient indéniablement à l'époque coloniale. En effet, à l'origine, le bourg se limitait à quelques maisons structurées en forme de damier, autour de quelques édifices comme la mairie, l'église, la poste ... Sa position stratégique de transit entre les régions Nord et celles du Sud et son potentiel agricole ont suscité l'intérêt des colons qui l'ont érigé en chef lieu de commune»⁴

Sa gare, datant de la période coloniale, confirmait et reprenait à son compte sa position géographique qui est celle d'un carrefour important (voir carte en annexe page 405). A la sortie du sud de Constantine, le Khroub est toujours le passage obligé pour quitter Constantine vers le sud (Biskra, Ouargla..), le sud-est (Tébessa, Souk Ahras) le sud-ouest (Oum el Bouaghi, Khenchela) l'est (Guelma) et l'ouest (Sétif, par chemin de fer). « La

¹ Extrait du registre des délibérations du conseil Municipal de la commune du Khroub séance du 23 mars 1960.

² Bulletin du gouvernement Général, 1863, p 103

³ Fatiha Bencheikh-El-Fegoun Abbassi, Op. Cit., p. 159.

⁴ Marouk Messaoud, *Recherches pour un atlas de Constantine ; approche statistique et thématique*, Thèse de Doctorat d'Etat (option : cartographie et aménagement du territoire), soutenue en 2010 au Département de l'Aménagement du Territoire, Faculté des Sciences de la Terre, de la Géographie et de l'Aménagement du Territoire, Université Mentouri Constantine. P. 273.

bonne situation d'El Khroub au croisement d'anciennes voies caravanières autour d'un grand marché à bestiaux »¹ va l'aider à se développer très rapidement. La gare et le souk étant des équipements complémentaires ont insufflé à la ville un caractère marchand et commercial national durant un siècle.

Village à vocation agricole originelle, il s'était doté d'un marché à bétail qui le mettait dans un réseau « soukier » régional voire national puisque son marché à bestiaux était classé deuxième à l'échelon national après celui d'El Harrach, dans la banlieue d'Alger.

Jusqu'à aujourd'hui, la structuration spatiale de la ville du Khroub porte encore les marques du village agricole et du village carrefour. Organisé autour du parcellaire agricole, il était articulé autour des édifices fondateurs des villages coloniaux : une mairie, une église et une école et était également déterminée par la Route Nationale n°03 (RN 3), suivant l'urbanisme colonial et militaire de cette époque.

III- 1-2. Infrastructures et institutions :

Pour accompagner l'installation des colons sur le territoire du Khroub, la réalisation de certaines infrastructures (comme cité précédemment) étaient indispensable pour leur bien être et furent aménagées tout au long de la Route Nationale n°3.

L'organisation de l'espace répondait à leur style de vie et aux exigences de leurs pratiques sociales et culturelles. Répondant au triptyque organisationnel de l'organisme colonial, le village était constitué d'une urbanisation en forme de damier divisé en deux par la Route Nationale n°3. Dans la partie Est de cette rue village étaient localisés des habitations construites pour les colonisateurs et des équipements publics de base pour les

¹ Benidir Fatiha, *Urbanisme et planification urbaine, le cas de Constantine*, Thèse de Doctorat d'Etat, option Urbanisme, soutenue en 2007 au Département d'Architecture et d'Urbanisme de la Faculté des Sciences de la Terre de Géographie et de l'Aménagement du Territoire de l'Université Mentouri Constantine, p. 243.

services tels la mairie et le marché, d'une église pour la moralisation, d'une gendarmerie et d'une caserne militaire pour le contrôle et la sécurité, d'une école maternelle pour l'éducation et d'un hôpital pour les soins sanitaires de la population. La partie Ouest de cette rue village départagée par la RN 3 possédait elle aussi des édifices qui n'étaient pas de moindre importance par rapport aux précédents puisque nous pouvions y trouver un tribunal, un hôtel, une école et une gare ferroviaire. C'est dans cette partie du village que se trouvait « Tanger », le quartier musulman (voir carte de la ville page 406).

Au centre du village, s'élevait sur une place publique une église construite par Napoléon III, entourée d'un jardin public. Sur le square que côtoyait cet édifice se trouvait un kiosque à musique conçu pour l'organisation de festivités ou de conférences¹.

Pour répondre à la demande en loisirs, les colons pratiquaient plusieurs sports et instituèrent le jeu de boule à travers l'Association sportive de Boules du Khroub (ASBK) et le football à travers l'Association sportive du Khroub (ASK) qui fut créée dès mai 1927 ; avec son emblème, ses couleurs « le rouge et le blanc » et sa devise « un seul but, la victoire ». Elle fut régulièrement déclarée, le 13 avril 1927, conformément à la loi du 1er juillet 1901, sur les associations, ce qui montre l'intérêt qui était déjà porté en ces temps là par les citoyens de ce village à ce genre d'institutions.

L'association sportive du Khroub était à cette époque parmi l'une des rares associations du village instituée par le colonisateur. Une « méfiance de la grande majorité des musulmans vis-à-vis de tout ce qui est initié par le pouvoir colonial et perçu comme une politique de déculturation »² faisait que les indigènes ne participaient pas aux activités des colons. Mais la forte attractivité du football en tant que sport d'équipe et les sentiments

¹ Square et église furent démolis en 1986 pour être remplacés successivement par une bibliothèque municipale et une stèle à la mémoire des 'chouhadas' de la guerre de libération.

² Djamel Boulebier, « Constantine, fait colonial et pionniers musulmans du sport », in: *Insaniyat (Revue Algérienne d'Anthropologie et de sciences sociales)* n°35/36, Constantine, une ville en mouvement, 11^{ème} année, éd. CRASC, Oran, Janvier- Juin 2007, p. 23.

d'appartenance qu'il peut procurer pousse les musulmans à pénétrer cette activité et même à créer leurs propres équipes¹.

Concernant l'historique de l'Association Sportive du Khroub (qui est un club créé par les européens), C'est François Céleste Berdou ancien directeur de l'école communale du Khroub qui a introduit le football sous sa forme institutionnelle dans ce village et qui a créé l'ASK en 1927², en faisant fusion entre deux petits clubs qui existaient déjà : La Jeunesse Scolaire du Khroub qui était constitué d'enseignants et de quelques élèves et l'Etoile Sportive khroubienne qui appartenait à un colon (Félix Godu) qui possédait une ferme du côté de Lamblèche.



« L'Association Sportive du Khroub est une société régulièrement déclarée, le 13 avril 1927, conformément à la loi du 1er juillet 1901, sur les associations. »

(voir : Journal officiel du 13 mai 1927)

Les objectifs initiaux qui menèrent en réalité à la création de cette association qui n'était que la propriété des européens étaient d'instituer des dispositifs de bien être et de lien social pour leur communauté.

S'il n'y avait pas donc, au courant des premières années de l'institution de l'ASK d''indigène' (comme on les appelait) parmi l'élite qui dirigeait le club, c'est parce que la loi l'interdisait. Ils étaient tenus loin des postes de responsabilité et n'avaient le droit

¹ Beaucoup d'équipes musulmanes furent créés à l'image du Mouloudia Club d'Alger (MCA en 1921), de l'Union Sportive de la Médina d'Alger (USMA en 1937) qui portaient des noms à connotation musulmane et nationaliste ainsi que des couleurs symboliques tel le rouge, le vert et le blanc qui représentaient les symboles de l'Islam et donc de la nation.

² Son sigle sur un écusson de couleur rouge et blanc de forme circulaire représente le tombeau de Massinissa sous une forme pyramidale avec au dessus les initiales A.S.K et l'inscription 'Tombeau de Massinissa' et en dessous l'inscription Allez les rouges, l'année de création de l'Association Sportive du Khroub : 1927 et le nom de la ville : Khroub. Voir en annexe (page 426) le second écusson de l'ASK, qui est considéré comme étant le plus populaire.

d'être ni membre de commission, ni membre de ligue qui étaient des fonctions réservés aux français. Il faut aussi noté que même les équipes de football ne pouvaient pas être constituées par plus d'une minorité d'indigène (leur présence était donc limitée même en tant que joueurs) et que même l'appellation du club ne devait pas comporter de connotation¹ « *indigène* » (ce qui persista jusqu'en 1936)².

Avant cela, il faut noter que certaines lois étaient contre « *l'indigénisation du sport* » et concouraient même pour que les arabes n'aient pas droit à intégrer ces pratiques sportives³, que ce soit en tant que responsables, ou en tant que joueurs⁴.

En réalité, il a fallu attendre 1945 pour voir un premier président Algérien (Kissarli Sid-Ahmed) à la tête de l'ASK, notant que ce dernier n'a pu atteindre ce poste que parce que *bien intégré dans le système (administratif) Français* ; oukil judiciaire de son époque, il pouvait donc être considéré comme un notable de la ville et accéder de ce fait à certaines fonctions⁵.

¹ Certains clubs de football comme ceux de Philippeville, de Jijel, de Guelma, de Blida s'étaient constitués avec dans leurs appellations des connotations indigènes que l'on retrouve dans le mot Musulman (par exemple JSMP pour la Jeunesse Sportive Musulmane de Philippeville). Et qui apparaît donc dans leurs sigles sous l'initiale M. Pour le club de football de la ville du Khroub, il n'y a pas eu de conflits concernant cette question. Le problème du M ne les a pas concernés, car le club fut créé et géré par les colons.

² L'ASK qui était un club géré par les européens n'a pas rencontré de problème contrairement aux clubs Musulmans qui devaient se soumettre à de nombreuses législations qui visaient à casser l'élan nationaliste qu'ils revendiquaient...voir : Youcef Fatès, « La jeunesse sportive de kabyle entre sport et politique », in *Revue AWAL* n° 25, 2002, p. 51.

Et concernant les footballeurs du Khroub, nous tenons à faire remarquer que déjà, dès 1932 ; la saison où a commencé le professionnalisme en France, quatre joueurs de l'ASK ont été appelés à jouer en tant que professionnel au sein des rangs du Football Club de Bordeaux (parmi ces derniers, Bentarcha Rabah et Maoui Abdelkader....). Ce qui témoigne que ces derniers possédaient certaines qualités qui leur permettaient de s'imposer en tant que joueurs sur la scène internationale.

³ « Les Algériens ne possédant pas les droits du citoyen, ... étaient soumis au régime de l'indigénat, régime très sévère. Ils ne pouvaient ni s'associer, ni se réunir, ni accéder à l'association sportive. Le sport est présenté comme un privilège du colon et du fonctionnaire qui manifestent une grande réticence à l'accès des indigènes aux activités sportives. » in : Youcef Fatès, *sport et tiers monde*, Op. Cit., p. 28.

⁴ Tayeb Rehaïl, « Le football : un nouveau créneau d'accès à la notabilité en Algérie », in : *Revue d'Histoire de l'Université de Sherbrooke*, Acte de colloque étudiant de l'Université de Sherbrooke, « d'une frontière à l'autre : penser, définir et représenter la notion de frontière, les 17 et 18 février 2011 à l'agora du carrefour de l'information, Université de Sherbrooke, consulté in : revue électronique [http://www.pages.usherbrooke.ca/ctrhus/index.php?id=11&tx_ttnews\[pointer\]=1&tx_ttnews\[tt_news\]=117&tx_ttnews\[backPid\]=42&cHash=d7716eb333](http://www.pages.usherbrooke.ca/ctrhus/index.php?id=11&tx_ttnews[pointer]=1&tx_ttnews[tt_news]=117&tx_ttnews[backPid]=42&cHash=d7716eb333)

⁵ Une autre version prétend que ce dernier n'a pu accéder à ce poste de responsabilité que grâce au fait qu'il fut naturalisé.

D'autres terrains de loisirs furent construits à l'instar du terrain de football qui portait le nom d'Eugène Artz comme par exemple un terrain de tennis situé juste un peu plus haut que le cercle actuel de l'ASK. Mais ce ne sont bien entendu que les français qui pratiquaient ce sport de loisir. Et surtout des femmes tel que Mademoiselle Alar, Mademoiselle Pompidou, Mademoiselle Rousel, (ou les épouses de colons installés au Khroub)¹...

Les autres infrastructures sportives qui existaient au niveau du village étaient situées à l'emplacement actuel du cercle de l'ASK. Il y avait tout d'abord un terrain pour le jeu de boule (sport qui a carrément disparu de la scène Khroubie aujourd'hui). Un peu plus haut, où se situe actuellement une mosquée se trouvait un stade de volleyball, à côté du terrain de tennis. Tout cet ensemble formait les espaces de l'ASK.

Par le biais de la colonisation, certains sports ont pu être introduits assez tôt au niveau du village. C'est le cas du volleyball par exemple qui fut introduit au Khroub dès 1950 par la personne d'un français, Monsieur Xiste Hedgart, un enseignant qui venait du Baroque (originaire de Bergerac, région de Dordogne). Lorsque la pratique du volleyball fut fédérée en Algérie, le Khroub avait déjà fait de ce sport une tradition et avait à cette époque une équipe qui évoluait en division d'excellence et jouait contre le P.O.Chlef, le N.A.Hussein Dey, le W.A.Tlemcen, le C.A.Constantine, qui étaient considérés comme les meilleurs clubs de volley-ball nationaux. Le Khroub, participant à ce niveau de compétition fut donc obligé en ces temps là de créer aussi une équipe dans la catégorie des juniors et une équipe dans la catégorie féminine.

Les jeunes du village, maîtrisaient très bien cette discipline. Parmi les plus illustres : Mehdaoui El Hassen, koli et les frères kori qui avaient une physionomie de véritable volleyeurs²...

¹ Données recueillies à travers un entretien réalisé avec Abdelmadjid Aoubida, ancien footballeur et dirigeant de l'Association Sportive du Khroub.

² Le volley-ball se pratiquait donc au niveau de l'espace actuel du cercle de l'ASK, où il y avait un terrain, jusque vers les années 1970 où fut créé un second stade de volley-ball au niveau du stade Abed Hamdani (côté vestiaires). Et alors qu'ils réalisaient de bons résultats, le manque de moyens freina l'évolution de ce sport au niveau de la ville du Khroub.

Tous ces sports qui étaient apparus au Khroub, veillaient à l'encadrement de la jeunesse et étaient aussi considérés comme les indicateurs de l'état d'épanouissement atteint par le village ; marquant de ce fait la différence de cette commune par rapport aux autres¹.

III- 1-3. Khroub, fief de la révolution :

Malgré les apparences qui montrent les aspects d'une vie normale avec des infrastructures et des villes en construction et la pratique de loisirs, la ségrégation vécue au quotidien par les '*indigènes*' participait à nourrir l'esprit nationaliste à travers différents symboles.

Dès les années 1930 et 1940, des mouvements nationalistes et partis politiques commençaient à voir le jour et à s'organiser tout en sensibilisant la jeunesse autour de la cause Algérienne.

La vie était dure et le travail n'était pas disponible (l'agriculture n'étant qu'un travail saisonnier). Un certain nombre d'entretiens avec des acteurs du football institutionnel (ASK) des années 1940 / 1950 témoignent de la difficulté de la vie en « situation coloniale »².

« en 1944, j'avais 15 ou 16 ans j'étais déjà sorti de l'école. Je vendais des œufs aux américains³ qui étaient installés au Khroub et j'achetais des vêtements qu'ils me revendaient. A cette époque les gens n'étaient pas bien habillés, à cause de la pauvreté, ils n'avaient pour la plupart qu'une chemise qu'ils appelaient 'blouza' à se mettre sur la peau » (Saâdoune Beletrache né en 1928 Joueur de l'ASK de 1947 à 1954)

¹ Même après l'indépendance le sport féminin ne subi pas de ruptures au niveau de ce village puisque la ville du Khroub possédait vers la fin des années 1960 et début des années 1970 des équipes féminines de football et de volley ball.

² George Balandier, « La situation coloniale ; approche théorique », in : *Les Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 11, éd. PUF, Paris, 1951, pp. 44-79.

³ A l'époque, les américains étaient installés au Khroub en face du tribunal actuel à l'extrémité du village. Ils avaient un stock d'alimentation. Ils acheminaient leurs marchandises qui transitaient par wagons depuis les ports de Skikda, d'Annaba, et d'Alger.

« Il y avait déjà à l'époque le cinéma et le théâtre mais on ne laissait pas entrer tout le monde. » (Saâdoune Boudjendlia né le 22 mars 1941 au Khroub, il a été dans le foyer sportif du Khroub de 1958 à 1960)

Dans cette ambiance de ségrégation où régnait la misère, les mouvements nationalistes se préparaient en toute discrétion pour entamer le déclenchement d'une lutte armée contre le colonisateur. Après plusieurs réunions d'organisation, les chefs de régions reçurent l'ordre d'attaquer.

Le 1^{er} novembre 1954, quinze points synchronisés sont attaqués en Algérie¹.

Dans le village du Khroub, c'est chez Mohamed Larbi Benabdelkader que se tenaient les réunions de préparation. Des hommes se réunissaient depuis le début du mois d'octobre 1954 et se préparaient à l'action. Cet extrait d'entretien réalisé avec Bachir Benabdelkader ancien joueur de l'ASK et cousin de Mohamed Larbi Benabdelkader témoigne de ce qui se passait dans leur domicile familial à la veille du déclenchement de la révolution :

« Les mouvements de préparation à la révolution étaient secret à ce moment là. Tout se passait chez nous (chez les tolbas, c'est comme ça qu'on appelait la maison des Benabdelkader). C'est Larbi (Benabdelkader) qui était l'un des responsables et tenait des réunions dans notre domicile...des gens venaient chez nous le soir et tenaient des réunions qui duraient jusqu'à l'aube » (Bachir Benabdelkader né le 8 décembre 1929, joueur de football à l'ASK jusqu'en 1957.)

« Le groupe de militants du Khroub du 1er Novembre est constitué d'un groupe dirigé par Hadjadj Bachir, il incorpore les hommes suivants : Bouzitouna Boumendjel, Si Larbi El Khroubi Ben Abdelkader, Dehili Amar, Benhabssa Omar, Menaifi Boudjemaâ, Remili Khodja, Belmessaoud Bachir dit El Hachemi, Smati Mohamed, Tebbib Bachir, Bouchama Hocine, Almi abderahmane dit Rahmani, Achouri Tayeb, Bourras Ahmed,

¹ Voir Ahmed Boudjriou, *Guerre d'Algérie Mantika 25 Constantine*, 2^{ème} édition Constantine, 2009, p. 62.

Malki saad, Khene Laid, Aissani Amar, Bouzitouna Tayeb, Khenchouch Ali dit abdelkrim, Madjdoub Said, Boutaba Amar, Hadjadj Mekki dit Rabah, Gadouh Lakhdar et Bouzitouna Abdelkader »¹

Avec le déclenchement de la guerre de libération, l'armée française s'était focalisée sur la région des Aurès qui avait manifesté le plus d'hostilités. La stratégie de l'armée coloniale était d'éliminer toute forme de résistance dans les Aurès avant de passer à une autre région.

Dix mois après le 1^{er} novembre 1954, le 20 aout 1955 une vingtaine d'agglomérations² situées dans le nord constantinois sont attaquées simultanément sous ordres de Zighoud Youcef pour alléger la pression mise par l'armée coloniale sur les Aurès assiégés et pour répondre à l'appel de Chihani Bachir³ qui (ayant besoin d'aide) en avait formulé la demande.

Cette offensive a été limitée à des attaques précises dans certaines régions, alors qu'à Skikda, Ain Abid, Khroub et Smendou (Zighoud Youcef), l'attaque a été fulgurante avec un impact considérable.

Concernant les attaques du 20Aout 1955 « à El Khroub, plusieurs centaines de civils algériens attaquèrent un camp abritant 150 militaires. Selon un rapport français, il y eut 53 morts parmi les assaillants : 23 hommes, dont 12 en uniforme, 19 femmes et 11

¹ Idem, p. 62.

² Plus de 26 villes et villages furent attaqués dont: Skikda, Jijel, Collo, El-Milia, Khroub, Guelma, Annaba, Azzaba, El Harrouch, Oued Zenati, Saint Charles, Robert Ville, Ain Abid, El Halia, Kellermann, Gallieni, Condé Smendou, Ain Kechra, ...

³ Chihani Bachir³, connu pour avoir joué un rôle important dans la lutte de libération nationale est un des enfants du Khroub, né le 22 avril 1929, il fait ses études à l'institut Ben Badis et rejoint le Parti du Peuple Algérien (PPA) en 1942. Après avoir été responsable de la section du PPA du Khroub puis du MTLD de la Daïra de Batna en 1952, il est présent en Août 1954 à Alger au congrès des centralistes où il plaide pour le recours à la lutte armée. Il est ensuite le principal adjoint de Mustapha Ben Boulaïd dans les Aurès et lui succède après son arrestation en février 1955.

Il est assassiné le 27 octobre 1955.

enfants.»¹ C'est Boubnider Salah² dit Saout el Arab qui était responsable à l'époque de la région du Khroub ('nahia' du khroub).

Après ces attaques, il fallait s'attendre à des représailles de la part du colonisateur ; Au Khroub, un des officiers Français raconte que : « soixante suspects ont été arrêtés la nuit suivant les attaques repoussés sur El Khroub. Ils ont été exécutés le lendemain entre 6 heures 30 et 9 heures 30. L'endroit où ils ont été enterrés a été nivelé par un bulldozer.»³

La région du Khroub compte un grand nombre de martyrs, parmi les plus célèbres figuraient : Bachir Chihani, dit Messaoud Eddib pour ses compagnons d'armes et Amar Djeflal⁴ qui participa à l'attaque de la caserne qui abritait les supplétifs sénégalais et à récupérer une importante quantité d'armes qu'il achemina au maquis d'El Heria (Ibn Badis actuellement). Il participa aussi de façon active à l'organisation de la grève des huit jours. C'est ce qui lui valu après avoir été dénoncé, une arrestation par les éléments du « deuxième bureau » qui le torturèrent jusqu'à la mort.

Pour témoigner de l'implication des habitants du village dans le sacrifice pour l'indépendance du pays, 248 noms de martyrs (*chahid*) sont gravés sur une stèle érigée sur la place centrale du Khroub en commémoration à l'action révolutionnaire.

III- 1-4. L'engagement nationaliste des joueurs de football de l'ASK :

¹ Gilbert Meynier, *Histoire intérieure du FLN, 1954-1962*, éd. Casbah-Edition, Alger, 2003, p. 280.

² Salah Boubnider, né en 1929 à Oued Zenati à Guelma et mort le 27 mai 2005, est un militaire algérien ; plus connu sous le pseudonyme de "Saout al arab" (littéralement "la voix des arabes").

³ Charles Robert Ageron, « L'insurrection du 20 AOUT 1955 dans le constantinois. De la résistance armée à la guerre du peuple », in : *La guerre d'Algérie et les Algériens 1954-1962*, éd. Armand Colin, Paris, 1997, p.39.

⁴ Surnommé « Ammar Lazizi » du fait qu'il est né en 1909 au douar d'Ouled Aziz, dans la région de Karouiya. Son fils unique, Brahim Djeflal diplômé de l'ENA après l'indépendance et ayant occupé plusieurs fois le poste de wali est actuellement chef du cabinet du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Malgré son installation à Alger depuis des années, il aide activement le club fétiche du Khroub (l'ASK).

Si les joueurs de football Algériens participaient à l'époque de la colonisation à l'attraction et au divertissement des populations, dès le déclenchement de la guerre de libération, beaucoup d'entre eux ont répondu présent à l'appel et sont montés au maquis, échangeant leurs ballons contre des armes (voir en annexe page 406, la liste des joueurs de l'ASK ayant participé d'une manière active à la lutte de libération nationale)¹. C'est le cas de Mohamed Larbi Benabdelkader (dit : Larbi Djeroua²). Né dans une famille de commerçants connus, il suivit des cours à l'école coranique de la zaouia Hamlaoui³ et adhéra dès l'âge de 16 ans au mouvement nationaliste, parti du peuple algérien (PPA). Il rejoignit ensuite les rangs de l'organisation secrète (OS), puis ceux du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD) avant de s'engager dans les cellules du Comité Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action (CRUA).

Comme nous l'avons vu précédemment, c'est lui qui fut chargé de mener les premières opérations de la Révolution dans la région du Khroub. Les attaques, dans la nuit du 1er novembre 1954, du commissariat de police et de la caserne de l'armée coloniale à El Khroub, ont été les premières actions qu'il avait préparées et commandées. Désigné par Zighoud Youcef pour diriger les troupes dans la région de Béni Oualbane, il fera un long périple dans les régions de Mila et des Babors⁴, pour être ensuite affecté comme responsable de la région de Beni Sbih⁵. Il sera finalement nommé, en 1961, responsable de la région 3, dans la zone 2 de la wilaya 2 (région qui représentait le Sud-est Constantinois).

D'après des témoignages recueillis auprès d'anciens supporters de l'ASK, le club offrait une opportunité de déplacement et permettait aux jeunes de créer des liens sociaux tout

¹ Liste fournie par M Aoubida Abdelmajid(1939-2011), ancien dirigeant et membre fondateur de l'ASK en 1962.

² Mohamed Larbi Benabdelkader est né le 19 octobre 1926 à El Khroub et est mort en 2009. Il doit le surnom de Larbi Djeroua au fait que ses prestations en football ressemblaient à celles de celui qui est considéré comme le premier joueur indigène à avoir joué avec les européens au sein de l'ASK. Ce dernier s'appelait Bentarcha Rabah, dit : Djeroua. Mohamed Larbi Benabdelkader est aussi surnommé Larbi el Khroubi de son nom de guerre.

³ La zaouïa Hamlaouia a été fondée avant le XVe siècle de l'ère chrétienne et fut connue pour sa contribution à la résistance contre le colonialisme, notamment sous l'agha Ahmed Ben Hadj Ben Hamlaoui, défenseur de la ville de Constantine avant sa chute. La zaouïa en question existe toujours et se trouve près de Oued Seguen (wilaya de Mila).

⁴ Chaîne montagneuse au nord de l'Algérie, constituant l'essentiel de la Petite Kabylie.

⁵ Béni Sbih, est un lieu dit situé dans la commune de Ghebala, à l'extrême sud-est de la wilaya de Jijel. Il abrita durant la révolution le quartier général de l'historique wilaya 2.

en restant au courant de ce qui se passait dans les autres villages vers lesquels ils se déplaçaient pour jouer au football.

Pour Rhili par exemple qui est un ancien supporter de l'ASK durant la période allant de 1937 à 1978 : *« un déplacement avec l'équipe en 1943 pour jouer un match amical à Khenchela, a permis une prise de conscience politique et nationale, en découvrant pour la première fois au siège du Parti du Manifeste de Farhat Abbas drapeau et chants nationaux »* (Rhili, né en 1922)

Avec le déclenchement de la révolution au 1^{er} novembre 1954 et jusqu'en 1956¹ plusieurs joueurs de l'ASK rejoignirent le maquis à l'image de Ahmed Toufouti, Abed Hamdani², mais d'autres préférèrent poursuivre leur passion en allant se professionnaliser dans d'autres clubs, à l'image de Bachir Benabdelkader qui avec l'aide de son ancien entraîneur Mustapha Lachter (qui avait des relations avec des clubs français où il avait été professionnel) immigra vers le club de Grenoble. Mohamed Salah Benabdelkader quant à lui opta pour se professionnaliser en Algérie au club de football du Kouif (Tebessa) lequel disposait de moyens financiers à cette époque grâce à la mine de phosphate implantée dans cette région.

D'autres anciens joueurs de l'ASK n'étaient pas montés au maquis mais ont tout de même aidé la résistance en participant aux cotisations (financières) qui se collectaient au sein du village du Khroub à l'image de Saâdoune Beletrache et Mohamed Bouterssa :

« Je m'étais blessé au genou dans un match à la veille de la révolution, c'est ce qui a fait que je ne suis pas monté au maquis...mais on aidait la révolution en donnant les cotisations et en recueillant toute sorte de vêtements et d'ustensiles que l'on expédiait au maquis...par le biais d'intermédiaires » (Saâdoune Beletrache, né le 10 décembre 1928, ancien joueur de l'ASK de 1947 à 1954)

¹ Date de l'appel de l'ALN aux footballeurs afin qu'ils arrêtent de jouer au football avec les colonisateurs et qu'ils rejoignent le maquis (pour mettre terme à la propagande du colonisateur qui essayait de continuer à faire croire que tout allait bien dans les villes et villages algériens).

² Mort au maquis en 1957.

« *Tout le monde n'est pas monté au maquis, mais ceux qui sont restés au village aidaient à travers les cotisations par exemple. Les personnes qui recueillaient les cotisations ne le faisaient qu'avec les gens qu'ils connaissaient et en qui ils avaient confiance de peur de se faire dénoncer...Il y avait deux responsables chargés de recueillir les cotisations, Saâda Salah et Belayache Mouloud. Lorsqu'ils ont découvert leurs activités, ils les ont tués¹.* » (Mohamed Bouterssa, né le 11 décembre 1928 ancien joueur de l'ASK de 1947 à 1955)

Dès 1957/58² la pénurie de joueurs se fit très rapidement ressentir et mena à la dissolution de l'ASK. Au courant de cette saison, le club fit fusion avec l'entreprise Renault et créa le club de football Renault-Sport. Ce dernier, pour combler le manque d'effectif fit appel aux engagés de la caserne militaire³ d'Oued Hmimime (dont ; Roger Lemerre, Piscado, Schmit...).

Les responsables⁴ de l'équipe essayaient aussi de temps en temps de recruter des jeunes du village qui pratiquaient alors un football de rue⁵. C'est à travers ce genre d'occasions qu'une proposition d'essai afin d'intégrer l'équipe fut faite à Beloucif Messaoud⁶ qui n'avait à l'époque que 15 ans.

¹ Leurs noms furent donnés par des militants membres d'une cellule du Khroub qui auraient été arrêtés et violemment torturés lors d'interrogatoires par les forces du deuxième bureau.

² Il faut noter que l'ASK recevait de la part de la municipalité des budgets conséquents de 1951 à 1958. (160 000 francs en avril 1951 d'après le registre de délibération des archives du Khroub. Comme elle a aussi bénéficiée de subventions en 1954, 1955, 1956 et 1958.) Ce fait illustre l'intérêt qui était consacré au foot comme instrument mis au service du colonisateur.

³ La caserne militaire de Oued Hmimime était un camp d'aviation (petite base militaire).

⁴ Jusqu'en 1958, c'était le duo d'européen Dominique Antonna et Bianco qui gérait l'équipe de football du Khroub.

⁵ « Pour passer le temps, on jouait au football entre nous sur la place de l'église avec les bancs publics comme buts » (Boudjendlia Saâdoune, né le 22 mars 1941 au Khroub)

« J'habitais la rue du cimetière (qu'on appelait la rue Jeanne d'Arc), à cette époque, on avait des équipes de quartiers qui s'affrontaient. On appelait aussi la rue du nom du chef de son équipe : « la rue Zouad ». Et il y avait un autre quartier : la rue de la gare (la rue Denboule ou rue Bouboula) et plus bas, un autre quartier qu'on appelait la rue Kouri. Il y avait trois quartiers. » (Boudjendlia Saâdoune)

⁶ Messaoud Belloucif né le 26 février 1943(ancien international algérien de 1962 à 1978) a appris à jouer au football alors qu'il était encore élève de l'école primaire. Il le fut jusqu'à l'obtention du certificat. Les mauvais traitements qu'il subissait ont fait qu'il du abandonner l'école (comme bon nombre de ses camarades) car d'après ses propos ; il était insulté et traité « *de sale race, de sale bicot, etc.* ». Et après une altercation qu'il eut avec son instituteur qu'il frappa avec son cartable ; il fuira les rangs de l'école.

A ce moment là, Messaoud jouait déjà au football dans les rues du village avec des ballons qui se vendaient à l'époque à 2 francs 50 centimes « *mitine ou achra doru* ». Chaque quartier du village du Khroub avait une équipe et les jeunes s'organisaient des matchs entre eux. Les parties se déroulaient au stade ou sur le terrain situé à l'emplacement actuel de la pépinière du Khroub.

Lorsque Belloucif arrive au stade, on lui demande de mettre la tenue de l'équipe qui était composée d'un maillot bleu, d'un short blanc et de bas rouge qu'il refusa de porter (refusant par principe de porter les couleurs de la France). Il demande de porter à la place des bas blancs qu'il avait ramenés. Et ce n'est qu'après l'intervention de joueurs de l'équipe, qui le connaissait, que ses conditions furent acceptées. Mais après cet essai, il refusa ensuite de jouer de nouveau pour cette équipe (et surtout pour ces couleurs), malgré l'amour qu'il porte pour le village et pour la pratique du football. Cet acte témoigne de la forte charge symbolique d'appartenance que véhicule le football à travers ses couleurs¹.

Au courant de la même saison une note de service² sur le fonctionnement des Services Administratifs Urbains (SAU) précise dans leur mission la mise en place de foyers sportifs et des Services de Formation de la Jeunesse Algérienne sont créés comme le stipule l'Arrêté du 1^{er} décembre 1958³ avec comme objectifs: "améliorer par une action de masse la situation matérielle et morale de la jeunesse non scolarisée". Cette politique d'encadrement de la jeunesse avait comme objectif principal d'occuper la jeunesse.

Au Khroub, ce programme se concrétise par la création d'un foyer sportif.

Les jeunes du Khroub y ont adhéré malgré le fait qu'ils étaient géré par les Services Administratifs Spécialisés (SAS) et ont participé aux manifestations qui étaient organisées (l'équipe de football du foyer sportif jouait des matchs de football avec les équipes des foyers sportifs des autres villes) mais l'esprit et la conscience nationaliste était déjà bien ancré chez les jeunes de cette époque surtout si l'on se reporte au contexte dans lequel vivait la population.

Le retentissement des faits liés à la révolution se faisait très discrètement mais tous ces jeunes entendaient parler de la mort et de la torture que subissaient les 'fellagas'. Sans oublier aussi que chacun d'eux avait au moins une personne de sa famille engagée dans le

¹ Voir Fatès Youcef, « Les marqueurs du nationalisme, les clubs sportifs musulmans dans l'Algérie coloniale », *quasimodo*, n° 3-4 (« nationalismes sportifs »), printemps 1997, Montpellier, p. 121-129 Texte disponible sur <http://www.revue-quasimodo.org>

² Note de service n° 3045 du 11 juillet 1957.

³ Faivre Maurice, *Les combattants musulmans de la guerre d'Algérie: des soldats sacrifiés*, éditions l'Harmattan, 1995, 268 p.

maquis ou tombée dans le champ de bataille pour la cause nationale. L'éveil de cette conscience fit que malgré leur jeune âge, beaucoup d'entre eux auraient voulu rejoindre le maquis si ce n'était le refus de l'organisation (*nidam*) de l'Armée de Libération Nationale (ALN), comme en témoigne les propos de Messaoud Beloucif qui fut dans ce fameux foyer sportif de 1958 à 1960¹ :

« Je suis monté au maquis avec quelqu'un vers les années 1960 alors que j'étais dans le foyer sportif, j'ai fait une nuit et le lendemain, ils m'ont renvoyé à cause de mon jeune âge. » (Beloucif Messaoud)

D'autres jeunes en revanche à l'image de Saâdoune Boudjendlia y sont montés parce que l'organisation (ALN) avait besoin de leurs services. Ce dernier travaillait à l'Etablissement Régional du Matériel (ERM)² du Khroub et l'organisation l'avait contacté pour qu'il vole une arme de cette institution³. L'opération eut lieu un 14 juillet 1960 à l'occasion de la fête nationale française. Il attendit que tout le monde soit saoul, prit la carabine et monta au maquis avec deux de ses camarades. Arrivés au maquis, les responsables le dirigèrent du côté du maquis de Jijel pour suivre un stage accéléré d'infirmier assuré par Abdelkader Bouchrit. Puis, il fut affecté ensuite comme infirmier au maquis dans la région du Khroub.

Aujourd'hui, pour honorer ces martyrs, la commune du Khroub a baptisé des infrastructures sportives et quelques rues de la ville par leurs noms (des ononymes). C'est le cas comme nous l'avions dit du stade communal Abed Hamdani, qui fut gardien de but de l'ASK. Des manifestations sportives comme le semi marathon annuel Chihani Bachir en commémoration à ce martyr de la révolution est organisé chaque année par la commune du Khroub en collaboration avec la Direction de la Jeunesse et des Sports et la Ligue d'Athlétisme de la Wilaya.

¹ Voir en annexe page 409, une photo de l'équipe du foyer sportif du Khroub de la saison 1957/58 avec les noms des joueurs de l'époque.

² Institution militaire de matériel de transmission.

³ « On devait faire une opération pour monter au maquis et être accepté » (Mohamed Bouterssa)

Mais toujours concernant le football, nous ne devons pas oublier d'autres grands joueurs qui ont honoré la ville comme zefzef Abdelmadjid, Zefzef Abdelkarim qui ont aussi joué avec le FCC¹ et le MOC², Zouad Mahmoud, Zouad Kadour, qui ont joué avec le MOC, Abdelmoumen Sadok, Boucherka Mohamed, Kitouni Abdelkarim.

III- 2- Khroub : du village à la ville satellite :

III- 2-1. Les nouveaux 'Khroubis' du village colonial :

Après l'indépendance, un groupe de jeunes issus du village et proche du mouvement sportif Khroubi dont Aoubida Abdelmadjid, Zefzef Azzedine, Benmajat Abdelhamid et Lachter Mostefa décide de participer à la re-fondation de l'Association

¹ Football Club de Constantine : club de football qui existait pendant la colonisation.

² Mouloudia Olympique de Constantine : club sportif créé en 1939 à Constantine par Abdelhamid Ben Badis.

Sportive du Khroub (ASK). Pour rappel, cette dernière fut dissoute en 1958 après l'appel du FLN (1956) comme la majorité des clubs sportifs de l'époque qu'ils soient musulmans ou non.

Le système sportif hérita du mode de fonctionnement essentiellement centralisé des institutions françaises. Et les instances dirigeantes du football étaient proches de la hiérarchie et de la notabilité locale.

En 1962, il y avait des équipes de quartier qui n'étaient en réalité que le prolongement de ceux qui existaient déjà pendant la période de la révolution et dont nous avons parlé précédemment. Mustapha Lachter qui était instituteur d'école primaire rassembla les jeunes les plus performants, qu'ils soient issus des écoles, du foyer sportif ou de la rue afin de composer les équipes juniors et séniors de la nouvelle ASK.

Il réussit de ce fait à composer une équipe de joueurs juniors¹ très compétitive qui pendant la période allant de 1962 à 1965 remportait les rencontres qu'elle disputait par de larges scores.

La ville du Khroub était dotée d'une infrastructure héritée de la période coloniale, matérialisée par un stade municipal, un cinéma, une maison des jeunes et une mosquée, localisés dans le vieux centre. Ces équipements qui créent la vie sociale suffisaient à satisfaire la demande de la population juvénile de l'époque.

Le village du Khroub a aussi connu après l'indépendance un exode rural à partir des agglomérations secondaires des communes limitrophes. Cette attraction relativement faible avait pour origine et en premier lieu, l'occupation des logements laissés vacants après le départ des Européens (comme partout ailleurs en Algérie). C'était aussi en quelque sorte la migration d'une population rurale, à la recherche de l'accès à un mode de vie urbain et à un travail décent.

¹ Voir annexe page 409, la liste des joueurs qui constituaient l'équipe durant ces saisons.

Le tableau ci-dessous¹ exprime l'origine rurale de cette migration avec les proportions de chaque localité limitrophe du Khroub et ce pour la période allant de 1962 à 1977:

LOCALITES	TAUX %
Guettar El Aïch	18.37
Ouled Rahmoune	17.81
El Haria	16.81
El Khroub	13.20
Aïn Abid	9.52
Oued Hamimine	8.40
Salah Derradji	6.67
El Guerrah	4.70
El Merridj	4.52
Bounouara	3.70
Première migration, d'origine rurale RGPH 1977	

Guettar El Aïch est le lieu-dit qui a fourni le plus de migrants, avec le taux le plus élevé de 18,37%, suivi par Ouled Rahmoune avec 17,52% et el Haria avec 16,81%.

Et si la recherche d'emploi demeure la cause principale de ces courants migratoires de populations, qui cherchent à se convertir en salariés citadins au lieu de rester petit artisan agricole dans leurs localités, elle est aussi fortement appuyée par d'autres facteurs, comme la scolarisation des enfants et l'amélioration de leurs conditions de vie. Cependant, tous les migrants qui débouchent sur ce noyau sont d'origine rurale, donnant ainsi un caractère et un aspect de vie rurale à ce village.

¹ Khadoudja Bader Saouli, *El-Khroub, du village à la ville santé*, Mémoire de Magistère en Architecture, option urbanisme, soutenue au département d'architecture de l'Université de Constantine en 2001.

Afin d'adapter le nouvel espace urbain qu'ils se sont approprié à leur mode de vie, à leur culture et à leur religion et afin de ne laisser aucune trace de ce colon qui les a martyrisés pendant près de 130 ans, mais aussi par manque de prise de conscience des responsables sur l'importance de ce patrimoine ou par prise de décisions politiques urgentes et irréfléchies beaucoup de monuments historiques et d'édifices fondateurs qui témoignaient de l'histoire du village ont été détruits comme par exemple l'église, le monument aux morts, le kiosque à musique, l'hôtel, les deux stations d'essence, les huit fontaines publiques¹...

Malgré toutes ces œuvres de dénaturation issues des différentes interventions appliquées sur le tissu urbain du village, le noyau colonial reste jusqu'à aujourd'hui un repère de grandes valeurs pour les habitants du Khroub.

III- 2-2. La politique de désengorgement de la ville de Constantine :

Après la première vague de migration qu'a connu le Khroub en 1962, une seconde période qui a commencé à partir de 1977 s'est caractérisée quant à elle par une migration d'origine urbaine.

Lors de cette période, la migration vers ce centre est devenue plus conséquente ; elle fut marquée par une diversité dans l'origine géographique des migrants. Les localités d'origine étaient plutôt régionales. Cet exode s'est concrétisé, par un taux très élevé d'une population d'origine Constantinoise, qui occupe le premier rang avec 76,17% ; Annaba en deuxième position avec un taux moindre de 9,5%. Ces chiffres dénotent alors de l'importance du report de la population Constantinoise sur cette ville satellite.

LOCALITES	TAUX %
Constantine	76.17

¹ Khadoudja Bader Saouli, Idem.

Annaba	9.5
Oum el Bouaghi	6.65
M'sila	6.65
Guelma	3.15
Jijel	2.7
Skikda	2.44
Sétif	1.53
Batna	1.31
Mila	1.13
Deuxième migration, d'origine urbaine RGPH 1998 ¹	

En effet, à partir de 1977, un intérêt particulier a été accordé à la strate des petites villes, appuyé par les orientations d'une politique qui vise à la décentralisation et l'équilibre régional par la création des pôles industriels autour des grandes villes comme El Hadjar pour Annaba, Arzew pour Oran, Rouiba pour Alger et en ce qui nous concerne le Khroub pour Constantine...

Ces petits pôles avaient pour rôle d'aider au désengorgement des grandes métropoles.

Ce qui fait que jusqu'en 1987 on assiste à un transfert considérable de la population Constantinoise vers le Khroub afin de désengorger la ville de Constantine².

Le report de la population du centre vers la périphérie est dû également à l'apogée du marché immobilier de la ville issu de la transformation des logements en bureaux et en bazars et à la dégradation du bâti, particulièrement dans les sites de la vieille ville (de Constantine). Sans oublier la présence des bidonvilles, les glissements de terrain et le manque de terrains urbanisables qui font que la ville connaît aujourd'hui une forte demande de logements³.

¹ Khadoudja Bader Saouli, Ibid.

² Cette monographie du cas du Khroub est très illustrative pour connaître les conditions dans lesquelles se sont développées les villes satellites en Algérie.

³ I. Hassani, « processus de métropolisation et étalement urbain, quelles conséquences sur la ville de Constantine », in : *Sciences & Technologie D* – N°29, Juin 2009, p. 81.

Pour désengorger ce site saturé, une solution était recherchée en termes quantitatifs d'espaces urbanisables en recourant aux communes voisines, à la base d'une politique d'aménagement du territoire, d'un plan d'urbanisme directeur (PUD) élaboré dans cette optique et d'un programme préconisant le développement de quatre centres : le Khroub, Aïn Smara, Didouche Mourad et Hamma Bouziane situés à sa périphérie et sur lesquels Constantine reporta son développement (à distance). Ceux-ci sont devenus par conséquent, ses satellites.

Ces choix d'aménagement pour l'espace Constantinois, ont transféré une partie conséquente du surplus de Constantine sur le Khroub, qui est devenu de ce fait la première ville satellite du grand centre urbain de Constantine.

Après 1977 et suite à la politique de développement, qui s'est traduite par la réalisation d'un large programme de logements, de l'implantation des unités industrielles et la création de l'emploi, le Khroub a vu sa population croître à un rythme accéléré. Elle a vécu la période la plus charnière de son évolution démographique. Le solde migratoire a atteint les 36 579 habitants, parmi lesquels 79,3% sont originaires de la ville de Constantine.

Le 20 Août 1985, suite au décret n° 85-230 le Khroub devient une daïra et s'étend sur une superficie de 610,70 km², soit: 26,70 % de la superficie globale de la Wilaya de Constantine (2.287,77 km²) pour une population de 243.057 habitants au 5^{ème} RGPH de 2008¹.

Cette ville a vu sa population progressivement augmenter devenant une extension de la ville de Constantine.

¹ Ces chiffres englobent les superficies et les populations des communes de la daïra du Khroub ainsi que des deux nouvelles villes Ali Mendjeli et Massinissa. On recense dans la commune du Khroub à travers le RGPH 2008, 179 033 habitants, dont 89 251 en chef lieux d'agglomération, 85 568 en agglomérations secondaires et 4 214 en zone éparsée. L'effectif des ménages est de 16 537, soit une taille moyenne des ménages de 5,4 personnes par ménages.

Concernant le mouvement de la population pour l'année 2009, nous enregistrons dans la commune du Khroub d'après des données recueillies auprès de la Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la Wilaya de Constantine un total de 2 646 naissances, 771 décès et 1 472 mariages.

Après 1987, on assiste à un fléchissement du taux de croissance¹ annuel de la population du Khroub. Cette situation s'explique par l'orientation du développement urbain vers d'autres centres, dont principalement la ville nouvelle d'Ali Mendjeli² et la ville nouvelle de Massinissa comme solution intermédiaire.

La construction d'une ville nouvelle fut approuvée par l'arrêté interministériel n° 16 du 28 janvier 1988. Cette dernière fut baptisée du nom d'Ali Mendjeli par décret présidentiel n° 2000/17 du 05 Août 2000 et reçue l'appui moral et financier de la plus haute instance de l'Etat. C'est ce qui fit que la vitesse de réalisation sur ce chantier fut assez rapide et procura du travail pour une multitude d'entreprises de tailles moyennes et intermédiaires³.

La ville du Khroub bénéficia aussi d'une seconde extension (d'une seconde ville nouvelle) qui fut baptisé du nom du célèbre roi numide 'Massinissa' par décret présidentiel n° 2000/224 du 05 Août 2000. Elle se situe à l'Est du Khroub, à la croisée des deux axes de communication la RN3 et la RN20⁴. Pour permettre sa rapide réalisation, cette dernière recevra directement du trésor public un budget conséquent, indépendamment des budgets sectoriels ou ceux octroyés par la commune du Khroub ou la wilaya de Constantine.⁵

La ville du Khroub s'est donc tout d'abord développée pour soulager Constantine de son trop plein démographique, mais le déferlement humain (4 000 habitants en 1962, 179 033 en 2008) qui suivit l'étalement urbain de la ville ne resta pas sans conséquences sur la vie

¹ Il passe entre 1987 et 1998, de 9,35% à 5,32% (données ONS RGPH 1998).

² Ali Mendjeli est né à Azzaba, dans la région de Skikda (7 décembre 1922 - 14 avril 1998). Militant de la première heure, il contribue à la préparation du déclenchement de la guerre de libération nationale dans sa région natale avant de rejoindre, après la tenue du Congrès de la Soummam, la Wilaya II historique. Il est d'abord nommé commandant du 1er Bataillon de l'ALN. Il fut ensuite Membre du Commandement général du Conseil de la révolution en 1959 et il représenta l'état-major aux négociations d'Evian en mai 1961.

³ Cette nouvelle ville est implantée sur un terrain d'une superficie de 1 500 ha pour un nombre de logements de 54 201 et une population de plus de 335 000 habitants. Elle est à proximité d'un grand nœud de Routes nationales (RN 79, RN 10, RN 3) et est située en position centrale par rapport à l'espace de la wilaya et aux grands centres urbains de l'est algérien (Batna, Annaba, Skikda, Sétif). (Source : DUC)

⁴ La superficie totale de son site est de 445 ha, d'une capacité de 17 800 logements, on y attend une population de 106 800 habitants.

⁵ Benidir fatiha, Op. Cit., p. 267.

économique, sociale, culturelle et même sportive de ses habitants. Effectivement, ce grand taux de population (nouveaux locataires du Khroub) en provenance de Constantine, affichent dans leurs nouveaux quartiers les couleurs emblématiques de leur club fétiche le vert et noir du Club Sportif Constantinois. Ce qui fait qu'aujourd'hui, l'ASK n'est plus le seul club que supportent les habitants du Khroub¹.

III- 2-3. Des infrastructures sportives insuffisantes par rapport à une population en pleine expansion :

L'évolution des différentes formes de sport au Khroub, montre un certain niveau d'épanouissement pour ce village et donne aussi l'occasion à certains jeunes de se valoriser à travers une multitude de sports et pas seulement rien qu'à travers le football. En effet différents sports ont permis de porter l'emblème et les couleurs de la ville au niveau national et quelquefois même international.

Le volley-ball par exemple était en Nationale B vers la fin des années 1960, grâce à un certain nombre de joueurs de haut talent. Le tennis de table aussi a participé et participe encore jusqu'à nos jours à la visibilité de la ville du Khroub et ce à travers les résultats positifs de l'équipe tout au long de son parcours qui a commencé avec l'institution de la Fédération Algérienne de Tennis de Table au début des années 1970. Le mouvement des scouts participait alors de manière active à l'encadrement et l'éducation de la jeunesse à travers les villes et villages algériens et Guenaïdi Mohamed Abdelrezak en tant que scout fut le premier à avoir introduit la pratique du tennis de table au niveau du Khroub. Il fut aussi le premier président de ligue de tennis de table au niveau de Constantine. Guendouz kamel (DTS) et Rebiï Hocine (technicien supérieur en sport et entraîneur actuel de

¹ Les jours de matchs effectivement, un grand nombre de supporters partent du Khroub vers Constantine avec les couleurs vert et noir du CSC. Mais en plus du vert et noir, il existe aussi et ce depuis le début des années 1990 d'autres clubs (ou associations sportives) comme :
L'union sportive du Khroub : USK (créé vers 1992)
La jeunesse sportive du Khroub : JSK ou CSK
L'espoir du Khroub : CAK (créé vers 2003)
Et la jeunesse sportive de Massinissa : CSM
qui permettent à une population plus large de pratiquer une activité physique et sportive et aux jeunes désormais d'intégrer une identité Khroubis à travers d'autres couleurs que le rouge et blanc emblématiques de l'ASK.

l'équipe du Khroub) qui sont à la barre technique de cette association et qui étaient d'anciens entraîneurs de l'équipe nationale, participent à travers le tennis de table à l'encadrement de la jeunesse au niveau de la ville du Khroub¹.

Ce sport est sorti de sous l'aile de l'Association Sportive du Khroub en 2005² alors que la section de tennis de table était championne d'Algérie. A ce moment là, l'Association Sportive du Khroub vivait des problèmes financiers. La section de tennis de table fut donc reprise en main par les élites de ce sport qui ont dû faire en sorte de l'inscrire dans une autre association, l'Association de la Jeunesse Sportive du Khroub³ (AJSK) afin de pouvoir accéder aux compétitions et bénéficier de subventions de la part de l'état. Pour l'instant, le local qui a été attribué à l'équipe est un ancien '*souk el fellah*' (un hangar). Mais les résultats de l'équipe sont tout autant satisfaisants que par le passé et une relève a pu être constituée ; chose que nous pouvons constater du fait de l'enregistrement de résultats positifs permanents depuis la création de ce sport au niveau du village.

Deux joueurs ont réussi à décrocher les titres de champion arabes pour l'année 2006/2007. Cette équipe peut aussi se vanter d'avoir remporté des titres de champions d'Afrique en 2005 en faisant participer ses éléments sous les couleurs de l'équipe nationale⁴.

Effectivement, avec un travail d'encadrement et de suivi des jeunes sportifs, l'association de tennis de table a fourni à travers les temps et jusqu'à aujourd'hui à l'équipe nationale algérienne la majorité de ses joueurs.

¹ Une incursion au niveau de la salle d'entraînement de tennis de table nous a permis d'observer une séance d'entraînement d'une catégorie de minime (constituée de filles et de garçons) et après un entretien mené avec Rebiï Hocine, ce dernier nous a déclaré que son objectif comme celui de tous les sports est surtout d'encadrer et d'éduquer les jeunes du terroir.

² Il est à noter qu'avant 2005, l'ASK était un club omnisport.

³ Aujourd'hui, l'AJSK ne recouvre qu'une seule section de sport, celle du tennis de table.

⁴ Khrouf Sami un jeune élément (21 ans) de l'AJSK est aujourd'hui champion d'Algérie avec des participations aux championnats du monde de tennis de table. Comme nous pouvons aussi marquer la participation d'une joueuse Mnaïfi Asma (championne d'Afrique en doublé en 2006 à Ghana) aux derniers jeux olympiques d'Athènes sous les couleurs du drapeau national.

Et comme nous noterons aussi que l'équipe du Khroub représentait dans sa majorité l'équipe nationale lorsqu'elle fut sacrée championne d'Afrique en 2005. (Voir en annexe page 411 la suite des palmarès des jeunes de l'AJSK).

Comme nous l'avons fait remarquer précédemment, si l'ASK avait différentes sections qui ont disparues au détriment du sport roi « football » c'est surtout à cause des budgets insuffisants octroyés par l'état. Budgets qui ne suffisaient pas à couvrir les frais occasionnés par la seule équipe senior de football. Alors qu'en plus des autres sections couvrant différents sports, la section football à elle seule contient aussi plusieurs catégories, qui elles aussi ont été négligées au détriment de l'équipe senior.

Délaissés par l'Association Sportive du Khroub, qui décida de n'encadrer plus qu'un seul sport ; surtout pour cause de manque de moyens financiers, certains sports qui étaient quand même assez bien représentés ont dû recourir à d'autres solutions pour pouvoir survivre. Avec un budget qui était considéré comme insuffisant pour gérer tous les sports qui entraient sous son aile, cette association sportive ne pouvait plus prendre en charge financièrement et gérer tous ces sports.

Même au niveau du football, l'accession de l'équipe en seconde puis en première division (avec la popularité de ce sport) demandait des parts de budgets plus gros, le budget commençait à n'être réservé qu'à la catégorie senior, sans prendre en compte les autres catégories. L'intérêt se porta donc vers le sport d'élite au détriment du sport de masse.

Nous pensons que cette orientation qui répond à une certaine politique sportive peut être une des causes principales du commencement du problème de la dégradation du sport au Khroub... Le fait de ne plus prendre en considération la formation et l'encadrement des jeunes ; et de favoriser certains sports au détriment d'autres, nous laisse nous poser certaines questions... Pourquoi avoir choisi cette option et pourquoi ce favoritisme envers le football ? Chose qui ne permet pas le développement d'autres formes de sport, qui dans sa diversité exprime une certaine forme d'épanouissement de la ville et de la société qui la gère.

Des budgets¹ qui normalement sont destinés à la formation et l'encadrement de la jeunesse et à combattre l'oisiveté, sont dirigés vers d'autres fins. Aujourd'hui, on consacre un budget tout entier pour une seule équipe de football, qui est en elle-même

¹ Subventions et apports de la wilaya et de la direction de la jeunesse et des sports dirigés vers l'encadrement de la jeunesse (apports financiers qui représentent 4% du budget de la caisse de la DJS et 3% du budget de la commune)

constituée d'éléments la plupart d'entre eux venant de l'extérieur de la ville (dits des joueurs professionnels). Les nouveaux enjeux du sport d'élite et l'esprit matérialiste qui règne aujourd'hui surtout chez les sportifs de haut niveau font que pour inscrire son nom dans ce nouveau monde symbolique (aux enjeux très souvent bien réels); le club doit en avoir les moyens qui se traduisent avant tout à travers les surenchères pour les primes de contrat et les salaires des joueurs.

Ajouté à cela, nous devons prendre aussi en considération les dépenses occasionnées par le matériel, le transport, les repas, les hébergements lors des déplacements et les primes de matches qui sont normalement interdites mais nécessaires pour le dopage des joueurs.

Et au détriment d'un sport dit de haut niveau, les jeunes de la commune sont très souvent sacrifiés.

Avant, l'équipe était constituée des jeunes du terroir '*ouled el filege*' et elle était considérée comme une pépinière qui participait à approvisionner des grandes équipes, telles celles de Constantine comme nous avons pu le constater dans les exemples donnés plus haut. Mais actuellement, si elle tend à disparaître, c'est aussi parce que l'argent du sport au lieu d'être destiné à la promotion du sport et à l'encadrement de la jeunesse de cette ville est détourné vers la gestion d'un sport professionnel qui englouti des sommes faramineuses. Un budget qui n'est plus destiné comme avant à former et à encadrer des jeunes mais à établir des contrats pour faire évoluer des joueurs étrangers au sein de l'équipe qui représente le village et à *doper* (à coup de millions) ces derniers afin de sauver l'honneur et les couleurs du club. Considérant que le prestige et l'honneur de la ville reposent sur le fait d'être représenté au niveau national, par une équipe de football (puisque'il s'agit du sport roi en Algérie) les responsables misent le maximum sur ce volet vu que par son biais, les instances publiques se sont rendu compte que toute une population peut être dopée¹, faisant oublier qu'en parallèle les infrastructures de cette ville sont en perpétuelle décadence. Nous donnerons l'exemple d'une infrastructure sportive : une salle omnisport qui se trouve à la cité des 900 logements à l'entrée du

¹ Voir : Jean-Marie Brohm, *La tyrannie sportive - théorie critique d'un opium du peuple*, éd. Beauchesne, Paris, 2006, 244 p. qui considère le football comme étant un opium du peuple.

village, dont la construction a traîné depuis plus de 10 ans¹ pour cause de budget insuffisant, freinant de ce fait la pratique sportive d'un certain nombre de jeunes, au niveau du village.

Sur ce même volet, nous ferons remarquer que les sportifs de l'Handisport qui ont été plusieurs fois champions d'Algérie et du monde n'ont pas jusqu'à aujourd'hui, d'infrastructures et d'espaces où s'entraîner au niveau de la ville du Khroub.

Avant, les jeunes qui pratiquaient un sport, se contentaient et se suffisaient de peu. Malgré les moyens inadéquats : moyens primaires qui existaient alors en ces temps là, les sportifs de la ville pratiquaient leur sport par amour et conviction. Ils faisaient du sport pour le sport, pour le plaisir et le prestige et pour représenter au mieux leur ville et défendre de ce fait son honneur.

En ces temps là, l'esprit matérialiste n'existait pas encore chez les joueurs². Il n'y avait pas de budgets, pas de restaurants, pas de salaires,...le sport était alors à son état pur !!!
« *On jouait seulement pour honorer les couleurs de la ville* »³.

Et bien qu'aujourd'hui, le club de football ait pu se distinguer en atteignant le championnat de première division, il est clair que le sport en général au niveau du Khroub a engendré des sacrifices et que les responsables du sport de cette ville ont opéré un choix qui a favorisé en tout premier lieu le sport d'élite au détriment du sport de masse.

Si donc, le sport au Khroub avait suivi sa ligne de mire sur laquelle il était bien placé au début du siècle dernier, il aurait dû aujourd'hui avoir atteint un niveau remarquable. Au contraire, la détérioration qu'il a subi a conduit à une disparition de certains sports⁴ et de

¹ Les commencements des travaux de construction de cette salle ont eut lieu en 1999.

² Pour illustration, dans le passé, il est arrivé à l'ancienne équipe du Khroub de se déplacer dans le cadre de match dans des camionnettes bâchées. Comme il leur arrivait même de transporter avec eux des supporters. Même leurs repas lors de ces déplacements étaient modestes et pas du tout exigeants.

³ Passage d'entretien réalisé avec M. Chihani Aïssa, ancien joueur de l'ASK des années 1960.

⁴ Nous feront remarquer que l'ASK était un club omnisport, qui rassemblait en son sein un grand nombre de pratiques sportives (et donc un grand nombre de pratiquants issus tous du village) dont ; le judo, le boulistique, le

certaines infrastructures sportives (comme le stade de tennis, le terrain de boule, le stade de volleyball...). Nous pensons que tous ces changements sont le résultat de certaines politiques d'aménagement du territoire alimentées par un besoin d'espaces au centre de la ville qui vient accompagner l'expansion de cette dernière.

Comme d'autres pratiques culturelles publiques (théâtre, cinéma), celle des sports est elle aussi liée à des équipements qui doivent répondre à un certain degré de distribution dans l'espace urbain.

Si nous remontons vers le milieu des années 1980 nous savons tous que la ville du Khroub fut un terrain d'accueil pour les populations venues des autres villes. L'idée de ville satellite, qui fut alors développée et appliquée a permis de désengorger la ville de Constantine. Mais malheureusement en ces temps là, les politiques d'aménagement des territoires pensaient plus à loger ces populations qu'à veiller à leur fournir des infrastructures complémentaires pensant qu'elles pourraient quand à elles venir par la suite.

Mais jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas d'équipements sportifs implantés selon des normes quantitatives résultants du rapport entre le nombre d'habitants et les mètres carrés de surface sportives. La population du Khroub compte approximativement vers les 243.057 habitants (RGPH 2008), alors que les terrains et espaces de jeux que l'on peut trouver sur ce territoire peuvent être considérés comme très limités (voir en annexe page 408) et leur planning d'utilisation trop encombré.

- Le **stade Abed Hamdani** par exemple accueille plusieurs clubs et catégories de joueurs de football. Il est utilisé suivant un planning qui permet l'évolution de différentes équipes ; dont, l'Association Sportive du Khroub (ASK), l'Union Sportive du Khroub (USK) et la Jeunesse Sportive Khroubienne (JSK).

volleyball, le handball, l'athlétisme, le tennis de table et qui ne se restreint aujourd'hui qu'à un seul sport le football pour lequel il a besoin d'un budget qui s'évalue de 6 à 7 milliards de centimes par an.(sponsorisé par des institutions étatiques et privées) et qui est destiné quasi exclusivement au fonctionnement et à la gestion d'une vingtaine de joueurs seulement .

L'USK et la JSK l'utilisent toutes les deux pour des catégories de seniors et de juniors et l'ASK l'utilise pour sept catégories (les minimes, les cadets A et B, les juniors A et B et les seniors A et B).

Le stade abrite aussi les entraînements de l'équipe des jeunes talents de l'est Algérien¹, qui par manque de terrain au niveau de la wilaya de Constantine a été dirigée sur le stade Abed Hamdani.

Même la cinquième région militaire bénéficie d'un créneau d'une heure d'entraînement au niveau de ce stade. Et d'autres associations sportives utilisent aussi ce stade pour y accueillir leurs rencontres officielles comme celles du championnat de police inter-club ou celle de l'association sport et travail de l'APC du Khroub².

Comme il ne faut pas oublier que le terrain peut aussi être utilisé pour recevoir les rencontres d'autres clubs de la région dont les stades venaient à être suspendus.

Au niveau de la salle du stade de l'ASK (Abed Hamdani) on peut retrouver quatre formes de pratiques sportives : la boxe, le judo, le karaté et une salle de musculation privée.

Le nombre limité d'associations sportives et de clubs qui seraient en mesure d'accueillir des jeunes pour les pratiques sportives institutionnelles ou organisées sont très limités par rapport au nombre total de la population et ce malgré que plusieurs associations et clubs sportifs se sont créés parallèlement à l'ASK et que d'autres sports ont émergés parallèlement au football.

Et vu aussi le manque d'infrastructure proposé, les jeunes pratiquent le sport dans les rues du village ou même sur certains espaces non aménagés en terrain de jeu.

Il faut dire que le football ou le sport de rue en général traduisent et expriment à travers leur pratique au niveau des espaces non aménagés des revendications pour plus d'espaces de jeu destinés aux jeunes.

¹ Opération mise en place par le ministère de la jeunesse et des sports qui veille à l'entraînement d'une équipe constituée des meilleurs jeunes talents de l'Est algérien et qui bénéficie de cinq créneaux au niveau du stade Abed Hamdani.

² Renseignements recueillis auprès du directeur du stade Abed Hamdani au cours d'un entretien qui a eut lieu dans son bureau en mars 2008.

Parce que faire du sport ne signifie pas nécessairement appartenir à un club. De même, opposer le sport pratiqué en club au sport de rue revient de fait à opposer l'offre publique et la demande sociale du sport. Et cela nous pousse à nous poser certaines questions...

Effectivement, si les jeunes pratiquent le sport dans des espaces non aménagés en terrain de jeu, c'est qu'il y a une demande en espace de jeu qui n'est pas satisfaite par les collectivités publiques (ou les pouvoirs sportifs locaux).

Nous ferons aussi la remarque qu'il ne suffit pas seulement qu'il y ait un stade ou une infrastructure sportive quelconque ; encore faut-il qu'il y ait accessibilité de la population qui voudrait l'utiliser.

A cet effet, beaucoup de pratiquants libres vont investir les rues de la ville et les différents espaces non aménagés en terrain de jeu. Parce qu'il faut se rendre compte qu'au niveau des terrains de jeu existant, il y a plus de places réservées aux publics, qu'aux joueurs. Les stades que l'on construit aujourd'hui, sont conçus pour recevoir une dizaine de joueurs et des milliers de spectateurs. Ils sont donc destinés au *sport spectacle*, parce que réalisés dans l'engrenage et les logiques de nouveaux enjeux qui émergent au niveau des sociétés modernes.

Beaucoup de sportifs, cherchent aussi davantage à consommer librement qu'à s'associer. Pour ces derniers, comme pour les autres, s'ils décident de ne pas pratiquer un sport d'*air libre* il ne leur reste que la solution de s'inscrire dans des salles de musculation qui appartiennent toutes au secteur privé et qui ont tendance à fleurir au niveau de cette ville (ce qui montre l'importance donnée par les jeunes à cette pratique).

Mais si ces espaces sportifs tendent à se développer plus que d'autres, c'est aussi tout simplement que c'est une activité dans laquelle les privés peuvent investir. Car demandant un lot de machine que les sportifs ne peuvent souvent pas avoir l'opportunité d'acquérir ; car souvent trop onéreuses.

Ces investissements privés qui existent au niveau de la ville du Khroub, se présentent ici pour parer au manque en infrastructures sportives et répondent surtout à une demande sociale. Ces investissements dans le domaine du sport (mais aussi de la santé) sont représentés par six salles de musculation, dont un centre de relaxation et de remise en

forme appelé Centre Energym et crée en juillet 2006. Il présente à sa clientèle plusieurs services en plus de la salle de sport (dont : kinésithérapie, rééducation fonctionnelle, sauna, bain turc et salon de beauté).

Le cercle de l'ASK qui est une institution qui sert de siège social au club possède aussi en plus du bureau du président, une salle de réunion, un restaurant pour les membres de l'équipe et un hôtel.

Le stade Abed Hamdani vêtu d'un gazon artificiel de 5^{ème} génération et d'une capacité de 12000 places constitue l'emblème de la ville. Il indique l'importance accordée à ce sport sans qu'il soit nécessaire de voir les joueurs à l'œuvre et il faut dire que très souvent, d'une ville les jeunes ne connaissent que son stade.

III- 2-4. Visibilité et notoriété de la ville à travers son club de football :

Le football a réussi à créer une certaine visibilité de la ville au niveau national. Cette ville ne reste désormais plus seulement connue pour son marché à bestiaux qui dominait un certain temps l'Est du pays ; mais l'est aussi aujourd'hui pour ses prestations et ses résultats sportifs. En effet, chaque fin de semaine, tous les médias se braquent sur les terrains de football qui abritent les rencontres du championnat de première et deuxième division et même à la télévision, on offre très souvent l'occasion de voir les gradins du stade Abed Hamdani (et donc le Khroub).

C'est donc surtout à travers son équipe de football qui évoluait en championnat de première division que la ville du Khroub a réussi à bénéficier d'une médiatisation, même si c'est aussi à travers ses champions d'Algérie et Arabe de ping-pong¹ et aussi à travers

¹ Voir en annexe page 413, le palmarès des pongistes de l'AJSK dont les joueurs constituent le gotha de la discipline au niveau national ainsi que celui de l'AJK qui accède en fin de saison 2009 en division I du Championnat national de tennis de table.

ses champions du monde d'athlétisme en sport pour handicapés¹, que beaucoup de jeunes à travers l'Algérie (et à travers le monde) entendent parler aujourd'hui de la ville du Khroub. Il existe donc des figures emblématiques qui portent et représentent la ville du Khroub et en diffusent une certaine image. Comme il a aussi existé dans le passé des personnages emblématiques issus de la ville qui se sont démarqué au niveau national comme par exemple l'international de football Messaoud Belloucif² et qui ont pu de ce fait conférer une certaine visibilité à cette dernière.

Et si parmi la réussite d'un grand nombre de sports, c'est au football que l'on doit le plus la notoriété et la visibilité de la ville du Khroub, c'est surtout grâce à la popularité de ce sport d'équipe qui suscite l'intérêt d'un plus grand nombre d'adeptes et de spectateurs.

Le football diffuse facilement un esprit festif. Mais dans les foulées des matchs, c'est aussi une dimension fondamentale de la virilité qui est en jeu (l'honneur). Joueurs et supporters se doivent de la défendre. Et les symboliques qui se dégagent dans le fait de battre ses adversaires, sont d'affirmer son pouvoir sur les autres. Car symboliquement, le vainqueur atteint l'immortalité et les perdants meurent symboliquement³. On ne se souvient que du nom du vainqueur ; car gagner, c'est laisser son empreinte et laisser son nom quelque part.

Pour l'ASK c'est à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire qu'elle concrétise son accession en compétition de première division⁴. Et de ce fait, '*les enfants de Massinissa*' ont eut là l'occasion de crier leur supériorité (à travers le football) par rapport aux deux autres équipes rivale de la région (je cite CSC et MOC) qui représentent la ville de Constantine⁵.

¹ Voir aussi en annexe page 415, le palmarès mondial de l'association Massinissa handisport ; ainsi que de quelques uns de ses sportifs les plus représentatifs.

² Voir en annexe page 407- 408, la fiche technique de ce dernier ainsi que celle d'une autre figure emblématique du football khroubi qu'est Zefzef Abdelkrim.

³ Dominique Bodin et Stéphane Héas, *Introduction à la sociologie du sport*, éd. Chiron, 2002, 252 p.

⁴ Cette équipe n'a jamais accédé aux compétitions de première division et n'a pu atteindre les sommets qu'à travers la coupe d'Algérie cadet en 1971 et juniors en 1974.

⁵ Répondant par cela à un mythe qui nous a été raconté sur Massinissa ; disant, qu'il avait demandé qu'il soit enterré à sa mort dans un endroit dominant par sa hauteur la ville de Constantine. Et voilà que par le football les enfants de Massinissa ont l'occasion de dominer eux aussi encore, même rien que symboliquement (à travers le sport cette fois-ci) la ville de Constantine.

Entre la ville et la campagne, il y a en Algérie deux catégories de gens. Ce que l'on appelle les *beldis* et les *bedouis* (les citadins et les ruraux) et il faut dire que l'ont avait plutôt tendance à considérer les habitants du Khroub parmi les ruraux, car à un certain moment, le Khroub n'était qu'un village. Et on leur attribuait donc cette appellation à forte charge symbolique de « *kouaras*¹ ». Car d'après ses anciens habitants, la ville du Khroub était connue depuis le passé par ses activités d'élevage et c'est de là qu'est venu le terme de '*kouara*'. Ce sont les Constantinois qui pour se moquer des habitants du Khroub leur attribuaient un tel surnom, parce qu'il ne faut pas occulter que jusqu'à aujourd'hui, nous pouvons remarquer des étables dans les rues du centre de la ville ; D'où la perpétuation de l'appellation. Ensuite le terme fut repris par les jeunes supporters et « *kouaras !* » fut réapproprié comme cris de guerre des supporters de l'équipe de football de l'ASK.

Le nom de l'équipe est très souvent déterminé par les valeurs du groupe et ses référents symboliques et ce n'est pas quelque chose de nouveau puisque en Algérie presque toutes les équipes portent des surnoms qui sont connus par les publics et même utilisés par les commentateurs à travers les différents médias. Pour le Khroub, les médias utilisent surtout '*les diables rouges*' du fait que la tenue de l'équipe de l'ASK est rouge.

Et en plus de l'appellation (populaire) '*kouaras*' (stigmaté réapproprié), chaque groupe de jeunes supporters au niveau du village s'identifie à son quartier et ce à travers des banderoles ou l'on voit écrit : « Ouled Massinissa », « Ouled Cominal », « Ouled Tandja » « Ouled El Battouar » à travers lesquels ils revendiquent leur appartenance et la légitimité qu'ils ont à soutenir l'équipe de l'ASK. Nous remarquerons qu'aujourd'hui, ces revendications ne portent plus sur des appartenances tribales, peut être parce que nous ne sommes plus au temps des tribus, mais auraient plutôt tendance à porter sur des espaces et des territoires, soit à se baser sur des appartenances spatiales et territoriales². Elles se rattachent aujourd'hui aux différents quartiers qui constituent la ville du Khroub. Parmi les enjeux que fait naître le football au niveau du paysage des quartiers de la ville,

¹ Sabir Algérien pour dire les écuries ; tout en sachant qu'on parle des étables.

² Tayeb Rehaïl, « Batailles et appropriation d'espaces par graffitis interposés », communication orale au colloque international « *Les espaces publics au Maghreb. Au carrefour du politique, du religieux, de la société civile, des médias et des NTIC* », les 15, 16 & 17 mars 2011 au siège du CRASC, Oran, (Algérie).

nous pourrions remarquer l'émergence d'une certaine territorialisation avec l'appropriation symbolique des différents espaces de la ville qui répond quand même à la logique de la distribution spatiale des habitants au niveau de la ville du Khroub¹.

Sur cette question Monsieur feu Boulebier Djamel² s'exprime en disant que : « les jeunes supporters Khroubis, semblent revendiquer une des formes de leur stigmatisation par les supporters Constantinois quand ils intègrent dans leurs répertoire de chants : « *c'est comme ça qu'ils font el-kouara !* ». Ils assument ainsi leur attachement à la dimension rurale de leur espace de référence et marquent une certaine distance et/ou résistance à la '*révolution urbaine*' d'autant plus mal perçue qu'elle a engendré, par captation d'autres populations originaires de Constantine ville (porteuses d'autres formes de consommation des espaces publics ?) des conflits autour des modes d'attribution des logements dans les nombreux grands ensembles urbains qui ont bouleversé totalement la trame spatiale du bourg. D'autre part, le poids de plus en plus grand des supporters clubistes, visible lors de toutes victoires importante du CSC, dans cette '*ville banlieue*' de Constantine, fait de l'ombre à l'ASK, symbole de l'identité originelle de l'espace Khroubi.»³

Ce que l'on pourrait noter ici, c'est qu'il manque aux jeunes du Khroub aujourd'hui des modes d'expression qui leur permettent de se différencier, non par une identité négative comme '*kouaras*' mais par des moyens qui les valoriseraient tout en ayant recours par exemple aux couleurs, au blason et à la devise autour desquels s'est constitué le club. A cet effet, le passage à « Ouled Massinissa », ou à l'identification à d'autres quartiers de la ville pourrait être considéré comme un processus de valorisation interactif.

¹ Nous avons pu observer au cours d'observation au niveau du terrain que les tags relevés au niveau du village répondent à certaines logiques d'appropriation des espaces par les habitants des différents quartiers. Ce qui fait que nous trouverons par exemple des tags du CSC dans des quartiers qui abritent surtout des populations originaires de la ville de Constantine. Nous avons donc pensé à une appropriation et un marquage symbolique des espaces à travers les tags par les différents habitants. Nous en avons déduit que ces derniers pouvaient aussi être des révélateurs des origines de ces habitants.

² Enseignant chercheur à l'université Mentouri Constantine et chercheur associé au CRASC (1950-2006).

³ Boulebier Djamel Masri, *Constantine de la ville au sport*, texte de synthèse des travaux de recherche en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire à la direction de recherche, Constantine, 2004-2005, p.9.

III- 3- Khroub et ses infrastructures :

III- 3-1. Du manque de verdure en ville à l'espace naturel de la campagne :

Réalisé en un laps de temps relativement court, les cités de la ville du Khroub composées d'immeubles de même style et de quartiers lotis pour l'habitat individuel, reflètent une certaine monotonie architecturale car dépourvue d'espaces de verdure. Le

taux de couverture végétale de près de 7 %¹ y est considéré comme étant insuffisamment développé². Il faut dire que l'aménagement d'espaces verts ne figurait pas parmi les priorités des autorités locales qui étaient surtout occupées à répondre à la demande de logements.

Les quelques espaces et places publiques de la ville du Khroub sont dépourvues d'abondantes verdure comme par exemple :

- le square de la pinède qui se situe à l'ouest du noyau colonial du Khroub. Espace clôturé depuis les années 1980, qui s'étend sur une superficie de 2,9 hectares mais ne renferme aujourd'hui qu'un petit bosquet se constituant d'une dizaine de pins d'Alep dépérissant à cause de leur vieil âge. Délaissé par la commune, ce terrain s'est transformé en zone de parcours et de décharge publique et ne présente plus les critères de sécurité et de propreté. Malgré son faible taux de fréquentation, nous pouvons tout de même y trouver une aire de jeu de boules et quelques équipements tels que toboggans et glissades. Quelques fois aussi, les enfants improvisent dans cet espace des parties de football.
- Le terrain exigü qui abrite la bibliothèque municipale et sur lequel est implanté le jardin communal est considéré comme l'espace le plus verdoyant de la ville. Accolé à ce jardin public, une des plus ancienne place publique (datant des années 1920) marque le vieux centre de la ville. Transformée en terre-pleins et s'étalant sur une superficie de 2860 m², nous pouvons y trouver six kiosques, des bancs publics, quelques arbres, des plantes ornementales et un monument dédié au combattants de la guerre de libération nationale qui se dresse au centre de la place et occupe le tiers de l'espace (1780 m²).
- La place publique de Bouchouk qui se situe à l'angle de la route nationale et du boulevard des 1600 logements offre un espace d'environ 9860 m² et ne fut ouverte au public qu'au cours de l'année 2000. Située près des quartiers populaires d'immeubles où l'on retrouve une forte densité d'habitant, elle est dotée d'un kiosque à musique, d'une

¹ Les ratios de 10 m² par habitant et de 40% de terrain à réserver en espace vert dans les lots individuels à construire n'ont jamais été atteints ou respectés comme il n'y a pas eu d'aménagements effectués en tant que projet d'accompagnement complémentaire des logements réalisés.

² Sahli Mohamed, « El Khroub, la nature et la ville: une culture écologique naissante », in : *Penser la ville – approches comparatives*, Actes du colloque international Khenchela, Algérie, 2008, p. 3.

dizaine de bancs publics et de terre-pleins dotés de plantations visiblement mal entretenues.

- Les deux autres espaces publics (ou places publiques) de la ville se situent dans les quartiers nord. L'un sur un espace de 1750 m² et l'autre sur 1100 m². Tout deux sont équipés de bancs et de terre-pleins où poussent arbres, arbustes et plantes ornementales. Quelque fois, les jeunes du quartier par manque d'infrastructures réservées aux activités sportives y improvisent des parties de football et tous les soirs, ces espaces se transforment en aires de stationnement pour les véhicules des habitants.

Les espaces situés au bas des immeubles et destinés initialement à accueillir des espaces verts ne le sont que très rarement lorsqu'une certaine forme de volonté émane des locataires des lieux, car dans la majorité des cas, ces espaces sont clôturés et réappropriés par les habitants qui occupent les rez-de-chaussée. Ces espaces sont aussi couramment utilisés comme aires de stationnement pour leurs véhicules.

Pour assouvir leurs besoins en air frais, en calme et en quiétude, ou en aire de jeux, les habitants du Khroub ont de plus en plus tendance à se diriger aujourd'hui vers la campagne qui était plus connue hier pour sa fonction d'espace de production agricole.

S'étendant sur 49,2 hectares de pins d'Alep à la périphérie nord-ouest du Khroub, la forêt du Baaraouia est un lieu de promenade qui attire même les habitants des villes voisines. D'autres sites naturels tel la rive gauche de l'Oued Boumerzoug, la *merdja* de Ain Bounaas, La forêt d'El Merridj¹ et la campagne du Dakhla sur la commune de Ben Badis, sont des lieux de plus en plus fréquentés. On s'y rend entre amis ou même en famille. On y trouve des bouquets d'arbre de différentes espèces, peupliers, lauriers, mûriers et aubépines qui longent les différents cours d'eau. Même les terres qui s'étalent du nord au

¹ Le bois du Merridj se situe au Sud Est de Constantine. (et en dépit de son appartenance territoriale à El Khroub, il est majoritairement utilisée par les constantinois).

sud et sur lesquelles poussent des champs de blé sur plusieurs centaines d'hectares attirent par beau temps les promeneurs¹.

Situé dans la région de Constantine qui se caractérise par un climat continental, à savoir une température en été pouvant aller de 25° Celsius à 45° Celsius et une température en hiver allant de 0°Celsius à 12°Celsius, la ville du Khroub se situe sur une altitude de 650 mètres. La moyenne pluviométrique y varie de 500 mm à 700 mm selon les années (suffisante pour la culture céréalière)².

« Le climat d'El-Khroub appartient à l'étage bioclimatique subhumide dans sa partie nord et semi-aride au sud »³, car il reçoit l'air tropical qui s'échappe et descend vers la méditerranée. Cet air est caractérisé par un vent sec et chaud (Sirocco). Sa température peut atteindre 49°C et son humidité ne dépasse pas les 30%⁴.

Le relief autour du Khroub est divisé en trois secteurs différents :

« - Un secteur au nord : Celui-ci est montagneux (Oum Settas, Djebel Ouash). Il se caractérise par des alvéoles de sols argileux lourds, à El Aria notamment.

- Un secteur central: formé essentiellement par la vallée du Boumerzoug, qui s'élargit en une vaste plaine propice à la culture maraîchère irriguée et à la céréaliculture.

- Un secteur sud: En auréole d'Ouled Rahmoun à Ain El Bey. Celui-ci colinéaire, vallonné et argileux, il constitue un excellent sol à blé.

La présence de ces sols lourds, favorise une culture céréalière de type intensif.

¹ Voir Sahli Mohamed, El Khroub, la nature et la ville: une culture écologique naissante, in : *Actes du colloque international « Penser la ville – approches comparatives »*, Khenchela : Algérie (2008)

² Fatiha Benchikh-El-FegounAbassi, *L'impact des lois foncières coloniales sur la situation socio-économique des paysans Algériens, de 1873 à 1911, Application à trois communes de l'ancien arrondissement de Constantine (El Khroub-Oum el Bouaghi-El Milia)*, Op.Cit., page 158.

³ Salah Hamra-Kroua & Jorge Paolo Cancela Da Fonseca, « Dynamique saisonnière du peuplement de Collemboles d'un sol agricole de la ferme pilote d'El-Baaraouia (Wilaya de Constantine, Algérie) », in : *Bulletin de l'Institut Scientifique*, Rabat, section Sciences de la Vie, 2009, n° 31 (1), 33-43.

⁴ K. Louadi, *Systématique, écologie des abeilles (Hymenoptera : Apoidea) et leur relation avec l'agrocénose dans la région de Constantine* Thèse Doctorat Sciences Université de Constantine, 1999, 220 p.

Là aussi, les précipitations sont supérieures à 600 mm par an. Les altitudes moyennes sont de l'ordre de 1400 m. »¹

Les ressources hydriques que possède le Khroub sont très diversifiées :

- la ville est raccordée au barrage de Beni Haroune. Considéré comme le plus important d'Algérie, il possède une capacité de stockage d'un volume de plus de 1 000 millions de m³.

- le région possède aussi une nappe phréatique au niveau de la plaine du Khroub qui offre une alimentation en eau à travers huit forages.

- « la source de Fesguia (Ain Mlila), distante d'environ 60 km ; elle a été mise en service en 1870 avec un débit moyen variant entre 60 et 80 l/s, alimentant essentiellement la localité d'El khroub et la zone de Ain El Bey, mais également Constantine qui prend le 1/3 de la quantité débitée. »²

- en plus du projet du mini-barrage d'Oued Hmimime dont la capacité de stockage avoisinera les 10 millions de mètres cubes.

Démographiquement parlant et même sur le point de vue de sa superficie, le Khroub est considéré comme la plus importante des douze communes qui constituent la wilaya de Constantine.

III- 3-2. Un important carrefour d'axes routiers :

¹ Fatiha Bencheikh-El-Fegoun Abbassi, *l'impact des lois foncières coloniales sur la situation socio-économique des paysans algériens, de 1873 à 1911, application à trois communes de l'ancien arrondissement de Constantine (El Khroub, Oum el Bouaghi, El Milia)*, Op. Cit., p. 152.

² Marouk Messaoud, *Recherches pour un atlas de Constantine ; approche statistique et thématique*, Thèse de Doctorat d'état (option : cartographie et aménagement du territoire, soutenue en 2010 au département de l'aménagement du territoire, faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire, Université Mentouri Constantine. p.134.

La daïra du Khroub qui s'étend sur 26,70 % de la superficie globale de la wilaya de Constantine comprend trois communes dont :

- Khroub qui représente le chef lieu de daïra, qui s'étale sur une superficie de 244,65 km², soit 40,06 % de la surface de la daïra et qui abrite une population de 179 033 habitants.
- Aïn Smara qui s'étale sur une superficie de 156,10 km², soit 25,56 % de la surface de la daïra et qui abrite 35 865 habitants.
- Ouled Rahmoune d'une superficie de 209,95 km², soit 34,38 % de la surface de la daïra et qui compte 26 384 habitants.

Les limites géographiques de la daïra sont au nord : la daïra de Constantine, au Sud : la wilaya d'Oum el-Bouaghi, à l'est : la daïra d'Aïn Abid et à l'ouest : la wilaya de Mila.

En tant que commune, le Khroub possède des frontières administratives avec quatre communes de la wilaya de Constantine : Ibn Badis, Ouled Rahmoune, Aïn Smara, Constantine et avec une commune dépendante de la wilaya de Mila : Oued Segouane (voir en annexe page 404, la carte des communes et carte des daïras de la wilaya de Constantine).

Selon la direction des travaux publics de la wilaya de Constantine, le territoire du Khroub bénéficie de 6 kilomètres d'Autoroutes, de 24,5 kilomètres de Routes Nationales, de 47,044 kilomètres de Chemins de Wilaya et de 38,4 kilomètres de Chemins Communaux. L'état de ces routes en 2009 était à majorité bon¹.

L'intensité des déplacements entre le Khroub et sa capitale économique et administrative qu'est Constantine s'inscrit parmi les conséquences les plus marquantes et les plus manifestes du report de population et d'urbanisation vers cette ville satellite.

« L'intensité des flux automobiles confirme clairement le poids du pôle khroubi qui prend une ampleur grandissante dans la structuration de l'aire urbaine constantinoise

¹ Direction des Travaux Publics de la wilaya de Constantine.

avec une mobilité de l'ordre de 7 702 véhicules tous genres confondus¹, chiffre qui correspond à un flux estimé à 23 504 voyageurs représentant plus de 37% du trafic du Grand Constantine.»²

Sa situation géographique et son emplacement stratégique en font un important carrefour d'axes routiers et c'est le passage obligé pour se rendre vers les villes du sud.

Une étude du réseau routier dans le Nord Est algérien selon l'indice de Shimbel, a révélé que par rapport aux autres villes de la région Est algérien, Constantine, El Khroub et Ain M'lila sont les plus accessibles³ (D. Raham 2002). Il est vrai que leur position médiane dans la région y est pour beaucoup. Ce qui a nettement favorisé les échanges avec les localités environnantes essentiellement celles situées au Sud de la métropole, en matière de flux de voyageurs ou de marchandises.

Le périmètre de transport urbain est traversé du nord au sud par une ligne ferroviaire parallèle à la RN3. La Société Nationale de Transport Ferroviaire (SNTF) assure cinq départs quotidiens pour le transport urbain de Constantine vers le Khroub en passant par les cités des chalets, Sidi Mebrouk et Oued H'mimime⁴.

Le Khroub a aussi bénéficié d'une nouvelle gare routière implantée à la sortie sud de la ville sur une superficie de 36 000 m². Mise en service en Août 2007, elle est conçue pour abriter 25 quais, dont 12 principaux. Elle permet, en théorie, le stationnement de plus de 260 autobus par jour, dont 165 minibus ou autocars pour le transport urbain et suburbain. 250 taxis pourront également y être accueillis.⁵

¹ Données issues des résultats d'un comptage réalisé par la direction des transports en février 2004 (jour ouvrable) dans le cadre de l'étude de faisabilité de la ligne du tramway à Constantine à travers les différents axes routiers qui mènent vers la ville de Constantine Cette enquête s'est appuyée sur le pointage systématique du nombre de véhicules (tous types confondus) pendant une durée de quatre heures (pendant la période allant de 14h30 à 18h30).

² Marouk Messaoud, *Recherches pour un atlas de Constantine ; approche statistique et thématique*, Op. Cit., p. 279.

³ D. Raham, *Les structures spatiales de l'Est algérien : les maillages territoriaux, urbains et routiers*, Thèse d'Etat en aménagement régional, Faculté des Sciences de la Terre, de la Géographie et de l'Aménagement du Territoire, Université Mentouri Constantine, 2001.

⁴ Source : Direction des transports de la wilaya de Constantine 2007.

⁵ R. L., « Une gare aux enchères », in : *Info Soir (Quotidien National d'Informations)*, édition du 10 mai 2007, consulté le 29 janvier 2010 sur : <http://www.infosoir.com/imp.php?id=64243> et R.L., « Constantine, nouvelle gare

Des arrêts d'autobus sont aménagés tout au long du trajet situé à l'intérieur du nouveau tissu urbain des nouvelles villes d'Ali Mendjeli et de Massinissa pour recevoir le flux grandissant des utilisateurs de ce moyen de transport public, pour se rendre à leurs lieux de travail ou vers d'autres destinations. En attendant la réalisation du tramway (projet d'extension d'un tronçon de la ligne du tramway de la Nouvelle ville Ali Medjeli au Khroub prévu pour les années à venir)

III- 3-3. D'une économie de pâturage à une économie de commerce et d'industrie !:

La renommée du Khroub s'est établie grâce aux activités d'agriculture et d'élevage qui caractérisaient la région depuis sa création. Aujourd'hui, sa superficie totale est de 25 300 hectares dont une Surface Agricole Totale (SAT) de 20 982 hectares, une Surface Agricole Utile (SAU) de 18 012 hectares, des terres de Parcours qui totalisent 2 970 hectares, des forêts constituées de pins d'Alep, de cyprès et d'eucalyptus¹ sur 2 177 hectares et 2 141 hectares de terres improductives².

Les types de cultures existantes sur la Surface Agricole Utile sont les céréales, les légumes secs, les jachères, les fourrages, les cultures maraichères et l'arboriculture.

Cinq retenues collinaires en exploitation au 30 décembre 2009 permettent la mobilisation de 850 000 mètres cube d'eaux superficielles pour l'irrigation d'une superficie agricole de 25 hectares³.

L'effectif du cheptel du Khroub est de 18 715 têtes d'ovins et 3 154 têtes de bovins. 29 bâtiments abritent un effectif de 43 900 poulets de chair et le nombre de poules

d'El-Khroub ; Une mise en service prématurée », édition du 18 Aout 2007, consulté le 29 janvier 2010 sur : <http://www.infosoir.com/imp.php?id=69047>

¹ Source : Services des Conservation des forêts de la wilaya de Constantine, décembre 2009.

² Source ; Direction des services de l'agriculture de la wilaya de Constantine, décembre 2009.

³ Source : Direction de l'hydraulique de la wilaya de Constantine.

pondeuses est de 4 000. L'apiculture est aussi très développée puisque nous pouvons compter 1 280 ruches qui produisent une moyenne de 4 055 litres de miel¹ par ans.

Selon la direction des services de l'agriculture la production animale pour l'année 2009 est de 275,4 tonnes de viandes rouges, 149 tonnes de viandes blanches, 3 181 000 litres de lait et 26 100 kilogrammes de laine.

Dans le domaine agricole, la commune du Khroub bénéficie aussi des services d'une ferme pilote dont les objectifs (conformément au décret exécutif n° 89-52 du 18 avril 1989 portant réaménagement des statuts des fermes pilotes), a pour mission :

« - la production de matériel végétal et animal nécessaire à la réalisation des plans nationaux de production ;

- en relation avec les structures et institutions spécialisées concernées, une contribution à la conservation du patrimoine génétique sélectionné ;

- la contribution également à la mise en œuvre de la politique nationale de vulgarisation des techniques de production agricoles. »²

Avec la forte migration de population vers le Khroub, l'offre commerciale (nombre de commerce), s'est développée et diversifiée très rapidement, offrant aux habitants de cette ville satellite des possibilités de rester de moins en moins dépendant envers le commerce de la métropole, dont le centre-ville et ses environs regroupent environ les deux tiers des commerces de la wilaya³.

Les mutations socio-démographiques des espaces urbains (nouveaux quartiers) ont entraînés une véritable transformation des localisations commerciales et de la répartition intra-urbaine de ces activités de commerce obéissant aux changements récents de l'offre

¹ Chiffres recueillis auprès des Services de l'Agriculture de la wilaya de Constantine concernant les données de décembre 2009.

² Soumia Adamou (et coll.), « Quel rôle pour les fermes-pilotes dans la préservation des ressources génétiques en Algérie ? », in : *Série de Documents de Travail N° 126*, Algérie, 2005, p. 14.

³ Les commerçants de la commune du Khroub représentent d'après les données statistiques de la Direction du Commerce de la Wilaya de Constantine 12,96 % du total des commerçants de la wilaya.

et de la demande. Elles ont participé à créer une diffusion commerciale à l'intérieur des nouvelles cités et des lotissements qui se situent en dehors du noyau urbain central (ou noyau colonial) où se concentraient habituellement les principales activités et locaux commerciaux.

Il ressort toutefois de nos observations de terrain, une certaine spécialisation des commerces selon les types d'habitat. En effet, la plupart des commerces directement liés à la consommation, sont incrustés dans l'espace urbain ancien avec une prépondérance des services qui représentent le 1/3 du total des commerces des zones centrales, arrivent ensuite les commerces qui relèvent de l'alimentation (alimentation générale, boulangerie, boucherie...) qui prennent environ 20% et enfin l'artisanat (mécanique, coiffure...) s'affiche avec un peu plus de 19%, mais qui préfère l'individuel périphérique.

À titre indicatif, pour la ville du Khroub la part des commerces au sein de l'habitat collectif atteint 35%¹ surplombant les constructions individuelles récentes qui prennent une part appréciable de locaux commerciaux (21,1%) dont l'implantation est plus disséminée à travers l'espace urbain.

De nouvelles centralités se sont constituées principalement autour des lieux de commerce implantés dans les nouveaux quartiers caractérisés par l'habitat collectif. Centre culturel, maison des jeunes, cafés, fast-food, salles de jeux et salles d'Internet sont devenus indissociables de ce nouvel espace résidentiel très fortement fréquenté par les habitants du Khroub et qui attirent parfois les résidents d'autres localités voisines.

D'autres centralités commerciales s'organisent aussi autour de certains centres commerciaux situés parfois en dehors du tissu urbain comme à Oued H'mimime (située à 4 km du Khroub) ou à l'ONAMA (située à 11 km du Khroub) favorisée par les mutations du système des transports qui permettent de déconnecter davantage résidence et commerce.

¹ 38 % des commerces du Khroub sont situés au sein de son noyau central qui reste quand même considéré comme le pôle le plus prisé pour l'activité commerciale.

Il faut signaler que les « structures » commerciales traditionnelles (souk hebdomadaire, commerce ambulante) n'ont pas disparu et résistent à cette modernité en assurant elles aussi une part non négligeable de l'approvisionnement des habitants. Sans oublier que le commerce informel¹ a lui aussi sa part du marché chez les habitants du Khroub².

« Le souk, cette structure économique bien ancrée dans la tradition d'El Khroub, offre elle aussi de nombreux emplois aux habitants de la ville et de l'extérieur. De nombreuses activités induites sont nées pour couvrir les besoins du marché et ceux de ses usagers. Ce vestige des échanges caravaniers de renommée régionale dans le commerce des bestiaux, travaillait uniquement les vendredis et faisait travailler de nombreuses écuries du village qui maintiennent encore le caractère rural de la ville.»³

« Le souk est un terrain de 6,5 hectares, en pente et à l'état brut sans aucun traitement ni même un terrassement, seul un mur de clôture le limite et six portes en permettent l'accès. Pendant les pluies d'hiver il est à la limite quasi impraticable. Malgré cela, depuis quelques années le souk a entamé une mue tranquille. Il ouvre maintenant trois jours par semaine, en plus des bestiaux il réserve une grande surface aux divers produits qui s'échangent dans tous les marchés et commerces du pays : l'habillement, le cosmétique, la quincaillerie, pièces détachées, vaisselle... (C'est le bazar où tout se vend et s'achète). »⁴

¹ Ahmed Mahiou et Jean-Robert Henry définissent « le bricolage informel comme l'art de gagner honnêtement sa vie, mais de manière illégale », in : Ahmed Mahiou, Jean-Robert Henry, *Où va l'Algérie*, éd. Karthala, Paris, 2001, p. 165.

² En plus du marché hebdomadaire, le Khroub possède aussi trois marchés quotidiens.

³ Benidir Fatiha, Op. Cit., p. 245.

⁴ Benidir Fatiha, Ibid., p. 246.

Après l'indépendance, L'Algérie a injecté des zones industrielles infléchissant sa vocation économique première (à travers le plan de De Bernis¹). Ainsi la ville satellite du Khroub, implantée sur un site ouvert, situé près d'un important carrefour d'axes a bénéficié de l'installation de deux zones industrielles, que sont Oued Hamimime et Tarf.

La zone industrielle de Oued Hamimime accueille les entreprises les plus importantes: L'Entreprise des Tracteurs Agricoles (ETRAG) et l'Entreprise moteurs (EMO). Le complexe industriel Moteurs Tracteurs de l'ETRAG inauguré en 1974 s'étale sur 33 hectares dont 8 hectares sont couverts. Il fabrique trois modèles de tracteurs agricoles et a aussi pour mission le service après vente, la maintenance des équipements et les pièces de rechange des tracteurs agricoles au niveau national et international.

Il existe aussi au sein de cette zone industrielle de petites unités de production agro alimentaire (biscuiteries, limonaderies,...) réalisées par les secteurs public et privé.

La zone industrielle « El-Tarf » est elle aussi une importante aire d'activité industrielle qui occupe 447 hectares et chevauche sur deux communes rurales, celle de Benbadis (ex-El-Haria) et celle de Ouled Rahmoun. Elle abrite une quarantaine d'entreprises publiques, dont certaines ont été dissoutes. Parmi les plus importantes :

- Une unité du Complexe Tabagique de la Société Nationale des Tabacs et Allumettes (SNTA) qui produit des cigarettes brunes et blondes (de marque Nassim et Rym), du tabac à priser/mâcher (makla en sachets de 30 grammes), des allumettes et des filtres de cigarettes.
- Créés en 1998, la minoterie 314 est l'une des trois unités de production et de commercialisation que comptent les moulins de Sidi Rached de Constantine. Située dans la commune du Khroub, elle fait partie de la filiale Smide (ex- Eriad). Avec un personnel qui avoisine les 70 employés, sa capacité de production est estimée à 1 000 quintaux/jour après une rationalisation imposée par l'Etat ayant touché à l'approvisionnement en blé.

¹ Gérard Destanne De Bernis (1928 – 2010) est un économiste français. Il était dans les années 1960 et 1970 l'auteur de la théorie de "l'industrie industrialisante" selon laquelle les industries lourdes pouvaient jouer un rôle moteur dans le développement d'un pays. La politique industrielle de l'Algérie du temps de Haouari Boumédiène et Belaïd Abdessalam s'en est inspirée.

Le secteur privé dans la zone industrielle investit différents domaines dont:

- Les produits pharmaceutiques, avec le groupe Mami Pharm créé en 1997 au niveau de la zone industrielle d'Oued Hamimime donnant ensuite naissance à quatre entreprises spécialisées dans la production et la distribution des produits pharmaceutiques :

Procopharm créée en 2004 sur une superficie de 5 000 m² et employant 225 employés.

Pharmelite créée en 2008 sur une superficie de 3000 m² et 122 employés (elle possède une antenne à Alger)

New Paradis créée en 2009 sur une superficie de 1 500 m² et un effectif de 26 employés (elle possède une antenne à Alger)

Adwiya Mami créée en 2011 sur 7 000 m² (dont 3 208 m² bâtie)

- et toute sorte de petites industries artisanales tel le meuble (avec l'entreprise ECO MEUBLE), le métal, les machines électriques, la peinture etc...

Malgré les forts taux d'emploi que peuvent procurer les entreprises aussi bien publiques que privées implantées au seins des deux zones industrielles du Khroub¹, « cela ne peut pas occulter une vérité qui concerne l'importance de la main d'œuvre constantinoise qui représente environ 2/3 de l'effectif au sein de ces « zones satellites ». »² Comme il est aussi important de signaler qu'une grande partie de la population nouvellement installée au Khroub travaille principalement dans les secteurs secondaire et tertiaire à Constantine.³

¹ Selon l'AWEM de Constantine, l'Agence d'emploi du Khroub a enregistré durant l'année 2009, 11 375 demandes d'emploi émanant des communes du Khroub, d'Aïn Abid, d'Ouled Rahmoune et de Ben Badis.

² Marouk Messaoud, *Recherches pour un atlas de Constantine ; approche statistique et thématique*, Op. Cit., p. 115.

³ Benidir Fatiha, Op. Cit., p. 245.

III- 3-4. Les infrastructures du Khroub et le lien permanent de ses habitants avec la métropole :

Avec une assemblée Populaire Communale à majorité FFS pour le mandat 2012-2017¹, la population de la commune du Khroub a atteint les 179 033 habitants au 5^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2008 (densité de 732 habitants/Km²).

La répartition des équipements dans cette commune comme partout ailleurs est généralement soumise à l'application d'une « grille standard » établie par les services de l'habitat qui consiste à doter les centres urbains d'équipement dont le niveau correspond à la fois à leur effectif de population, mais également à leur statut administratif qui reste déterminant dans la programmation des équipements. De fait la ville du Khroub, la mieux cotée dans la hiérarchie administrative et la plus ancienne dans le processus d'urbanisation se manifeste par un niveau d'équipement satisfaisant puisqu'elle est dotée de pratiquement toute l'infrastructure nécessaire à son fonctionnement.

Pour répondre aux besoins de sa population, le Khroub dispose de différents types d'équipements:

- Domaine sanitaire et social : elle dispose d'un Hôpital de 240 lits, d'une polyclinique, d'une Caisse Nationale d'Assurance Sociale (CNAS), de cliniques privées, El Mordjane et Massinissa (qui compte 34 lits), d'un centre d'hémodialyse rénale (de 20 lits) et d'un centre de santé.

¹ Avec 10 sièges pour l'ancien parti unique (FLN), 6 pour le RND, 11 pour le FFS et 3 pour chacune des formations du PT et du FNA, c'est Aberkane Abdelhamid qui est le président d'Assemblée Populaire Communale de la ville du Khroub.

Le scrutin communal qui s'était déroulé au niveau de la commune du Khroub pour le mandat (2007 – 2012) avait dégagé un exécutif communal à majorité FLN pour le mandat précédent, conduit par M. Yahiaoui Hamdani (sur 15 membres, on comptait 7 FLN, 3 RND, 2 PT, 2 FNA et 1 HMS).

Elle possède aussi 136 médecins spécialistes (dont 54 privées), 121 médecins généralistes (dont 20 privés), 76 chirurgiens dentistes (dont 26 privés) et 68 pharmaciens (dont 64 privés).

Aujourd'hui le Khroub dans une sphère inédite est l'unique ville algérienne qui adhère depuis 1996 au réseau international « ville santé ». Son Centre de Santé Communautaire est une structure qui ne dépend pas du secteur de la santé publique. Il est subventionné par la commune du Khroub et doit son dynamisme à l'engagement de différentes associations appuyées par une équipe pluridisciplinaires de bénévoles comprenant des médecins, des psychologues, des sociologues, des sages femmes, etc.

L'expérience locale de la ville du Khroub a pour objectif la participation citoyenne et la solidarité avec un volet de promotion de la santé.

Une Cellule de Proximité et de Solidarité (CPS) « mobile » créée en 2009 constituée de médecins, psychologues, sociologues, assistantes sociales constitue elle aussi un véritable îlot de réconfort pour les familles nécessiteuses vivant dans cette commune de la wilaya de Constantine. Son objectif en sillonnant les zones vulnérables est de recenser les besoins et porter assistance¹ aux familles démunies facilitant ensuite la tâche à l'ADS² pour apporter des aides multiformes au plan sanitaire, éducatif, socio-économique et psychologique. Cette dernière (l'ADS) de son côté essaie de répondre à travers ses différents programmes tels le filet social, les emplois temporaires ou les indemnités diverses aux besoins des familles identifiées comme étant sans ressources³.

¹ Pas moins de 1 100 consultations médicales et psychologiques ont été effectuées par cette cellule depuis sa création en 2009 jusqu'à avril 2012.

² L'Agence de Développement Social est une institution à gestion spécifique (statut qui lui confère une grande souplesse). Créée en 1996 par le décret exécutif n° 96-232 dans le cadre de la refonte de la politique sociale, elle gère des programmes développés en direction des populations défavorisées. Elle est placée sous la tutelle du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité et a pour objectif principal la lutte contre la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale.

³ R.L., « L'ADS, une bouffée d'oxygène pour les nécessiteux », in : *Info Soir Quotidien National d'Informations*, édition du 25 avril 2012, consulté le 23 janvier 2010 sur : <http://www.infosoir.com/imp.php?id=69047>

- **Formation** : 63 écoles primaires, 23 collèges, 9 lycées et deux technicum assurent l'éducation des élèves de la Daïra du Khroub.¹

Un Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) offre lui aussi la possibilité de décrocher un diplôme de technicien ou de technicien supérieur dans des spécialités aussi diverses que la mécanique, l'automatisme, le montage et la maintenance des installations électriques, électroniques et frigorifiques ainsi que l'engineering et le développement de logiciels. Il est aussi considéré comme le premier établissement de la wilaya de Constantine à intégrer dans sa grille de programme une filière de technicien supérieur en maintenance des équipements biomédicaux. Cet institut de formation professionnelle encadre un effectif de 492 résidents et 87 apprentis (dont 44 filles).

Concernant la formation universitaire, nous pouvons trouver le Département des Sciences Vétérinaires de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie (Université Mentouri Constantine) qui fait partie des six structures de formation en Médecine Vétérinaire à l'échelle nationale (avec Tiaret, Alger, Batna, Blida et Tarf). L'effectif des étudiants y est de 1950 en graduation et de 29 en post graduation.

Une cité universitaire d'une capacité de 2650 lits avec tous les équipements nécessaires : Salle de sport, terrain matico, salle de cinéma, foyer, salle d'Internet, bibliothèque.

- **Domaine sportif** : (voir en annexe page 410, la liste du patrimoine des infrastructures sportives de la ville du Khroub)

- **Culture** : une salle de cinéma domiciliée dans les bâtiments de l'APC du Khroub, d'une capacité de 300 places² est l'une des dernières salles de cinéma à avoir fonctionné selon les standards mondiaux, à savoir sur support 35 mm, mais a cessé ses activités depuis

¹ Statistiques de la Direction De La Planification Et De L'aménagement Du Territoire de la wilaya de Constantine, Août 2010, Tout le territoire de la daïra du Khroub dont les deux nouvelles villes Ali Mendjeli et Massinissa sont pris en considération dans ces statistiques.

² Direction de la Culture de la wilaya de Constantine.

octobre 2005 ; lorsque Cirtafilms, la société constantinoise de distribution a cessé l'exploitation de la salle Massinissa.

Nous pouvons aussi trouver un centre culturel (nommé M'hamed Yazid) inauguré en 2004, situé au centre des nouvelles habitations du Khroub et une maison de jeunes.

- **Administration** : un siège de daïra, un siège de commune et un palais de justice (Mahkama).

- **Finance** : une banque, des services d'assurance, des services d'impôts.

- **Services publics** : un service des Postes Téléphones et Télécommunications, un service de la SONALGAZ, et un service de l'Algérie Des Eaux.

- **Sécurité publique** : un commissariat de police, une unité de gendarmerie, une caserne de soldats, (armée) et une caserne de pompier.

Malgré toutes ces infrastructures et malgré le commerce, l'industrie et les services que procure la commune du Khroub, les relations des habitants avec la métropole se maintiennent grâce à certaines fonctions administratives tel l'état civil. C'est ce qui explique d'ailleurs la ruée des scolarisés notamment vers Constantine à chaque rentrée scolaire. La mobilité des travailleurs qui habitent Constantine et travaillent au Khroub ou qui habitent le Khroub et travaillent à Constantine donne aussi lieu à une forte mobilité radiale par bus, taxi ou par véhicule particulier et s'élèvent à 20 690 déplacement¹ dans les deux sens.

La ville du Khroub semble manifester aussi aujourd'hui un autre cas de figure spécifiant une étape différente de son évolution urbaine puisqu'elle est en phase de transition à travers un processus qui s'apparente à une « polarisation » qui s'établit autour du Khroub.

¹ Comptage : Direction des transports (personnes pouvant aussi venir des communes et wilayas limitrophes du Khroub)

En effet, des localités comme Salah Derradji, Ain Nehas, Massinissa... situées dans un rayon d'une dizaine de kilomètres s'intègrent progressivement dans l'aire urbaine Khroubie qui est le point de chute de plus de 60% des déplacements pour les produits alimentaires, 80% pour les consultations médicales et dans des proportions encore plus élevées qui dépassent les 90% pour des services plus rares des habitants de ces localités¹.

Le rayonnement de quelques équipements existant au niveau de la ville du Khroub couvre l'espace wilayal voire régional comme par exemple l'Office National d'Appareillages et d'Accessoires pour Personnes Handicapés (ONAAPH) dont l'unité de fabrication et l'agence de la direction régionale de l'Est sont implantés au Khroub, ou le centre régional des télécoms...

En 2000, la commune du Khroub a signé une convention de coopération avec la ville française de Mulhouse qui lui permet d'échanger des expériences avec les responsables locaux et de mener diverses actions dans les domaines de l'hydraulique et de l'assainissement, la propreté urbaine, la santé, le sport et la culture.

L'histoire de la ville du Khroub a depuis toujours été liée à son souk. Drainant des affluences venant parfois d'assez loin, il est un point de repère socioéconomique et une source de revenus très importante pour la commune. Etant à l'origine un marché à bestiaux, il s'est beaucoup développé, et s'est ouvert à une activité commerciale plus large. Ce marché hebdomadaire est ouvert durant trois jours pendant la semaine à savoir le mercredi, le jeudi et le vendredi, sur un espace de trois hectares bien délimités (clôturé). On y trouve aujourd'hui en plus des bestiaux, tous les types de produits comme les légumes, viandes à l'étalage, vaisselles, vêtements, chaussures, ainsi que les produits cosmétiques et les appareils électroménagers. Il est considéré comme le deuxième plus grand marché hebdomadaire de l'est algérien après celui de Tadjenanet.

¹ S. Marouk, *Les accidents de la circulation dans la wilaya de Constantine*, Magister en aménagement urbain (en arabe), Faculté des Sciences de la Terre, de la Géographie et de l'Aménagement du Territoire, Université Mentouri Constantine, 2005.

Conclusion :

La ville du Khroub possède depuis toujours une vocation agropastorale (en plus du fait qu'elle possède aussi le second plus grand marché à bestiaux du pays). Située dans une région de terres fertiles et sur un important carrefour d'échanges entre les villes du nord et celles du sud, elle fut l'appât de toutes les colonies qui cherchaient à se sédentariser. Elle a donc vu passer les numides, les romains, les turques et les colons français. Chacune de ces civilisations laissa derrière elle des vestiges qui auraient du créer des spécificités touristiques pour la région.

La nature juridique des terres du Khroub fit qu'à l'indépendance, l'état Algérien pu y investir très facilement ses nouveaux projets. Des zones industrielles y furent créées certes, mais surtout aussi des zones d'habitations nécessaires pour désenclaver la ville de Constantine. Cette « migration inverse » entre Constantine et le Khroub (en tant que ville satellite) créa une vitesse de croissance énorme au Khroub où l'intérêt fut avant tout porté sur le parc logement, au détriment des espaces de loisir et de divertissement pour les nouveaux jeunes habitants du Khroub.

La construction de 105 085 logements qui permirent de loger 63 000 habitants¹ en moins de vingt cinq ans, participa à transformer cette localité qui changea de visage, de structure et de statut. Mais du fait que les infrastructures d'accompagnements ne se développèrent pas au même rythme, un grand nombre de problèmes virent le jour dans cette ville.

Jusqu'à aujourd'hui, les liens avec la métropole persistent chez les habitants du Khroub à cause de la centralisation de l'administration.

Et malgré tout les atouts que possède la ville pour son émergence économique, tel le marché hebdomadaire, les zones industrielles, le passage de l'Autoroute Est-Ouest à sa proximité... comme dans toute société, l'éducation et d'encadrement de la jeunesse sont

¹Voir : Sahli Mohamed, El Khroub, la nature et la ville: une culture écologique naissante, Op. Cit..

eux aussi des enjeux majeur qu'il convient de maîtriser. Le manque d'infrastructures sportives est certes à déplorer mais la culture et l'identité que génèrent les pratiques sportives et qui renvoient à la réalité du vécu de la jeunesse algérienne, témoignent de l'importance qui doit être accordée à cette frange de la population et aux pratiques et activités à travers lesquelles elle comble son temps libre.

Pour parfaire cet encadrement l'Etat algérien comme nous le verrons sponsorise depuis toujours ce secteur d'activités à travers ses politiques dirigées vers la jeunesse. Mais c'est le football, vu la popularité qu'il a acquise qui prend la part la plus importante d'aides financières. Il reste à savoir comment est géré cet argent par les responsables des équipes de football qui n'ont pas toujours eu la chance d'avoir suivi des formations de gestionnaires de l'argent public.

Chapitre IV

Football : vitrine de la ville

Le football : vitrine de la ville

Introduction :

Nous avons présenté précédemment (dans le chapitre I) de brèves définitions concernant les institutions qui constituent le réseau social de fréquentation des présidents de clubs ainsi que des organismes qui forment l'organigramme institutionnel qui gère le football algérien.

À partir de ce chapitre, il va s'agir de chapitres d'analyses. Dans chacun d'eux, nous allons y étudier les relations et pratiques sociales des présidents de club avec chacun de ces milieux mais aussi par rapport aux trois indicateurs de la notabilité pris en considération que sont le capital économique, le capital social et le pouvoir.

La société dans laquelle nous vivons aujourd'hui a tendance à mettre en scène une culture matérielle du succès. Censé ne croire qu'à la réussite qui se base sur l'accumulation du capital économique, beaucoup de personnes ne s'investissent pas dans le domaine des associations sportives sachant que les fonctions s'y exercent sous le mode du bénévolat, alors qu'en contrepartie, pour le bon fonctionnement de ces dernières, leurs gestionnaires doivent y investir une grande partie de leur temps.

Le mouvement sportif étant lié à la société dans son ensemble, notamment aux sphères économiques, politiques, éducatives et sociales, fonctionne généralement grâce au poumon artificiel des subventions publiques que lui accorde l'Etat algérien. Ces dernières sont toujours relatives à la taille des communes et des associations ainsi qu'au niveau de compétition dans lequel évoluent leurs athlètes mais aussi et surtout aux politiques mises en place par les institutions compétentes.

Le football étant le sport le plus populaire en Algérie, participe beaucoup à l'occupation et à la préoccupation de la jeunesse. Nous pensons que c'est surtout de ce point de vue qu'il

bénéficie de subventions considérables de la part des institutions de l'Etat. Si la presse nationale (sportive et autre) relate souvent le niveau des salaires, des primes de matchs et des signaux de contrats de recrutements des footballeurs en tant qu'acteurs principaux de ce sport, nous essayerons de savoir pour notre part quelles pourraient être les éventuelles retombées de cette manne financière sur les présidents de clubs qui sont considérés comme les intermédiaires responsables de la gestion de ce denier public.

L'accès de l'équipe à de bons résultats sportifs au sein des compétitions nationales participe à créer une sorte de célébrité pour l'équipe, ainsi que pour ses joueurs et peut même encourager les pouvoirs publics concernés à offrir des récompenses ou à augmenter les subventions destinées au club. Nous proposons aussi de voir si ces actions seraient en mesure d'enrichir les relations sociales des présidents de club qui se trouvent au centre de ces interactions.

Nous essayerons aussi de nous intéresser dans la dernière partie de ce chapitre aux pouvoirs détenus par le président de club par rapport aux institutions étatiques, mais surtout aussi à travers la cote de popularité que se construit ou pas ce dernier chez les responsables locaux grâce à l'intérêt que suscite cette activité sportive au niveau de toute la population qui représente la base électorale de la ville.

IV-1- Des présidents d'associations sportives gestionnaires de l'argent public :

IV-1-1- Football et subventions de l'Etat :

Le domaine du football (et du sport en général) a toujours bénéficié depuis sa création d'étroites relations avec le monde de l'argent. Initialement, cela s'inscrivait dans des logiques d'entretiens et de toutes sortes de frais liés à la pratique comme la fourniture d'équipements, les déplacements et la restauration des sportifs. Ensuite, bien avant l'officialisation du professionnalisme dans le football vers les années 1930, l'argent fut aussi utilisé pour 'booster' la compétitivité des joueurs à travers le versement de salaires et de primes de matchs « période d'amateurisme marron »¹.

Dans notre pays, le système colonial français veillait lui aussi à l'encadrement de la jeunesse en octroyant des subventions aux associations sportives. D'après les archives consultées, l'Association Sportive du Khroub (club de football de créatin européenne, comme nous l'avons vu précédemment) aurait bénéficié de nombreuses subventions durant la colonisation². Ces dernières témoignent d'ailleurs de l'importance octroyée déjà à l'époque aux associations sportive.

Après l'indépendance, l'Etat algérien qui reprend la souveraineté sur territoire national se dote d'un certain nombre d'infrastructures et d'institutions pour mener à bien sa mission de gouvernance. Le ministère de la jeunesse et des sports, les wilayas et les communes consacrent des budgets pour l'encadrement de la jeunesse à travers l'octroie de subventions aux différentes associations qui exercent sur leur territoire.

¹ Paul Dietschy, *Histoire du football*, éd. Librairie Académique Perrin, Paris, 2010, p.157.

² D'après les données du 4^{ème} et 5^{ème} Registres des Délibérations du Conseil Municipal du Khroub, l'Association Sportive du Khroub aurait bénéficié de subventions pour les années 1930, 1931, 1949, 1950 /51 /54 /55/ 56/ 58/ et 59 (pour l'année 1951, elle aurait bénéficié d'une subvention de 160 000 francs).

L'Association Sportive du Khroub était constituée par plusieurs sections. Les budgets, étaient depuis toujours relatifs à la proportion de la commune dans laquelle exerçaient les associations et aussi aux paliers et niveau de compétition de ces dernières.

Les responsables (président et membres du comité de direction du club) de ces différentes sections sportives étaient obligés de se procurer des ressources financières par d'autres moyens comme par exemple l'organisation de quêtes auprès des commerçants et de la population du village.

Et bien qu'à cette époque là, l'équipe était constituée d'enfants du village, exerçant dans le mode de l'amateurisme et n'exigeant aucune contrepartie à leur pratique sportive, il arrivait tout de même au club de passer par des périodes de gestion difficile, à travers lesquelles la pénurie d'argent destinée au fonctionnement du club pouvait aboutir à un certain désarroi.

« Le groupe de joueurs de l'ASK des années 1963/64 étaient tous des enfants du village ...Il y avait plusieurs sections...En 1970 l'ASK fut abandonnée par ses dirigeants...Il n'y avait plus d'argent pour le club... nous sommes restés plus que trois dans le comité de direction de l'ASK, il n'y avait pas de président de club. On faisait la quête auprès des commerçants du village, pour assurer la survie du club. Ce fut l'année de la misère pour le Khroub.

*...Quand y'a plus de dirigeant, on laisse pas tomber l'association, on doit la prendre en main, on propose certaines personnes qui refusent cette responsabilité alors on rassemble quelques dirigeants et on continue ...Parce que si l'association enregistre un forfait, elle devra reprendre la compétition depuis la base.»
(Dirigeant de l'ASK pendant les années 1963/64 et président en 1986/87)*

Pour remédier au manque d'argent, l'état entreprend et met en place le code de l'EPS, au cours de la période allant de 1977 à 1989. Les clubs de football entrent sous la houlette des institutions étatiques. L'ASK devient le *Nadi Riadi Baladiat Khroub* (Club Sportif de la Commune du Khroub = NRBK) et est prise en charge par ladite commune. Mais

cependant, même à cette période là, les subventions continuaient à entrer dans les caisses du club et le président restait toujours le premier responsable de l'association sportive, parce que contrairement à ce qui se passait pour les clubs d'élite qui étaient affiliés à de grandes entreprises étatiques et dont les présidents devaient être des fonctionnaires au sein de ces dernières, pour l'ASK, le président pouvait encore ne pas faire partie des fonctionnaires de l'APC qui par la force des choses était devenue le nouveau gestionnaire de l'Association Sportive du Khroub.

Il faut reconnaître également que le fait d'être géré par de nouveaux textes de lois et surtout d'avoir une structure étatique comme 'bailleur de fond' idéal, sur laquelle le président du club en fonction pouvait pleinement compter permettait de pallier aux problèmes monétaires qui gangrenait auparavant le sport algérien.

« Le fait que l'ASK est restée sous la houlette de l'APC a fait que les dirigeants du club sont restés les même au contraire de ce qui s'est passé pour le CSC par exemple qui est passé sous la houlette de la SONACOME, on a changé leur dirigeants » (Président de l'A.S.K. année 86/87)

« Vous avez mentionné tout à l'heure la réforme du code de l'EPS 77-89, qu'est ce que vous pensez de cette réforme du système sportif ? Et qu'est ce qui a changé par rapport à cette période. ? Vous, lorsque vous étiez à la tête de l'ASK en 81, c'était en pleine période de réforme ?

En plein oui, ce qui a changé c'est qu'il y avait plus de préoccupations, c'est-à-dire que bon on sentait qu'il y avait quelque chose derrière nous. On était pas tout seul sur le terrain, y'a quand même des textes, y'a je sais pas. Ca nous permettait de gérer en toute clarté. Sans avoir peur de quoi que ce soit. Et c'est ça, c'est tout ça qui a été...et au fond, on sentait, on sentait qu'il y avait... et même les pratiquants sentaient qu'il y avait quelque chose, qu'il y avait quelque chose derrière ; on était pas abandonnés comme avant. Avant, on était abandonnés, fait ce que tu veux, joue comme tu veux...c'était juste en fonction des résultats, on était classé et c'est tout. » (Président de l'A.S.K. année 1981)

« elle dépendait financièrement presque exclusivement des subventions que leur accordait les APC »(Président de l'A.S.K. année 1987/88)

Si au cours de cette période la disponibilité des fonds publics permettait un bon fonctionnement du sport en Algérie, les mesures prises par l'état permettait de contrôler l'utilisation de ses deniers publics afin de créer un sens de la responsabilité pour les gestionnaires de cet argent public qui ne sont que des bénévoles. Et ces mesures permettaient également de se sentir sous contrôle et de ne pas gaspiller les fonds qui leur étaient alloués.

« surtout pour les clubs qui exerçaient dans les petites divisions, ce sont les A.P.C. qui fournissaient le budget aux comités de club qui avaient pour tâche de le gérer et on pouvait contrôler, y'avait une commission d'enquête qui pouvait contrôler, ils venaient à l'improviste pour contrôler... » (Président de l'A.S.K. année 1995)

Cet extrait d'entretien montre qu'il y avait un réel contrôle des deniers publics.

« c'est 20 000 dinars alors la subvention seulement, on avait bien sur ...on avait d'autres rentrées, on avait le ministère, celles de la direction de la jeunesse et des sports, on avait pas mal de...mais que la cour des compte viennent te voir, vous imaginez ce que c'est, avec trois magistrats, ils restaient une semaine. Ils pressaient les trésoriers tu sais, y'avait un type, qui était trésorier ici, ... Hmaïzia, il lui ont tiré une facture, ...une facture de 400 000 il lui ont dit il nous faut un justificatif ... ils l'on pressé le pauvre, ils l'on pressé ils l'on pressé...et tu passes devant leur cour à Alger. Ils font peur aux gens, quand on fait peur aux gens, les gens ne gaspillent pas l'argent ; il se dit bon voila, ils vont venir » (Président de l'A.S.K. année 1980/81)

Depuis l'indépendance du pays, la politique sportive de l'Etat était basée sur le développement du sport de masse. Essayant de mettre de ce fait tous les moyens au service du plus grand nombre de sportifs¹.

« j'avais, six sections, on avait le foot, l'athlétisme, j'avais le volley, le hand,

Vous dirigiez un club omnisport ?

Omnisport ; on avait plus de 500 athlètes en ce temps là. Et on a mené tout ça peut être pour un million de dinars en tout, ...100 millions anciens. Tout ça, et avec tout ce que cela comporte comme achat d'équipements et de matériels... » (Président de l'A.S.K. année 1987/88)

« Entre 800 mille et 1 million de dinars, mais il faut toujours avoir à l'esprit qu'on avait à peu près un peu plus que 500 athlètes » (Président de l'A.S.K. année 1987/88)

Au cours de cette période, les principales dépenses des budgets alloués à l'ASK s'investissaient dans le transport des athlètes, leur restauration et leurs équipements (les primes de matchs étaient une pratique très rare au Khroub, qui évoluait dans les paliers inférieurs)

« Le plus, c'était entre le transport, la restauration, ...le transport et la restauration. » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

« en 2000, c'était le transport, l'équipement, la restauration, ...

Le capital qui vous était attribué était-il dépensé de cette manière ?

Oui...et puis à l'époque, on avait 4 sections...y'avait le football, le tennis de table, le hand et le volley ball. Y'avait 4 sections...» (Président de l'A.S.K. année 2000/06)

¹ Bien que nous pouvions noter l'existence de certaines différences entre les associations sportives appartenant aux grandes villes ou celles de moindre importance appartenant aux villages qui bénéficiaient bien entendu de budgets toujours de moindre importance.

« Mes joueurs, ce n'est qu'à la phase retour, et en demandant l'accord du PAPC, j'ai demandé l'accord du PAPC les pouvoirs publics, pour pouvoir leur donner des primes de matchs. Pour les encourager ! » (Président de l'A.S.K. année 1987/88)

Après la période du code de l'EPS, les clubs sportifs restant statutairement amateurs continuaient de vivre de la rente que leur versait l'Etat. Gérés par des bénévoles, ils bénéficiaient « des subventions de l'Etat algérien et d'enveloppes financières conséquentes octroyées par des industriels et hommes d'affaires sans que cela ne soit agréé ou suivi par des commissions habilitées à contrôler les mouvements d'argent. Les gestionnaires de nos clubs d'élites se livraient beaucoup plus à une gestion rentière ne relevant d'aucune science ou éthique sportive ne mettant jamais la main à la poche à quelques exceptions près, mais qui à la fin de leur mandat récupèrent l'argent déboursé. »¹

Et si au niveau national, dès le début des années 1990 les clubs d'élite commençaient à s'engager dans une expérience de semi-professionnalisme où le gros des budgets commençait à être destinés à l'achat et aux salaires des joueurs, pour l'ASK qui était encore un club omnisport, la tendance était encore au sport de masse et les budgets continuaient à être dirigés vers les six sections de sport qu'elle englobait avec toutes leurs catégories.

- *« les financiers, les donateurs c'était presque inexistant et c'est beaucoup plus les fonds publics qui étaient donnés au compte goutte. Donc il faut gérer à la fois toutes les disciplines, et il fallait présenter une bonne équipe, des bons gestionnaires, il fallait pas un bon gestionnaire, il fallait plusieurs bon gestionnaires pour gérer toutes les disciplines. A la tête de chaque discipline.*

- L'ASK était elle encore un club ... ?

Pluridisciplinaire, moi, j'ai géré un club pluridisciplinaire. Avec 5 ou 6 disciplines. Avec plus de 600 athlètes. Y'avait le volley, le hand, le tennis, l'athlétisme et on a

¹ Thirga ounevhdou, « L'argent et le football en Algérie », in : *La dépêche de kabylie* du 05 février 2007.

fait même d'autres ...de la boxe,...d'autres pratiques sportives. Il a été tout le temps un club pluridisciplinaire » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

- D'où provenaient vos principaux capitaux ?

- « Je vous avais dit tout à l'heure que l'APC et la commune n'avaient pas droit de regard dans la gestion du club. Ils ne le finançaient pas ni directement, ni indirectement, les finances venaient directement de la DJS. Nous, on débattait du budget pour chaque année. Donc, si il y a une manne supplémentaire qui vient de l'APC, on dit pas non ! mais c'était pas une obligation pour l'APC. Si on entretenait de bonnes relations avec l'APC, bien entendu, ça peut être plus facile cette subvention et qui n'est pas une subvention importante généralement, généralement, c'est des petites subventions qui pouvaient être données lorsqu'on a de bonne relations avec l'Assemblée. » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

« à l'époque, les communes donnaient les subventions...ils n'étaient pas obligés de donner des subventions et parfois tout dépendait de leur budget et de leur ...des disponibilités qu'ils avaient » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

« au niveau de la direction de la jeunesse et de sports, notamment qui était notre interlocuteur privilégiée et en matière de sport à l'époque, c'était pas l'APC, c'était la DJS...on entretenait pratiquement pas de relations avec l'APC parce qu'en tant que pourvoyeur de fonds, ils étaient pas obligé, et c'est pas comme maintenant, c'est eux les grands pourvoyeurs de fonds des clubs. »(Président de l'A.S.K. année 1990/96)

Pour l'Association Sportive du Khroub, la distribution du budget entre les différentes rubriques n'a pu concerner les primes et salaires des joueurs d'une manière assez sérieuse que lorsque sa section de football a pu atteindre un palier de compétition de niveau national. Parce que si auparavant lorsque l'équipe évoluait en divisions inférieures sa visibilité ne concernait pas les autorités publiques locales (Président d'APC, Wali...) il

allait sans dire que dorénavant la visibilité de cette équipe de football sur le plan national impliquait la visibilité des acteurs à qui elle appartient ce qui se répercute automatiquement sur l'importance des valeurs des budgets qui lui seront attribué afin qu'elle continue à être visible et qu'elle continue à générer les retombées symboliques pour ces acteurs.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des différents budgets accordés à l'Association Sportive du Khroub durant la période allant de 1997 à 2006. Ceci renseigne bien évidemment sur l'intérêt porté par les pouvoirs publics au sport et surtout au football.¹

Tableau concernant les aides financières apportées par l'Assemblée Populaire Communale à l'Association Sportive du Khroub durant la période allant de 1997 à 2006² :

Années des Saisons sportives	Niveau de compétition dans lequel évolue l'Association Sportive du Khroub.	Aides financières apportées à l'Association Sportive du Khroub (en dinars algériens).
1997	régionale	1 050 000.00
1998	Réalise l'accession en régionale	1 500 000.00
1999	Accession honneur	3 300 000.00
2000	Régionale	4 300 000.00
2001	inter région	7 050 000.00
2002	Nationale B (3 ^{ème} division)	8 350 000.00
2003	Nationale 2	12 000 000.00
2004	Nationale 2	16 000 000.00
2005	Nationale 2	16 500 000.00
2006	Nationale 2 / accès à N1	23 000 000.00

¹ Voir en annexe (page 419) le tableau des subventions octroyées par la commune du Khroub aux associations et manifestations de cette commune pendant la période allant de 1997 à 2006.

² Source du Tableau : données recueillies auprès du service du patrimoine de l'APC du Khroub.

Nous pouvons remarquer à travers le tableau ci-dessus, la manière dont à partir des statuts d'amateur les présidents de club étaient en mesure de gérer l'argent de l'état, représentant des sommes considérables provenant des deniers publics. Comme nous enregistrons aussi la disparition du contrôle draconien qui se pratiquait pendant la période d'application du code de l'EPS.

« l'état leur donne de l'argent sans les contrôler. C'est pas logique, c'est pas normal. » (Président de l'A.S.K. année 1987/ 88)

La progression au fil des saisons sportives de la valeur des aides financières octroyées au club de football phare de la ville est à mettre en rapport bien évidemment avec l'évolution de l'équipe dans les différents niveaux de compétition. Mais une lecture plus approfondie et un contact plus rapproché du terrain nous dévoilaient de surprenantes réalités. Ces différents budgets qui évoluaient au cours des saisons coïncident certes avec une évolution de l'équipe dans les différents paliers de compétition mais nullement avec le nombre d'athlètes qui pratiquaient au sein de cette association sportive.

Vu que plus l'équipe de football évoluait dans les hiérarchies de la compétition, plus elle avait besoin de moyens financiers, pour essayer de s'y maintenir. Pas plus donc la jeunesse, que l'ensemble de la population du Khroub, ne bénéficiait directement de ces budgets. Tout deux n'en récoltaient que des retombées symboliques liées à la réputation qu'acquies leur ville à travers les exploits sportifs qu'elle sera en mesure de réaliser.

Un budget donc en nette progression pour une Association Sportive constituée de 22 footballeurs seulement. Quatre-vingt dix millions de dinars a été le budget dépenser pour la saison 2007/2008¹. Il a certes participé à l'animation de la ville mais n'a permis qu'à 22 jeunes de pratiquer une activité sportive (rémunérée dans le cadre d'un semi-

¹ Malgré la valeur de ce budget qui paraît astronomique, l'USMAnnaba un autre club de même palier de compétition avait évolué la même saison avec un budget initial (exceptionnel à l'époque) de 20 milliards de centimes. Comparé donc aux clubs de football de première division, l'ASK avait durant ses années passées en première division, le budget le plus faible.

professionnalisme ou amateurisme marron). L'accession de l'ASK au niveau de compétition nationale lui permet désormais d'acquérir des budgets de plus en plus importants.

Même l'entrée en application du système de professionnalisme dans le football algérien pour la saison 2010/2011, qui prévoyait le retrait du financement des clubs de football par l'état n'a pas eu lieu et les clubs professionnels sont toujours restés appuyés par les mannes financières provenant de l'état¹.

IV-1-2- Football : performance sportive et performance économique :

Jusqu'au début des années 1990, les fondements du football en tant que sport populaire reposaient sur l'identification à l'équipe et à la ville qu'elle représentait. Puisés dans les réservoirs du terroir, les jeunes footballeurs qui constituaient l'équipe de l'ASK jouaient pour les couleurs de la ville et pour l'amour du jeu. Le niveau de compétition dans lequel évoluait l'équipe locale peut lui aussi être considéré comme un élément déterminant par rapport au besoin en matière d'argent.

« Moins. Moins, moins, ah moins, d'abord de par l'envergure,...l'envergure en matière de mutation de joueur, de mobilité des joueurs, voila en matière de mobilité de joueurs. Il n'y avait pas de mobilité de joueurs, le joueurs qui travaillait au Khroub, ne pouvait pas aller à Sétif, ne pouvait pas aller...même à Constantine, il ne pouvait pas aller à Constantine, c'était...même celui qui allait à Constantine c'était pour des trucs minable. Moi, j'ai connu des joueurs qui ont signé pour 300 dinars. 300 dinars, ...c'est-à-dire...c'est la principale raison qui fait que les joueurs

¹ L'Etat Algérien apportera ses aides aux clubs de football de deux manières : directe (aides financières) et indirecte (exonération d'impôts). Comme nous enregistrons également le retour des sociétés étatiques tel que la SONATRACH et ses différentes filières, dans la prise en charge de certaines équipes de ligue une à l'image du MCA, du MCO, de la JSS et du CSC. Voir : Abdelghani Aïchoun, « Sonatrach et ses filières vont reprendre quatre clubs », in : *La Tribune* (quotidien national algérien) du 20 août 2012 & « L1 : Sonatrach va reprendre quatre clubs de l'élite », in : APS, 20 Août 2012, in : <http://www.dzfoot.com/news-12007-11-sonatrach-va-reprendre-quatre-clubs-de-l-elite.php> consulté le 10 septembre 2013.

étaient attachés à leurs clubs. Pourquoi aller ailleurs ? Pourquoi ? Lorsqu'on est proche de son environnement, de sa famille, du quartier, ...c'est-à-dire qu'on avait pas besoin de ...et qui avait sa place au sein de la formation première ! C'est ça le...alors que maintenant vous avez des gars qu'on ramène... » (Président de l'A.S.K. année 1980/81)

Il faut également prendre en considération que jusqu'au milieu des années 2000, l'association Sportive du Khroub rassemblait plus de 500 athlètes de différentes disciplines sportives, tous issus du village.

« Les subventions étaient très maigres, on fermait pas la porte à tous ceux qui voulaient créer des disciplines, pour créer des associations sportives, nous étions ouverts même si nous n'avions pas d'argent. Même si à l'époque, y'avait déjà la tendance de ...de faire prévaloir l'intérêt du football sur les autres disciplines. Mais on a toujours bataillé pour que la situation reste pluridisciplinaire, pour que toutes les disciplines vivent, pour que toutes les disciplines aient un budget individualisé, pour pouvoir subvenir à ses besoins durant toute la saison » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

Les objectifs fixés déterminent la politique de gestion suivie par l'Association Sportive. Evoluant dans des paliers de compétition assez modestes, et ayant surtout pour objectifs de créer des occupations et des loisirs sportifs pour un maximum de jeunes de la commune, le regard des responsables et présidents de clubs était surtout dirigés vers le développement du sport de masse qui visait surtout à un encadrement maximal de la jeunesse.

Toujours au cours de la période d'«amateurisme marron » les clubs voisins se disputaient les meilleurs joueurs de la région en leur faisant des propositions (sous forme de rétributions matérielles) pour les enrôler avec eux, comme par exemple à Constantine le Club sportif Constantinois (CSC) qui a depuis toujours puisé ses recrues dans les clubs de

football des communes voisines. Ce genre d'opérations était de pratique bien avant l'indépendance. Beaucoup de noms de joueurs originaires de la ville du Khroub à l'image de Beloucif Messaoud, Zefzef Abdelkrim et autres avaient choisi d'évoluer dans les clubs de football de la préfecture (à l'époque).

L'équipe de l'ASK évoluait dans les paliers assez modestes durant les décennies 1960, 1970, 1980 et 1990, ce qui fait que certains joueurs de talent formés dans ce club qui était considéré comme une école de formation ont alors préféré évoluer dans des équipes de football qui étaient en mesure de leur procurer ressources financières intéressantes, notoriété et un apport supplémentaires pour poursuivre leurs carrières sportives.

« puis par la suite, je suis devenu dirigeant, j'ai intégré une équipe dirigeante vers les années 80 ; ...début des années 80. Puis à un certain moment, l'ASK a été abandonnée, pratiquement abandonnée vers la fin de la saison 86, 87 ; comme ça, il n'y avait plus rien, ni assemblée générale, ni dirigeants, tout le monde avait disparu. Et c'est comme ça que j'ai pris les rênes de l'ASK. Un club qui était appelé à disparaître. Et il a fallu que je fasse du porte à porte pour ramener les joueurs un par un ; pourtant, on était encore dans le système de la loi de 79, il y avait pas encore d'histoire de professionnalisme, on faisait beaucoup plus,...le sport de masse. Ici, il a fallu convaincre les joueurs...parce que déjà à ce temps là, y'avait des équipes, genre le CMC Chabab Mécanique, y'avait Ain Beida qui était avec la CNAS, y'avait enfin, tout ça... ça commençait déjà à nous pomper des joueurs...moyennant salaire. C'était pas le professionnalisme mais c'était un truc qui ne disait pas son nom.

Comment faisait-il, il leur procurait un travail ?

Un travail, avec un salaire, exactement ...mais enfin, c'était théorique, ...mais en fait, ils travaillaient pas. Ils pratiquaient beaucoup plus, ils jouaient avec l'équipe, point final. Ils étaient bien rémunérés pour l'époque. Et en parallèle, moi, j'avais non seulement pris le foot mais encore... j'avais six sections, on avait le foot, l'athlétisme, j'avais le volley, le hand,

S'agissait-il d'un club omnisport ?

Omnisport, on avait plus de 500 athlètes en ce temps là. Et on a mené tous ça peut être pour un million de dinars en tout

Vous voulez dire 10 000 dinars ?

Non, un million de dinars, ...100 millions anciens. Tout ça, et avec tout ce que cela comporte comme achat d'équipement et de matériel... Quand je suis arrivé, j'avais trouvé le stock zéro heureusement, y'avais l'ONASPORT et tout ça à l'époque. Et on achetait tout ça chez eux. Moi j'ai laissé de l'équipement qui a été utilisé j'ai fait la saison 87/88. Pendant 5 ou 6 ans, ils n'ont plus acheté d'équipement. En matière de chaussure de foot, en matière de training pour le volley et le hand, de pointe pour les athlètes etc, l'athlétisme carrément, le tennis de tables, ...le tennis de table, pour te dire, on avait une équipe extraordinaire, d'ailleurs jusqu'à présent...» (Président de l'A.S.K. année 1987/1988)

« Dès qu'ils forment un joueur, sans contre partie. Mais t'as pas le droit de lui faire un contrat, ... Pourquoi ? Ce gosse, c'est moi qui l'ai formé. Des clubs souffrent pour former un joueur et d'autres soit disant professionnels lui donnent 500 millions.

Son père, qu'est ce qu'il va faire ? ...la misère !...il signe. En tant que club formateur, ils lui disent, on te donne 40 millions ; c'est la bourse maximale. Concernant soit disant le remboursement des frais, moi je n'ai pas consacré uniquement du matériel pour ce gosse. J'ai consacré et ça, ça se mesure pas, la preuve, toi, son savoir faire tu le rémunère à 5 ou 6 millions de dinars. Son savoir faire déjà, ... un matériel performant, si on doit réduire l'homme à une machine, on va dire, c'est du matériel performant, je le cède à 5 ou 6 millions de dinars, le club formateur ..., alors qu'ailleurs dans les pays riches, le premier contrat, c'est le centre de formation qui le prend. Y'a rien à dire, et cela, jusqu'à l'âge de 24 ans. Le premier contrat, c'est le centre de formation qui prend l'argent ; ...ils le placent quelque part dans un club et ils prennent l'argent jusqu'à l'âge de 24 ans, ...ensuite, quelque soit x, le contrat, le club formateur a 30 % de la valeur du contrat. Les

contrats, normalement, ils lui signent jusqu'à l'âge de 24 ans. Il est lié avec le club jusqu'à l'âge de 24 ans. 'Sobhen Allah' ici, ...parce qu'il ne faut pas voir uniquement, ...je lui ai acheté des équipements, je lui ai acheté, mais y'a une infrastructure, y'a des gens, y'a des formateurs et y'a du temps, y'a du savoir faire qui a été inculqué à ce gosse. » (Président de l'A.S.K. année 1987/88)

Il n'a donc pas fallu attendre l'avènement du professionnalisme pour voir l'argent entrer dans les circuits du football et dicter ses logiques. Nous devons reconnaître que la loi de la surenchère a toujours régné en football.

Et la concurrence n'a pas été équitable soit entre les différentes équipes évoluant dans des paliers de compétition différents, soit pour celles évoluant dans les mêmes paliers de compétition à l'image de l'ASK qui bénéficiait du plus petit budget lorsqu'elle évoluait en première division du championnat national en présence des grands clubs de football tels le Mouloudia Club d'Alger, l'Union Sportive de la Médina d'Alger, la Jeunesse Sportive de Kabylie dont nous devons reconnaître que « Les moyens financiers expliquent les résultats sportifs »¹.

Désormais, pour s'imposer sur la scène footballistique nationale, les clubs doivent requérir de gros budgets dont la plus grosse part sera destinée à l'achat de joueurs et au paiement des primes de signature des seniors (ce qui représente généralement des sommes astronomiques)². De nos jours, « Un joueur n'est pas formé par un club pour porter les couleurs de l'équipe, «pour l'amour des couleurs», mais parce qu'on doit, par souci de rentabilité, former un produit vendable sur le marché. Outre l'incertitude qui pèse sur l'avenir professionnel des jeunes joueurs mis en concurrence, un joueur change

¹ Drut Bastien et Raballand Gaël, « Football européen et régulation : une question de gouvernance des instances dirigeantes », in : *Géoéconomie*, 2010/3 n° 54, p. 44.

² Même pour le football au niveau mondial, il est facile de déduire qu'il y a un lien entre richesse et performance sportive, car si l'on analyse les résultats d'une compétition comme la Ligue des Champions européenne, nous constatons que ce sont pratiquement les mêmes équipes, depuis des années, qui se relaient pour obtenir le prestigieux trophée. Mieux, ce sont ces mêmes équipes que l'on retrouve classées parmi le Top 10 des clubs les plus riches du monde. Voir à ce sujet : Bertrand Piraudeau, *Dérives du football professionnel contemporain*, éd. l'Harmattan, Coll. Questions Contemporaines, Paris, 2012, p. 72, 73.

de club selon sa valeur et les moyens et non par fidélité.»¹C'est ce qui explique qu'aujourd'hui entré dans la concurrence, le club Khroubi comme d'ailleurs tous les clubs d'élite doivent consacrer une grosse part de leur budget au recrutement des joueurs de niveau requis pour la compétition dans laquelle l'équipe est engagée.

Au début de chaque saison, les clubs sont obligés de se livrer une véritable guerre économique s'ils veulent réaliser des performances qui sont désormais tributaires des capitaux économiques engagés par les clubs.

« Les résultats sportifs vont largement conditionner les résultats économiques : plus on accède aux divisions supérieures, plus les sponsors et les annonceurs se manifestent, les collectivités locales augmentent leurs concours financiers... »²

De plus, il ne faut pas oublier que pour le club Khroubi comme pour la plupart des clubs de l'Est algérien, minoritaires dans le championnat d'élite, les budgets consacrés aux déplacements sont plus conséquents que pour les équipes du centre par exemple qui sont mieux représentées et donc plus nombreuses³.

IV-1-3- Le football : « opium du peuple »

D'après certains extraits d'entretiens que nous avons mentionnés précédemment, l'argent public qui constituait les budgets des clubs durant la période du code de l'EPS était soumis au contrôle par les services étatiques. Ensuite, l'état donna plus de liberté aux présidents de club pour procéder à une sorte d'autocontrôle. Il était du devoir de ces derniers de désigner des commissaires aux comptes afin de valider les bilans financiers

¹ Mignon Patrick, « L'argent du football », in : *Pouvoirs*, 2002/2 n° 101, p. 96.

² Larbi Hasrouri, « La dynamique du contrôle : le cas des clubs sportifs professionnels », in : *Cahier de recherche* n° 2006-06, Laboratoire Orléanais de gestion (EA 2635), Faculté de droit, d'économie et de gestion, université d'Orléans, p. 5.

³ Pour la saison 2007/2008, par exemple, 8 clubs du centre, 5 de l'est et 3 de l'ouest faisaient parti du championnat de première division, ce qui fait qu'alors que les clubs de l'est doivent prendre en charge 8 déplacements vers le centre, les équipes du centre n'ont du se déplacer que 4 fois vers l'est du pays. Ce qui fait que pour la rubrique déplacements les clubs de l'est et de l'Ouest du pays dépensent plus que ceux du centre (voir annexe page 426).

de leurs mandats. Mais étant donné que lesdits commissaires étaient désignés par les présidents de club, nous pouvons dire que ceux-ci géraient leurs associations sportives en toute autonomie.

« Ils disent y'a le commissaire aux compte ! et le commissaire aux comptes, qui l'a choisi ? » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

- « Non ! non ! non ! il faut avoir un commissaire aux comptes, stop...c'est toi qui fais la convention avec lui et c'est toi qui le paies. Et c'est toi qui lui donnes la facture qu'il fait passer. Il n'a même pas le droit de regard dessus...

Il est jugé par qui ? hein ?...si toi tu tombes, lui il tombe !» (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

La gestion des clubs de football qui s'était désormais installée dans un nouveau système où le contrôle financier des institutions sportives était quasi-inexistant, a conduit au fait que toutes sortes de rumeurs se sont développées autour des pratiques sociales des présidents de club.

La rumeur publique aussi bien que les colonnes de la presse sportive laissent entendre que les présidents des clubs s'enrichissent à travers les postes de bénévoles qu'ils occupent¹. Certaines personnes sont même convaincues qu'ils recourent à des pratiques d'endettement afin de repousser les éventuels futurs prétendants à leur poste.

« Parce que moi, Ammar Hmaïzia, je vais jamais aller m'aventurer et aller gérer un club qui est déjà endetté. Et tous les clubs sont endettés pour que personne ne vienne les gérer. Est-ce que vous avez l'engagement ? Qui est-ce qui vous a mis le couteau sous la gorge pour vous endetter et pour gérer le club ? Qui vous a engagé ? Qui vous a donné ce mandat d'aller demander de l'argent à droite et à gauche, à endetter le club, sans codification. Et lorsque les gens apprennent que le

¹ Kamel Mohamed, « Le président de la fédération sort le carton rouge », in : *Le Quotidien d'Oran*, du 25 mai 2009.

club est endetté, qui va s'aventurer pour venir le prendre ? qui va se présenter à l'assemblée générale pour le prendre ? Ça, ça veut dire que si je le prends, demain les gens vont venir taper à ma porte pour demander leurs chèques et pour me dire : viens me payer ! Et je viens pas pour gérer le club, je viens pour payer les dettes... » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

L'inexistence de contrôle à différents niveaux peut conduire très facilement par exemple à l'absence d'une organisation administrative, qui se fait ressentir à travers l'absence de documents classés, comme les comptes rendus, les rapports d'assemblées générales et les demandes de subventions ou d'aides adressés à la mairie. Des documents qui permettent de pénétrer plus en profondeur l'esprit des associations¹.

D'après le secrétaire administratif de l'ASK Abbas Laïfaoui (2006-2010): *« il n'y a pas d'archives de l'ASK parce que chacun des présidents qui ont géré le club gardaient les documents dans leur domicile². Le club est passé par une période où il n'y avait pas de local. Et certains papiers ne pouvaient pas être laissés comme ça n'importe où. Les présidents les prenaient donc chez eux et lorsqu'ils terminaient leurs mandats, ils ne les restituaient pas aux successeurs. »*

La disparition de ce genre de documents qui constituent l'historique de l'Association Sportive du Khroub permet de pérenniser toute rumeur autour de la gestion du club.

¹ Nadine Haschar-Noé, « L'évolution des subventions municipales aux associations sportives (1965- 1995) », in : Christian Vivier et Jean-François Loudcher, *Le sport dans la ville*, éd. L'Harmattan, coll. Espace et temps du sport, Paris, 1998, (pp. 135-152).

² « Hourrabi garde des papiers administratifs importants du club chez lui... pourquoi faire cela ? Le registre du commerce fait quoi dans son domicile ? Même chose pour les cachets de la société de l'ASK, sans parler bien sûr des équipements sportifs » in : Abdou Henine, Dib «Hourrabi complique la vie et l'avenir du club», in : *le buteur* (quotidien sportif national), publié le : 07 avril 2011.

« Pour dire les choses clairement, cette personne garde tout le travail de l'ASK dans un flashDisc (clé USB). J'ai été obligé de faire intervenir un informaticien pour me sortir les documents. Même les factures de mes propres dépenses sont chez lui... Je ne sais même pas combien j'ai déboursé pour l'ASK. Lui dit 200 millions, moi je suis sûr que c'est plus.» in : Abdou Henine, « ASK : La conférence de toutes les vérités de Hourrabi », in : *Le Buteur* (quotidien sportif national), Publié le : 14 décembre 2010.

« Qui n'est pas contrôlé, qui n'est pas soumis à contrôle. Quelqu'un qui a son activité, une activité commerciale, il la laisse, il l'abandonne, il la ferme et il fait président de club

Soit disant, on dit que c'est bénévole.

...Regarde ! (l'enquête utilise la gestuelle pour essayer de nous expliquer le phénomène) quelqu'un qui a une activité, il l'arrête, il est là, président de club, il est là président de club. Ici, il est là H24 et celle là (faisant référence à son activité de commerce), il l'a fermé, il te dit moi j'ai ramené mon argent et je l'ai mis dans le club. Tu le crois ?

Ça se discute !

Force est de constater qu'il peut cet individu, c'est la logique voudrait qu'il...il a supprimé ses sources de revenu, d'où est ce qu'il va croûter, il te dit : j'ai ramené mon argent (de mon entreprise que j'ai fermé) et je l'ai mis ici (au club), donc tu a enlevé l'argent source de revenu et tu l'as mis dans le club ! D'où tu manges maintenant ? » (Président de l'A.S.K. année 1987/ 88)

« Les gens qui sont à la tête des clubs, c'est tous des opportunistes. Ils sont là pour faire des affaires au détriment de la jeunesse et du football... » (Président de l'A.S.K. année 2000/2006)

« Et le président, personne ne le contrôle. C'est ça le problème ! il n'y a aucun contrôle et c'est tout ça, c'est de l'argent public et l'état, les sponsors, y'en a c'est vrai. Les sociétés, qu'elles soient nationales ou privés ou autres, ça leur fait de la publicité et tout ça ...y'a des grandes sociétés comme Peugeot, Sonalgaz, ou autres ...cela, ils font des virements, ou bien comme Sonatrach mais tous les autres, c'est de l'argent en espèce. Aucune trace, aucune trace ! Tu n'en retrouves aucune trace, tu peux ramener les fins limiers du trésor américain, ils ne trouveront pas cet argent d'où il est venu ni ou il est allé. Et c'est vrai y'en a pas, y'a aucune trace. C'est pas de l'argent qui a été déposé dans des comptes. Ça se donne de main en main. Ils

peuvent lui avoir donné 500 millions et il te dit qu'il n'a reçu que 40 millions. Qui contrôle qui ? Je ne sais pas. Donc, ici, la réforme a été complètement détournée, complètement. Elle a été détournée et ils ont créé soit disant le professionnalisme. Mais, c'est pas un professionnalisme sain. » (Président de l'A.S.K. année 1987/ 88)

« Il est pourvoyeur de fonds, et l'assemblée ne contrôle pas, elle donne de l'argent. Elle n'est nullement représentée et elle n'est nullement intéressée par le contrôle. La wilaya donne un ou deux milliards, elle n'est nullement intéressée par le contrôle. L'APW donne de l'argent, nullement..., la Sonatrach donne...tout le monde donne, et personne ne contrôle ? je te dis sincèrement, ces défaillances...et c'est pour ça que celui qui prend la place, après, il l'achète. Celui qui devient président, il fait ensuite la campagne comme d'autres font la campagne politique. Qu'est ce qu'ils font maintenant, ils embrigadent la société des gangs pour qu'ils viennent à l'assemblée générale. Qui est ce qui est contre le président, les gens sont payés. Qui est ce qui veut se présenter ? Tu te présenteras toi pour te faire flinguer parce que tu veux être président, mais tu rigoles. » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

« J'ai pas compris, celui qui est à la place du président, il refuse de partir, quitte à créer une boucherie dans la ville, ...et je comprends pas, celui qui veut le remplacer, c'est pareil, quitte à créer une boucherie pour l'enlever. » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

Suite à ce contrôle des deniers publics qui devient rare, nous entendons souvent dire qu'actuellement, les gens viennent vers le football pour se faire de l'argent alors qu'auparavant, c'était les gens qui avaient de l'argent et les notables de la ville qui s'occupaient de la gestion et de l'organisation de ce sport qu'est le football.

- « Ils jouent le jeu des faux dirigeants et dans tout ça, qui est le bénéficiaire, c'est le joueur, plus il est médiocre, plus il est bien payé. Et comment les gens se sont

aperçus de cette astuce, plus on ne forme pas, plus on peut mieux voler. Et le joueur aussi, plus il est médiocre, plus il est chichement payé et on le paye comme on veut, c'est-à-dire, on peut lui faire signer n'importe quel 'contrat', même s'il ne prend pas l'argent, il le signe ne serait ce que pour rester dans le club.

- Pouvez-vous mieux préciser ce 'qu'on fait' ?

- On fait signer à un médiocre ce qu'on veut.

- Au moins, les autres clubs, entendent dire qu'un tel joueur a signé pour un milliard. Je pense à l'année d'après, celui qui veut recruter ce même joueur ?

- Ah, y'a le niveau qui n'a ...déjà, il est impressionnant ce niveau alors qu'il n'a même pas pris ce milliard. Même pas un dixième.

- Mais il se peut que l'année prochaine, il y ait vraiment quelqu'un qui lui propose ce contrat ?

Oui, c'est une duperie, si tout le monde joue le jeu. Comme on dit, si on veut construire un club, au moins la pratique veut qu'on garde un bon noyau, on change jamais ce noyau du club, c'est l'avenir du club. Hors aucun club ne garde le noyau il le vend. Et comme ça et il achète la pomme de terre de l'autre et c'est la même grenaille. Moi, je leur dis patate pour patate, pourquoi est-ce que je vendrais mes patates pour acheter les tiennes. Je garde la mienne et tu gardes la tienne et un point et c'est tout. Mais ce mouvement des joueurs entraîne des mouvements financiers et entraîne la perte du témoin. » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

L'explication la plus rationnelle qui permettrait de justifier les sommes faramineuses qui constituent les budgets octroyés par l'état aux différents clubs de football ne peut être rattachée qu'au fait que ce sport tout spécialement draine des foules considérables et permet de ce fait d'acheter la paix sociale puisqu'il représente en fin de compte une sorte de divertissement gérés par les Etats et mis au service du peuple.

« comme je t'ai dit tout à l'heure pour acheter la paix sociale. Et cela fait partie de la construction d'une société. Il faut le gérer et ça fait parti de la construction de la

société, le match, ça fait partie, pas uniquement du plaisir,... le sport, vous dites vous que ça fait partie d'un phénomène social...» (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

« c'est une fausse liberté, comme on disait tout à l'heure, c'est une soupape de sécurité pour les pouvoirs publics. On achète la paix sociale pratiquement, grâce au football. On achète une paix sociale mais en dépensant le moins possible d'argent. Parce que qu'es ce que c'est donner à un club 15 à 20 milliards, par club, c'est...à la limite, je dirai que c'est insignifiant, pour l'état. » (Président de l'A.S.K. année 1987/88)

« C'est de l'informel, comme l'informel, comme l'informel, le sport c'est une gestion informelle, qui répond à aucun critère de gestion. A aucune rigueur de gestion. Donc, pourquoi on laisse faire. ..c'est pour le soutien politique. Pour acheter la paix sociale. Pour le lien...la paix sociale, sans équipe nationale, quels résultats,...donner de l'argent comme ça à tout bout de champs t'as le wali qui donne, l'autre qui donne, c'est quoi cette histoire ? où tout le monde donne de l'argent. Tout le monde donne et personne ne demande de résultats. Et personne ne participe et donne de l'argent. Je dois avoir mon représentant avec vous et qui doit vous demander des comptes et à tous moment. Je dois vous envoyer mon contrôleur de gestion pour voir où va mon argent. Personne ne sait où va l'argent du contribuable, à part le commissaire au compte qui comptabilise tout ce qu'on lui demande de comptabiliser... les dépenses,...moi, je considère que toutes les dépenses données doivent être liées à l'activité, liée réellement à l'activité, et que cette activité existe réellement,...on va pas vous dire qu'on a bouffé pour deux milliards,...moi, je dirais , j'aimerais bien la répartition de ces deux milliards de bouffetance par rapport aux matchs et par rapport au journées de récupération, fais moi la par jour et le prix du repas et avant, on nous donnait peu d'argent et tout était codifié, on était obligé de déclarer même ce qu'on a acheté comme paires de souliers pour les écoles. Ils nous disaient faites nous l'état des dépenses catégories

par catégorie, et par section, par catégorie, combien vous avez dépensé pour la catégorie » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

Cette absence de contrôle a également permis de développer un mythe de l'argent à travers le terme de *chkara* (qui désigne le sac-poubelle de couleur noire rempli de liasses de billets de banques¹) qui prime désormais sur la culture du football en Algérie. Les joueurs qui marchent eux aussi dans la combine ne signent que des contrats d'une durée d'une année maximum. Ainsi, le joueur est en mesure de changer de club tous les ans avec à chaque début de saison, une prime de signature qui peut atteindre (en nationale une) 10 millions de dinars (120 000 euros). Et sachant que le Salaire Minimum Garanti algérien est de 12 000 dinars (120 euros), il est très facile de se représenter les fortunes qui se sont bâties dans le monde du football en Algérie².

IV-1-4 . Entre sport de masse et sport d'élite : un choix stratégique:

Malgré le fait que l'ASK fût pendant longtemps un club omnisport, qui abritait plusieurs disciplines sportives (le volley-ball, le hand-ball, le tennis de table,...) toutes les activités sportives sont restées otages du football, du fait que les dirigeants aussi bien que le public avaient de tout temps un penchant marqué pour le football par rapport aux autres sports.

- « Pas de favoritisme et aucune discipline n'a été abandonné. Aucune, chacune ...chaque discipline avait son budget. Et dans chaque discipline y'avait de l'école jusqu'aux séniors. Chaque discipline, c'était obligatoire. » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

¹ Ferhat Zafane, « Fini le fric dans les sachets noirs ! », in : *La Dépêche de Kabylie* (Journal des hommes libres) du 25 Août 2010.

² Des footballeurs dans certains clubs algériens atteignent facilement deux millions de dinars de salaire mensuel. Voir : Samir Lamari, « Selon les statistiques de la LNF, 12% des joueurs touchent un salaire de deux cent millions », in : *Liberté* (quotidien national d'information) supplément sport du lundi 18 février 2013.

« Le budget peut être je peux te dire à 2 millions de dinars, peut être ; entre deux millions et trois millions de dinars, pour l'ensemble des activités, pour l'ensemble des disciplines, c'est-à-dire, l'ensemble des disciplines, c'est deux à trois millions de dinars anciens. Dont le ...40 pour cent pour le football et les autres pour les autres disciplines. Mais je t'ai dit, cet argent qu'on nous donnait, on donnait des bilans en retour, il faut présenter les bilans à la DJS, avec les factures, et avec comme je t'ai dit rubrique par rubrique, le transport combien vous avez dépensé, l'engagement, avec les détails même du soulier du footballeur de l'école, on doit le déclarer. Que tu saches ou pas, c'est ça la bonne gestion. » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

- « C'est-à-dire le public, eh... le public eh... il vit au gré des résultats. Il cherche pas à comprendre quelle politique vous menez. Automatiquement, le public, si j'avais suivi à l'époque, j'aurais pas résisté, j'aurais pris tout l'argent et je le mettais à la disposition du football. Personne ne voulait ...il n'y avait pas une éducation sportive qui voulait que ...pour préserver le volley et le hand. Ils voulaient tout mettre dans le panier football, pour qu'on réussisse dans le football et ça s'arrête là. Et moi, j'ai résisté même contre l'opinion publique pour que ces disciplines survivent et ...et même réussissent quelques fois mieux que le football. Parce que c'était petit quand même comme effectif et y'avait de bon dirigeants et ça a été très très très une très bonne réussite en matière de volley, de hand, c'était.... » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

Faute de sponsoring et d'aides étatiques suffisantes, beaucoup de clubs en Algérie ont disparu et d'autres ont sacrifié plusieurs disciplines au profit du football qui est, comme nous ne pouvons l'ignorer le sport numéro un en Algérie.

L'Association Sportive du Khroub (section football), qui fonctionnait sur le mode des clubs amateurs et qui n'exerçait jusqu'en 2002 que dans des niveaux de compétition assez modestes recrutait ses joueurs du village. Même ces derniers n'étaient eux aussi pas exigeants, du fait que la culture de l'argent n'avait pas atteint le niveau de compétition

dans lequel ils étaient inscrits et les responsables du club n'avaient pas eux aussi d'argent par rapport au fait que le club était omnisport. L'amour des couleurs et du club étaient encore les seuls leitmotivs ancrés dans les consciences des joueurs, des supporters et de la population du Khroub.

« ...ils n'ont jamais négocié leur prime de signature Ils venaient et me disait Cheikh, on fait comme tu veux. » (Président de l'A.S.K. année 2000/06)

Ce fut au cours de la saison 2006 que les dirigeants de l'ASK décidèrent d'opter pour le mode de club unisport (suite à la loi sur les associations promulguée en 2004, qui stipulait laisser le libre arbitre à ces dernières qui « peuvent être omnisport ou unisport »¹). Inscrit dans un palier de compétition assez important : nationale deux, qui est le second palier de compétition par ordre d'importance au niveau national, il apparaît indispensable pour les responsables de la discipline football au niveau de l'ASK d'avoir des budgets plus conséquents s'ils voulaient continuer à nourrir l'espoir pour l'équipe de réaliser des résultats d'envergure nationale et d'accéder en nationale une.

Parce que comme nous l'avons vu précédemment, la transformation du football en sport spectacle et l'accession de l'équipe du Khroub à des niveaux de compétitions de plus en plus importants (inscription dans les compétitions de premières divisions qui sont considérées comme faisant partie du sport d'élite) devenait tributaire dorénavant de moyens financiers plus conséquents de la part des pouvoirs publics afin de continuer à préserver cette représentativité qui pouvait être intéressante pour la ville, et pour ses acteurs.

Toutes ces transformations ont entraîné à leur tour divers changements qui ont touché aussi bien le mode de recrutement des joueurs que leur mode de rétribution. Inscrit dans des compétitions de niveau national, l'ASK ne peut plus se permettre de faire du social et

¹ Voir Article 42 du Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire, numéro 52, du 18 Août 2004, p.15.

afin de tenir concurrence à ses adversaires, l'association doit puiser ses joueurs dans le marché national où les prix sont fonction du niveau et de la demande envers les footballeurs les mieux cotés au niveau national (seul moyen désormais pour participer à la compétitivité). L'argent est et reste désormais le nerf du football. « Nous sommes aussi en présence d'un système footballistique professionnel qui tourne aujourd'hui exclusivement autour de l'argent et qui valide son existence à travers un regard financier. »¹ « La logique financière s'est imposée et le club de football est devenu une entreprise de spectacle sportif »² dont la performance sportive repose en grande partie sur la performance économique.

La canalisation du budget dans un seul sport a permis à l'ASK d'accéder en 1^{ère} division. Ce changement de système accompagné d'une accession de l'équipe au championnat d'élite fut l'occasion offerte aux présidents de club d'accéder à des mannes financières colossales, dont ils avaient une certaine liberté de maniement. Et dont ils étaient les seuls gestionnaires et responsables.

« Même pour les clubs d'élite, l'équipe de football est parfois une vitrine, un vecteur promotionnel privilégié par les communes qu'elles représentent... Même avec ses revers, le football offre une publicité incomparable pour «le local» au plan national. Le football distille des images, des icônes et les acteurs locaux en escomptent des retombées positives »³ ce qui encourage toujours plus aussi bien les autorités que les dirigeants des clubs à investir davantage de moyens financiers dans cette discipline.

Et même ensuite avec l'avènement du professionnalisme qui promettait de mettre fin aux aides et à l'assistance financière auxquelles s'étaient habitués les clubs algériens, avec leur entrée dans le nouveau système où ils devaient se transformer en entreprises et

¹ Bertrand Piraudeau, *Dérives du football professionnel contemporain*, éd. L'harmattan, Paris, 2012, p. 18.

² Jean-François Nys, « Les clubs à la croisée des logiques sportives et économiques », in : *un monde de foot, foot, foot !*, Dirigé par Demazière D. et Nuytens W., éd. Corlet Panoramiques, 2002, p13-18.

³ Le Noé Olivier, « Le football, enjeu local », in : *Pouvoirs* 2002/2, n° 101, p. 33.

subvenir à leur propres besoins (créer eux même des bénéfices) l'état continuait toujours à alimenter les caisses des clubs de football¹.

¹ Kamel Mohamed, « Professionnalisme : Vers la prise en charge par l'Etat des clubs de Ligue 1 », in : *Le Quotidien d'Oran* du 4 septembre 2012.

IV-2- Les surfaces sociales comme garantie de pérennité :

IV-2-1- Visibilité du président de club à travers la visibilité de l'équipe :

Jusqu' en 2003, saison d'accession de l'A.S.K. au second palier de compétition le plus important au niveau national (nommé alors le Championnat de Nationale deux), son club de football n'était pas très médiatisé. Les différents journaux sportifs qui existaient en Algérie traitaient effectivement surtout des deux premiers paliers de compétitions les plus importants qui sont le championnat de nationale une et deux. L'accession de l'équipe en championnat de niveau national a entraîné automatiquement plus de médiatisation et donc plus de visibilité pour ses joueurs, pour ses dirigeants et pour la ville en général. Ses budgets sont devenus plus conséquents et comme tous les autres clubs d'élite, il attire les meilleurs footballeurs algériens demandant comme nous l'avons noté précédemment des salaires et des primes d'engagement considérables.

L'un des premiers effets qui ressortait du fait que l'équipe évoluait dans un championnat d'élite est qu'elle bénéficiait avec la ville qu'elle représentait de plus de visibilité au niveau national. Le président du club quant à lui en tant qu'architecte de l'évolution de cette équipe pouvait jouir de retombées symboliques comme par exemple une reconnaissance sociale aussi bien de la part des supporters de l'équipe et des habitants de la ville que de la part des personnalités qui représentaient les autorités locales.

« Les questions de financement tendaient à dominer les relations des clubs avec les acteurs locaux selon la taille de la commune et le niveau où évoluait l'équipe première »¹ ce qui faisait qu'avec cette accession de l'équipe au championnat d'élite, le président de club qui représentait l'équipe s'affichait comme étant l'un des acteurs principaux au niveau de la ville car participant activement à sa visibilité par le biais de cette dernière.

¹ Le Noé Olivier, Op. Cit., p. 30 et 31.

Malgré la pluralité des domaines d'investissement qui existaient, tous plus ou moins rentables économiquement parlant, certaines personnes choisissaient d'investir dans le monde du football. Même si nous le savons tous, la gestion d'un club de football ne rapportait généralement pas grand-chose étant basée sur le mode du bénévolat et est beaucoup plus risqué comme nous pouvons y rencontrer plus de problèmes. Ceux qui s'y investissent savent que cette activité requiert beaucoup de temps, mais le font la plupart du temps par passion ou par plaisir et aussi par amour envers le club.

« ...l'amour du sport... c'est la continuité, dans la mesure où on a été pratiquant ou bien on a été supporter, on l'était d'une manière volontaire...c'est une adhésion, je dirais volontariste qui fait que l'on communique avec un ensemble par le biais par exemple des associations et par les associations sportives les joueurs, le sport d'une manière générale à existé, l'association sportive du Khroub existe depuis 1927. Les gens qui ont pratiqué le foot,.... on a tous pratiqué au sein de cette association. On a été blessé, on a reçu des coups, mais, c'était comme je dirais...c'est l'amour du village, c'est l'amour des couleurs, et puis, la pratique du sport. ...c'est ça ! » (Président de l'A.S.K. année 1987/88)

En suivant ce genre d'activités, dans lequel la réussite dépend en majeure partie des résultats sportifs réalisés au cours des compétitions, il arrive aux présidents de clubs d'accroître leur côte de popularité et d'accéder grâce aux médias à des formes de notoriété, bénéficiant d'intérêts qui ne sont pas économiques mais plutôt symboliques.

L'équipe de football qui évolue dans un championnat de haut niveau procure de la visibilité à la ville qu'elle représente et il est certain qu'à travers les colonnes de la presse et les médias en général, il est souvent fait référence aux dirigeants et responsables des équipes qui animent ces championnats.

La médiatisation des acteurs de ce secteur leur fournit un support de notoriété (voir la partie 3 du chapitre 6) et le fait d'être admiré par un public (de supporters) et d'être reconnu dans le milieu du football pour le fait d'être à la tête d'une équipe (qui représente une petite ville) qui a su atteindre avec des moyens assez modestes¹ un niveau de compétition d'élite est une chose qui permet de promouvoir une image très valorisante pour le président de club qui dirige l'équipe. Il s'implique dans des activités visibles car à haut rendement et qui désormais est présenté comme une personne performante, qui a fait ses preuves, en faisant accéder une petite équipe de football à un haut niveau de compétition.

Un poste dont le titulaire est désormais par la force des choses un personnage public car bénéficiant de retombées médiatiques au même titre que les autres présidents de clubs qui gèrent les équipes qui exercent en championnat de football algérien de première et de deuxième division. Cela lui confère l'opportunité d'entrer en contact et de rencontrer les autres personnalités publiques et notables de la ville. Le président de club accroît automatiquement sa notoriété en augmentant sa visibilité à travers les différents médias.

Être à la tête d'une institution de cette envergure appuyée par les supporters et les jeunes de la ville, permet d'avoir le sentiment d'être utile et permet également d'avoir des contacts sociaux très enrichissants. Il existe également un sentiment de valorisation et d'estime de soi qui s'accroît avec son investissement dans ce milieu où il ressent un effet d'admiration.

Et dans certains contextes, même si le président de club n'a pas de liens formels avec les notables et les personnages qui représentent les pouvoirs locaux dans la ville, leur

¹ Par rapport bien sûr aux autres équipes qui évoluent dans le même palier de compétition. Pour la saison 2006/2007 par exemple, l'ASK a réalisé son accession en nationale une en dépensant 90 millions de dinars alors que l'USMAnnaba en avait dépensé 200 pour atteindre le même objectif. Pendant la saison 2007 l'ASK a évolué avec le plus petit budget de nationale une.

présence dans les stades légitime son activité. Dans tous les cas, il est indispensable de conserver leur appui¹.

Le football, considéré comme un service public² milite pour l'intervention publique et ouvre de ce fait un passage qui permet un contact de la sphère du ludique investie par les présidents de club dont les noms au moins au niveau local constituent un solide capital social vers la sphère du politique investie par les notables et hommes de pouvoir de la ville.

IV-2-2- Pénétration du politique à travers la sphère du ludique :

« Les questions de financement tendent à dominer les relations des clubs avec les acteurs locaux. Le poids des subventions dans le budget des clubs est extrêmement variable selon la taille de la commune et le niveau où évolue l'équipe première. »³

*« on a toujours eu des relations bienveillantes avec eux puisque ...l'APC en fait, c'était le propriétaire du club selon...la loi, à ce temps là. Et parce que c'était la loi portant réforme de l'éducation physique et sportive. 75, 76 et 77 a été mise en application, l'association sportive du Khroub est devenue une association communale...sportive communale. Donc, elle était sous l'empire de l'APC »
(Président de l'A.S.K. année 1987/88)*

Jusqu'à la fin des années 1980, lorsque l'équipe du Khroub était sous l'aile protectrice de l'APC, au nom de l'ASK les présidents du club pouvaient obtenir des faveurs pour leurs joueurs, en plus du fait que ce n'était que les jeunes de la ville (ou du village) qui constituaient l'ossature principale de l'équipe. Le social était ancré dans le club.

¹ Le Noé Olivier, « Le football, enjeu local », Op. Cit., p. 27.

² Sylvain Cubizolles, *Le football en Afrique du Sud: vécu d'un township au Cap occidental*, éd. Karthala, Paris, 2010, p. 88.

³ Le Noé Olivier, « Le football, enjeu local », Op. Cit., p. 30.

« ...pour les joueurs, nous, ...à l'époque, avec le PAPC, on a réussi à obtenir 3 ou 4 logements, c'est pas moi, qui les ai distribué, c'est celui qui est venu après moi. Mais c'était sous ma présidence. On avait négocié ça avec le wali de Constantine à l'époque et on a pu obtenir je sais plus combien...moi, j'avais demandé 6 logements, » (Président de l'A.S.K. année 1987/88)

« D'ailleurs, les arrêtés étaient nominatifs, ils sont pas venus au nom de l'ASK. individualisés et nominatifs, aucun problème» (Président de l'A.S.K. année 1987/88)

« Les joueurs n'avaient pas de primes, c'était des ..., des primes banales, alors on essayait d'intervenir pour leur procurer des logements, du travail...c'était le club avec les autorités...y'avait des bon joueurs qui ne travaillaient pas, alors on sollicitait et on proposait aux autorités de les aider... » (Président de l'A.S.K. année 1995)

L'importance acquise par l'équipe de football et la visibilité qu'elle s'est construite dans les différentes sphères de la vie publique avec son accession à d'importants paliers de compétition, a eu l'effet de s'ériger comme source d'intérêts pour certains (protagonistes), vu qu'aujourd'hui la visibilité acquise par le président de club permet d'entrer en contact avec les acteurs d'autres sphères comme par exemple celle du politique.

« J'ai grandi à l'ASK, j'étais joueur, ...J'ai travaillé avec passion. Et je voulais la faire aboutir, avec jalousie, je voulais lui faire une place parmi l'élite, mon objectif était de redorer le blason du club. Et on a accédé en nationale...et après, les opportunistes sont venus.

Les enjeux ont commencé à devenir plus importants ?

Voilà, voilà. Et y'a les relations avec les autorités, le Wali, le Ministre, ...le PAPC, ...c'est intéressant. » (Président de l'A.S.K. année 2000/06)

Pour certaines personnes le poste de président de club représente un tremplin pour atteindre d'autres fins. D'après les entretiens réalisés avec les différents présidents de club qui se sont succédés à la tête de l'ASK, il s'est avéré que la majorité des acteurs qui avaient honoré des mandats à la présidence de l'ASK étaient ensuite proposés automatiquement à se présenter pour la direction des APC.

« Et vous, est ce que vous ne vous êtes jamais présenté à la candidature de certains postes politiques, par exemple comme maire... ?

Oui, on m'a proposé en 2005, ...pour l'APC. » (Président de l'A.S.K. année 2000/06)

« j'ai pas eu l'idée de me présenter aux communales mais lors des dernières législatives, on m'a proposer de présenter ma candidature, mais j'ai refusé car j'estimais que je n'étais pas prêt psychologiquement pour ce genre de responsabilité ...dans le futur, je ne sais pas, l'avenir nous le dira.»(Président de l'A.S.K. année 2006/10)

Ce genre de sollicitations envers les acteurs qui sont passés par le club de football pour occuper le poste de Président d'APC témoigne d'une confiance accordée à ces acteurs et d'une sorte de reconnaissance placée entre les mains des acteurs qui sont passés par l'ASK. Pouvant considérer qu'à travers la gestion d'un club de football, le président posséderait la capacité de gérer d'autres institutions publiques plus importantes.

La popularité qu'ont acquis ces acteurs s'est certes bâtie sur et grâce au football. Ces acteurs se sont fabriqués une personnalité respectée, adulée et enviée par une grande partie des hommes politiques, des notables et des acteurs de la ville. Ce fait leur a permis d'ouvrir des portes souvent considérées comme hermétiques, fermées pour beaucoup de personnes.

« Et si le capital de reconnaissance acquis par certains présidents de clubs de football possède des propriétés directement agissantes dans les domaines de la direction d'entreprise ou de la politique, c'est encore en raison de ces homologues d'espaces que les succès sportifs antérieurs sont perçus comme une assurance pour des victoires futures sur d'autres terrains, c'est aussi parce que l'investissement dans le football renforce la conviction, au niveau individuel, de l'efficacité d'une mobilisation pour une cause collective, qu'il s'agisse du club, de l'entreprise ou du groupe d'appartenance tout entier. »¹

Les victoires en sport confèrent une telle popularité que même beaucoup d'argent, ne pourrait acheter. Les fins stratégiques politiques l'ont compris, eux qui, d'une élection à l'autre, le font ressentir pendant le déroulement de leurs campagnes électorales et enrôlent avec eux les supporters du football qui représentent une « clientèle » électorale qu'il est important de séduire et d'acquérir pour les candidats en course.

Les candidats qui peuvent mettre la main sur le club de football de la ville sont conscients qu'ils disposeront d'une structure très influente, considérant l'influence du club de football sur la jeunesse qu'il draine. Il leur faudra être également très présent et très proche de tout le réseau associatif de la ville, qui peut leur offrir une impulsion nouvelle, en termes de confiance et de popularité auprès de la population de la ville.

« Avant les élections, ils viennent à l'ASK et promettent de bien veiller sur le club et sur ses destinées, même les supporters leur disent on ne vous demande ni des logements, ni rien du tout...on vote pour vous mais veillez nous seulement sur l'ASK... » (Président de l'A.S.K. année 2006/2010)

« ...pas de relations conflictuelles. On partait d'un principe, d'abord pas de relations conflictuelles. C'était pas dans notre intérêt. » (Président de l'A.S.K. année 1981)

¹ Charles Suaud et Jean-Michel Faure, « Les enjeux du football », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, année 1994, volume 103, numéro 1, p.5.

La capillarité est en effet totale entre les réseaux sportifs et les réseaux politiques au vu des masses que draine cette activité ludique (de spectacle).

Le football avec la base de popularité qu'il détient peut être d'un grand apport pour le politique. Sur le mode du « *service rendu contre service rendu* », le club qui accepte d'afficher une couleur politique est aussi conscient que cela lui permettra d'accéder à des aides et des mannes financières avec plus de facilité, si bien sûr le parti politique soutenu venait à accéder au pouvoir au niveau de la ville.

Mais ce choix quel qu'il soit est aussi considéré comme un choix stratégique. Surtout que le football possède aujourd'hui sa place dans l'agenda des pouvoirs locaux

« ... je trouve que c'est de l'aberration. Qu'est ce qu'il a à avoir un club avec le soutien politique. Et à chaque fois, je dois changer moi de couleurs pour être ...pour...chaque fois que le maire change, je dois moi aussi changé de couleurs. Vous voyez qu'est ce que je veux dire ? c'est un danger ça pour le sport de politiser le sport, après, les association, à chaque fois qu'il y a une manifestation politique ou bien qu'il y a un truc,...qu'est-ce qu'il a à avoir le dirigeant ou le joueurs pour le ...laisser libre cours à tout le monde de de...c'est ça la liberté d'expression ou la liberté de choisir, la liberté de voter , la liberté de ...on peut pas imposer, moi, je peux pas imposer à mes joueurs ou bien à mes dirigeants d'aller applaudir x ou y. et ça peut être un obstacle pour le financement. Vous jouez pas le jeu, mais lorsque vous jouez ce jeu ; c'est la médiocrité qui va régner dans le club. » (Président de l'A.S.K. année 1990/96 1990/96)

« On ne vit qu'avec les subventions des communes. Est-ce que les communes sont obligées de financer le sport, y'a aucune loi qui dit ça. Est-ce que moi si je vous finance ? est-ce qu'en retour je n'attends rien de vous ? Ne serait ce que dans les élections ? Ne serait ce que dans les manifestations sportives. Ne serait ce que dans les manifestations de soutien de x ou de y. pourquoi, pourquoi je laisse moi les associations à la remarque de tous ces, de toutes ces ...cesje sais pas comment je peux appeler ça...pourquoi c'est pas la direction de la jeunesse et des sport qui

finance et avec laquelle t'établis un plan d'action, avec laquelle je négocie le budget, ...qui doit me contrôler périodiquement, savoir où va mon argent...on parle de professionnalisme et rien n'est codifié. Mais un sport qui n'est pas codifié, comment est-ce qu'il peut donner des résultats. Quelle codification maintenant, on parle de tel joueur qui a été acheté...sur quels critères on achète, et sur quels critères on vend. » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

L'appui aux partis politiques n'est souvent pas accepté par les présidents de club qui ne souhaitent afficher aucune couleur politique et qui voudraient dans la mesure du possible tenir le club hors de la sphère du politique. Parce qu'il est clair aussi que le choix d'appuyer l'une des formations politiques de la ville pourrait créer aussi beaucoup d'ennemis pour le président de club.

« Bien sûr, bien sûr, c'est-à-dire qu'en facilitant la relation, moi, je me suis toujours gardé de protéger mon club contre toute atteinte politique. Je voulais pas ...Malgré que je suis un militant du FLN, et j'ai été élu mais je voulais pas qu'on utilise ...Parce que pour moi, c'était à l'époque je voyais que c'était un danger d'utiliser les clubs à des fins politiques. Déjà, le fait de ...Déjà, le fait de recruter des joueurs ou bien des dirigeants à tendance ça deviens personnel, même pas politiques, tu te dis celui qui va m'aider à mener mes élections, c'est celui là que je vais en faire un dirigeant et le joueur, ça doit être aussi la fils de celui qui milite pour ma cause et ainsi de suite ; ...Moi, j'ai jamais voulu jouer le jeu des politiciens pour ce qui est de sports parce que ; parfois, on nous appelait même pour aller supporter, faire des marches, ou bien attendre la visites des...J'ai jamais répondu aux appels des politiques, même du temps où y'avait un seul parti » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

« le football aussi est politisé, tu comprends, eux, ils cherchent à faire de la récupération...lorsque je t'ai parlé de Belaribi... Quand sont venus les

présidentielles de 2006, ou bien 2005 quand y'avait Bouteflika et Benfliss, ...2005, 2005...2005, le deuxième mandat de Bouteflika. Il est venu nous solliciter, nous a dit, votez Benfliss etc, je lui ai dit il n'en est pas question, je suis a-politique. » (Président de l'A.S.K. année 2000/06)

« Est ce que le fait d'être apolitique, ne vous a pas posé d'obstacles ? Ou bien au contraire, est ce que ça vous a facilité la tâche ?

Il y a eu l'obstacle que je vous ai dit avec le président de l'APC lors du vote; et depuis, les relations se sont détériorées. Et d'ailleurs, à partir de là, il a souhaité voir mon départ. » (Président de l'A.S.K. année 2000/06)

« On dit souvent que le sport est politisé en Algérie, qu'est ce que vous en pensez?

Politisé non, mais on se sert du sport à des fin politiques, y'a différence, différence entre...c'est-à-dire, qu'on se servait du sport quand le sport réussissait. Lorsque le sport réussissait, on l'utilisait. On l'utilisait lorsqu'il apporte, lorsqu'il apporte. Mais on l'utilise pas n'importe comment. Vous avez par exemple le FLN ou bien un président d'APC, ou bien ...un président d'APC c'est quand même c'est lui qui... et il arrive qu'il utilise le sport à des fin politiques, à des fin politiques, c'est-à-dire, ...vous assistez à ses réunions, vous lui faites des fêtes, il faut encourager ...son image de marque elle s'en ressent vraiment et vous pouvez désormais, créer des ennuis aux responsables locaux. Aux responsables locaux, en faisant des petites grèves, en faisant ...des contestations, en faisant...parce que c'est lui finalement, l'association sportive communale, ses textes, son comme ça...à l'ASK , l'ASC, l'Association Sportive Communale, c'était le président de l'APC, qu'il le veuille ou non . Et c'était utilisé, c'était utilisé. Pas plus que dans les autres villes peut être, mais il était utilisé. Il était utilisé.» (Président de l'A.S.K. année 1981)

Le football a aujourd'hui une place dans l'agenda des pouvoirs locaux et la réussite sportive du club de football peut avoir des retombées sur son président au niveau local

illustré par exemple par l'honorification par les pouvoirs locaux, maire, wali et même ministre.

La visibilité que procure l'accès au poste de président de club permet d'obtenir une notoriété, qui peut être utilisée à des fins politiques (personnelles) comme tremplin pour accéder à d'autres postes plus importants.

« Ce n'est pas n'importe quelle personne qui passe par le club qui est automatiquement sollicitée pour rejoindre un poste au sein des autorités mairie ou autre, mais le club permet de détecter les bons gestionnaires qui travaillent et qui sont honnêtes et efficaces à qui on peut faire appel pour rejoindre un poste politique » (Président de l'A.S.K. année 2006/10)

« Beaucoup de gens aussi pensent que le club peut servir de tremplin pour la notoriété publique, et faciliter ainsi l'accession à un poste politique ou financier dans les rouages de l'état, quelle est votre opinion sur la question ?

Oui, ça peut servir, par exemple le Khroub si...si y'avait une ...comme aujourd'hui, si y'avait plusieurs partis, celui qui est président de l'ASK, automatiquement, il aura tout le village avec avec lui, lorsque l'ASK réussit, si monsieur Milia actuellement¹ veut devenir, sénateur ou veut devenir je sais pas moi, s'il arrive à se mettre dans une liste, à la tête d'un parti, l'année où il va réussir, il faudrait qu'il réussisse, que l'ASK réussissent, je vous dit, l'année de l'accession de l'ASK, s'il avait voulu être député ou sénateur, il aurait réussie. Ah, il aurait réussie largement, il aurait battu Menadi peut être. Ça c'est sur, ça, c'est sûr parce que dans un village, vous faites accéder l'ASK à deux divisions deux années de suite, c'est pas rien. Qu'on le veuille ou non ; c'est pas rien. C'est pas rien. Et ça, ça

¹ Cet extrait d'entretien est tiré d'un entretien que nous avons réalisé avec Monsieur Ababssa Salah le 21 juillet 2009. Il traite de la notoriété du président de club, qui grâce au fait qu'il a fait accéder l'ASK en championnat de première division, aurait pu remporter des élections parlementaires s'il s'était présenté comme l'a fait Aïssa Menadi le président de l'USMAnnaba qui a fait accéder son équipe à la même saison que Milia Hassen soit juste avant qu'aient lieu les élections parlementaires (2007).

porte dans la balance. Mais avant, qu'est ce que c'est...avant, on avait un parti unique. Parti unique, c'était une liste de 29, la moitié, était élue, la moitié, était rejetée et puis c'est tout. » (Président de l'A.S.K. année 1981)

« Qu'est ce que vous pouvez me dire de plus sur les présidents de clubs ? Avant et maintenant, qu'est ce qui a changé ?

Y'a une chose de certaine, c'est que avant, c'était du ...du volontariat. C'est-à-dire, c'était l'amour du club qui ramenait tel ou tel à la présidence de l'association ou du club ou ...maintenant, c'est du calcul. Maintenant, c'est du calcul pur et simple. Maintenant, ce calcul, il a pour but d'arriver à un poste politique, il a pour but d'arriver à une notoriété publique, d'arriver sur un secteur économique, et c'est ; ça c'est vu, d'arriver sur un autre secteur, c'est-à-dire que le président d'un club est vu autrement. Il peut avoir la clé de toute une ville. La clé, c'est le président de l'association qui en existe qu'une, c'est ça » (Président de l'A.S.K. année 1981)

« je te dis en toute sincérité, ce qu'ils ont dit est vrai, pour les gens, les club sont des tremplin pour passé à des besoin personnels, à part qu'avant, il n'y avait pas d'argent alors qu'aujourd'hui, c'est surtout l'argent...» (Président de l'A.S.K. année 1995)

Le club de football comme nous l'avons vu constitue aujourd'hui une institution très convoitée par beaucoup d'acteurs. Il permet pour les dirigeants du football d'acquérir une certaine notoriété à travers la médiatisation de l'équipe de football qu'ils dirigent. D'acquérir donc une certaine popularité au niveau de la ville et d'entrer en contact avec les acteurs du politique. Les résultats sportifs positifs qu'ils réussissent à réaliser les aident à se forger une renommée et une réputation de bon gestionnaire ce qui peut leur ouvrir un accès à des postes politiques au niveau de la ville. Les hommes du politique eux aussi à leur tour essayent d'instrumentaliser à leur profit les résultats sportifs du club de football en tant que sport le plus popularisé. Dans leur recherche d'une base électorale

des plus élargies c'est obligatoirement vers la jeunesse et vers les institutions de socialisation qui les rassemblent que se tournent leurs intérêts.

« Ils travaillaient pour avoir une certaine popularité, c'est dans les deux sens soit le président d'association, soit le président d'APC » (Président de l'A.S.K. année 1995)

IV-2-3- Poste de président de club de football et accès aux personnalités qui représentent les pouvoirs locaux :

Les relations entre les différents secteurs d'activités au Khroub comme ailleurs sont indispensables pour assurer le bon fonctionnement de la ville. Il paraît donc tout à fait normal que les représentants des pouvoirs publics aient des relations et des contacts avec les représentants de l'Association sportive et de l'équipe de football ne serait-ce que pour discuter des besoins de l'équipe ou des budgets qui leur seront alloués, pour les prévenir en cas de travaux qui pourraient causer des perturbations sur l'utilisation des infrastructures sportives mises à leur service ou pour prendre leurs propositions et leurs avis concernant la construction d'infrastructures les concernant ou concernant la jeunesse de la ville en général.

« on nous contacte par exemple lorsqu'il s'agit de réalisations d'infrastructures sportive par exemple, tout simplement pour prendre notre avis parce que nous sommes les utilisateurs...et on peut aussi soumettre des propositions dans ce cadre » (Président de l'A.S.K. année 2006/10)

Les présidents de clubs de football qui choisissent d'investir leur temps et leur savoir faire au service de l'Association sportive récupèrent socialement et politiquement tous leurs services à travers les nouvelles relations qu'ils acquièrent tout au long de la saison sportive et leur inscription dans des réseaux sociaux qui englobent notables et hommes

politique de la ville au gré des résultats sportifs qu'enregistre l'équipe de football de la ville¹ ; ce qui se répercute sur l'image et la renommée de ces acteurs du football.

« on a de bonnes relations avec les autorités, elles ne se limitent pas seulement au budget qu'ils nous octroient. Il arrive au président d'APC ou au wali d'assister aux matchs ou aux entraînements, il arrive même en certaines circonstances qu'ils nous invitent, qu'ils invitent l'équipe ou qu'on l'invite » (Président de l'A.S.K. année 2006/10)

Derrière chaque équipe de football, il arrive très souvent de trouver beaucoup de personnages qui vivent à l'ombre de leurs succès et qui sont toujours présents afin de rendre service et d'aider le club dans la résolution des différents problèmes qu'ils rencontrent épisodiquement.

A partir des différents entretiens que nous avons réalisés, il s'est avéré que deux personnalités (politiques) sont toujours présentes en arrière fond de l'ASK et travaillent toujours en coordination avec les différents présidents de club qui se succèdent à l'ASK, ceux qui pénètrent donc le milieu se voient entrer directement en contact avec ces personnalités du politique dont un a été plusieurs fois maire de la ville et qui grâce à la considération dont lui témoigne toute la population, joue un rôle important à travers le comité des sages de l'ASK qu'il préside et l'autre occupant le poste de chef du cabinet du Ministre des collectivités locales (voir page 131) est aussi respecté et est le président d'honneur du club.

« Aberkane a toujours collaboré pour venir en aide à l'ASK même Djeffal ils ont toujours aimé l'ASK et ont toujours été présent pour aider l'ASK, Aberkane, Djeffal, Aoubida » (Président de l'A.S.K. année 1995)

Il ne faut pas oublier aussi que Aberkane Abdelhamid est une personnalité active au Khroub dans différents domaines et qui est donc connu par tous (voir page 229).

¹ Voir : Abdou Henine, « ASK: Une réception réussie et beaucoup de personnalités présentes pour féliciter le Khroub », in : *Le Buteur* (quotidien sportif national), du 11 juillet 2011.

Beaucoup de présidents de club ont eu des relations préalables avec cette personnalité publique bien avant leur accession à la tête de l'ASK.

« Aberkane, je le connais depuis avant, mais Djeflal non, ...lui, c'est à partir de l'ASK parce que lui il est sorti du Khroub avant et il n'a pas beaucoup vécu dans notre village, donc, je ne le connaissais pas... » (Président de l'A.S.K. année 2006/10)

« il était très proche de l'ASK, très proche. Aberkane a ramené le sponsors de la carrière géante ...quand il était ministre...il a eut des promesses avec Naftal et après, il a démissionné. Quand il a démissionné, c'est tombé à l'eau. » (Président de l'A.S.K. année 2000/06)

Ici le football était un excellent support de communication et de relations publiques et permettait de rapprocher les présidents de clubs des célébrités qui entouraient l'équipe. Comme nous l'avons vu précédemment, « l'acteur social selon Bourdieu ne cherche donc pas que l'intérêt : il est aussi en quête de prestige et de la reconnaissance des autres. »¹ Il tentait de transformer le capital économique (la principale ressource qui passait entre ses mains, même si elle appartenait aux contribuables) en capital social et symbolique qu'il mettait au service de son image qui est désormais directement liée à celle du club de football de la ville.

Même en tant que bénévole donc sans rétribution monétaire, puisqu'il bénéficiait d'une récupération symbolique de tous les sacrifices en temps et en efforts mis à la disposition de l'association (et de son équipe de football) aussi bien dans le créneau social (capital social) que politique.

Dans l'exercice de ses fonctions qui consistait à diriger le club de football de la ville, le président de club bénéficiait non seulement du soutien des élus locaux mais aussi de celui

¹ Philippe Cabin, « Dans les coulisses de la domination », *Sciences Humaines* n°105, mai 2000, p. 24.

des personnalités influentes de la ville avec tout le poids symbolique et le respect qu'ils représentaient (et qu'ils s'échangeaient mutuellement).

Une sorte de soutien moral accompagnait aussi les acteurs face à toutes épreuves dans lesquelles il devrait affronter ses opposants. Le simple fait de savoir qu'une telle personnalité respectée de tous au Khroub était au côté de l'acteur l'encourage pour effectuer le reste de son itinéraire.

« Hourrabi a eu le soutien de Aberkane pour diriger les affaires du club. Le nouveau président a eu la promesse de l'ancien ministre, Aberkane, de l'aider dans sa nouvelle mission. »¹

« Cette utilisation symbolique du football permet aux clubs (du plus grand au plus petit) d'accéder à des ressources financières (fonds publics et privés), à un capital social (les maires des grandes villes et ministres-présidents sont souvent membres d'un club, y occupant parfois même des fonctions honorifiques) ainsi qu'à des ressources symboliques. »²

Il faut dire aussi qu'avec un peu plus de succès sportifs et en étant à la tête d'équipes de football qui représentent de grandes villes³, les présidents de club réussissent à avoir plus de notoriété, car accédant plus souvent aux hautes sphères du pouvoir (du plus haut pouvoir).

¹ Abdou Henine, « ASK : Les raisons d'une démission », in : *Le Buteur* du 20 septembre 2010.

² Dieter H. Jütting, « La culture footballistique au niveau local et mondial, remarques sociologiques à propos d'un phénomène de masse », in : Ulrich Pfeil, *Football et identité en France et en Allemagne*, éd. Presses Universitaires de Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2010, p. 246.

³ Ou même de grandes régions à l'image de la JSK, qui ne représente pas seulement Tizi Ouzou, mais la Jeunesse Sportive de (toute la) Kabylie.

« Et aujourd'hui, concernant les présidents de club, qu'est ce qui les motive à être à la tête des clubs ? Parce que je pense qu'il y en a beaucoup qui ne sont pas rémunérés.

Ils ne sont pas rémunérés, c'est des gens friqués, c'est la notoriété, c'est la notoriété c'est tout, parce qu'ils ont du fric et ils l'utilisent pas. Ils utilisent pas leur propre fric, s'ils l'utilisent sous forme de prêts. Ils ne donnent jamais un sou à leur club ou bien ...et c'est la notoriété ou bien avec des visées, des visées ...des visées électorales... On a un exemple, le président de l'USMAnnaba, alors pour ne pas le citer, ...c'est à partir du syndicat, président de l'USMAnnaba vers député et je sais pas, la prochaine peut être c'est sénateur, c'est ce qui motive les gens généralement. Ces gens là, ils n'ont plus rien à demander à ...plus rien à demander, mais c'est le fait de côtoyer, peut être, le fait de côtoyer...par exemple le président de la JSK, je le connais pas, loin de là, au moins à distance, je l'estime ; c'est peut être un des rares que j'estime en tant que président. Mais le fait d'être avec le président de la république, le fait d'être avec le ministre, peut être c'est une notoriété,... Qu'est ce qu'il demande de plus. Il a l'argent, il a la notoriété, il a les relations, ... » (Président de l'A.S.K. année 1981)

« Moi, je dis ça parce que vous prenez un Serrar, un Serrar, Serrar est avocat, il est déjà cabinet d'avocat, Il n'a pas besoin d'argent, De quoi il a besoin ? Il a besoin de notoriété ? La ville de Sétif est importante,... une grande ville. Industrielle, commerçante, qui bouge, ... c'est Serrar qui est à la tête de cette ville. Parce que ce qu'on voit, c'est l'Entente. L'entente c'est dans toutes les familles ; toutes les foules, c'est l'entente de Sétif.

Elle a pris une dimension internationale en participant aux coupes arabes et Africaines.

C'est ça. C'est devenu un club classé en Afrique. Un des meilleurs classés en Afrique. C'est grâce à ces gens là, parce qu'en matière d'argent il est nanti, c'est un nanti, 'Rabi izidou'. Maintenant s'il est... et il a été un international, c'est un

bonhomme qui est connu en football, il a un avantage sur tous les autres présidents. Il a un avantage, lui et Hannachi ils ont un avantage sur les autres présidents, ils ont pratiqué le football et à un échelon assez élevé. Comme Serrar, il a été international, qu'est ce qu'il demande de plus ? Et puis il a côtoyé au sein de l'Entente de très grands joueurs. Qu'est ce qu'il veut de plus. » (Président de l'A.S.K. année 1981)

Si l'on observe donc les clubs de football les plus prestigieux aussi bien à travers l'Algérie qu'à travers le monde, ils sont en majorité des 'propriétés' de fortunes hors normes. Le comportement des présidents qui les gèrent est plus guidé par l'attrait des honneurs et par un besoin de reconnaissance sociale que par l'appât du gain.

Bien s'entourer, ne veut pas seulement dire s'entourer des personnalités qui représentent les pouvoirs locaux mais d'autres acteurs peuvent donner par leur présence aux côtés du président de club, une image valorisante, comme par exemple pour le CSC le fait d'avoir recruté pour la saison 2012/2013 un entraîneur de renom comme Roger Lemerre¹ pour satisfaire ses supporters a réussi à procurer plus de visibilité aussi bien au club qu'à ses dirigeants. Au Khroub, « le président du C.A. les éblouissait par la présence de Dahleb², Benmabrouk³, qu'il faisait parader au stade Abed-Hamdani comme ailleurs d'autres exhibent des objets exotiques. »⁴ Ce genre de procédés permet au président de club d'associer son image à une figure de renommée ce qui peut lui garantir aussi une meilleure médiatisation.

¹ Ancien joueur et entraîneur français. Entraîneur/sélectionneur international, avec principalement l'équipe nationale de France, de Tunisie, du Maroc.

² Mustapha Dahleb, Ancien international algérien, né le 08 février 1952 à Bougie, il a mené un parcours professionnel en France (de 1973 à 1985) dans les clubs français de CS Sedan-Ardenne, du Paris SG et de OGC Nice. Il est le troisième meilleur buteur de l'histoire du PSG avec 98 buts en 306 matchs dont 85 buts en championnat de 1974 à 1984. En 2001, il est élu Meilleur joueur Algérien de tous les temps (Fennec du siècle). Et le 11 juillet 2003, il est fait chevalier de la Légion d'honneur pour ses « trente-trois ans d'activités sportives ».

³ Alim Benmabrouk, Ancien international algérien (53 sélections) né le 25 juin 1960 à Lyon, il a mené un parcours professionnel en France (de 1981 à 1992) dans les clubs de Paris FC, RC Paris, Girondins de Bordeaux et Olympique Lyonnais.

⁴ Adlane B., « Guedjali s'en va, Hourabi arrive, le carrousel a commencé au sein de l'ASKhroub », in : *Le soir d'Algérie* (quotidien national algérien) du 23 septembre 2010.

IV-2-4- L'Association Sportive du Khroub : l'intérêt de toute une ville

Comme nous avons eu l'occasion de la constater précédemment, la ville du Khroub a connue une expansion démographique et sa population est passé de 14 962 habitants au RGPH de 1977 à 42 261 habitants au RGPH de 1987. Si ce qui caractérise toute petite ville est bien entendu l'interconnaissance de ses habitants et surtout des acteurs principaux qui la constitue ; il est certain que l'interconnaissance sera encore plus signifiante s'il s'agit des acteurs d'une équipe de football car ce qui les lie est une cause commune : la passion pour l'équipe et pour le football d'une manière générale.

Il s'agit d'une sphère dont le nombre d'acteurs est assez limité. Et lorsqu'un nouvel initié choisit d'intégrer cette institution, il y reste généralement attaché toute sa vie car ce choix émanent d'un désir dirigé par sa passion et son amour pour sa ville et pour son club de football. Un premier pas qui se fait en général pour la majorité des acteurs dès l'enfance en tant que joueur (ou supporter) de l'équipe qui représente sa ville natale.

Il se noue des liens d'amitiés qui ne sont nullement basés sur de quelconques intérêts, du fait que les trajectoires de chacun ne sont pas encore tracées et que l'âge de la jeunesse est encore inscrit dans l'innocence.

*« Ce n'est pas à travers mon poste de président de club que je connais les responsables locaux, ce sont plutôt des amis d'enfance, on a grandi dans le même village. Je les rencontre depuis mon enfance et ensuite, chacun à construit son parcours...l'un est devenu maire, l'autre responsable au niveau de l'APC... »
(Président de l'A.S.K. année 1986/87)*

« ...Les relations que j'ai avec le maire ne datent pas d'aujourd'hui, parce que c'est un enfant du village et comme le Khroub est une petite ville il y a cette interconnaissance entre presque tous ses habitants » (Président de l'A.S.K. année 2006/10)

Si un nombre considérable de présidents de club doivent leur interconnaissance avec les autorités locales ou avec les personnalités qui les représentent à des relations d'amitié ou de voisinage construites aléatoirement au fil des années, d'autres du fait des activités professionnelles qu'ils gèrent au sein de la ville, sont en relation constante avec différents services de l'APC.

« Non, c'est-à-dire j'ai tout le temps eu des relations avec les autorités mêmeavant ... c'est par rapport à notre activité professionnelle, ... » (Président de l'A.S.K. année 2000/06)

Si nous prenons par exemple le famille Khattabi (dont est issu El Hani qui a été président de l'ASK de 2000 à 2006) qui exerce dans les filières du transport public (de marchandises et de voyageurs) depuis la fin du XIX^{ème} siècle, il est clair que cette famille a toujours été en contact avec les autorités locales de la ville du fait de l'activité qu'elle exerçait. Le transport étant depuis toujours considéré comme un secteur stratégique. La commune pouvait même avoir besoin de louer des véhicules de transports dans certaines circonstances.

Presque tous les présidents de club qui sont passés par la présidence de l'Association Sportive du Khroub ont été sollicités pour remplir cette fonction de bénévole qui demande d'avoir de la patience et d'être prêt à faire certains sacrifices jusqu'à y consacrer leur temps au détriment des besoins de leur famille (voir à ce sujet la 1^{ère} partie du chapitre 6 de cette thèse).

Nous voulons dire que ce ne sont pas des gens qui couraient derrière ce poste, car considérés comme étant un créneau peu porteur (pour ne pas dire pas porteur du tout comme nous l'avons vu précédemment).

Malgré cela, la présidence de l'ASK n'a véritablement été convoitée qu'au cours de deux périodes bien déterminées. Ces deux périodes coïncidaient avec des moments où les enjeux politiques et symboliques autour du club étaient cruciaux.

-La première saison, 1992 coïncidait avec une période de crise politique dans laquelle un parti politique islamique en l'occurrence le Front Islamique du Salut (FIS) voulait mettre main basse sur toutes les institutions de l'état. Après avoir acquis par le scrutin une majorité de commune, dont celle du Khroub, ce parti politique avait conscience du poids des associations sportives et surtout des clubs de football dans la société considérant l'influence qu'elles pouvaient créer chez la jeunesse algérienne.

-La seconde saison, 2007 coïncidait quant à elle à l'accession de l'ASK en championnat de première division. La visibilité du club avait atteint un niveau national et sa notoriété qui était désormais très élargie pouvait procurer à ses futurs gestionnaires des accès hermétiques à des hauts responsables dans les rouages de l'état, mais aussi à la gestion de budgets de fonctionnements qui promettaient d'être des sommes d'argent très élevés.

*« En 90, ...tu sais avec quoi ça coïncidait en 90... y'avait dans les entreprises le SIT, le syndicat islamique...c'était l'avènement du FIS...Et le FIS voulait tout prendre et tout gérer ! y compris le sport...eh bien au Khroub, automatiquement, y'avait deux tendances, la tendance qui voulait préserver les intérêts de l'association, avec toutes les disciplines et le rejet de toute autre forme de gestion. »
(Président de l'A.S.K. année 1990/96)*

« À l'intérieur de l'APC y'avait 15 élus, 11 FIS et 4 FLN, j'étais parmi les 4 du FLN, avec le professeur Aberkane et donc à ce moment là, ils nous ont battu aux élections communales. Mais on les a battu aux élections sportives, parce que les gens ont pris conscience qu'ils devaient se présenter pour le sport, ils ont vu que la mort du sport dans la ville... » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

Et si durant la plupart des saisons, il n'y a pas vraiment eu de concurrence pour la présidence de l'ASK, il est certain que n'importe quelle opposition dans le fonctionnement d'une association sportive est plus que nécessaire pour son bon fonctionnement.

Même sans opposition déclarée, le président de club se doit d'afficher un désintéret par rapport à tout ce qui est matériel du fait qu'il est la proie constante d'adversaires qui convoitent son poste mais également de la presse qui cherche constamment ce genre de fait divers pour alimenter ses colonnes (nous reviendrons plus en détail sur les relations des médias avec les présidents de clubs dans la troisième partie du chapitre 6).

« Oui, mais aujourd'hui, on voit, on voit que même par exemple lorsqu'on va on prend en main par exemple un club, on voit qu'en contre parti, y'a beaucoup d'oppositions, y'a des gens quivous défient chaque jour dans la rue. Donc c'est du bénévolat et en même temps, en regardant l'opposition qu'on reçoit dehors, et l'accueil des fois ...qui est pas chaleureux des gens dehors, est ce que vous pensez que ...

Non, mais ...ça, c'est normal. C'est un état d'esprit qui s'est installé. Tenez monsieur, Je vous dis pourquoi. Parce qu'un président de club, il a une opposition, et pas une seule opposition, il a peut être 4 à 5 camps et tous ces camps là, représentent un bonhomme, chaque clan, représente un bonhomme, qui aurait voulu être président. Et c'est comme ça que les rivalités c'est comme ça que ça se passe. Chez nous, au Khroub, c'est comme ça que ça se passe. A Skikda, c'est comme ça que ça se passe. A Ain m'lila kif kif, à Sétif,...y'a toujours une opposition.»(Président de l'A.S.K. année 1981)

Ce "profit de désintéressement"¹ des responsables bénévoles semble rendre compte, entre autres, de l'intérêt qu'il y a à se voir - et à être vu - comme ne recherchant pas le profit.

¹ Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, éd. Minuit, Paris, 1980.

« Les relations avec les pouvoirs locaux : ils ont une faible reconnaissance politique et ne possèdent pas de véritables réseaux en dehors de leur profession. Leur position de dirigeant de club est vécue comme une promotion sociale, un tremplin plus ou moins prestigieux. Leur trajectoire personnelle va alors dépendre des résultats sportifs obtenus par leur club, ce qui va leur permettre d'acquérir le cas échéant une plus grande légitimité et une meilleure visibilité ou attractivité sociale. »¹

¹ Chazaud, Tado Oumarou, *Football, religion et politique en Afrique: Sociologie du football africain*, éd. L'Harmattan, Paris, 2010, p. 116, 117.

IV-3- Gestion ‘non collégiale’ pour dominer la situation :

IV-3-1- L’exploit sportif du président de club génère l’appui des personnalités et des pouvoirs publics:

Au cours des périodes où les présidents de club étaient sollicités pour remplir ce poste pas très convoité au Khroub durant plusieurs saisons, les responsables de l’équipe devaient présenter au candidat choisi des garanties afin qu’il prenne confiance et accepte de s’engager dans ce poste.

Une garantie morale comme par exemple le fait d’avoir à ses côtés des hommes de renommée et de confiance pour le soutenir et l’aider lors de besoins grâce à leur capital social représente une ressource non négligeable qui peut les mettre en confiance.

A cet effet, et afin que leurs demandes soient acceptées, il ne suffisait pas seulement de solliciter le candidat en mettant en scène des relations de pouvoir mais des relations de respect étaient aussi très nécessaire pour convaincre ce dernier à prendre les rênes et les responsabilités d’un club qui représente toute une ville. Ce genre de démarches était donc toujours effectuées par d’éminentes personnalités auxquelles toute la ville devait de la reconnaissance et du respect. Le maire de la ville par exemple et le professeur Aberkane Abdelhamid qui a toujours été impliqué dans les affaires du club faisait partis de ces acteurs.

« ...alors on a pris le relais il me semble même pas une année après. Y’a eu l’intervention du professeur Aberkane qui m’a solliciter voila. Il m’a dit on va reprendre les choses en main et à partir de là, on est reparti. » (Président de l’A.S.K. année 1981)

« Personne n’a déposé de candidature...le président d’APC est venu avec Aberkane, tatata....Il m’as dis, fais nous cette année et c’est tout... » (Président de l’A.S.K. année 2000/06)

« C'était la politesse, c'est tout. J'ai accepté par respect. » (Président de l'ASK. année 2000/06)

Le maire de la ville acquiert sa légitimité par le biais du poste qu'il occupe et qui lui confère certains pouvoirs sur le club du fait de l'appartenance de l'Association Sportive du Khroub à la commune ainsi que du fait qu'elle bénéficie chaque année de la part de cette dernière d'un budget destiné à son bon fonctionnement. Quant à la légitimité acquise par le professeur Aberkane Abdelhamid, elle est due à la personnalité publique qu'il représente et à sa notoriété acquise par sa position et la fonction professionnelle qu'il occupe dans la société (le fait d'avoir été maire de la ville et président de l'ASK à plusieurs reprises et aussi ministre de la santé), sans oublier la fonction honorifique de président du « comité des sages » qu'il occupe au sein de l'ASK.

La reconnaissance dont il jouit et le respect que lui témoigne toute la population de la ville du Khroub lui confèrent certains pouvoirs symboliques qui peuvent être utilisés par le président de club qui jouit de son soutien pour se protéger de l'opposition qui le menace surtout lors de sa présentation des bilans moraux et financiers.

Nous vous présentons ci-dessous un exemple d'intervention de cette personnalité relatée par la presse lors du dépôt des bilan moral et financiers d'un président de club :

« Les bilans moral et financier présentés par Milia Hassan devant l'assemblée générale ordinaire tenue vendredi ont été adoptés à l'unanimité des 135 membres présents. Bien que les bilans de deux années de présidence à la tête de l'ASK soient largement positifs, le président sortant était attendu au tournant par une poignée d'opposants, membres de l'AG, à leur tête son prédécesseur El Hani Khattabi, qui avaient promis, depuis un certain temps, de profiter de l'occasion pour «lui faire sa fête». Malheureusement pour eux, l'intervention du sénateur et ancien ministre Abdelhamid Aberkane à la fin de la lecture des bilans en faveur de Milia Hassan les

a dissuadés et les a réduits au silence. Effectivement, Aberkane avait demandé la parole pour faire tout d'abord l'éloge du rapport présenté par Milia qu'il a qualifié de «travail de professionnel» avant d'inviter tout le monde à faire preuve d'honnêteté et reconnaître au président sortant le mérite immense d'avoir fait accéder l'ASK en division 1 pour la première fois de son histoire et d'être parvenu à la maintenir dans cette division avec très peu de moyens. «Contrairement à beaucoup d'équipes, a dit Aberkane, l'ASK n'a pas eu besoin ni de vendre, ni d'acheter, ni de faire des tractations, ni de participer aux jeux de coulisses, ni connu de scandales pour parvenir à réaliser son objectif. Elle est restée prospère et c'est tout à son honneur et au nôtre ! Aussi, je dirais à Milia Hassan : tu m'as comblé et honoré personnellement.» Cette intervention a eu le mérite de tenir en respect toute velléité et faire reculer les menaces brandies contre le président sortant. Tout ceci le conduira inéluctablement, faute d'adversaires de poids, à une victoire certaine lors des élections prévues mercredi 18 juin. »¹

Après la réalisation de succès sportifs, les retombées se font immédiatement ressentir pour le président de club. Les personnalités qui représentent les pouvoirs locaux ou nationaux entraînés par l'immense joie que leur procure les victoires de leur équipe de cœur, honorent les acteurs de ces prestigieux résultats que sont le président de club et son équipe à travers des réceptions et des discours en leur honneur. Grâce aux honneurs et aux félicitations qu'il reçoit, le président de club se rapproche des personnalités qui représentent le pouvoir. Et alors que ces derniers lui rendent hommage pour le fait de leur avoir créé plus de visibilité à eux ainsi qu'à la ville natale à laquelle ils se rattachent, il apparaît que le secteur du football dans lequel exerce le Président de club est très proche et indissociable des secteurs social et politique qui délimitent les champs du pouvoir d'action des hommes du politique.

¹ Maâli Abdou, « Un bilan moral et financier adopté à l'unanimité », in : *Le Buteur* (quotidien sportif national), du lundi 16 juin 2008.

Au terme par exemple de la saison 2010/2011, première saison de professionnalisme en Algérie, l'équipe de l'ASK ayant réussi la réalisation de son maintien en ligue une¹ pour la quatrième année consécutive, le wali de la ville de Constantine avait organisé une réception en l'honneur des footballeurs et dirigeants de cette équipe. « Cette initiative de la part de l'homme numéro 1 de Constantine démontre le grand intérêt que portent les autorités locales au football »².

Elle permet de réunir les acteurs principaux de l'Association Sportive, comme les actionnaires, les dirigeants, les joueurs, le staff technique du club et les dirigeants, notables et personnalités de la ville comme le wali, le maire et même « Le président d'honneur, Djeffel, n'a pas raté la fête »³

Ces personnalités qui sont toujours derrière leur équipe de football, font elles aussi partie des ardents supporters de l'ASK. Elles représentent soit leur territoire d'origine (pour Djeffal Brahim) ou le territoire qu'ils ont la charge de gouverner (pour le wali par exemple). Et s'ils se distinguent par leurs présences lors de l'organisation de réceptions d'honneur données au profit de l'équipe, ils sont aussi très proches du club même pendant la saison sportive. Qu'ils soient sollicités ou souvent à partir de leurs propres initiatives, ces derniers usent souvent de leurs pouvoirs symboliques pour essayer de diriger les destinées du club.

« Dib a déposé sa démission de son poste de directeur de conseil d'administration, pour laisser sa place au président du club amateur Kitouni. Ce changement n'a pas beaucoup plu au wali de Constantine, M. Badoui qui a convoqué en urgence Dib et Kitouni, et aussi l'actionnaire Mogho et le secrétaire Bedela. La réunion qui s'est déroulée dans les locaux de la wilaya n'a pas duré trop longtemps. En effet, le wali a refusé la nomination de Kitouni ou de Mogho à la tête de la société, car pour M. Badoui, Dib reste l'homme de la situation. Il estime qu'il est très aimé au Khroub et

¹ En se classant à la huitième place au classement général du championnat de ligue une professionnelle.

² Abdou Henine, « ASK: Une réception réussie et beaucoup de personnalités présentes pour féliciter le Khroub », in : *Le Buteur* (quotidien sportif national), du 11 juillet 2011.

³ Idem.

qu'il devra continuer le travail entamé en décembre dernier. En d'autres termes le wali de la ville des Ponts mise sur la carte de la stabilité, et d'après nos informations Badoui a su convaincre Dib de poursuivre sa mission en lui donnant des garanties de l'aider dans la prochaine étape qui est le recrutement. Finalement, Dib restera le président de l'ASK encore quelques mois ; ce qui fera énormément plaisir aux supporters des Diables Rouges. »¹

« Brahim Djeflal, chef de cabinet du ministre délégué chargé des collectivités locales a organisé un déjeuner débat avec la presse jeudi dernier à Constantine. Compte tenu de sa fonction, ledit déjeuner est pourtant aux antipodes de tout thème politique que pourrait lui prêter, via un superbe raccourci, tout profane. Ainsi, le très soft restaurant Mizania a brillé surtout par la présence de responsables locaux de l'exécutif et élus, des hommes d'affaires et l'ensemble des joueurs conviés en fait par celui qui est surtout le président d'honneur de l'ASK. Néanmoins, ce très convivial lunch avait pour toile de fond la crise que couve l'étonnante équipe de football de l'AS Khroub, quotidiennement malmenée par une campagne de déstabilisation dont l'objectif premier est de déboulonner le président du club, en l'occurrence Hassen Milia. Il faut quand même concéder que ce dernier a réussi la performance de réunir unanimement un rejet très fortement témoigné, du moins médiatiquement, par une opposition qui se renouvelle chaque jour sous la forme d'un nouveau champion sorti comme par prestidigitation d'un chapeau. Brahim Djeflal affirme avoir réagi par amour du club : « Je suis avant tout un enfant de la ville, j'ai vu évoluer et admiré les plus grands joueurs, sinon les meilleurs attaquants que l'Algérie a enfantés [sont cités nommément Boucherka, Khattabi, ndlr], j'ai soutenu de toutes mes forces ce club comme je l'ai fait pour le MOC et le CSC en vertu de ce que me conféraient mes attributions officielles et je trouve déplorable qu'on veuille le [ASK] saborder. Est-il concevable de vouloir autant de mal à un club qui tourne bien, fait partie de l'élite, quoique disposant de moyens

¹ Abdou Henine, « ASK : Le wali refuse la démission de Dib et le convainc de rester », in : *Le Buteur* (quotidien sportif national), publié le 16 juillet 2011.

modestes? En clair, est-il logique, voire sensé de vouloir systématiquement démolir une équipe qui marche bon an mal an sereinement et qui émerge du lot par sa stabilité ?». Brahim Djefal tiendra à souligner qu'il n'a «aucun intérêt personnel à apporter son soutien à Hassen Milia, excepté le fait de le faire parce qu'il n'a jamais cessé d'être proche du club en brassant large, en matière d'aides de toute nature, parmi les institutions, les mécènes improvisés, les sponsors pour le club. » »¹

Les personnalités du politique qui portent à cœur le club de leur ville d'origine ont pu même comme nous l'avons vu dans le dernier extrait venir en aide au président de club qui a besoin de stabilité pour mener à bien le travail qui lui est assigné au sein du club (afin de permettre au club de garder une bonne position au sein du championnat) ils utilisent de ce fait le pouvoir légitime dont ils bénéficient grâce à leur statut de notable et d'homme politique de la ville. Et la légitimité de cet appui des pouvoirs locaux provient du fait que grâce à ces résultats positifs l'ASK est en mesure de procurer de la visibilité aux personnalités qui ont des liens avec cette équipe de football et de canaliser une fois de plus l'attention des médias.

IV-3-2- La 'non collégialité' des pouvoirs exercés par les présidents de clubs :

Les traditions qui accompagnaient la gestion des associations, donnant un rôle précis à chacun des membres qui constituaient le bureau du comité directeur du club ont commencé à dysfonctionner dans le sillage de la constitution du 23 février 1989. La loi 90-31 du 10 décembre 1990, portant création et gestion des associations a ouvert les portes à la création d'une multitude d'associations sur la scène publique. Ce nombre accru d'associations créées par la société civile a permis aux anciennes associations de sortir en dehors de toute tutelle s'éloignant du parti unique (grâce au contexte

¹ Abdelhamid Lemili, « Turbulences au sein de l'AS Khroub. L'inquiétude d'un commis de l'Etat », in : *La Tribune*, du 23 mai 2009.

d'ouverture) mais devenant désormais la proie de tentatives d'instrumentalisation des associations par les sphères politiques.

Le club fut jusqu'au début des années 1990 géré de manière collégiale et comme nous l'avons vu précédemment, la présidence de l'association n'était pas très convoitée et les présidents étaient le plus souvent désignés pour occuper le poste de présidence de l'ASK.

« les individus qui étaient proche des équipes, cherchaient à ramener à la présidence des clubs, des gens sans reproches qui devaient avoir des connaissances dans le domaine du sport mais qui devaient aussi satisfaire certains critères moraux...quelqu'un qui pouvait apporté un plus à la formation...lorsqu'on nous a contacté en 1995, on était tout un groupe et on était tous des enfants de l'Association...il fallait que l'on choisisse qui d'entre nous allait tenir le rôle de président de club, c'est une tâche très difficile et très délicate...ils m'ont proposé, mais j'avais refuser et ensuite après insistance, j'avais accepté mais à ce que la gestion de l'association se fasse avec la collaboration et l'entraide de tous les membres du groupe...on voulait que tout le monde participe. On voulait un travail de groupe...pour n'importe quelle décision, c'était l'avis de la majorité qui passait...tous simple citoyen après l'assemblée pouvait lire le P.V. qui était affiché » (Président de l'A.S.K. année 1995)

« C'était une gestion collégiale, donc quelque soit le niveau, il y a toujours à l'intérieur des universitaires et des intellectuels dans le groupe. Donc, on peut avoir un président...par exemple, le président Hachouf, c'était un président...un amoureux du football mais c'était un analphabète, mais il fallait pas qu'il gère...c'était pas lui le gestionnaire des fonds. C'est à dire, il avait une gestion collégiale. Des signataires, y'avait des signataires conjoint pour les engagements des dépenses ; automatiquement, mais lui, pour eux, c'est le sage, pour ...beaucoup plus pour la politique générale mais la gestion et tout, y'avait des universitaires et tout, y'avait de tout temps dans toutes les péripéties des président y'a eut toujours

des gestionnaires qui étaient pour gérer les fonds et le minimum quand même, il faut avoir un certain niveau. » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

Quelque soit la manière, Après avoir été élu ou désigné, le président de club choisi le comité de direction constitué généralement (d'un vice président) d'un secrétaire général, d'un trésorier et d'un chargé de communication. Chacun d'eux avait un rôle bien précis dans cet organigramme hiérarchique.

Si nous retournons à l'organigramme qui organise le comité directeur des associations sportives algériennes d'une manière générale (voir en annexe page 423, la composition du comité directeur de l'ASK pour la saison 2007/2008), il est clair que ce qui est présenté n'existait que sur le plan théorique. Nous parlons de l'organigramme qui représente l'organisation hiérarchique des postes qui gère le club. Nous noterons d'après les médias que cette pratique à commencée à émerger juste après la période du code de l'EPS.

Construit au départ sur la base des associations¹ (loi de 1901), et avec les mesures de contrôle exercées sur les associations durant les trois décennies après l'indépendance, les présidents de club exerçaient leurs fonctions en collaboration avec toute une équipe de gestionnaires que représentait le comité directeur du club. Il est tout à fait normal que

« le président ne représentait pas sa propre personne, il représentait, tout un groupe dont il devait avoir le consentement, si le groupe était constitué de six ou sept personnes, il devait obtenir leur consentement avant d'exprimer sa parole »
(Président de l'A.S.K. année 1995)

¹ Le nom association qui est tiré du verbe associer, qui est synonyme d'accord, d'agencement, d'alliance, de collaboration, et exprime le groupement et la réunion de personnes autour d'un but ou d'un intérêt commun.

Toutes opérations liées aux dépenses de l'argent de l'Association était minutieusement comptabilisé afin de rendre compte aux autorités compétentes (et responsable) en la matière de toutes les destinations liées aux dépenses de l'argent du club.

Mis à part certains postes¹ dans l'Association sportive, les fonctions de membre du comité directeur de l'association ne donnent lieu à aucune rémunération. Le comité directeur est chargé d'organiser, de développer, de gérer et de contrôler les activités sportives de l'association, suivre la gestion financière de l'association l'établissement des documents comptables et de veiller à assurer la gestion courante de l'association.

La période de libéralisation et d'autonomisation des institutions publiques fut le tournant à travers lequel le contrôle qui était exercé autour des institutions de l'état s'était réduit. Ce changement permis aux présidents de club de gérer les budgets de leurs équipes de football avec plus de liberté et moins de contraintes.

Ces nouvelles transformations furent saisies par certains dirigeants comme une occasion afin de prendre les commandes du club en solitaire. Et au fur et à mesure que le temps passait, les présidents de clubs accumulaient par étapes les pouvoirs au sein du club. Très vite, personne ne pouvait parler au nom du club même le chargé de communication étant donné que seul le président était au courant de tout ce qui se passait dans le club : transfert de joueurs, recrutement, payement, primes de match...

Ayant le pouvoir de recruter, de licencier les joueurs, de s'occuper personnellement des négociations, il monopolise le pouvoir et devient par la force des choses la seule personne habilitée à répondre à la presse².

¹ Une exception est faite pour les postes de directeur administratif et de trésorier qui sont rémunérés.

² Dans plusieurs cas, entraîneur ou joueurs sont tenu à son autorisation préalable pour s'adresser à la presse (le cas de 2008 avec *El Chourouk*) parce que comme le dit si bien l'adage : « celui qui détient l'information déteint le pouvoir »

Les journalistes ne tenaient l'information que par le biais du président de club qui était seul habilité à la donner. Et les autres membres du comité de direction commençaient à se transformer en de simples figurants.

« C'est le président qui recrute les joueurs, c'est le président qui libère les joueurs, c'est lui qui gère tout, on peut plus le contrôler, c'est lui qui contrôle tout ...et il a un pouvoir suprême sur les autres membres parce que c'est lui qui les a nommé...»
(Président de l'A.S.K. année 1995)

L'information sportive émanant des différentes colonnes de la presse, nous informe aujourd'hui sur le rôle de chacun des différents membres du comité de direction du club. En début de saison, c'est le président de club qui s'occupe personnellement des négociations avec les nouveaux joueurs, c'est lui aussi qui répond à la presse (il est ordonnateur et trésorier à la fois). Ce qui montre une certaine forme de monopolisation de pouvoir dans cette institution.

Les membres de l'AG ainsi que ceux du comité de direction qui forment la structure principale de l'association ne font souvent que de la figuration et «le directeur sportif est au cœur – voir le cœur – de l'organisation d'un club de football»¹

IV-3-3- La difficile équation d'un pouvoir qui s'exerce de haut en bas mais aussi de bas en haut :

L'organisation hiérarchique des responsabilités dans le domaine associatif comme dans la vie sociale et politique d'une manière générale fait que chaque membre dans l'association occupe une position hiérarchique par rapport aux autres et que le pouvoir de décision s'y exerce traditionnellement du haut vers le bas. Mais dans le domaine sportif, certains postes comme celui d'entraîneur par exemple sont souvent utilisés à la fois comme bouc émissaire et fusible pour toute équipe en difficulté.

¹ Jean Gasti, *Le droit du sport*, éd. Presse Universitaire de France, Paris, 2000, p. 39.

L'entraîneur constitue effectivement le maillon faible des équipes de football en Algérie¹. Il est le seul qui donne la possibilité « d'offrir cette symbolique du sacrifice qui permet de donner l'illusion que l'équipe va réussir en changeant un seul élément dans un dispositif aussi complexe qu'un club de football »². Parce qu'il n'est certainement pas envisageable de mettre fin aux fonctions du président de club qui est un membre élu et qui est aussi à la tête de cette hiérarchie comme il n'est pas aussi envisageable de mettre fin aux fonctions des joueurs qui sont le noyau dur de l'équipe et qui sont généralement engagés dans l'équipe pour des saisons sportives³.

C'est ce qui fait qu'il est possible de licencier un entraîneur, soit par décision du président de club et des membres du comité (ou de l'assemblée générale), soit par manifestation des joueurs ou des supporters. A travers ces deux derniers exemples, nous pouvons observer que le pouvoir peut aussi s'exercer occasionnellement du bas vers le haut.

Dans ce milieu du football, le pouvoir ascendant se manifeste aussi très fréquemment chez les joueurs envers leurs dirigeants lorsque par exemple ils se confrontent à des retards de paiements⁴.

Le comportement qui résulte de la 'non collégialité' de sa gestion du club procure comme nous l'avons vu précédemment une certaine marge de pouvoir au Président de club. Le fait de tout gérer et tout contrôler entre ses mains, fait qu'il représente désormais la seule entité importante au niveau du club ce qui lui donne la possibilité de faire pression, sur le pouvoir des autorités pour obtenir un budget de gestion plus important par exemple ou pour prendre certaines décisions (il ne faut pas oublier que derrière lui s'attèle toute la

¹ Farès Rouibah, « La valse des entraîneurs continue », in : *Liberté* (quotidien national d'information) du 22 octobre 2012.

² Abed Charef, « Championnat de football: Huit entraîneurs déjà limogés », in : *Le Quotidien d'Oran* (édition nationale d'information) du Mardi 21 décembre 2010.

³ Les joueurs ne sont recrutés qu'en début de saison ou au mercato d'hiver. Ce qui fait qu'il est difficile de licencier un joueur en milieu de saison.

⁴ Adlène B, « L'ASKhroub continue de manger son pain noir, menace de grève des joueurs », in : *Le Soir d'Algérie* (Quotidien algérien indépendant) du 9 novembre 2010 & « La menace de grève des joueurs de l'ASKhroub différée », in : *Le Soir d'Algérie* (Quotidien algérien indépendant) du 10 novembre 2010.

jeunesse du Khroub ce qui le met en position de force face aux pourvoyeurs de fonds généralement représentés par les institutions de l'état).

Dans tous les cas, le recours à la grève ou à la démission est considéré comme la forme d'expression du refus de l'ordre vécu la plus utilisée et reste l'une des dernières ressources mise entre les mains des présidents de clubs afin de convaincre le pouvoir (ou celui qui le détient) de revoir sa décision. L'effet de pression déclenché par ce processus sera d'autant plus élevé que les résultats enregistrés par l'équipe de football de la ville seront bons.

*« Aujourd'hui, si on leur donne pas de subventions, les clubs font la grève... »
(Président de l'A.S.K. année 1986/87)*

*« Nous avons démissionné faute de moyens financiers, promesses non tenu de l'APC, pour la maigre subvention qu'ils nous donnaient, ils nous l'on pas donné alors nous avons manifesté notre réprobation en démissionnant...collectivement. »
(Président de l'A.S.K. année 1990/96)*

Le poste de président de club lui confère une certaine marge de manœuvre à travers laquelle il lui est aussi possible d'exercer certaines stratégies de pouvoirs de type ascendant. Warren Schilit et Edwin Locke¹ abordent à travers une étude ce genre de pouvoir de type ascendant qui confère aux acteurs certaines marges de manœuvre à travers lesquelles il leur est possible d'exercer certaines formes de pouvoirs liées à des stratégies pour convaincre leurs supérieurs hiérarchiques. Ils notent qu'il peut exister en milieu organisationnel, sept stratégies servant à influencer le supérieur. Ces dernières s'échelonnent de « l'argument logique » à la « menace de démissionner ».

¹ Warren K. Schilit and Edwin A. Locke, «A Study of Upward Influence in Organizations», in: *Administrative Science Quarterly*, Vol. 27, No. 2, Juin 1982, pp. 304-316. Comme nous pouvons aussi noter ce genre d'études sur le pouvoir de type ascendant chez Porter L.W., Allen R.W. & Angle H.L., (The politics of upward influence in organizations. Eds. L.L. Cummings & B. Staw, Research in organizational behavior, Greenwich, 1981, (pp.269–293)) qui considèrent l'influence comme un processus, dont l'objectif est d'obtenir l'accord d'une autre personne. Les fondements d'un tel processus reposent sur le pouvoir et l'autorité. En ce sens, le pouvoir correspond à un potentiel d'influence.

Le mode de recrutement (et les promesses d'appui et d'aide) qui caractérise l'accès du président de club à sa fonction renseigne sur le fait qu'à l'ASK c'est souvent l'Association qui a besoin des services d'un président de club. L'échantillon sur lequel nous avons travaillé présente effectivement une majorité de présidents de club sollicités pour occuper ce poste. Ces derniers sont donc aussi souvent appuyés par des personnalités de la ville et par les supporters qui sont derrière l'équipe.

Pendant la saison 2007/2008 par exemple, le président de l'ASK de l'époque dénonçait dans la presse nationale, le fait que le budget alloué au club avait diminué par rapport à la saison passée alors que ce dernier avait accédé et évoluait en championnat de première division pour sa première saison¹. Appuyé par des supporters dont l'équipe venait d'accéder en championnat de première division mais aussi soutenu par des personnalités tel le professeur Aberkane et le chef du cabinet du ministre des collectivités locales Djeffal Brahim, le président de l'ASK se sentait en position de force avant de menacer de démissionner de son poste si les autorités ne revenaient pas sur leur décision de revoir la subvention du club à la hausse.

« Lors d'une conférence de presse tenue samedi dernier, le président Milia a sévèrement critiqué l'APC qui a accordé à son club une subvention de 6,3 millions de dinars, alors que la saison dernière, à la même période, la même APC lui avait accordé un milliard de centimes². Le président a même menacé de démissionner de son poste si l'APC ne revoyait pas à la hausse sa contribution financière. »³

Comme nous l'avons signalé précédemment, « beaucoup d'associations cherchent à nouer des liens privilégiés avec les pouvoirs publics et sollicitent un soutien public

¹ Le budget alloué au club reste donc aussi tributaire des relations (et implications) dans les affaires et les services de l'APC (relations Maire – Président ASK)

² Il faut savoir que ce n'est pas une obligation pour l'APC de donner de l'argent aux associations sportives et que cette dernière est libre dans le partage et l'octroi de ses différents budgets aux associations de la ville. (Les budgets des sports avaient été destinés aux autres sports qui se pratiquent au niveau de la ville du Khroub. Cette défalcation d'une partie du budget auquel s'attendait le PC est du aux mauvaises relations entretenues avec les pouvoirs publics locaux.)

³ Source: *Jeune Indépendant*, 22 juillet 2008.

matériel (financement, équipements sportifs) mais aussi symbolique (reconnaissance). De leur côté, pour asseoir leur politique et remplir leur mission de service public, les municipalités sont forcées de s'appuyer localement sur le sport associatif »¹ afin de s'assurer le soutien de la jeunesse.

Et si au niveau du club, Le président à le pouvoir de donner des primes de matchs à ses joueurs², le pouvoir de la récompense³ peut aussi accroître le pouvoir légitime, que se soit aussi bien chez le président de club qui donne des primes à ses joueurs que chez les pouvoirs locaux ou les notables qui aident financièrement le club.

IV-3-4- Possibilité de conversion du capital sportif en capital politique :

Si le football tiens aujourd'hui une place importante dans l'agenda des pouvoirs locaux et que les personnalités de la ville et les hauts responsables investissent les tribunes d'honneur espérant qu'une victoire légitimerait leur pouvoir et renforcerait leur popularité, il est certain, tel que nous l'avons vu précédemment, que le stade est un passage crucial pour les campagnes électorales et procure beaucoup de visibilité aux acteurs des stades de par sa forte médiatisation.

En politique, le football représente le premier parti d'Algérie⁴ avec sa cohorte de licenciés sportifs et ses heures sportives à la télévision ainsi qu'à travers tous les autres médias, « d'où la nécessité de composer avec les associations et de s'en faire des alliés, voire des obligés...le président d'un grand club sportif est un notable qu'il faut ménager

¹ Emmanuelle Walter, « D'un monde associatif à l'autre...bénévolats et perceptions de la politique sportive municipale Strasbourgeoise », in : *Regards Sociologiques*, n° 20, 2000, p. 153.

² Les joueurs aussi peuvent exercer des formes de pression (considéré aussi comme une forme de pouvoir ascendant) afin de restituer leur dû lors de retard de paiement de salaires ou de primes par exemple.

³ Le pouvoir de la récompense: est la capacité de donner un bien matériel ou moral à un individu pour l'encourager à persévérer dans sa conduite.

⁴ Sellal Abdelmalek (premier ministre dans le gouvernement de puis 2012) nous disait, il y a quelque temps dans la presse que le «football est un des grands partis et devance même les partis politiques».

et qui représente un certain quota de voix à travers ses adhérents...le sport coûte cher mais peut rapporter gros si vous mettez les sportifs de votre côté »¹

« Cette proximité de valeurs s'accompagne aussi d'une proximité d'intérêt politique entre élus associatifs et élus politiques. La vie associative permet une sorte de « rodage » et un apprentissage préalable du rôle de décideur local, le sport peut ainsi servir de tremplin vers le pouvoir politique local. La notabilité construite dans les associations sportives et le capital social (Bourdieu, 1980) accumulé au cours des années de négociations avec le pouvoir municipal constituent bien une ressource pour une carrière politique (Dumas, 1987 ; Sainsaulieu et Laville, 1997). »²

« C'est ça ! Y'a pas autres choses, ...je te dis qu'ils ne sont pas venu ; ils ne sont pas tous à la tête des clubs pour l'épanouissement de la jeunesse ou pour le développement du football, ...c'est pour leurs intérêts personnels, ...et c'est pour cette raison que personne ne s'intéresse à la formation, personne ne s'intéresse à la formation. C'est ça le problème. » (Président de l'A.S.K. année 2000/06)

Et concernant les anciens présidents de l'ASK, plusieurs d'entre eux se sont ensuite investit à des postes politiques, et surtout à la présidence de l'Assemblée Populaire Communale :

« je vous ai dit, tous sont passés par là, y'a Aberkane qui était président de l'ASK, ...y'a Laiïfaoui qui était président de l'ASK, il est membre, y'a Hmaïzia, qui était président de l'ASK, il était membre...et bien d'autres.

Hmaïzia, jusqu'à aujourd'hui, il est membre.

Vous m'avez dit tout à l'heure que le sport est politisé en Algérie, comment ça ?

Comment est ce qu'on peut dire qu'il est politisé ?

Eh ben oui ! Ils font de la récupération, c'est-à-dire le football draine, ...c'est-à-dire si y'a un parti politique qui je sais pas moi, veux rassembler...il peut pas rassembler

¹ Christian Duteil, *élaborer sa politique avec les sportifs*, éd. De L'atelier, Paris, 1995, p. 48.

² William Gasparini, « La construction socio-politique de la demande des habitants. L'exemple des Assises locales du sport », in : Actes du Colloque *Identifier, mesurer ou construire la demande des habitants*, GSPE – PRISME, IEP Strasbourg, 22 et 23 mars 2007.

comme le fait ici au stade l'ASK. L'ASK peut réunir 4 000, 5 000, 6 000 donc, ...c'est pour le club, » (Président de l'A.S.K. année 2000/06)

« 'Kaïna manha', de tout temps ça a existé. Regarde, y'a pas de truc innocent. Même avant, les PAPC ils étaient...mais parce que la loi les obligeait...ne s'empêchaient pas aussi de profiter de la notoriété du club pour dire nous avons aidé et ils se faisaient inviter etc mais c'est de bonne guerre, » (Président de l'A.S.K. année 87/88)

« le sport est un sujet de pouvoirs étendu avec une multiplicité d'acteurs : Etats, organisations (fédérations) sportives, entreprises, médias, joueurs, spectateurs, entraîneurs, dirigeants sportifs, etc... le haut niveau est un milieu social dans lequel les acteurs détiennent indubitablement une partie d'une quelconque notoriété.»¹

« La proximité physique avec les lieux du pouvoir et de la prédation permet d'accumuler un capital relationnel, de s'insérer dans des réseaux d'influence»² donnant la possibilité de s'investir dans les rouages du politique.

Nous avons abordé précédemment dans le chapitre II le fait qu'il est possible de convertir du capital sportif en capital politique et nous avons expliqué cela par le phénomène de récupération des victoires sportives par les hommes politique, comme il nous a été possible de le constater à travers les manifestations qui ont suivies les matchs de qualification de l'équipe nationale de football aux éliminatoires de la coupe du monde de 2010. Ceci se constate au niveau national. Mais le même phénomène se présente aussi au niveau local lors des derbys entre équipes par exemple. Alors que les manifestations et rassemblements de rue étaient interdits pour cause de sécurité, les rassemblements qui résultaient des manifestations sportives et surtout du football étaient quand à elles tolérés.

¹ Yatie Yakam Célestin, *Les formes d'échanges et de pouvoir dans le football au Cameroun, contribution à une analyse des enjeux sociaux du sport de haut niveau en Afrique subsaharienne*, Thèse de doctorat en Sciences et techniques des Activités Physique et Sportives, Université de Strasbourg, octobre 2009, p. 78.

² Hachemaoui Mohamed, « La représentation politique en Algérie entre médiation clientélaire et prédation (1997-2002) », in : *Revue française de science politique*, vol. 53, n° 1, février 2003, p. 46.

« Le réseau associatif, par la médiation qu'il opère entre les pouvoirs publics et des fractions de l'électorat réel ou potentiel, constitue un espace de conquête, de conservation ou de déstabilisation du pouvoir local. »¹ Il est donc nécessaire pour les pouvoirs locaux d'investir ce champ.

En accédant à ces postes, ces nouveaux présidents d'associations sportives entrent dans un cercle et un réseau relationnel dans lequel il leur est possible de rencontrer beaucoup de personnalités et des gens de la notabilité et du pouvoir.

Ils sont amenés à entrer en contact avec des responsables locaux (maires de la ville, wali, directeur de la Direction de la jeunesse et du sport ...). Les relations qu'ils tissent avec les différents responsables administratifs, au cours de leurs contacts avec eux pourraient être envisagés comme des relations avec des autorités qu'ils pourraient se réapproprier ne serait-ce que symboliquement dans d'autres contextes (extra-sportifs). Nous pouvons dire que les présidents de club développent leur capital social à travers le poste qu'ils occupent dans l'institution sportive.

« La notion de capital telle que l'emploie Bourdieu est intrinsèquement liée à la notion de pouvoir : le capital distingue un individu, définit sa position dans le champ, contribue à le classer du côté des dominants ou des dominés. »² Il est donc logique que le pouvoir dont peut jouir un individu est en étroite relation avec le capital social qu'il possède. L'accès au poste de président de club permet l'inscription de relations dans des réseaux fréquentés par des personnalités du monde politique ce qui est perçu par l'acteur comme l'acquisition d'une sorte de promotion et de prestige sociale.

Le réseau des hommes du politique dans lequel s'inscrit désormais une partie de ses relations sociales, permet au président de club d'envisager une conversion de son capital sportif qui est valorisé et même envié par certains notables de la ville en un capital politique, surtout du fait qu'il jouit déjà d'une popularité importante dans la localité que

¹ Michel Koebel, « Les Profits Politiques de L'engagement associatif », in : revue *Regards sociologiques*, 20, 2000, p. 165

² Aurélien Perruchet, *Investir dans une thèse : Capital humain ou capital culturel*, Thèse de Doctorat Université de Bourgogne, Faculté de Sciences économiques et de Gestion, 2005, p. 81.

représente l'équipe de football qu'il dirige. C'est donc grâce à tous les atouts cités précédemment et aux réalités enregistrées concernant le nombre de président de l'ASK qui après leurs mandats à la tête du club ont conquis avec toute aisance le poste de présidence de l'Assemblée Populaire Communale qu'il est possible de considérer le poste de président de club comme un tremplin vers le monde du politique.

Conclusion :

Après être passé par une période de 1962 à 1990 où la gestion des clubs de football était plutôt collégiale et où le contrôle de la gestion financière était aussi de pratique courante, l'Association Sportive du Khroub vécue à l'ère de la loi 90-31 une période de semi professionnalisme dans laquelle l'état injecta des milliards de dinars au niveau national au profit du football.

Aujourd'hui, le football brasse des milliards, mais plutôt que destiné à la formation des joueurs et des entraîneurs, à la consolidation ou à la construction des infrastructures nécessaires, l'argent sert le plus souvent à acheter et payer des joueurs. Les magouilles et les scandales autour des matchs ne finissent pas de défrayer la chronique et d'alimenter les colonnes des journaux sportifs et les discussions dans les cafés et les forums Internet.

Les capitaux économiques faramineux qui servent de budgets aux clubs de football sont gérés par les présidents de clubs, qui prennent soin comme les capitaines de navire qu'il n'y ai qu'un seul maître à bord. Ils s'occupent personnellement de toutes les transactions et s'accaparent souvent les rôles de tous les membres du comité de direction de l'association sportive. La liberté de manipulation de ces ressources économiques place le président de club parmi les personnalités de la ville qui ont accès à une certaine forme d'autorité et à un certain pouvoir qui peut procurer des retombées symboliques sur toute la ville.

Si la raison principale qui milite pour le maintien des aides financières provenant des pouvoirs publics dans la gestion du football est que le football est un service public, elle est aussi liée au fait que ce sport est une sorte d'opium du peuple qui permet d'occuper les foules. C'est dans ce contexte que le président de club trouve une certaine liberté dans la gestion et le maniement du capital économique de l'Association.

Le poste qu'il occupe ainsi que les relations qu'il entretien avec des personnalités de la ville qui font désormais parti de son nouveau réseau social de fréquentation, lui

permettent de consolider et d'acquérir du capital social, renforcé bien entendu par la notoriété qu'il accumule aussi grâce à sa forte médiatisation en tant que président du club.

Le club participe à la valorisation de l'image de la ville et à sa promotion. Les personnalités dont le nom est étroitement lié à celui de la ville en ressentent des retombées symboliques (parce que si l'on retourne à ce qui caractérise les infrastructures dans la ville du Khroub, nous pouvons considérer l'ASK comme un 'trompe l'œil', qui masque l'absence de projet des élus dans le domaine du sport). Le président de club quant à lui bénéficie directement de retombées symboliques qui viennent enrichir son capital social de par le prestige, mais surtout de par le capital social et relationnel qu'il cumule grâce à l'inscription de relations dans un nouveau réseau relationnel et aux connaissances de personnalité qu'il y fait et qu'il côtoie désormais et qui sont issues non seulement du monde du politique mais aussi du monde des affaires (auquel peuvent appartenir les sponsors du club).

En s'investissant dans le domaine de la gestion du football, le président de club ne fructifie peut être pas son capital économique du fait que le poste qu'il occupe a un statut de bénévole, mais gagne plutôt en capital social et relationnel étant donné la renommée et le prestige qui lui est possible de cumuler à la suite des victoires sportives avec son équipe de football.

C'est surtout après ses victoires que les supporters se rassemblent autour de l'équipe et que sa notoriété, celle de la ville et celle du président atteignent leur apogée. C'est aussi un moment propice qui permet au président de club de bénéficier d'une sorte de pouvoir symbolique à travers lequel il peut par exemple comme nous l'avons vu faire pression sur les autorités locales afin de débloquer plus de ressources financières au profit de l'association et à travers lequel il peut même instrumentaliser la masse des supporters en la convertissant en masse électorale si il lui venait à l'esprit d'atteindre des postes ou il aurait besoin d'une base électorale.

Pour revenir aux hypothèses sur lesquelles nous travaillons, nous pouvons remarquer que dans ce chapitre qui concerne les relations et pratiques sociales des présidents de club de football avec les institutions de l'état, nous avons eu l'occasion d'aborder beaucoup de relations et de pratiques sociales que nous avons traitées avec les trois indicateurs de la notabilité qui sont le capital économique, le capital social et le pouvoir dans des contextes qui mettaient nos acteurs au centre de la relation avec différentes institutions de l'état.

Concernant la première sous hypothèse liée au capital économique, bien que le président de club occupe une fonction de bénévole, le contexte de « football opium du peuple » permet à ce dernier de manipuler sans contrôle conséquent de la part de l'état des sommes très importantes d'argent appartenant à l'association sportive.

Concernant la seconde sous hypothèse liée au capital social, c'est surtout lorsque l'équipe de football réussit à enregistrer de bons résultats que le président de club peut se forger le plus d'occasions pour élargir son réseau de connaissance et d'échanges parmi les personnalités qui se regroupent autour de l'équipe ; ce qui ne veut pas dire que ces personnalités sont absentes le reste du temps, puisqu'elles peuvent intervenir même lorsque le club est en danger.

Et pour terminer, concernant la troisième sous hypothèse liée au pouvoir, nous avons vu que c'est surtout grâce à la popularité du football et à la notoriété qu'il génère autour de lui que le président de club peut exercer certaines formes de pouvoir sur des institutions de l'état comme par exemple demander une amélioration de la subvention et ce surtout lorsqu'il se sent en position de force, soutenu par les supporters et par les personnalités éminentes de la ville. Comme il lui est aussi possible d'instrumentaliser à des fins politiques les supporters qu'il a pu canaliser à la suite de ses victoires sportives.

Chapitre V :

Rétribution symbolique des présidents de club de football

Introduction :

Les présidents de clubs ont certes comme nous l'avons constaté tout au long du chapitre précédent des relations et des pratiques sociales qui s'inscrivent dans des cadres institutionnels, avec les instances du football national mais également avec les pouvoirs locaux et ses différents acteurs dans l'objectif de fournir un cadre de compétition propice à leur équipe. D'autres éléments indépendants de ces pouvoirs comme par exemple tous les acteurs de la ville qui ont une relation de près ou de loin avec l'institution footballistique qu'ils dirigent à savoir les membres de l'assemblée générale du club, les supporters, les habitants de la ville marquent eux aussi les relations et les pratiques sociales des présidents de club. Ces acteurs sont eux aussi concernés par le club de football de la ville et ses retombées.

Dans la ville du Khroub, comme dans toute autre ville, se manifeste une multitude d'acteurs. Des plus hautes instances de la commune (que l'on appelle les autorités locales) dont nous avons traité dans le chapitre précédent jusqu'aux plus simples citoyens qui font partie du cercle social de fréquentation sur lequel nous allons nous pencher dans ce chapitre, tous évoluent sur le même territoire et sont donc susceptible d'entrer en interaction à tout moment.

De nombreuses relations se créent dans ce cercle social de fréquentation. Et ce pour les intérêts des différentes parties. Comme nous l'avons remarqué, les autorités locales sont sollicitées par les associations dans l'objectifs d'obtenir des subventions comme ils sollicitent eux même également ces associations afin d'acquérir une certaine popularité.

Dans ce chapitre, il va s'agir d'étudier les relations et les pratiques sociales des présidents de club dans le cercle social qui englobe les acteurs de la ville. Ici aussi, en utilisant la même méthode que pour le chapitre précédent, nous proposons d'étudier comment agissent les trois indicateurs de la notabilité que sont : le capital économique (l'argent), le capital social (l'honneur), et le pouvoir dans ce milieu.

La composante essentielle de ce milieu social de fréquentation est la jeunesse, qui attend toute la semaine le week-end (jour de match) afin de venir se divertir et se défouler tout en débattant des résultats, des prestations et des nouvelles qui concernent leur association sportive. Enrôlés dans la culture du supporterisme, ces jeunes cherchent à s'extérioriser dans les stades avec le désir de paraître et tout conscient que cet objectif est en grande partie conditionné par la visibilité de l'équipe qu'ils supportent dans une dynamique de « profit symbolique de la réussite sportive ».

Le football participe à la création d'une proximité affective d'identité entre individu-ville-club-dirigeants. Dans des logiques qui font que les couleurs du club, sont aussi les couleurs de la ville, les supporters de l'ASK qui réalisent leur propre spectacle sur les gradins du stade, parallèlement au match qui se joue sur le terrain peuvent aller jusqu'à l'affrontement physique hors du stade pour défendre l'honneur de l'équipe.

Si les supporters de football ont constitué logiquement la première source d'intérêt des chercheurs en sciences sociales en raison de leur nombre, les pages qui vont suivre, vont nous renseigner sur leurs relations de soutien et d'opposition avec le président qui gère le club sportif qu'ils soutiennent.

En utilisant le capital économique du club, le président de club a pour mission de mettre à la disposition de l'équipe tout ce dont elle aurait besoin afin de représenter au mieux les couleurs de la ville. S'il réussit dans sa mission, il est certain que c'est par la considération et le prestige qu'il sera récompensé. Alors que s'il faillit à sa mission il pourra s'attendre à la colère des supporters qui peut se manifester par toute sorte de violences aussi bien symbolique que physique.

Si les bonnes prestations de l'équipe ont le pouvoir d'alimenter le prestige du président de club et l'aident au développement de son image de marque aussi bien au niveau local

que national, la mauvaise gestion du club peut alimenter la rivalité des supporters envers les dirigeants du club.

Nous allons donc constater dans ce chapitre les possibilités de construction de la notabilité des présidents de club dans un milieu orchestré par les acteurs de la ville qui jouent un rôle capital dans le stade, mais tout comme le « douzième homme » (nom attribué aux supporters), ils jouent également un rôle prépondérant à l'extérieur du terrain.

V- 1- L'ASK et l'usage des fonds publics :

V- 1-1- Rupture avec la gestion du social :

Comme nous y avons fait référence dans le chapitre précédent, les dirigeants de l'Association Sportive du Khroub qui le gérait pendant la période dans laquelle ce dernier était omnisport (1962- 2006) et où régnait la politique du sport de masse pensaient surtout à diffuser chez la jeunesse un sport à grande échelle¹. Le but étant de créer un maximum d'opportunités pour l'émergence d'une pratique sportive et « son utilisation comme moyen d'encadrement et de mobilisation de la frange masculine de la jeunesse marginalisée et « oisive » qui est (et reste) un danger permanent et une source d'inquiétudes à l'égard de possibles révoltes et/ou de manipulations politiciennes »².

*« C'était ça le but, c'était ça le but, la performance. En nationale une c'était des (A.S.P.) Associations Sportives de Performance le reste était des (A.S.C.) Associations Sportives Communales. Et celles-ci étaient plus voués à l'encadrement du sport de masse et il y avait un entonnoir où la sortie pour l'élite, mais le but, c'était ça, la formation, et nous on avait plus de 500 athlètes 560, 565 athlètes comme ça,... tu connais, les gosses, y'en a qui vont, y'en a qui viennent. »
(Président de l'A.S.K. année 1987/88)*

« mettre une politique de formation en ces temps là, moi, j'ai....quand je parle de moi, c'est le comité en général, on a commencé à s'intéresser aux jeunes, et on a mis toute une politique, y'avait des entraîneurs, des formateurs, les gosses étaient astreints à une politique. Les gosses n'étaient pas admis avant de ramener leurs bulletins scolaires, celui qui n'avait pas de bons résultats scolaires il partait à la

¹ Kamel Rarrbo, « La galère de la jeunesse algérienne », in : *Agora débat/ jeunesse* n°10, « se faire de l'argent », éd. L'Harmattan, Paris, 4^{ème} trimestre 1997, p. 122.

² Kamel Rarrbo, *L'Algérie et sa jeunesse : Marginalisations sociales et désarroi culturel*, éd. L'Harmattan, coll. Histoire et perspectives Méditerranéennes, Paris, 1995, p. 77.

maison. Il devait étudier, on les envoyait réviser à la maison, et une fois la révision terminée, à ce moment là seulement, ils pouvaient... et grâce à ça, je te dis peut être 90 % des gosses qui pratiquaient le sport avec nous je dis pas qu'ils avaient des résultats excellents mais je dis qu'il avaient de bons résultats. De bons résultats, à la fin de la saison, il y avait 80% des juniors étaient bacheliers. On les obligeait à nous ramener leurs bulletins! Les gosses, on avait créé une sorte d'environnement de confiance, même les parents venaient ... et qu'il pleuvait, qu'il neigeait, ils venaient jouer parce qu'on les faisait manger, on les faisait manger. yakeul ! Quand ils mangeaient pas de la viande, ils mangeaient du poulet ou du poisson. Mais, ils étaient vraiment intéressés, les parents étaient vraiment intéressés, ils voyaient leurs gosses changer de physionomie. Ils évoluaient, ils grossissaient, ... ils étaient intéressés, et ils venaient, je te dis, à la fin de l'année, les parents de toute l'agglomération venaient nous voir et nous demandaient d'inscrire leurs enfants » (Président de l'A.S.K. année 1987/88)

Les deux extraits d'entretiens précédents donnent en particulier des indications sur le sport de performance dans les années 1970-80, qui répondait beaucoup plus à un besoin social.

La priorité de l'Association Sportive du Khroub fut consacrée jusqu'au milieu des années 2000 à l'encadrement de la jeunesse de la ville (*ouled el filège*¹). Ses budgets mêmes très modestes par rapport au nombre d'athlètes pris en charge leur permettaient d'acquérir le matériel et les équipements sportifs nécessaires. Ils leurs permettaient également dans la mesure du possible d'assurer le transport et même les repas de ces derniers. L'implication des dirigeants permettait même de dépasser les limites des budgets en s'immisçant sur le volet social des athlètes.

En plus de ses fonctions ludiques et compétitives, « les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie

¹ *Ouled el filège* transcription de l'arabe qui donne en traduction littérale : les enfants du village. L'utilisation de cette formule dans notre contexte exprime dans les représentations des habitants d'un village toute la légitimité qu'ils ont à bénéficier des services et autres prestations locales par rapport aux gens qui viennent de l'extérieur du village.

sociale¹. Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé.»²

La saison sportive 2006 fut une période charnière du fait que le contexte sportif amena les dirigeants de l'époque à opter pour une autre formule de gestion de l'association sportive du Khroub dont la locomotive était le football. Ils décidèrent de se délester du poids des autres sports qui prenaient une part importante dans le budget, profitant de l'occasion pour négliger même les petites catégories de la section de football. Cette préparation pour une entrée dans la cour des grands allait avoir un impact direct même sur le type de recrutement des joueurs.

En changeant de formule, ce sont surtout les objectifs des dirigeants de l'association qui se sont transformés. Alors qu'ils se concentraient sur l'encadrement du sport de masse, ils estiment aujourd'hui qu'ils ont le devoir moral s'ils veulent tenir un rang (prépondérant au sein de la société) d'offrir des spectacles aux habitants de leurs villes³. De ce fait, ils rejoignaient la logique des entreprises économiques qui répondaient aux besoins de compétitions, dans lesquels sont valorisés les compétences et le rendement⁴ (surtout économiques). Il faut dire également que cela représentait une issue qui permettait d'accéder à plus de visibilité et de gagner en notoriété grâce à la médiatisation dont faisait preuve le sport d'élite.

Depuis son accession en seconde division l'ASK a dû subir un élargissement dans le cercle du recrutement de ses joueurs afin de s'adapter aux logiques du sport d'élite. Dès son engagement dans la compétition semi professionnelle, étant donné l'enjeu de ce sport qui permettait à la ville une certaine visibilité au niveau national (et peut être même

¹ UNESCO, *L'action normative à l'UNESCO Volume II, Conventions recommandations déclarations et chartes adoptées par l'UNESCO (1948 – 2006)*, éd. UNESCO/ Martinus Nijhoff Publishers, 2007, p. 713.

² Code du sport, Article L100-1, consulté le 07 octobre 2013 in : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071318&idArticle=LEGIARTI00006547489&dateTexte=20130916>

³ Michel Pautot, *Le sport spectacle: Les coulisses du sport business*, éd. L'Harmattan, Paris, 2003, p.19.

⁴ Maxence Fontanel, *Sportif de haut niveau, manager en devenir*, éd. L'Harmattan, Paris, 2008, p. 87.

international) « le club ne peut plus se permettre de faire du social »¹ et se défaisait donc des joueurs locaux qui n'avaient pas le niveau requis pour ramener des joueurs professionnels qui jouaient pour de grosses sommes d'argent, et ce pour défendre l'honneur et le prestige du club de football de la ville. Ces sportifs de compétition qui vendaient leur force de travail à un patron sont considérés comme des travailleurs d'un type nouveau capable d'enregistrer des résultats et de produire du spectacle afin d'attirer et de plaire aux supporters de l'équipe.

Ce genre de recrutement ne se faisait pas seulement au niveau national mais également au niveau international², puisque nous pouvons noter le 1^{er} décembre 2007 dans le journal « El Heddaf » le recrutement de deux joueurs ghanéens dans le cadre du *mercato*³. Lors de la séance d'entraînement du lundi 10 décembre 2007, trois internationaux africains étaient aussi sur le terrain, un ghanéen, un burkinabé et un ivoirien, (en attendant un second ghanéen) pour le test de sélection⁴.

La liste des joueurs qui constituaient l'effectif de l'équipe durant la saison 2006/2007 présentait une majorité écrasante d'athlètes venus de l'extérieur de la ville (voir en annexe page 427, le tableau des origines des joueurs de l'A.S.K. de la saison 2006/2007). Et s'inscrivait déjà dans « un modèle de recrutement davantage orienté vers « l'extérieur » c'est-à-dire soit vers les régions limitrophes, soit vers les régions plus éloignées et spécifiques à l'échelle nationale. »⁵ En quête de plus de visibilité à travers le club de football, le président de club n'hésitait pas à sacrifier les footballeurs locaux,

¹ Déclaration du président du club au début de la saison 2006/2007.

² L.B., « ASKhroub. Sidébé parmi l'effectif », in : *El Watan* du 19 novembre 2007 & Adlane B., « ASKhroub. Le choix cornélien des dirigeants khroubis », in : *Le Soir d'Algérie* du 15 Août 2011.

³ « *Mercato* » : mot d'origine italienne qui signifie « marché ». Il désigne la période du marché des transferts pendant laquelle les clubs professionnels de football sont autorisés à recruter (acheter ou vendre) transférer leurs joueurs dans d'autres clubs. Cette période se délimite à deux moments bien précis de la compétition : pendant la trêve estivale, avant la reprise de la saison et pendant la trêve hivernale ou période qui délimite la mi-saison. En dehors de ces périodes, un joueur ne peut être transféré ou prêté à un autre club.

⁴ La réglementation algérienne interdit aux clubs d'aligner plus de deux joueurs étrangers par match.

⁵ Bertrand Piraudeau, *La sélection des footballeurs professionnels: Stratégies de recrutement des centres de formations du football français*, éd. L'Harmattan, coll. Questions contemporaines, Paris, 2012, p. 95.

considérant la représentativité de l'équipe et de la ville au dessus de toute attache identitaire (liée à l'origine des joueurs qui endossaient les couleurs de l'ASK).

En s'engageant sous les couleurs de l'équipe de football de la ville du Khroub, tous les joueurs signaient en échange de sommes d'argent considérables un contrat qui les liait au club pour des saisons sportives et qui les mettait au service du football institutionnel de cette ville, soit au service de l'ASK. L'engagement de footballeurs dans le club d'élite se faisait désormais à travers des négociations¹. Nous lisons souvent au début de chaque saison sportive dans la presse les nouvelles concernant les gros contrats² de recrutements signés entre les grands clubs algériens du championnat de première division et certains joueurs de football. Mais à l'image des entreprises économiques, les clubs de football plaçaient des conditions afin de rentabiliser au maximum les contrats qu'ils signaient avec leurs sportifs.

« Lorsqu'on dit par exemple qu'on donne 400 million à un joueur, il les prend pas d'un seul coup, on lui donne par exemple 50 % à la signature, on lui fait par exemple un calendrier pour qu'il touche 25 % en salaire mensuel et par exemple les 25 % restant en prime d'objectif. On se met d'accord par exemple pour qu'il ne touche ce pourcentage que si en fin de saison l'équipe est classée parmi les huit premiers par exemple... » (Président de l'A.S.K. année 2006/2010)

« Aujourd'hui, c'est surtout l'argent qui règne dans le monde du football, c'est pas comme avant quand les joueurs ne jouaient pas pour de l'argent » (Président de l'A.S.K. année 2006/2010)

¹ L'apparition d'un football à deux vitesses voit le jour, accentuant de ce fait le gouffre entre grands et petits clubs. La libre circulation des joueurs a favorisé l'émergence d'intermédiaires dérégulateurs et inflationnistes devenus incontournables : les agents. La plupart des joueurs ont aujourd'hui des agents qui les aident à se faire recruter et qui négocient pour eux les montants financiers de leurs contrats. Voir aussi : Kamel Amghar, « Agent sportif, un métier peu connu en Algérie », in : *La Tribune* du 29 Juin 2008.

² Kamel Beniaïche, « Foot : des salaires hors grille », in : *El Watan* du 07 juin 2013 & Kaci Aggad, « Primes de signature et salaires des joueurs. L'argent qui pollue notre football », in : *L'Expression* du 04 Août 2011.

*« avant lorsqu'ils se déplaçaient c'était avec un sachet de lait et de la galette...ils jouaient pour le plaisir...ensuite, en 77 on jouait avec le club et en échange, ils nous procurait du travail, mais ils vivaient juste juste...et aujourd'hui, avec le professionnalisme, on ramène un joueur, on lui donne 200 millions mais à la fin de la saison, lorsqu'on fait notre comptabilité, il faut que l'on trouve qu'on a engrangé du profit. Oui avec ce joueur, il faut que l'on ait gagné de l'argent pour le club »
(Président de l'A.S.K. année 2006/2010)*

Ce genre de stratégie consistait à faire signer aux footballeurs des contrats impliquant qu'ils recevaient de colossales sommes d'argent en contrepartie d'un certain nombre de conditions liées à leurs prestations, aux rendements de l'équipe¹ ainsi qu'aux résultats et au classement dans le championnat, faisant foi d'excellente motivation pour obtenir des résultats².

Au départ, lorsque l'équipe s'était engagée dans la formule de semi professionnalisme, il nous semblait qu'elle avait opéré une certaine forme de ségrégation vis à vis des jeunes footballeurs qui n'étaient pas retenus dans le nouvel effectif de l'ASK, il était clair qu'avec ce nouveau genre de dispositions, les présidents de clubs avaient transformé les associations sportives en de véritables entreprises qui fonctionnaient sur le mode de la rentabilité capitaliste.

Le football à l'ASK peut être considéré comme un sport intégratif si l'on prend en considération la diffusion de l'identité des couleurs du club, de l'image de la ville au niveau national et surtout le rassemblement des supporters de l'ASK autour des valeurs de l'équipe qui se forgeaient à travers les résultats sportifs et les spectacles dont le maître

¹ Certaines déclarations de présidents de club relevées au niveau des médias témoignaient de la fermeté des décisions prises par l'administration qu'ils représentaient envers la contrepartie des salaires versés aux footballeurs de leur équipe, comme par exemple cet extrait des propos de Khattabi El Hani le président de club de l'ASK qui « a déclaré avoir remis le règlement intérieur aux joueurs en leur demandant de le respecter et, surtout de l'appliquer, laissant entendre clairement que l'administration ne veut plus leur accorder de salaires sans contrepartie de résultats. » in : A. Mallem, « AS Khroub : Zekri en sursis, Khattabi fixe les règles du jeu », in : *Le Quotidien d'Oran* du 02 Octobre 2013.

² Marcel Bolle de Bal et Dominique Vesir, *Le sportif et le sociologue : sport, individu et société*, éd. L'Harmattan, Paris, 2000, p. 102.

d'œuvre était considéré comme étant le président du club. Il était également considéré comme ségrégatif si l'on prend en considération le nombre de jeunes footballeurs issus de la ville et sacrifiés au détriment de la visibilité de l'équipe.

V- 1-2- Conversion d'un capital économique en capital sportif :

Sur l'espace de compétition sportive du championnat de football algérien dans lequel s'inscrivait l'ASK, chaque club rivalisait pour jouer les premiers rôles, synonyme d'accession au palier de compétition supérieur ou bien lorsqu'il s'agissait du championnat de première division (rebaptisé 'Ligue Une' depuis 2010) d'une participation à l'une des différentes coupes africaines¹.

Si l'accession au palier de compétition supérieur est souvent synonyme de primes et de gains monétaires pour les joueurs ainsi que de budgets plus conséquents pour l'équipe pour la saison suivante, il était surtout synonyme d'accès au prestige, à la renommée et aux honneurs pour les présidents de club et très valorisantes pour l'image de la ville que cette équipe représentait. Car si les champions étaient célébrés pour leurs exploits, les titres et les records accumulés contribuaient surtout au prestige des institutions sportives².

C'est donc dans cette logique de compétition et afin de réussir à réaliser concrètement des résultats positifs qui permettraient à l'équipe de hisser tous ses membres et leur permettre d'atteindre des positions valorisantes dans l'échelle des valeurs utilisées aujourd'hui dans nos sociétés, que s'annonce cette compétition de football. « La concurrence à laquelle ces derniers se livraient dans le respect des règles sportives était aussi une lutte sociale, menée avec les moyens matériels, du capital économique et des dispositions morales et

¹ Les deux premières équipes au classement général à la fin de la saison sont qualifiées pour participer à la ligue des champions de la CAF (compétition annuelle de football fondée en 1964 et organisée par la Confédération Africaine de Football. Elle oppose les meilleurs clubs africains et était auparavant appelée la Coupe d'Afrique des clubs champions.) et la troisième équipe au classement général est qualifiée pour jouer la coupe de la confédération (compétition de football qui oppose des clubs africains, créée en 2004 et organisée par la Confédération Africaine de Football).

² Jean-Michel Faure, Sébastien Fleurriel, *Excellence sportive : économie d'un capital spécifique*, éd. Du Croquant, Coll. Champ social, Paris, 2010, 253 p.

culturelles importées du monde social qu'il s'agit de reconvertir en capital sportif, le seul qui soit directement efficace sur l'espace de la compétition.»¹

Chacune des équipes engagées dans ce championnat de football devait se préparer en début de saison avec tous les moyens humains et matériels dont elle disposait. Il est vrai que cette compétition s'annonçait déloyale sur tous les volets, mais c'est ce qui permettait aux enjeux d'être de taille ne considérant que l'opportunité et l'aubaine qu'avait par exemple l'ASK d'affronter les équipes les plus titrées d'Algérie, à recevoir les équipes les plus huppées et à se déplacer sur les stades les plus prestigieux d'Algérie.

Lors de son accession en championnat de première division, l'ASK avait à sa disposition le budget le plus faible par rapport aux clubs de même niveau (qui exerçaient dans le même palier de compétition).

Tableau montrant les montants des budgets de l'ASK pendant les deux premières saisons de son accession en première division :

Saison sportive	Montant de la subvention utilisée
2006/2007 ² deuxième division	44 millions de dinars
2007/2008 première division	85 millions de dinars
2008/2009 première division	67 millions de dinars

A titre d'exemple et pour donner une idée des budgets de certains club qui évoluaient alors dans le même palier de compétition que l'ASK, citons l'équipe de la Jeunesse Sportive de Kabylie qui disposait d'un budget de 250 millions de dinars³ pour la saison

¹ Charles Suaud et Jean-Michel Faure, « Les enjeux du football », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, Volume 103, Numéro 1, 1994, p. 3.

² La saison 2006/2007, lors de la saison d'accession de l'ASK en première division, l'USMAnnaba du même palier de compétition avait quant à elle réalisé le même objectif avec un budget de 200 millions de dinars.

³ Voir : <http://www.la-kabylie.com/jsk.php>, consulté le 10 octobre 2013.

2007/2008 et l'USMAnnaba dont le budget s'évaluait à 300 millions de dinars¹ pour la même saison.

Etant donné que nous savons que le plus gros des budgets était destiné au recrutement des joueurs, il devient évident que les meilleurs joueurs du championnat étaient recrutés par les équipes qui leur offraient le plus gros salaire et les primes les plus intéressantes.

D'après les données d'un entretien réalisé avec le président de l'ASK qui tenait les rênes du club pendant la saison 2007/2008, le contrat le plus cher que le club avait signé avec un joueur au courant de cette saison sportive s'élevait à 4 000 000 dinars « *mais le joueur touche de ce contrat 50 % à la signature et un second pourcentage en salaire mensuel et un troisième pourcentage en objectifs à atteindre* » (Président de l'A.S.K. année 2006/2010)

Concernant les objectifs à atteindre, nul ne se fait d'illusions quant aux résultats parce que tout dépend de l'investissement (à l'image des entreprises économiques) ce sont donc les équipes qui ont réussi à recruter les meilleurs joueurs pendant la période des mercatos qui auront mis le maximum de chance de leur côté afin de jouer les premiers rôles dans le championnat.

La désillusion concernant ce volet était complète du point de vu du président de l'ASK de l'époque qui répondait de la sorte à un journal quotidien algérien : « *comme toute autre équipe, il n'est pas exclu pour nous que jouer le titre est faisable, il suffirait pour cela de disposer d'une vingtaine de milliards* »².

« Un club fortement doté en ressources financières et possédant des équipes de haut niveau apparaîtra comme une organisation détenant un fort capital économique et un

¹ « Pour la saison 2007/2008, il est prévu de mettre à la disposition du club un budget de 300 millions de dinars. La moitié de ce montant a déjà été engagée dans le règlement des primes de signature des nouvelles recrues et pour les stages de préparation. », In : Adlène D., « USMAnnaba : 300 millions de dinars pour la saison 2007 », in : *El Watan* du 09 juillet 2007.

² A. Lemili, « Une saison sportive, combien ça coûte ? Les responsables sont réticents à en communiquer les chiffres », in : *La Tribune* du 09 Novembre 2008.

capital sportif élevé. En étant bien situé dans la hiérarchie sportive, il possèdera également un certain capital symbolique (réputation, prestige sportif). »¹ Ceci concernant les clubs qui possédaient des traditions footballistiques de première division mais surtout de gros budgets bien que cela ne représenterait pas toujours automatiquement un aboutissement réel à des résultats positifs.

Ici en ce qui concerne l'équipe de football de la localité du Khroub, le fait d'avoir transformé le capital économique du club en capital sportif et humain représenté par le recrutement de quelques joueurs de renommée et d'avoir permis à la ville d'affronter des équipes connues crée du lien social, et permet au président de club auteur et principal acteur de cet apogée d'acquiescer de la reconnaissance et de la considération de la part des supporters de l'équipe. « En effet, seule la circulation qui transforme le flux monétaire en lien social rend l'argent fertile »² pour les présidents de clubs parce que « le capital économique est alors converti en prestige social »³.

Cette reconversion du capital économique en d'autres capitaux sociaux, symbolique et sportif était en réalité imposée par les transformations qu'une équipe de football subissait lorsqu'elle passait du statut du quasi-anonymat au statut de notoriété publique qui lui permettait d'être présente dans les colonnes de la presse sportive et quotidienne et de côtoyer les clubs les plus huppés du pays auxquels elle devait se confronter véhiculant non seulement le nom de la ville qu'elle représentait mais également celui d'un président de club qui s'inscrivait désormais comme acteur principal dans cette compétition grâce à la médiatisation dont il bénéficiait et surtout aux responsabilités liées aux calculs stratégiques de la gestion du club qui possède un rapport direct avec les finances, le recrutement et autres.

¹ William Gasparini, *Sociologie de l'organisation sportive*, éd. La découverte, coll. Repères, Paris, 2000, p.72.

² Eveline Baumann Laurent Bazin et autres (sous la dir. de), *l'argent des anthropologues, la monnaie des économistes*, éd. L'Harmattan, Coll. Questions contemporaines, Paris, 2008, p. 109.

³ Philippe Marchesin, *Tribus, ethnies et pouvoir en Mauritanie*, éd. Karthala, Paris, 2010, p. 315.

L'inscription dans ce genre de système de compétition imposait des logiques de transformation d'un capital économique en capital sportif afin de s'inscrire ou de se préserver une place dans un espace de valeur (nouvellement défini) par la popularité de cette discipline sportive qui occupait une place de choix au sein de la société.

Et comme nous aurons l'occasion de le constater dans le sous chapitre suivant, l'équipe de football pouvait être considérée comme un investissement capable de générer des retombées aussi bien économiques que symboliques.

V- 1-3- Reconversion d'un capital sportif en capital économique :

Parce que « dans la balance des profits symboliques, la victoire pèse plus que la défaite »¹ il était vrai que si l'équipe de football parvenait à décrocher l'une des premières places du podium soit en championnat, soit en coupe d'Algérie², elle produirait plusieurs effets. En plus des retombées symboliques de gloire et de prestige qui bénéficieraient à la ville ainsi qu'à ses différents acteurs, il ne faut pas omettre également les récompenses matérielles.

Mais tout cela reste tributaire de moyens financiers comme nous l'avons constaté précédemment et là réside le problème principal de tous les clubs ou plutôt de tous les responsables de clubs qui sont chargés de s'occuper des finances de ces derniers. Car en plus du problème de l'insuffisance des budgets, les responsables des clubs déploraient également souvent les retards enregistrés surtout en début de saison dans l'arrivée des différentes subventions que leur octroyaient les multiples partenaires sociaux et économiques.

¹ Michel Koebel, « Le sport, enjeu identitaire dans l'espace politique local », in : *Savoir/Agir*, n° 15, 2011, p. 46.

² Signalons ici que la participation à la coupe d'Algérie est ouverte à toutes les équipes des différents paliers de compétition des championnats d'Algérie qu'ils soient amateurs ou professionnels. Créée dès la saison 1962/63 elle est considérée comme la seconde plus importante compétition de football en Algérie.

Les dirigeants qui étaient à la tête des clubs devaient mettre en œuvre certaines stratégies afin de subvenir aux besoins du club surtout si l'on prenait en considération les lenteurs du système de financement qui était très souvent la cause de ce genre de problèmes. L'argent s'acheminait par différentes structures avant d'arriver aux destinataires.

Les responsables devaient donc être au courant et être prêts à parer à la pénurie d'argent du début de saison.

Prêter leur propre argent lorsqu'ils en possédaient ou subvenir à des prêts auprès d'autres personnes proches de l'Association Sportive figuraient parmi les premières solutions envisagées.

« ...on connaissait très bien le fonctionnement de l'administration. Chez nous, ce qui nous a sauvé, on savait comment l'administration fonctionnait. C'est à dire lorsqu'on vous attribut une subvention maintenant, on vous dit : ça y est, on vous a donné la subvention. Et ça, ça a fait le malheur de pas mal de club. La subvention n'arrivait pas dans le mois qui suit. Elle arrivait dans les trois à six mois qui suivaient. Parce que la comptabilité publique était autre que la comptabilité...quand elle était publique, les délibérations puis elle allait à la wilaya, puis le budget, c'est à partir du 31 mars que ça fonctionne...c'est-à-dire il fallait comprendre tout ce manège là. Il y avait le budget supplémentaire, et il fallait aussi comprendre qu'il y avait un budget supplémentaire.

Comment faisiez-vous à cette époque quand les budgets n'arrivaient pas à temps?

On faisait des prêts. Auprès de gens friqués, auprès de gens qui aimaient l'ASK auprès de...c'est ça, c'est ça. On prenait attache avec quelqu'un qui aimait l'ASK et qui avait un copain qui était friqué.

Donc, c'était à partir de vos relations personnelles?

A partir de nos relations personnelles. Y'avait pas autres chose, Y'avait pas autres chose, c'était pas la banque qui nous...on avait rien » (Président de l'A.S.K. année 1981)

« Oui, avec ma face¹, j'y vais avec ma face...on faisait des emprunts et on attendait la subvention jusqu'à début fin Août, on entamait, on démarrait toujours, tout le temps avec des emprunts » (Président de l'A.S.K. année 2000/06)

«...on faisait des crédits chez les amis, on allait par exemple chez Khattabi le propriétaire des autocars et on lui disait on a un voyage à faire et il nous faut un bus après on vous remboursera et c'est ça ...ou bien chez le restaurant, on fait pareil et c'est comme ça que ça se passe. » (Président de l'A.S.K. année 1986/87)

Cet extrait d'entretien nous prouve que les présidents de club devaient posséder un bon capital social relationnel car les budgets émanant de l'état n'entraient dans les caisses du club qu'à la mi-saison. Ils commençaient donc la gestion de leur club en début de saison en empruntant de l'argent.

Les deniers que le club pouvait mobiliser pour ces besoins immédiats reposait sur la réputation de l'individu qui gérait l'Association Sportive ou sur le groupe d'individu si le club était géré de manière collégiale.

Pour bénéficier d'aides de la part de potentiels prêteurs, les acteurs devaient utiliser leurs relations sociales, il s'agissait donc de mettre à l'œuvre leur capital social et de le convertir (capital confiance) en capital économique afin de servir le club, et de subvenir aux besoins directs de ce dernier.

« Le niveau de confiance semble être un bon indicateur du capital social »² puisque le fait de faire confiance au président de club et de lui prêter des sommes d'argent prouvait que ce dernier possédait un capital social relationnel élevé.

Il s'agit donc également ici de la conversion d'un capital social en capital confiance. Si c'est souvent le nom du président qui est mis au devant de la scène, nous avons toujours

¹ Terme utilisé pour signifier l'engagement personnel.

² Gérôme Ballet, Rolland Guillon, *Regards croisés sur le capital social*, éd. L'Harmattan, Coll. Ethique Economique, Paris, 2003, p. 79.

en arrière fond le nom du club qui le soutien, avec tous les personnages mythiques qui le représente.

« même si les fonds alloués par les pouvoirs publics sont très largement en deçà de la réalité, le problème est leur acheminement dans les caisses du club. Cette ou ces «mannes» n'aboutissent en général qu'au moment où le championnat est à moitié entamé, le club criblé encore de dettes, l'ambiance interne minée et la poursuite du parcours compromise. Jusque-là, nous usons de nos relations pour entretenir des équilibres sans oublier de rendre hommage à tous ces joueurs, et pas des moindres, qui ont rejoint l'ASK avec notre seul engagement comme contre-partie de leur signature »¹.

En plus du niveau de confiance qui alimentait le capital social du président de club, lorsque ce dernier ne trouvait pas d'autres issues pour subvenir aux besoins financiers du club, il pouvait s'engager dans des pratiques de débrouille. Au début de la saison 2007/2008 par exemple, n'ayant pas les ressources financières nécessaires pour effectuer le stage d'intersaison², le président de l'ASK avait utilisé une astuce peu commune afin de palier aux subventions qui n'étaient pas venues au moment opportun.

Dao Bakari (footballeur d'origine Ivoirienne) attaquant de l'équipe de l'ASK pendant le début de la même saison avait alors été utilisé comme monnaie d'échange contre le financement d'un stage d'intersaison à Aïn Drahem³ en Tunisie. Le stage d'intersaison est aujourd'hui considéré comme une tradition pour les clubs de ligue une et de ligue deux et les clubs huppés se déplacent même dans des pays européens pour effectuer ce stage de préparation⁴.

¹ Adlane B., « Hacène Milia (Président de l'ASKhroub) : 'Jouer le maintien...notre objectif' », in : *le soir d'Algérie* du samedi 15 juillet 2006.

²Mustapha Seïfdine, « Les stages d'intersaison se font toujours à l'étranger! alors que les clubs se plaignent financièrement », in : *L'Expression* le 25 juillet 2009.

³ Station de villégiature située à 800 mètres d'altitude au nord-ouest de la Tunisie dans le gouvernorat de Jendouba.

⁴ S.M., « Les stages d'intersaison à l'étranger, la Tunisie et la Pologne très prisées », in : *El Watan* du 05 Août 2007

Les retombées économiques que pouvaient produire les activités du club ne profitaient pas seulement à l'Association Sportive du Khroub et aux hautes instances de la ville mais également à tous les commerces qui se trouvaient dans l'agglomération puisqu'en théorie comme en pratique, les matchs de championnat se sont toujours déroulés suivant un programme de matchs aller et retour, qui permettaient aux joueurs et aux supporters d'aller disputer des matchs dans des villes hôtes mais aussi de recevoir les équipes adverses ainsi que leurs supporters au stade Abed Hamdani, mais aussi dans la ville du Khroub, ce qui bénéficiait fortement aux commerces avoisinants le stade surtout que le stade du Khroub se trouve à proximité du centre de la ville. Nous pouvons donc constater que le football au Khroub avait des effets positifs sur « le développement économique des territoires»¹ et que l'évènement sportif pouvait stimuler les chiffres d'affaires des commerçants.

Si la notoriété de la ville se développait, son économie également se développait parallèlement et les évènements sportifs de grande envergure qui animaient la ville y étaient pour quelque chose.

S'il est vrai que « Le footballeur s'expatrie beaucoup plus facilement qu'un salarié d'un autre secteur, la brièveté et l'incertitude de sa carrière lui interdisent de refuser une offre financière intéressante »² et les clubs qui achetaient un joueur à fort prix ou qui dépensaient de l'argent pour sa formation le faisaient pour gagner des titres et pourquoi pas engranger des profits économiques pour le club.

On formait un joueur pour gagner. Le capital sportif et symbolique représenté par la renommée qu'il s'était forgé dans l'équipe et au sein du championnat pouvait être reconverti en capital économique au profit du club formateur en plus des retombées symboliques (image, prestige, notoriété, ...) qui bénéficiaient directement au club dans lequel il évoluait.

¹ Le Noé Olivier, « Le football, enjeu local », Op. Cit., p. 35.

² Thiriez F., « Les clubs français à l'épreuve du « foot-business » », in : *Pouvoirs* 2002/2, n° 101, p. 69.

Les enjeux financiers qui étaient engagés dans les compétitions différaient mais représentaient toujours des sommes considérables. Selon la Confédération Africaine de Football (CAF), le vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique pour l'année 2009 par exemple avait touché un chèque de 950.000 dollars¹ contre 665.000 dollars pour le club qui avait terminé la compétition en deuxième place. Les quatre clubs qualifiés pour les demi-finales ont perçu chacun une prime de 427.000 dollars, tandis que les 3^{ème} et 4^{ème} de chaque poule ont encaissé respectivement 261.000 et 190.000 dollars. L'instance centrale du football africain a également fixé les quotes-parts des fédérations nationales dont les clubs se distinguent dans cette lucrative compétition. Elles oscillent entre 50.000 dollars pour la fédération dont le club remporte le trophée et 10.000 dollars pour celle dont le club termine à la 4^{ème} place en phase de poules². Ce qui donne une idée sur les récompenses financières qui sont mises en jeu lors des compétitions de haut niveau et que visait bien entendu chacun des clubs engagés dans ces compétitions.

V- 1-4- Club sportif et capital économique:

Si comme nous y avons fait référence précédemment, l'argent a toujours été le moteur du football³, toutes les associations sportives avaient l'opportunité d'être prises en charge financièrement par différents interlocuteurs telle l'assemblée populaire communale, la Wilaya, la direction de la jeunesse et des sports, sans compter les différents sponsors. Tout cet argent qui provenait des institutions publiques de l'état représentait en réalité l'argent du contribuable.

C'était donc en quelque sorte grâce à l'argent de la population que le président de club se forgeait des relations et gagnait sa notoriété.

¹ *Marchés tropicaux et méditerranéens* (Magazine mensuel économique spécialisé sur les stratégies et investissements en Afrique), Numéros 3033 à 3038, Paris, 2003, p. 2906.

² Cauchet Ngoulou, « Football : la cagnote est passée à 950.000 dollars américains », in : http://www.congo-site.com/Football-la-cagnote-est-passee-a-950-000-dollars-americains_a4065.html, publié le mardi 4 mai 2009, consulté le 23 novembre 2013.

³ Zitouni M., « Cet argent du contribuable qui fait courir les associations sportives, bilans erronés, activités fictives et résultats médiocres », in : *La voix de l'Oranie*, 08 mai 2010.

S'il était logique d'utiliser l'argent public dans le système où les clubs de football fonctionnaient suivant les lois de 1976 du code de l'EPS ou bien même suivant les lois de 1989 dans lesquels ce dernier était destiné au fonctionnement du football amateur et à l'encadrement du sport de masse, il ne l'était plus dès qu'il s'agissait du fonctionnement du football professionnel¹.

Dans cette nouvelle conception de la gestion de la pratique du football de la loi 2010, les associations sportives s'étaient transformées en entreprises commerciales de spectacle et non plus en institution d'encadrement des pratiques sportive de masse comme cela avait lieu au départ lorsque l'association sportive avait à sa charge plus de 500 athlètes²toutes disciplines confondues.

Alors que l'argent était destiné à l'encadrement des sportifs et que les institutions avaient pour rôle d'encadrer la jeunesse et de leur insuffler des « valeurs désintéressées »³restituant au sport toutes ses significations, les nouveaux systèmes de compétitions avaient réussi à dicter d'autres modes de gestions dans lesquelles la suprématie revenait aux valeurs financières (autrement dit à l'argent).

Des milliards de dinars à la charge des contribuables étaient destinés à la construction d'infrastructures sportives réservées à la pratique du sport d'élite. La pratique de sport s'était transformée en sport spectacle dans des stades qui étaient moins conçus pour mobiliser des sportifs et des supporters que pour rassembler des « consommateurs de spectacle »⁴. Un spectacle sportif qui pouvait « être considéré, sous certains aspects,

¹ A. Salah Bey, « Investissement dans les clubs professionnels, entre l'argent public et l'argent de la débrouille », in : *Infosoir* (quotidien national d'information) du 22 juillet 2012.

² Acensi Jean-Philippe et Vieille-Marchiset Gilles, *Le sport ne sert pas qu'à faire des champions! : Politiques territoriales, Education, Clubs et associations, Rôle de l'état...*, éd. Scrineo, Coll. Les Carnets de l'info, Paris, 2010, 256 p.

³ Michel Bouet, *Signification du sport*, éd. L'Harmattan, coll. Espace et Temps du Sport, Paris, 1995, p. 553.

⁴ Jacques Fontanel, « En guise d'introduction, le rôle socio-économique du sport professionnel », in : Jacques Fontanel, Liliane Bensahel (sous la dir. de), *Regards sur l'économie et le management du sport et des sportifs professionnels*, éd. L'Harmattan, Paris, 2009, p. 16.

comme un produit culturel puisqu'il intègre des éléments artistiques dans son processus de production (esthétisme du geste, mouvements des joueurs...)»¹.

L'argent du contribuable n'était plus destiné à l'éducation, à l'encadrement et à la prise en charge des jeunes sportifs et footballeurs amateurs touchant simplement des petites primes symboliques pour les encourager à développer leurs talents mais au profit de footballeurs professionnels qui par la force des choses sont devenus des millionnaires grâce aux récompenses financières accumulées dans leur pratique du football institutionnel.

Alors que les clubs de football siphonnaient l'argent du contribuable, qui était distribué avec générosité aux footballeurs qui pouvaient créer du spectacle, les habitants du Khroub (comme d'ailleurs ceux de toutes les autres villes algériennes) étaient en retard dans différents domaines considérés comme prioritaires par rapport au sport-spectacle. Nous pouvons nous référer dans ce contexte au chapitre III dans lequel nous avons remarqué une énorme lacune en infrastructures par rapport à une expansion démographique importante dans ladite ville.

Ce manque à vivre dans lequel s'inscrivaient les priorités dans lesquelles aurait pu être investis l'argent des contribuables touchaient par exemple les infrastructures qui manquaient ou qui étaient insuffisantes pour leur bien être quotidien, comme par exemple les infrastructures liés à la santé, à l'éducation, à la culture et aussi à l'entretien des cités et des routes...

Les subventions qui étaient octroyées aux clubs amateurs avant l'avènement du professionnalisme devaient répondre à différents objectifs dont la formation physique et technique des jeunes footballeurs, l'éducation, l'intégration et la cohésion sociale, ainsi

¹ Dominique Bourgeon et coll., « l'expérience de consommation de spectacles vivants : de nouvelles perspectives de recherche », in : Éric Rémy, Isabelle Garabuau-Moussaoui, Dominique Desjeux, (Sous la dir. de.), *Société, consommation et consommateurs : marketing et sciences sociales à la rencontre de la consommation*, éd. L'Harmattan, Paris, 2003, p. 129.

que la sécurité du public. L'entrée du club en professionnalisme malgré le maintien des subventions s'était défait de ces objectifs et de ces missions (considérées comme nobles).

L'argent public qui parvenait à l'ASK provenait soit directement des subventions publiques comme nous l'avions noté auparavant soit indirectement aussi par l'utilisation des infrastructures qui ne lui appartenaient pas. Le club devait normalement s'acquitter d'une redevance à la commune qui était propriétaire du stade dans lequel l'ASK s'entraînait et recevait ses équipes adverses. Des sortes de loyers qui n'avaient jamais été demandé par la commune du fait que cette dernière considérait que le club lui appartenait.

L'argent des contribuables servait également à alimenter les caisses des services rattachés aux dispositifs de maintien de l'ordre public et de la sécurité plus ou moins renforcés selon la nature des manifestations mais toujours déployés lors de toutes les rencontres sportives, lorsque le club de football recevait par exemple dans le stade et donc dans la ville des équipes ou des supporters susceptibles de pouvoir être la cause de débordements.

A travers certains championnats qui existent à travers le monde comme par exemple celui d'Espagne, ce sont les supporters qui ont le pouvoir de nommer ou de destituer leur président de club. Ils ont aussi un droit de regard sur la gestion du club du fait que c'est grâce à l'argent du contribuable que ce dernier fonctionne. Les attitudes de protestations des supporters vis-à-vis des résultats et des prestations présentées lors des matchs de football se justifient par leur insatisfaction par rapport à l'argent des contribuables qui est le leur et qui a servi à subventionner le club de leur ville. En Algérie, il faut passer par l'assemblée générale du club pour contester le mauvais fonctionnement ou la mauvaise gestion du club.

Pour illustrer ce passage, nous citerons une anecdote qui s'est déroulée au cours de la saison sportive 1987/88 et qui nous a été racontée par Khettabi Abdelwahab président de club de l'époque :

Lors de la tenue d'une des assemblées générales du club et alors qu'un grand nombre de supporters étaient rassemblés à l'extérieur de la salle de cinéma Massinissa (lieu habituel de la tenu des assemblées générale du club) et tentaient de pénétrer de force dans la salle, le président de l'époque Abdelwahab Khattabi a demandé à deux d'entre eux d'entrer. A l'intérieur, il leur expliqua qu'ils étaient en train de commettre un délit passif de prison. Et que s'ils voulaient assister à l'assemblée, ils devaient se constituer en comité de supporters. Qu'ils devaient par conséquence faire des démarches auprès des instances compétentes pour leur fournir une autorisation. Ensuite il les avait fait sortir en leur disant que dès qu'ils auraient obtenu les documents nécessaires, ils pourraient assister (sans déranger). Depuis, il affirme qu'il ne les a plus jamais revu, ce qui témoigne de la peur et de l'ignorance qui régnait chez une partie des supporters à l'époque.

V- 2- Football : facteur de jouissance d'une reconnaissance sociale

V- 2-1- *El Raïs*¹ : un 'titre' pourvoyeur de considération et de prestige

Les présidents de l'association sportive du Khroub étaient généralement des anciens footballeurs qui avaient fait carrière au sein du club. Ils prenaient ensuite en charge la présidence² de ce dernier avec une volonté de remporter un maximum de titres, d'assurer la pérennité et d'apporter un soutien constant à travers leur expérience dans le monde du football. Cependant, n'ayant généralement reçu aucune formation particulière relative à la gestion du sport, à la comptabilité, à la fiscalité et encore moins ayant trait au domaine juridique, la situation financière du club n'en pouvait être qu'affectée.

Parce qu'en réalité, « le dirigeant responsable devait être un éducateur doublé d'un bon gestionnaire. Son travail de gestion consistait à diriger et à coordonner de façon efficace les ressources humaines, matérielles et financières au sein de son groupement, de façon à atteindre les objectifs fixés»³ en début de saison.

« Quelles étaient les qualités les plus recherchées chez les présidents de l'ASK ?

... un leader, quelqu'un qui pouvait s'imposer etc. Bon, la recherche un peu des moyens financiers c'était un plus, c'était un plus ! bien sur. C'est normal, l'argent, c'est le nerf de la guerre. Mais les gens, ne dépensaient pas de leurs poches, il faut pas ...ils mettaient peut être de l'argent mais ils récupéraient, c'est comme maintenant... c'est pas un critère primordial, ... être instruit, c'était pas obligatoire⁴, y'en a beaucoup qui n'ont pas fait d'université, qui n'ont pas fait

¹ *El raïs* : mot arabe qui désigne le président ou le chef.

² Voir le Décret exécutif n°05-502 du 27 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 29 décembre 2005 fixant le statut des dirigeants sportifs bénévoles élus, in : *JORADP n°84*.

³ Sébastien Fleuriel, Manuel Schotté, *Sportifs en danger. La condition des travailleurs sportifs*, éd. du Croquant, coll. « Savoir/Agir », 2008, 109 p.

⁴ Bien que l'article 13 du Décret exécutif n°05-502 du 27 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 29 décembre 2005 fixant le statut des dirigeants sportifs bénévoles élus, stipule que le dirigeant sportif bénévole élu doit justifier au moins d'un niveau d'enseignement secondaire pour prétendre au poste de président de club sportif, l'article 14 du même Décret fait l'exception aux personnalités historiques du sport algérien durant la guerre de libération nationale, ce qui justifie le niveau d'enseignement de certains président qui ont été à la tête de l'ASK. Sans compter d'après la presse que certains auraient même pu obtenir des équivalences de diplômes comme le cas de ce candidat qui « aurait

d'études secondaires non plus eh ; mais ce n'est pas une tare, parce que dans le staff y'a toujours le secrétaire général, y'a toujours le trésorier etc...qui sont des spécialistes ils peuvent compenser...mais avec des résultats je ne sais pas comment ? Mais c'était pas une condition obligatoire. Etre universitaire n'est pas en soi, en soi n'est pas un critère... » (Président de l'A.S.K. année 1987/88)

« Vous avez dit que vous aviez été sollicité pour occuper le poste de dirigeant ?

Oui

Et pour accéder au poste de président de club, aviez vous aussi été sollicité ?

Oui, ...oui .

Donc, il n'y avait pas eu d'élections ?

Si, il y a eu des élections, mais si vous voulez, des élections ...bon ce concertant entre eux ils décident ils disent bon, on est d'accord pour que un tel soit président, ils disent on est d'accord et c'est bon. Ça se fait comme ça, devant tout le monde.

Et il n'y avait pas plusieurs candidats, chacun ayant son programme de travail ?

Non, c'était pas comme ça, c'était un consensus général, un consensus général de tous les gens de l'ASK.

Y'avait pas de gens qui voulaient se proposer pour...

Y'en avait pas ! Y'en avait pas ! Y'en avait pas ! Pourquoi ? Parce que c'était très difficile à gérer dans le temps. Et y'avait pas de ...disons le tout net, y'avait pas ça...les gens qui courent après l'argent, les gens qui courent après ...les...les postes, après les ...c'était...c'était...le sport n'était géré que par les bonnes volontés. Les gens qui aimaient le sport et les gens capables de gérer, c'est tout. Et ça se comptait sur le bout des doigts. Et au Khroub, on n'avait pas une centaine qui voulait faire président. On avait peut être 4 ou 5, 4 ou 5 et chaque années ils étaient fatigués. Comme Aberkane, il nous a dit, moi, je ne prends plus. Je suis fatigué, je ne prends plus ; parce que des fois il part à l'étranger et quand il part à l'étranger

obtenu «une dérogation du ministère de la Jeunesse et des Sports », lequel aurait, quelque part, accepté l'équivalence d'un CAP de comptable des années 50 à l'actuelle classe de Terminale. » (A.Lemilli, « Une parodie d'AG électorale : Khattabi, nouveau président du CSA ASKhroub », in : *La Tribune* du 31 juillet 2012).

pendant un an par exemple, il peut plus ...et alors, qu'est ce qui restait sur l'affaire! il restait quelques bonnes volontés, ils décident ... Une fois, ils sont venus me prendre du café, je leur avait dit ça y est les amis moi, je suis fatigué, je peux plus m'occuper du club, j'étais assis en train de jouer dans le café avec la clique avec laquelle j'avais l'habitude de jouer au café, il sont venus et m'ont pris de là bas. C'est comme ça que ça se passe, c'est pas autrement, celui qui vous dit que c'était autrement, il vous ment.

Vous avez dis tout à l'heure qu'à cette époque, il n'y avait pas de gens qui courraient derrière l'argent et tout ça

Oui

Mais peut être qu'à cette époque il n'y avait pas d'argent dans les clubs ? C'est pas que les gens ne voulaient pas

Y'avait pas d'argent et il fallait en trouver, il fallait en trouver, il fallait en trouver,...

C'était donc une autre responsabilité, il fallait des gens capables de réunir des fonds ?

C'est juste, c'est ça ! c'est ça et si y'avait pas quelqu'un à la tête capable ; le club risquait de ne pas avoir d'équipement, de ne pas avoir de ...et ainsi de suite. »

(Président de l'A.S.K. année 1981)

Tout le monde pouvait être unanime sur le fait que le poste de président de club proférait à son propriétaire de la renommée et du prestige. Le détenteur de ce poste, poste qui était souvent accompagné de nomination dont les acteurs étaient heureux de se parer comme : 'El Cheïkh'¹, 'El Raïs' qui représentaient tout un univers symbolique et terminologique qui s'ajustait et s'actualisait au gré des contextes sociologiques était moins souvent perçu comme un poste de responsabilité qu'un poste de prestige.

¹ Le sens générique de ce nom est employé pour désigner le vieillard mais aussi le maître qui est le sens le plus proche dans notre étude. C'est un qualificatif pour désigner une personne respectable et dont tous ceux qui dirigent, administrent, détiennent une parcelle de pouvoir sur la scène publique, sont heureux de se parer, il est attribué à un personnage respecté pour son grand âge et surtout pour ses connaissances.

Néanmoins, il faut savoir que les dirigeants qui étaient à la tête d'association sportive véhiculaient une grosse part de responsabilité aussi bien civile que pénale¹. Aux yeux de la loi, les présidents de club étaient responsables de toute perturbation causée par les manifestations sportives qu'ils encadraient.

« Pour la simple raison qu'on était civilement et pénalement responsable devant la loi, c'est les membres du comité dont la liste est transmise aux plus hautes autorités qui sont responsables aux yeux de la loi. Même au niveau du stade, s'il y a des perturbations, ...s'il y a des manifestations, si on a du désordre au niveau du stade, c'est pas les services d'ordre, les chargés... mais le comité directeur est civilement et pénalement responsable. Tu sais, parce que nous remettons les cartes d'identités etc à la police, et si y'a désordre, on vous dit : c'est vous, vous auriez du prendre vos dispositions pour...ça veut dire que toi, tu commandes la foule, ...à l'envers...mais bon, laissons. Bon, sinon, le reste, y'a pas beaucoup de problème, en ces temps là les gens communiaient beaucoup plus ...» (Président de l'A.S.K. année 1987/88)

Alors qu'un certain nombre d'obstacles concouraient à décourager les rares candidats à exercer la fonction de président de club de football et bien que beaucoup de personnes pensaient que l'exercice de cette fonction était motivée par la recherche de pouvoir et de fortune, la gloire aussi qui pouvait leur procurer plus de valeur aux yeux de la société restait considéré comme l'un de leur principal leitmotiv. Parce que les individus avaient également besoin de considération, de reconnaissance, de respect et de dignité pour l'épanouissement de leur personnalité au sein de la société dans laquelle ils vivaient.

¹ F.A-S., « Les présidents de club encourent la prison en cas de graves incidents dans les stades », in : *Le Buteur* du 02 mars 2013 et Hasna Yacoub, « Le mouvement associatif entre rigueur des lois et réalité du terrain. Bénéficiant d'un arsenal juridique consolidé », in : *La Tribune* le 26 septembre 2009

La valeur du baromètre du prestige social d'un individu était parfois évaluée en fonction de la valeur financière du capital économique qu'il avait acquis, de ses biens immobiliers et des objets matériels qu'il possédait comme par exemple sa voiture, les vêtements qu'il portait ou son style de vie, ... Tout cela ne représentait pas grand-chose par rapport au simple fait d'être acclamé et d'entendre son nom scandé par une multitude de supporters dans tout un stade ! Ou de voir son nom brandi sur des banderoles et d'être le sujet de discussion et d'ovation de la part du public.

Le capital symbolique, associé aux autres formes de capitaux (économique, social et culturel), déterminait la position sociale des individus dans la société. Ainsi, le capital social et symbolique se traduisait par le prestige, l'honneur ou la reconnaissance de l'individu.

Pour le poste qu'il occupait le président de club pouvait ressentir que la rue lui conférait un surplus d'importance, de préséance et de légitimité. Le monde des valeurs symboliques relatives au football lui permettait de gagner du prestige.

Pouvant même être utilisé comme instrument de domination sociale, cette accumulation de prestige participait étroitement à l'établissement d'une réputation qui collaborait à nourrir son capital social.

Lors d'une sortie sur terrain que j'avais effectué le mercredi 07 mars 2007, j'avais rencontré au niveau du « resto/café des supporters de l'ASK » près de la rue Tanger (l'un des quartiers populaire de la ville du Khroub) un supporter de l'ASK (Didou) qui préparait une banderole sur laquelle était écrit le slogan suivant : « merci Hassan Milia, nous sommes tous avec toi » (voir également en annexe page 426 une photographie d'un des murs du stade Abed Hamdani dans laquelle des supporters exprimaient un soutien et une ovation au président du club).

C'est à travers les activités relatives à l'association sportive du Khroub et les résultats positifs que l'équipe avait enregistré que le président réussissait à réaliser cette forme de mobilisation de la jeunesse en sa faveur.

Concernant toutes les saisons au cours desquelles l'ASK évoluait en première et seconde division, l'opportunité qui était offerte à l'équipe d'affronter les équipes de renommée qui figuraient dans ses paliers de compétition constituait une aubaine. Et si le nom du club restait gravé sur les tableaux des résultats et des classements, ceux du président de club et de l'entraîneur l'étaient également en toile de fond au sein de la mémoire collective de l'ASK et de tout supporter du championnat algérien ainsi qu'au sein des archives du football national.

V- 2- 2- Le poids des supporters :

« Grâce à sa discutabilité et à sa périodicité, ... le football est un formidable support de sociabilité »¹. Il permettait de créer un lien hebdomadaire entre les supporters de l'équipe Khroubie. Trois motivations principales s'inscrivaient derrière cette volonté d'investir les espaces des gradins et des tribunes des stades pendant les jours de matchs : « l'intérêt pour le jeu, pour une équipe et pour l'ambiance des tribunes »².

Les supporters de l'Association Sportive du Khroub comme d'ailleurs tous les supporters des équipes de football se rendaient au stade, vêtus des couleurs de l'équipe et brandissant des écharpes, ainsi que toutes sortes d'équipements de décoration constitués de bâches et d'emblèmes. Il arrivait même lors des rencontres importantes de croiser des supporters à la face maquillée aux couleurs de l'équipe supportée.

D'autres équipements faisaient également partie de la panoplie des supporters pour mettre l'ambiance dans le stade, tels les instruments de musique (trompettes et tambours)

¹ Patrick Mignon, « Fans de football », in : *Les Cahiers du journalisme* n°19 – hiver 2009, p. 148.

² Hourcade Nicolas, « La place des supporters dans le monde du football », in : *Pouvoirs* 2002/2, n° 101, p.77.

et l'utilisation de fumigènes et feux de Bengale, bien que l'usage de ces derniers soient interdits à l'intérieur des enceintes sportives algériennes.

C'est à l'aide de toute cette panoplie d'équipements que les supporters créaient l'ambiance dans les stades, sur les plans visuels et sonores, et avaient réussi comme le disait Alain Ehrenberg par leur exhibition, à «déplacé le pôle de visibilité de la pelouse vers les tribunes»¹.

Le stade permettait au public de voir, mais aussi de se faire voir. Chaque spectateur de par la disposition des gradins autour du terrain de jeu a sans cesse dans son champ de vision le terrain et les tribunes.

« Au fur et à mesure que le stade se remplit, les supporters entonnent des chants à la gloire de leur club tout en disqualifiant l'équipe adverse à coup de slogans et d'insultes mi-parodiques, mi-dramatiques, scandées à tue-tête ou inscrites sur»² des banderoles déployées et agitées sur les contours du terrain de jeu et sur les gradins du stade³.

Pour encourager leur équipe et montrer leur enthousiasme ou leur insatisfaction, les supporters criaient, chantaient, applaudissaient, mais sifflaient et huaient aussi pour protester contre les mauvaises prestations de leur équipe, une décision d'arbitrage litigieuse ou une faute de l'adversaire.

Les supporters ne se contentaient pas d'assister à la rencontre mais participaient « au soutien de leur équipe en mettant en œuvre tout un arsenal de pratiques»⁴ comme les chants, les gestuelles, les banderoles et même l'utilisation de produits pyrotechniques.

A travers ces comportements de soutien et d'encouragements de manière constante et démonstrative à l'équipe tant à domicile qu'à l'extérieur, les supporters pouvaient

¹ Alain Ehrenberg, «Les hooligans ou la passion d'être égal», in : *Esprit* n°105, août septembre 1985, pp. 7-14.

² Jean-Yves Dartiguenave, *Rites et ritualité: Essai sur l'altération sémantique de la ritualité*, éd. L'Harmattan, Coll. Logiques Sociales, Paris, 2001 - 256 pages

³ « L'avantage d'avoir un stade de football pratiquement dans le centre urbain d'une ville moyenne est un véritable luxe» (in : Fidel Molina Luque, «Le profil sociologique des amateurs de football, Adhésions identitaires et fidélisation », in : *STAPS*, 2002, 57, p.75) En prolongement de ce qui se passe au stade, les banderoles et les graffitis apparaissent aussi dans la ville et sur ses murs. Tout comme nous pouvons aussi dire que le stade était un prolongement de ce qui se passait dans la ville.

⁴ Hélène Joncheray et Mickaël Vigne (sous la dir. De), *Jeux et sports : la mise en action du corps : comprendre, expliquer et décrypter les conduites motrices : l'approche praxéologique*, éd. L'Harmattan, Paris, 2012, p. 95.

« manifester ostensiblement leur présence dans les gradins.»¹ Ils cherchaient à dominer les supporters adverses en chantant plus fort qu'eux, voir même en les affrontant physiquement² et mettaient la pression sur les joueurs rivaux et les arbitres par des insultes et des huées à travers quoi, ils tentaient de se constituer en acteurs en jouant le rôle du « douzième homme »³ et en affirmant l'authenticité de leur attachement au club.

Les supporters rivalisaient d'imagination pour trouver des slogans insultants à l'encontre des équipes adverses et qui étaient considérés pour eux comme « des incontournables de l'ambiance du stade »⁴. « Le football n'existerait pas en effet sans l'adversité, c'est même là que germe la passion des supporters. »⁵ Car « chacune de ces formes d'expression est fondée sur une double logique de l'honneur et de la compétition »⁶. Les supporters de l'équipe protestaient par devoir, « par conviction, par amour de son équipe et par haine de celle des adversaires. »⁷ Ils essayaient de produire une impression de violence afin d'affirmer la supériorité de leur groupe de supporters sur celui de leurs rivaux et déconcentrer l'adversaire.

Mais en plus de la rivalité affichée qui s'exerçait entre groupes de supporters d'équipes adverses, les questions de rivalité entre groupes de supporters de la même équipe faisaient par ailleurs largement partie de leurs préoccupations. Car chaque quartier de la ville était représenté par un groupe de supporters. Chacun revendiquant sa propre légitimité à représenter l'équipe.

¹ Hourcade Nicolas, « La place des supporters dans le monde du football », Op. Cit., p.79.

² Certaines rencontres pouvaient générer plus de violences que d'autres suivant la rivalité des équipes et l'importance des confrontations et plusieurs expériences de matchs joués sous hautes tensions avaient montré que certaines défaites pouvaient être meurtrières pour le mobilier urbain et les édifices publics, voire dangereuses pour les autorités publiques et le régime.

³ Nicolas Roumestan, *Les supporters de football*, éd. Anthropos, université du Michigan, 1998, p. 58.

⁴ Gilles Vervisch, *De la tête aux pieds : philosophie du football*, éd. Max Milo, Paris, 2010, 160 p.

⁵ Nuytens Williams, « Le supporter de football et la règle : entre la faire et la défaire », in : *Déviance et Société*, 2005/2 Vol. 29, p. 159.

⁶ Sylvain Allemand, « Cultures et arts de ville », in : *Sciences Humaines* n°110 novembre 2000, p. 60.

⁷ Onana Jean-Baptiste, « Cameroun : le sport contre les ethnies », in : *Outre-Terre*, 2004/3 n° 8, p. 74.

Si l'identification la plus populaire des supporters de l'équipe du Khroub était l'appellation *kouaras* et avait tendance à s'identifier à « ouled Massinissa » (voir chapitre I), d'autres groupes de jeunes s'identifiaient à leur quartier et ce à travers des banderoles où l'on voyait écrit : « ouled Cominal », « ouled Tandja » « ouled El Batouar » à travers lesquels ils revendiquaient leur appartenance non plus seulement au Khroub mais à un quartier bien précis de la ville du Khroub. Généralement des quartiers populaires qui pouvaient rassembler un nombre important de supporters et créer une ambiance de stades.

Ayant besoin de la reconnaissance des autres supporters et des principaux dirigeants qui pouvait leur procurer plus de visibilité, leur objectif principal (après le soutien à l'équipe) était d'acquérir le plus de légitimité aux yeux des représentants du club et à leur tête le président de l'ASK.

Du fait du rassemblement (de cette masse) du public autour de la pratique du football, et de l'intérêt qu'ils portaient à la pratique et surtout à leur club, les présidents comme premiers responsables étaient tenus de réaliser de bons résultats afin de bénéficier du soutien de leurs supporters. Parce qu'effectivement lorsque l'équipe enregistrerait des victoires sur ses adversaires, le public les acclamaient et scandaient leurs noms, laissant entendre qu'ils avaient l'approbation et le soutien de la foule dans la continuation de leur travaux à la tête de l'Association Sportive du Khroub.

Les canaux de la communication informelle utilisés par les supporters du club, surtout le bouche à oreille, leur permettait une diffusion rapide de la plus petite à la plus grande décision prise par le président du club¹.

En accédant à l'information, les supporters de l'équipe commençaient à se transformer « D'usagers-clients »² en partenaires à l'égard desquels les responsables devaient

¹ Kouider Djouab, « football algérien de l'argent à gogo...et point de football », in : *La nouvelle république* du 26 Août 2012

² Valérie Bonnet et Robert Boure, « A la recherche des publics sportifs et de leur médiatisation », in : *Recherches en communication*, n° 30 (2008), p. 9.

satisfaire un certain nombre d'attentes, qu'ils se devaient de sonder plus ou moins régulièrement, avec lesquels on négociait (par exemple via les associations de supporters) « et à qui l'on accorde des prérogatives qui ressemblent fort à ce que les juristes appellent des « droits » (droit à l'information, droit à l'accès au sport, droit de participer à l'organisation du spectacle sportif...»¹.

Les jeunes s'investissaient donc dans le football parce qu'en dehors du réseau associatif, il existait peu d'espaces ou de vecteurs formalisés qui permettaient aux jeunes de s'exprimer ou de s'impliquer au niveau local ou national.

A travers tout ceci, nous comprenons que le stade n'était pas uniquement un lieu de communion, mais également un espace de différenciations où s'exprimaient des clivages socio-culturels. Ainsi, le football en tant que spectacle faisait fonctionner des alliances et des oppositions subtilement combinées qui donnaient aux enceintes du football l'image de l'union et de la division.

V- 2-3- Gratification du « peuple des tribunes » :

Le « peuple des tribunes »² que sont les supporters de football était sentimentalement investis dans son équipe. Il représentait un pouvoir qui pouvait aussi bien encourager les responsables du football et leur témoigner de son soutien par des ovations lors bien entendu de résultats positifs, comme il pouvait aussi se retourner contre eux lorsque les résultats étaient insatisfaisants.

Il constituait un soutien moral et financier pour le club et ses dirigeants de par sa présence sur les gradins et ses dépenses liées à sa passion de supporter comme l'achat des billets d'entrée au stade par exemple.

¹ Idem, p. 9.

² Catherine Carpentier-Bogaert, Didier Demazière, Yves Maerten, Williams Nuytens, Pascal Roquet, *Le peuple des tribunes. Les supporters de football dans le Nord/Pas-de-Calais*, Documents d'Ethnographie Régionale du Nord-Pas-de-Calais, N° 10, Béthune, 1998.

Le club est présenté par certains dirigeants comme une grande famille, mais cette dernière conçue sur le modèle traditionnel (patriarcal) permet au chef de prendre des décisions de manière autoritaire, ne laissant aucun droit de regard dans sa gestion du club aux autres acteurs¹. Dans l’imaginaire de certains d’entre eux, le parfait supporter est celui qui encourage son équipe de manière inconditionnelle même quand les résultats sont mauvais, ne provoque pas de débordements, ne critique pas les responsables du club et ne revendique pas de pouvoir. Une devise qui ressemblerait en quelque sorte à celle évoquée par Christian Bromberger : «Paie! Assieds-toi! Tais-toi!»².

Mais en réalité, les « supporters vivent la défaite comme une humiliation qu'ils font alors payer à leurs propres joueurs en les sifflant et couvrant d'insultes. Certains iront jusqu'à quitter le stade avant la fin du match»³ et d’autres poursuivront la partie en se retournant vers les dirigeants du club à qui ils feront porter la responsabilité des résultats négatifs enregistrés par l’équipe.

Ces formes de contestations du public peuvent prendre plusieurs formes dont les plus utilisées sont la prolifération de blasphèmes (insultant les dirigeants par toute sorte de mots grossiers, pouvant porter atteinte à leur honneur leur dignité et leur réputation et blesser ainsi ces personnes dans leur intégrité morale et les toucher dans leurs relations sociales) et pouvant atteindre dans certaines circonstances l’affrontement physique.

« Le public, je vous jure qu’il nous a toujours adjugé, il nous a toujours porté en estime, c’était la période faste, parce que c’était la période faste pour nous, c’est-à-dire qu’on gagnait, on gagnait, l’équipe se portait bien, on faisait de très bon résultats, ...bon, on avait peut être un point en notre faveur, c’était qu’on était des

¹ À l’exception de quelques clubs de la péninsule ibérique, où les dirigeants sont élus par les supporters (les socios : mots qui vient du portugais et de l’espagnol, qui veut dire Sociétaire ou associé qui payent des cotisations annuelles pour garder des avantages liés au droits de regards et de décision) et ont des comptes à leur rendre, le club de football ne fonctionne pas de manière démocratique.

² Christian Bromberger, *Football, La bagatelle la plus sérieuse du monde*, éd. Bayard, Paris, 1998, p. 111.

³ Jean-Claude Trotel, *Football je t'aime... moi non plus: Le football : l'art ou la guerre ?*, éd. L’Harmattan, Paris, 2000, p. 35.

gens réputés honnêtes. Réputés pas corrompus, réputés ne faisant pas de différence entre X et Y, on ne faisait pas de ...c'était, ...c'était des qualités je ne sais pas moi, que le public, que le public estimait et à partir de là, on avait pas de problèmes. Il nous est arrivé quelques petits problèmes, je ne dis pas que ...lorsque vous perdez chez vous ...je me souviens, on a perdu contre Khanchela ici, je me souviens c'était un match important contre Khanchela, ...c'était jamais arrivé, c'était jamais arrivé, on a passé un sacré dimanche, un sacré dimanche, alors ne me dites pas que...et souvent, il vous arrive même avec le public, avec le public eh. C'est un ou deux kokos qui se mettent à ...qui sont pas dans leur état d'âme ou qui sont pas ...on comprend ce genre de chose là. Mais c'est leur amour du club qui fait qu'ils auraient voulu que ...mais, ...restez chez vous, ne vous attendez pas à ce qu'on vous embrasse sur les deux joues, je pense pas que...même s'il vous aime mais lorsqu'on arrive là...il te fait voir l'autre face du supporter, que tu aimes ou que tu n'aimes pas ! » (Président de l'A.S.K. année 1981)

«Aujourd'hui, tout est relatif aux résultats que ton équipe réalises. Si tu réalises de bon résultats, tu es aimé et si tu réalises de mauvais résultats t'es pas aimé » (Président de l'A.S.K. année 2006/10)

« ...maintenant écoute si tu regardes la relation entre les supporters et particulièrement le président. Quand il n'y a pas de résultats, il encaisse tout. Insultes, il manquerait juste qu'ils le frappent. Moi, je ne vois pas pourquoi un bénévole, il accepte d'être insulté, humilié, pour les beaux yeux de je sais pas, c'est pas vrai. » (Président de l'A.S.K. année 2000/06)

« Dans d'autres sociétés, on peut ... préserver son honneur parce que nous ne sommes pas à la porté de n'importe qui, nous ne sommes pas comme ça ...tout est codifié. Même le supporter lorsqu'il m'insulte, je sais ce que je vais lui faire. Et lui, il sait ce qui va lui arriver. Nous, on sais pas ce qui va nous arriver. Si c'est les policier qui l'on chargé ou bien si c'est le maire ou bien quelqu'un qui est

contre...ou bien un adversaire politique qui a acheté des gens pour t'insulter et pour qu'il prenne ta place ou bien tout ça, ça existe. Mais moi, je dis qu'une gestion saine est une gestion transparente, et une assemblée générale, moi, de temps en temps, ils les manipulaient comme ça, dans les tribunes, à des fins politiques bien entendu, qu'est ce que je leur demandais moi ? Allez : à la salle de cinéma, à l'assemblée générale. Je mets toujours mon mandat. Le tableau, résultats techniques, et un tableau bilan financier. Et lorsque je dis un bilan financier chiffré, aou je dis pas que j'ai dépensé pour tel bonhomme, ...je dois le citer. J'ai acheté de chez...pour que lui-même si y'a quelqu'un dans la salle...si je dis par exemple le chauffeur de notre commune, je l'ai payé lorsqu'il nous a amené à tel endroit, je dois le citer. Et le joueur qui a pris de l'argent en prime, je dois le citer aussi. Pour que lui, il peut pas dire : j'ai pas pris. Et moi, je peux pas dire que je lui ai donné plus que ce qu'il a reçu. Si lui garde le silence et moi je garde le silence, lui, il va dire qu'il a pris cent alors qu'il n'a pris que la moitié et moi, je vais dire que je lui ai donné cent. Donc, je lui dis là bas voilà ce que je t'ai donné. Et après, là, je leur dit qui est-ce qui se présente à l'assemblée générale, je dépose moi aussi ma candidature avec eux, et c'est moi qui remporte. Dès qu'ils me cassent la tête,...je suis arrivé à faire des fois deux à trois assemblées générales par ans. » (Président de l'A.S.K. année 1995)

« Oui, c'est un honneur... de circonstance. ... c'est au gré des résultats, dès que l'équipe rétrograde ou bien ça veut dire que j'ai perdu mon honneur ? » (Président de l'A.S.K. année 1995)

« c'est un honneur de circonstance, c'est au gré des résultats sportifs » (Président de l'A.S.K. année 1995)

Considérant les propos tenus dans les derniers extraits d'entretien, l'honneur des présidents de club se construisait également au gré des résultats sportifs enregistrés par l'équipe dont ils étaient les dirigeants. Ce serait en quelque sorte « *un honneur de*

circonstance, gagné au gré des résultats sportifs », relatif aux prestations de son équipe. Cet honneur et cette considération acquise dans la sphère du football pourraient se détériorer à travers un processus inverse (mauvaises prestations sportives) activé à partir de la même sphère.

L'inexistence d'une législation relative à la punition des délits commis dans les stades de football permet aux supporters de satisfaire une liberté de comportements à commencer par toutes les grossièretés et « insultes en tout genre et autres quolibets qui écorchent la dignité des joueurs et des dirigeants»¹qui peuvent s'étendre sur les gradins mais qui débordent aussi souvent aux alentours du stade ou bien sur les murs de la ville sous forme de graffitis.

Au cours de la saison 2010/2011 un nouveau président nouvellement élu à la tête de l'ASK avait démissionné suite à des insultes qu'il avait reçues après les mauvaises prestations et la défaite de son équipe lors d'un match du championnat national et qu'il avait interprété comme une atteinte à sa dignité :

«Je n'arrive pas à comprendre la réaction négative du public à mon égard, à la fin du match de samedi dernier. Pourquoi m'insulter moi, alors que j'ai vu de mes propres yeux les supporters applaudir Tebib² à la sortie du stade... Quand même, c'est un peu bizarre tout cela, non ! Je débourse mon argent pour maintenir en vie le club et on se permet de toucher à ma dignité et ma famille. Je n'accepterai jamais cela ! Jamais !»³

¹ Samir Lamari, « Violence dans les stades de football, et le respect de la dignité humaine », in : *Liberté* du 19 mars 2012.

² Entraîneur de l'A.S.K. originaire de la ville du Khroub.

³ Abdou H., « La conférence de toutes les vérités de Hourabi », in : *Le Buteur* du 14 décembre 2010.

« Le public d'aujourd'hui est trop exigeant, tu peux pas venir leur proposer une équipe qui perde, ils vont t'insulter, te critiquer...ses responsables sont en train de souffrir... on a vu des responsables qui déboursent de l'argent de leurs propres poches et qui se font en plus de ça insulter » (Président de l'A.S.K. année 1986/87)

Mais en plus de la violence symbolique (et parfois physique) infligée aux dirigeants de l'équipe, les violences des supporters peuvent déborder sur la rue pour atteindre la dégradation des édifices publics à travers des revendications que les supporters considèrent comme légitimes.

V- 2-4- Immunité pour certaines personnes :

Généralement en cas de crise au sein de l'Association Sportive du Khroub, c'est au comité des sages constitué de notables et présidé par une sommité de la ville (en l'occurrence Monsieur le professeur Aberkane Abdelhamid) que les acteurs du club recourent afin de pouvoir remettre de l'ordre dans les rangs de l'Association. S'il peut paraître étrange qu'une personnalité éminente dans un domaine particulier¹ puisse s'intéresser de très près au football et s'impliquer dans les affaires d'un club, il suffit d'avoir en conscience que le football en tant que sport populaire représentait quelque

¹ Le professeur Aberkane Abdelhamid est une sommité non seulement au niveau de la ville du Khroub mais au niveau national du fait tout d'abord de son statut de professeur en réanimation au CHU de Constantine mais également du fait qu'il a occupé le poste d'ex-ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de 2001 à 2003. Débutant sa carrière professionnelle dès 1968 au CHU de Constantine, Il a suivi un itinéraire professionnel multidimensionnel très riche de par la diversité des responsabilités qu'il a assumé. Parmi les fonctions les plus importantes qu'il ait eues à exercer, nous pouvons citer par exemple qu'il a été : recteur de l'Université d'Annaba de 1980 à 1984 et recteur de l'université de Constantine en 1988, puis ministre de l'enseignement supérieur immédiatement après les émeutes d'octobre 1988. En 1989, il développe l'Unité de Recherche en Médecine de Constantine (URMEDCO) qui gère de nombreux projets (épidémiologie, clinique, génétique) à partir de son poste à la faculté et au CHU de Constantine. En 1991 il fonde et développe le « Journal Algérien de Médecine » qui est une revue scientifique rattachée à l'URMEDCO et qui est parue durant 15 années, de façon bimestrielle. Sur le plan international, le professeur Aberkane est nommé, en 1996, membre du Conseil Exécutif de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et est élu en 1998, à l'unanimité Président du Conseil Exécutif de l'OMS. En novembre 2005, il est nommé, par le Ministre de l'Enseignement Supérieur, membre du Conseil National d'Ethique et de Déontologie Universitaire et est élu Président de ce Conseil par ses pairs. Il dirige actuellement plusieurs laboratoires et projets de recherche. En plus de toutes ces fonctions il ne faut pas oublier que le Professeur Aberkane a aussi occupé le poste de maire de la ville à différentes reprises ainsi que celui de président de l'ASK lorsque l'Association avait besoin de ses services.

chose de plus qu'une passion et s'ancrait dans les consciences des différents acteurs quelque soit la diversité de leurs horizons surtout s'ils ont été mené à fréquenter à un moment donné de leur existences l'association sportive du Khroub qui leur a permis de cultiver un sentiment d'appartenance et de s'identifier fortement aux couleurs de la ville.

« comité des sage, c'est une dizaine de bonhommes qui sont actifs, qui se rencontrent au moins une fois par mois ou bien une fois tous les deux mois ou bien dès qu'il y a une crise, comme ça pour ...ils voient l'opinion publique, ils commencent à bouger, ils peuvent donner et questionner le président. Attention, l'opinion publique, pense telle chose, l'entraîneur, tel joueur, tel problème, comme ça, des questionnements comme ça pour tempérer un petit peu les ardeurs de tout un chacun. » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

Si certaines personnalités ou sommités de la ville, telles Monsieur Aberkane Abdelhamid ou Monsieur Djeffal Brahim avaient choisi le football pour rester en contact ou pour faire leur retour sur la scène du local ce n'était pas pour la notoriété qu'ils avaient déjà acquise, mais l'effet qui en ressort est que ce retour permet de renforcer et de perpétuer leur influence sur un terrain et de s'accorder les faveurs des représentants et des acteurs de leur région d'origine¹. Le football étant l'une des rares activités qui permettent de rassembler les jeunes de la ville, il crée l'opportunité aux acteurs qui s'impliquent et participent à la réussite du club d'ancrer leur présence dans la ville sachant que les supporters Khroubis s'accrochent à leur club ainsi qu'aux personnages importants de la ville parce qu'en atteignant certains niveaux de notoriété et de médiatisation, ils représentaient les symboles de grandeur de cette dernière.

Ces symboles d'un statut social de réussite que sont Messieurs Aberkane et Djeffal acquièrent une sorte d'immunité à travers les services rendus au club et aussi grâce aux postes spécifiques qu'ils occupent au sein du club (en l'occurrence président du comité

¹ Yazid Ben Hounet, *L'Algérie des tribus : le fait tribal dans le haut Sud-Ouest contemporain*, éd. L'Harmattan, Paris, 2009, p.360.

des sages et président d'honneur) et en dehors. Comme il ne faut pas omettre également que tous les clubs et tous les individus quels qu'ils soient ont toujours besoin de surfaces sociales.

« Aberkane a toujours collaboré pour amener un plus au club...on a de très bonnes relations avec lui et on a toujours besoin de lui soit dans le cadre social, médical... et on a toujours gardé de bonnes relations avec lui dans le cadre sportif ou autre... » (Président de l'A.S.K. année 1995)

Ces personnalités ont réussi à acquérir au niveau de la ville du Khroub (leur ville d'origine) une certaine forme de respect, de considération et de reconnaissance de la part des habitants par la réputation qu'ils ont acquise au niveau national, prenant en considération différents facteurs dont : les rangs socio-professionnels qu'ils occupent avec leurs hauts postes au sein de l'état ainsi que leur éducation et la renommée de leurs familles qui ont participées de manières engagées à défendre la cause nationale (ce qui demeure encore jusqu'à nos jours surtout au niveau des petites villes un facteur de valorisation important pour le peuple algérien).

L'ascension sociale et la construction de la personnalité de ces acteurs n'a pu se réaliser qu'à travers des efforts honnêtes d'éthique, de persévérance et de droiture tout au long de leurs carrières et le respect dont leur témoignent les habitants de leur ville d'origine n'est que le fruit des objectifs qu'ils ont atteint au niveau national (des objectifs qui n'ont pas eu l'occasion d'être réalisés par beaucoup de personnes au niveau de la région).

Ces personnages constituent donc une vitrine de la ville et la reconnaissance dont ils jouissent au niveau national vaut une fierté aux habitants et aux supporters du Khroub, parce que le fait de voir l'un des leurs au sommet exalte également leur fierté.

Dans leur opération de retour vers le local, ces acteurs retrouvent aussi dans leur ville d'origine une assise plus solide car moins concurrencée par rapport à celles dont ils

bénéficient dans les fonctions qu'ils exercent au niveau national. Ce retour vers les leurs peut être interprété par une sorte de partage (ce qui les honore) mais surtout de valorisation de ce que l'acteur a acquis lorsqu'il est parti vers des sphères politiques plus hautes et plus hautement distinguées.

Les qualifications et les titres qu'ils ont acquis au contact des hautes sphères du politique alimentaient l'influence qu'ils pouvaient exercer sur un certain nombre de décisions prises au niveau local. Leur intervention au niveau de l'association en faveur d'une personne pouvait être en mesure de garantir à cette dernière un sérieux appui ou même dans certains cas un repli momentané des groupes qui représentaient l'opposition. L'extrait ci-dessous de l'article d'un quotidien sportif autour du sujet illustre la représentation du poids symbolique que représentent les personnalités politiques pour l'influence et l'appui dans la prise de décision au niveau du club.

« Tandis que la date de tenue de l'assemblée générale ordinaire n'est pas encore fixée, les manœuvres de pro et anti-Milia vont bon train au Khroub. Alors que les seconds exercent des pressions et sont allés jusqu'à écrire à différentes autorités concernées (daïra, DJS et même la Ligue, paraît-il) pour tenir les assises de l'AGO¹ dans les plus brefs délais, les premiers veulent précéder les événements et n'ont cessé, la semaine dernière, de faire à leur tour pression sur Milia pour l'amener à briguer un second mandat. Pour cela, ils ont sorti la grosse artillerie en constituant une «commission des sages» pour appuyer sa candidature. Cette commission — dont la composante n'a pas été révélée, mais dont personne ne doute qu'elle devrait être immanquablement constituée de personnalités comme Djeffal, le président d'honneur du club, et le Dr Aberkane, ancien ministre de la Santé — s'est réunie avec le principal concerné et est arrivée à le convaincre de déposer sa candidature pour briguer un second mandat. Milia aurait accepté puisqu'il aurait déjà entamé, dans le plus grand secret, des contacts avec un grand nombre de joueurs qu'il voudrait ramener pour renforcer l'équipe la saison prochaine... pour une équipe

¹ Assemblée Générale Ordinaire.

qui a attendu 80 ans pour avoir le droit d'évoluer parmi l'élite et qui a souffert cette saison pour garder sa place parmi l'élite footballistique du pays, les personnalités les plus respectées de la ville sont montées au créneau pour apporter leur contribution au débat et peser de tout leur poids afin de préserver l'équipe des convoitises et garantir son avenir. Sur ce registre, Milia Hassan leur a semblé être encore l'homme qu'il faut pour mener à bien cette mission. »¹

A préciser que toutes ces démarches restent animées d'une volonté de porter le Khroub au cœur de la scène du football national.

¹ Maâli Abdou, « Qui prendra les rênes du club », in : *Le Buteur* du jeudi 5 juin 2008.

V- 3- Enjeux et pouvoirs de manipulations

V- 3-1- Le pouvoir de donner du bonheur aux gens :

L'image de marque d'une ville par le sport et surtout par le football se construit essentiellement autour de différents éléments essentiels dont :

- le niveau de compétition dans lequel évolue le club,
- l'organisation de grandes manifestations, qui s'accordent souvent avec le niveau de compétition,
- l'existence d'équipements qui soient à la hauteur de l'évènement et des manifestations organisées,
- et l'existence de sportifs d'élites ou de joueurs renommés afin d'assurer le spectacle, de garantir la médiatisation de l'évènement et la présence des spectateurs.

Si l'on attribue souvent à ce sport une fonction de « vitrine pour la ville »¹, c'est que le football déborde souvent les contours architecturaux des stades pour épouser ceux de la ville réelle à travers différents supports de communication (banderoles, emblèmes aux couleurs de l'équipe, graffitis sur les murs des bâtisses, discussions dans les rues et les cafés de la ville, articles de presse et informations dans les médias sous ses différents aspects). Toute cette dynamique participe à la revigoration de la légitimité et la construction de la notoriété du président qui dirige l'équipe et qui est derrière ces succès sportifs.

Le président de club en tant que premier responsable essaie par tous les moyens de présenter une équipe victorieuse et de représenter au mieux sa ville. Le premier pouvoir qu'il exerce en tant que président (puisque comme nous l'avons noté, il s'agit souvent d'une gestion non collégiale) se fait dans le choix des joueurs qu'il recrute pour le club puis sur l'entraîneur qui est considéré comme le maillon faible de l'équipe. Il pouvait

¹ Patrick Bouchet et Claude Sobry (Sous la dir. de), *Management et marketing du sport : du local au global*, éd. Presse Universitaire de Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2005, p. 157.

arriver qu'il fasse pression sur ce dernier « pour qu'il aligne tel joueur plutôt que tel autre. »¹

Très souvent aussi dans les clubs de football algériens, la première personne qui risquait d'être démis de ses fonctions en cas de mauvais résultats de l'équipe, était l'entraîneur. Alors qu'en réalité, « l'entraîneur est un élément-clef et doit rester en place assez longtemps, sans subir la pression immédiate des résultats. »²

Lorsque l'équipe enregistrait des résultats positifs, le président de club avait le sentiment qu'il était utile et qu'il avait donné quelque chose pour sa ville. A travers les performances de l'équipe et ses pouvoirs de distraction et d'identification, le président de club participait également à travers le football à promouvoir son image et à insuffler de nouvelles formes de cultures urbaines, qui offraient la possibilité aux habitants de la ville d'oublier le temps d'un match leurs problèmes quotidiens « comme si les exploits de l'équipe pansaient et compensaient les blessures du présent »³.

Si certains courants de pensée présentent le football comme un moyen de faire une diversion sociale, en attribuant un quota de « bonheur illusoire »⁴ afin de consoler « des populations qui font disparaître derrière des intérêts théâtraux, leurs propres intérêts politiques et économiques »⁵ il est certain que ces intenses moments de plaisir laissaient les dirigeants du club jouir pleinement d'une reconnaissance sociale, offerte par les ambiances de victoires.

Le stade du Khroub se situe à proximité du centre de la ville, la propagation atteignait facilement la ville ne serait-ce que par le flux de supporters qui sortent du stade pour se rendre chacun chez soi ou à la ville pour continuer leurs activités et partager leur joie. Laissant ainsi refléter l'ambiance du stade au-delà de ses remparts.

¹ Müller Denis, « Le football comme miroir », in : *Etudes*, 2006/5, Tome 404, p. 625

² Idem, p. 625.

³ Christian Bromberger et Coll., *Le match de football : ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, éd. De la Maison des Sciences de l'homme, Paris, 1995, p. 194.

⁴ Voir à ce sujet les écrits de Jean-Marie Brhom.

⁵ Patrick Vassort, *Football et politique : sociologie historique d'une domination*, éd. l'Harmattan, Coll. Logiques Sociales, Série Sociologie Politique, Paris, 2005, p. 291.

Donc si nous avons souligné précédemment le fait que le stade pouvait être perméable aux problèmes de la vie sociale et qu'il arrivait même d'entendre toutes sortes de revendications sociales sur les gradins du stade, il arrivait aussi que l'ambiance des stades déborde sur la ville.

Plusieurs heures avant les rencontres qui se déroulaient au stade Abed Hamdani, les supporters pouvaient déjà savourer l'ambiance aux alentours du stade. Les cafés de la ville qui se trouvaient à proximité de cette zone se remplissaient de supporters enthousiastes, qui se réunissaient et se retrouvaient pour boire quelque chose, commenter les possibilités du rival et faire des pronostics.

Au Khroub, le football est une fête que l'on vit à la fois sur le terrain, et en dehors et comme partout ailleurs, s'il s'agit de la victoire d'un match important (sur une équipe rivale), les supporters vont le célébrer à un endroit emblématique de la ville : chaque équipe "possède" le sien¹, pour le Khroub, toute célébration importante se fait sur la place des martyrs située au centre de la ville et sur l'artère qui longe la rue principale de la ville.

Ce qui se passe dans les stades avec le football est le reflet de ce qui se passe dehors. Nous pouvons dire que c'est une micro société qui est malheureusement représentative des mentalités que l'on retrouve dans la vie quotidienne. Ce qui se passe dans les rues lorsque l'on voit par exemple des gens de la périphérie qui contestent des gens qui appartiennent à la ville ou des gens de la ville qui dévalorise les territoires et les activités de ceux qui appartiennent aux périphéries se retrouve dans le football surtout à travers les matchs de derby qui rassemble le Khroub avec ses voisins ennemis que sont le MOC et le CSC.

¹ Même les supporters des grandes équipes de renommées mondiales se réunissaient dans des endroits mythiques de leur ville afin de célébrer leurs victoires importantes comme la fontaine de la Cibele pour les supporters du Réal de Madrid et à la fontaine de Canaletes pour ceux du Football Club de Barcelone.

Avoir l'opportunité d'affronter ces deux équipes équivaut à avoir le droit de réplique sur les équipes qui représentent la wilaya, soit la hiérarchie par rapport à l'équipe de la commune du Khroub. C'est également affronter des équipes plus huppées, mieux alimentées du point de vue des aides financières provenant des institutions de l'état ainsi que des différents sponsors. Comme il s'agit aussi de pouvoir donner une réplique à ceux qui leur collent le surnom dévalorisant de '*kouara*'.

« L'activité du supporter ordinaire a un sens : il est une ressource économique, mais aussi politique et morale »¹ pour le club. Les supporters jouent également un rôle déterminant dans l'animation des stades et permettent aux joueurs de donner le meilleur d'eux-mêmes sur le terrain. Le surnom de « douzième homme » n'est pas usurpé. Les supporters et les joueurs pouvaient même faire influence sur certaines décisions émanant du président de club et pouvaient également représenter comme nous allons le constater ci-dessous une forme de contre-pouvoir face aux dirigeants.

V- 3-2- L'ASK, objet d'enjeux :

Si la majorité des supporters encourageait l'équipe lorsqu'elle enregistrait de bons résultats, il suffisait d'une série de mauvaises prestations pour que ces derniers déçus recourent à toutes sortes de formes de protestations. Ceci constitue également l'occasion pour les potentiels candidats à la présidence du club de faire de la propagande et de réunir des opposants au président en place afin de les soutenir dans la construction et la réalisation de leur projet.

Si l'opposition constitue un rouage essentiel de la démocratie, il faut reconnaître que parmi la liste des individus qui pouvaient faire de l'opposition au président de club de football, tous ne s'intéressaient pas essentiellement au football, mais pouvaient répondre

¹ Patrick Mignon, *La passion du football*, éd. Odile Jacob, Paris, 1998, p. 78.

à des enjeux et des intérêts extra-sportifs personnels ayant un simple lien superficiel avec l'Association Sportive du Khroub.

« il y a toujours des gens qui font de l'opposition, mais certaines fois ils le font pour satisfaire des intérêts personnelles. Même si tu entreprends des travaux colossaux pour le bien collectifs, y'a même aussi beaucoup de gens qui participent pour défendre leurs intérêts » (Président de l'A.S.K. année 1995)

« y'a donc ceux qui aiment le club pour le bien collectif et ceux qui aiment le club pour leur bien personnels » (Président de l'A.S.K. année 1995)

Les présidents de club doivent désormais se méfier même des aides qui paraissent désintéressées du fait de la possibilité d'instrumentalisation et de manipulation qui peuvent en résulter. La transparence de leur gestion restait souvent l'ultime moyen de préserver le respect de leur intégrité morale.

L'importance de certaines aides offertes au club par des personnes mal intentionnées pouvait leur ouvrir des opportunités de créer des formes d'immixtion dans les affaires intérieures du club.

- *« Je voulais pas politiser, je voulais des aides désintéressées. Et c'est pas facile de trouver des aides désintéressés. C'est des aides qui peuvent s'ingérer par la suite dans la gestion du club dans les...même dans la formation de l'équipe. Et donc j'étais un petit peu pas tout à fait d'accord.*

- ***Est-ce que ce genre de cas s'est déjà présenté ?***

- *Y'a des cas qui se sont présentés et même des petits dons, des dons comme ça et ils me disaient je t'aide, mais il faut pas citer mon nom. Moi, je disais : Je refuse. Même si j'étais dans le besoin, j'ai refusé ce genre d'aides anonymes... C'est dangereux parfois*

- ***Quels dangers cela peut-il présenter ?***

*Quels dangers ça peut présenter ? Moi, quand je vous déclare en public, que vous m'avez donné un million, c'est pas comme quand vous dites dans tous les coins de rue j'ai aidé l'ASK. Avec quel montant vous l'avez aidé ? Les gens vont comprendre que c'est dix fois ce que vous m'avez donné, et lorsqu'on dit qu'on vous déclare à l'assemblée, les gens refusaient. Eh ben moi aussi, je refuse ce don anonyme... »
(Président de l'A.S.K. année 1990/96)*

L'instrumentalisation et la manipulation pouvaient provenir de diverses sources, les enjeux que drainait le football touchaient différentes institutions avec lesquelles le club entretenait des relations. Et contrairement à ce que nous pouvons souvent penser, l'opposition ne se manifeste pas toujours seulement lorsque l'équipe est en difficulté. Les enjeux économiques qui lient les activités de certains acteurs au club font que ces derniers peuvent exercer certaines formes de pressions afin de préserver leurs intérêts. Et comme présenté dans l'extrait d'entretien ci-dessous, l'opposition peut même émaner de fournisseurs du club ou de restaurateurs qui se sentent en danger de perdre un marché (l'ASK ne représente pas seulement un simple marché chez ces derniers mais plus que cela par le fait de toute la symbolique que représente le fait d'avoir l'équipe de l'ASK pour cliente). Comme tout opposant, ces derniers peuvent être amenés à utiliser toutes sortes de stratégies afin de parvenir à leur fin. Le président de club devait donc toujours être attentif à ce genre d'acteurs qui pouvaient chercher « à exercer une influence sur le club en se constituant en contre-pouvoir »¹ afin de défendre leurs intérêts personnels.

« Non, c'est-à-dire les gens premièrement, l'opposition c'est pas que les résultats, l'opposition des fois c'est le restaurateur qui vous fait l'opposition. Moi, je dis, je fais une ouverture des prix, je fais une soumission...et dès que vous changez de restaurateur, bien sûr l'ancien vous fait, c'est lui qui vous fait l'opposition. Et après, ce restaurateur, il peut acheter deux ou trois joueurs. Qu'est-ce qu'ils te disent ces deux ou trois joueurs ? Il te disent le restaurant que tu nous a choisi, il ne

¹ Nicolas Hourcade, « La place des supporters dans le monde du football », Op. Cit., p. 81.

prépare pas bien. Et eux, ils te font la pression pour que tu retournes obligatoirement chez l'autre. Donc, ces jeux et ces enjeux se traduisent par la tribune parfois. Moi, où est-ce que je peux le dénoncer ? Je les dénonce à l'assemblée générale ! Parce que à l'assemblée générale, c'est pas que la petite troupe qui a été achetée qui va venir. Y'a des gens qui vont trancher, tous les problèmes vont être tranchés en assemblée générale. Et automatiquement, celui qui arrive à convaincre, c'est celui qui va ...et celui qui a géré dans la transparence, c'est celui qui va ...et comme moi, je n'ai rien à me reprocher, à chaque fois, je leur dis allez on va... » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

Les victimes de ce genre de manipulations sont essentiellement les supporters et les joueurs de l'équipe et visent surtout à défendre les intérêts de personnes isolées, qui défendent des enjeux et des intérêts personnels. Ces acteurs peuvent tout aussi bien être manipulés dans des formes de contestations afin de faire pression sur les dirigeants et staffs techniques pour aligner tel joueur ou diviser et détruire le club afin de mettre fin aux mandats d'un certain dirigeant du club.

Mais l'enjeu le plus important autour duquel il est le plus probable que les acteurs recourent à la manipulation reste l'accès à la présidence du club. Cet accès s'effectue par le biais du passage par l'instance qui est habilitée à voter l'installation des présidents de club à savoir l'assemblée générale du club. C'est au sein de cette instance que les différents acteurs qui ont des intérêts plus ou moins affichés ont intérêt à se diriger afin de convaincre ses membres de voter pour un individu plutôt qu'un autre.

Si la pression se fait sur ces membres, elle se fait tout autant sur la société à travers la violence qui commence dans les gradins et déborde souvent sur la rue.

V- 3-3- Les assemblées générales de l'ASK :

L'assemblée générale en tant qu'« organe souverain du club »¹ avait des pouvoirs illimités. Elle exerçait « un droit de contrôle sur le fonctionnement du club »² et entendait annuellement les rapports sur la situation financière et morale présentés par les présidents afin d'« approuver les comptes et la gestion du club »³.

Au début, avant que le club n'atteigne des paliers de compétition assez élevés et alors qu'il n'y avait pas de pressions de l'entourage sur l'équipe et sur ses dirigeants, l'assemblée générale était représentée par des ayants droits tel par exemple les anciens joueurs et anciens dirigeants du club et ses portes étaient ouvertes à tout public souhaitant assister aux séances de l'Assemblée générale.

« C'était tous les gens du village qui pouvaient venir ? »

Tous les gens du village presque qui pouvaient venir, même les gens de l'extérieur du village. y'avait les journalistes qui venaient, ...c'était pas limitatif. C'était pas limitatif et on avait pas le service d'ordre comme maintenant. On n'avisait pas les services d'ordre comme maintenant, on avait peur de personne. Y'avait pas la compétition qu'il y a maintenant, y'avait pas la brutalité dans les propos, y'avait pas...c'était quand même quelque chose de normal, quelque chose de normal. On devait présenter un bilan moral, un bilan financier, et ça y est ! » (Président de l'A.S.K. année 1981)

« l'assemblée générale électorale était ouverte pour tout le monde c'est que récemment que c'est devenu fermé, c'était que des gens du village qui assistaient pas des gens de l'extérieur, jamais » (Président de l'A.S.K. année 1986/87)

« Les membres de l'AG c'était ouvert, et d'ailleurs, c'était la condition sine qua non, il fallait être ancien joueur ou ancien membre du comité, ancien dirigeant, tout

¹ William Gasparinni, *Sociologie de l'organisation sportive*, éd. La Découverte, Coll. Repères, Paris, 2000, p. 42.

² Idem, p. 42

³ Ibid, p. 42

le reste, ça rentrait pas. C'est-à-dire, celui qui n'avait pas...dans la famille sportive, ne pouvait pas accéder. » (Président de l'A.S.K. année 1987/88)

« ...on a jamais limité. Je t'ai dis à l'époque, le nombre c'était pas une grande ville, donc tous ceux qui venaient, à l'assemblée avaient droit à, ...au vote

Il n'y avait aucun critères à part ancien joueur, ancien dirigeant... ?

Quand on est ancien joueur ou ancien dirigeant, on est membre de l'assemblée. Sans cotisations sans rien du tout. » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

« L'assemblée générale électorale, c'était des anciens joueurs, ...des anciens joueurs, des anciens dirigeants, et le joueurs de l'équipe, qui jouaient c'est-à-dire de la saison » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

« C'est que des gens qui faisaient parti de la famille du sport, ...de l'ASK » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

Après que l'ASK eut monté les échelons des paliers de la compétition, le nombre des membres qui constituaient l'Assemblée générale commençait à dépasser la centaine depuis la commission de candidature de février 2006. Ce dernier était passé de 97 à 113 membres (et atteignait en 2009, le nombre de 213 membres). Cette augmentation significative du quota des membres de l'Assemblée générale répondait d'après certains témoignages à des stratégies qui visaient à renforcer les camps des différents acteurs qui se sont succédés à la tête du club. Leurs objectifs étant de soutenir le candidat et de faire en sorte qu'il se voit approuvé ses bilans moraux et financiers en fin de mandat.

En outre, ce qui pouvait inquiéter dans certains cas, c'est qu'avec l'ajout d'un grand nombre de membres dans la composante de certaines assemblées générales il devenait très probable de se retrouver avec des listes qui comportaient des gens qui n'avaient aucune relation avec la discipline.

Le phénomène touchait surtout le football où tout un chacun pouvait devenir membre d'une assemblée générale. Il était donc du rôle des pouvoirs publics de placer des balises pour ne pas permettre à n'importe qui de faire partie de ces structures dirigeantes importantes qui, en définitive, décidaient du sort de l'association sportive.

Le système sportif aurait dû également mettre en place des processus afin d'éviter que se produisent ce genre de phénomènes. La solution aurait pu être par exemple de calquer sur ce qui se fait en Europe où un membre de l'AG doit non seulement payer ses cotisations pour en faire partie, mais également payer une certaine somme s'il souhaite acquérir le droit de voter comme cela se fait en Espagne où les Socios du club de football du Real Madrid ou du Club de Football de Barcelone décident du président à élire par un vote exclusif en raison du poids financier qu'ils représentent. Ces cotisations contribuent au financement du club, au même titre que les droits de retransmission télévisés, les droits d'entrées au stade et les sponsors.

« moi, quand je suis venu au club, les membres de l'assemblée, ils étaient 97, ensuite après ma démission en 2006, en février 2006 quand il y a eu la commission de candidature, ils ont introduit des gens, ils ont rajouté de 97, jusqu'à 113. Les membres de l'Assemblée générale de l'ASK sont devenus 113 » (Président de l'A.S.K. année 2000/06)

Si le rôle prépondérant des membres de l'Assemblée générale ne consistait qu'à participer à l'élection du président de club ainsi qu'à l'approbation des bilans présentés en fin d'exercice, il est certain que les difficultés rencontrées sur le terrain par les présidents de l'association étaient souvent insurmontables et qu'il leur fallait de l'aide pour parvenir à maintenir un bon fonctionnement du club.

L'autre pouvoir que détenaient les membres de l'assemblée générale du club consistait à démettre de ses fonctions le président de club en cours de mandat s'ils le jugeaient incapable de mener à bien sa mission à la tête du club. Ils leur suffisaient pour cela de

rassembler les voix des deux tiers des membres de l'assemblée générale de l'association sportive (conformément aux lois de fonctionnement des associations) afin de pouvoir appliquer leurs décisions, sans qu'aucun ne se soucie de venir en aide au président et au comité qui l'entoure.

« Combien devraient être les membres de l'AG et quels critères devraient-ils posséder ?

Le nombre des membres représentant l'assemblée générale des clubs en Algérie ne devrait pas être 200. Leur nombre devrait être 60 à 70 et ils devraient être les meilleurs de la société. Ils devraient être instruits, éduqués, ...des gens aisés et qui ont du pouvoir, qui peuvent être influents envers la société et devraient avoir de l'expérience...ces gens sont responsable de la gestion et des problèmes du club...parce qu'en fin de compte, pour être président de club il faut faire parti des membres de l'assemblée générale de ce club. » (Président de l'A.S.K. année 2006/10)

« Parmi les membre de l'assemblée générale, il devrait n'y avoir qu'une cinquantaine de membres ; y avoir des gens qui ont de l'argent, des gens qui ont un certain niveau culturel, des gens qui détiennent un certain pouvoir et de l'influence sur la société et aussi de l'expérience, ...de l'expérience que détiennent des anciens dirigeants ou des anciens joueurs qui eux n'ont pas de niveau d'instruction, donc, l'expérience pour remplacer le niveau d'instruction. Un PC est élu parmi ces 50 membres et lorsque ce dernier a des problèmes financiers avec l'équipe, on devrait pas considérer cela comme son problème personnel, ceci est le problème de tous les membres de l'AG...il pourrait les convoquer et leur soumettre son problème afin qu'il soit pris en charge par tous ensembles...qu'il n'ai pas à faire face à toute la population tout seul. » (Président de l'A.S.K. année 2006/10)

Si en abordant l'honneur du président de club dans les pages précédentes, nous avons dit qu'il pouvait dépendre des résultats de l'équipe, le passage du bilan moral et financier pouvait lui aussi dépendre des résultats, car l'humeur du jour joue un rôle très capital dans la prise de décisions et « L'influence de l'affect ou de l'humeur positive sur la prise de décision a été démontrée pour une grande variété de domaines»¹.

« Et au vu de quoi elle approuve ? Si la veille de l'assemblée générale, y'a eu un bon résultat, hop, ce président est bon. Ça n'a rien à voir avec la gestion financière, c'est le résultat d'hier... je peux t'acheter le match d'hier pour faire passer le bilan d'aujourd'hui ! » (Président de l'A.S.K. année 1990/96)

Le contrôle exercé par l'assemblée générale sur les présidents de club étant généralement limité (pour ne pas dire inexistant), il était rare aussi d'entendre parler d'une assemblée générale qui aurait démis un président de club de ses fonctions. Car le club comme passe temps favoris de milliers de jeunes était un moyen pour contrôler les foules et remplissait un rôle politique² important de par son caractère populaire.

« ...le sport est une soupape de sécurité, pour les pouvoirs publics, oui, ça canalise les foules, ça canalise l'autre.. il est interdit de faire des marches, des rassemblements, depuis 92 depuis février 92 sous le pouvoir de l'état d'urgence, c'est comme ça ?

Très bien, deux jours avant le match, manifestations, des marches, personne n'a parlé ...le jour du match, la veille, la nuit d'après, ...c'est quoi, est ce que c'est permis ? ...le sport est l'opium du peuple. C'est l'opium du peuple, on chloroforme le peuple avec le sport et c'est pour ça qu'on contrôle pas les présidents de club, c'est parce qu'ils tiennent une partie de la population grâce à cela. Le jour du match, ...si on va maintenant faire un petit tour au Khroub, tu vas voir, des petits

¹ Frédérique Alexandre-Bailly et coll., *Comportements humains & management*, éd. Pearson (4^{ème} éd.), Paris, 2013, p. 366.

² Jean-Marie Brohm, *Sociologie politique du sport*, éd. Presse Universitaires de Nancy, Nancy, (2^{ème} éd.) 1992.

groupes, ...de l'ASK et du football, ils parlent que de ça à longueur de journée. Le football est devenu un exutoire, pour une grande partie de la population. Les gens ne parlent que de ça, les discussions ne parlent que de ça. Et ça, c'est la politique, le politique, telle que je l'ai connu par Paul Valérie, tu sais comment il a défini la politique ?

Non.

Pour lui, la politique est l'art d'empêcher les gens de s'occuper de ce qui les regarde. Nous, qu'est ce qui nous regarde en Algérie. Qu'est ce qui nous intéresse en Algérie, y'a le chômage, y'a la jeunesse, y'a le désœuvrement, la drogue, y'a etc etc. Ils ont trouvé l'échappatoire par le biais du sport dans le sport, le football, quelque soit, ...on donne de l'argent pour ...chaque club, l'un qui dépense ...y'a aucun problème, l'état a suffisamment d'argent. Un club en national une et deux combien ça coute, 20 milliards ?... c'est quoi 300 ou 400 millions, c'est rien du tout ! ...On manipule la population grâce au football.» (Président de l'A.S.K. année 1987/88)

D'après l'extrait d'entretien précédent, la consommation du football comme spectacle chez les supporters algériens servirait d'échappatoires à une vie remplie de frustrations quotidiennes. Ce domaine qui permettrait de canaliser les foules serait instrumentalisé par le politique comme soupape de sécurité dans laquelle serait investi des sommes considérables afin de garantir une paix sociale au sein de la société.

Tout ce qui précède expliquerait la mise en place de toutes les conditions nécessaires au service des structures et des acteurs qui veillent à l'encadrement de cette activité qui permet de divertir la population. Comme cela expliquerait également les pouvoirs et espaces de liberté dont bénéficieraient les présidents de club.

V- 3-4- Présidents de club face au pouvoir de la rue:

Même si le président avait le pouvoir de gérer le club de manière patriarcale, et ne laissait l'occasion à personne pour s'immiscer dans les décisions qu'il prenait, ses limites d'actions étaient relatives aux résultats et aux prestations de l'équipe.

La qualité des relations qui pouvaient se tisser entre le président de club et son équipe, ses supporters et les autres acteurs qui gravitent autour de l'association sportive du Khroub jouaient un rôle prépondérant dans la création de liens d'attache entre tous ses derniers.

L'acquisition de bonnes postures appuyées éventuellement par de bonnes prestations et de bons résultats avec son équipe lui permettrait d'éloigner tout candidat opportuniste à la séduction des supporters afin de succéder au poste qu'il occupe. Son intégration dans les rouages de la gestion du football pouvait mettre en émoi les supporters et les sensibiliser par rapport au rôle et au poste de président de club.

Car ce qui caractérise souvent notre championnat national, est le fait que les présidents de club dans la majorité des cas, hormis quelques rares exceptions, ne se décident jamais à partir. Et lorsqu'ils le font c'est parce qu'il y a eu des émeutes.

Par contre, l'action purement spécifique qui caractérise l'attitude des présidents de club dans notre championnat est le fait d'annoncer sa démission afin de «se faire prier» par les «comités de supporters» et certaines «personnalités» de rester. Ceci est devenu l'exercice favori de certains présidents de club. C'est ce qui s'est passé pour le président de l'ASK en mai 2009¹ qui n'était pas le seul dans le championnat national puisque pour ne citer que les plus en vue : Mohand Cherif Hannachi, de la JSKabylie, et Saïd Allik, de l'USMA Alger avaient eux aussi annoncé leur démission², l'un à la fin de la saison 2007/2008 et l'autre au tout début. Mais finalement, tous sont revenus sur leurs décisions et se sont rétractés.

¹ A. Mallem, « AS Khroub: Milia démissionne puis se rétracte », in : *Le Quotidien d'Oran* du lundi 18 mai 2009.

² Abdelghani Aïchoun, « La démission, pratique étrangère à notre football. Collectionnant les échecs, dirigeants de club et instances footballistiques refusent de partir », in : *La Tribune* du 31 Août 2008.

Cet acte permettait également à ces derniers d'avoir une idée sur la popularité et le soutien qu'il pouvait attendre des gens du club et des acteurs qui les entouraient.

Malgré le fait que chaque président de club se caractérisait par une personnalité différente, ils tendaient dans leur majorité à répondre de manière similaire aux différents cas de figure qu'ils rencontraient dans leur gestion du club.

Tout en essayant de sonder la rue et par rapport aux mouvements des supporters du Khroub, lorsque l'équipe est en mauvaise posture dans le championnat, les présidents de club sacrifient habituellement¹ l'entraîneur de l'équipe pour ne pas changer tout un effectif. Mais si les présidents commençaient à se sentir mal à l'aise par rapport aux manifestations de désaccord des supporters, l'ultime solution afin d'éviter de les affronter au quotidien était la démission.

Si nous avons déjà évoqué précédemment la démission d'un président de l'ASK en décembre 2010 (en l'occurrence Mahmoud Hourabi) qui avait été insulté par des supporters qui ne supportaient plus que leur équipe perde et qui avait démissionné pour préserver son honneur, l'exemple qui va suivre montre que les supporters peuvent aller plus loin si le président de club ne répond pas à leurs exigences.

Au courant du début de la saison 2012/2013 Après que l'équipe de l'ASK eut enregistré une série de résultats qui n'avaient pas satisfait ses supporters, ces derniers s'en sont pris au président (en l'occurrence Khattabi El Hani, qui a tenu les rênes du club à partir du mois de juillet 2012) qu'ils avaient sommé de démissionner².

¹ Pour la saison 2007-2008, pas moins de 41 changements d'entraîneurs ont eu lieu en 15 journées de championnat, in : Wassim Aouf, « Le coup d'envoi de la saison 2008-2009 sera donné ce week-end. Une occasion pour dévoiler les ambitions des uns et la force des autres », in : *Midi libre* (quotidien national d'information) du 6 Août 2008.

² « A bout de nerfs, Khattabi s'en était pris cette fois à «l'ennemi intérieur», à savoir l'opposition qui lui mène la vie dure en cherchant à déstabiliser l'équipe et à favoriser le retour de l'ancien président Hacène Miilia réclamé à cor et à cri lors de la rencontre de samedi dernier.», in : A. Malle, « ASKhroub : Le président Khattabi dans tous ses états », in : *Le Quotidien d'Oran* du 22 octobre 2013.

Comme il ne répondait pas à leur revendications, les supporters de l'ASK s'étaient regroupés dans une manifestation de masse le lundi 21 octobre 2013 aux portes de l'APC du Khroub, dont le maire n'est autre depuis les dernières législatives de décembre 2012 que Monsieur Abdelhamid Aberkane qui a été président du club à plusieurs reprises et qui est jusqu'à nos jours président de son comité des sages afin d'exiger que soit mis fin aux fonctions du président Monsieur Khattabi El Hani¹.

Cette action avait porté ses fruits puisque le soir même, le président d'APC avait reçu le président de l'ASK dans son bureau et lui avait ordonné « de se retirer définitivement des commandes de l'équipe afin de calmer la rue khroubie »².

Le pouvoir que pouvait représenter la rue était très redouté et les exemples faisaient légion dans ce contexte. Les supporters avaient tendance ses dernières années à exprimer leur ras-le-bol en usant de moyens violents au niveau de la rue afin de faire pression sur les services concernés. Rien qu'au terme de la saison sportive 2008, les émeutes qui avaient éclatées dans la ville d'Oran à l'Ouest du pays traduisaient le désarroi de la jeunesse face à la rétrogradation de leur équipe en seconde division.

Tandis que la rue parlait d'un changement du système de compétition afin de repêcher ce club historique qui n'avait jamais été rétrogradé en niveau de compétition inférieur depuis sa création le 14 mai 1946³, les supporters descendus dans la rue avaient la vive intention d'essayer de sauver leur club de la relégation (à travers des actes de violence) à l'image de ce qui s'était déroulé la saison qui avait précédé avec l'Amel Bou Saada qui devait être rétrogradé après avoir perdu un match, mais que la fédération avait décidé de laisser en deuxième division après les émeutes qui s'étaient déclenchées dans la ville⁴.

¹ Abderrahmane Henine, « ASKhroub : La rue khroubie bouillonne contre Khattabi », in : *El Watan* du 23 octobre 2013.

² Idem.

³ Fadela Sahri, *Oran : mémoire vive*, éd. Dar el Gharb, Oran, 2006, p. 179.

⁴ Abdelghani Aïchoune, « Le débat sur les problèmes du football algérien est en train d'être faussé. Changement du système de compétition : l'erreur à ne pas commettre ! », in : *La Tribune* du 11 juin 2008.

Les supporters, se sont habitués à ce genre de pratique car guidés par le pressentiment que les responsables pouvaient intervenir et céder à leurs pressions, alors qu'en Europe, par exemple, un différent de la sorte (comme celui qui a eu lieu au Khroub) se réglerait de manière pacifique. Les supporters ne recourraient ni à la violence ni aux émeutes mais se contentaient seulement de demander une motion de censure¹ à l'encontre du président (et c'était effectivement ce qui s'était déroulé en 1998 et en 2008 avec le président du FC Barcelone).

Conclusion :

¹ Simon Chadwick et Sean Hamil, *Managing football an international perspective*, éd. Stratford Books, United Kingdom, 2012, 520 p.

Les présidents qui s'étaient succédés à la tête de l'Association Sportive du Khroub étaient dans la plupart des cas d'anciens joueurs reconvertis sans formations préalable relative à la gestion du club.

Empruntant le mode de gestion non collégiale, ces derniers se devaient d'être tout d'abord des éducateurs doublés de bons gestionnaires afin de diriger et de coordonner de façon efficace les ressources humaines, matérielles et financières au sein de leur groupe pour atteindre les objectifs fixés.

Dans une commune qui faisait face à une explosion démographique en accueillant les populations du département de Constantine, et aussi dans un contexte où le rêve des jeunes était la '*harga*' vers d'autres horizons meilleurs, le football restait un véritable échappatoire.

Très peu de jeunes échappaient à cette fascination qui peut être considérée comme une seconde religion. Ils manifestaient un réel intérêt pour ce sport spectacle qui faisait désormais partie intégrante de la culture juvénile. Les supporters de l'équipe se rassemblaient dans cette ambiance de match sur les gradins du stade Abed Hamdani mais également dans les rues de la ville (lieu d'interconnaissance locale) dont le stade était mitoyen.

Même si la victoire en football n'allait pas changer l'état de précarité vécu par la jeunesse, il pouvait procurer cette joie collective, cette fierté et ce puissant réconfortant, ce bien-être collectif et ce dopant – licite – pour le moral, qui allait changer le regard extérieur porté sur le président de club, qui pouvait apporter une lueur de bonheur dans la vie des habitants de la ville.

Comme nous l'avons remarqué, c'était ces supporters qui participaient par leurs ovations et leurs acclamations (même à travers des banderoles à l'honneur de l'équipe et du président de club) à faire grimper la valeur du prestige social des présidents de club et par la même occasion renforçaient la reconnaissance et le capital social de cet individu.

La renommée locale acquise à travers le club dépassait souvent de loin le milieu footballistique pour s'étendre à la ville et même au niveau national si la diffusion de la consécration sportive était relayée par les médias.

Il ne restait pas moins que pour préserver l'image du club et de la ville, il demeurait primordial de posséder du capital économique destiné à être converti en capital sportif (seul capital valable dans le domaine du sport) afin d'optimiser les chances de pouvoir gagner les matchs et d'enregistrer des victoires pour l'équipe. Cette conversion du capital économique en capital sportif représentait un investissement qui permettait de profiter des services des joueurs les plus performants et de proposer au public un spectacle plus attrayant.

La part du budget alloué au football par rapport à celle octroyé aux autres sports (et associations) actifs au niveau de la commune témoignait de l'intérêt et d'une meilleure satisfaction des pouvoirs publics par ce que pouvait rapporter symboliquement ce sport par rapport aux autres.

Ce qui permettrait l'explication de la dépense de telles sommes d'argent dans le secteur de la jeunesse et des sports sans demande de contreparties de résultats. Il restait le fait que cette activité était fortement mobilisatrice et permettait donc d'occuper la jeunesse oisive. Pour l'accomplissement de cette mission hautement politique, les joueurs auraient des justifications de percevoir des rémunérations et des salaires si élevés.

L'état avait tout intérêt à subventionner ce sport qui procurait l'ambiance qui permettait de consolider l'identité locale autour de laquelle se construisait l'équipe et se rassemblaient ses supporters. Elle se devait également de laisser une marge de manœuvre importante aux dirigeants afin de les aider dans leur rôle de gestion des clubs de football qui fonctionnaient comme une soupape de sécurité auprès d'une jeunesse en ébullition.

Pour revenir aux trois sous hypothèses autour desquelles se construit ce modeste travail, dans ce milieu social de fréquentation surnommé « les acteurs de la ville », et à commencer par ce qui caractérisait le capital économique, il était avant tout intéressant de remarquer que les budgets alloués au club étaient mis entre les mains des présidents de club qui s'occupaient de sa gestion. Ils se chargeaient de la reconversion de ce capital économique en capital sportif (achat de joueurs dans l'objectif de remporter des titres). Parce qu'il faut se rendre à l'évidence que le seul capital efficace dans l'espace de compétition dans lequel exerçaient les présidents de clubs de football, était le capital sportif. Cette conversion s'imposait par des logiques de respect du niveau de compétition dans lequel évoluait l'équipe et même par des stratégies visant à acquérir les titres proposés dans la compétition dans laquelle l'équipe était engagée. Ceci pouvait participer à la création de renom et à l'acquisition du prestige pour l'équipe, pour la ville et pour le président du club qui monopolisait souvent les commandes du club et qui ne laissait souvent personne s'ingérer dans les prises de décisions concernant l'équipe. L'objectif souvent atteint involontairement auprès des supporters était également la réussite de la reconversion du capital économique en capital notoriété grâce à la médiatisation de l'évènement.

En plus de la médiatisation dont bénéficiait le président de club, le fait d'occuper ce poste de 'représentant' de l'équipe équivalait déjà à être reconnu par la population de la ville. Le titre de '*Raïs*' qu'ils se voyaient attribuer représentait en lui-même un indicateur de considération et de prestige qui participait à la construction de la notabilité de ces acteurs. Les victoires et les belles prestations de l'équipe créaient des ambiances de fêtes où étaient scandés des slogans en l'honneur de l'équipe, de la ville mais aussi du président qui était considéré comme l'architecte de la victoire de l'équipe. En situation de crise tout autant qu'en situation de victoire, le président de club était en relation avec les personnalités de la ville qui soutenaient leur club mythique, ce qui était tout au bénéfice du capital social de cet acteur.

Pour aborder la sous hypothèse relative au pouvoir dans ce chapitre qui traitait des relations et pratiques sociales des présidents de club avec les acteurs de la ville, il était nécessaire de mettre en évidence que le pouvoir du président de club reposait en grande partie sur les résultats de l'équipe, comme d'ailleurs pour son accès au capital économique et social. Les victoires et résultats positifs de l'équipe assuraient à ce dernier le soutien non seulement des supporters de l'équipe mais également de tous les acteurs et de toutes les personnalités de la ville qui gravitaient autour du club. Les défaites et les résultats négatifs au contraire pouvaient enclencher des processus inverses quels que soient les efforts fournis par le président de club.

Finalement, il faut savoir qu'un club, est constitué d'un ensemble : de joueurs, d'éducateurs, de dirigeants, de supporters, ...chacun ayant sa part à jouer dans la réussite du club et s'il devait y avoir une limite au dirigeants, ce serait de croire que tout fonctionne grâce à eux. Parce que si le football est un sport collectif, la bonne marche d'un club se base également sur le travail collectif.

Et comme nous allons le constater dans le chapitre suivant, d'autres institutions ont également des rapports directs avec l'institution footballistique et ses dirigeants comme par exemple l'institution familiale, les sponsors et les médias.

Chapitre VI

**Les matchs de football
durent plus de 90 minutes**

Chapitre VI

Un match de football dure plus de 90 minutes

Il va s'agir dans ce dernier chapitre de traiter des relations et pratiques sociales des présidents de clubs avec trois institutions à savoir la famille, les sponsors et les médias qui ne peuvent être négligés dans les processus de construction de la notabilité parce qu'ayant un lien direct avec nos acteurs. Nous les avons nommées les institutions périphériques pour faciliter leur désignation bien qu'étant conscient que chacune de ces dernières peut très bien constituer un levier primordial et essentiel dans l'émergence d'une base indéniable de notabilité chez nos acteurs.

S'il arrivait souvent aux dirigeants d'assimiler le club de football à une seconde famille, c'est par rapport au temps que passaient ces derniers au sein de cette institution sportive. Effectivement, les obligations envers le club et le rythme des activités qui dictaient certains horaires de travail aux dirigeants de l'ASK ne leur permettaient pas de passer beaucoup de temps en compagnie de leur famille.

Considéré comme institution de socialisation primaire, la famille avait le pouvoir de déléguer rien qu'à travers son patronyme un capital symbolique¹ à chacun de ses membres, parce que « Chacun naît donc avec un rang auquel correspond un degré d'accumulation de capital économique et symbolique, lesquels sont généralement intimement liés.»²

Avant de s'engager dans la vie active, tout individu avait l'occasion de se forger une identité et une personnalité qui étaient relatives aux conditions familiales qui lui étaient offertes puis ensuite par les autres institutions qui étaient responsables de son éducation

¹ Pierre Chamard « Conflit au village et politisation des campagnes au 19^e siècle : Boisset-Saint-Priest (Loire), 1830-1892 », *Ruralia*, 2004-14, [En ligne], mis en ligne le 1 janvier 2008. URL : <http://ruralia.revues.org/document961.html>. Consulté le 10 février 2008.

² Idem.

comme l'école, la rue ou le groupe de pairs au sein desquels allait s'effectuer son processus de socialisation primaire.

Il existait certaines prédispositions qui n'étaient pas liées aux fonctions de dirigeant du club et qui pouvaient rendre possible les trajectoires dans lesquelles pouvaient se construire des formes de notabilité. Il était nécessaire d'en évoquer quelques une ici pour mettre en évidence au moins que le chercheur n'est pas dupe de l'existence des différentes sources qui pouvaient favoriser la construction de tels processus. Même si pour des considérations méthodologiques, il nous serait impossible de les prendre en considération, nous appréhenderons seulement ce qui se passe dans l'institution familiale qui reste tout de même la plus importante et la plus incontournable par rapport aux autres.

Il est certain que d'autres relations liées encore cette fois-ci aux responsabilités de dirigeant du club et qui n'ont pas été prises en considération dans les chapitres précédents comme par exemple les sponsors et les médias le seront dans ce chapitre. Le fait de les inscrire parmi les institutions périphériques, relève d'un choix organisationnel permettant de donner plus d'espace pour pouvoir traiter de ces deux institutions.

Ces deux dernières de par l'importance qu'elles proféraient pouvaient avoir une relation directe avec la construction d'un processus notabiliaire.

L'accession en ligue 1 signifiait sur le plan sportif, l'acquisition d'une identité compétitive et d'une source d'existence qui permettait à l'équipe d'être visible au niveau national, cela signifiait également sur le plan médiatique l'acquisition d'un espace privilégié chez les différents médias ce qui pouvait offrir aux clubs et à ses responsables plus de visibilité sur la scène sportive nationale.

La place accordée et l'intérêt porté au club de football de la ville pouvaient se mesurer par le volume de la presse sportive ainsi que les pages des quotidiens nationaux consacrés à cette équipe (de même que le temps d'antenne qui lui était consacré). Devenu aujourd'hui un enjeu économique mais également une composante non négligeable de la

culture urbaine, c'est surtout grâce à sa visibilité que l'équipe de football pouvait attirer d'éventuels sponsors pour financer ses activités.

Et parce que le match de football dure plus que 90 minutes et que tous les capitaux qu'ils soient sociaux, économiques ou symboliques pouvaient paraître comme étant des critères évident dans la construction d'un processus de notabilité, nous proposons d'aborder certains éléments à travers lesquels l'institution familiale, les sponsors et les médias pouvaient participer à la construction de ce phénomène complexe d'ascension sociale.

VI- 1- Club de football : une seconde famille

VI- 1-1- Horaires consacrés au club incompatibles avec une vie familiale :

Nous entendons souvent dire que le club de football est un refuge¹ pour les supporters ou une seconde famille pour les joueurs. Il paraît l'être tout autant pour les dirigeants qui y passaient le plus gros de leur temps. Effectivement, le réseau relationnel que nous construisons au fil de nos rencontres quotidiennes peut se représenter comme une famille "d'affiliation". Il reste néanmoins que le volume horaire de travail dans une association était souvent incompatible avec la vie privée des acteurs qui activaient dans la gestion du club de football.

L'engagement dans les fonctions dirigeantes du sport demandait beaucoup d'organisation et de disponibilité. Diriger une structure sportive signifiait avoir un emploi du temps très chargé. Cette situation se présentait comme étant un véritable cauchemar pour les pères de famille dans la mesure où leurs priorités familiales étaient souvent remises en question.

Cet investissement inconditionnel envers le club dirigé par une sorte de motivation pleine de passion pour ce sport leur imposait un rythme de travail qui se traduisait souvent par une absence des moments de détente surtout les week-ends qui sont habituellement réservés aux matchs (suivant les calendriers de programmation des championnats).

Mais tout président de club engagé dans sa passion de dirigeant est conscient que lier son existence à un club de football signifiait perdre toute notion du temps et toute vie familiale.

Même si leurs engagements à la tête des associations sportives pouvaient leur permettre de cumuler certains pouvoirs symboliques au niveau de leur entourage, de leur famille, de

¹ Camille Dal et Ronan David (Sous la dir. de), *Football, sociologie de la haine*, éd. l'harmattan, coll. Logiques sociales, Paris, 2006, p. 204.

leur communauté d'appartenance ou de leurs amis, les présidents de club restaient tout de même conscients que le temps consacré à cette activité interférait souvent avec les obligations envers leurs familles.

« Au bout de 2 ou 3 ans on est fatigué, on est fatigué. Vous ne rentrez pas chez vous, vos enfants sont ...vous les voyez pas venir, vous les voyez pas grandir, vous ...si vous êtes honnête avec vous et avec votre environnement immédiat ; bon, vous vous dites on laisse tomber, le drapeau blanc, c'est ça, ... » (Président de l'A.S.K. année 1981)

« Qui accepte d'abandonner sa famille pour ...c'est vrai, on peut militer pour cette cause, une année, deux années, mais à la longue, c'est pas pour 10 ans, 20 ans 30 ans. Ça veut dire on en fait sa raison de vivre » (Président de l'A.S.K. année 1990 /96)

La famille occupe depuis toujours une place privilégiée dans la vie de chaque individu par le fait qu'elle est « conçue comme la « cellule de base de la société » »¹. Les relations qui liaient l'individu à cette dernière étaient majoritairement désintéressées (basées sur la solidarité, l'affection et l'entraide) et se caractérisaient par le fait d'être basé sur des liens biologiques en plus du fait d'être des liens sociaux. La définition même des liens familiaux exigeait la mise à distance de la logique des intérêts.

En plus de tous ces apports, l'institution familiale était de même souvent considérée comme un lieu de repli face aux remises en causes et aux échecs que pouvaient rencontrer l'un de ses membres dans ses interactions face à la société.

¹ Claude Martin, Individualisation, famille et lien social, in : Denis Bouget, Serge Karsenty (Sous la Dir. de), *Regards croisés sur le lien social*, éd. L'harmattan, Coll. Logiques Sociales, Paris, 2003, p. 312.

Et si comme nous y avons fait référence à maintes reprises, l'ascension dans le domaine sportif constitue un capital symbolique qui garantit aux enquêtés une place à part dans leurs réseaux sociaux de fréquentation (comme à l'intérieur de la famille, dans l'espace de voisinage ou avec les amis) et pouvaient constituer un élément très important dans les constructions d'un processus notabiliaires, certains travaux scientifiques définissent également le notable « par son héritage familial et par sa position sociale à l'intérieur d'une société locale »¹. Il est donc indispensable de ne pas faire l'impasse sur l'héritage du patrimoine familial chez les acteurs pris en considération dans notre recherche (bien que nous soyons aussi très conscients que la famille algérienne cultive la discrétion sur son mode de vie et sur ses richesses).

À travers sa famille, le dirigeant appartient à une classe sociale, à une collectivité locale ou régionale et à divers groupements. Nous pouvons dire que son appartenance familiale et son milieu d'origine le prédisposaient déjà à appartenir à une classe. L'individu pouvait disposer de certains atouts devant ses amis ou ses voisins à travers l'héritage social conquis au sein des membres de sa famille ou de sa communauté d'appartenance. Le prestige familial était en mesure de nourrir en quelques sortes le prestige individuel et l'héritage d'un nom comme capital symbolique pouvait à lui seul résumer et synthétiser toutes les autres formes de capitaux. Tout cela pour dire que pour certaines personnes, la notoriété pouvait avoir «été acquise en dehors de l'institutions sportive »².

Donc de façon générale, sauf à vivre en complète autarcie, une famille est condamnée à se rendre dépendante des engagements externes de certains de ses membres. Elle est également le lieu où chacun reconstitue ses forces pour affronter la dure réalité de la vie quotidienne et partager ses déceptions ou ses joies. Même les membres de la famille la plus " éclatée " se sentaient concernés lorsque l'un d'eux s'engageait ailleurs dans une

¹ Mattina Cesare. « Mutations des ressources clientélares et construction des notabilités politiques à Marseille (1970-1990) », in: *Politix*. Vol. 17, N°67. Troisième trimestre 2004. p. 129.

² Jean-Michel Faure, *Sport, cultures et classes sociales*, Thèse de doctorat d'état en sociologie, Université de Nantes, Soutenue en juin 1987, 388p.

expérience qui absorbait beaucoup de son temps et de son énergie et pouvait affecter en retour son moral, son image de soi et sa disponibilité. Lorsque l'un des membres de la famille s'engageait dans une activité sociale quelconque, le reste de la famille devait composer avec cette réalité, en entendre parler et en subir indirectement les effets et les contraintes. En un mot, se sentir directement impliqué.

Au sein de cette réciprocité d'échanges solidaires, tout acteur tout en construisant son prestige personnel conforte le capital social de sa famille.

Si nous retournons aux critères de sélection des candidats pour le poste de président du club de l'ASK, nous avancerons d'après nos investigations de terrain que ce poste qui pouvait générer une certaine sorte de considération pour son détenteur (comme nous l'avons remarqué dans les analyses proposées dans les chapitres précédents) tendait plus « nettement à être occupé par des personnes déjà installées dans la respectabilité et l'honneur social »¹ et dont la notoriété ou celle de leur famille avait déjà eu l'occasion de se révéler au niveau de la localité (caractérisée par l'interconnaissance de ses acteurs) bien avant qu'il pénètre au sein de l'institution sportive. Comme il est aussi certain que le capital économique des acteurs concernés possède son intérêt particulier dans le choix de son intronisation à la tête de l'association sportive du Khroub.

« ...les qualités ils disaient, un leader, quelqu'un qui pouvait s'imposer etc. bon, la recherche un peu des moyens financiers c'était un plus, c'était un plus ! bien sur. C'est normal, l'argent, c'est le nerf de la guerre. Mais les gens, ne dépensaient pas de leurs poches, il faut pas ...ils mettaient peut être de l'argent mais ils récupéraient ; c'est comme maintenant. » (Président de l'A.S.K. année 1987/88)

¹ Pascal Chantelat, *La professionnalisation des organisations sportives: nouveaux enjeux, nouveaux débats*, éd. L'Harmattan, Paris, 2001, p. 278.

VI- 1-2- Quand le club utilise l'argent du président :

Il est certain que l'institution footballistique telle que nous l'avons présentée dans les chapitres précédents présentait d'énormes besoins en matière de capitaux économiques pour son bon fonctionnement. Nous avons même enregistré à travers certains entretiens que l'ASK (comme tout club de football) était souvent à la recherche de capitaux économiques. L'enrôlement des candidats dans une situation aisée à la tête de ces institutions pouvait aider le club à surmonter les situations financières difficiles auxquelles il pouvait faire face.

« C'est-à-dire qui aime le sport et qui accepte de se sacrifier...s'il avait de l'argent, c'était un plus, c'était un plus parce qu'il n'avait pas besoin de demander à droite et à gauche. Il avançait son argent, bien sur il avançait son argent sous forme de prêt. »
(Président de l'A.S.K. année 1987/88)

Lorsque les personnes qui étaient à la tête des clubs de football avaient la passion pour ce sport et s'investissaient dans sa gestion, différentes motivations pouvaient les inciter à y placer tous les capitaux économiques qu'ils réussissaient à rassembler de la même manière qu'ils y investissaient leur énergie.

Concernant les capitaux économiques avancés par les présidents de club pour le bon fonctionnement de cette institution, comme nous l'avons rencontré dans les différents entretiens que nous avons menés auprès des présidents de club, toutes les sommes d'argent qui provenaient des présidents de club n'étaient que des prêts qui étaient récupérés lorsque les subventions entraient dans les caisses du club.

« Ils prêtaient oui, mais c'est tout et que personne ne vous trompe. Personne ne participe avec son argent ; à travers tout le territoire et à travers tous les clubs sans exceptions aucune. » *(Président de l'A.S.K. année 2000/06)*

Les moteurs de cette dynamique, qui consistaient à dénicher les fonds nécessaires au bon fonctionnement du club s'inscrivaient dans différentes logiques et représentations qui étaient surtout liées à la défense de la légitimité et à la préservation de la crédibilité des acteurs. Donc, même devant le manque de moyens matériels la personne nommée à la tête de l'Association devait œuvrer de son mieux afin d'essayer de subvenir à temps aux besoins de l'Association. Ces derniers pouvaient même être poussés à aller par exemple emprunter chez leurs réseaux sociaux de fréquentation mettant en scène leurs connaissances et donc le poids et l'héritage de leurs familles face aux acteurs du club (et à l'entourage) ainsi qu'aux probables détracteurs.

Il nous a été signalé à maintes reprises au cours des différents entretiens qu'une fois engagé à la tête du club, le président de celui-ci devait en cas de besoin urgent pour venir en aide à ce dernier utiliser ses propres ressources matérielles même si cette action devait s'inscrire dans une logique de prêt.

« On faisait des prêts. Auprès de gens friqués, auprès de gens qui aimaient l'ASK auprès de...c'est ça, c'est ça. On prenait attache avec quelqu'un qui aimait l'ASK et qui avait un copain qui était friqué.

Donc, c'était à partir de vos relations personnelles?

A partir de nos relations personnelles. Y'avait pas autre chose, Y'avait pas autre chose, c'était pas la banque qui nous...on avait rien » (Président de l'A.S.K. année 1981)

Dans un milieu aussi où les racontars se répercutaient directement sur la renommée de l'individu et de sa famille, et où s'exerçait une forme de contrôle social, les personnes qui dirigeaient l'association devaient être vigilantes quant à l'utilisation du capital économique de l'association sportive.

« ... on utilisait notre propre argent. Personnellement, je me déplaçais dans ma voiture. J'ai jamais demandé à qui que ce soit de me payer quoi que ce soit. À tel point que j'ai obligé les dirigeants à payer leur place au stade...le premier billet,...le 0001, c'est moi qui l'achetais, en pleine réunion, le trésorier sortait le carnet et je payais 50 dinars, je payais ma place. » (Président de l'A.S.K. année 1987/88)

L'opération de recherche et d'octroi de capitaux économiques en faveur du club permettait aux présidents de clubs d'exposer l'importance du rôle qu'ils jouaient dans le fonctionnement du club et défendaient par la même occasion la légitimité qu'ils avaient acquise dans la prise de décision aux commandes de ce dernier.

Il était possible pour certains présidents de clubs de se ressourcer dans le patrimoine familial, pas obligatoirement en déployant leurs ressources économiques mais surtout en employant le capital symbolique de cette dernière.

Les familles pouvaient être la source de capital social pour l'individu et posséder des relations qui étaient mises au service de ce dernier (dans une logique de retours et donc d'échanges) afin de préserver ce membre qui faisait partie de la famille ainsi que son honneur.

VI- 1-3- Institution familiale : importante pourvoyeuse du capital social

Dans les deux chapitres précédents (chapitres IV et V) nous avons développé dans la sous hypothèse relative au capital social, l'idée que le président de club pouvait engranger du capital social grâce à la fonction qu'il exerçait au sein de ce dernier et surtout à travers ses nouvelles fréquentations (personnalités et représentants officiels), il

ne faut tout de même pas oublier que l'apport de l'institution familiale dans ce genre de relations est elle aussi très importante comme nous l'avons noté au début de ce chapitre.

Nous nous sommes certes engagés dans une étude concernant les présidents de club de football mais il ne faut pas croire que tout l'honneur que pourrait s'accaparer ces derniers émane seulement de l'institution sportive qu'ils dirigeaient. Nous ne devons pas occulter les autres institutions qui pourraient alimenter son capital (en honneur), à savoir l'institution familiale.

Ce qu'hértaient les individus de leur famille leur donnaient des repères fondamentaux pour mieux comprendre leurs origines (en rapport aussi à l'identité de l'individu), et comme nous l'avons mentionné précédemment, l'héritage familial n'était pas exclusivement matériel ou génétique, se transmettant de générations en générations, mais également social et culturel.

Selon Pierre Bourdieu, le capital social recouvre les avantages et occasions que certaines personnes pouvaient retirer de leur affiliation à certaines communautés. Il s'agit de « l'ensemble des ressources réelles et potentielles liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées de connaissances et de reconnaissances mutuelles – soit, en d'autres termes, l'appartenance à un groupe - »¹. Cette appartenance au groupe familial pouvait être utilisée de manière à s'assurer un appui en cas de besoin étant donné que le devoir d'assistance est une obligation familiale.

« Le capital social donne accès à des ressources diverses et à des appuis. Il n'est pas sans contreparties et donne lieu à des échanges de services ou de biens, de circulation d'argent, à des dons et à toutes sortes de réciprocités »² qui peuvent être utilisés à bon escient par nos acteurs.

¹ Pierre Bourdieu, « Le capital social. Notes provisoires », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, janvier 1980, p. 2.

² Laurent Fourchard, Odile Goerg et Muriel Gomez Perez (Sous la dir. de), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, éd. L'harmattan, Paris, 2009, p. 597.

Il ne faut pas s'attendre à ce que les capacités potentielles d'aides provenant de la famille soient représentées en argent ou en moyens matériels ou même en temps mais plutôt en relations affectives de soutien et de réconfort en cas de difficultés rencontrées en cours de parcours.

Le capital relationnel de l'individu commence généralement à se construire au sein de la cellule de base de la famille et il faut garder à l'esprit que c'est souvent grâce au legs (de toutes sortes) qui constituent l'honneur, le capital social et l'influence de la famille que l'individu pouvait présenter des capacités nécessaires pour se faire recruter à la tête du club.

Parce qu'avant de recruter un individu dont le nom accompagnera (et se mêlera à) celui d'une institution sportive importante qui pouvait représenter et refléter quelques fois une image de la ville, l'assemblée générale électorale de l'association sportive, lorsqu'il y avait élection devait s'enquérir des origines de cet individu avant de valider sa candidature.

« Le dirigeant personnalise l'image de l'entreprise. S'il s'investit durablement dans son rôle de représentation, l'image de l'entreprise ne pourra qu'en bénéficier. Aucune politique efficace de relations publiques ne peut se faire sans sa participation active. Il tire l'image de l'entreprise vers le haut, tout comme il peut la dévaloriser par des actions qui en seraient déconnectées. »¹ Ceci explique le fait que l'on ne laissait pas n'importe qui accéder à un poste qui pouvait manifester autant de sensibilités.

En ce qui concerne les présidents de club en mobilité sociale ascendante par rapport à leurs familles (ou leur milieu d'origine), le capital social 'institutionnalisé' pouvait

¹ Valérie Laplante, *L'impact d'un changement de dirigeant sur la notoriété d'une entreprise: le cas des Ailes de la Mode*, Mémoire de Maîtrise en communication, Université du Québec à Montréal, soutenue en mai 2008, p. 9

s'avérer plus nécessaire que le capital social hérité de la famille afin de s'assurer une insertion réussie au sein de l'Association Sportive du Khroub.

Alors que pour les dirigeants qui appartenaient à une institution familiale qui avait des relations, cette dernière pouvait être utilisée et ces acteurs pouvaient bénéficier d'un capital social qui s'appuyait sur les facteurs de solidarité et d'implication familiale.

Exercer une activité dans sa ville d'origine permettait également de pouvoir bénéficier du capital social accumulé par sa famille, et de le rentabiliser en s'impliquant dans des activités exercées dans un espace où la personne était déjà connue.

Occuper le poste de président de club permettait aux candidats de se faire reconnaître un peu plus, parce qu'ayant déjà de la visibilité à travers leurs familles ainsi qu'à travers leurs fréquentations au niveau du territoire local.

Afin de répondre à certains intérêts les candidats essayaient d'entretenir et de fructifier à travers certaines stratégies le capital social qu'il leur était possible de mobiliser grâce à leurs liens familiaux.

Le capital social familial faisait émerger un degré élevé de confiance, des normes, des perceptions d'obligations partagées et une identité commune. Ainsi, les membres de la famille partageaient des valeurs communes et entretenaient des relations affectives.

La cellule familiale déterminait enfin l'accessibilité, naturellement régulée, puisqu'il faut être membre de la famille pour intégrer ce réseau de relations qui s'inscrivait souvent dans la sphère du privé. Les soutiens de l'institution familiale au président de club quelles que soient leurs formes bénéficiaient à l'institution sportive par le biais du président qui était un membre de cette famille et ce sans y investir aucun budget initial. Mais étaient acceptés et même demandés par l'institution familiale du fait que le soutien à l'association sportive témoignait d'un acte de citoyenneté et d'un attachement à l'identité locale à travers le club que gère ce président.

Il est également connu que chaque famille mobilisait ses ressources sociales, culturelles, voire relationnelles pour tenter de faire franchir à ses enfants les étapes successives du processus de sélection. Elle pouvait permettre à ses enfants de mieux se repérer à travers ses connaissances et ses relations et permettait souvent d'éviter la « descente sociale » mais elles gênaient aussi l'ascension.

Alors que l'institution familiale à travers la multiplicité des rôles joués par les membres de la famille au sein de la société pouvait être en mesure d'élargir le capital social du président de club, ou lui servir de refuge, cette dernière pouvait également exercer certaines influences sur l'exercice des fonctions du président de club.

VI- 1-4- Pouvoir des obligations familiales :

Comme nous avons pu le constater, les emplois du temps des présidents de club de football étaient souvent très chargés surtout en début de saison où l'association sportive devait s'organiser pour affronter la saison sportive qui demandait beaucoup de présence et d'investissement de la part des dirigeants aussi bien en temps qu'en capitaux de tout genre.

Les débuts de saison pour l'Association Sportive du Khroub étaient synonymes de besoin urgent en capitaux économiques, pour subvenir aux différents frais dont ceux ayant trait au recrutement qui ne pouvaient pas attendre.

Ensuite, tout au long de la saison sportive, le rythme du programme du championnat dans lequel évoluait l'équipe, faisait qu'en plus des entraînements qui se déroulaient pendant les jours de semaines, les présidents et l'équipe dirigeante devaient s'occuper de l'organisation des rencontres officielles qui se déroulaient ordinairement pendant les week-ends. Des matchs de football qui se jouaient tantôt à domicile au stade Abed Hamdani, tantôt à l'extérieur dans les stades des équipes adverses.

Cet investissement des présidents de club dans la vie de l'association sportive du Khroub ne leur laissait pas comme nous l'avons constaté au début de ce sous chapitre beaucoup de temps afin d'assumer au mieux leurs obligations familiales.

D'après les extraits d'entretiens exposés précédemment, certains présidents de club exprimaient clairement l'incompatibilité relevée entre leurs attachements à leur fonction et l'ensemble des responsabilités qui découlaient de l'engagement moral et social qui les liaient à leurs familles.

Les obligations familiales pouvaient donc influencer l'investissement des présidents de club dans leur passion pour le football et représenter un frein dans leur continuité à la tête de cette institution. Car malgré leur engagement dans la gestion et le fonctionnement de l'association sportive, ces derniers étaient très dépendants de la dette morale et de l'interdépendance qui les liaient à leurs familles et aux différents membres de cette institution familiale.

Cette activité à la tête de l'ASK, qui leur prenait beaucoup de temps et qui s'inscrivait ne l'oublions pas dans le cadre du bénévolat ne permettait pas à certains acteurs d'exercer parallèlement une autre activité lucrative afin de subvenir aux besoins de leurs familles et n'était donc un champ ouvert qu'à certaines personnes qui en avait les possibilités.

La dette morale et les obligations familiales se présentaient comme une priorité par rapport aux relations qu'entretenaient les présidents de clubs avec les autres institutions, car tenus moralement d'honorer leurs engagements avec leurs familles.

Certaines circonstances liées aux devoirs envers l'institution familiale pouvaient influencer les comportements et même entraîner la démission du président de club.

L'extrait de l'entretien qui va suivre illustre en quelques sortes nos propos. Il s'agit du cas d'un président de l'ASK, qui suite au décès de son épouse, ne pouvait pas se permettre de continuer son parcours à la tête de l'Association Sportive du Khroub, parce qu'il devait subvenir aux obligations familiales en assurant une présence quotidienne

auprès de ses enfants afin de pouvoir répondre à leurs besoins et leur inculquer une éducation adéquate.

« J'ai perdu ma femme, ... en 2005. En juin 2005. Je me suis dit c'est bon, j'abandonne.

Vous avez eu donc on peut dire des problèmes ...

Oui, des problèmes familiaux. Je pouvais pas laisser mes enfants tous seuls. Cette saison, je n'avais fait aucun déplacement avec les joueurs. Je ne suis pas du tout sorti avec l'équipe. C'est là où ... j'ai lâché les rênes, ... j'ai lâché les rênes. »
(Président de l'A.S.K. année 2000/2006)

Nous avons pu constater à travers la présentation de ce sous chapitre, l'importance de l'institution familiale ainsi que sa position dans la hiérarchie des priorités chez les présidents de club. L'attachement à cette institution dont ils se devaient de protéger la réputation et envers laquelle ils avaient certaines obligations exerçaient également sur eux des pouvoirs d'influence. Nous pouvons dire que les circonstances des vécus des familles pouvaient participer à encourager ou au contraire à décourager l'implication et l'investissement d'un de ses membres dans la gestion des affaires du club de football.

VI- 2- Sponsors : encore plus d'argent pour les clubs de renommée

VI- 2-1- Sponsors, la recherche d'investissements rentables :

Le sponsoring peut être défini « comme l'association de la marque d'un produit ou d'un service ou du sigle d'une entreprise avec un évènement ou une activité attractive pour un public donné »¹.

Une étude consacrée au sponsoring en matière sportive le définit comme « un contrat innommé et synallagmatique par lequel le sponsor soutient le sponsorisé et, en échange, utilise ce dernier à des fins publicitaires »².

Le sponsoring ne doit pas être confondu avec le mécénat, car le mécénat vise à instaurer une relation désintéressée entre l'entreprise et l'entité sponsorisée alors que le sponsoring s'inscrit dans une stratégie de valorisation commerciale de l'entreprise.

Ce mode de communication parfaitement adaptable à la taille de l'entreprise permet par exemple aux petites entreprises locales de pouvoir sponsoriser un club amateur et aux entreprises un peu plus importantes (qui possèdent de grandes marques) de sponsoriser des équipes de ligue 1.

Les objectifs principaux du sponsoring qui permettent d'associer l'image d'une entreprise à celle de l'équipe de football d'une ville est surtout de se faire connaître en améliorant son image à travers trois types de sponsoring afin de développer ses ventes :

a) Le sponsoring de notoriété qui consiste à faire voir à un maximum de personnes une marque ou un nom de société. L'action correspondrait à couvrir d'espaces publicitaires un évènement médiatisé, comme les pourtours du stade par exemple ou les maillots des joueurs.

¹ Valérie Simonart, *L'entreprise et le mécénat*, R.D.C., 1992, p. 155.

² Alain Hirsch, « Sponsoring et subventions dans le sport : incidences fiscales », in : *Les Cahiers des Sciences Administratives, sport et droit une approche globale*, éd. Ferrer & Du Céfal, novembre 2004, p. 41.

b) Le sponsoring d'image qui consiste à construire une image en recherchant une cohérence entre le public visé (la cible), la spécificité de l'entreprise et l'évènement lui-même.

c) Le sponsoring de crédibilité qui est intéressant et important pour l'intérêt médiatique et qui consiste à associer la qualité des produits de l'entreprise à la qualité de l'évènement.

Ce nouveau canal de communication (qui renforce la campagne de communication de l'entreprise) permet en effet de se démarquer de la concurrence en étant perçu comme une marque dynamique et proche de ses clients en s'appuyant « sur la valeur symbolique du sport »¹.

Le message de l'entreprise sponsor dans ses objectifs de citoyenneté et de légitimité sociale consistait aussi à dire que l'entreprise n'était pas seulement un acteur économique producteur de richesses et accumulateur de capital, mais également une institution sociale qui participait à la vie communautaire.

Le sponsoring permet de même aux entreprises de réaffirmer leur citoyenneté et leur appartenance locale² tout en essayant de réaliser un fort retour sur investissement en utilisant « la métaphore sportive de manière visuelle au travers du sponsoring de sportifs, d'équipes ou d'événements sportifs »³.

Pour inciter et faciliter cette opération de sponsoring, « l'état incite les entreprises à aider ces associations en vertu de l'article 169 du code des impôts directs et taxes assimilées

¹ Béatrice Barbusse, « Sport et entreprise : des logiques convergentes ? », *L'Année sociologique* 2002/2, Presse Universitaire de France, Vol. 52, p. 404.

² Cette remarque étant encore valable aujourd'hui dans notre pays où les entreprises sponsorisent généralement des associations sportives au niveau local ou peut être à la limite au niveau national lorsque l'entreprise est un peu plus importante alors qu'à l'étranger, des sociétés comme VW d'origine allemande sponsorise même l'équipe Française de rugby (voir : « Volkswagen en sponsor », in *L'Equipe* du 19 décembre 2013, consulté le 26 décembre 2013, in : <http://www.lequipe.fr/Football/Actualites/Volkswagen-en-sponsor/426257>). Sans oublier que d'autres entreprises à l'image de Nike, Reebok, Adidas en tant que multinationales, sponsorisent beaucoup d'équipes nationales à travers le monde.

³ Béatrice Barbusse, « Sport et entreprise : des logiques convergentes ? », *Op. Cit.*, p. 404.

portant déduction de l'impôt des donations au profit des associations à caractère non lucratif, la déduction se fait à concurrence du montant alloué. »¹

L'Article 75 de la loi n° 04/10 du 14 Août 2004 relative à l'éducation physique et aux sports permet aux opérateurs publics ou privés d'« intervenir en matière de financement, d'actions de soutien, de promotion et de parrainage au profit des athlètes, des clubs sportifs, ligues et fédérations sportives nationales ainsi qu'au comité national olympique.»²

Et suivant les directives de l'article 169-2 du code des impôts directs, le plafond de déduction des frais de sponsoring ne doit pas dépasser annuellement l'une des deux limites suivantes :

- a) 10 % du chiffre d'affaire, ou
- b) 30 000 000 Dinars Algériens lorsque le chiffre d'affaires est supérieur à 300 000 000 Dinars Algériens.

Le fait que les entreprises ne sponsorisaient pas pour le plaisir et qu'elles avaient une légitimité à rechercher des clubs représentatifs, qui décrochaient des titres et qui avaient un public multiple afin de l'associer à l'image de leur entreprise posait tout de même certains problèmes de taille pour les petits clubs de football comme l'Association Sportive du Khroub pour ne citer qu'elle.

Donc malgré le fait que la culture du sponsoring commençait à se développer de manière assez timide en Algérie (ce qui était surtout dû au nombre limité d'entreprises privées de grandes tailles) les associations sportives ne bénéficiaient pas toutes d'un sponsoring à la même échelle.

¹ F.H., « Le football professionnel et professionnalisme du football », in : *Le Quotidien d'Oran* du 24 avril 2011.

² L'Article 75 de la loi n° 04/10 du 14 Août 2004 relative à l'éducation physique et aux sports, in : Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire n°52 du 18 Août 2004, p. 20.

Loin de servir plus à l'épanouissement du sport en général qu'à la diffusion de son image de marque, le sponsor, pense donc avant tout à afficher son logo sur les maillots de grandes équipes. Placer sa marque et l'investir dans des clubs plus porteurs. L'objectif étant de sponsoriser une équipe qui en retour aura les capacités de médiatiser au mieux le produit de l'investisseur. Le regard porté sur le sponsoring est en quelque sorte un placement ou un investissement et la majorité du temps, les investisseurs préféraient sponsoriser les grandes équipes plutôt que les petites car considérées comme plus porteuses (et possédant les capacités d'une meilleure diffusion de leur image).

Le sponsoring était considéré comme un facteur important dans l'accompagnement du développement du sport, car si nous consultons les différents bilans de certaines équipes d'élite, nous nous rendons vite compte que l'apport de l'Etat représentait, à titre d'exemple, un cinquième ou un quart seulement de ce qu'elles dépensaient. Et sur ce phénomène, nous pouvons dire que les clubs les plus en vue, comme la JS Kabylie, le MC Alger, l'ES Sétif ou l'USM Alger, pour ne citer que ces derniers, attiraient le plus le sponsoring des entreprises¹. Ce qui ne faisait que répondre à une logique irréfutable. Mais, beaucoup d'autres clubs, moins «réputés», étaient sérieusement pénalisés. Avec la hausse des salaires des joueurs et des techniciens, il était devenu presque impossible à un «petit» club de suivre le rythme des dépenses exigées dans le monde du football.

VI- 2- 2- 'Abed Hamdani', un stade où l'on s'affiche pour une poignée de dinars :

« Si l'argent est le nerf de la guerre c'est aussi le nerf du sport. Et l'on verrait difficilement les sociétés sportives d'un pays quelconque subsister sans cotisations, ni

¹ De nombreuses grandes entreprises telles Djezzy, Nedjma, Sonelgaz, Sonatrach, Cevital, Peugeot... avaient commencé depuis des années à investir dans le financement des clubs de football algérien à travers des opérations de sponsoring. Si l'écho de ces opérations à travers les médias révélait qu'elles étaient menées en grande pompe, nous ignorons néanmoins, à défaut de statistiques fiables, le montant exact des sommes d'argent qui étaient injectées dans ce circuit annuellement. Alors que, par exemple, ce marché du sponsoring dans le monde pèse plus de 40 millions d'euros.

subventions.»¹Le football en obéissant à la loi du marché devenait comme n'importe quel produit ou service commercial. Il générait des recettes et nécessitait des charges.

Comme nous le savons, les sources de financement dont pouvait bénéficier le football étaient principalement: L'aide de l'État via les collectivités locales.

Il existe d'autres sources d'entrée d'argent, pour les clubs mais sont quant à elles considérées comme minimales tel : la billetterie, les droits de retransmission télévisés, d'éventuelles plus-values sur l'acquisition ou la cession de joueurs, la contribution financière des sponsors, la publicité, et la vente des maillots ou des babioles à l'effigie du club (pour les équipes qui avaient les moyens de suivre ce créneau).

Mais parmi toutes ces sources de financement, les sponsors comptaient parmi les institutions qui pouvaient offrir le plus d'argent pour le fonctionnement des équipes de football. « Le sponsoring sportif, bien que relativement récent en Algérie, a connu un développement fulgurant »². Il se pratique aujourd'hui par les entreprises au niveau des clubs algériens comme c'est le cas pour les équipes de football au niveau mondial, bien qu'avec des capitaux économiques de moindre importance.

« Les annonceurs ont parfaitement compris l'importance des arènes sportives pour faire passer leurs messages.»³Et maintenant, en Algérie des entreprises spécialisées dans différents domaines comme par exemple dans l'industrie agro-alimentaire (avec Cevital, Ifri, Soummam, Hodna, Vitajus, Flash, Safilait...), des opérateurs dans l'hydraulique, l'infrastructure et les matériaux de construction (avec Etrhb, Edimco...), des médias (Echourouk, Temps d'Algérie), des concessionnaires automobiles et d'engins de travaux publics, choisissent aussi le sport pour leurs campagnes publicitaires⁴.

¹ Jean-Michel Delaplace, *L'histoire du sport, l'histoire des sportifs : le sportif, l'entraîneur, le dirigeant 19^e et 20^e siècles*, éd. l'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, Paris, 1999, p.96.

² Kamel Amghar, « Algérie: Sponsor major du football algérien - L'argent de la Sonatrach est-il bien utilisé ? », in : *La Tribune* du 13 Juillet 2008.

³ Kamel Amghar, « Algérie: Le Sponsoring sportif draine beaucoup d'argent », in : *La Tribune* du 3 Novembre 2012.

⁴ Idem.

Plusieurs entreprises étatiques et privées avaient sponsorisé l'équipe de l'ASK. Ces sponsors apparaissaient soit sur les maillots de l'équipe, soit également sur des pancartes bordant le stade Abed Hamdani suivant les conventions de chacune d'elles avec le président de club de l'équipe.

Sonatrach et Sonalgaz par exemple avaient fait partie des sponsors étatiques tandis qu'Isopharm Société de produits pharmaceutiques (située au Khroub), Takhout (grande entreprise chargée du transport au niveau d'Alger) et King matelas (entreprise de matelas qui se situe également au niveau d'Alger), avaient quant à eux fait partie des sponsors privés.

Le problème auquel faisait face l'Association Sportive du Khroub était le manque de subventions qui émanaient des sponsors publics et privés. En effet, ces derniers ne sponsorisaient pas l'équipe tous à la fois. Il s'agissait seulement d'un ou deux de ces sponsors qui se manifestaient chaque année.

« ...mis à part Isopharm ici au Khroub, il n'y a personne qui nous donne de l'argent » (Président de l'A.S.K. année 2006/10)

« La société Isopharm s'est engagée avec l'équipe la semaine dernière et elle est le premier sponsor floqué sur le maillot rouge cette saison. »¹

Même les sommes d'argent qu'ils allouaient au club étaient dérisoires en comparaison de celles offertes aux grands clubs. Par rapport aux dépenses auxquelles devait faire face le club, les participations des entreprises sponsors se présentaient comme dérisoires. Elles ne suffisaient qu'à couvrir des dépenses minimales et ne permettaient pas au club de s'engager dans des projets d'envergure.

¹ Abdou H., « ASK : L'affaire Bellagraâ est toujours d'actualité », in : *Le Buteur* du 01 novembre 2010.

« L'année dernière, deux entreprises se sont manifestées, et avec des sommes qui ne dépassent pas les 300 millions. Enfin, l'année vient de commencer par un petit remake de l'an dernier, un journal arabophone vient d'accorder une somme de 100 millions, une somme dérisoire qui ne garantira que le salaire d'un seul joueur de l'effectif actuel, alors que, sans le moindre doute, les donateurs vont certainement exiger que leur nom de marque figure en grand sur le maillot rouge pour simplement 100 millions, ce qui est normal, car l'ASK n'a pas d'autres solutions. Elle est obligée de céder. »¹

Au gré des saisons sportives, les entreprises allaient et venaient à tour de rôle dans les circuits du sponsoring de l'équipe et proposaient d'apposer les logos de leurs entreprises sur les contours du stade ou sur les équipements des joueurs en contre-partie de sommes d'argent qui ne permettaient pas à l'équipe du Khroub de tracer des objectifs qui pouvaient honorer la ville.

Les sponsors ne se bousculant pas au portillon de l'ASK, et cette dernière sous la menace de passer une saison sans aucun sponsor, était obligée d'accepter toute proposition.

Mais les objectifs de représenter honorablement la ville dans la compétition dans laquelle ils étaient engagés ne pouvaient être atteints vu la lacune présentée par l'équipe sur le volet de la compétition économique.

« Sur ce point précis, Milia s'explique : «Les dirigeants d'un club de la capitale font dans les états d'âme en affirmant que 4 milliards de centimes représentant le sponsoring d'un opérateur de la téléphonie mobile ne sont pas suffisants pour la bonne gestion de leur association.

Que dire de notre club avec les 3 millions de dinars reçus d'un aréopage de sociétés ? Nous affrontons pourtant les mêmes équipes, nous faisons les mêmes déplacements et en vérité moins parce qu'il y a au sein de la capitale ou dans sa

¹ Extrait d'entretiens avec un président de l'Association Sportive du Khroub tiré de l'article : Abdou H., « ASK : Le club et les sponsors, une histoire d'amour qui ne verra jamais le jour ! », in : *Le Buteur* du 04 septembre 2011.

périphérie immédiate huit clubs [MCA, NAHD, CRB, USMA, JSK, USMB et à un degré moindre l'ASO en attendant le RCK. NDLR]»¹.

La logique pour les sponsors était que c'était les équipes qui gagnaient qui faisaient le plus vendre. Et dans un cercle vertueux, lorsque ces équipes s'enrichissaient, elles pouvaient acheter de meilleurs joueurs et gagner plus souvent.

C'est dans cet état d'esprit (logique) que les entreprises sponsors préféraient sponsoriser les clubs de renommée pour se faire de la publicité et la diffuser dans un périmètre plus large.

« ...on souffre toujours, notre budget ne dépasse pas les 6 milliards, Alors qu'il y a des équipes dont le budget s'estime entre 30 et 45 milliards ! Pour votre gouverne je vais vous dévoiler un chiffre du cycle précédent : la somme d'argent qui nous a été remise par nos sponsors ne dépassait pas les 600 millions de centimes...»²

Nous entendons souvent dire que le football restait une valeur refuge pour les sponsors malgré sa mauvaise image. Sa popularité lui garantissait une place d'honneur sur la scène publique, et le fait que certains clubs de football n'arrivaient pas à assurer des ressources financières provenant des sponsors, faisait que l'efficacité des présidents était remise en cause.

En réalité, les présidents de club ne s'appuyaient pas seulement sur leurs réseaux sociaux de connaissances afin de réunir des fonds financiers pour l'équipe puisque mêlant leur nom à celui de l'institution ils bénéficiaient également de la notoriété de cette dernière.

¹ Extrait d'entretien avec un président de l'Association Sportive du Khroub tiré de l'article : A. Lemili, « L'opacité des fonds privés n'aide pas à l'émergence du football », in : *La Tribune* du 12 octobre 2008.

² Extrait d'entretien avec un président de l'Association Sportive du Khroub tiré de l'article : Abdou H , « ASK : Milia : Khroub aussi est un club algérien de D1 », in : *Le Buteur* du 26 Août 2009.

VI- 2-3- Capital social du président et notoriété de l'ASK, chercheurs de sponsors :

« ... il est faux et même inélégant de la part de ceux qui soutiennent et de ceux qui accèdent le raisonnement selon lequel les dirigeants d'association et plus particulièrement les présidents de clubs ne font pas la moindre démarche pour tenter de renflouer les caisses autrement qu'en attendant la manne publique. Nous disposons, en ce sens, d'écrits à l'appui. Nous avons fait du porte-à-porte et parfois à la limite du harcèlement mais en vain. A titre indicatif, la contribution privée du sponsoring au profit de l'ASK ne change pas d'année en année et n'a jamais excédé 3 millions de dinars, tous contributeurs privés confondus. A titre indicatif encore, l'un de ces donateurs qui ne sont pas désintéressés, est-il besoin de le souligner, en ce sens que la publicité le concernant inonde le stade, verse au club 500 000 DA/an, autrement dit moins que le coût global d'un déplacement dans l'ouest du pays.»¹

Comme nous avons pu le constater à travers l'extrait d'entretien précédent, le montant des sponsors du club ne représente souvent pas des sommes d'argent importante. Les activités des présidents de club en début de saison avec la pénurie d'argent dont avait besoin l'association sportive consistaient à essayer de trouver une solution tout d'abord à travers leurs capitaux sociaux et leurs réseaux de connaissances puis ensuite en empruntant des cheminements officiels afin de persuader des entreprises sponsors à s'engager à aider l'équipe sur le volet financier.

A cet effet, des demandes se faisaient dans des cadres légaux et officiels, mais comme nous y avons fait référence précédemment, les entreprises sponsors étaient difficile à persuader et ne donnaient pas leur argent à n'importe quel club (car ils recherchaient surtout à investir leur argent dans les clubs de football les plus représentatifs).

¹ Extrait d'entretien avec un président de l'Association Sportive du Khroub tiré de l'article : A. Lemili, « L'opacité des fonds privés n'aide pas à l'émergence du football », Op. Cit.

Il faut avouer que certaines entreprises à défaut de connaître ce milieu du sponsoring n'acceptaient pas de donner leur argent malgré les conditions et les facilités que pouvaient leur offrir la loi algérienne dans ce cadre.

Certaines entreprises hésitaient même à participer en tant que sponsors, en raison du niveau du championnat national qu'ils jugeaient insatisfaisant et surtout eu égard à une autre raison relative au fait qu'elles se représentaient le sponsoring comme pouvant créer de la traçabilité pour les capitaux économiques de leurs entreprises.

«Les personnes contactées n'admettent pas ou sont très peu convaincues par l'argumentaire selon lequel leur contribution est comptabilisée dans le bilan comme une charge et donc déductible des bénéfices réalisés. S'ils sont riches comme Crésus, le raisonnement de nos vis-à-vis est d'un simplisme déconcertant, estimant tous que plus leur contribution sera importante, plus l'Etat ou ses institutions de contrôle disposant de plus de moyens d'investigation ou de connaissance du chiffre d'affaires (réel) réalisé et donc de plus de moyens de récupérer ses droits par l'impôt»¹.

Si la notoriété du président de club n'était pas suffisante pour enrôler des entreprises sponsors, l'équipe dirigeante faisait appel à certaines personnalités qui par leur notoriété avaient les pouvoirs de convaincre les sponsors de venir investir dans le club du football de la ville.

« Même le sponsoring, y'a rien... ici, au Khroub, y'a rien, dans le domaine du sponsoring, y'avait Sonalgaz, Sonatrach, et y'avait Soummam...c'est tout ce qu'on avait comme sponsor ou bien ceux de la carrière géante, ...c'est tout...et on a eu des promesses, beaucoup de promesses, ...de Saïdal, l'OAIC, ...on me disait reste avec nous, y'a Aberkane on me disait attendez on va ramené Saïdal, moi, je me suis

¹ Extrait d'entretien avec un président de l'Association Sportive du Khroub tiré de l'article: A. Lemili, « L'opacité des fonds privés n'aide pas à l'émergence du football », Op. Cit.

engagé, ... j'ai trouvé que des projets, y'avait rien. » (Président de l'A.S.K. année 2000/06)

L'argent qui occupait une place de plus en plus importante dans la capacité des clubs à remporter des titres créait de nouveaux objectifs pour les clubs. Chaque saison sportive se préparait une course vers le rassemblement de capitaux économiques de plus en plus importants, ayant pour objectif initial le recrutement des meilleurs joueurs qui permettront à l'équipe de réaliser des résultats satisfaisants dans les compétitions dans lesquelles elle s'était engagée. Ignorant par la même occasion les autres investissements sportifs propres à l'équipe locale comme par exemple les petites catégories et les sports de masse.

L'extrait journalistique suivant nous montre la destination de la plus grosse part du budget des clubs.

« En somme, le sport draine beaucoup d'argent. Le sponsoring sportif, bien que relativement récent en Algérie, a connu un développement fulgurant. En accordant d'importants avantages fiscaux aux entités économiques qui y souscrivent, l'Etat a manifestement donné un bon coup d'accélérateur à cette nouvelle culture du mécénat. Mais l'usage de cette manne financière ne sert pas tellement le développement du sport. Quatre-vingt-dix pour cent (90%) des ressources sont curieusement dépensées dans les salaires et les contrats mirobolants des techniciens et des athlètes.»¹

Les présidents de club et dirigeants des équipes de football n'étaient pas les seuls responsables de la destination des dépenses faramineuses qui allaient dans les poches d'un nombre très restreint d'acteurs(les footballeurs).

Les autorités compétentes dans le domaine du sport telle la Fédération Algérienne de Football, les Directions de la Jeunesse et des Sports, avaient une énorme responsabilité à

¹ Kamel Amghar, « Algérie: Le Sponsoring sportif draine beaucoup d'argent », Op. Cit.

assumer à ce sujet. Les entreprises qui sponsorisaient, par exemple, pouvaient spécifier dans le contrat la finalité souhaitée à leur contribution comme par exemple l'équipement d'un centre de récupération, l'acquisition d'un bus ou la prise en charge des petites catégories.

Mais ces dernières ne faisaient rien pour obtenir un droit de regard sur l'argent qu'elles versaient dans les caisses de ces clubs et les autorités compétentes n'encourageaient en aucune manière les sponsors à orienter leurs aides vers les sports de masse à l'image de ce que faisait 'Danone', 'Coca Cola' et autres multinationales qui après une mutation de leurs stratégies sponsoring, sponsorisaient le sport de masse (ou sport amateur) afin d'être au plus près de leurs consommateurs et de s'impliquer réellement dans le développement du sport.

Les entreprises et industries à travers le monde avaient commencé à développer de nouvelles formes de sponsoring et étaient passées d'un sponsoring de puissance où elles cherchaient à maximiser la visibilité de leurs marques à un sponsoring de sens où l'objectif allait plutôt être de transférer les valeurs du sport vers les valeurs de la marque.

VI- 2-4- Sponsors : don d'argent et point d'immixtion

Tel que nous avons pu le constater précédemment, la relation des entreprises qui s'engageaient dans le sponsoring d'un club de football étaient régies par l'article 169 du code des impôts directs et taxes assimilées portant déduction à l'impôt des donations au profit des associations à caractère non lucratif, dont le contrat de sponsoring stipulait tous les points qui liaient les deux parties.

Ces lois permettaient également de mettre les associations sportives et les clubs de football à l'abri de toute immixtion dans leurs affaires internes pouvant émaner des potentiels donateurs.

Si le sponsoring sportif contribuait à l'amélioration de l'image de marque de l'entreprise sponsor, lorsque l'institution sportive sponsorisée était représentative dans les compétitions dans lesquelles elle s'engageait, il était également de mise dans notre société qu'une institution sportive inconnue était ignorée et ne pouvait pas se maintenir dans la compétition de haut niveau si cette dernière ne bénéficiait pas de l'apport des grandes firmes.

Alors que les entreprises sponsors privées étaient difficiles à convaincre pour les associations sportives de petite taille comme celle de l'ASK, nous remarquerons que les entreprises sponsors étatiques importantes (à l'image de Sonatrach, Sonalgaz,...) répondaient surtout aux appels des associations sportives ou athlètes de renom. Ce qui participait à creuser encore plus l'écart entre le niveau de compétition des grandes et des petites équipes.

Avec la professionnalisation du football en Algérie, la **Société Nationale** pour la Recherche, la Production, le **Transport**, la Transformation, et la **Commercialisation des Hydrocarbures (SONATRACH)** entre au début de la saison sportive 2012/ 2013 d'une autre manière dans la présentation d'aides et de développement du football en achetant des parts d'actions et des clubs qui s'étaient transformés en Sociétés Sportives Par Actions.

En choisissant des clubs de football de chacune des quatre régions de l'Algérie, leur dévolu était tombé sur le MC Alger, le CS Constantine, le MC Oran, et la JS Saoura. En somme, un club du Centre, un autre de l'Est, un troisième de l'Ouest et un quatrième issu de Béchar, dans le sud de l'Algérie.

Bien que le choix réalisé par cette entreprise répondait à un certain équilibre entre les régions du pays, les causes de ce choix et les critères retenus par les responsables ou du moins ce qui s'échangeaient dans les rues et qui était présenté comme arguments donnés par les responsables étaient que :

- Le MCA et le MCO étaient d'anciens clients,
- Que le CSC drainait un important public
- Et que la Saoura comptait comme unique club du sud.

Tandis que la Sonatrach achetait de "*prestigieux*" clubs de football précisant que cette procédure était née « d'une décision stratégique s'inscrivant dans le cadre de la réhabilitation du sport national de la part des autorités politiques »¹, le gouvernement profitait de l'occasion lui aussi pour "acheter" la paix sociale et rétablir des liens sociaux à travers ces transactions avec les quatre clubs qui représentent par leurs situations géographique et l'importance numérique de la population des villes auxquelles ils appartiennent, une part importante de supporters.

Les gros budgets issus de l'argent de la Sonatrach et dont allaient bénéficier ces quatre clubs d'élite étaient représentés chez des présidents de club qui n'avaient pas bénéficié de ces sponsors comme une forme de concurrence déloyale qui se préparait sur les terrains du football algérien.

Dans ces circonstances où certains clubs démarraient les saisons sportives comme favoris avec de grandes longueurs d'avance du côté financier, un club de football comme celui du Khroub qui présentait d'énormes difficultés à trouver une entreprise sponsor, n'avait pas beaucoup de chance de pouvoir les concurrencer.

Même si cette équipe s'appuyait sur des éléments qu'elle formait elle-même, celui qui émergeait du lot était automatiquement aspiré par ces grands clubs qui drainaient beaucoup d'argent et qui s'appliquaient à s'accaparer tous les meilleurs joueurs du championnat à chaque début de saison sportive.

¹ Yazid Ouahib, « Sonatrach rachète le doyen. Le protocole d'accord a été signé hier à Alger », in *El Watan* du 04 octobre 2012.

La pénurie de moyens dont souffrait le club était visible sur différents volets. Chez les supporters par exemple, il y avait un très pauvre marché d'un club qui accède pour la première fois au championnat national de 1^{ère} division et qui n'avait pas de grandes traditions afin de pouvoir rivaliser avec les supporters des équipes pensionnaires depuis un temps de ce championnat. Des pratiques de 'débrouille' étaient alors déployées chez les supporters de l'ASK. Ils confectionnaient eux même leurs bâches et banderoles et sans que les investisseurs de leur région ne se donnent la peine d'investir dans la confection d'équipements (bonnets, écharpes, maillots aux couleurs du club, ...) les supporters utilisaient les équipements d'autres équipes comme ceux du Mouloudia Club d'Oran et de l'Union Sportive de Madinat Annaba qui portent les mêmes couleurs rouge et blanche que l'ASK¹ et qui ont plus d'écho car plus de notoriété par rapport à l'ASK.

Pour revenir aux sponsors, il faut reconnaître que ce qui fait la force du sport est le fait qu'il navigue aussi tout de même entre information et spectacle, à cet effet, les médias traditionnels comme les journaux, la télévision, la radio et Internet pouvaient servir à l'exploitation commerciale du sponsoring.

¹ Cette pratique informelle exercée par certains vendeurs de rue au Khroub, consistait à reprendre des équipements de certains clubs qui avaient les mêmes couleurs (rouge et blanche) que l'ASK et d'y réécrire les initiales de l'ASK pour les revendre sur le marché des supporters Khroubis. Des pratiques qui s'exerçaient grâce à l'inexistence de contrôles et souvent également de droit d'auteurs, comme il suffisait de même que les équipements ou articles aient simplement les couleurs rouges et blanches du club pour satisfaire les supporters.

VI- 3- Médias : instrument principal de la construction d'une notoriété

VI- 3-1- Football, un produit vendable pour les médias :

« Le sport, d'un point de vue économique, présente la particularité d'offrir un double marché. Le premier, celui du spectacle vivant, s'épuise dans le lieu et le temps de la compétition, ou de la performance. Le second, qui nous intéresse ici, est celui de la retransmission qui présente la caractéristique juridique de permettre plusieurs « représentations », depuis le direct jusqu'à toutes les formes d'extraits, de résumés, etc.»¹Tous les débats qui accompagnaient les matchs de football permettaient aux médias de faire la lumière sur les coulisses de ce sport spectacle, qui représentaient en elle même un autre genre de spectacle animé cette fois par tous les acteurs qui gravitaient autour de ce sport.

Si le football était médiatisé grâce à sa popularité, le niveau de compétition dans lequel évoluait l'équipe jouait également un rôle important dans l'intérêt que pouvaient y porter les médias. L'ASK par exemple avant d'accéder à des paliers de compétitions qui lui permettaient de s'offrir plus de visibilité n'était médiatisée qu'occasionnellement du fait que la plate forme médiatique en Algérie n'était pas beaucoup développée jusqu'à un certain temps.

*« À notre époque, il n'y avait pas de journalistes, ils venaient pas chez nous »
(Président de l'A.S.K. année 1986/87)*

« ...d'abord, on n'avait pas de correspondants résident à Khroub, c'était des gens qui venaient surtout de Constantine. » (Président de l'A.S.K. année 1987/88)

¹ Dana Popescu-Jourdy, « Le spectacle sportif et les médias : une relation toujours privilégiée », in : *Les Cahiers du journalisme* n°19, hiver 2009, p.18

« On n'évoluait pas dans un très bon niveau mais y'avait quand même des représentants de journaux qui nous interviewait de temps en temps » (Président de l'A.S.K. année 1995)

Comme nous avons pu le constater à travers les différents extraits d'entretiens précédents, les médias (la presse exclusivement) n'avaient commencé à s'intéresser à l'ASK et à ses acteurs que très graduellement au gré des résultats et du niveau de compétition.

Ce ne fut qu'au courant des années 2000 que l'équipe du Khroub accéda à un palier de compétition qui lui permettait d'acquérir plus de notoriété avec une médiatisation plus accrue, les présidents de club qui commençaient à acquérir de la notoriété à travers un intérêt médiatique des journaux de l'époque envers leur équipe qui commençaient alors à paraître dans la presse locale puis nationale.

L'extrait d'entretien suivant montre que la presse commençait déjà à porter un intérêt aux clubs de football, à partir du niveau de compétition Régionale et Nationale 2 (dans lesquels s'inscrivait l'ASK de 2000 à 2006).

« Est ce que vous étiez beaucoup sollicité de la part des journalistes ?

Très sollicité, très sollicité.

Est ce qu'il y avait

A l'époque, il y avait El-Khabar et En-Nasr.

Y'avait pas à ce moment là les journaux spécialisés dans le sport ?

Effectivement, y'en avait pas comme El-Kora et El-Heddaf, ils n'existaient pas, ...Le Buteur, Compétition, ils n'existaient pas.

Et à travers El-Khabar et En-Nasr, est ce que vous aviez déjà, commencé à acquérir un peu de notoriété ?

C'est certain, c'est certain

Vous paraissiez beaucoup dans ces journaux ?

Pratiquement quotidiennement.

Pratiquement quotidiennement ?

Quotidiennement... Et on avait de très bonnes relations, parce que là, ...j'acceptais la critique, parfois ...j'acceptais la critique....parce que pour moi, la critique n'est pas une atteinte, à partir de la critique, je me corrige. » (Président de l'A.S.K. année 2000/06)

En plus du niveau de compétition qui était déterminant pour que les médias porte un intérêt au football, l'ouverture médiatique qui eut lieu vers le début des années 1990 avait permis la diversification de la presse écrite. Cela a donné naissance à la presse spécialisée dans le domaine du sport, et qui s'intéressait de manière plus poussée au football.

Les clubs de football qui accédaient aux paliers supérieurs de compétition (première et seconde division du championnat national) étaient médiatisés et considérés par les médias (la presse nouvellement apparue surtout) à l'époque comme un produit de consommation qui suscitait l'intérêt d'une large frange de la population et répondait à leur demande en terme de consommations et de loisirs.

La couverture médiatique dont commençait à bénéficier l'ASK à travers les articles de journaux, la radio et les retransmissions d'extraits de matchs à la télévision comptait parmi les indicateurs révélateurs de l'accession et de l'entrée de l'ASK dans la 'cour des grands', ce qui suscitait un regain d'intérêt pour les médias.

« Les relations qui lient le président de club aux représentants des médias sont des relations professionnelles et de respect, et avec certain d'entre eux ça a débouché sur des relations d'amitié » (Président de l'A.S.K. année 2006/10)

Mais il ne faut pas oublier que le football pour les médias (économiquement parlant) n'est qu'un produit de consommation et que pour ces derniers, l'opportunité de tisser des liens avec les dirigeants de club (premiers impliqués dans la direction des clubs) est une manière de constituer un réseau d'informateur et pouvoir bénéficier d'information de premières mains pour alimenter le produit (journal) présenté à leurs clients.

Dans une logique d'information cette fois-ci, le comité directeur de l'Association Sportive du Khroub afin de palier au manque d'information sur les activités du club phare de la ville et afin de se rapprocher des supporters de l'équipe avait commencé au cours de la saison sportive 2007/2008 (saison de l'accession de l'ASK au championnat de première division) à éditer un journal bimensuel nommé 'La Gazette de l'A.S.K.', qui ne parue d'ailleurs qu'une ou deux fois avant de disparaître totalement¹.

VI- 3-2- Médias : une autre source de revenus pour le club même dérisoire

Il est reconnu que l'arrivée des médias dans le sport comme dans la vie ordinaire s'est réalisée de manière progressive. La presse écrite et la radio qui sont apparues les premiers ont ensuite ouvert la voie à la télévision, puis à l'internet. « Désormais, ces quatre supports médiatiques sont essentiels au sport. Mais il est aisé de remarquer qu'il en est un qui, en moins de temps que les autres, a pris une place tellement importante dans le sport, qu'il en est aujourd'hui un rouage essentiel : la télévision »².

Le caractère populaire du football avait permis un mariage réussi entre les médias et ce sport d'équipe très apprécié par le public (consommateur de spectacles). Sa popularité lui permettait de faire plus d'audiences et d'attirer plus d'annonceurs de publicité et donc de produire plus d'argent.

Le football est le sport le plus pratiqué (à travers le monde) et celui auquel les gens s'intéressaient le plus à l'encontre des autres sports comme la natation, la course,

¹ « Le journal bimensuel n'a pas paru », in : *Le Buteur* du 3 février 2008 page 15.

² Romain Gambarelli, *L'influence de la télévision sur le sport et l'organisation d'événements sportifs*, Mémoire de Master II présenté à l'Institut de recherche et d'études en droit de l'information et de la communication, faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, université Paul Césanne, 2009/2010, p. 10.

l'escrime ou le volley-ball par exemple, cela revenait au fait que ce sport était celui que les gens connaissaient le mieux.

Compte tenu non seulement de la simplicité des règles de ce jeu et des aspects techniques et tactique de la pratique mais surtout également de la notoriété de certaines stars du football national et mondial.

Si les informations relatées à travers les médias concernaient prioritairement en premier lieu les résultats sportifs et les classements des équipes, elles s'intéressaient de même aux faits divers qui accompagnaient les rencontres sportives. Les informations en rapport avec le football ne se limitaient pas uniquement aux 90 minutes qui délimitaient la partie du match de football, mais également à ce qui se passait autour de la rencontre sportive et qui était tout aussi intéressant.

Les foules que drainait le football à travers la passion avaient le pouvoir de provoquer des incidents de taille entre deux villes ou deux pays et les coulisses des clubs que dirigeaient des présidents et autres acteurs étaient des faits tout aussi captivant pour les supporters que le déroulement du match de football sur le stade.

Autant sur les colonnes des journaux, dans les rubriques des radios, sur les pages d'internet que sur les écrans de télévision, ce n'était que les clubs qui appartenaient à l'élite (première et deuxième division du championnat national) qui avaient l'occasion de paraître d'une manière efficace.

Il avait fallu du temps à l'Association Sportive du Khroub pour atteindre ces paliers de compétition et mériter cet honneur d'être médiatisé¹ parce que pour les médias, arrivée à ce niveau de compétition l'équipe suscitait l'intérêt d'un large public.

Mais en plus du gain de notoriété que générait le fait d'être diffusé dans la presse et sur les chaînes de la télévision nationale, le club de football pouvait engranger également de l'argent grâce aux droits de diffusion télévisés

¹ L'ASK n'avait réussi à accéder en compétition d'élite que 80 années après son institution en 1927.

Ce pactole supplémentaire permettait de subvenir à certains besoins du club face à toutes les charges qui pesaient sur lui.

Nous proposons de voir à travers les articles de presse qui vont suivre (ci-dessous) la politique de distribution des droits de retransmission télévisés et les montants jugés insignifiants par rapport à ceux octroyés au niveau des pays voisins.

« L'ASK a bénéficié de 150 millions de droits de télé :

Toujours côté financier, durant son voyage à la capitale, le président khroubi est allé chercher le pactole de son équipe pour des droits télé attribués chaque saison aux équipes de Ligue 1. En réalité, le chiffre exact que l'ASK devait encaisser était de 500 millions, mais la Fédération a pris sa part du pactole pour régler les dettes de l'équipe envers la Fédération, soit 350 millions pour payer les amendes infligées à l'ASK l'année dernière. Le reste est allé dans les caisses du club. »¹

«l'argent public qui se fait rare, coule de moins en moins dans les caisses vides (du moins c'est ce qu'ils disent) des clubs. Pour ne rien arranger, le contrat décroché par la Ligue de football professionnel avec l'ENTV² ne va pas au-delà d'une somme «symbolique» évaluée à 210 millions de dinars. Pour illustrer la disparité qui existe dans l'environnement du sport-roi, la Fédération distribue le même forfait - une somme dérisoire- pour tous les clubs quel que soit le nombre de fois où leurs matchs sont retransmis à la télévision.»³

« Les clubs professionnels algériens des deux Ligues 1 et 2, réclament l'augmentation des droits de retransmission télévisuelle des matches de football pour la saison 2012-2013, jugeant le montant actuel "insignifiant". »⁴

¹ Abdou H., « ASK : L'affaire Bellagraâ est toujours d'actualité », publié in *Le Buteur* du 01 novembre 2010.

² L'Entreprise Nationale de Télévision Algérienne.

³ Mohamed Touileb, « Les clubs vivent-ils au dessus de leurs moyens ? », in *La Tribune* du 29 juillet 2012 page principale.

⁴ Kaci Haïder, « Football-Droits TV : les clubs « pros » réclament plus d'argent », in : *L'Expression* du 06 Août 2012.

« Il est temps pour les décideurs de notre football de revoir à la hausse les droits de télévision qui sont insignifiants. Un milliard par an est vraiment dérisoire, par rapport à ce que touchent nos voisins tunisiens ou marocains, a indiqué à l'APS¹ le président du forum des clubs professionnel (FCP), Abdelkrim Yahla. »²

D'après les constatations que nous pouvons faire à partir des extraits d'entretiens exposés précédemment, les droits de retransmission télévisée en Algérie sont insignifiants par rapport aux dépenses exorbitantes liées au fonctionnement du club et à ce qui se fait dans les compétitions européennes³ par exemple ou les droits de retransmissions télévisées représentaient une grosse part du budget des clubs. Parce qu'alors qu'en Algérie, l'ENTV détient une sorte de monopole sur ces droits de rediffusion des matchs du championnat, en Europe par exemple où il existe une multitude de chaînes privées, les droits de retransmission des matchs sont mis aux enchères en début de saison sur le marché et sont cédés à la chaîne de la télévision la plus offrante.

Sans compter les quotidiens nationaux qui réservaient tous quotidiennement une petite partie des pages de leur journal aux sports, il existait également une demi-douzaine de journaux sportifs spécialisés entre quotidiens, hebdomadaires et suppléments hebdomadaires qui consacraient tout leur contenu au sport.

Tous ces journaux qu'ils soient spécialisés ou non dans le sport, ne traitaient que des équipes qui animaient les championnats de première et de seconde division. En abordant avec des intérêts moindres les championnats de niveau régional et sans jamais oublier de

¹ Algérie Presse Service.

² « Droits TV : les clubs professionnels réclament l'augmentation de leur quote-part », in *El Acil* du 06 Août 2012.

³ La répartition dans le championnat français par exemple se faisait à travers un calcul relevant du scientifique. Elle s'évaluait sur quatre parts :

- Une première part était fixe pour tous les clubs
- Une seconde part était calculée par rapport au classement actuel du club. Donc même lors d'une fin de saison sans grand intérêt sportif, pouvoir gagner une ou deux places dans le classement général était synonyme d'un gain d'argent supplémentaire.
- Une troisième part était liée aux résultats des 5 dernières saisons. Ce critère était instauré afin de permettre à un club qui avait raté une saison de pouvoir tout de même garder le même rythme de vie.
- Et une quatrième part qui était définie selon un indice de notoriété, représentant le nombre d'apparitions à la télévision sur les 5 dernières saisons.

relater les informations relatives au football (et aux sports) européen et mondial considérés comme ayant beaucoup d'intérêt pour une grande partie de leurs lecteurs.

Mais il n'en reste pas moins que par rapport à la diffusion télévisée, les clubs de petites tailles comme l'ASK par exemple avaient plus d'espaces de visibilité sur les colonnes des journaux et dans les émissions radiophoniques surtout lorsqu'elles étaient locales.

VI- 3-3- Construction de l'image des clubs et de leurs présidents à travers les médias :

Si les médias étaient en mesure de contribuer à la construction de la notoriété des personnes et à la création des vedettes en s'appuyant surtout sur la mise en scène de la fonction «institutionnelle» que remplissait ces derniers c'était en grande partie grâce au fait que « La notoriété institutionnelle précède généralement celle de la personne dans l'espace public.»¹ Effectivement, si nous prenons l'exemple de la notoriété des clubs de football auxquels appartenaient les présidents, elle était plus développée et donc plus importante que la notoriété des présidents qui géraient ces clubs. Il lui était donc souvent fait appel afin de rehausser la valeur des présidents qui les géraient et qui en faisaient désormais partie.

Et même si la notoriété et la réputation des clubs et des présidents qui les géraient étaient souvent mises au service l'un de l'autre, c'était le plus souvent la mise en valeur de la notoriété et la réputation du club qui étaient récupérées afin de servir celles du président de club en place.

Pour parfaire leurs métiers, les journalistes sportifs étaient dans l'obligation de faire naître des rapports humains, de nouer des complicités, de construire des amitiés et des

¹ Patrick J. Brunet, Martin David-Blais (Sous la dir. de), *Valeurs et éthiques dans les médias : approches internationales*, éd. Presses Université de Laval, Laval, 2004, p. 55.

relations avec les personnalités qu'ils considéraient comme pouvant être la source première et l'informateur de premier choix pour le recueil d'une information de qualité qui susciterait l'intérêt des lecteurs de leur journal.

La construction de telles relations entrainait dans des logiques d'investissement ou le journaliste était tenu de veiller au bon entretien de la relation avec la personne considérée comme un informateur privilégié s'il tenait à profiter de la bonne disponibilité de son interlocuteur.

Nous avons abordé précédemment le fonctionnement non collégial qui a caractérisé pendant une certaine période le fonctionnement de l'Association Sportive du Khroub ce qui voulait dire que mis à part le président du club, personne n'était habilitée à donner des informations sur la gestion et le fonctionnement du club. C'est pour cela qu'il était indispensable aux journalistes d'entretenir d'excellentes relations avec ces acteurs qui étaient considérés comme source première de l'information.

« pour avoir des informations, c'est toujours moi qui l'appelle (par téléphone), ...lui, il m'a jamais téléphoné. » (Chouaïb, correspondant d'un quotidien sportif à propos de ses relations avec un des anciens présidents de l'ASK)

Veiller à ne jamais irriter les sentiments du président de club avec lequel le journaliste travaille est considéré comme une condition « sine qua non » pour le maintien des bonnes relations qui lient ces deux acteurs et qui assurent le bon fonctionnement et la continuité de la circulation de l'information.

Et si très souvent certains journalistes ont des relations privilégiées, avec certains présidents de club et réussissent à travers cela à obtenir des informations avant leurs confrères qui appartiennent aux autres journaux, très souvent ce genre de relations était tributaire des contenus des articles publiés dans leurs journaux. Comme il n'était souvent pas exclu de voir ce genre de journalistes se transformer en des agents de communication de leurs informateurs, dans la dynamique d'instauration d'une sorte de partenariat afin de préserver leurs relations privilégiées. A cet effet, les informations publiées par le journal

devaient répondre à un certain tri et à une certaine forme de présentation afin de toujours valoriser et ne jamais porter atteinte à l'image de cette personne (sous peine d'être pénalisé).

Le football était considéré comme un excellent support de médiatisation pour les présidents de club. S'il était donc nécessaire aux journalistes de préserver leurs relations avec ces présidents pour obtenir les renseignements utiles à la rédaction de leurs articles, la relation était réciproque car il était de même très important pour le président de club d'entretenir de bonnes relations avec les journalistes afin d'assurer une bonne image de sa personne.

Malgré cela, il arrivait que certains journalistes agissaient au service de l'opposition et tentaient alors souvent de dévaloriser et déstabiliser à travers les informations communiquées dans les colonnes de leurs journaux l'équipe dirigeante pour mettre en valeur l'équipe opposante qu'ils défendaient.

« Les journalistes peuvent aussi être des opposants déclarés, parce qu'ayant fait du chemin avec les anciennes équipes dirigeantes de l'ASK et écrivent des choses contre le président » (Président de l'A.S.K. année 2006/10)

Il était primordial de veiller à soigner son image en présence des médias, du fait de la large diffusion de ces derniers ainsi que de l'effet de ricochet qui était de mise dans le monde médiatique.

VI- 3-4- Pouvoir des médias par le football :

Si les données relatives aux rencontres sportives abondaient dans les journaux sportifs et abordaient des récits qui se prêtaient facilement à la rationalisation, au calcul (nombre de tirs, vitesse du tir des ballons, temps de possession du ballon, etc.) et

des discours techniques aussi bien que des discours qui regorgeaient d'émotions, ce qui était susceptible de donner du pouvoir aux médias et un auditoire plus élargi était surtout la couverture qui assurait la diffusion des informations relatives à ce qui se passait au delà des 90 minutes de la rencontre sportive.

Les informations qui se rapportaient aux coulisses du club de football avaient leur valeur intrinsèque puisqu'elles permettaient aux récepteurs (lecteurs, auditeurs ou spectateur) d'acquérir plus de connaissances sur ce qui caractérisait tout ce qui accompagnait le match de football, ainsi que tout les préparatifs et tout les aboutissant de la rencontre sportive.

Les journalistes sportifs avaient le pouvoir de gonfler artificiellement les enjeux de certains matchs, cela leur permettait de mieux vendre du spectacle et des publicités, mais cela participait à gonfler en même temps le fanatisme des supporters. Ceux-ci, à force d'entendre l'importance des matchs exagérés en venaient à les croire. Et ils y investissaient sentiment d'honneur ou de perte de face de façon exagérée pouvant causer des débordements et des actes de violences.

A travers des processus similaires, les informations ou même les rumeurs concernant les présidents de clubs pouvaient aussi bien être étouffées qu'utilisées et diffusées à grande échelle par les médias.

A partir du pouvoir d'informer, certains médias pouvaient posséder un potentiel d'influence acquis à travers un rapport de confiance qui leur était accordé par certaines personnes.

Certains journalistes pouvaient utiliser cet atout afin de mobiliser, influencer et manipuler l'opinion publique à partir de la diffusion de certaines informations.

Dans ce cadre, nous évoquerons, l'influence des médias sur les présidents de clubs dans le recrutement de joueurs ou d'entraîneurs. La possibilité du recours à une mise en scène à travers l'outil médiatique, permettrait même à certains joueurs ou entraîneurs qui

auraient un ami journaliste de se faire mettre en évidence sur les colonnes de son journal avec l'objectif de se faire recruter par un grand club. Un journaliste qui faisait la promotion d'un de ses amis joueur ou entraîneur dans ses articles pouvait concourir à l'influence du recrutement de ce dernier.

« D'autres franchissent le Rubicon en recourant à un procédé franchement indigne. «X est en contact avancé avec la direction du club Y. Mais, aux dernières nouvelles, nous apprenons que X vient d'être sollicité par le club Z qui est prêt à casser sa tirelire pour s'assurer les services de ce technicien convoité par d'autres clubs du Golfe.» On peut lire ce passage dans les médias. Il n'y a pas néanmoins d'informations véridiques à la lecture de cette déclaration. La vérité réside dans le fait que le coach X, toute honte bue, a suggéré à son «ami» journaliste spécialisé d'inclure son nom parmi les techniciens sollicités par des clubs à la recherche d'«un technicien à la mesure de ses objectifs». Résultat de la partie : n'est pas entraîneur qui veut. Il ne suffit pas de faire ses classes dans une école ou d'avoir réussi une carrière de footballeur de haut niveau pour prétendre gérer une équipe de première division. »¹

« on trouve aujourd'hui un journaliste qui peut être aussi 'smasri' (agent de joueur)» (Président de l'A.S.K. année 2006/10)

La place importante qu'occupe le football dans notre société et le monopole qu'il instaure souvent sur les médias n'est qu'un reflet du marché et de la demande de consommation de spectacle qui s'y formule.

Ce sont les médias, le public et les sponsors qui décident au final qu'il faut investir dans le football et qu'il faut montrer du football parce que cela attire le public.

¹ Amirouche Yazid, « Le métier a besoin de retrouver sa valeur : L'entraîneur et le «bricoleur» », in : *La Tribune* du 05 octobre 2008.

Mais il est certain que dans leurs actions de diffusion d'information et de la mise à disposition pour le public d'un gain d'intérêt pour ces matchs de football, les médias participaient à réactiver fortement cet opium du peuple qu'est le football à travers toutes sortes de rediffusions et de commentaires sur les différentes rencontres et ce grâce au mariage réussi entre les médias et ce sport d'équipe très apprécié par le public (taxé de consommateur).

Il faut également être conscient que la 'starification' des présidents de club construite par les médias pèse sur le mental des dirigeants qui se doivent dans ces circonstances de répondre aux attentes des supporters du club, des sponsors et de faire des apparitions et entretiens aux journalistes afin de fournir à leurs publics de l'information de première main pour relater les événements relatifs aux rencontres sportives.

A notre avis, le passage écourté de l'Association Sportive du Khroub en ligue une du championnat national algérien ne lui a pas permis d'offrir l'occasion à son équipe dirigeante de créer un site officiel pour l'équipe à l'image de ce qui se fait aujourd'hui pour tous les grands clubs de football en Algérie et à travers le monde. Effectivement, l'Internet fait aujourd'hui partie des nouveaux médias que la jeunesse s'est appropriée afin d'échanger, de communiquer et de s'informer sur les différents sujets qui l'intéresse. Malgré le fait que ce nouveau moyen de communication ne s'est pas encore très bien ancré dans les traditions de l'équipe, les supporters profitent néanmoins de la publication des nouvelles et de la diffusion d'informations sur les réseaux sociaux surtout en attendant que se créent un site officiel pour l'Association Sportive du Khroub. Sachant que ce dernier possède les capacités de donner une seconde vie même 'virtuelle', qui permettrait plus d'interactivité entre les différents acteurs de ce club de football.

Conclusion :

Être président de club signifie représenter au mieux son institution en participant à la promouvoir et en la faisant connaître, en se présentant à différents rendez-vous avec des joueurs, des agents de joueurs, des entraîneurs, des sponsors ou des journalistes et en assistant aux différentes réunions de travail du club organisées le soir, les fins de semaine ou en un mot au moments où la vie familiale requiert particulièrement leur présence.

Si cet investissement ronge une partie du temps qui aurait dû être consacré à la famille, c'est que le club de football est lui aussi considéré comme une seconde famille. Mais cela n'altère en rien les relations du président de club avec sa famille biologique. Cette dernière appuie généralement chacun de ses membres afin d'atteindre plus de visibilité et de réussite dans leurs projets professionnels.

D'après les résultats de ma recherche autour des relations et pratiques sociales des présidents de clubs avec cette institution qu'est la famille et qui contrairement aux autres institutions que nous avons abordé précédemment, n'a pas de relations directes avec l'Association Sportive du Khroub, est considérée dans notre étude comme un élément qui fournit des données qui ne fonctionnent pas dans le même sens que l'hypothèse que nous avons avancé.

Les investigations effectuées ont révélés il est important de le signaler que tout apport provenant de l'institution familiale tels les critères qui se rattachent à la fortune ou à la position sociale héritée de la famille ne participent pas à valider notre hypothèse de départ qui stipulait une notabilité acquise essentiellement à partir des relations et pratiques sociales entretenues avec ou autour de l'association sportive.

Nous mettrons donc l'accent sur le fait que le patrimoine familial, l'héritage économique, social et symbolique provenant de la famille peuvent eux également participer à poser des bases pour la construction d'une notabilité chez les individus, et qu'il existe donc d'autres sources mises à part celles qui ont une relation avec l'institution sportive, susceptibles de

fournir des éléments de construction d'une notabilité. Il est donc primordial pour nous dans cette étude de le signaler ne serait-ce qu'afin d'éviter tout amalgame.

Nous avons pu constater à travers les investigations menées sur le terrain que les clubs de football sont devenus des outils de communication pour les entreprises, et que les entreprises sont elles aussi pour leur part devenues des pôles de financement pour les Clubs.

Les capitaux économiques reçus par les clubs dans le cadre du sponsoring permettent à ces derniers (dont les subventions de l'état ne sont pas suffisantes pour leur bon fonctionnement) d'être plus compétitifs, sachant qu'aujourd'hui, la compétition sportive des clubs est en grande partie conditionnée par leurs compétences économiques. Ces apports financiers supplémentaires permettent de recruter les meilleurs joueurs, ce qui fait que la compétitivité des équipes de football reste beaucoup tributaire des richesses engrangées par le club qui gagne de ce fait en visibilité tout en offrant aux entreprises sponsors plus de possibilités de paraître et de se faire de la publicité sur ses équipements et dans son stade.

Les présidents de club gagnent alors en visibilité et en stabilité, sans oublier que certains processus répondent à un effet boule de neige, puisque plus les équipes ont d'argent, plus ils gagnent de titre, plus ils attirent les entreprises sponsors pour leur faire de la publicité en échange d'argent qu'ils replaceront dans le même circuit gagnant.

La renommée de certains clubs se répercute sur celle des sponsors et vice versa et des relations sociales se nouent obligatoirement entre les présidents de club et les chefs d'entreprises qui gagnent tout deux en relations sociales et en image et notoriété.

Les réglementations bien précises du sponsoring ne permettent aucune immixtion des dirigeants d'entreprises sponsors malgré les sommes d'argent qu'ils injectent dans les clubs de football, ce qui participe également à préserver pour les présidents de club toute liberté et tout pouvoir au sein de l'institution qu'ils dirigent.

Étant donné que les trois indicateurs de la notabilité (capital économique, capital social et pouvoir) sur lesquels nous nous sommes appuyés afin de valider notre hypothèse apparaissent assez clairement dans cette partie consacrée au sponsoring, cela nous permet d'affirmer l'application de cette dernière pour la partie consacrée aux relations et pratiques sociales des présidents de club avec le sponsoring au sein des clubs de football.

Concernant les médias, qui peuvent également être considérés comme pourvoyeurs de fonds pour les équipes de football exerçant dans les championnats de ligue une et deux à travers les droits de retransmission des matchs, nous avons observé que les sommes reçues par les différentes équipes n'étaient pas à la hauteur de leurs attentes, mais entraient tout de même dans la constitution du budget de fonctionnement des clubs qui étaient gérés par les présidents.

Nous entendons souvent dire qu'«on est notable par les autres», les médias y jouent un rôle très important du fait qu'ils participent pleinement à diffuser toutes sortes d'information concernant le football (et ses acteurs) qui est considéré aujourd'hui comme le sport le plus médiatisé grâce surtout à sa popularité. Les médias que se soit la presse, la radio, la télévision ou internet participent beaucoup dans la construction de la notoriété des personnes, bien que cela reste relatif aux relations que les acteurs entretiennent avec eux puisqu'ils participent aussi bien à faire qu'à défaire les réputations des personnes.

Les médias participent à la construction de la notoriété des personnes à travers leur diffusion d'informations et peuvent constituer également une sorte de pouvoir d'influence à travers la manière suivant laquelle ils relatent l'évènement. Les médias peuvent aussi constituer une source de pouvoir pour les présidents de club lorsque certains journalistes sont acquis à leur cause, comme ils peuvent aussi subir l'influence des pouvoirs de l'opposition à travers les médias que peuvent mobiliser ces derniers.

Cette institution représentée par les médias répond-elle aussi d'après nos investigations à l'hypothèse que nous avons formulée au départ. Elle procure des capitaux économiques

aux présidents de clubs sans s'ingérer dans les affaires relatives à leurs gestions. Elle participe à la construction de la notoriété des personnes ce qui peut favoriser la construction de leur capital social comme elle permet également de diffuser la voix du président de club, puisque les médias offre à ce genre d'acteurs qui atteignent un certain degrés de notoriété et qui représentent un produit 'vendable' pour eux l'opportunité de s'exprimer ce qui peut être considéré en lui même comme une sorte de pouvoir mais qui laisse aussi des espaces d'expression pour l'opposition qui ont eux aussi droit à (et pouvoir à travers) la parole.

Conclusion générale:

Après un siècle et demi de pratique institutionnalisée, le football dépasse largement aujourd'hui son statut de simple activité récréative et de loisir pour être de plus en plus considéré comme un bien qui se produit, se consomme, s'échange, se finance et se gère. Ce divertissement planétaire possède le pouvoir de rassembler des foules qui répondent à leurs ferveurs et engouements pour la passion qu'elles témoignent envers ce sport d'équipe. Et si lorsque nous évoquons aujourd'hui le football, il est souvent question de l'emprise de l'argent, de l'agressivité et de la violence des supporters, du poids des médias, des manipulations politiques, de la corruption et des conflits sociaux, cela est dû au fait que l'ancrage de ce sport dans nos sociétés lui permet de refléter les profondeurs des cultures populaire contemporaines, tout en affirmant que le football n'est plus seulement un jeu. Il ne représente pas un monde à part et permet lorsqu'il est bien compris d'aider à mieux déchiffrer les phénomènes sociaux qui caractérisent nos sociétés contemporaines.

Si le sport possède des caractéristiques qui font qu'il appartient à un univers où l'affrontement symbolique détermine un vainqueur et un vaincu et qui se termine par un classement irrécusable entre des adversaires dont l'un sera considéré comme supérieur et l'autre inférieur, il nous révèle que tout comme dans notre vie ordinaire, nous pouvons nous hisser un jour tout en haut de l'échelle sociale et nous retrouver le lendemain tout en bas. Donc tout comme en sport, nous ne pouvons pas nous installer dans une position donnée, même dans la réalité qui caractérise notre vie quotidienne.

Nous avons abordé à travers ce modeste travail, un des processus d'ascension sociale qui peut éventuellement s'acquérir par le biais d'un accès à des responsabilités au sein

d'associations sportives qui s'occupent de sports qui se caractérisent par leurs popularités.

La popularité de l'activité sportive autour et au sein de laquelle se développent les relations et pratiques sociales des acteurs que nous avons choisis d'étudier comporte une importance primordiale sur l'effet de construction d'une notabilité dû au fait que quelques soient les ressources mises au service de la construction d'un tel processus, il faut se mettre à l'évidence que c'est toujours à travers le regard de la société que l'on acquiert le statut de notable.

Comme il nous a été donné l'occasion de le constater, les différentes parties de ce travail (sauf celle consacré à l'institution familiale) confirment l'hypothèse que nous avons posée au départ de cette recherche. Les relations et pratiques sociales des présidents de l'Association Sportive du Khroub avec diverses institutions dont : les institutions étatiques, les acteurs de la ville et les institutions périphériques répondent aux possibilités d'instrumentalisation des associations sportives par les présidents de club de football pour l'accès à des processus de construction d'une forme de notabilité.

En utilisant les trois indicateurs que nous avons juger comme étant les plus appropriés pour exprimer l'existence d'une forme de notabilité (capital économique, capital social et pouvoir), sur lesquelles nous nous sommes appuyés dans la déconstruction de notre objet et dont nous avons essayé de détecter la présence au niveau des trois cercles de fréquentations avec lesquels nos acteurs sont en contact permanent, il nous a été possible de répondre aux trois sous hypothèses au niveau de chacun des trois cercles sociaux de fréquentation préalablement cités et qui représentent les trois milieux de fréquentation principaux de nos acteurs.

L'accession à un flux monétaire (capital économique) important se réalise au sein de l'association sportive à travers les trois institutions avec lesquelles le président de club

entretien ses relations et pratiques sociales. Plus intéressant que cela, l'association sportive figure parmi les rares institutions où les bailleurs de fonds ne sont pas des décideurs.

Même si nous sommes conscient que chacune des institutions qui met à disposition du président de club des sommes d'argent le fait dans des logiques bien précises que se soit pour détourner l'attention et gagner la paix sociale comme le fait l'état ou pour se faire de la publicité au profit de la fiscalité des impôts redevables à l'état comme le font les entreprises sponsors ou bien même en échange des frais de retransmission télévisée comme le fait la télévision nationale afin de diffuser des matchs et répondre à une demande des téléspectateurs, les présidents de club restent les véritables gagnants de cette équation par le fait que le maniement de cet argent leur permet de gagner en visibilité ainsi qu'en autorité.

Concernant la seconde sous hypothèse relative au capital social, nous avons constaté qu'il était possible au niveau des trois institutions fréquentées par les présidents de club de se tisser des relations sociales d'envergure avec différentes personnalités de la scène publique (économique, politique, artistique...), d'atteindre un certain degré de prestige, de se construire une renommée et d'atteindre une sorte de notoriété.

Une équipe de football qui appartient à une petite ville comme le Khroub et qui accède en palier de compétition supérieur ou bien qui tient tête à des équipes de renommée qui exercent dans ce championnat possède le pouvoir de transformer l'A.S.Khroub en vitrine de la ville du Khroub. Le président de club qui est à la tête de cette équipe, bénéficie de ce fait d'une reconnaissance affichée dans les différents réseaux sociaux qu'il fréquente. Les personnalités du monde politique local, les supporters et les différents acteurs de la ville du Khroub ainsi que les médias et les sponsors rendent hommages à ce personnage qui devient aussi emblématique que l'équipe de football qui s'est affichée ainsi que la ville qu'elle représente.

Concernant la troisième sous hypothèse relative au pouvoir, nous constaterons en nous appuyant sur les données présentées précédemment et qui ont des relations directes avec

les deux premières sous hypothèses, que le président de club peut bénéficier de certaines formes de pouvoir liés à ses fonctions au sein du club de football. Le fait de prendre seul les décisions relatives au fonctionnement du club sans l'immixtion d'aucune partie et le fait d'avoir l'appui des personnalités qui représentent souvent les autorités publiques locales lui permettent de pratiquer des formes de pouvoir au sein du club de football qu'il dirige et d'inscrire ses relations dans des réseaux de pouvoir.

Tout en répondant à notre hypothèse principale concernant la construction d'une notabilité chez les présidents de club de football à travers nos trois sous hypothèses, nous avons pu avoir l'occasion d'observer le grand intérêt que portent les autorités locales au football. Et si c'est ici que se termine notre travail nous ne manquerons pas néanmoins de relancer le débat sur certaines questions que nous n'avons pas pu aborder mais que nous considérons comme très proche du cadre de cette recherche.

Comme nous avons pu le constater à travers cette recherche, des sommes d'argent très importantes sont dépensées pour les équipes de football sans contreparties de résultats. Le payeur y aurait-il trouvé son intérêt ainsi qu'un retour sur investissement¹?, et la notabilité offerte aux présidents de clubs de football ne serait-elle qu'une pure création des autorités compétentes et donc dépouillée en réalité de toute autonomie ?

Tout en nous posant ces questionnements, nous n'oublierons pas de rappeler que la manière dont nous organisons et gérons notre football peut tout aussi bien refléter le type de communauté que nous formons.

¹ Cayzac Alainet et Alexandre Schoepfer, « Le club de football est aussi un service public », *Géoéconomie*, 2010/3 n° 54, p.110.

BIBLIOGRAPHIE

- Ouvrages :

- Abada Khadidja, « la crise économique et la mobilisation en octobre 1988 », in : Didier Le Saout et Marguerite Rollinde (Sous la dir. de), *émeutes et mouvements sociaux au Maghreb, perspective comparée*, éd. Karthala, Paris, 1999, p. 245.
- Acensi Jean-Philippe et Vieille-Marchiset Gilles, *Le sport ne sert pas qu'à faire des champions! : Politiques territoriales, Education, Clubs et associations, Rôle de l'état...*, éd. Scrineo, Coll. Les Carnets de l'info, Paris, 2010, 256 p.
- Ageron Charles Robert, « L'insurrection du 20 Août 1955 dans le Nord-Constantinois. De la résistance armée à la guerre du peuple », in : Ageron Charles Robert, *La guerre d'Algérie et les Algériens 1954-1962*, éd Armand Colin, Paris, 1997, 341 p.
- Alexandre-Bailly Frédérique et coll., *Comportements humains & management*, éd. Pearson (4ème éd.), Paris, 2013, 393 p.
- Anger Gaël et Trupiano Laurent, *Le football*, éd. Le cavalier bleu, Coll. Idées reçues, Paris, 2006, 128 p.
- Arnaud Pierre (Sous la dir. De), *Les origines du sport ouvrier en Europe*, éd. L'Harmattan, Coll. Espaces et Temps du Sport, Paris, 1994, 308 p.
- Baillet George Dominique, *les grands thèmes de la sociologie du sport*, éd. L'Harmattan, Coll. Logiques Sociales, Paris, 2001, 256 p.
- Ballet Gêrôme, Guillon Rolland, *Regards croisés sur le capital social*, éd. L'Harmattan, Coll. Ethique Economique, Paris, 2003, 184 p.
- Baumann Eveline, Bazin Laurent et autres (Sous la dir. de), *L'argent des anthropologues, la monnaie des économistes*, éd. L'Harmattan, Coll. Questions contemporaines, Paris, 2008, 320 p.
- Ben Hounet Yazid, *L'Algérie des tribus : le fait tribal dans le haut Sud-Ouest contemporain*, éd. L'Harmattan, Paris, 2009, 389 p.
- Berry Harry, *The Blackburn Rovers Miscellany*, éd. The History Presse, London, 2012.
- Blanchet Alain et Gotman Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Ed. Nathan Université, Paris, 1992, 128 p.
- Bnou-Nouçair Radouane, *Le football africain: biographies, histoire, bilan et perspectives*, éd. L'Harmattan, Paris, 2010, 328 p.

- Bodin Dominique et autres, *Sports et violence en Europe*, éd. Du conseil de l'Europe, Strasbourg, 2004, 249p.
- Bodin Dominique et Héas Stéphane, *Introduction à la sociologie du sport*, éd. Chiron, Paris, 2002, 252 p.
- Bodin Dominique, Robène Luc, Héas Stéphane, *Sports et violences en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe, Bruxelles, 2004, 249 p.
- Bolle De Bal Marcel et Vésir Dominique, *Le sportif et le sociologue Sport, individu et société*, éd. L'Harmattan, coll. Histoire de vie, Paris 1999, 303 p.
- Boniface Pascal *Football et Mondialisation*, éd. Armand Colin, Paris, 2006, 173p.
- Boniface Pascal, *Géopolitique du football*, éd. Complexe, Bruxelles, 1998, 205 p.
- Bouchet Patrick et Sobry Claude (Sous la dir. de), *Management et marketing du sport : du local au global*, éd. Presse Universitaire de Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2005, 340 p.
- Boudjedra Rachid, *Le vainqueur de coupe*, éd. Denoël, Paris, 1981, 244 p.
- Boudjriou Ahmed, *Guerre d'Algérie Mantika 25 Constantine*, 2^{ème} édition Constantine, 2009, 395 pages.
- Bouet Michel, *Signification du sport*, éd. L'Harmattan, coll. Espace et Temps du Sport, Paris, 1995, 671 p.
- Boukhobza M'hammed, *Octobre 88, évolution ou rupture ?*, éd. Bouchène, Alger, 1991, 237 p.
- Bourdieu Pierre, «The forms of capital», in J. Richardson, *Handbook of theory for the sociology of education*, éd. Greenwood, New York, 1986, pp. 241-258.
- Bourdieu Pierre, *Questions de sociologie*, éd. Minuit, Paris, 1980, 271 p.
- Bourgeade Pierre, *Le football, c'est la guerre poursuivie par d'autres moyens*, éd. Gallimard, Paris, 1981, 131 p.
- Bourgeon Dominique et coll., « L'expérience de consommation de spectacles vivants : de nouvelles perspectives de recherche », in : Rémy Éric, garabau-Moussaoui Isabelle, Desjeux Dominique, (Sous la dir. de.), *Société, consommation et consommateurs : marketing et sciences sociales à la rencontre de la consommation*, éd. L'Harmattan, Paris, 2003, 154 p.

- Brohm Jean-Marie, *Sociologie politique du sport*, éd. Presse Universitaires de Nancy, Nancy, 2^{ème} 1992, 398 p.
- Brohm Jean-Marie, *Les Meutes sportives : Critique de la domination*, éd. L'Harmattan, Paris, 1993, 575 p.
- Brohm Jean-Marie, *La tyrannie sportive : théorie critique d'un opium du peuple*, éd. Beauchesne, Paris, 2006, 244 p.
- Brohm Jean-Marie et Perelman Marc, *Le football, une peste émotionnelle : la barbarie des stades*, éd. Gallimard, Paris, 2006, 390 p.
- Bromberger Christian, *Le match de football : ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1995, (réédition 2001), 406 p.
- Bromberger Christian, *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*, éditions Bayard, Paris, 1998, 136 p.
- Bromberger Christian, *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, éd. Bayard, coll. Société, Paris, 1998, 544 p.
- Brunet Patrick J., David-Blais Martin (Sous la dir. de), *Valeurs et éthiques dans les médias : approches internationales*, éd. Presses Université de Laval, Laval, 2004, 399 p.
- Callède Jean-Paul, Menaut André (et autres), *Les logiques spatiales de l'innovation sportive, Conditions d'émergence et configurations multiples*, éd. Maison Des Sciences De L'homme D'aquitaine, Pessac, 2007, 287 p.
- Chadwick Simon et Hamil Sean, *Managing football an international perspective*, éd. Stratford Books, United Kingdom, 2012, 520 p.
- Chantelat Pascal, *La professionnalisation des organisations sportives: nouveaux enjeux, nouveaux débats*, éd. L'Harmattan, Paris, 2001, 379 p.
- Chazaud Pierre, Tado Oumarou, *Football, religion et politique en Afrique: Sociologie du football africain*, éd. L'Harmattan, Paris, 2010, 181 p.
- Clément Jean-Paul, Defrance Jacques, Pociello Christian, *Sport et pouvoirs au XXe siècle, enjeux culturels sociaux et politiques des éducations physiques des sports et des loisirs dans les sociétés industrielles (années 20-années 90)*, éd. Presses Universitaires Grenoble, Grenoble, 1994, 204 p.
- Coiffier Eliane et autres, *Sociologie basique*, éd. Nathan, Paris, 1990, 255 p.
- Collard Luc, *Sport & agressivité*, éd. DésIris, Méolans-Revel, 2004, 237 p.

- Conde Cheikh Fantamady, *Sport et politique en Afrique: Le Hafia Football-Club de Guinée*, éd. L'Harmattan, Paris, 2008, 221 p.
- Copans Jean, *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*, éd. Nathan, collection 128, Paris, 1996, 128 p.
- Cubizolles Sylvain, *Le football en Afrique du Sud: vécu d'un township au Cap occidental*, éd. Karthala, Paris, 2010, 215p.
- Dal Camille et David Ronan (Sous la dir. de), *Football, sociologie de la haine*, éd. l'harmattan, coll. Logiques sociales, Paris, 2006, 206 p.
- Daplex Exode, *Le métier de footballeur: Un anthropologue chez les débutants*, éd. L'Harmattan, Paris, 2011, 246 p.
- Darby Paul, *Africa, Football and FIFA: Politics, Colonialism and Resistance*, éd. Routledge, London, 2002, 256 p.
- Dartiguenave Jean-Yves, *Rites et ritualité: Essai sur l'altération sémantique de la ritualité*, éd. L'Harmattan, coll. Logiques sociales, Paris, 2001, 256 pages
- De Blic Damien, Lazarus Jeanne, *Sociologie de l'argent*, éd. La Découverte, Coll. Repères, Paris, 2007, 121 p.
- De Shazer Marie-Laure, *La joueuse de cuju : l'ancêtre du football moderne*, éd. Edilivre, paris, 2010, 126 p.
- Defrance Jacques, *Sociologie du sport*, éd. La Découverte, coll. Repères, Paris, (4^{ème} édition) 2003, 128 p.
- Degègne Alain et Forsé Michel, *Les réseaux sociaux, une analyse structurale en sociologie*, éd. Armand Colin, collection U, Paris, 1994, 287 p.
- Delaplace Jean-Michel, *L'histoire du sport, l'histoire des sportifs : le sportif, l'entraîneur, le dirigeant 19^o et 20^o siècles*, éd. l'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, Paris, 1999, 411 p.
- Dieter H. Jütting, « La culture footballistique au niveau local et mondial, remarques sociologiques à propos d'un phénomène de masse », in : Ulrich Pfeil, *Football et identité en France et en Allemagne*, éd. Presses Universitaires de Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2010, p. 235 – 249.
- Dietschy Paul, *Histoire du football*, éd. Librairie Académique Perrin, Paris, 2010, 619 p.

- Dietschy Paul, Gastaut Yvan, Mourlane Stéphane, *Histoire politique des coupes du monde de football*, éd. Vuibert, Paris, 2006, 346 p.
- Paul Dietschy, « Une petite nation sportive ? L'entre-deux-guerres miroir de l'inégal enracinement du football en France », in : Ulrich Pfeil, *Football et identité en France et en Allemagne*, éd. Presses Universitaires Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2010, 260 p.
- Duteil Christian, *Elaborer sa politique avec les sportifs*, éd. De L'atelier, Paris, 1995, 95 p.
- Elias Norbert et Dunning Eric, *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, éd. Fayard, Paris, 1994, 392 p.
- Elias Norbert, *Quest for excitement. Sport and leisure in the civilizing process*, éd. Blackwell, Oxford, 1986.
- Faivre Maurice, *Les combattants musulmans de la guerre d'Algérie: des soldats sacrifiés*, éditions l'Harmattan, Paris, 1995, 268 p.
- Fates Youcef, *Sport et politique en Algérie*, éd. L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, Paris, 2009, 248 p.
- Fates Youcef, *Sport et tiers monde*, éd. PUF, Coll. Pratiques corporelles, Paris, 1994, 216 p.
- Fauché Serge et coll., *Sport et identités*, éd. L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, Paris, 2000, 452 p.
- Faure Jean-Michel, Fleuriel Sébastien, *Excellence sportive : économie d'un capital spécifique*, éd. Du Croquant, Coll. Champ social, Paris, 2010, 253 p.
- Fédération Internationale de Football Association, *FIFA, 1904-2004 : Le siècle du football*, éd. Le cherche Midi, Paris, 2004, 311 p.
- Fédération Française de Football, Fédération Internationale de Football Association, *Les règles du football association : conformes aux lois du jeu édictées par l'International board, la F.I.F.A. et la 'Fédération' française de football association*, éd. H. Laubin et Cie, Paris, 1956, 24 p.
- Flamant Nicolas, *Une anthropologie des managers*, éd. Presses Universitaires de France, Coll. Sciences Sociales et Sociétés, Paris, 2002, 218 p.
- Fleuriel Sébastien, Schotté Manuel, *Sportifs en danger. La condition des travailleurs sportifs*, éd. Du Croquant, coll. Savoir/Agir, Paris, 2008, 109 p.

- Fontanel Jacques, « En guise d'introduction, le rôle socio-économique du sport professionnel », in : Jacques Fontanel, Bensahel Liliane (Sous la dir. de), *Regards sur l'économie et le management du sport et des sportifs professionnels*, éd. L'Harmattan, Paris, 2009, 227 p.
- Fontanel Maxence, *Sportif de haut niveau, manager en devenir*, éd. L'Harmattan, Paris, 2008, 241 p.
- Fourchard Laurent, Goerg Odile et Gomez Perez Muriel (Sous la dir. de), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, éd. L'harmattan, Paris, 2009, 610 p.
- Gaïd Mouloud, *Aguellids et romains en Berbérie*, éd. OPU-ENAL, Alger, 1985, 149 p.
- Gasparini William, *Sociologie de l'organisation sportive*, éd. La découverte, coll. Repères, Paris, 2000, 117 p.
- Gatsi Jean, *Le droit du sport*, éd. Presse Universitaire de France, Paris, 2000, 127 p.
- Govaert Serge, Comeron Manuel, *Foot & violence: politique, stades et hooligans : Heysel 85*, éd. De Boeck Université, Bruxelles, 1995, 200 p.
- Graïne Larbi, *Algérie : Naufrage de la fonction publique et défi syndical*, éd. L'Harmattan, Paris, 2010, 190 p.
- Guechi Fatima-Zohra, *Constantine : une ville, des héritages*, éd. Média-Plus, Constantine, 2004, 231 p.
- Henia Abdelhamid (Sous la dir. de), *Être notable au Maghreb. Dynamiques des configurations notabliaires*, éd. Maisonneuve et Larose, coll. Connaissances du Maghreb, Paris, 2006, 366 p.
- Huntington Samuel P., *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*, éd. Odile Jacob, coll. Sciences Humaines, Paris, 2004, 397p.
- Joncheray Hélène et Vigne Mickaël (Sous la dir. de), *Jeux et sports : la mise en action du corps : comprendre, expliquer et décrypter les conduites motrices : l'approche praxéologique*, éd. L'Harmattan, Paris, 2012, 216 p.
- Kader Abderrahim, *L'indépendance comme seul but*, éd. Paris-Méditerranée, Paris, 2008, 160 p.
- Kadra-Hadjadji Houaria, *Massinissa le grand Africain*, éd. Karthala, Paris, 2013, 192 p.
- King Merton Robert, *Elément de théorie et de méthode sociologique*, éd. Armand Colin/Masson, Coll. U, Série Sociologie, Paris, 1997 (1^{ère} éd. 1957). 384 p.

- Lalaoui Ahmed, « L'Algérie d'une transition à une autre », in : Abdelkader Djeflat (Sous la dir. de), *L'Algérie, des principes de novembre à l'ajustement structurel*, éd. CODESRIA/ Karthala, Paris, 1999, 362 p.
- Lemieux Vincent, Ouimet Mathieu, *L'analyse structurale des réseaux sociaux*, éd. Presse de l'Université Laval et De Boeck Université, Québec, 2004, 112 pages.
- Lestrelin Ludovic, *L'autre public des matchs de football, sociologie des supporters à distance de l'Olympique de Marseille*, éd. EHESS, Collection En Temps et Lieux, Paris, 2010, 281 pages.
- Mahiou Ahmed, Henry Jean-Robert, *Où va l'Algérie*, éd. Karthala, Paris, 2001, 384 p.
- Marchesin Philippe, *Tribus, ethnies et pouvoir en Mauritanie*, éd. Karthala, Paris, 2010, 437 p.
- Martin Claude, « Individualisation, famille et lien social », in : Denis Bouget, Serge Karsenty (Sous la dir. de), *Regards croisés sur le lien social*, éd. L'harmattan, Coll. Logiques Sociales, Paris, 2003, 376 p.
- Mauss Marcel, *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, In : *Sociologie et Anthropologie*, éd. Presse Universitaire de France, Collection Quadrige, 1973, pp. 149-279.
- Meynier Gilbert, *Histoire intérieure du FLN, 1954-1962*, éd. Casbah-Edition, Alger, 2003, 812 p.
- Mignon Patrick, *La passion du football*, éd. Odile Jacob, Paris, 1998, 289 p.
- Mokhtar Gamal, *Afrique ancienne*, éd. UNESCO, Paris, 1987, 559 p.
- Morineau Michel, *Incroyables gazettes et fabuleux métaux: Les retours des trésors américains d'après les gazettes hollandaises, 16e-18e siècles*, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1985, 682 p.
- Müller Denis, *Le football, ses dieux et ses démons: menaces et atouts d'un jeu déréglé*, éd. Labor et Fides, coll. Le champ éthique, Genève, 2008, 254 p.
- Naït-Challal Michel, *Dribbleurs de l'indépendance, l'incroyable histoire de l'équipe de football du FLN algérien*, éd. Prolongations, Paris, 2008, 241 p.
- Okala Jean-Tobie, *Les télévisions africaines sous tutelle*, éd. L'Harmattan, Paris, 1999, 224 p.

- Oulebsir Nabila, *Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)*, éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2004, 423 p.
- Pautot Michel, *Le sport spectacle: Les coulisses du sport business*, éd. L'Harmattan, Paris, 2003, 332 p.
- Piraudeau Bertrand, *Dérives du football professionnel contemporain*, éd. l'Harmattan, Coll. Questions Contemporaines, Paris, 2012, 140 p.
- Piraudeau Bertrand, *La sélection des footballeurs professionnels: Stratégies de recrutement des centres de formations du football français*, éd. L'Harmattan, coll. Questions contemporaines, Paris, 2012, 260 p.
- Pivato Stefano, *Les enjeux du sport*, éd. Casterman, Paris, 1994, 157 p.
- Porter L.W., Allen R.W. & Angle H.L., *The politics of upward influence in organizations*. éd. L.L. Cummings & B. Staw, *Research in organizational behavior*, Greenwich, 1981.
- Rarbo Kamel, *L'Algérie et sa jeunesse : Marginalisations sociales et désarroi culturel*, éd. L'Harmattan, coll. Histoire et perspectives Méditerranéennes, Paris, 1995, 280 p.
- Rocher Guy, *Introduction à la sociologie générale*, éd. Hurtubise, Montréal, 1992, 685 p.
- Roumestan Nicolas, *Les supporters de football*, éd. Anthropos, université du Michigan, 1998, 222 p.
- Sahri Fadela, *Oran : mémoire vive*, éd. Dar el gharb, Oran, 2006, 200p.
- Samraoui Mohamed, *Chronique des années de sang : Algérie, comment les services secrets ont manipulé les groupes islamistes*, éd. Denoël, Paris, 2003, 316 p.
- Simonart Valérie, *L'entreprise et le mécénat*, R.D.C., Bruxelles, 1992.
- Thibert Jacques et Rethacker Jean-Philippe, *La fabuleuse histoire du football* (vol. 1), éd. Odil, Paris, 1993 (1^{ère} éd. 1974), 1067 p.
- Tritel Jean-Claude, *Football je t'aime... moi non plus: Le football : l'art ou la guerre ?*, éd. L'Harmattan, Paris, 2000, 108 p.
- UNESCO (Organisation) Ouvrage collectif, *Histoire De L'humanité (Vol. VII) ; Le XX Siècle De 1914 à Nos Jours*, éd. UNESCO, coll. Histoire plurielle, Paris, 2009, 2254 p.

- Vassort Patrick, *Football et politique : sociologie historique d'une domination*, éd. l'Harmattan, Coll. Logiques Sociales, Série Sociologie Politique, Paris, 2005, 386 p.
- Vervisch Gilles, *De la tête aux pieds : philosophie du football*, éd. Max Milo, Paris, 2010, 160 p.
- Villemus Philippe, *Le Dieu football. Ses origines, ses rites, ses symboles*, éd. Eyrolles, Paris, 2006, 182 p.
- Vivier Christian et Loudcher Jean-François, *Le sport dans la ville*, éd. L'Harmattan, coll. Espace et temps du sport, Paris, 1998, 339 p.
- Yonnet Paul, *Systèmes des sports*, éd. Gallimard, Paris, 1998, 254 p.

- Périodiques :

- Abassi Driss (dir.), « Le sport dans l'empire français : un instrument de domination coloniale ? », numéro thématique de la Revue *Outre-Mer* n°364-365, *Revue d'Histoire de la Société Française d'Histoire d'Outre Mer* 2/2009, Paris, p. 5-15.
- Adamou Soumia (et coll.), « Quel rôle pour les fermes-pilotes dans la préservation des ressources génétiques en Algérie ? », in : *Série de Documents de Travail n° 126*, Algérie, 2005, 119 p.
- Albrecht Sonntag, « Une passion partagée, des identités ambiguës. Enjeux européens du football contemporain », in : *Politique européenne* n° 26, 2008/3, p. 191-209.
- Allemand Sylvain, « Cultures et arts de ville », in : *Sciences Humaines* n°110 novembre 2000, p. 60.
- Balandier George, « la situation coloniale ; approche théorique », in : *Les Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 11, éd. PUF, Paris, 1951, pp. 44-79.
- Barbusse Béatrice, « Sport et entreprise : des logiques convergentes ? », in : *L'Année sociologique* 2002/2, Vol. 52, Presse Universitaire de France, Paris, p. 391-415.
- Betke Carl, « Sports promotion in the western canadian city : the exemple of Early Edmontown », in: *Urban History Review*, Vol. 12, n° 2, 1983, pp. 47 – 56.
- Bodin Dominique, « La déculturation du public du football comme facteur du hooliganisme. Mythe ou réalité ? », in : *STAPS* n° 57, 2002/1, pp. 85-106.

- Bonnet Valérie et Boure Robert, « A la recherche des publics sportifs et de leur médiatisation », in : *Recherches en communication* n° 30, 2008, pp. 7- 14.
- Bourdieu Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, janvier 1980, pp. 2-3.
- Boudribila Mohamed-Mustapha, « Les anciens amazighs avant les Phéniciens mode de vie et organisation sociale », in : *Awal* (cahiers d'études berbères) n°29, 2004.
- Boulebier Djamel, « Constantine, fait colonial et pionniers musulmans du sport », in : *Insaniyat* (Revue Algérienne d'Anthropologie et de sciences sociales) n°35/36, Constantine, une ville en mouvement, 11^{ème} année édition CRASC, Oran, Janvier- Juin 2007.
- Cabin Philippe, « Dans les coulisses de la domination », in : *Sciences Humaines* n°105, mai 2000.
- Callède Jean-Paul, « La sociabilité sportive : intégration sociale et expression identitaire », in : *Ethnologie Française* n°4, vol. XV, Octobre-décembre 1985, pp. 327-344.
- Carpentier-Bogaert Catherine, Demazière Didier, Maerten Yves, Nuytens Williams, Roquet Pascal, « Le peuple des tribunes. Les supporters de football dans le Nord/Pas-de-Calais », in : *Documents d'Ethnographie Régionale du Nord-Pas-de-Calais*, N° 10, Béthune, 1998.
- Cayzac Alain et Alexandre Schoepfer, « Le club de football est aussi un service public », in : *Géoéconomie* n° 54, 2010/3, p. 105-112.
- Dietschy Paul, « Une passion urbaine : football et identités dans la première moitié du vingtième siècle. L'exemple de Turin et de l'Italie », in : *Histoire urbaine* n° 3, 2001/1, p. 133-148.
- Drut Bastien et Raballand Gaël, « Football européen et régulation : une question de gouvernance des instances dirigeantes », in : *Géoéconomie* n° 54, 2010/3, p. 39-52.
- Ehrenberg Alain, « Aimez vous les stades ? : les origines des politiques sportives en France 1870-1930 », in : *Recherches* n°43, 1980, 280 p.
- Ehrenberg Alain, «Les hooligans ou la passion d'être égal», in : *Esprit* n°105, août septembre 1985, pp. 7-14.
- Fabre Jean, « Football et rugby, ces jeux qui viennent du nord », in : *Pouvoirs* n° 121, 2/2007, p. 63-76.

- Fates Youcef, « La jeunesse sportive de kabyle entre sport et politique », in *Revue AWAL* n° 25, 2002, p. 51.
- Fates Youcef, « Les marqueurs du nationalisme ; Les clubs sportifs musulmans dans l'Algérie coloniale », in : *Quasimodo* n° 3-4 (« Nationalismes sportifs »), printemps 1997, Montpellier, p. 121-129.
- Galland Olivier, « La construction de l'identité : de l'enfance à l'âge adulte », in : *Informations sociales* n°84, pp. 84-91.
- Gollac Michel, Laulhé Pierre, « Les composantes de l'hérédité sociale : un capital économique et culturel à transmettre », in: *Economie et statistique* n°199-200, Mai-Juin 1987. pp. 95-105.
- Hachemaoui Mohamed, « La représentation politique en Algérie entre médiation clientélaire et prédation (1997-2002) », in : *Revue française de science politique*, vol. 53, n° 1, février 2003, p. 35-72.
- Hamra-Kroua Salah & Cancela Da Fonseca Jorge Paolo, « Dynamique saisonnière du peuplement de Collemboles d'un sol agricole de la ferme pilote d'El-Baaraouia (Wilaya de Constantine, Algérie) », in : *Bulletin de l'Institut Scientifique* n° 31 (1), Rabat, section Sciences de la Vie, 2009, p. 33-43.
- Hasrouri Larbi, « La dynamique du contrôle : le cas des clubs sportifs professionnels », in : *Cahier de recherche* n° 2006-06, Laboratoire Orléanais de gestion (EA 2635), Faculté de droit, d'économie et de gestion, université d'Orléans, 2006.
- Hassani I., « processus de métropolisation et étalement urbain, quelles conséquences sur la ville de Constantine », in : *Sciences & Technologie D* n°29, Juin 2009, pp. 79-86.
- Hirsch Alain, « Sponsoring et subventions dans le sport : incidences fiscales », in : *Les Cahiers des Sciences Administratives, sport et droit une approche globale*, éd. Ferrer & Du Céfal, novembre 2004.
- Holly Daniel, « Le conflit du Honduras et du Salvador de 1969 », in : *Études internationales*, vol. 10, n° 1, 1979, p. 19-51.
- Hourcade Nicolas , « La place des supporters dans le monde du football », in : *Pouvoirs*, 2002/2 n° 101, p. 75-87.
- Koebel Michel, « Les Profits Politiques de L'engagement associatif », in : revue *Regards sociologiques*, n°20, 2000, p. 165-176.
- Le Noé Olivier, « Le football, enjeu local », in : *Pouvoirs* n° 101, 2002/2, p. 27-38.

- Michel Koebel, « Le sport, enjeu identitaire dans l'espace politique local », in : *Savoir/Agir* n° 15, 2011, p. 39-55.
- Lafranchi Pierre, « Makloufi, un joueur français dans la guerre d'Algérie », in : *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 103, année 1994, p. 70-74.
- Lanfranchi Pierre, « Football, cosmopolitisme et nationalisme », in : *Pouvoirs* n° 101, 2002/2, p. 15-25.
- Le Noé Olivier, « Le football, enjeu local », in : *Pouvoirs* n° 101, 2002/2, p. 27-38.
- *Marchés tropicaux et méditerranéens* (Magazine mensuel économique spécialisé sur les stratégies et investissements en Afrique), Numéros 3033 à 3038, Paris, 2003, p. 2906.
- Mattina Cesare, « Mutations des ressources clientélares et construction des notabilités politiques à Marseille (1970-1990) », In: *Politix*, Vol. 17, n°67. Troisième trimestre 2004. p. 129-155.
- Mignon Patrick, « L'argent du football », in : *Pouvoirs*, 2002/2 n° 101, p. 89-104.
- Mignon Patrick, « Supporters ultras et hooligans dans les stades de football », In: *Communications*, n°67, 1998. pp. 45-58.
- Patrick Mignon, « Fans de football », in : *Les Cahiers du journalisme* n°19, hiver 2009, p. 142- 151.
- Molina Luque Fidel, « Le profil sociologique des amateurs de football, Adhésions identitaires et fidélisation », in : *STAPS* n°57, 2002, pp. 69-84.
- Müller Denis, « Le football comme miroir », *Etudes*, 2006/5 Tome 404, p. 617-626.
- Musso Pierre, « le phénomène Berlusconi ; ni populisme ni vidéocratie, mais néo-politique », in : *Hermès* n°42, Peuple, populaire et populisme, (Revue de l'Institut des sciences de la communication du CNRS), Paris, 2005.
- Nuytens Williams, « Le supporter de football et la règle : entre la faire et la défaire », in : *Déviance et Société*, 2005/2 Vol. 29, p. 155-166.
- Nys Jean-François, « Les clubs à la croisée des logiques sportives et économiques », in : *un monde de foot, foot, foot !*, Dirigé par Demazière D. et Nuytens W., éd. Corlet Panoramiques, 2002, p. 13-18.
- Ohl Fabien, « Le journalisme sportif, une production sous influence l'exemple de la presse quotidienne régionale », in : *Regard Sociologique* n°20, 2000, pp. 89 -106.

- Onana Jean-Baptiste, « Cameroun : le sport contre les ethnies », in : *Outre-Terre*, 2004/3 n° 8, p. 69-77.
- Poli Raffaele et Dietschy Paul, « Le football africain entre immobilisme et extraversion », in : *Politique africaine n°102*, juin 2006, p. 173- 187.
- Dana Popescu-Jourdy, « Le spectacle sportif et les médias : une relation toujours privilégiée », in : *Les cahiers du journalisme n°19*, hiver 2009, p. 18-29.
- Ramonet Ignacio, « Passions nationales », in : *Quasimodo n° 1* (Sport et nationalisme), octobre 1996, Montpellier, p. 27-31.
- Rarrbo Kamel, « La galère de la jeunesse algérienne », in : *Agora débat/ jeunesse n°10*, (Se faire de l'argent), éd. L'Harmattan, Paris, 4ème trimestre 1997, 167 p.
- *Revue Française de Sciences Politique*, Volume 57, numéros 3 à 4, PUF 2007, p. 593.
- Rouquié Alain, « Honduras -El Salvador. La guerre de cent heures : un cas de « désintégration » régionale », In: *Revue française de science politique*, 21e année, n°6, 1971. p. 1290-1316.
- Suaud Charles et Faure Jean-Michel, « Les enjeux du football », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, année 1994, volume 103, numéro 1, p. 3-6.
- Thiriez Frédéric, « Les clubs français à l'épreuve du « foot-business » », in : *Pouvoirs n° 101*, 2002/2, p. 65-74.
- Walter Emmanuelle, « D'un monde associatif à l'autre... bénévoles et perceptions de la politique sportive municipale Strasbourgeoise », in : *Regards Sociologiques n° 20*, 2000, p. 153-163.
- Warren K. Schilit and Edwin A. Locke, «A Study of Upward Influence in Organizations », in: *Administrative Science Quarterly*, Vol. 27, No. 2, Juin 1982, p. 304-316.

- Thèses et travaux universitaires :

- Aberkane Abdelhamid, « Le Khroub, du village à la ville santé », Projet institution CRASC (non publié) dirigé par Monsieur Aberkane Abdelhamid de 2008 à 2010.

- Bader Saouli Khadoudja, *El-Khroub, du village à la ville santé*, mémoire de Magistère en Architecture, option urbanisme, soutenue au département d'architecture de l'Université de Constantine en 2001.

- Bencheikh-El-Fegoun Abbassi Fatiha, *L'impact des lois foncières coloniales sur la situation socio-économique des paysans algériens, de 1873 à 1911, application à trois communes de l'ancien arrondissement de Constantine (El Khroub, Oum el Bouaghi, El Milia)*, Thèse de Doctorat d'Etat, option sociologie du développement, soutenue en 2007 au département de sociologie et de démographie de l'Université Mentouri Constantine.

- Benidir Fatiha, *Urbanisme et planification urbaine, le cas de Constantine*, Thèse de Doctorat d'Etat, option Urbanisme, soutenue en 2007 au Département d'Architecture et d'Urbanisme de la Faculté des Sciences de la Terre de Géographie et de l'Aménagement du Territoire de l'Université Mentouri Constantine.

- Boulebier Djamel Masri, *Constantine de la ville au sport*, Texte de synthèse des travaux de recherche en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire à la direction de recherche, Constantine, 2004-2005.

- Fates Youcef, *Sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours*, Thèse de doctorat d'Etat de science politique soutenue à Paris I, Panthéon-Sorbonne, le 14 janvier 2001, sous la direction d'Evelyne Pisier.

- Faure Jean-Michel, *Sport, cultures et classes sociales*, Thèse de doctorat d'état en sociologie, Université de Nantes, Soutenue en juin 1987, 388p.

- Gambarelli Romain, *L'influence de la télévision sur le sport et l'organisation d'évènements sportifs*, Mémoire de Master II présenté à l'Institut de recherche et d'études en droit de l'information et de la communication, faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, université Paul Césanne, 2009/2010, 91 p.

- Gasparini William, « La construction socio-politique de la demande des habitants. L'exemple des Assises locales du sport ». In Actes du Colloque : *Identifier, mesurer ou construire la demande ses habitants*, GSPE – PRISME, IEP Strasbourg.

- Laplante Valérie, *L'impact d'un changement de dirigeant sur la notoriété d'une entreprise: le cas des Ailes de la Mode*, Mémoire de Maîtrise en communication, Université du Québec à Montréal, soutenue en mai 2008.

- Lebreton Florian, « Faire lieu » à travers l'urbain. *Socio-anthropologie des pratiques ludo-sportives et auto-organisées de la ville*, Thèse de Doctorat en Sociologie soutenue à Université Haute Bretagne Rennes 2, 2009.

- Louadi K., *Systématique, écologie des abeilles (Hymenoptera : Apoidea) et leur relation avec l'agrocénose dans la région de Constantine*, Thèse Doctorat Sciences Université de Constantine, 1999, 220 p.
- Marouk Messaoud, *Recherches pour un atlas de Constantine ; approche statistique et thématique*, thèse de doctorat d'état (option : cartographie et aménagement du territoire), soutenue en 2010 au département de l'Aménagement du Territoire, Faculté des Sciences de la Terre, de la Géographie et de l'Aménagement du Territoire, Université Mentouri Constantine.
- Marouk S., *Les accidents de la circulation dans la wilaya de Constantine*, Magister en aménagement urbain (en arabe), Faculté des Sciences de la Terre, de la Géographie et de l'Aménagement du Territoire, Université Mentouri Constantine, 2005.
- Perruchet Aurélien, *Investir dans une thèse : Capital humain ou capital culturel*, Thèse de Doctorat Université de Bourgogne, Faculté de Sciences économiques et de gestion, 2005.
- Raham D., *Les structures spatiales de l'Est algérien : les maillages territoriaux, urbains et routiers*, Thèse d'Etat en aménagement régional, Faculté des Sciences de la Terre, de la Géographie et de l'Aménagement du Territoire, Université Mentouri Constantine, 2001.
- Rehaïl Tayeb, *Approche anthropologique de la réalité des pratiques sociales chez les jeunes chômeurs algériens (cas des jeunes chômeurs de la commune de Sidi Mezghiche)*, Thèse de Magistère en Anthropologie sociale et culturelle soutenue le 21 mars 2005 à l'Université de Constantine.
- Rehaïl Tayeb, « Batailles et appropriation d'espaces par graffitis interposés », communication orale au colloque international : *Les espaces publics au Maghreb. Au carrefour du politique, du religieux, de la société civile, des médias et des NTIC*, les 15, 16 & 17 mars 2011 au siège du CRASC, Oran, (Algérie).
- Rehaïl Tayeb, « La manifestation sportive, le derby MOC-CSC à Constantine », in : *les manifestations en Algérie*, table ronde organisée par l'équipe de recherche CRASC: « la résistance algérienne entre histoire et mémoire », le 17 octobre 2011 au CRASC à Oran. (Document non publié)
- Sahli Mohamed, « El Khroub, la nature et la ville: une culture écologique naissante », in : *Penser la ville – approches comparatives*, Actes du colloque international Khenchela, Algérie, 2008.
- Slimani Hassen, *La professionnalisation du football français : un modèle de dénégation*, Thèse de Doctorat en Sociologie soutenue publiquement le 30 novembre 2000 à la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Nantes, 420p.

- Yatie Yakam Célestin, *Les formes d'échanges et de pouvoir dans le football au Cameroun, contribution à une analyse des enjeux sociaux du sport de haut niveau en Afrique subsaharienne*, Thèse de Doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportives, Université de Strasbourg, octobre 2009.

- Rapports :

- FIDH/LADDH/CFDA, La « mal-vie »: rapport sur la situation des droits ECOSOC en Algérie, n°541f, mai 2010.

- Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), *Du Bien-Être des Nations: Le Rôle du Capital Humain et Social*, éd. OCDE, Paris, 2001, 7 p.

- Recueil de documents sur l'expédition et la prise de Constantine par les Français en 1837, publié par J. Corréard Jeune, éditeur d'ouvrages militaires, Imprimerie de Créte, Paris, 1838, 300 p.

- UNESCO, L'action normative à l'UNESCO Volume II, Conventions recommandations déclarations et chartes adoptées par l'UNESCO (1948 – 2006), éd. UNESCO/ Martinus Nijhoff Publishers, 2007, 805 p.

- Dictionnaires et encyclopédies :

- Encyclopédie thématique Weber, éd. Weber S.A., Paris, 1971.

- Documents officiels :

- Décret exécutif n°06-264 du 08/08/2006 déterminant les dispositions applicables au club sportif professionnel et fixant les statuts types des sociétés sportives commerciales.

- Journal Officiel de la République Française du 2 juillet 1901 page 4025. (Pour la loi du 1 juillet 1901 relative au contrat d'association.)

- Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire JORADP n°52 du 18 Août 2004.

- Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire JORADP n°84 du 29 décembre 2005 correspondant au 27 Dhou El Kaada 1426.

- *Règlement de la FIFA sur la procédure pour l'octroi de licence aux clubs*, Circulaire n° 1128 de la FIFA, Zurich le 28 décembre 2007.

- Journaux (presse quotidienne et sportive):

- A-S. F., « Les présidents de club encourent la prison en cas de graves incidents dans les stades », in : *Le Buteur* du 02 mars 2013.

- Achour Ahmed, « La «Guerre» Des Présidents De Clubs, Les Risques De Dérapages », in : *L'expression* du 05 Février 2008, p. 17.

- Abi Sofiane, « La guerre sur la Toile continue ; 350 000 visiteurs enregistrés ces cinq derniers jours », in : *le Jour d'Algérie* (quotidien National algérien d'information) du 23 novembre 2009.

- Aggad Kaci, « Primes de signature et salaires des joueurs. L'argent qui pollue notre football », in : *L'Expression* du 04 Août 2011.

- Aïchoun Abdelghani , « Le phénomène de la violence dans les stades n'est pas propre à l'Algérie », in : *La Tribune* (quotidien national algérien) du 05 juin 2008.

- Aïchoun Abdelghani, « Sonatrach et ses filières vont reprendre quatre clubs », in : *La Tribune* (quotidien national algérien) du 20 août 2012

- Aïchoune Abdelghani, « Le débat sur les problèmes du football algérien est en train d'être faussé. Changement du système de compétition : l'erreur à ne pas commettre ! », in : *La Tribune* du 11 juin 2008.

- Aïchoun Abdelghani, « La démission, pratique étrangère à notre football. Collectionnant les échecs, dirigeants de club et instances footballistiques refusent de partir », in : *La Tribune* du 31 Août 2008.

- Aïchoun Abdelghani, « Formation, massification du sport et équipes nationales...les autres défis », in : *La Tribune* (quotidien national algérien) du 09 avril 2009.

-Aît-Larbi Arezki, « Alger oublie son mal de vivre en fêtant la victoire », in : *Le Figaro* du 20 novembre 2009.

- Alilat Djamel, « Le traquenard du Caire ; folles rumeurs sur le décès de supporters algériens en Egypte », in : *El Watan* (quotidien national algérien) du 16 novembre 2009.
- Amghar Kamel, « Agent sportif, un métier peu connu en Algérie », in : *La Tribune* du 29 Juin 2008.
- Amghar Kamel, « Algérie: Sponsor major du football algérien - L'argent de la Sonatrach est-il bien utilisé ? », in : *La Tribune* du 13 Juillet 2008.
- Amghar Kamel, « Algérie: Le Sponsoring sportif draine beaucoup d'argent », in : *La Tribune* du 3 Novembre 2012.
- Amirouche Yazid, « Lancement de la manifestation «Un drapeau dans chaque foyer» », in : *La Tribune* du 5 juillet 2008.
- Amirouche Yazid, « Le métier a besoin de retrouver sa valeur : L'entraîneur et le «bricoleur» », in : *La Tribune* du 05 octobre 2008.
- Aouf Wassim, « Le coup d'envoi de la saison 2008-2009 sera donné ce week-end. Une occasion pour dévoiler les ambitions des uns et la force des autres », in : *Midi libre* (Quotidien National d'Information) du 6 Août 2008.
- B. Adlène, « La menace de grève des joueurs de l'ASKhroub différée », in : *Le Soir d'Algérie* (Quotidien algérien indépendant) du 10 novembre 2010.
- B. Adlane, « Guedjali s'en va, Hourabi arrive, le carrousel a commencé au sein de l'ASKhroub », in : *Le soir d'Algérie* (Quotidien National Algérien) du 23 septembre 2010.
- B. Adlène, « L'ASKhroub continue de manger son pain noir, menace de grève des joueurs », in : *Le Soir d'Algérie* (Quotidien algérien indépendant) du 9 novembre 2010
- B. Adlane, « ASKhroub. Le choix cornélien des dirigeants khroubis », in : *Le Soir d'Algérie* du 15 Août 2011.
- B. Adlane, « Hacène Milia (Président de l'ASKhroub) : 'Jouer le maintien...notre objectif' », in : *Le Soir d'Algérie* du samedi 15 juillet 2006.
- Beniaiche Kamel, « Foot : des salaires hors grille », in : *El Watan* du 07 juin 2013
- Bensalem Nassima, « Bouabdallah sollicite les sponsors », in : *Le Maghreb* (quotidien de l'économie) du 26 novembre 2009.
- B. L., « A.S.Khroub. Sidébé parmi l'effectif », in : *El Watan* du 19 novembre 2007

- Charef Abed, « Championnat de football: Huit entraîneurs déjà limogés », in : *Le Quotidien d'Oran* (édition nationale d'information) du Mardi 21 décembre 2010.
- Chenafi Nacera, « Réponse des responsables algériens à l'agression médiatique égyptienne ; Mépris et ignorance », in : *Le Jour d'Algérie* du 23 novembre 2009.
- D. Adlène, « USMAnnaba : 300 millions de dinars pour la saison 2007 », in : *El Watan* du 09 juillet 2007.
- Djouab Kouider, « Football algérien de l'argent à gogo...et point de football », in : *La Nouvelle République* du 26 Août 2012
- Droits TV : les clubs professionnels réclament l'augmentation de leur quote-part », in *El Acil* du 06 Août 2012.
- Égypte-Algérie Les Marocains ont choisi leur camp : les Verts », in : *Liberté* (quotidien national algérien) du lundi 26 octobre 2009.
- Escarpit Françoise, « 1958, Les ambassadeurs de la révolution algérienne », in : *L'Humanité* (quotidien national français), le 6 Octobre 2001.
- Fattani Tahar, « Il a demandé aux Algériens d'ignorer les insultes des Egyptiens ; Bouteflika sort de sa réserve », in : *L'Expression* du 12 décembre 2009
- F.H., « Le football professionnel et professionnalisme du football », in : *Le Quotidien d'Oran* du 24. 04. 2011
- Gharbi Hamid, « interview avec Rabah Madjer, ancien joueur de l'équipe nationale », in : *El Moudjahid* (quotidien national), publié le 30 janvier 2012
- Gharbi Hamid, « Violence dans les stades : Un fléau qui devient chronique », in : *El Moudjahid* n° 14492 du 23 avril 2012
- Hamouche, « Violences dans les stades, Deux arbitres agressés à Bejaïa », in : *Liberté* (quotidien national d'information) du mercredi 21 décembre 2011, édition n° 5875, p. 23.
- Henine Abderrahmane, « ASK : La conférence de toutes les vérités de Hourrabi », in *Le Buteur* (quotidien sportif national), Publié le : 14 décembre 2010.
- Henine Abderrahmane, « ASK : Le wali refuse la démission de Dib et le convainc de rester », in : *Le Buteur* (quotidien sportif national), publié le 16 juillet 2011.
- Henine Abderrahmane, « ASK : Les raisons d'une démission », in : *Le Buteur* (quotidien sportif national) du 20 septembre 2010.

- Henine Abderrahmane, « ASKhroub : La rue khroubie bouillonne contre Khettabi », in : *El Watan* du 23 octobre 2013.
- Henine Abderrahmane, « ASK: Une réception réussie et beaucoup de personnalités présentes pour féliciter le Khroub », in : *Le Buteur* (quotidien sportif national), du 11 juillet 2011.
- Henine Abderrahmane, « ASK: Une réception réussie et beaucoup de personnalités présentes pour féliciter le Khroub », in : *Le Buteur* (quotidien sportif national), du 11 juillet 2011.
- Henine Abderrahmane, « ASK: Une réception réussie et beaucoup de personnalités présentes pour féliciter le Khroub », in : *Le Buteur* (quotidien sportif national), du 11 juillet 2011.
- Henine Abderrahmane, Dib «Hourrabi complique la vie et l'avenir du club», in : *Le Buteur* (quotidien sportif national), publié le : 07 avril 2011.
- H. Abdou, « La conférence de toutes les vérités de Hourabi », in : *Le Buteur* du 14 décembre 2010.
- H. Abdou, « ASK : L'affaire Bellagraâ est toujours d'actualité », publié in : *Le Buteur* du 01 novembre 2010.
- H. Abdou, « ASK : Le club et les sponsors, une histoire d'amour qui ne verra jamais le jour ! », in : *Le Buteur* du 04 septembre 2011
- H. Abdou , « ASK : Milia : Khroub aussi est un club algérien de D1 », in : *Le Buteur* le 26 Août 2009
- K.M., « L'emblème national en vente sur les trottoirs: Le drapeau algérien a-t-il un prix? », in : *Le Quotidien d'Oran* du 08 juin 2010
- Kaci Haïder, « Football-Droits TV : les clubs « pros » réclament plus d'argent », in : *L'Expression* du 06 Août 2012.
- Kadiri M. & S. M., « L'hymne national matin et après-midi et un drapeau dans chaque classe », in : la Une du *Quotidien d'Oran* du 10 novembre 2007.
- Kamel Mohamed, « Le président de la fédération sort le carton rouge », in : *Le Quotidien d'Oran*, du 25 mai 2009.
- Kamel Mohamed, « Le marché des transferts s'enflamme, L'argent du contribuable dilapidé », in : *Le Quotidien d'Oran* du Dimanche 14 juin 2009,.

- Kamel Mohamed, « Professionnalisme : Vers la prise en charge par l'Etat des clubs de Ligue 1 », in : *Le Quotidien d'Oran* du 4 septembre 2012.
- Lamari Samir, « Mise en place de la Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG), Les comptes des clubs sous la loupe », in : *Liberté* du 12 septembre 2011.
- Lamari Samir, « Violence dans les stades de football, et le respect de la dignité humaine », in : *Liberté* 19 mars 2012.
- Lamari Samir, « Selon les statistiques de la LNF, 12% des joueurs touchent un salaire de deux cent millions », in : *Liberté* (quotidien national d'information) supplément sport du lundi 18 février 2013.
- Lassal Ghania, « Attaques contre des intérêts égyptiens, En représailles aux agressions contre les algériens au Caire », in : *El Watan* du 17 novembre 2009.
- « Le phénomène de la corruption en Algérie touche désormais le football au vu du nombre de scandales liés aux matches arrangés et aux transferts douteux », in : *La Tribune* (quotidien national algérien) du samedi 17 mai 2008.
- « en raison des évènements que connaît le pays depuis mercredi la FAF reporte l'ensemble des rencontres programmées ce week-end », in : *le Soir d'Algérie* (quotidien national Algérien) du 08 Janvier 2011,
- Lemili A., « L'opacité des fonds privés n'aide pas à l'émergence du football », in : *La Tribune* du 12 octobre 2008
- Lemili A., « Une saison sportive, combien ça coûte ? Les responsables sont réticents à en communiquer les chiffres », in : *La Tribune* du 09 Novembre 2008.
- Lemili Abdelhamid, « Turbulences au sein de l'AS Khroub. L'inquiétude d'un commis de l'Etat », in : *La Tribune*, du 23 mai 2009
- Lemilli A., « Une parodie d'AG électorale : Khattabi, nouveau président du CSA ASKhroub », in : *La Tribune* du 31 juillet 2012).
- « Les élèves contraints de lever les couleurs chaque matin », in : *El Watan* du 12 février 2007.
- « Le journal bimensuel n'a pas paru », in : *Le Buteur* du 3 février 2008 page 15.
- Mallem A., « AS Khroub : Zekri en sursis, Khattabi fixe les règles du jeu », in : *Le Quotidien d'Oran* du 02 Octobre 2013.

- Mallem A., « AS Khroub: Milia démissionne puis se rétracte », in : *Le Quotidien d'Oran* du lundi 18 mai 2009.
- Mallem A., « ASKhroub : Le président Khattabi dans tous ses états », in *Le Quotidien d'Oran* du 22 octobre 2013.
- Maâli Abdou, « Qui prendra les rênes du club », in *Le Buteur* du jeudi 5 juin 2008.
- Maâli Abdou, « Un bilan moral et financier adopté à l'unanimité », in : *Le Buteur* (quotidien sportif national), lundi 16 juin 2008.
- Menasria Hana, « Des ateliers clandestins et des importations "Taiwan" inondent le marché local Chapeaux, maillots et survêtements aux couleurs de l'EN », in : *Liberté* (quotidien national d'information) du 12 Novembre 2009.
- M.S., « Les stages d'intersaison à l'étranger, la Tunisie et la Pologne très prisées », in : *El Watan* du 05 Août 2007
- Ouahib Yazid, « Coupe du monde 2010, 22 matches sur l'ENTV », in : *El Watan* (quotidien national algérien) n°5616, 19^{ème} année, du jeudi 23 avril 2009.
- Ouahib Yazid, « Sonatrach rachète le doyen. Le protocole d'accord à été signé hier à Alger », in : *El Watan* du 04 octobre 2012.
- Ounevdhou Thirga, « L'argent et le football en Algérie », in : *La Dépêche de Kabylie* du 05 février 2007.
- Rouha Smaïl, « les milliards du football », in : *L'Expression* du 15 juin 2009.
- Rouibah Farès, « La valse des entraîneurs continue », in : *Liberté* (quotidien national d'information) du 22 octobre 2012.
- Sadat Meriam, « Les Algériennes ne peuvent toujours pas aller au stade », in : *L'Expression* (quotidien national algérien), Mercredi 7 octobre 2010.
- Salah Bey A., « Investissement dans les clubs professionnels, entre l'argent public et l'argent de la débrouille », in : *Infosoir* (quotidien national d'information) du 22 juillet 2012.
- Seïfdine Mustapha, « Les stages d'intersaison se font toujours à l'étranger! alors que les clubs se plaignent financièrement », in : *L'Expression* du 25 juillet 2009.
- Semmar Abderrahmane, « Ils ont déjoué la machination des médias égyptiens ; Lorsque les Dz Youtubeurs se lancent dans la défense de la patrie », in : *La Tribune* (quotidien nationale algérien) du 04 décembre 2009

- source: *Jeune Indépendant*, 22 juillet 2008.
- Touileb Mohamed, « Les clubs vivent-ils au dessus de leurs moyens », in : *La Tribune* du 29 juillet 2012 page principale.
- Yacoub Hasna, « Le mouvement associatif entre rigueur des lois et réalité du terrain. Bénéficiant d'un arsenal juridique consolidé », in : *La Tribune* du 26 septembre 2009.
- Zafane Ferhat, « Fini le fric dans les sachets noirs ! », in : *La Dépêche de Kabylie* (Journal des hommes libres) du 25 Août 2010.
- Zitouni M., « Cet argent du contribuable qui fait courir les associations sportives, bilans erronés, activités fictives et résultats médiocres », in : *La voix de l'Oranie*, 08 mai 2010.

- Sites internet :

- Bouhassoune Lahouari, L'industrie footballistique en Algérie, une machine à sous inépuisable, publié le 12. 02. 2008 in : <http://bouhassounelahouari.centerblog.net/3959947-industrie-footaballistique-en-algerie->, consulté le 10 octobre 2013.
- Chamard Pierre « Conflit au village et politisation des campagnes au 19e siècle : Boisset-Saint-Priest (Loire), 1830-1892 », *Ruralia*, 2004-14, [En ligne], mis en ligne le 1 janvier 2008. URL : <http://ruralia.revues.org/document961.html>. Consulté le 10 février 2008.
- Circulaire 1128 de la FIFA, Qu'en pense la FAF ?, in : *info soir* (quotidien national d'information) du 28 octobre 2008, in : <http://www.infosoir.com/edit.php?id=87055>, consulté le 4 juin 2012
- Code du sport, Article L100-1, consulté le 07 octobre 2013 in : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071318&idArticle=LEGIARTI000006547489&dateTexte=20130916>
- « Des bus de supporters algériens caillassés au Caire », in *jeune Afrique* du 15 novembre 2009, consulté le 10 février 2010 sur : <http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPAFP20091114T231406Z/algerie-egypte-fifa-footballdes-bus-de-supporteurs-algeriens-caillasses-au-caire.html>
- Dessinges Catherine, « Synthèse Bibliographique : Le Concept De Pouvoir Dans Les Organisations », p. 52. sur : <http://enset-media.ac.ma/cpa/Fixe/Pouvoir%20orga.pdf>, Consulté le 20 décembre 2012

- Dric C, « Sport et politique », in : <http://nopasaran.samizdat.net/spip.php?article315>, consulté le 03 mai 2012.
- El Mizrani Y., « Algérie-Egypte : Pourquoi Bouteflika ne réagira pas », in : *Le Matin – dz* (le journal des idées et du débat) du 27 novembre 2009, sur : <http://www.lematindz.net/news/2880-algerie-egypte-pourquoi-bouteflika-ne-reagira-pas.html>, Consulté le 5 juin 2012.
- <http://www.la-kabylie.com/jsk.php>, consulté le 10 octobre 2013.
- <http://fr.fifa.com/aboutfifa/footballdevelopment/projects/goalprogramme/mission.html>
- <http://fr.fifa.com/aboutfifa/organisation/administration/organisationalchart.html>).
- L.M , Algérie- Egypte : Une crise diplomatique pour un match de football, in : *le matin dz* du 19 novembre 2009, sur : <http://www.lematindz.net/news/2873-algerie-egypte-une-crise-diplomatique-se-profile.html>, Consulté le 5 juin 2012
- le site de la FIFA : <http://fr.fifa.com/aboutfifa/footballdevelopment/financialassistance/index.html>
- « L1 : Sonatrach va reprendre quatre clubs de l'élite », APS, 20 Août 2012, in : <http://www.dzfoot.com/news-12007-11-sonatrach-va-reprendre-quatre-clubs-de-l-elite.php>, consulté le 10 septembre 2013.
- lois du jeu 2012/2013, éditions FIFA, Zurich, 2012, in : http://fr.fifa.com/mm/document/affederation/generic/81/42/36/lawsofthegame_2012_f.pdf
- M. Saâdoune, L'artillerie lourde contre la FAF In : <http://m.presse-dz.com/readart.php?id=984>, consulté le 24 avril 2012.
- Mekki Thameur, Mondial : Hooligans, la Tunisie en 1998, l'Algérie en 2010, Jeudi, 17 Juin 2010, consulté le 12 mars 2012 sur : <http://www.tekiano.com/ness/actu/5-57-2316/mondial-hooligans-la-tunisie-en-1998-l-algerie-en-2010.html>
- Nelle Marie, Harraga, la jeunesse désenchantée d'Algérie, in : *Le Monde* du 09 avril 2009. Consulté le 05 juin 2012 sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/04/07/harraga-la-jeunesse-desenchantee-d-algerie_1177663_3212.html
- Ngoulou Cauchet, Football : la cagnote est passée à 950.000 dollars américains, in : http://www.congo-site.com/Football-la-cagnote-est-passee-a-950-000-dollars-americains_a4065.html, publié le mardi 4 mai 2009, consulté le 23 novembre 2013.

- Oullami Nabil, Coupe du monde 2010 - Les Algériens de France sont derrière leur sélection, In *France-soir* du : 17 novembre 2009, consulté le 4 juin 2012, in : <http://www.francesoir.fr/actualite/societe/coupe-du-monde-2010-algeriens-france-sont-derriere-leur-selection-45423.html>

- Pigeassou Charles, « Le management du sport associatif : les enjeux du futur », *Corps et Culture*, Numéro 1 (1995), Le développement du sport, [En ligne], mis en ligne le 12 octobre 2007. URL : <http://corpsetculture.revues.org/document227.html>. Consulté le 07 juin 2008.

- R. L., Une gare aux enchères, in : *Info Soir Quotidien National d'Informations*, édition du 10 mai 2007, consulté le 29 janvier 2010 sur : <http://www.infosoir.com/imp.php?id=64243>

- R.L., Constantine, nouvelle gare d'El-Khroub ; Une mise en service prématurée, édition du 18 Aout 2007, consulté le 29 janvier 2010 sur : <http://www.infosoir.com/imp.php?id=69047>

- R.L., L'ADS, une bouffée d'oxygène pour les nécessiteux, in : *Info Soir Quotidien National d'Informations*, édition du 25 avril 2012, consulté le 23 janvier 2010 sur : <http://www.infosoir.com/imp.php?id=69047>

- Rehaïl Tayeb, « Le football : un nouveau créneau d'accès à la notabilité en Algérie », in : *Revue d'Histoire de l'Université de Sherbrooke*, Acte de colloque étudiant de l'Université de Sherbrooke, « d'une frontière à l'autre : penser, définir et représenter la notion de frontière, les 17 et 18 février 2011 à l'agora du carrefour de l'information, Université de Sherbrooke, consulté le 19 octobre 2013 in : revue électronique [http://www.pages.usherbrooke.ca/ctrhus/index.php?id=11&tx_ttnews\[pointer\]=1&tx_ttnews\[tt_news\]=117&tx_ttnews\[backPid\]=42&cHash=d7716eb333](http://www.pages.usherbrooke.ca/ctrhus/index.php?id=11&tx_ttnews[pointer]=1&tx_ttnews[tt_news]=117&tx_ttnews[backPid]=42&cHash=d7716eb333)

- site officiel de la FIFA: www.fifa.com

- site officiel de l'ONU : www.un.org

- Tadjer Rafik, Confusion totale sur le nombre de supporters algériens tués en Egypte, in *TSA* (le quotidien électronique), consulté le 10 mars 2012, in : http://www.tsa-algerie.com/sport/confusion-totale-sur-le-nombre-de-supporters-algeriens-tues-en-egypte_8377.html

- Vaillant Gaël, Un match enflamme le Vieux-Port, in : *leJDD.fr*, Dimanche 15 Novembre 2009, consulté le 10 mai 2012 sur : <http://www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Un-match-enflamme-le-Vieux-Port-150678/>

- « Volkswagen en sponsor », in L'Equipe du 19 décembre 2013, in : <http://www.lequipe.fr/Football/Actualites/Volkswagen-en-sponsor/426257>, consulté le 26 décembre 2013.

- Services administratifs :

- Direction des Transports de la wilaya de Constantine.
- Direction de la Culture de la wilaya de Constantine.
- Direction des Travaux Publics de la wilaya de Constantine.
- Direction de l'hydraulique de la wilaya de Constantine.
- Direction des transports de la wilaya de Constantine 2007.
- Direction des services de l'Agriculture de la Wilaya de Constantine, décembre 2009.
- Direction de la Planification et de L'aménagement du Territoire de la wilaya de Constantine, Août 2010.
- Agence de Wilaya de l'Emploi de Constantine.
- Registre des Délibérations du conseil Municipal de la commune du Khroub séance du 23 mars 1960.
- 4^{ème} et 5^{ème} Registres des Délibérations du Conseil Municipal du Khroub, de la période coloniale.
- Services de l'Agriculture de la wilaya de Constantine concernant les données de décembre 2009.
- Services des Conservation des forêts de la wilaya de Constantine, décembre 2009.

ANNEXES

Annexe 1 :

Guide d'entretien destiné aux présidents de clubs :

I - Identité personnelle :

- Nom :
- Prénom :
- Date et lieu de naissance :
- Parcours scolaire :
- Parcours professionnel :
(avec mode de recrutement et date et événements s'y rapportant)
- Etat civil : M. C. D. V. & Nombre d'enfant : F : G :
- Historique de la mobilité résidentielle (lieux et dates)
- patrimoine immobilier :

II - Identité familiale et identité géographique : (des parents)

- Date et lieu de naissance :
- L'historique de leur mobilité résidentielle :
- leurs parcours scolaire :
- leur parcours professionnel :
- Pratiques sportives des parents et de la fratrie :
- Activités syndicales, politiques, culturelles : (ou de responsabilité quelconque concernant les parents et la fratrie)
- concernant les alliances :

III - Trajectoire sportive : (expériences et formations)

- En tant que pratiquant → joueur.
→ Entraîneur.
→ Arbitre.
→ Dirigeant.
- Type d'activités sportives pratiquée :
- La signature de la première licence ; à quel âge :
et ou :
- Le cadre de la signature : → scolaire.
→ association.
- Le mode d'accès à la pratique : choix personnel, dirigé, à travers l'école ou autre...
(es-ce qu'il y a une personne ou un événement à l'origine de ce choix)

- le parcours au sein du club ? (votre évolution)

IV – accession aux postes de responsabilités :

- Mode d'initiation à la fonction de dirigeant (si processus par échelons ; restituer les étapes). (était ce une initiative personnelle ou une initiative extérieure (si c'est le cas ; laquelle ?).
- Date des premières responsabilités.
- Dans quel cadre et quel est la nature de la responsabilité.
- Nombre d'années passées au club ? Nombre d'années passées à la tête du club ?
- La manière dont il a été élu ? (présentation de la candidature : initiative personnelle ou appuyée ?)

V – comment et pourquoi devenir président de club :

- les procédures par lesquelles quelqu'un peut se présenter et postuler pour le poste de président (ou de dirigeant)? démarches à entreprendre ? conditions et critères à remplir ? (Être passé par l'université es-ce indispensable ? avoir de l'argent es-ce indispensable ? avoir du pouvoir es-ce indispensable ?)
- quelles sont les qualités qui doivent être requises chez un candidat pour qu'il soit élu ?
- qu'est ce que vous avez appris à travers ce poste (et aussi à travers les autres clubs) sur le football en Algérie ?
- quelles relations entretenez vous avec → le public (comment êtes vous reçus ?)
 - les joueurs
 - les dirigeants (membres du comité directeur)
 - les membres de l'assemblée générale électorale ?
 - les journalistes ? (publicité...notoriété)
 - la classe dirigeante locale (qui représentent les pouvoirs économiques et politiques)
 - les nouveaux notables (entrepreneurs...)
- qu'es-ce qui motive les gens à prendre la tête des clubs de football étant donné que vous n'êtes pas rémunéré pour cette activité?
- ce poste vous confère t'il certains pouvoirs par exemple sur la distribution de postes d'emploi, de logement ou de véhicules? (pour vos joueurs, pour d'autres gens...)
- l'importance qu'acquiert le football vous confère t'il certains pouvoir au niveau des décisions prises au niveau des collectivités publiques en ce qui concerne par exemple l'aménagement du territoire ? (en infrastructures sportives...)
- concernant la politique, es ce que vous représentez un courant politique affiché, (vos appartenances politiques sont elles affichées ?)

- es- ce que ça a pu représenté des obstacles pour votre gestion du club ?
- vous êtes vous déjà présenté comme candidats pour la direction de certains postes politiques (avez-vous essayer ?)
- aviez vous déjà occupé d'autres responsabilités au sein d'autres associations ou organismes publics ou privés ? pouvez vous nous retracer votre parcours concernant les fonctions de responsabilités que vous avez occupé ?
- les relations que vous avez avec les figures politiques ou avec les notables de la ville ou de la région ; se sont elles construites ou renforcés au cours de votre exercice de président de club ? (ou avant ou après ?)

VI – les membres de l'assemblée générale ; une introduction dans les circuits de la notabilité :

- qui sont les membres qui fondent l'assemblée générale élective ?
- leur nombre ?
- sont ils titulaires ? et comment est limité le nombre ?(suivant quelles logiques ?)
- ces membres représentent-ils la ville ou bien le club ? (sont ils tous des gens de la ville ?)
- qui sont les gens de votre entourage qui ont relation avec le club et qui se distinguent par leur notabilité ? (on dit que l'argent est le moteur du sport ; donc es ce que ces derniers participent au financement du club ? quel profit en tirent-ils ?)
- sont-ils déjà passés par des postes de responsabilité au sein du club ? ou bien envisage t'il d'en occupé un ?pourquoi ?
- on dit souvent que le sport est politisé en Algérie ? qu'es-ce que vous en penser ?
- beaucoup pensent que le club peut servir de tremplin pour la notoriété publique et facilité ainsi l'accession à un poste politique ou financier dans les rouages de l'état ? comment voyez vous cela ?
- en ce qui vous concerne, en tant que président de club ; quelles relations entretenez vous avec les pouvoirs publics ? et avec les notables de la ville (qui détiennent argent et pouvoir) ?
- le genre de relations entretenues par les responsables locaux avec le club serait elles liées à des stratégies d'accapuration d'une base de popularité ? (dans l'optique de renouvellement de mandat par exemple)

VII – au temps de la réforme sportive 1979 – 1989 ; ça fonctionnait comment :

- que pensez vous de la réforme du système sportif qui a marqué la période de 1979 à 1989 ?
- qu'est ce qui a changé par rapport à cette période?

- sur le plan sportif (concernant la pratique du foot....)
 - es ce que le foot s'est amélioré ou détérioré ?
- concernant les pratiques de corruption et de triche ?
- concernant le financement du club ?
- qui étaient à ce moment là les présidents de clubs ? avaient ils les mêmes pouvoir d'action qu'ont les présidents de clubs aujourd'hui ? (ou plus ? ou moins ?)

VIII - l'argent c'est le moteur du sport :

- aides (subventions et leurs origines) → DJS
 - APC
 - Wilaya
 - sponsoring (divers)
 - la part des dirigeants et des bénévoles.

En gros, à combien se monte le budget alloué au club ?

- destination des dépenses des budgets ? (où et comment ?)
- (salaire des entraîneurs par section, prime des joueurs, transport repas,)
- le président de club, doit il être une personne qui a de l'argent ? pourquoi ?

Annexe 2 :

- Pays et représentants ayant signé le 21 mai 1904 l'acte de fondation de la FIFA.

La Fédération Internationale de Football Association (FIFA) est fondée le 21 mai 1904 au 229, rue Saint-Honoré à Paris, où elle partage les locaux de l'Union Française de Sports Athlétiques. L'acte de fondation est signé par des représentants des associations suivantes :

France - Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques USFSA

Belgique - Union Belge des Sociétés de Sports UBSSA

Danemark - Dansk Boldspil Union DBU

Pays-Bas - Nederlandsche Voetbal Bond NVB

Espagne - Madrid Football Club

Suède - Svenska Bollspells Förbundet SBF

Suisse - Association Suisse de Football ASF

Avec comme représentants officiels Robert Guérin et André Espir pour la France, Louis Muhlinghaus et Max Kahn pour la Belgique, Ludvig Sylow pour le Danemark, Carl Anton Wilhelm Hirschmann pour les Pays-Bas, Victor E. Schneider pour la Suisse, André Espir pour l'Espagne et Ludwig Sylow pour la Suède.

Annexe 3 :

- Présidents qui se sont succédés à la tête de la FIFA depuis sa création en 1904.

Depuis 1904, 8 présidents se sont succédés à la tête de la FIFA

1. Robert Guérin, le français de 1904 à 1906
2. Daniel Burley Woolfall, l'anglais de 1906 à 1918
3. Jules Rimet le français de 1921 à 1954
4. Rodolphe Seeldrayers, le Belge de 1954 à 1955
5. Arthur Drewry l'anglais de 1955 à 1961
6. Stanley Rous l'anglais de 1961 à 1974
7. João Havelange le Brésilien de 1974 à 1998
8. Sepp Blatter le Suisse depuis 1998

Annexe 4 :

- nombre de participant aux coupes du monde 1982 et 1998.

A l'occasion de la Coupe du Monde de 1982 en Espagne, Havelange relève à vingt-quatre équipes le nombre de participants à la compétition finale.

Avec 32 finalistes, la Coupe du Monde de 1998 en France bat tous les records de participation par confédération.

La FIFA a entamé le nouveau millénaire avec une nouvelle compétition, à savoir le Championnat du Monde des Clubs, dont la première édition s'est disputée au Brésil en l'an 2000. Des efforts ont également été déployés dans la promotion du football féminin avec la création du Championnat du Monde U-19 féminin.

Annexe 5 :

- paliers et groupes de compétitions du championnat algérien de football.

Les paliers et groupes de compétitions du championnat de football algérien ont changés à plusieurs reprises depuis leur existence après l'indépendance ; suivant les années :
Aujourd'hui, ils se présentent comme suit :

- ligue 1
- ligue 2
- régionale
- wilaya

Annexe 6 :

- Les ministres de la jeunesse et des sports qui se sont succédé dans les différents gouvernements algériens depuis l'indépendance :

Ben Bella :
Président de la république (de 1962 à 1965)



Gouvernement Ben Bella I, du 27 septembre 1962 au 18 septembre 1963
Ministre de la Jeunesse : Abdelaziz Bouteflika .

Gouvernement Ben Bella III, du 2 décembre 1964 au 19 juin 1965
Ministre de la Jeunesse et des Sports : Sadek Batel.

Houari Boumediène : Président de la République,
chef du Gouvernement et Ministre de la Défense. (de 1965 à 1979)



Second Gouvernement Boumediène du 10 juillet 1965 au 21 juillet 1970
Ministre de la Jeunesse et des Sports : Abdelkrim Ben Mahmoud.

Troisième Gouvernement Boumediène du 21 juillet 1970 au 23 avril 1977
Ministre de la jeunesse et des sports : Abdellah Fadel.

Quatrième Gouvernement Boumediène du 23 avril 1977 au 8 mars 1979
Ministre de la Jeunesse et des Sports : Djamel Houhou.

Chadli Bendjedid :
Président de la République et Ministre de la Défense (de 1980 à 1992).



Gouvernement Abdelghani du 8 mars 1979 au 15 juillet 1980
Ministre de la Jeunesse et des Sports : Djamel Houhou.

Second Gouvernement Abdelghani du 15 juillet 1980 au 12 janvier 1982
Ministre de la Jeunesse et des Sports : Djamel Houhou.

Troisième Gouvernement Abdelghani du 12 janvier 1982 au 22 janvier 1984
Ministre de la Jeunesse et des Sports : Abdenmour Bekka.

Le gouvernement d'Abdelhamid Brahim I : gouvernement algérien en fonction du 22 janvier 1984 au 18 février 1986

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Kamel Bouchama.

Le gouvernement d'Abdelhamid Brahim II : gouvernement algérien en fonction du 18 février 1986 au 9 novembre 1988

Ministre de la jeunesse et des sports : Kamel Bouchama.
remplacé par Rafik Abdelhak Brerhi le 17 novembre 1987.

Le Gouvernement Merbah a gouverné l'Algérie du 5 novembre 1988 au 9 septembre 1989.
Ministre de la Jeunesse et des Sports : Chérif Rahmani.

Le gouvernement de Mouloud Hamrouche I : gouvernement algérien en fonction du 9 septembre 1989 au 25 juillet 1990
Ministre de la Jeunesse : Abdelkader Boudjema.

Le gouvernement de Mouloud Hamrouche II était le gouvernement algérien en fonction du 25 juillet 1990 au 18 juin 1991
Ministre de la jeunesse : Abdelkader Boudjema.

Le gouvernement de Sid Ahmed Ghozali I : gouvernement algérien en fonction du 5 juin 1991 au 18 octobre 1991
Ministre de la Jeunesse et des Sports : Leila Aslaoui.

Le gouvernement de Sid Ahmed Ghozali II était le gouvernement algérien en fonction du 16 octobre 1991 au 22 février 1992
Ministre de la jeunesse et des sports : Leila Aslaoui.

Mohamed Boudiaf :
Président du Haut Conseil de l'État



Le gouvernement de Sid Ahmed Ghozali III : gouvernement algérien en fonction du 22 février 1992 au 19 juillet 1992
Ministre de la jeunesse et des sports : Leila Aslaoui.

Le gouvernement de de Belaïd Abdessalam : gouvernement algérien en fonction du 19 juillet 1992 au 21 août 1993
Ministre de la jeunesse et des sports : Abdelkader Khamri.

Le gouvernement de Reda Malhek était le gouvernement algérien en fonction du 21 août 1993 au 11 avril 1994
Ministre de la Jeunesse et des Sports : Sid Ali Lebib.

Liamine Zéroual : Chef de l'État et Ministre de la Défense
(Décret Présidentiel n° 159-93 du 11 juillet 1993)



Ministre de la Jeunesse et des Sports : Sid Ali Lebib.

Le premier Gouvernement de Mokdad Sifi était le gouvernement algérien en fonction du 15 avril 1994 au 27 novembre 1995
Ministre de la jeunesse et des sports : Sid Ali Lebib.

Le Premier gouvernement d'Ahmed Ouyahia était le gouvernement algérien en fonction du 31 décembre 1995 au 10 juin 1997

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Mouldi Aissaoui.

Le Premier gouvernement d'Ahmed Ouyahia : gouvernement algérien en fonction du 24 juin 1997 au 14 décembre 1998.

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Mohamed Aziz Derouaz.

Le gouvernement de Smail Hamdani : gouvernement algérien en fonction du 15 décembre 1998 au 23 décembre 1999

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Mohamed Aziz Derouaz.

Abdelaziz Bouteflika:
Président de la République



Le gouvernement d'Ahmed Benbitour : gouvernement algérien en fonction du 23 décembre 1999 au 26 août 2000

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Abdelmalek Sellal.

Le gouvernement d'ALI Benflis I : gouvernement algérien en fonction du 26 août 2000 au 31 mai 2001

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Abdelmalek Sellal.

Le gouvernement d'Ali Benflis II : gouvernement algérien en fonction du 31 mai 2001 au 4 juin 2002

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Abdelhamid Berchiche.

Le gouvernement d'Ali Benflis III était le gouvernement algérien en fonction du 4 juin 2002 au 5 mai 2003

Ministre de la Jeunesse et des Sports 2002 : Aboubakr Benbouzid.

Le gouvernement d'Ahmed Ouyahia III était le gouvernement algérien en fonction du 5 mai 2003 au 19 avril 2004.

Ministre de la Jeunesse et des Sports mai 2003 : Mohamed Allalou.

remplacé par Boudjemâa Haïchour le 6 septembre 2003

Le gouvernement d'Ahmed Ouyahia IV : gouvernement algérien en fonction du 19 avril 2004 au 1^{er} mai 2005.

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Abdelaziz Ziari.

Le gouvernement d'Ahmed Ouyahia V : gouvernement algérien en fonction du 1^{er} mai 2005 au 24 mai 2006.

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Yahia Guidoum.

Premier Gouvernement Belkhadem : du 24 mai 2006 au 4 juin 2007

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Yahia Guidoum.

Second Gouvernement Belkhadem : du 4 juin 2007 au 23 juin 2008

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Hachemi Djiar.

Le gouvernement Ouyahia VI : gouvernement algérien en fonction du 23 juin 2008 au 15 novembre 2008

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Hachemi Djar.

gouvernement Ouyahia VII : gouvernement algérien en fonction du 15 novembre 2008 au 27 avril 2009

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Hachemi Djar.

Le gouvernement Ouyahia VIII : gouvernement algérien en fonction du le 27 avril 2009 au 28 mai 2010

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Hachemi Djar.

Le gouvernement Ouyahia IX : gouvernement algérien en fonction depuis le 28 mai 2010 au 03 septembre 2012.

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Hachemi Djar.

Le gouvernement Sellal est le gouvernement algérien en fonction depuis le 03 septembre 2012

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Mohamed Tahmi.

Annexe 7 : Situation géographique de la ville du Khroub en Algérie.





Source :

http://www.wilayadeconstantine.org/25/index.php?option=com_htmlmap&view=htmlmap&id=2&tmpl=index&Itemid=138&lang=fr

Annexe 10 : Plan de la ville du Khroub :



Annexe 11 :

Parcours de quelques acteurs du sport au niveau de la ville du Khroub :



Le légendaire BELOUCIF Messaoud figure emblématique de l'équipe nationale et de l'Association Sportive du Khroub.

In : A.B. Lahouari, *Football, les internationaux Algériens*, ENAP-ENAL-OPU, Collection Sports et loisirs, Alger, 1986, 202p.

Page 39 :

BELLOUCIF MESSAOUD :

Défenseur

International : 27 fois.

Né le 26 février 1943 à Khroub (Constantine). Arrière gauche. Il a été l'une des valeurs – or du football algérien. Avec de l'ambition MESSAOUD aurait très certainement réussi une exceptionnelle carrière comme défenseur. A 21 ans, IBRIR était séduit par ce joueur, élégant, volontaire, hargneux et qui manifestait un amour pour le beau jeu. Doté d'une détente verticale exceptionnelle. Très collectif, MESSAOUD ne refusait pas les possibilités que lui ouvraient ses coéquipiers de la ligne d'attaque afin qu'il puisse s'infiltrer balle au pied. Sans jamais se départir d'un calme olympien, lorsque la défense battait de l'aile, il savait remettre les choses en place. Dans une formation qui n'avait jamais connu l'élite, MESSAOUD s'y maintien malgré les offres des clubs comme le MOC. Et si finalement, il quittait son Khroub pour le CSConstantine, il le fit durant une période où sa passion pour la balle ronde avait disparu. MESSAOUD en fait, n'aura laissé que des regrets à ses fidèles supporters. Et c'est bien dommage.

Premier match à l'âge de 21 ans 9 mois à Constantine le 01.11.64 contre l'URSS avec pour entraîneur IBRIR. Dernier match à l'âge de 25 ans 10 mois à Tunis le 29.12.68 contre la Tunisie, avec pour entraîneur LEDUC. Participation à la coupe d'Afrique : 5, coupe du monde :1, jeux olympique :1, jeux africains :4, matchs amicaux : 12, tournois : 1, jeux méditerranéens :3, sélectionné 11 fois. A porter le maillot national 38 fois.

In : A.B. Lahouari, *Football, les internationaux Algériens*, ENAP-ENAL-OPU, Collection Sports et loisirs, Alger, 1986, 202p.

Page 189 :

ZEFZEF ABDELKRIM :

Attaquant

International : 9 fois.

Né le 9 janvier 1938 au Khroub (Constantine). Avant centre. Un footballeur complet. Un répertoire technique des plus variés, volontaire, un jeu de tête exceptionnel, Abdelkrim était le patron du Mouloudia de Constantine, qu'il conduisait en finale de coupe contre l'invincible Entente de Sétif en 1964. Abdelkrim, malgré son poste d'avant centre - donc de butteur - se voulait être l'inspirateur des actions collectives et leur finisseur. Il dirigeait le jeu du Mouloudia avec beaucoup de talent et ce n'est pas un hasard si le déclin de la formation de Cirta à commencer avec les absences de Abdelkrim pris par ses obligations professionnelles. Khabatou qui avait remarqué les qualités indéniables de l'avant centre MOCiste, lui fit appel. Il portera le maillot national durant trois années avant de prendre sa retraite. Premier match à l'âge de 26 ans 2 mois au Caire le 20.03.64 contre l'Égypte avec pour entraîneur Khabatou. Dernier match à l'âge de 29 ans 6 mois à Brazzaville le 21.7.67 contre Madagascar avec pour entraîneur Ibrir, Bentifour et Khabatou. Participation à la coupe d'Afrique : 1, jeu africain : 3, matchs amicaux : 5. sélectionné 4 fois. À porté le maillot national 13 fois. Buts marqués : 2.

Annexe 12 :

Liste des joueurs de l'ASK ayant participé d'une manière active à la lutte de libération nationale (liste fournie par Aoubida Abdelmadjid) :

- Abdenouri Mastefa
- Abed Hamdani
- Achouri Tayeb
- Ayaïdia Amar
- Benabdelkader Mohamed Larbi
- Benabdelkader salah
- Bouafia Mohmoud
- Boudjendlia saadoune
- Bouttdjar Maamar
- Khouri Abdelkader
- Lachter Mostefa
- Lachtar ElGarmi
- Lachter Moussa
- Mezili Aboud
- Talhaoui Mohamed
- Talhaoui Omar
- Toufouti Ahmed

Annexe 13 :

Equipe du foyer sportif 1957/ 1958 : (photo fournit par Saâdoune Boudjendlia)



- Benazzouz (moniteur)
- Bendjebar rachid
- Lebssir Slimane
- Benâmar Ahmed
- Benhafad Abderrezak
- Guenifi Amar
- Benazzouz Abdelmadjid
- Kouri Mohamed Charif
- Boudjendlia Saâdoune
- Antonna Etienne
- Benazzouz Abdelhamid (tué par l'OAS)
- Benhabssa Dahmane

Annexe 14 :

Liste des joueurs de l'ASK : qui constituaient l'équipe des joueurs juniors de l'équipe des années de 1962 à 1965 qui remportait les rencontres qu'elle disputait par de larges scores:

Aberkane Abdelhamid,
Bensaada Omar,
Laifaoui Mohamed,
Benlachtar Khellil,
Mili Abdeslam,
Belaadjel Mohamed,
Latrèche Ahmed,
Khattabi El Hani,
Boucherka Mohamed,
Hamdi Abdelmalek,
Debabzia Abdelhamid,
Tebbich Mohamed salah,
Saada Bachir,
Aoubida Mohamed.

Annexe 15 :

Liste du patrimoine des infrastructures sportives de la ville du Khroub : (source : services du patrimoine des infrastructures de l'APC du Khroub)

Liste du patrimoine des infrastructures sportives de la ville du Khroub :

- un stade en matico à la cité des 900 logements.
- un stade en matico à la cité des 1600 logements.
- un stade en matico à la cité des 1039 logements.
- un stade en matico à la cité des 450 logements.
- un stade de football au Khroub (stade communal Abed Hamdani, Boulevard Khamass)
- une salle omnisport (Sadrati Smaïl, cité 1600 logements)
- une salle omnisport cité 900 logements (en construction depuis 1999)
- un stade de football aux quatre chemins (Ain el Bey)
- un terrain de jeu à Salah Darradji
- cinq stades en matico à la nouvelle ville Ali Mendjli.
- un stade en matico à la nouvelle ville Massinissa.
- un stade de football à El Meridj

Salle omnisport Sadrati Smaïl

- Au niveau de la salle omnisport « Sadrati Smaïl » plusieurs associations exercent des activités sportives allant des arts martiaux, à la boxe française et passant par le karaté, le taï kuando, le hand ball, le volley ball.... Elles s'organisent pour l'occupation de la salle suivant un planning établi au début de la rentrée sociale. Pour l'année 2006/2007, on pouvait compter près de 26 groupes qui étaient inscrit sur le planning pour pratiquer au niveau de cette salle.

- Le pôle développement (hand ball)
- Aérobie femmes (khroub)
- Association amel
- Sâad karaté
- Association taill cowdo Khroub
- Association des cadres
- Association AJK volley ball (inscrite en ligue de compétition)
- Groupe vétérans Khroub

- Rue Amir AEK
- Association Isopharm Khroub
- Association full contact Khroub
- Sureté daïra (Khroub)
- Groupe AEK
- Association ALPA Khroub
- Association du Abadia khroub
- Association nedjma Khroub (football femmes)
- Association mosquée Khroub
- Compétition sport et travail Association Khroub
- Association Radjia
- Association Chihani
- Riadhi boxe française
- Association Massinissa karaté
- Groupe des cadres vétérans
- Groupes des enseignants
- Association assalem karaté
- Rue chibane Tayeb

Et pour l'année 2007/2008, nous avons recueillis le planning suivant, dans lequel s'organise le temps alloué à chaque association ou groupe sportif (qui étaient au nombre de 27 associations) pour bénéficier de l'utilisation de la salle omnisport.

Planning salle omnisport SADRATI SMAÏL¹ :

Samedi	8 :00 12 :30 Pôle développement	15 :00 16 :30 Rue Chibane Tayeb Khroub	17 :00 18 :00 ALEMO	18 :00 19 :00 ALEMO Khroub	19 :00 20 :30 Association des cadres APC Khroub	20 :30 21 :30 Association des enseignants
Dimanche	8 :00 12 :30 Pôle développement	13 :00 15 :00 Aérobic femmes	16 :30 18 :00 ASK Volley ball	18 :00 19 :30 Association des cadres Université	19 :30 21 :00 INC CAD Khroub	
Lundi	8 :00 12 :30 Pôle développement	13 :00 16 :00 JFK football féminin	16 :30 17 :30 Isopharm khroub	18 :00 19 :00 Association des avocats Khroub	19 :00 20 :30 Association des cadres APC Khroub	20 :30 22 :00 IRBC Khroub
Mardi	8 :00 12 :30 Pôle développement	13 :00 14 :30 Sureté daïra khroub	14 :30 16 :00 Aérobic femmes	16 :30 18 :00 ASK volley ball	18 :00 19 :30 Djezzy Khroub	19 :30 21 :00 Association abadia
Mercredi	8 :00 12 :30 Pôle développement	13 :00 15 :00 Aérobic femmes	16 :30 18 :00 ASK volley ball	18 :00 19 :00 Ass. Nedjma Khroub	19 :00 20 :30 Association des cadres université khroub	20 :30 21 :30 Association mosquée Kholafa rachidine
Jeudi	8 :00 12 :00 Sport et travail	14 :00 15 :30 King fu full contact	15 :30 17 :00 Ass. Chihani Ass. Radjia karaté	17 :00 18 :30 Association Massinissa karaté	18 :30 20 :00 Ass. Mosquée chouhada	
vendredi	8 :00 13 :00 Compétition	14 :00 15 :30 King fu full contact	15 :30 17 :00 Ass. Chihani Ass. Radjia karaté	17 :00 18 :30 Association Massinissa karaté	18 :30 20 :00 Association des cadres vétérants	

¹ Sadrati Smaïl est un sapeur pompier de la ville du Khroub, qui est décédé au cours de ses fonctions de pompier.

Une pratique sportive féminine :

Nous remarquerons une pratique sportive féminine au niveau de la salle omnisport où évoluent différentes associations sportives. Et bien que la sous représentation des femmes caractérise les populations sportives, pour des raisons historiques et culturelles ; nous ne sommes plus au temps où la femme était interdite de pratiquer ou même d'assister aux compétitions sportives. Et malgré quelques restrictions qui existent chez certaines filles au niveau de certaines familles, l'accès de la femme à la pratique sportive est aujourd'hui autorisé. La femme est censée être en contact avec cette pratique à travers les séances d'éducation physique et sportive dispensées au niveau des établissements scolaires et ce dès son plus jeune âge.

L'accès des femmes au sport et l'histoire de cet engagement constitue un indice de l'état des relations entre les sexes à un moment donné dans une société donnée. Le progrès des pratiques féminines dépend de l'évolution générale de leur condition de vie comme c'est aussi un indicateur de l'évolution de la situation féminine dans cette ville et un indicateur d'épanouissement de la ville...

En observant donc le tableau du planning de la salle omnisport, nous pouvons constater que le sport féminin a beaucoup évolué ; vu le nombre de groupes et d'associations sportives qui y exercent (deux groupes sans compter les éléments féminins qui participent au sein des autres groupes¹ qui investissent la salle).

Même si à cause de la culture et de l'éducation, elles restent peu nombreuses, les femmes au Khroub affirment des capacités et démontrent qu'elles peuvent réaliser des exploits physiques et sportifs.

On enregistre en effet qu'au niveau du Khroub, il existe plusieurs championnes dans différentes disciplines sportives². Comme on remarque aussi que certaines femmes commencent à prendre le contrôle de leur propre initiation à l'exercice et au sport. On note à cet effet plusieurs demandes³ au niveau des salles de body gym. Ces salles de musculation et de culture physique sont destinées aux gens qui veulent perdre du poids ou préserver leur forme. Et en s'intéressant donc à cette pratique, les femmes au Khroub témoignent de la valeur qu'elles accordent à leur corps et à leur santé à travers la pratique de ce genre d'activités.

Palmarès des pongistes de l'AJS Khroub :

Jeux Africains :

2004, Alger (Algérie)

Médaille de bronze par équipe Dames (BOUCETTA Leila, MENAIFI Asma, NECHAB Souad, ABBES Amina)

Médaille de bronze Double Dames (MENAIFI Asma, NECHAB Souad)

Médaille de bronze par équipe Messieurs (Boudjadja Med Sofiane, Djaziri Abdelhakim,

¹ Nous pouvons trouver effectivement des groupes mixtes pour les groupes de bas âge, comme c'est aussi le cas pour la section de tennis de table qui s'entraîne au niveau de l'ancien souk el fellah, comme nous saisissons aussi l'occasion pour dire que la ville du khroub possède aussi une équipe de football féminine qui est engagée dans la compétition au niveau national.

² Medjmedj Nadia championne olympique en handisport et Mnaïfi Asma championne en tennis de table.

³ D'après une discussion que nous avons menée avec un propriétaire d'une salle de body gym, beaucoup de femmes seraient intéressées par la pratique du culturisme dans l'objectif de la remise en forme et de garder une belle silhouette.

Ourahmoune Fatah, Tellahi Billel)

Jeux Islamiques :

2006, El-Taif (Arabie Saoudite)

Médaille de Bronze par équipes Messieurs (Boudjadja Med Sofiane, Djaziri Abdelhakim, Ourahmoune Fatah, Tellahi Billel, KHELLAF Tahar)

Championnats d'Afrique :

2004, Accra (Ghana) championnat d'Afrique Jeunes et Espoirs

Médaille d'Or en Double espoirs filles (BOUCETTA Leila – MENAIFI Asma)

Championnat d'Afrique Seniors :

2004, Mauritius (Ile Maurice)

Médaille d'Argent par équipes Dames (BOUCETTA Leila – MENAIFI Asma)

Médaille d'Argent Doubles Dames (BOUCETTA Leila – MENAIFI Asma – NECHAB Souad)

2005, Rabat (Maroc) championnat d'Afrique Espoirs

Médaille d'Or, champions d'Afrique par équipes espoirs garçons (OURAHMOUNE Fatah – KHOURTA Idir – TELLAHI Billel – Naceri Othmane)

Championnats maghrébins :

1990, Boufarik (Algérie)

Médaille d'Argent, vice championnes d'Afrique par Doubles Juniors filles (BOUKARDOUH Asma – MENAIFI Khaoula)

2005, Skikda (Algérie)

Médaille d'or, par équipes Juniors garçons (KHROUF Samy – KHRIS Tarek)

2007, Tunis (Tunisie)

Médaille d'Or Double Mixte Juniors (ZAIDI Med Salah – MENAIFI Khaoula)

Champions d'Algérie individuels :

2002 à Jijel : KHELLAF Tahar (AS Khroub)

2003 à Alger : KHELLAF Tahar (AS Khroub)

2005 à Harcha : MENAIFI Asma (AS Khroub)

2007 à Rouiba : KHEROUF Sami (AJS Khroub)

Champions d'Algérie par équipes :

AS Khroub Messieurs en 2002

Palmarès mondial de l'association Massinissa Handisport – khroub :

Participation au championnat du monde Berlin 1994 :

- Encadrement technique
- 2 Médailles d'Argent.

Participation aux jeux paralympique d'Atlanta 1996 :

- 2 Médailles d'Argent
- 1 Médaille de Bronze

Participation Meeting international Hollande 1997 :

- 2 Médailles D'Or

Participation aux Jeux Méditerranéens Bari 1997 :

- classement honorable

Participation au championnat du monde Birmingham 1998 :

- 1 Médaille d'Or
- 2 Médailles d'Argent

Participation aux Jeux d'Afrique du Nord 1999 :

- Encadrement technique
- 1 Médaille d'Argent
- 2 Médaille de Bronze

Participation au championnat du Arabe – Africain Algérie 1998 :

- Encadrement technique
- 11 Médailles Entre Or ; Argent et Bronze

Participation aux Jeux Panarabe Aman 1999 :

- Encadrement technique

Participation au championnat du Arabe – Africain Tunisie 2000 :

- 2 Médailles D'Or
- 2 Médailles d'Argent

Sydney 2000 :

- Participation aux jeux paralympique
- Encadrement technique

Participation aux Jeux Mondiaux Nottingham 2001 :

- Encadrement technique
- 01 Médaille d'Argent

Participation au championnat du d'Afrique et moyen Orient 2002 :

- Encadrement technique
- 02 Médailles D'Or

- 03 Médailles d'Argent
- 01 Médaille de Bronze

Participation au championnat du monde Lille 2002 :

- Encadrement technique
- 03 Médailles D'OR + 2 record du monde
- 2 Médailles d'Argent

Participation au meeting international de Birmingham 2003 :

- 04 Médailles D'OR

Participation aux Jeux d'Afrique du Abuja 2003 :

- Encadrement technique
- 02 Médailles D'Or + 1 record du monde
- 01 Médailles d'Argent

Participation au championnat Arabe Maroc 2004 :

- Encadrement technique
- 02 Médailles D'Or
- 01 Médaille de Bronze

Participation au meeting international de Marrakech 2004 :

- 03 Médailles D'Or
- 01 Médailles d'Argent
- 01 Médaille de Bronze
- 02 Records du monde Poids et Disque

Participation aux jeux paralympique D'Athènes 2004 :

- 02 Médailles D'Or
- 02 Médaille de Bronze
- 02 Records du monde
- 04 ème Place

Participation aux Jeux Panarabe Alger 2004 :

- 05 Médailles D'Or
- 02 Médailles d'Argent
- 02 Médaille de Bronze
- 02 Records du monde

Participation au championnat du Arabe – Africain Tunisie 2005 :

- 05 Médailles D'Or
- 05 Médailles d'Argent
- 03 Médaille de Bronze
- 02 Records du monde

Participation au championnat du monde a Assen (Hollande) :

- 05 Médailles D'Or

- 01 Médaille de Bronze
- 02 Records du monde

Participation au meeting international de Marrakech 2007 :

- 04 Médailles D'Or
- 03 Médailles d'Argent
- 01 Records du monde
- 05^{eme} Place

Participation A la Coupe du monde a Manchester Angleterre 2007 :

- 01 Médailles d'Argent
- 02 Médaille de Bronze

Participation aux Jeux d'Afrique En Algérie 2007 :

- 01 Médailles D'Or -
- 01 Médailles d'Argent-
- 03 Médaille de Bronze
- 04+ 05 ème Place 400m +800m

Participation au championnat National de Natation A Stif 2007 :

- 1 ère Place

Participation aux Jeux Panarabe Egypte :

- 02 Médailles D'Or
- 01 Médailles d'Argent

Participation aux jeux paralympique Pékin 2008 :

- 01 Médailles D'Or + 1 record du monde
- 02 Médaille de Bronze

Parmi les athlètes qui font parti de cette association sportive :

Medjmedj Nadia :

Dirivée par Rachid Latrèche, son entraîneur de toujours, elle s'est fait connaître dans sa catégorie en raflant plusieurs titres et médailles aux championnat d'Afrique, d'Algérie, aux jeux méditerranéens d'athlétisme, aux championnats du monde et jeux paralympiques dont une médaille d'or en 2004 aux jeux para-olympiques d'Athènes, en plus du sacre de championne du monde, en 2002 et en 2006, dans les spécialités du lancer de disque et de poids.

Hanani Khaled:

- Né le 09 septembre 1982 au Khroub. Il a commencé sa carrière sportive en 2000, lorsqu'il a été découvert par M. Marmoul Walid qui est entraîneur des handicapés au niveau de

l'association Massinissa. Depuis, il participe aux compétitions aussi bien nationales qu'internationales, et enregistre pour ses participations aux compétitions internationales, 7 médailles d'or, 5 en argent et deux en bronze, dans sa spécialité qui est la course de fond.

Abdelâali Ayache :

A débuté la pratique sportive en 1978 après une hospitalisation en France où il prit goût au sport. Il adhère à l'association sportive « El Moustakbel » en 1982, puis à l'association « Massinissa ».

- plusieurs titres et médailles dans différentes compétitions d'Algérie, d'Afrique, Arabe, jeux Méditerranéens et jeux paralympiques.

Karim Betina :

Débutant les activités physiques et sportives à l'âge de 15 ans, en adhérant à l'association sportive « Massinissa » du Khroub.

- plusieurs titres et médailles dans les différentes compétitions de niveau national et international.

- médaille d'or à Athènes (Grèce) 2004

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

قسنطينة:ولاية
الخروب:دائرة
الخروب:بلدية

جدول الإعانات المالية الممنوحة لمختلف الجمعيات

الجمعيات ذات الطابع الثقافي و الرياضي و الاجتماعي

2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	التعين
23.000.000,00	16.500.000,00	16.000.000,00	12.000.000,00	8.350.000,00	7.050.000,00	4.300.000,00	3.300.000,00	1.500.000,00	1.050.000,00	ج. الرياضية ASK الخروب
3.050.000,00	3.000.000,00	3.150.000,00	3.700.000,00	3.820.000,00	2.120.000,00	1.400.000,00	1.200.000,00	600.000,00	400.000,00	الاتحاد الرياضي الخروب U.S.K
-	-	-	-	-	700.000,00	700.000,00	400.000,00	150.000,00	200.000,00	ج / الرياضية CSK الخروب
1.300.000,00	1.100.000,00	1.150.000,00	262.627,48	400.000,00	-	350.000,00	150.000,00	100.000,00	50.000,00	الرياضية للمعوقين ج/حركيا ماسينيسا
-	-	-	-	-	-	50.000,00	-	-	20.000,00	النادي الرياضي للصم
1.043.269,08	803.604,80	847.203,22	5.900.000,00	10.300.000,00	6.600.000,00	5.200.000,00	5.900.000,00	2.000.000,00	3.800.000,00	لجنة الحفلات
-	-	-	-	-	-	-	-	40.000,00	-	الرياضية للصم ج/البكم
2.650.000,00	2.600.000,00	3.050.000,00	3.700.000,00	329.585,18	303.585,18	300.000,00	250.000,00	200.000,00	-	النادي الرياضي الخروب
-	-	-	-	150.000,00	350.000,00	-	100.000,00	50.000,00	-	الرياضية ج/للمعوقين حركيا

-	-	-	-	-	-	-	20.000,00	-	-	جمعية الصم. الخروب
-	250.000,00	50.000,00	200.000,00	180.000,00	180.000,00	240.000,00	170.000,00	100.000,00	50.000,00	جمعية المعوقين حركيا
100.000,00	100.000,00	100.000,00	100.000,00	60.000,00	100.000,00	100.000,00	50.000,00	70.000,00	70.000,00	جمعية الصم البكم
-	-	-	-	-	20.000,00	20.000,00	50.000,00	-	-	جمعية اقراء الخروب
100.000,00	250.000,00	250.000,00	250.000,00	400.000,00	320.000,00	160.000,00	120.000,00	20.000,00	-	الكشافة الإسلامية. الخروب
-	50.000,00	60.000,00	60.000,00	100.000,00	100.000,00	80.000,00	60.000,00	-	-	الكشافة الإسلامية. صلح دراجي
200.000,00	150.000,00	100.000,00	100.000,00	50.000,00	50.000,00	-	20.000,00	20.000,00	70.000,00	جمعية مرضى السكري. الخروب
-	-	-	-	-	-	-	2.500.000,00	-	-	الذكرى لإنشاء سيرتا 2500
-	-	-	60.000,00	50.000,00	-	100.000,00	100.000,00	-	-	مساعدة و أصدقاء العجزة ابن ج/باديس
-	-	-	-	-	20.000,00	-	50.000,00	20.000,00	-	الجمعية الوطنية لحماية البيئة لمكافحة التلوث
-	-	-	60.000,00	50.000,00	30.000,00	30.000,00	30.000,00	-	-	رابطة الفيروز لهدي و إبداعات

										الشباب
100.000,00	100.000,00	100.000,00	100.000,00	80.000,00	60.000,00	40.000,00	-	-	-	الجمعية الرياضية للصم. الخروب
200.000,00	-	120.000,00	70.000,00	150.000,00	350.000,00	10.000,00	-	-	-	الجمعية المدنية الصحية. الخروب
-	-	50.000,00	50.000,00	70.000,00	20.000,00	50.000,00	-	-	-	هواري بومدين ج/للكرة الحديدية
-	-	-	-	-	100.000,00	100.000,00	-	-	-	الرياضية ج/ماسينيسا
-	100.000,00	100.000,00	100.000,00	90.000,00	30.000,00	50.000,00	-	-	-	ج/الثقافية للصم
-	-	-	30.000,00	50.000,00	20.000,00	50.000,00	-	-	-	جمعية الأدب. الخروب
-	-	10.000 ,00	30.000,00	20.000,00	30.000,00	70.000,00	-	-	-	البنيان المرصوص الاجتماعية. صالح ج/دراجي
-	-	-	-	30.000,00	40.000,00	30.000,00	-	-	-	الدفاع عن حقوق ج/المكفوفين
-	-	-	-	20.000,00	20.000,00	30.000,00	-	-	-	التيرتر لصدى و ج/إبداعات الشباب
50.000 ;00	50.000,00	-	20.000,00	20.000,00	-	30.000,00	-	-	-	المنير الخيرية ج/للفن
-	50.000,00	50.000,00	20.000,00	20.000,00	50.000,00	-	-	-	-	النور لحماية و ترقية حقوق ج/المرأة
-	-	-	-	30.000,00	30.000,00	-	-	-	-	منخرطي دار ج/الشباب. الخروب
-	-	-	-	20.000,00	20.000,00	-	-	-	-	التاريخ و الثقافة

										زيغود يوسف ج./الخروب
-	-	-	-	20.000,00	20.000,00	-	-	-	-	الكرة الحديدية ج/1200.الخروب
-	-	-	20.000,00	-	-	-	-	-	-	ج/سيرتا
-	-	-	-	-	50.000,00	-	-	-	-	حماية البيئة لبلدية ج/ الخروب
50.000,00	50.000,00	30.000 ,00	30.000,00	-	-	-	-	-	-	تضامن و أمل المكفوفين.الخرو ب
200.000,00	150.000,00	50.000,00	30.000,00	-	-	-	-	-	-	ضغط الدم ج./الخروب
250.000,00	50.000,00	50.000,00	30. 000,00	-	-	-	-	-	-	ج/مرضى الربو
650.000,00	400.000,00	300.000,00	300.000,00	-	-	-	-	-	-	الاتحاد الرياضي. قطار العيش
300.000,00	350.000,00	350.000,00	250.000,00	-	-	-	-	-	-	الاتحاد الرياضي علي منجلي
-	-	-	100.000,00	-	-	-	-	-	-	الجمعية الرياضية حي 450 مسكن
200.000,00	50.000,00	-	50.000,00	-	-	-	-	-	-	تنشيط مدرسة ج/الكاراتيه دو
-	-	-	100.000,00	-	-	-	-	-	-	الشبيبة الرياضية.علي منجلي
650.000,00	400.000,00	150.000,00	-	-	-	-	-	-	-	ج/أمل الخروب
600.000,00	400.000,00	100.000,00	-	-	-	-	-	-	-	الاتحاد الرياضي صالح دراجي
600.000,00	500.000,00	100.000,00	-	-	-	-	-	-	-	الشباب الرياضي ج./المدينة الجديدة

-	-	50.000,00	-	-	-	-	-	-	-	يوغرة لترقية ج/الشباب
50.000,00	70.000,00	60.000,00	-	-	-	-	-	-	-	جمعية الكواكب العلمية الثقافية
300.000,00	50.000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	الكشافة الإسلامية علي منجلي
	50.000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	جمعية هواري بومدين لكرة القدم
400.000,00	100.000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	جمعية راند أمال مدينة علي منجلي
450.000,00	100.000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	جمعية الشباب الرياضي الخروب
100.000,00	20.000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	جمعية اللاعبين القدماء الخروب
600.000,00	100.000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	جمعية النادي الرياضي ماسينيسا
-	50.000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	جمعية السلام الرياضي الخروب
-	50.000 ,00	-	-	-	-	-	-	-	-	جمعية الشباب الرياضي ماسينيسا(إناث)
50.000,00	70.000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	جمعية الجوهرة الشبابية علي منجلي
-	70.000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	جمعية ترقية الطفولة والشبيبة
600.000,00	100.000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	الشباب الرياضي.المرج
200.000,00		-	-	-	-	-	-	-	-	جمعية

										ر.الشباب.صالح دراجي
100.000,00	80.000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	جمعية الهدى و الإحسان.الخروب
100.000,00		-	-	-	-	-	-	-	-	جمعية نضال الخيرية
100.000,00		-	-	-	-	-	-	-	-	شبيبة الخروب
-	50.000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	جمعية الصم البكم .علي منجلي
-	-	-	-	-	-	-	-	20.000,00	20.000,00	جمعية محاربة المخدرات
-	-	-	-	-	-	-	-	20.000,00		الجمعية الوطنية لحماية المرأة و الفتاة

Annexe 17 : Constitution du comité directeur du club pour la saison 2007/2008

Le comité directeur du club pour la saison 2007/2008 est constitué de 08 personnes :

Le président : Hacène Millia

(Professeur dans l'enseignement secondaire, filière technique, au khroub)

Le premier vice président : Djamel Beloum

(Directeur de banque, de l'agence BARD à Constantine)

Le second vice président : Aribi Zoubir

(Chef de département financier dans une société étatique à Constantine)

Le secrétaire général : Bedala Ali

(Ingénieur qui exerce dans une société nationale de construction)

Le trésorier général : El Hadi Sahnoun

(Gestionnaire au niveau de Naftal)

Le directeur administratif : Mohamed Laïfaoui

(Directeur d'établissement scolaire en retraite, au khroub)

L'entraîneur : Lamine Boughrara

L'entraîneur adjoint : Slimane Gueneïfi

En plus des huit personnes du comité directeur, quatre autres personnes occupent une place au sein de l'Association Sportive du Khroub :

Le comité des sages, présidé par Abdelhamid Aberkane (ex ministre ; professeur au CHU de Constantine)

Le comité d'accueil, Ahcène Abid (ingénieur en auto école)

La cellule communication et information, Rachid Bey (assistant au niveau de l'université de Constantine)

Le président d'honneur, Brahim Djefjel (chef du cabinet du ministère des collectivités locales, Alger)

Annexe 18 : L'appartenance territoriale (Est- Centre- Ouest) des 16 équipes qui constituaient le Championnat National algérien de 1^{ère} division pour la saison 2007/2008

Le Championnat National de 1^{ère} division pour la saison 2007/2008 était constitué de 16 équipes ; dont 8 équipes du centre, 4 équipes de l'est et 4 équipes de l'ouest.

JSKabylie(centre)
USMAnnaba(est)
MCSaïda(ouest)
JSMBlida(centre)
OMRuisseau(centre)
MCOoran(ouest)
CABorjBouArreridj(est)
ASKkroub(est)
NAHocineDey(centre)
ESSetif(est)
ASOchlef(ouest)
WATelemcen(ouest)
MCAlger(centre)
USMAlger(centre)
USMBejaïa(centre)
CRBelouizdad(centre)

Annexe 19 : Photos de graffitis de soutien au président de club

Photos de graffitis prise le 04 juin 2009 sur le mur du stade Abed Hamdani.



Annexe 20 : Tableau de l'effectif des joueurs pour la saison 2006/2007 mettant en relief la proportion des joueurs de l'Association Sportive du Khroub d'origine Khroubie :

Effectif des joueurs pour la saison :2006/2007 (l'ASK évoluait en 2^{ème} division)

NOMS	PRENOMS	Né le	LIEU	Durée du contrat
Abbaci	Mohamed Rédha	28 Août 75	Annaba	2006/2007
Aimar	Rezki	27 mars 80	El Milia	2006/2008
Aissani	Hamza	22 Aout 83	Constantine	2005/2007
Ali Talha	Ishak	26 janv. 84	Sig	2006/2007
Azzioune	Mourad	02 janv. 81	Chelgoum Laid	2006/2007
BENBOUAZZA	Salah	02 janv 77	Skikda	2006/2007
BENDRIDI	Nassim	23 sept 85	El Khroub	2005/2008
BENLMILI	Ismail	12 mars 81	Chelghoum Laid	2006/2007
BOUHARBIT	Housseem	17 juil 84	Constantine	2006/2008
BOUNAB	Billel	07 janv 85	Constantine	2005/2008
BOURAHLI	Mohamed Amir	02 mars 81	Constantine	2006/2007
CHOUAIB	Abdelouahid	01 avr 83	Taher	2006/2007
DELLA	Brahim	12 mai 82	Sétif	2006/2007
DELLAL	Chokri	06 mai 84	Tlemcen	2006/2008
DERRAHI	Ahcene	26 avr 80	Constantine	2006/2007
KARA	Ahmed	22 févr 85	Guelma	2006/2007
LAIB	Chems Dine	27 nov 76	Annaba	2006/2007
LAOUBI	Amar	25 janv 86	Constantine	Amateur
MERAHI	Hamza	07 mai 86	El Khroub	2006/2008
NAHILI	Sofiane	13 avr 81	El Khroub	2006/2007
OUICHAQUI	Moncef	05 avr 77	Annaba	2006/2007
REHAMNIA	Amar	07 avr 86	Constantine	2006/2008
REMACHE	Abdelghani	10 févr 80	Ain Beida	2005/2007
TALBI	Mohamed	01 mars 81	Constantine	2005/2007
YAHIA	Hichem	15 sept 74	Guelma	2006/2007

Annexe 21 : Sigle et emblème de l'Association Sportive du Khroub

L'ASK a été créée en 1927, son sigle représente une pyramide rouge et blanche avec dessus un dessin de la tombe de Massinissa. Au dessus, les initiales A.S.K. et en dessous (en arabe), l'inscription (association du Khroub).



Emblème de l'Association Sportive du Khroub (A.S.K.).

Cette appellation qui a changé lors de la période de 1977 à 1989 et qui est devenu NRBK (Nedjm Ryadi Baladiat Khroub), faisait que pendant cette période, ce fut l'Assemblée Populaire Communale du Khroub qui subventionnait et qui s'occupait de la gestion du club.

Résumé en français :

Football et notabilité.

Cas des présidents de l'Association Sportive du Khroub (A.S.K.).

Le football qui est considéré comme le sport le plus populaire en Algérie, soulève souvent une multitude d'enjeux que ce soit chez ses pratiquants, ses supporters ou ses dirigeants. Le choix du thème de ce doctorat en lien direct avec ce sport d'équipe concerne l'étude d'un phénomène d'ascension sociale chez une frange bien précise de certains de ces acteurs que sont les présidents de clubs de football. L'exemple que nous avons choisi pour illustrer ce phénomène sont les président de clubs qui se sont succédés à la tête de l'Association Sportive du Khroub (A.S.K.) qui fait partie depuis l'année 2003 parmi les équipes qui animent les championnats algériens de ligue une et deux. La ville du Khroub à laquelle appartient cette association sportive est une daïra de la wilaya de Constantine et rassemble une population de 179 033 habitants (RGPH 2008).

Le statut qu'occupe les président qui se sont succédés à la tête de ce club de football considérant l'importance acquise par le football dans les différentes sphères de la vie sociale, possède le pouvoir de leur permettre de se procurer d'importantes ressources relationnelles tant dans le domaine économique que politique et social, et tant au niveau local que national.

Outre les contacts qu'elle permet et le prestige qu'elle donne, cette position de dirigeant offre aussi une place de choix dans la presse. Les présidents de clubs sont aujourd'hui des personnages très médiatisés, ce qui leur permet d'acquérir facilement une part incontestable de notoriété auprès des populations de supporters de football de la ville.

Les succès sportifs d'une équipe de football lui permettent de se transformer en vitrine de la ville qu'elle représente ce qui fait que chaque équipe de football représente une ville par métonymie. Si les présidents de clubs en tant qu'architectes des réussites sportives de l'équipe de football de cette ville bénéficient de prestige et de reconnaissance sociale de la part de tous ses acteurs, cela leurs permet également de tisser de nouvelles relations et de s'inscrire dans de nouveaux réseaux de fréquentation propre au monde des clubs de football algériens.

Nous avons essayer de déconstruire ces milieux sociaux qui constituent à nos yeux la réalité du monde social dans et autour duquel vivent nos présidents de clubs pour faciliter notre étude et

afin de pouvoir mieux appréhender ces acteurs dans les relations et pratiques sociales qu'ils entretiennent et nous avons fait ressortir trois cercles sociaux de fréquentation principaux que sont :

1. **les institutions de l'état** ; qui représentent toutes les instances officielles, responsables du sport (du football), ou les collectivités publiques et qui ont donc un rapport obligé avec les associations sportives.
2. **Les acteurs de la ville** ; qui incluent la grande famille du football que sont les supporters et les membres de l'assemblée générale du club, mais aussi les habitants de la ville car concernés par l'image renvoyée à travers l'équipe de football de leur ville.
3. **Les institutions périphériques** ; que l'on nomme ainsi mais qui en réalité sont elles aussi au centre de l'action et des stratégies de construction des processus notabiliaires. Elles englobent trois institutions principales dans la vie de nos acteurs : les médias, les sponsors et la parentèle.

Ce travail de doctorat propose donc à partir de trois indicateurs que nous avons considérés comme légitime pour la construction d'une forme de notabilité et qui sont représentés par le capital économique, le capital social et le pouvoir, s'il serait possible aux acteurs de ce champs d'acquérir certaines formes de notabilité.

En plus du fait que cette étude s'intéresse aux systèmes de fluidité, et aux nouvelles formes d'ascension et de promotion sociale et ainsi d'accès à de nouveaux postes de responsabilité, qui peuvent conférer certains pouvoirs et certaines formes de notabilité ? Une telle étude est aussi importante pour connaître les cadres socio-économiques et culturels dans lesquels ces dirigeants briguent des postes de responsabilité et au sein desquels l'état confie désormais non seulement l'argent public mais aussi et surtout l'encadrement et l'éducation de notre jeunesse.

Résumé :

كرة القدم و الوجاهة حالة رؤساء الجمعية الرياضية للخروب (ASK)

تعتبر كرة القدم الرياضة الأكثر شعبية في الجزائر، وغالبا ما تثير العديد من الرهانات عند ممارستها، مشجعيها أو مسيريها. اختيارنا لهذا الموضوع الذي له صلة مباشرة بهذه الرياضة الجماعية يتعلق بدراسة ظاهرة الحراك الاجتماعي عند فئة معينة من بعض هؤلاء الفاعلين و التي تتمثل في رؤساء أندية كرة القدم.

اخترنا كمثال على ذلك لتوضيح هذه الظاهرة رؤساء الأندية الذين توالوا على رأس الجمعية الرياضية للخروب (ASK) التي تنتمي إلى الفرق التي تنشط في البطولة الجزائرية للقسم الأول والثاني منذ سنة 2003.

مدينة الخروب التي تنتمي إليها هذه الجمعية الرياضية هي دائرة من ولاية قسنطينة ، عدد سكانها 179033 نسمة (RGPH 2008) .

المكانة التي احتلها الرؤساء الذين توالوا على رأس هذا النادي باعتبار الأهمية التي اكتسبتها كرة القدم في مختلف مجالات الحياة الاجتماعية، تمنحهم القدرة على توفير موارد علائقية هامة سواء في المجال السياسي أو الاقتصادي و الاجتماعي، وعلى الصعيدين المحلي والوطني. بالإضافة إلى العلاقات التي توفرها لهم و المكانة التي تعطيها لهم ، هذه الوضعية تسمح لهم باحتلال مكانة خاصة لدى الإعلام. يعتبر رؤساء النوادي في أيامنا هذه شخصيات جد إعلامية، مما يتيح لهم الحصول بسهولة على قدر من الوجاهة في أوساط مشجعي كرة القدم بالمدينة.

النجاحات الرياضية لفريق كرة القدم تسمح له بالتحول إلى واجهة للمدينة التي يمثلها، و يمكننا القول بان كل فريق لكرة القدم يمثل في كناية المدينة التي ينشط بها. إذا كان رؤساء الأندية كمهندسي لإنجازات فريق كرة القدم لهذه المدينة يتمتعوا بهيبة و اعتراف اجتماعي من طرف جميع الفاعلين، هذا الأمر يمكنهم من بناء علاقات جديدة و الانضمام إلى شبكات معايشة جديدة خاصة بعالم أندية كرة القدم الجزائرية.

حاولنا تفكيك الأوساط الاجتماعية التي تعتبر في أعيننا واقع العالم الاجتماعي الذي يعيش فيه وحوله رؤساء الأندية و ذلك لتسهيل دراستنا و لمحاولة فهم أفضل للعلاقات و الممارسات الاجتماعية التي يقيمها فاعلونا. و قد حددنا في هذا الصدد ثلاث دوائر اجتماعية رئيسية للمعاشرة و هي:

1. مؤسسات الدولة، التي تمثل جميع الهيئات الرسمية المسؤولة عن الرياضة (كرة القدم)، أو القطاع العام، والتي لها صلة مباشرة مع الجمعيات الرياضية.
2. الفاعلين بالمدينة؛ التي تشمل العائلة الكبيرة لكرة القدم كالأنصار وأعضاء الجمعية العامة للنادي، ولكن أيضا أهل المدينة، لأنهم معنيون بالصورة التي يتركها الفريق على مدينتهم.
3. المؤسسات المحيطة، نسميها هكذا، ولكن في الواقع هي أيضا في قلب عمليات و استراتيجيات بناء سيرورات الواجهة. وهي تشمل ثلاث مؤسسات رئيسية في حياة الفاعلين: وسائل الإعلام، شركات السبونسور و الأقارب.

تقترح أطروحة الدكتوراه هذه من خلال استخدام ثلاثة مؤشرات رأيناها مشروعة لبناء شكل من اشكال الواجهة والتي تتمثل في رأس المال الاقتصادي، رأس المال الاجتماعي والسلطة، إذ قد يكون من الممكن للفاعلين بهذا الحقل اكتساب شكل من أشكال الواجهة.

بالإضافة إلى كون هذه الدراسة تهتم بأنظمة جديدة من الترقية و الصعود في السلم الاجتماعي و الظفر بمناصب جديدة للمسؤولية، والتي قد تمنح بعض أنواع السلطة و بعض الأشكال من الواجهة؟ مثل هذه الدراسة مهمة أيضا لمعرفة السياق الاجتماعي، الاقتصادي والثقافي الذي يشغل هؤلاء المسيرين فيها لمناصب المسؤولية والتي تمنح لهم من خلالها الدولة ليس فقط المال العام ولكن كذلك تأطير و تربية شبابنا.